HELENÆ·AVGVSTÆ·DVCISSÆ
EX·LIBRIS

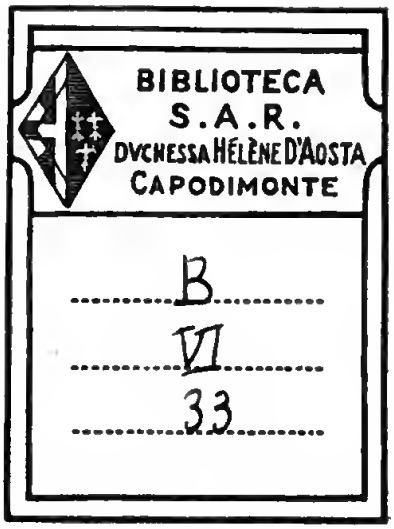

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

Mlle DE MONTPENSIER

PETITE-FILLE D'HENRI IV

COLLATIONNÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

AVEC NOTES BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

PAR A. CHÉRUEL

Maître de conférence à l'Ecole normale, professeur suppléant
à la Faculté des lettres de Paris

TOME TROISIÈME

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

1859

M

MÉMOIRES

DE

Mlle DE MONTPENSIER.

III.

PARIS. Imprimé par E. THUNOT et Ce, 26, rue Racine.

Digitized by Google

548710

MÉMOIRES

DE

MLLE DE MONTPENSIER

PETITE-FILLE DE HENRI IV

COLLATIONNÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

AVEC NOTES BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

PAR A. CHÉRUEL

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

TOME TROISIÈME

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

1859

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

MLLE DE MONTPENSIER.

CHAPITRE XXV.

(1657.)

Scène que fait la comtesse de Fiesque à Mademoiselle en annonçant son départ de Saint-Fargeau (1er janvier 1657). — Arrivée de Frontenac à Saint-Fargeau. — Madame de Fiesque prend congé de Mademoiselle. — Mademoiselle reçoit des nouvelles de Blois. — Chagrin que madame de Frontenac éprouve du départ de la comtesse de Fiesque. — Genre de vie de madame de Thianges à Saint-Fargeau. — Correspondance de mademoiselle de Vandy avec la comtesse de Fiesque. — Folie de cette dernière. — Colère de Mademoiselle contre elle. — Troubles dans la petite cour de Mademoiselle. — Le duc de Guise reproche à la comtesse de Fiesque sa conduite envers mademoiselle de Montpensier. — Engagement qu'elle prend. — Voyage de M. et de madame de Frontenac à Paris. — Caractère de M. de Frontenac. — Colère de M. de Vandy à l'occasion d'une plaisanterie faite contre sa sœur. — Conduite de madame de Frontenac pendant son séjour à Paris. — Accusations contre M. de Vandy. — Suite des discussions entre Mademoiselle et Gaston d'Orléans. — Mariage d'Olympe Mancini avec Eugène de Savoie qui prend le titre de comte de Soissons. — Procès soutenu par le duc d'Orléans contre le duc de Richelieu pour la terre de Champigny. — Inquiétude de Mademoiselle. — Le procès est gagné par le duc d'Orléans. — Joie qu'en éprouve Mademoiselle.

Le premier jour de l'an, la comtesse de Fiesque entra dans ma chambre avec un habit magnifique, poudrée,

ajustée au dernier point, disant : « J'ai un grand dessein. » Je ne lui demandai point ce que c'étoit. Le soir j'étois dans mon cabinet que je faisois écrire des vers et des chansons dans un livre ; j'allai querir la comtesse de Fiesque pour me dire celles qu'elle savoit. Je heurtai à la porte de la chambre de madame de Frontenac ; on fut quelque temps sans m'ouvrir, et après on s'excusa sur ce qu'elle avoit pris un remède. La comtesse vint avec moi, puis elle sortit et revint. Elle avoit les yeux égarés beaucoup plus qu'à son ordinaire, et mademoiselle de Vandy, qui la regardoit, lui dit : « Je ne sais ce que vous avez aujourd'hui, mais vous n'êtes pas comme les autres jours. » Elle alloit et venoit. Il y avoit dans mon cabinet madame de Thianges, mademoiselle de Vandy, celui qui écrivoit, Segrais (1), et un conseiller de Dombes.

Tout d'un coup elle entra d'une fureur terrible, et avec cet air évaporé, et me dit : « Je viens de recevoir des nouvelles de Paris qui m'obligent à y aller pour mes affaires, et à même temps on m'en envoie la permission, dont j'ai la plus grande joie du monde, étant ravie de vous quitter. » Je lui répondis : « Je suis fort aise que vous ayez cette liberté ; c'est un bon signe pour M. le comte de Fiesque ; et comme je l'aime et je l'estime fort, je lui souhaite toutes sortes d'avantages. » Elle me répondit : « Il y a longtemps que je souhaite de sortir d'ici ; mais je ne savois où aller ; car sans cela je n'y serois pas demeurée, me déplaisant fort auprès

(1) Jean Regnauld ou Renaud, sieur de Segrais, né à Caen le 22 août 1624 ; il entra en 1648 au service de Mademoiselle, et il la suivit à Saint-Fargeau. Segrais mourut en 1701.

de vous et ne trouvant pas que vous m'ayez traitée comme je méritois. » Je lui dis : « Quand vous avez désiré de venir céans, je vous ai fort bien reçue. » Elle reprit : « Cela eût été fort ridicule que vous ne m'eussiez pas bien reçue ; car je vous ai fait honneur de venir ici. — Et moi, lui dis-je, de vous y recevoir et de vous y garder, vu la conduite que vous avez tenue envers moi ; car on ne vivroit pas chez une simple dame, comme vous avez fait ici, qu'elle ne vous eût priée de vous en aller chez vous ; mais la considération de M. le comte de Fiesque m'a fait tout souffrir. »

Elle me dit : « Vous m'accusez d'avoir été dans les intérêts de Monsieur contre vous ; il est vrai : je vous ai fait tout du pis que j'ai pu, et le ferois encore s'il étoit à refaire, et je trouve que Monsieur vous a trop bien traitée ; et, s'il m'avoit crue, il vous auroit fait pis. Enfin Monsieur, qui étoit le plus décrié homme du monde, ne sauroit se racréditer qu'en vous maltraitant. C'est moi qui suis cause que l'on vous a ôté Nau et Préfontaine : j'ai dit tout ce que j'ai pu contre eux, et il me suffit que vous aimiez les gens pour me les faire haïr, et je ferai plus : car je manderai à Monsieur qu'il est honteux pour lui que des gens qui lui déplaisent soient sur le pavé de Paris, afin qu'il les fasse chasser ; et il n'y a rien que je puisse faire contre vous que je ne fasse, et je serois fort fâchée si vous ne vous plaigniez pas de moi. Je veux faire des manifestes qui courront par tout le monde contre vous. » Je lui répliquai avec beaucoup de douceur : « Si vous me déclarez la guerre, vous n'y aurez aucun avantage ; car tout ce qu'il y a de princes dans l'Europe me sont si proches, qu'ils n'abandonneront pas mes intérêts pour les vôtres. »

Elle parla une heure entière de la force de ce que je viens de dire, et dit toutes les extravagances qui se peuvent imaginer; à quoi je répondis simplement ce que j'ai mis ici. A la fin j'eus peur que la longueur de ses impertinents discours ne lassât ma patience, je lui dis : « Avez-vous tout dit! Ce n'est pas pour vous répondre que je vous le demande; car j'ai ouï dire qu'à de certaines gens il les faut laisser parler; mais c'est pour vous envoyer coucher. » Elle me dit : « J'aurai demain l'honneur de prendre congé de vous; car je ne partirai qu'après midi. »

J'avoue que l'effort que j'avois fait sur moi de m'empêcher de parler me fit un peu de mal, et que j'étouffois; tout ce qui étoit dans le cabinet étoit étonné à un point que l'on ne sauroit dire. J'avois envoyé le matin un de mes gens au-devant de Colombier, qui devoit revenir de Blois, pour lui dire que, si Son Altesse royale trouvoit bon que j'y allasse, il ne m'en dît rien en arrivant, de crainte que cela ne fît changer le dessein que la comtesse de Fiesque avoit d'aller à Guerchy. Cet homme revint sur ses pas pour me dire qu'il avoit trouvé Frontenac à cinq lieues de Saint-Fargeau, qui avoit son manteau sur le nez, et qui avoit passé à toute bride et mis le pistolet à la main pour se faire moins connoître; et qu'il avoit jugé m'en devoir avertir tout à l'heure.

Je jugeai que c'étoit lui qui étoit dans la chambre de sa femme lorsqu'on m'avoit fait attendre, et qu'il vouloit se cacher. Elle vint coucher dans ma chambre, comme elle avoit accoutumé; je lui dis : « Eh bien! que dites-vous de l'extravagance de votre amie la comtesse de Fiesque? » Elle me répondit qu'elle étoit fort fâ-

chée qu'elle m'eût déplu. Je lui demandai si elle n'avoit point de nouvelles de son mari; que l'on m'avoit dit qu'il étoit venu ; elle m'assura que non. Elle pleura toute la nuit et se leva fort matin. Quand je m'éveillai, l'on me dit qu'elle étoit levée il y avoit longtemps.

Comme je me coiffois, Frontenac entra dans ma chambre comme un homme condamné à la mort. Jamais je n'ai rien vu de si affligé, et si (1) il faisoit le résolu. Mais il étoit aussi maigre comme s'il eût eu une grande maladie. Il me dit qu'il avoit appris par madame de Sully le dessein que la comtesse de Fiesque avoit de s'en aller; qu'il en avoit été fort surpris; que madame de Sully l'avoit envoyé pour empêcher la comtesse de Fiesque de faire ce qu'elle avoit fait; mais que par malheur il étoit venu trop tard, et qu'il s'étoit perdu la nuit dans les bois, et qu'il n'étoit arrivé qu'à cinq heures du matin. Je savois qu'il mentoit; car outre ce que j'appris de l'heure que l'on l'avoit trouvé en chemin, on l'avoit vu entrer à dix heures du soir, un manteau sur le nez, dans le château, et en sortir à deux heures après minuit. Il fit la meilleure mine qu'il put; mais on ne laissoit pas de connoître sa douleur par son visage. Madame de Frontenac ne descendit point dans ma chambre, et dîna avec la comtesse de Fiesque.

Après dîner, elle (la comtesse de Fiesque) envoya prier mademoiselle de Vandy de l'aller voir, et elle lui dit de me demander si j'aurois agréable qu'elle vînt prendre congé de moi. J'hésitai à lui donner cette permission,

(1) Et cependant.

craignant qu'elle ne me dît encore autant de sottises qu'elle avoit fait le soir; et ne me fiant pas en ma patience, je ne voulois pas m'exposer. Mademoiselle de Vandy m'assura fort qu'elle seroit sage, et sur cela, je lui permis [de me voir]. Elle l'alla querir. M. de Courtenai s'y trouva; elle me dit : « J'avois oublié à dire à Votre Altesse royale que je ne me serois jamais résolue à la quitter, quelque mauvais traitement qu'elle m'ait fait, si madame de Sully ne m'avoit écrit que vous lui aviez mandé de me le conseiller, et ce conseil m'a paru un ordre de votre part. » Je lui dis que je ne l'avois pas écrit à madame de Sully; qu'elle pouvoit me montrer ma lettre, et qu'il falloit que Frontenac ou elle ne dît pas vrai, parce que Frontenac m'avoit dit qu'il n'étoit arrivé qu'à quatre heures du matin, et qu'elle m'avoit parlé à minuit. Elle fut un peu embarrassée, et en baisant ma robe, me dit qu'elle me supplioit très-humblement de croire qu'elle ne manqueroit jamais au respect qu'elle me devoit, quelque traitement que je lui fisse. Je lui répondis qu'elle feroit son devoir, et que la considération que j'aurois pour elle seroit à cause de son mari, pour lequel j'en aurois toujours beaucoup. Nous nous séparâmes ainsi.

Tout le monde étoit fort effarouché dans ma maison; car ceux qui étoient dans leurs intérêts ne savoient où ils en étoient et croyoient avoir perdu leur protection; les autres ne savoient que dire; ceux qui étoient dans ma confiance n'étoient pas fâchés de ce départ. Je laissai madame de Frontenac et son mari pleurer ensemble, et je passai ma journée à écrire à Paris cette aventure. J'écrivis à tous les proches de la comtesse de Fiesque, premièrement à son mari, à madame de Bréauté, sa

belle-sœur, à MM. de Beuvron (1), ses oncles, et au marquis de Piénne, son beau-frère, comme à des gens que je considérois. Ils reçurent tous fort bien mes civilités, qui, à la vérité étoient grandes, m'en pouvant passer; mais j'étois bien aise de les mettre tous de mon côté. La chose réussit comme j'avois espéré; car ils blâmèrent fort la comtesse de Fiesque.

Colombier revint le soir même, qui me dit que Monsieur ni Madame ne l'avoient pas voulu voir, et que Beloy (2) lui avoit dit que Son Altesse royale étoit résolue de pousser son affaire contre le duc de Richelieu pour Champigny, et que, lorsque cela seroit fini, elle me verroit; et que pour lui, il étoit mon très-humble serviteur et qu'il me serviroit en tout ce qui lui seroit possible.

Frontenac ne fut qu'un jour ou deux à Saint-Fargeau, puis il s'en alla à Blois. Madame de Frontenac ne se pouvoit consoler de la perte de son camarade. J'ai dit pourquoi elles s'appeloient ainsi. Toute sa consolation étoit de lui écrire et d'en avoir des nouvelles. Elle fut huit ou dix jours à Guerchy; n'ayant pas encore permission d'aller à Paris; ce fut l'abbé Fouquet qui [la] lui fit avoir, et sa connoissance avec lui fut faite par M. de Vardes.

Un jour madame de Frontenac dit à mademoiselle de Vandy : « J'ai eu des nouvelles de mon camarade; elle me prie de vous faire ses compliments. » Je m'appro-

---

(1) Les oncles de Gilonne d'Harcourt, comtesse de Fiesque, étaient François d'Harcourt, marquis de Beuvron, et Odet d'Harcourt, marquis de Thury.

(2) Capitaine des gardes de Gaston d'Orléans.

chai; elle continua de parler d'elle et dit : « Quantité de gens sont venus au-devant d'elle à Fontainebleau; car c'est de là où elle m'écrit, et elle me mande qu'elle n'eût pas cru trouver tant d'amis comme elle a fait dans cette rencontre. » Je ne dis mot; mais je trouvai madame de Frontenac fort sotte, comme elle étoit; il sembloit que son intention étoit de me faire connoître que son camarade avoit plus d'amis que moi.

Madame de Thianges remarquoit fort bien ce que disoit madame de Frontenac de mal à propos, et ne manquoit pas de me le dire; mais j'étois aussi alerte qu'elle. Elle nous faisoit rire, mademoiselle de Vandy et moi, fort souvent; quelquefois mademoiselle de Vandy et elle avoient des démêlés, parce que Vandy vouloit qu'elle fût fort prudente, parce que c'étoit la nièce de M. le comte de Maure; et elle ne la vouloit point être. Elle (1) menoit à Saint-Fargeau la plus plaisante vie du monde; elle ne se levoit que lorsque l'on lui alloit dire que j'avois demandé ma viande. Elle venoit dîner déshabillée; et souvent échevelée; elle disoit : « Je ne me soucie pas que les personnes qui viennent voir Mademoiselle me voient ainsi : les honnêtes gens attribueront cette familiarité à faveur; les sots me prendront pour une folle, dont je ne me soucie guère. » Elle arrivoit assez de manière à cela; car il falloit l'envoyer querir vingt fois, et tout ce qu'il y avoit de pages et de valets de pied dans le logis venoient après elle, et quelquefois trois ou quatre pages lui portoient la robe : elle rioit de tout

(1) Madame de Thianges. Elle était nièce de Louis de Rochechouart, comte de Maure, ainsi que madame de Montespan et le duc de Vivonne.

cela. Comme elle aime extrêmement à veiller les soirs, après que j'étois couchée (qui n'étoit pas de bonne heure; car elle me faisoit quelquefois veiller jusqu'à deux heures à l'écouter), elle s'en alloit dans sa chambre et se mettoit à jouer à de petits jeux avec ses femmes, de mes pages et de mes valets de chambre, jusqu'à quatre ou cinq heures du matin; et quelquefois faisoit de petits repas et le matin elle nous contoit cela comme si c'eût été les plus belles actions du monde, et mademoiselle de Vandy faisoit une mine prude qui me faisoit rire (1).

Quelques jours après l'arrivée de la comtesse de Fiesque à Paris, elle écrivit une lettre à mademoiselle de Vandy, où il y avoit force nouvelles, et elle lui man-

---

(1) Le caractère de pruderie de Mademoiselle de Vandy est indiqué dans les recueils de cette époque. Voyez entre autres, les *Portraits de la cour en contre-vérité* (ms. B. I., f. Clerambault, *Mélanges*, n° 261, p. 405):

La Suze est justement prude comme Vandy :
Pour lui parler d'amour il faudroit être hardy.

Dans un recueil de *Chansons historiques* (Bib. de l'Arsenal, ms., n° CCXVII) on lit le couplet suivant :

Brusque Vandy vous êtes un peu fière,
De vous fâcher pour un madrigalet,
Qui n'a rien dit de votre corselet,
De votre esprit, vos beautés, vos lumières,
Et qui n'a pas passé votre jarretière.

Quant à madame de Thianges, dont on voit ici la jeunesse un peu étrange et la conduite assez extravagante, il n'est pas sans intérêt d'en étudier les dernières années dans les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Hachette, in-8, t. VI, p. 157-169).

doit qu'elle étoit accablée de monde et que jamais elle n'avoit tant eu d'amis, dont l'abbé Fouquet étoit à la tête, comme si elle eût menacé de lui. Elle parloit de moi d'une manière qui n'étoit pas aussi respectueuse qu'elle devoit, mais aussi en façon que l'on ne s'en devoit pas trop soucier. Mademoiselle de Vandy lui fit réponse tout comme il le falloit; je fis la lettre et elle l'écrivit. Comme elle connoissoit mon style, elle put juger que c'étoit moi qui l'avois faite; aussi n'y manqua-t-elle pas. Elle répliqua, mais d'une manière que Le Herte (1) et tout ce qu'il y a de plus célèbres fous dans les siècles passés, n'eussent pas écrit autrement. D'abord elle disoit qu'elle avoit connu mon style et que c'étoit à moi à qui elle répondoit; et à moins qu'elle l'eût dit, personne ne l'eût cru; elle me menaçoit que je n'irois jamais à Paris. Enfin il faudroit être aussi folle qu'elle pour s'en pouvoir souvenir, et cette lettre étoit si mal faite et si peu plaisante, sa folie ne l'étant point, que je ne l'ai pas voulu mettre ici; elle disoit cent injures à mademoiselle de Vandy.

Le jour que cette ridicule missive arriva, M. de Vandy étoit à Saint-Fargeau, qui m'étoit venu voir. Comme j'eus lu mes lettres, je demandai à mademoiselle de Vandy : « Que vous mande-t-on? » Je la trouvai si effarouchée; elle me mena dans mon cabinet et me montra sa lettre, parce que je l'avois surprise; car sans cela, je ne l'aurois pas vue. Car elle auroit eu peur de rendre de mauvais offices à quelqu'un : elle est

(1) Le nom de ce fou est peu lisible dans le manuscrit de Mademoiselle, il semble qu'il y a *Le Herte* ou *Le Herti*.

bonne et prudente. Ces créatures ne l'obligent pas à les ménager.

Après que j'eus vu cette lettre, mademoiselle de Vandy me pria de ne la pas montrer à son frère, de peur qu'il ne se fâchât de ce qu'elle disoit contre elle, parce que c'est un homme assez emporté. Je lui dis qu'il falloit lui en parler; je lui montrai la lettre, qu'il trouva fort terrible, et il dit à sa sœur : « Vous n'en devez que rire (1), et vous estimer trop heureuse d'être traitée comme Mademoiselle ; voilà la première et la dernière fois de votre vie que vous irez de pair. » J'étois dans une colère terrible, et telle qu'il me fallut sortir de table d'un mal de cœur qui me prit. Madame de Frontenac, qui avoit par devers elle une copie de la lettre, rioit sous cape et étoit ravie de ce que j'étois fâchée.

J'écrivis à Beloy pour en faire des plaintes à Son Altesse royale, et j'écrivis à M. de Guise et le priai d'aller trouver la comtesse de Fiesque pour lui dire que, si je n'étois pas plus sage qu'elle, je lui ferois faire un affront; mais que la considération de son mari me faisoit lui pardonner pour cette fois; mais que si elle nommoit jamais mon nom, il n'y auroit point de quartier. Je ne me couchai qu'à deux heures après minuit, et après que je fus couchée, je me souvins que j'avois oublié à dire quelque chose à celui que j'envoyois à Paris. Je songeai : « Si je le fais venir, madame de Frontenac, qui est couchée dans ma ruelle, l'entendra. »

---

(1) Il y a dans le manuscrit : *Vous n'en devez que rire ;* on a mis dans les anciennes éditions : *Vous n'en devez pas rire.*

Je me levai; il faisoit un froid enragé; il n'y avoit plus de feu dans ma chambre. Je m'étonne que je ne m'enrhumai.

Un jour ou deux après, il arriva une grande affaire : le chevalier de Charny donna à souper dans sa chambre à M. de Vandy, aux chevaliers de Béthune et de Brigueil (1). Je pense que Frontenac, qui étoit arrivé ce jour-là, y étoit aussi, et Mondevergue, qui est au cardinal Mazarin, qui m'étoit venu voir en passant, et des gentilshommes à moi. C'étoit le jour de carême prenant. Après que j'eus soupé, je dis à madame de Thianges : « Allons les voir souper. » Comme j'entrai, ils se mirent à boire à ma santé et [à celle] de tous mes fidèles serviteurs; et qu'il falloit noyer les traîtres. Madame de Thianges dit au chevalier de Béthune : « Il faut boire du vin tout pur. » Il lui répondit : « Je ferai cet effort pour l'amour de Mademoiselle. » Car c'est un garçon fort sobre. Comme on lui en apporta, madame de Thianges prend son busc et lui casse le verre au nez; il eut tous les cheveux pleins de vin; ce qui le fâcha fort étant très-propre. Il pensa se fâcher; mais la civilité que l'on doit aux dames le retint; de crainte qu'elle ne continuât, je m'en allai.

Ils descendirent aussitôt à ma chambre. Comme je n'avois pas vu Mondevergue depuis la guerre, et que je le connoissois fort, je m'en allai me promener dans la galerie [avec lui], et je laissai tout le monde dans ma chambre. Madame de Thianges se mit à jouer à

(1) Le chevalier de Béthune est probablement Armand de Béthune, de la branche d'Orval. Il en sera souvent question dans la suite des *Mémoires de Mademoiselle*.

de petits jeux en causant. La conversation s'échauffa; ainsi ils se dirent quelque chose, le chevalier de Béthune et elle; et comme elle est prompte, sa colère la fit emporter et pleurer. Je fus tout étonnée qu'elle me vînt interrompre et me dire devant Mondevergue, tout éplorée, qu'elle me venoit demander justice de l'insolent procédé du chevalier de Béthune, et si je ne la lui faisois, il falloit que tous ses proches se coupassent la gorge avec lui. Je fus fort surprise; car c'est un garçon fort sage, et son défaut est d'être trop gracieux envers les dames. Je lui dis qu'elle s'allât reposer, qu'elle ne pleurât point ainsi, et que j'y donnerois ordre.

Au [même] moment on me vint dire que le chevalier de Brigueil avoit eu quelques paroles avec celui de Béthune sur ce qui se venoit de passer. Je les envoyai querir; je priai M. de Vandy de les raccommoder; ce qui fut promptement fait. J'envoyai à la chambre de madame de Thianges; elle étoit dans un déchaînement horrible contre le chevalier de Béthune. Toutes les allées et venues que ce désordre causa durèrent si tard, qu'en sortant de sa chambre, où je fus mener le chevalier de Béthune lui demander pardon, je fis dire la messe et je pris des cendres. Comme sa bonne humeur lui eut repris, elle nous dit qu'elle sacrifioit son ressentiment à Dieu, et que c'étoit ce qui l'obligeoit de pardonner. Elle nous dit des merveilles sur la dévotion; elle en eut un accès, cette année-là, à Noël, admirable; j'appelle ce bon mouvement ainsi, parce qu'il ne dura pas davantage.

Je priai Mondevergue, qui s'en alloit à Paris, de conter cette affaire à M. le comte de Béthune, parce que je savois qu'il en seroit en inquiétude, craignant

que son fils n'eût fait quelque chose de mal à propos; et comme M. et madame de Maure sont fort de ses amis, il auroit été fâché qu'il eût manqué envers une personne qui leur est si proche.

Je fus sept ou huit jours sans avoir réponse de M. de Guise; ce qui me donnoit beaucoup d'inquiétude, et pendant ce temps-là madame de Fiesque écrivit à madame de Frontenac, et lui manda que M. de Guise faisoit le malade, parce qu'il n'osoit l'aller voir, et comme madame de Frontenac étoit ravie de parler de madame de Fiesque, et qu'elle admiroit tout ce qu'elle faisoit et disoit, et par-dessus tout cela, étoit ravie de dire des choses qui me déplaisoient, elle faisoit part volontiers des nouvelles qui lui venoient. La comtesse de Fiesque écrivit à Segrais qu'elle avoit fait donner une charge de lieutenant de la vénerie de Son Altesse royale à Apremont pour le mettre à couvert de mes menaces, pour que je susse que j'aurois toujours les mains liées à l'égard d'elle ou des siens, par Son Altesse royale.

Enfin celui que j'avois envoyé à M. de Guise revint; il me fit de grandes excuses d'avoir différé à exécuter mes ordres; mais qu'il étoit malade (et sa maladie n'étoit point feinte : il avoit des clous); que, dès qu'il avoit été guéri, il avoit été chercher madame de Fiesque, qui s'étoit fait celer; qu'ayant retourné une seconde fois, elle avoit fait la même chose; mais qu'il n'avoit pas laissé de monter; qu'il l'avoit trouvée dans son lit, et lui avoit dit ce que je lui avois ordonné; qu'elle avoit répondu que son intention ne seroit ni n'avoit jamais été de me déplaire; qu'il faudroit être folle pour cela, et qu'elle lui juroit que de sa vie elle ne nommeroit mon nom, puisque je lui défendois; que,

si elle en usoit autrement, elle convenoit qu'elle mériteroit d'être châtiée; et ensuite M. de Guise me faisoit mille belles protestations, dont je fus contente.

Je disois à madame de Frontenac : « Vous êtes bien honteuse (1) de savoir que la comtesse de Fiesque reçoit le monde depuis le matin jusqu'au soir sans avoir d'égard à l'état de la fortune de son mari, et sans songer à ce qu'elle devroit faire, vous qui nous prôniez sans cesse sa retraite et la manière dont elle vivroit. » Elle répondit : « Les personnes aussi aimées qu'elle et aussi considérées ne sauroient se dispenser de voir leurs amis; » et elle étoit si sotte, qu'elle croyoit que l'on en louoit madame de Fiesque.

Aussitôt après le retour de Frontenac, on ne parla que de leur voyage à Paris. Comme je vis que c'étoit chose publique, je lui demandai quand elle partoit; elle me dit : « Lundi, » sans y ajouter : si je lui permettois. Il est bien vrai qu'un an devant, Frontenac, en parlant du procès qu'ils avoient avec leur belle-mère, me dit : « Votre Altesse royale permettra bien à ma femme, lorsqu'il sera près de juger, d'aller à Paris. » Je lui dis qu'oui; mais cela n'empêchoit pas qu'ils ne m'en dussent reparler. Le dimanche au soir, elle me demanda si je n'avois rien à lui commander; je la chargeai de me faire faire quelques jupes, et d'autres commissions de cette force. Elle me salua et nous n'en dîmes pas davantage.

---

(1) Les anciennes éditions portent : « *J'avois été bien honteuse*, etc. » Ce qui est en contradiction avec la suite de la phrase.

Pendant que son mari étoit à Saint-Fargeau, il tenoit table, et beaucoup de mes gens alloient dîner avec lui; car il affectoit d'avoir une cour, et il en usoit comme si on lui eût dû quelque chose. Toutes les conversations étoient toujours sur mes affaires avec Son Altesse royale, à louer sa conduite envers moi et blâmer la mienne; à dire du mal de Préfontaine, enfin à dire tout ce qu'il savoit qui me pouvoit déplaire, et à tâcher à révolter tous mes gens contre moi. Il trouvoit que je faisois la plus méchante chère du monde et disoit qu'il étoit honteux que je vécusse si mesquinement, parce que j'avois congédié le contrôleur qu'il m'avoit donné. Sa femme disoit : «On ne peut plus manger avec Mademoiselle; toute la viande que l'on lui sert sent le relant (1), et elle a de si mauvais officiers que l'on n'y peut pas vivre;» à cause que je ne mangeois pas de ragoûts. D'ordinaire les tables des personnes de ma qualité ne sont pas servies comme celles des bourgeois, et comme elle avoit le goût tel, tout ce qui ne l'étoit pas lui déplaisoit.

Frontenac louoit tout ce qui étoit à lui; il ne venoit point de souper ou de dîner, qu'il ne parlât de quelque ragoût ou de quelque confiture nouvelle que l'on lui [avoit] servie, référant cela à la bonté de ses officiers. Même la viande qu'il mangeoit, selon son dire, avoit un autre goût sur sa table que sur celle des autres. Pour sa vaisselle d'argent, elle étoit du bon ouvrier; ses habits d'inventions particulières qu'il avoit trouvées; dès qu'il lui en étoit venu quelques-uns, il

(1) Mauvais goût des viandes qui ont été longtemps enfermées dans un lieu humide.

les étaloit comme font les enfants. Un jour il m'en apporta voir deux ou trois, et, ne les pouvant tenir, il les mit sur ma toilette. C'étoit à Chambord. Son Altesse royale entra; je pense qu'il trouva cela assez plaisant d'y voir des chausses et des pourpoints. Préfontaine et moi nous en rîmes fort.

Tous ceux qui venoient à Saint-Fargeau, il les menoit voir son écurie, et pour bien faire sa cour, il falloit admirer des chevaux très-médiocres qu'il avoit; enfin il est comme cela sur toute chose. Il en fit une fort plaisante à Chambord, au même voyage auquel il mit ses habits sur ma toilette. Il y avoit un cabinet où on avoit mis un lit pour coucher la comtesse de Fiesque et sa femme; il fallut en faire tendre un dans ma chambre pour madame de Fiesque, parce qu'il voulut coucher avec sa femme. Rien n'étoit de si ridicule; car ce cabinet étoit tenant à ma chambre, et la porte qui étoit entre deux ne fermoit pas. Tout le monde trouva cela assez ridicule. Les matins, la comtesse de Fiesque s'y alloit habiller, et ils s'habilloient tous ensemble. A Blois, il fit pis; car il coucha avec sa femme, mademoiselle de Pienne étant dans la même chambre et deux de mes femmes; ce qui ne continua pas. On lui donna une chambre. Si un autre eût fait une telle sottise, Son Altesse royale auroit crié; mais Goulas et madame de Raré alloient au-devant et tournoient tout cela en plaisanterie.

M. de Vandy, en partant de Saint-Fargeau, s'en retourna à Troyes, où il commandoit les troupes qui étoient en quartier d'hiver dans la généralité (1). Il y

(1) Les généralités étaient des circonscriptions territoriales et

fut peu et s'en alla à Paris, où il se plaignit de la méchante plaisanterie qu'on avoit faite de sa sœur, entre autres d'un certain proverbe : « Nécessité n'a point de loi. » On sait bien que la plupart des filles de qualité qui ne sont pas héritières n'ont pas souvent beaucoup de bien, et il n'est point honteux d'en recevoir d'une personne de ma qualité. On lui dit que ce n'étoit pas la comtesse de Fiesque qui s'en étoit avisée, et que c'étoit un homme qui avoit trouvé ce bon mot. Aussitôt le voilà en quête, disant : « S'il est d'épée, je me battrai contre lui ; s'il n'en est pas, je lui donnerai sur les oreilles. » Quelqu'un dit que c'étoit l'abbé de Belesbat (1) qui avoit proposé ce proverbe à madame de Fiesque : voilà de Vandy en campagne. Madame de Choisy le sut, qui est sœur de cet abbé : elle est en inquiétude, envoie chercher le comte de Maure, lequel va voir le comte de Vandy avec le marquis d'Humières, qui y alla pour désavouer l'affaire de la part de l'abbé de Belesbat. Ainsi tout fut pacifié.

Madame de Frontenac, en arrivant à Paris, non pas contente de la mauvaise conduite qu'elle avoit eue envers moi, voulut l'empirer, si cela se pouvoit ; alla descendre chez la comtesse de Fiesque et y loger. Quelqu'un lui dit [que j'y trouverois à redire] ; elle répondit :

---

administratives, où était établi un bureau de finances ou chambre des trésoriers de France. Le nom de *généralité* venait de ce que les trésoriers de France portaient le nom de généraux des finances.

(1) Paul Hurault de L'Hôpital, frère de Jeanne-Olympe Hurault de L'Hôpital, femme de Jean de Choisy. Il est souvent question dans les Mémoires contemporains de cet abbé de Belesbat.

« Mademoiselle ne me l'a pas défendu. » Mais il y a des choses que l'on se défend de soi-même, quand on a le sens commun. Elle m'entendoit dire, depuis le matin jusqu'au soir, que la comtesse de Fiesque étoit la personne du monde que je haïssois et méprisois le plus ; que je ne la verrois jamais ; et, quand j'envoyois des valets de pied à Paris, je leur défendois d'aller chez elle ni de hanter pas un de ses gens. C'étoit assez lui apprendre sa leçon. Il y a des choses qui s'observent généralement et dont personne n'est exempt, et je lui faisois assez connoître par là mon intention pour qu'elle n'en doutât point.

Je pense que le vacarme que fit M. de Vandy ne leur plut pas, et comme elles étoient bien aises d'avoir toujours quelque chose de nouveau à mander à Blois, elles y écrivirent que M. de Vandy m'avoit offert d'enlever Goulas, et que madame de Frontenac l'avoit ouï ; ce qui étoit faux. Ce que Vandy me dit un jour à Saint-Fargeau, que je lui demandois qui étoit un gentilhomme qui étoit avec lui, qui avoit un collet de buffle et une mine brave, il me répondit : « C'est un capitaine de carabins (1) ; j'ai vingt officiers de cette taille, les plus braves gens du monde, que je vous offre ; ils feront passer mal le temps à qui il vous plaira. » Ce sont de ces offres qui se font sans que l'on prenne cela pour personne.

(1) Les carabins étaient des corps d'éclaireurs du temps de Henri IV. Louis XIII en forma des régiments. Les carabins avaient pour armes défensives et offensives une cuirasse, un casque appelé cabasse, des pistolets et une escopette. Ils furent supprimés sous Louis XIV, qui organisa les régiments des carabiniers, dont on a cherché, peut-être à tort, l'origine dans les carabins.

Ce bruit ne plut pas à Blois; car Goulas est fort aisé à alarmer. Lorsque Préfontaine s'en alla, Saint-Germain lui avoit écrit pour lui demander si je n'avois point besoin de son service. Ce sont encore de ces choses qui se disent. Je trouvai sa lettre toute fermée sur la table de Préfontaine, qui ne l'avoit pas ouverte; je la lus et lui dis : « Mandez à Saint-Germain de venir. » On le sut à Blois, et Goulas montra une lettre à Son Altesse royale par laquelle on lui donnoit avis que j'avois mandé Saint-Germain pour le poignarder. Ceux qui m'accuseront d'une telle violence me connoîtront bien mal. Je suis capable de menacer dans la colère, mais de ne rien exécuter dans le sang-froid, étant ennemie de toutes les méchantes actions. Je pense que cet avis pouvoit bien venir du même lieu.

Il se passa une assez plaisante action à Orléans, au voyage que Son Altesse royale y fit en 1655. Vilandry, dont je crois avoir parlé, fit courre le bruit que, comme j'étois fort mal satisfaite de lui, je voulois que d'Escars le fît appeler. On dit cette nouvelle à Son Altesse royale, et que pour l'éviter, il falloit qu'il lui demandât sa parole lorsqu'il s'en iroit à Paris. Saumery (1), qui est à Son Altesse royale, se mit à rire et dit à Monsieur : « Votre Altesse royale ne doit rien craindre : le comte d'Escars, n'ayant rien à démêler avec Vilandry, ne l'attaquera pas; si ce n'est [que] pour l'amour de Made-

(1) François Johanne de La Carre, seigneur de Saumery, premier gentilhomme de la chambre de Gaston d'Orléans, gouverneur de Chambord, et capitaine des chasses du comté de Blois. Voy. sur Saumery, Saint-Simon, (*Mémoires*, édit. Hachette, in-8, t. VII, p. 204 et suiv., et p. 448 et suiv.)

moiselle qu'il lui en veuille, il commencera par lui donner des coups de bâton, et ensuite se battra. » Toute la compagnie demeura surprise.

Madame de Frontenac me fit l'honneur de m'écrire pour me rendre compte des commissions que je lui avois données, et je lui répondis précisément sur cela, et quand mes lettres étoient plus longues, elles étoient pleines de picoteries et pour elle et pour la comtesse de Fiesque. Saumery, qui est ami particulier du comte de Béthune, lui écrivit que Madame lui avoit dit que, puisque je n'en usois pas autrement, elle étoit bien d'avis que Son Altesse royale en usât d'une autre manière qu'elle n'avoit fait jusqu'alors, et qu'après avoir tenté les voies de douceur et qu'elles n'avoient pas réussi, il en falloit prendre d'autres. Je mandai au comte de Béthune comme Son Altesse royale avoit refusé de voir Colombier, et tout le monde le trouva fort étrange à Paris; et sur ce que l'on le sut à Blois, Beloy écrivit cette lettre au comte de Béthune :

Lettre de M. de Beloy, capitaine des gardes de Son Altesse royale, à M. le comte de Béthune.

« De Blois, le 11 janvier 1647.

» Je me crois obligé de vous dire que Son Altesse royale m'envoya hier querir, et me commanda de vous mander qu'il avoit été fort surpris de ce qu'on lui avoit mandé que vous aviez été chez le roi et chez son Éminence publier qu'il n'avoit pas voulu voir M. de Colombier, ni recevoir la lettre de Mademoiselle, et que Son Altesse royale avoit beaucoup de dureté, Made-

moiselle se mettant à son devoir, de ne vouloir pas permettre à Mademoiselle de venir auprès de lui. Son Altesse royale ne demeure pas d'accord que Mademoiselle se soit mise à son devoir, puisqu'elle n'a rien exécuté de toutes les choses dont on étoit demeuré d'accord à Orléans, et de plus, qu'il a toujours dit qu'il ne la verroit point que toutes les affaires ne fussent terminées; ce qui n'étoit pas. Et de plus, Son Altesse royale dit que vous et M. le duc de Beaufort s'étant mêlés de leurs affaires, qu'elle pouvoit bien en employer l'un des deux pour ménager ce qu'elle avoit à désirer de lui; et très-assurément, si vous étiez venu ici, les choses se seroient passées d'une autre manière, et Monseigneur a cru que Mademoiselle devoit employer une personne d'un plus grand poids que M. de Colombier pour ce sujet. Ce n'est pas qu'il n'estime mon dit sieur de Colombier, qui est gentilhomme de condition; mais il a ses raisons; et M. de Mascarany dit à M. de Colombier que très-assurément, Monsieur, si vous fussiez venu, Son Altesse royale en auroit usé d'une autre manière; et il est vrai que Son Altesse royale le lui avoit dit. Je ne sais si on vous l'a mandé de Saint-Fargeau. Son Altesse royale m'a aussi commandé de vous mander qu'elle retire sa parole sur le sujet de MM. de Préfontaine et Nau, et qu'il ne pouvoit plus souffrir leur insolence; et véritablement il est plus emporté contre eux que jamais. Faites-moi l'honneur de me continuer vos bonnes grâces, et de croire que je serai toute ma vie avec respect, etc. »

Colombier m'avoit bien dit que Mascarany lui avoit demandé pourquoi je n'avois pas envoyé le comte de

Béthune; mais il me sembloit que cela n'étoit pas nécessaire; et que d'envoyer querir à chaque moment le comte de Béthune qui étoit à Paris ou à Selle, cela étoit assez embarrassant. Pour l'emportement où étoit Son Altesse royale, je ne le pouvois attribuer à autre chose qu'à quelque mauvais office que madame de Fiesque avoit rendu à Préfontaine et à Nau, ainsi qu'elle me l'avoit promis en partant. Il alla à leur faire envoyer des lettres de cachet pour faire aller Préfontaine à Pau (1) et Nau à Perpignan. Comme ils en furent avertis, ils s'absentèrent et ne reçurent pas ces ordres.

J'appris avec beaucoup de satisfaction que quantité de personnes leur avoient offert des retraites. Cela ne m'étonna pas pour Préfontaine; car, outre ma considération, il a quantité d'amis, et son frère en avoit beaucoup. Mais pour Nau, il connoissoit peu de monde; ainsi tout étoit pour moi. Le maréchal de Schulemberg, qui étoit pour lors Montdejeu (2), m'écrivit pour m'offrir de les recevoir à Arras (3), et que, quand on lui enverroit des ordres du roi, il les croiroit de Son Altesse royale, et qu'ils seroient là dans la dernière sûreté possible. Le comte de Grandpré m'écrivit aussi pour m'offrir Mouson. Enfin je connus en cette occasion que j'avois beaucoup d'amis, entre lesquels je me

---

(1) Pau est parfaitement écrit, et je ne sais pourquoi, dans les anciennes éditions, on a remplacé cette ville par Arras.

(2) Jean de Schulemberg ne fut nommé maréchal de France qu'en 1658, fit ses premières armes, en partie sous le maréchal de La Force, commanda en Berry et en Artois, et mourut en 1671.

(3) On voit par ce passage combien il était impossible que Préfontaine eût été exilé à Arras.

suis souvenue de ceux-là plutôt que des autres. J'étois assez d'avis que Préfontaine allât à Arras, y ayant son frère abbé de Saint-Éloi, qui est un bénéfice considérable.

Pour Nau, il étoit résolu à ne bouger de quelque cave ou de quelque grenier à Paris. Quelques personnes me proposèrent que Préfontaine allât voyager en Italie; je trouvai cela fort à propos. Je le lui fis dire; mais il craignit que, s'il sortoit une fois du royaume, il n'y rentra plus. J'en avois fort envie (1), parce que je croyois que cela faciliteroit son retour auprès de moi, et par la suite je me suis confirmée dans cette opinion. Car assurément cela auroit ôté l'occasion à ceux qui lui en vouloient de lui rendre de mauvais offices auprès de Monsieur, qui de lui-même n'avoit point d'aigreur contre lui; mais on ne peut éviter sa destinée.

Monsieur, contre l'avis de Goulas, obtint une requête civile, sur l'arrêt que j'avois obtenu le 26 août 1654; cela me parut être un moyen de voir finir mes malheurs. Mais j'étois aussi dans l'incertitude de l'événement qui pourroit les continuer. Car si Son Altesse royale eût été déboutée de sa requête, jamais je n'aurois pu faire exécuter mon arrêt, et jamais aussi il ne m'auroit vue, ne voulant pas convenir de ce qu'il désiroit de moi. D'un autre côté, j'avois à craindre que la grand'chambre, pour le favoriser, ne cassât mon arrêt, quoique rarement on enfreigne les arrêts; de sorte que toutes ces choses me donnoient de grandes inquiétudes.

J'envoyai un gentilhomme pour solliciter en grande

(1) Le sens est *j'avois fort envie de ce voyage.*

diligence, parce que l'on me mandoit que l'affaire seroit jugée dans quatre jours. J'eus fort la migraine lorsque je reçus les lettres qui me donnoient cet avis, et si je ne laissai pas d'écrire à trente-cinq juges des lettres assez longues; car il falloit leur représenter l'intérêt de Son Altesse royale et le mien. Je fus obligée d'en écrire encore à mes amis et à mes gens; bref, j'écrivis quarante et deux lettres avec une migraine épouvantable. J'écris ceci avec quelque complaisance pour moi-même, voulant que ceux qui liront les maux que l'on m'a faits et que j'ai soufferts en aient de la compassion. On me mandoit sans cesse de Paris que l'audience seroit au premier jour; mais il y avoit néanmoins des affaires publiques qui arrêtoient toutes choses.

Dans ce temps-là on parla plus que jamais du mariage de mademoiselle de Mancini avec le prince Eugène de Savoie (1). Il y avoit longtemps que madame de Carignan la demandoit avec beaucoup d'instance à M. le cardinal, sans qu'il voulût conclure; lors la recherche lui en fut permise, et on l'appela *le comte de Soissons*. La mort de madame de Mancini, sœur de M. le cardinal, arriva (2): ce qui retarda ce mariage; ensuite celle de madame de Mercœur, sœur de mademoiselle de Mancini (3). Cette mort effraya, car elle ne

(1) Eugène-Maurice de Savoie était second fils du prince Thomas de Savoie, dont il a été question dans le t. I des *Mémoires de Mademoiselle*.

(2) Cette sœur du cardinal Mazarin était morte le 9 décembre 1656.

(3) Laura Mancini, duchesse de Mercœur, mourut à vingt et un ans, le 8 février 1657.

fut que vingt-quatre heures malade. Elle étoit belle, jeune, et on disoit que son père, M. de Mancini, qui étoit grand astrologue, avoit prédit la mort de sa femme et de sa fille, et que M. le cardinal étoit menacé, dans la même année que cela arriveroit, de mort ou de disgrâce, et que c'étoit ce qui causoit l'extrême déplaisir qu'il témoignoit de la mort de ses deux parentes; car on fut longtemps sans le voir. Madame de Mancini dit à M. le cardinal en mourant, qu'elle le prioit de mettre sa fille, Marie (1), dans un couvent, et que son mari lui avoit souvent dit que cette créature causeroit de grands embarras. Pourtant M. le cardinal ne crut pas son conseil; car après que madame la comtesse de Soissons fut mariée (2), qui fut dix ou douze jours après toutes ces morts, il fit venir ses trois nièces (3) à la cour.

Pour moi, je m'informois peu de tout ce qui s'y passoit; je ne songeois qu'à mon affaire de Champigny, [qui] ne fut point jugée en carême, comme j'avois espéré. La maladie, et la mort ensuite de M. le premier président de Bellièvre (4) arrivèrent vers Pâques, et les fêtes suivirent; de sorte que mon affaire fut remise aux premières entrées. On conseilla à Son Altesse royale d'aller à Paris; et comme il n'y avoit point encore vu la cour,

---

(1) Marie Mancini épousa dans la suite Lorenzo Colonna, connétable du royaume de Naples.

(2) Olympe Mancini épousa le comte de Soissons le 21 février 1657.

(3) Les trois nièces de Mazarin, dont il est ici question, étaient: Marie, dont on vient de parler, Hortense, mariée dans la suite au duc de Mazarin, et enfin Marie-Anne, qui devint duchesse de Bouillon.

(4) Le premier président de Bellièvre mourut le 13 mars 1657.

il prit le temps que son affaire se devoit juger pour s'y rendre. Assurément sa présence y servit beaucoup; mais ma considération donna quelque poids à la chose; car voyant qu'il ne pouvoit y avoir d'accommodement à nos affaires tant que cela dureroit, parce que Son Altesse royale ne vouloit point porter la faute de ses gens, et qu'elle ne se soucioit point que je pâtisse de celle-là aussi bien que de beaucoup d'autres, moi, j'y étois engagée d'honneur par les sentiments de reconnoissance et d'obligation que j'ai à la mémoire de MM. de Montpensier, et un peu par les persécutions que l'on m'avoit faites pour ce sujet. Il me sembloit qu'en vengeant l'outrage fait aux mânes de mes pères, je repoussois en quelque façon celui que les gens de Son Altesse royale m'avoient fait.

Monsieur recommanda son affaire à tous ses juges qui le vinrent voir, avec beaucoup de chaleur. L'on fit un *factum* que l'on m'envoya à Saint-Fargeau, dont je fus fort contente. Car il défendoit très-bien les intérêts de Son Altesse royale, et en manière qu'il n'y avoit rien contre moi qui me pût déplaire. Il fallut lors avouer que Goulas avoit passé son pouvoir; ce qui me donnoit une grande satisfaction. Après avoir lu le *factum*, il me prit une inquiétude terrible, en me souvenant que dans la lettre que Goulas avoit écrite au nom de Son Altesse royale, il y avoit des choses toutes contraires au *factum;* pour m'en éclaircir mieux, je la relus et trouvai ce dont je m'étois souvenue. Comme cette lettre avoit été publique, je ne doutois point que madame d'Aiguillon ou le duc de Richelieu ne la pussent avoir; l'ayant, qu'ils s'en servissent en la faisant imprimer pour opposer au *factum* et montrer que, par une lettre signée de Son

Altesse royale, elle ne parloit point de la force avec laquelle on lui avoit fait faire l'échange, et qu'étant écrite devant le *factum* elle le détruisoit. Comme il y avoit beaucoup d'apparence à cela, et que les gens accoutumés au malheur comme j'étois, voient toujours de la certitude dans leur crainte, et qu'elle fait plus d'impression dans leurs esprits que l'espérance, j'étois au désespoir; je pensois: « Voilà un trait de Goulas, qui, voyant que Monsieur se peut faire relever de la faute qu'il a faite par la violence du feu cardinal, a trouvé moyen de lui faire signer cette lettre pour me nuire. » J'écrivis à Paris tout ce que j'avois dans la tête à un de mes avocats, pour qu'il le communiquât à celui de Son Altesse royale qui devoit plaider sa cause, nommé Petit-Pied, qui étoit fort honnête homme. [Il] trouva que ma crainte étoit bien fondée, et il n'en eut pas moins que moi jusqu'au jugement de l'affaire; car on ne pouvoit pas savoir si M. de Richelieu gardoit cela pour la fin.

Son Altesse royale alla voir madame d'Aiguillon, comme il fit beaucoup d'autres. Le lendemain, ses gens d'affaires dirent que Son Altesse royale avoit été l'assurer du déplaisir qu'il avoit d'avoir affaire à elle, et qu'il n'avoit entrepris cette affaire que pour m'obliger à lui céder ce qu'il désiroit; et qu'à son égard il la serviroit en tout ce qu'il pourroit à mon préjudice. On vint rapporter ce discours à Son Altesse royale, qui en fut dans une horrible colère; il vouloit aller au Palais pour dire que cela n'étoit point; on lui dit que c'étoit assez d'y envoyer M. de Choisy, son chancelier, et de lui donner un billet pour désavouer toutes ces impostures. J'étois cependant dans des inquiétudes non pa-

reilles; j'écrivois sans cesse au président de Nesmond et à l'avocat général Talon; car j'avois écrit deux fois à tous mes juges, et je ne crois pas qu'il y ait de propositions que je ne leur aie faites, pour nous donner satisfaction à Monsieur et à moi. Quand on n'a qu'une affaire, cela ouvre l'esprit et fait voir des choses que les autres ne voient pas : M. de Nesmond trouvoit que j'entendois bien mon affaire et que je donnois de bons expédients. Enfin on me manda le jour que l'on devoit plaider; je fus fort en impatience, et le jour que je devois recevoir la nouvelle, de même. On me vint éveiller à quatre heures du matin, et on me dit que mon affaire étoit gagnée.

L'avocat général Talon (1) fit des merveilles, et tout d'une voix on alla aux conclusions, qui furent : que l'arrêt (2) contre Son Altesse royale seroit cassé, et qu'il subsisteroit à mon égard. Son plaidoyer fut admirable; j'espère que quelque jour on le verra. Il éleva fort la maison royale et blâma l'audace des favoris; n'oublia pas d'exagérer l'ingratitude du cardinal de Richelieu envers la reine, ma grand'mère, sa tyrannie envers Monsieur et envers la compagnie, leur disant qu'il n'y en avoit pas un qui n'eût été exilé, ou leurs proches. Comme c'étoit une chose extraordinaire que ce qui se faisoit, il établit les raisons pour lesquelles on le devoit faire, et ensuite cita deux exemples,

(1) Denis Talon, fils d'Omer Talon, avait remplacé son père comme avocat général au parlement de Paris, en 1652; il devint plus tard président à mortier, et mourut en 1698.

(2) L'arrêt qui rendait le duc d'Orléans garant de la vente de Champigny au duc de Richelieu.

quoique la chose n'en demandât point, cette affaire étant inouïe. Il donna sur les doigts aux gens de mon père, et dit qu'il étoit bien honteux à ceux qui avoient traité pour lui d'avoir craint les menaces, et encore plus s'ils avoient été gagnés, ne pouvant être qu'une de ces deux raisons qui le leur eût pu faire faire.

Cette nouvelle me donna une grande joie; je me levai et j'allai éveiller madame de Courtenai, qui étoit à Saint-Fargeau, et mademoiselle de Vandy ensuite. Nous allâmes à l'église remercier Dieu. J'appris que, lorsque l'on vint dire cette nouvelle à Son Altesse royale, elle alloit et venoit de chambre en chambre comme elle a accoutumé, et attendoit avec impatience et inquiétude, le jugement de cette affaire, parce qu'elle n'attendoit que cela pour partir. Elle eut beaucoup de joie que les choses eussent réussi à son contentement. Son Altesse royale entra dans son cabinet, où étoit le cardinal Mazarin, qui étoit venu prendre congé d'elle, et lui dit : « Monsieur le cardinal, j'ai gagné mon procès. » Il lui répondit : « Mes neveux n'auront jamais de pareilles affaires avec les enfants de Monsieur; je sais le respect que nous devons à nos maîtres. » Le roi ne fut point voir Son Altesse royale ; ce qui fut remarqué, et on s'en étonna, et Son Altesse royale en fut fâchée.

Le gain de ce procès fit fort parler le monde : les uns en étoient bien aises; les amis du feu cardinal de Richelieu en étoient fâchés; personne ne trouvoit que l'on eût trop fait à mon égard. Mais on trouvoit l'arrêt injuste à l'égard de Son Altesse royale. Pour moi, qui avois mon compte, il m'importoit peu des discours que l'on faisoit là-dessus. Son Altesse royale envoya

querir l'avocat général Talon, et le remercia fort; car assurément c'étoit lui qui avoit fait gagner l'affaire. Son Altesse royale lui en témoigna aussi une extrême reconnoissance. Il y eut des gens dans le monde qui le blâmèrent et qui trouvèrent que sa modestie le devoit obliger à s'excuser de rendre ses devoirs à Monsieur, pour éviter toutes les louanges et les remercîments qu'il se devoit attendre de recevoir.

Pour moi, je lui écrivis dans des sentiments fort reconnoissants, et je ne pus m'empêcher à lui marquer dans ma lettre comme, parmi tant d'essentielles obligations que je lui avois en cette rencontre, je n'avois pas laissé de ressentir encore le coup de patte qu'il avoit donné dans son plaidoyer aux gens de Son Altesse royale, et qu'il me paroissoit qu'il l'avoit fait exprès pour justifier ma conduite, que l'on avoit tant blâmée, voulant faire passer l'affaire de Champigny pour une chicane.

L'avocat de M. de Richelieu dit contre moi la chose du monde la plus sotte : « Si Mademoiselle aime tant les corps de ses pères, et qu'elle soit d'un si bon naturel qu'elle veut que l'on la croie, que ne va-t-elle à Saint-Denis, où sont enterrés tous les rois ses prédécesseurs? Cela lui seroit bien plus commode que Champigny : il n'y a que deux lieues de Paris, et à l'autre, il y en a quatre-vingts. » C'est foiblement soutenir une cause, quand elle ne l'est que par des railleries aussi foibles que celle-là, dont la dignité des sujets rend la chose plus basse, quand elle n'est pas traitée avec tout l'éclat et le respect qui lui est dû.

CHAPITRE XXVI.

(1657.)

Querelle entre le comte de Montrevel et le duc d'Épernon. — Meurtre du chevalier de Montrevel. — Édits contre les duels. — Exil du comte d'Aubijoux. — Mort de madame de Montbazon. — Mademoiselle se rend à Fontainebleau. — Elle y trouve le comte de Béthune. — Mademoiselle signe une transaction qui termine ses discussions avec son père. — Elle va à Juvisy. — Madame de Frontenac vient la rejoindre. — Le duc de Beaufort et le comte de Béthune préparent la réconciliation de Mademoiselle avec le duc d'Orléans. — Elle se rend à Fontainebleau. — Son entretien avec MM. de Beaufort et de Béthune. — Elle insiste pour le rétablissement de ses gens. — Lettre supposée par Goulas afin d'entrer en relations avec Mademoiselle. — Son imposture est démasquée. — Visites que reçoit Mademoiselle à Fontainebleau. — Querelle de MM. de Vendôme et d'Épernon. — Mademoiselle s'en retourne à Saint-Fargeau. — Sentiments qu'elle y éprouve. — Amour du chevalier de Béthune pour mademoiselle des Marais. — M. de Candale vient à Saint-Fargeau; Mademoiselle tente vainement de le réconcilier avec les ducs de Beaufort et de Guise. — Le chevalier de Charny part pour l'armée. — Mademoiselle se rend à Blois. — Conduite du duc et de la duchesse d'Orléans avec elle. — Gaston d'Orléans écrit à Mazarin pour préparer la réconciliation de Mademoiselle avec la cour. — Mademoiselle va attendre la réponse à Limours. — Madame de Frontenac vient l'y rejoindre. — Conduite de Frontenac et de sa femme. — Cabale des *endormis* dissipée par Mazarin. — Mademoiselle refuse de s'engager à mener madame de Frontenac à la cour. — Elle va visiter Port-Royal-des-Champs. — Digression sur cette abbaye et sur les jansénistes. — Mademoiselle trouve à Port-Royal-des-Champs Arnauld d'Andilly. — Elle est étonnée de voir dans cette abbaye des images de saints et de saintes. — Mademoiselle reçoit à Port-Royal des lettres du comte de Béthune et

apprend de nouvelles intrigues de la comtesse de Fiesque. — Elle refuse d'emmener avec elle madame de Frontenac. — Départ de Mademoiselle pour Saint-Cloud.

Il se passa une grande affaire pendant que Son Altesse royale étoit à Paris (1). Le comte de Montrevel (2), qui est lieutenant de roi en Bresse, eut quelque démêlé avec M. d'Épernon, qui est gouverneur de Bresse et Bourgogne. Ce comte en avoit toujours usé, du temps que M. le Prince étoit gouverneur de la province, comme il faisoit alors. M. d'Épernon voulut en user autrement; de sorte qu'ils en vinrent quasi aux mains. Le comte de Montrevel fit une assemblée de ses amis; M. d'Epernon y envoya ses gardes et même y fit marcher du canon. On leur envoya ordre de la cour de s'y rendre pour accorder leurs différends. Comme ils y furent, au lieu de les terminer on n'y songea plus; l'affaire demeura là et tira en longueur. Comme M. de Montrevel se sentit outragé, son fils le chevalier (3) envoya le marquis du Garo parler à M. de Candale : il y fut le matin, et monta dans son carrosse avec lui, lui disant qu'il lui vouloit parler. Comme ils furent tous deux seuls, du Garo lui dit qu'il étoit bien fâché d'avoir été obligé de se charger de cette commission; mais qu'il n'avoit pu refuser son ami; que le chevalier de Montrevel désiroit qu'il lui donnât satisfaction des mauvais traitements que son père avoit re-

(1) Gaston d'Orléans arriva à Paris le 12 avril 1657 et en repartit le 24 du même mois.

(2) Ferdinand de La Baume, comte de Montrevel, mort le 20 novembre 1678, à l'âge de soixante-quinze ans.

(3) François de La Baume, chevalier de Malte.

çus de M. d'Épernon. M. de Candale lui répondit qu'il étoit très-fâché de ce qui s'étoit passé entre leurs pères; qu'il avoit beaucoup d'estime pour lui; qu'il ne donnoit point de rendez-vous, mais qu'il alloit tous les jours dans les rues. Comme du Garo n'étoit pas ami particulier de M. de Candale, on s'étonna de le voir avec lui; on en eut quelque soupçon. Tout le monde en parla, et on n'y donna point ordre, non plus qu'à l'affaire qui causoit tout le mal.

Un jour que M. de Candale passoit derrière l'hôtel de Guise (1), à une fontaine qui est vis-à-vis l'hôtel de Saint-Denis, le chevalier de Montrevel, accompagné seulement du chevalier de La Palisse, fit arrêter son carrosse et lui dit qu'il le vouloit voir l'épée à la main. M. de Candale n'avoit avec lui que Rambouillet, qui n'est point d'épée. Il se jeta à bas de son carrosse, sauta à son épée qu'un page tenoit. Pendant tout cela, de petits pages et laquais de M. Candale coururent à son logis, qui étoit devant les petits capucins du Marais (2), qui est tout proche du lieu où le chevalier de Montrevel l'attaqua, et crièrent : « On assassine monsieur. » Il sortit des valets de toutes façons et un gentilhomme, nommé La Berte, qui donna un coup d'épée par derrière au chevalier de Montrevel. Les gens de

(1) Voy. sur l'hôtel de Guise, t. I des *Mémoires de Mademoiselle*, p. 65, note 2.

(2) Le couvent des capucins du Marais était dans la rue d'Orléans, qui donne dans la rue des Quatre-Fils, où se trouvaient l'hôtel Saint-Denis et la fontaine dont parle Mademoiselle. Les anciennes éditions ont omis cette partie de la phrase depuis *devant les petits capucins* jusqu'à *l'attaqua*.

l'hôtel de Guise sortirent; de sorte que M. de Candale remonta dans son carrosse, et on porta le chevalier à l'hôtel de Guise. Son Altesse royale alla voir M. de Candale; Monsieur y voulut aller aussi; mais le roi le lui défendit.

Tous les parents du chevalier de Montrevel furent au désespoir de l'état où il étoit. Son mal ne dura pas longtemps sans qu'il mourût. Ils publioient partout que c'étoit un assassinat, firent décréter contre La Berte, que M. de Candale chassa, et fut au désespoir de cet accident. Ses ennemis ont dit qu'il devoit empêcher que l'on ne le tuât, mais ceux qui l'auront connu ne croiront pas [qu'il ait eu aucune part en cette action]; car c'étoit un garçon plein d'honneur et de douceur, et incapable d'une mauvaise action. M. de Guise, qui est ami intime du comte de Montrevel, se déchaîna au dernier point contre M. d'Épernon et contre M. de Candale, et en dit des choses fort fâcheuses; ce qui obligea le roi de mettre un de ses gentilshommes ordinaires auprès de M. de Candale, afin d'empêcher que personne lui portât aucune parole.

Ce chapitre de duels me fait souvenir que l'on renouvela les édits des duels au retour du roi, en 1652, avec une rigueur la plus grande du monde. Et assurément c'étoit fort bien fait, et les lois divines nous le prescrivent aussi bien que celles de nos rois, et ceux qui les font observer exactement attirent sur eux la bénédiction de Dieu. Pour pouvoir les maintenir et qu'ils fussent de plus de durée qu'ils n'avoient été par le passé, on dressa des projets de peines imposées sur tous les sujets de plaintes que les gentilshommes pouvoient avoir les uns contre les autres, et pour leur

donner satisfaction; et même on proposa de faire signer que l'on ne se battroit plus. D'abord cette proposition fut tournée en ridicule, parce qu'elle avoit été faite par de certains dévots qui l'étoient assez, et qu'il n'y avoit eu que des estropiés qui avoient signé. On disoit : « C'est parce qu'ils ne sont pas en état d'empêcher qu'on ne leur donne sur les oreilles (1); c'est pourquoi ils ont trouvé cet expédient. » Pourtant comme l'action étoit bonne de soi, elle trouva des partisans; elle fut autorisée et elle a très-bien réussi; car on se bat fort peu.

Le pauvre comte d'Aubijoux (2), le seul qui restoit de cette maison d'Amboise qui a eu tant d'éclat, avoit quelque démêlé contre un gentilhomme de son pays, qui, le rencontrant dans la rue, lui fit mettre l'épée à la main. Aubijoux avoit avec lui Trébon, lieutenant de roi de Montpellier, qui fut tué. On informa; il [Aubijoux] fut condamné et obligé à fuir. MM. de Fénelon et d'Albon (3) allèrent solliciter ses juges contre lui, de porte en porte, disant : « Nous sollicitons un exemple pour la gloire de Dieu. » Ils en furent extrêmement blâmés, et on s'étonna que des gentilshommes

(1) Cette phrase a été altérée dans les anciennes éditions. On y lit : « C'est parce qu'ils ne sont pas en état de marcher, qu'on leur a donné sur les oreilles. »

(2) François-Jacques d'Amboise, comte d'Aubijoux, chambellan de Gaston d'Orléans, lieutenant général de Languedoc, et gouverneur de la ville et citadelle de Montpellier. Les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle* ont changé son nom en celui d'*Aubigeon*. Mademoiselle, dont l'orthographe, comme on l'a déjà remarqué, est très-irrégulière, écrit *Obigou*.

(3) Gilbert-Antoine d'Albon, mort en 1680.

de qualité insultassent ainsi un malheureux, et personne ne trouvoit qu'il y eût de la charité à en user comme ils faisoient. Le comte d'Aubijoux avoit été toute sa vie à Son Altesse royale, qui lui avoit fait donner la lieutenance de Languedoc, et lui avoit donné sous elle le gouvernement de Montpellier; et tout ce qu'elle put faire pour lui fut de le retirer à Blois. Encore, quand la cour lui eut fait savoir qu'elle ne l'avoit pas agréable, elle lui dit de chercher sûreté ailleurs. J'avoue que je voyois avec regret le misérable état où Son Altesse royale s'étoit mise de ne pouvoir protéger ses serviteurs. Il (1) me vint voir un soir à Orléans; je pleurai quasi de la honte qu'il me sembloit que ce nous étoit de ne le pouvoir protéger.

Le roi donna la charge de lieutenant de roi à Montpellier à un gentilhomme, domestique de M. de Candale, qui vint à Orléans, comme j'y étois, prendre l'attache de Son Altesse royale comme gouverneur du Languedoc. Ce ne fut pas sans mortification qu'elle la lui donna; mais elle ne devoit plus être sensible à de telles choses; car on lui en faisoit tous les jours, et la manière dont elle étoit résolue de vivre lui devoit aussi avoir fait prendre résolution d'avoir bien des mortifications. Son Altesse royale eut encore celle que M. le prince de Conti parla de l'affaire du comte d'Aubijoux, et qu'il le tira hors de la persécution des dévots, ou du moins de gens qui font semblant de l'être; car les véritables ont un peu plus de charité.

(1) Le comte d'Aubijoux.

Aussitôt que je sus l'affaire de M. de Candale, je lui écrivis; je plaignis beaucoup aussi le comte de Montrevel d'avoir perdu son fils; mais en pareille occasion, on ne peut pas le témoigner. Le comte de Béthune m'écrivit pour se réjouir du gain de mon procès, et me mandoit qu'il voyoit de grands acheminements à un raccommodement avec Son Altesse royale. On me manda de Paris que le cardinal Mazarin avoit écrit un billet à madame d'Aiguillon pour lui dire qu'elle ne se mît point en peine de chercher de l'argent pour me payer, et que les obligations qu'il avoit au feu cardinal de Richelieu l'obligeoient en cette rencontre à lui offrir tout ce qui dépendoit de lui, et qu'il se chargeoit de payer cette somme. Cela ne m'épouvanta pas; je trouvai la finesse de madame d'Aiguillon la plus mauvaise du monde. Elle croyoit par là me faire faire quelque avance pour m'accommoder, et lui relâcher beaucoup pour avoir peu, dans la crainte de n'avoir rien du tout; mais cela ne me fit point détourner de mon chemin.

Huit ou dix jours après le gain de ce considérable procès, et dont j'espérois toutes sortes de bonheur dans la suite, le comte de Béthune m'écrivit et me manda qu'il me supplioit d'aller à Fontainebleau, où il me viendroit trouver pour affaires qui m'importoient, sans s'expliquer davantage. Il m'écrivit dans la même lettre la mort de madame la duchesse de Montbazon (1), qui n'avoit eu que six heures à donner ordre à ses affaires

(1) La duchesse de Montbazon mourut le 28 avril 1657, à l'âge de quarante-cinq ans.

et à sa conscience, la rougeole qu'elle avoit lui étant rentrée. J'eus pitié d'elle et j'en fus fâchée; car elle avoit toujours fort bien vécu avec moi et je la trouvois bonne femme à mon égard. Rien n'est si pitoyable qu'une telle mort : une personne attachée au monde et à ses pompes comme étoit celle-là, aimant sa beauté et faisant son idole de soi-même, c'est bien peu de temps que six heures pour songer à soi et pour en faire pénitence! Pour moi, je crains la mort plus que toutes les personnes du monde, et je n'entends jamais parler de celle de quelqu'un que je ne tremble et avec raison, sentant que je ne suis point encore en état de la regarder sans beaucoup de frayeur; mais pour m'y apprivoiser et m'accoutumer à une chose si certaine, je demande tous les jours à Dieu de me donner les sentiments qu'il faut avoir à ce dernier moment, et de me donner aussi autant d'attachement à le servir que j'en ai peu maintenant.

Je partis un jour après avoir reçu la lettre du comte de Béthune; je ne le trouvai point à Fontainebleau; ce qui me surprit. J'y vis mademoiselle de Vertus, lorsque je passai à Montargis; elle étoit fort affligée de la mort de sa sœur, madame de Montbazon. Le comte de Béthune arriva le lendemain; sa femme étoit fort affligée de ce que son carrosse avoit passé par-dessus le corps d'un de ses chiens; car elle les aime beaucoup, et ses lamentations durèrent si longtemps que je ne pus d'abord parler à son mari. Lorsque je le pus, il me dit que son retardement avoit été parce que la cour n'étoit pas partie le jour qu'on l'avoit dit, et qu'il avoit voulu voir partir le cardinal Mazarin, auquel il avoit beaucoup d'obligation, lui ayant donné depuis peu une abbaye

de trente mille livres de rente pour un de ses enfants.

Je ne crois pas que, de s'être mêlé de mes affaires, cela lui ait nui; du moins il en avoit vu le cardinal Mazarin plus souvent; ce qui n'est pas une chose aisée. Il me conta mille nouvelles du monde; qu'il avoit rencontré la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac dans la rue, qui lui avoient dit : « Eh bien, monsieur le comte, l'affaire de Champigny est jugée, et si (cependant) Monsieur et Mademoiselle ne sont pas raccommodés; et selon que Monsieur nous en a parlé, la chose n'est pas prête. » Le comte leur répondit qu'il n'avoit rien à dire là-dessus, et qu'elles étoient bien mieux informées que lui. Pendant le séjour de Son Altesse royale à Paris, elles allèrent deux ou trois fois à Luxembourg, et elles le firent prier de les aller voir; ce que Son Altesse royale fit, et elles le firent mettre dans la Gazette pour me faire dépit, et j'avoue que je fus assez sotte pour ne pas tromper en cela leur espérance.

Son Altesse royale fit un tour à Goulas qui me plut bien; il avoit fait faire une fontaine dans un petit jardin, devant les fenêtres de sa chambre, et une porte pour rentrer. Son Altesse royale le trouva mauvais, et fit boucher la porte et combler la fontaine; ce fut le premier voyage qu'il fit à Paris. Je m'en souviens, parce que j'eus le plaisir de le conter à ces femmes qui étoient encore avec moi, qui en furent fort fâchées. Je la suis bien de mettre quelquefois des digressions qui m'éloignent de mon sujet; mais comme elles y viennent, je ne m'en puis empêcher. Le comte de Béthune me dit que Monsieur avoit plus d'impatience de se raccommoder avec moi que je n'en avois; que le jour que l'af-

faire [de Champigny] fut jugée, il l'entretint dans la galerie de Luxembourg, et qu'il lui disoit : « Si je perds, nous ne nous racommoderons jamais, ma fille et moi; et ceux qui en seront cause en devroient avoir bien du déplaisir; » et le comte me disoit qu'il avoit fait connoître que c'étoit Goulas, et que Son Altesse royale en étoit quasi tombée d'accord, et qu'il n'avoit rien omis pour me rendre de bons offices, et à ma mode; qu'il croyoit avoir dit beaucoup de choses qui ne nuiroient pas à mes gens, et qu'il lui étoit venu dans l'esprit de laisser croire à Son Altesse royale, voyant le vent du bureau bon pour nous, qu'il avoit des choses entre les mains, considérables.

Lorsque l'affaire fut jugée, il dit à Son Altesse royale : « J'ai en mes mains l'indemnité que vous désirez; » dont Monsieur fut fort aise; « mais je n'en ai pas voulu parler, de crainte que, si vos gens le savoient, ils ne sollicitassent avec moins d'ardeur cette affaire. » Son Altesse royale lui demanda à la voir; il lui dit que cela étoit serré dans une cassette, et qu'il lui porteroit à Blois. Son Altesse royale fit venir Petit-Pied, et lui dit : « Dressez-moi présentement une procuration telle qu'il faut pour trouver mes sûretés avec ma fille. » Ce qu'il fit et la mit entre les mains du comte de Béthune, et lui dit : « Attendez encore quelques jours à en écrire à ma fille. »

Le lendemain matin, je me levai de bonne heure et je m'en allai dans la chambre du comte de Béthune, qui me dit qu'il avoit dressé un projet de lettre, qu'il falloit que je copiasse, et que Son Altesse royale m'en sauroit bon gré. Je le fis, parce qu'il me dit que cela étoit nécessaire parce qu'il s'y étoit engagé. Car, pour

moi, qui n'aime point les méchantes finesses, en mille ans je ne m'en serois pas avisée ; et il me sembloit que j'avois tant dit et si hautement que je ne donnerois jamais d'indemnité à Son Altesse royale, que personne ne le croiroit, s'en vantant après qu'elle n'étoit bonne à rien. Je ne mettrai point ici cette lettre ; car elle est du comte de Béthune et point de moi. Ensuite il me montra la procuration, laquelle non-seulement confirmoit la transaction, mais parloit d'erreur de calcul (ce qui montroit que ce n'étoit pas une chimère, comme on me l'avoit voulu faire passer à Orléans) ; disoit que c'étoit de ma pure et libre volonté, sans que j'en eusse été pressée ni requise, et [que], pour la rendre plus authentique, la transaction seroit homologuée au parlement.

Comme tout ce qui étoit dans la procuration me faisoit souvenir de tous mes maux et des persécutions inouïes que j'avois souffertes pour tout ce que je viens de dire, je me mis à pleurer, mais amèrement, et cela dura assez longtemps. Le comte de Béthune envoya querir un notaire ; comme il fut arrivé, il le fit attendre que mes larmes fussent séchées. Je lui dis après avoir signé : « Monsieur me fait acheter son amitié bien cher, et si elle ne m'est pas trop assurée. » Le comte me répondit : « Quoi ! avez-vous regret à ce que vous venez de faire ? » Je lui répondis : « On y a porté tant d'agréments, et cela a été prévenu de tant de bons traitements et de circonstances si obligeantes, que l'on ne peut pas donner son bien que de bonne volonté. On a oublié de mettre dans la procuration que j'ai contraint mon père à accepter mon bien ; que la violence est de mon côté. » Je pleurai furieusement, lui disant : « Si

après on ne me rend point mes gens, il n'y a plus d'espérance ; car on n'aura plus affaire de moi. » Le comte me disoit : « Il faut tout espérer de Son Altesse royale ; pour moi, je ne désespère de rien ; » Mais d'un ton gaillard, par lequel il me vouloit donner toute sorte d'espérance.

Madame de Béthune me dit que madame de Frontenac l'avoit priée de lui mander si j'avois agréable qu'elle me vînt trouver. Je lui dis qu'ayant des affaires à Paris, elle feroit bien d'y demeurer. Le comte de Béthune me dit qu'il falloit qu'il allât à Blois, et que pendant ce temps je pouvois m'approcher de Paris; que la cour ni Son Altesse royale ne le trouveroient mauvais. Je lui donnai un de mes carrosses pour aller à Blois. En partant, je lui dis : « Je fais une remise si considérable à Monsieur qu'il pourroit bien achever de payer les dettes à quoi il est obligé, et dont madame de Guise l'a déchargé fort injustement. » Il me dit : « A moi, me dire cela, qui suis un homme sans intérêt ! Pourrois-je croire qu'une grande princesse en eût? » Je lui répondis : « Je ne crois pas que Son Altesse royale le trouvât mauvais; vous faites une affaire toute pour lui ; l'avantage est de son côté, et moi je n'y en ai nul. » A quoi il repartit : « Il ne sera pas dit qu'une affaire dont je me serai mêlé, on y regarde à l'intérêt. »

Je vis à Fontainebleau M. le comte de Rochefort (1),

(1) François de Rohan ; il fut le seul fils d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et de Marie de Bretagne. Il mourut, en 1712, à l'âge de quatre-vingt-un an. Il est plus connu sous le nom de prince de Soubise. Voy. le portrait peu flatté qu'en a tracé Saint-Simon (*Mémoires*, édit. Hachette, in-8, t. X, p. 219 et suiv.).

fils de feu madame de Montbazon, qui venoit de conduire son corps à Montargis.

Le jour que le comte de Béthune partit pour Blois, je m'en allai à Juvisy dans la maison de M. des Roches; je mandai à Paris à madame des Marais de me venir voir. La plus grande hâte que j'eus, dès que je fus arrivée, fut de loger toutes ces dames dans les chambres, afin qu'il n'en demeurât point pour madame de Frontenac, si elle y venoit. Je trouvai aussi à Juvisy des avocats, que j'avois mandés pour me rendre compte du détail de mon affaire de Champigny et pour donner mes ordres à travailler à l'exécution de l'arrêt.

Madame de Frontenac vint le matin; elle se coiffa dans son carrosse; je la regardois par la fenêtre, et je disois à ceux qui étoient près de moi : « Elle s'étrange déjà de la maison, n'osant s'y coiffer. » Elle entra dans ma chambre comme une créature qui sentoit bien que sa mauvaise conduite la rendoit indigne de me voir. Elle étoit beaucoup plus décontenancée qu'à son ordinaire; elle me salua ; je ne lui dis mot. Elle demanda à la comtesse de Béthune : « Dois-je demeurer ici sans que Mademoiselle me le dise? » La comtesse de Béthune lui répondit qu'elle n'en savoit rien. Madame de Frontenac commanda à mon tapissier de tendre son lit, que l'on avoit toujours accoutumé de porter avec le mien. Il lui dit qu'il ne l'avoit pas apporté, et que je l'avois défendu. Elle demanda au maréchal-des-logis où étoit sa chambre, qui lui dit : « Mademoiselle a voulu elle-même loger toutes ses dames; [les chambres] sont toutes remplies, et il n'y en a point pour vous. » Elle ne laissa pas de demeurer et coucha dans ma chambre, comme elle avoit accoutumé. Je ne lui en dis rien; car

jusqu'à ce que je la chassasse (1), je ne l'en pouvois pas empêcher.

Il vint beaucoup de monde me voir. M. le duc François de Lorraine et ses enfants vinrent, que je n'avois point encore vus depuis qu'ils étoient en France. Je vis aussi madame de Roquelaure, dont la beauté faisoit grand bruit : assurément c'étoit une belle créature. Frontenac disoit à mes gens : «Vous voici bien près de Paris ; mais je ne crois pas que vous y entriez sitôt; car quoiqu'on die, on n'est pas près à Blois de s'accommoder avec Mademoiselle.» L'occasion se présenta cent fois de parler de madame de Fiesque devant Frontenac et sa femme, et j'en parlai d'une manière à lui faire connoître que je n'approuvois pas leur conduite, sans toutefois leur en dire un mot; ce qui est bien plus offensant que lorsque l'on reprend les gens en bonne amitié. Mais c'étoient des personnes que je ne voulois pas ménager, et que j'étois bien aise qui le connussent.

M. de Beaufort et le comte de Béthune me dépêchèrent de Blois, pour me dire que Son Altesse royale les avoit reçus le plus agréablement du monde (le comte de Béthune avoit passé à Vendôme pour mener M. de Beaufort à Blois); qu'il témoignoit autant d'impatience de me voir que j'en pouvois avoir de la même chose; et qu'ils seroient dans deux jours à Fontainebleau, et qu'ils m'en diroient davantage. Je fus bien aise de voir mon accommodement assuré, quoique je n'en dusse pas douter après ce que j'avois fait. Mais cette joie ne m'é-

(1) Les anciennes éditions ont omis ce membre de phrase, depuis *Je ne lui en dis rien* jusqu'à *chassasse*.

toit point si sensible que m'avoit été la douleur de tous les maux que l'on m'avoit faits; et tous les pas que je faisois et qui avançoient mes affaires m'en faisoient souvenir, et le temps ne diminuoit point le ressentiment que j'en avois. Je témoignai pourtant être fort gaie; et, comme j'ai le visage assez égal, et que la joie ni la tristesse ne me l'altèrent pas, on est accoutumé à cela. Ainsi on ne remarquoit pas tout ce qui m'agitoit dans cette conjoncture.

La seule pensée que les comtesses en seroient fâchées me réjouissoit. Pour en donner des marques publiques, j'envoyai querir des violons et des comédiens à Paris; je retins force dames à souper avec moi, et nous dansâmes. Ce sont de ces choses à quoi il ne faut pas manquer et qui sont politiques. Madame de Roquelaure y demeura. Frontenac et sa femme n'avoient pas la mine gaie, et ni l'un ni l'autre ne m'osèrent faire des compliments sur mon accommodement avec Son Altesse royale, parce qu'ils savoient bien que je ne croirois pas que cela partît du fond du cœur. Elle me demanda si j'avois agréable qu'elle revînt à Saint-Fargeau avec moi. Je lui dis que, puisque son procès l'avoit fait aller à Paris sans moi, il falloit qu'elle y demeurât jusqu'à ce qu'il fût jugé.

Je vis un homme à Juvisy qu'il y avoit longtemps que je n'avois vu, l'évêque de Langres (1). Nous y eûmes ensemble une longue conversation; puis je m'en allai à Fontainebleau, où madame la comtesse de Bé-

(1) L'abbé de La Rivière, dont il a été question dans le t. I des *Mémoires de Mademoiselle.*

thune revint avec moi. J'y menai aussi madame des Marais, sa fille, et mademoiselle de Ségur, sœur du comte d'Escars. Madame de Frontenac avoit les larmes aux yeux en me voyant partir. Je rencontrai MM. de Beaufort et de Béthune, qui venoient au-devant de moi, dans la forêt. M. de Beaufort portoit le deuil de madame de Mercœur; mais je crois que la mort de madame de Montbazon étoit cause qu'il l'avoit plus austère. Il monta dans mon carrosse; nous parlâmes quasi toujours de la mort de madame de Montbazon jusqu'à Fontainebleau, où, lorsque nous fûmes arrivés, ils me contèrent, le comte de Béthune et lui, la bonne réception que Son Altesse royale leur avoit faite; elle les traita comme des ambassadeurs étrangers. Ils trouvèrent leurs chambres accommodées; on les traita magnifiquement; ce qui n'avoit pas accoutumé d'être. Car toutes les fois que M. de Beaufort alloit à Blois, il dînoit chez l'un, chez l'autre, et jamais aux dépens de Son Altesse royale; ce que je trouvois très-laid. Ce bon traitement en pareille rencontre me parut assez bizarre; car c'étoit témoigner trop de joie de voir des gens qui sacrifioient une pauvre victime innocente.

Ils m'apportèrent des lettres de Monsieur et de Madame, en réponse des lettres que je m'étois donné l'honneur de leur écrire, les plus tendres du monde. Je disois à M. de Beaufort et à M. le comte de Béthune: « Préparez-moi avant que je lise ces lettres, pour qu'un tel honneur et une telle joie, que l'on m'a si longtemps refusée, ne me fasse pas mourir. » Ils me dirent: « Quoi! vous dites encore de ces choses-là? » Je leur répondis: « Je puis bien parler pour mon argent. » Ils me dirent donc que le comte de Béthune feroit dresser

la transaction et l'homologuer au parlement, et que dès que cela seroit fait, j'irois à Blois, où l'on me recevroit comme le Messie. Je leur disois toujours la même chose; ils me contèrent cent choses inutiles des mines de Goulas et des personnes qui n'étoient pas de mes amis, tout cela pour croire me satisfaire par des bagatelles. Comme je leur demandai : « Et pour mes gens, qu'avez-vous fait? » Ils me répondirent que Monsieur étoit un homme avec lequel il ne falloit point faire de conditions, et qu'il feroit les choses de lui-même.

Je leur dis : « Il y va furieusement de votre honneur à travailler à leur retour, et il n'y a personne à vos places qui ne l'eût obtenu. Vous portez à Monsieur tout ce qu'il demande, et les choses du monde les plus injustes, et vous n'en obtiendriez pas une chose juste et raisonnable? Il n'y a personne au monde qui ne vous en blâme. Car pour moi, de la manière dont on me traite, et dont on m'a fait faire ce qu'on a voulu, on voit bien que je n'ai pas été en liberté de rien demander; mais pour vous autres, messieurs, vous me deviez cela et à vous-mêmes. » Ils me dirent que rien ne leur tenoit tant au cœur, et qu'ils avoient une affection non pareille à procurer le retour de mes gens.

M. de Beaufort me dit : « Monsieur m'a reproché que, lorsqu'il a fait envoyer la lettre de cachet à Préfontaine, je lui avoit offert de le retirer à Vendôme; je le lui ai avoué lui disant : « Je n'ai pas cru vous déplaire; c'est un honnête homme qui est de mes amis, à qui je n'ai jamais vu rien faire contre votre service. Pour n'être pas agréable à vos gens, ce n'est pas une raison pour m'empêcher de servir mes amis, quand ils auront besoin de moi. » Je ne sais s'il disoit vrai; mais

il étoit véritable qu'il avoit offert retraite à Vendôme à Préfontaine. Le comte de Béthune me dit : « Pour moi, vous croyez bien que je suis de ses amis (1), et, si vous ne le croyiez, vous auriez tort; car il en est bien persuadé de lui-même. C'est pourquoi je n'ai rien à vous dire là-dessus; mais laissez-nous faire, M. de Beaufort et moi, et ne vous inquiétez pas. » Je leur disois : « Mais le monde croira que je suis comme mon père, qui, en toutes occasions, sacrifioit ceux qui l'avoient bien servi. Pour moi, je n'en userai jamais ainsi. » Ce n'étoit pas sans larmes que je disois tout cela. Ils me disoient tout ce que l'on dit aux gens que l'on veut flatter d'une vaine espérance. Je ne le croyois pas lors; mais la suite me l'a fait connoître.

Je parlai fort avec eux d'une aventure qui m'étoit arrivée, de Goulas. La Guérinière, l'un de mes maîtres d'hôtel, et qui l'est aussi de ma belle-mère, ayant été à Blois, les premiers jours d'avril, pour servir son quartier (2), Monsieur lui dit : « Eh bien ! ma fille, qui haïssoit tant Goulas, s'adresse à lui pour la raccommoder avec moi. » La Guérinière demeura surpris et répondit à Son Altesse royale : « C'est donc depuis que je suis parti de Saint-Fargeau; car le soir, en prenant congé d'elle, elle m'en parla en des termes qui ne me firent

(1) Les anciennes éditions portent : *que je suis de cet avis;* mais il s'agit ici des amis de Préfontaine, et le bon sens seul indiquerait la leçon qui est donnée par le manuscrit de Mademoiselle.

(2) Dans l'ancienne monarchie, les offices étaient, pour la plupart, divisés par quartier. Ainsi les maîtres des requêtes servaient chacun trois mois; il en était de même des gentilshommes de la chambre et des maîtres d'hôtel.

pas connoître qu'elle eût dessein de s'en servir. » On appela Goulas, qui montra une lettre par laquelle je lui faisois de grandes excuses de tout ce que j'avois dit contre lui; je louois Dieu de m'avoir dessillé les yeux, et de me faire connoître son mérite, sa fidélité au service de Son Altesse royale et au mien; je le priois de travailler à mon accommodement et à l'affaire de Champigny et au retour de mes gens. La Guérinière dit à Son Altesse royale et à Goulas qu'il s'étonnoit que l'on pût ajouter foi à une lettre qui n'étoit pas écrite de ma main. Goulas dit que pour lui, il croyoit qu'elle étoit de moi, et que je l'avois fait écrire; et qu'il se le persuadoit plus aisément par le désir qu'il avoit que cela fût, souhaitant de rentrer dans mes bonnes grâces et de me pouvoir servir. Il me fit réponse.

Je fus tout étonnée qu'un matin, en m'éveillant, je vis entrer La Guérinière; je lui demandai : « Qui vous amène? vous n'avez guère été à votre voyage. » Il me donna une lettre; je regardai le dessus; je connus l'écriture de Goulas; je la jetai et lui dis : « De quoi vous êtes-vous chargé? » Il me dit que Son Altesse royale lui avoit commandé de me l'apporter, et qu'il falloit que je la lusse. Je la fis passer par-dessus le feu, de crainte qu'il n'y eût quelque poison subtil, qui s'en allât en l'ouvrant. Elle commençoit par la joie qu'il avoit d'être rentré dans mes bonnes grâces, et des remercîments de l'honneur que je lui faisois de lui redonner la part qu'il avoit eue dans ma confiance, qu'il avoit perdue sans l'avoir mérité; puis il entroit en matière sur tous les chefs que j'ai dit qui étoient dans cette prétendue lettre. Il ne se contraignoit point sur mes affaires; car il en parloit avec autant d'emporte-

ment et d'aigreur qu'il avoit jamais fait. Pour celle de Champigny, il parloit en homme coupable, et son embarras le faisoit bien connoître tel, quand on ne l'auroit pas su. Il se déchaînoit contre Nau et parloit avec plus de douceur de Préfontaine, qu'il m'offroit de servir.

J'écrivis à Beloy, et je lui mandai que j'étois fort étonnée que Goulas fût si hardi que de supposer une lettre en mon nom; qu'il pouvoit assurer Son Altesse royale que je souhaitois fort d'être bien avec elle; mais que ce ne seroit jamais par un homme que je n'aimois ni n'estimois comme Goulas, que je voulois que la chose se fît. J'avois bien écrit quelques mots à M. de Beaufort et au comte de Béthune, lorsqu'elle arriva. Mais comme on se fait bien mieux entendre soi-même que par ses lettres, où on ne sauroit mettre tout le détail, je leur demandai d'où ils croyoient que cela venoit. Ils dirent que c'étoit Goulas qui avoit fait écrire cette lettre, et que, comme il vouloit entrer en commerce, et qu'il ne savoit par où s'y prendre, il avoit trouvé cette invention. Pour moi, je crus qu'il avoit communiqué [cette lettre] à La Guérinière; car ce sont de ces gens qui sauvent la chèvre et les choux. Car après que je l'eus lue, avant que d'écrire à Beloy, il me dit : « Je suis fort effrayé de tout ce que j'ai appris à Blois : Monsieur est dans des colères contre vous qui ne cessent point; ses emportements augmentent à tout moment; enfin on ne parle que de prison perpétuelle, ou d'un couvent; on vous donnera le choix et une médiocre pension, et Son Altesse jouira de votre bien. » Je lui dis : « Je ne suis point un enfant; je me moque de ces menaces. » Il me répliqua : « Si vous les aviez ouïes

de la bouche de Son Altesse royale, vous y ajouteriez foi. Quand il m'a parlé de cette manière, je lui ai dit que vous étiez si résolue, que quand on vous mettroit sur une colonne, comme saint Siméon-Stylite, vous ne vous relâcheriez pas de Champigny. Et Monsieur m'a dit que l'on vous donneroit occasion d'exercer votre patience et de faire voir la force de votre esprit, dont vous vous piquiez tant. » Il alla donner les mêmes alarmes à mademoiselle de Vandy, qui se mit à genoux devant moi, craignant tout, je crois même [pour] ma vie; tant elle pleuroit!

Cela ne m'empêcha pas d'écrire à Blois. Ces messieurs (1) me dirent que Monsieur savoit toutes les protestations que j'avois faites, la date, le lieu et toutes les circonstances; et que, lorsque j'irois à Blois, je ne manquasse pas de les apporter pour les brûler, parce qu'elles ne me pouvoient servir de rien : elles étoient toutes spécifiées dans la procuration qui devoit être insérée dans la transaction. Je leur dis que je les apporterois. Ils me dirent que j'avois été trompée, et je le connus bien; que Son Altesse royale leur avoit dit qu'il avoit gagné quelqu'un des gens à qui je me confiois. Je soupçonnai quelqu'un; mais je ne le leur dis pas. Peut-être me suis-je trompée, mais je ne le crois pas. Je le dis à Colombier et à l'Épinai, qui furent fort étonnés; car ce sont des gens d'honneur et fort fidèles.

Je séjournai deux jours à Fontainebleau, où il y avoit bonne compagnie. Force gens de Paris qui y étoient

(1) MM. de Beaufort et de Béthune.

venus pour chasser; entre autres M. Saint-Romain qui a toujours été attaché à M. le Prince, qui est un homme d'esprit et de capacité, qui a été longtemps résident pour le roi en Allemagne, en plusieurs cours et qui y a été fort employé. Je le connoissois fort de réputation par M. de Fouquerolles, à qui j'en avois entendu parler, et à Préfontaine. Je l'avois vu quelquefois avant la guerre; car le temps que M. le Prince fut à Paris, il fut toujours malade; de sorte que je pris soin de l'entretenir, et j'eus beaucoup de plaisir à l'entretenir des choses passées, dont nous avions eu connoissance.

Ce fut à Fontainebleau où l'on s'aperçut de l'amour du chevalier de Béthune (1) pour mademoiselle des Marais (2); il ne l'avoit jamais vue qu'à Juvisy, et il me suivit à Saint-Fargeau à cause d'elle. M. d'Épernon et M. de Candale m'envoyèrent faire des excuses de quoi ils ne me venoient pas voir à Juvisy. Ils avoient eu ordre du roi de sortir de Paris sur leur démêlé de M. de Vendôme et de M. d'Épernon. Trois ou quatre jours devant le départ du roi, ils se trouvèrent à la porte de sa chambre; l'un entroit et l'autre sortoit; ils se poussèrent. Cela fut vu; on le dit au roi, qui les envoya tous deux à la Bastille, où ils couchèrent une

(1) On trouvera dans le Recueil des *portraits de Mademoiselle* celui du chevalier de Béthune, fait au mois de décembre 1657.

(2) Le portrait de mademoiselle des Marais a été tracé par M. de La Chétardie. L'auteur s'adresse à mademoiselle des Marais : « Je sais bien qu'à en juger par votre beauté, vous devez être bonne, spirituelle et généreuse, et que vous devez avoir toutes les qualités qu'on peut désirer pour soutenir un si beau sujet; etc. »

nuit ou deux, puis eurent ordre de sortir de Paris. M. de Beaufort s'en approcha. Cela fit grand bruit, et comme nous étions à Fontainebleau, le duc de Vitry (1) y vint voir M. de Beaufort, qui nous dit que M. de Candale devoit passer, et M. d'Épernon aussi. Je dis à M. de Beaufort qu'il falloit, si cela se rencontroit, que je les accommodasse; à quoi je le trouvai peu disposé.

Je m'en retournai à Saint-Fargeau avec la joie accoutumée; mais pourtant avec le regret d'être sûre de le quitter bientôt; en vérité, je ne sentois pas tant de joie que l'on eût cru. Je cherchois mille choses à regretter : entre autres, je m'avisai de m'affliger de ne m'être pas remise à l'italien, que j'ai appris autrefois, pour lire le Tasse. Et la vérité est que le jour que j'écrivis la lettre du comte de Béthune, j'avois avisé des livres italiens pour me mettre en état de parvenir à ce grand dessein. Quoiqu'il fût fort beau, peu de gens auroient été fâchés d'aller à Paris pour ne pas lire le Tasse. Mais quand on sort d'une misère égale à la mienne, le souvenir en dure si longtemps et la douleur se fait un si fort calus contre la joie, que l'on est longtemps sans qu'elle le puisse ou pénétrer ou amollir pour s'y rendre sensible. Enfin je n'entendois parler que de prisons perpétuelles, que de couvents, que de mourir de faim, et de discours aussi rudes que ceux-là.

Goulas en fit un à Blois à Son Altesse royale le plus extraordinaire du monde. Comme on lui proposoit toutes les choses que je viens de dire, il lui dit :

---

(1) François-Marie de L'Hôpital, duc de Vitry.

« Mais, monseigneur, les Romains avoient droit de vie et de mort sur leurs enfants; n'êtes-vous pas assez grand prince pour en user ainsi qu'il vous plaira envers Mademoiselle? » A un tel discours, on auroit dû croire que Son Altesse royale l'auroit fait jeter par les fenêtres; mais elle se contenta de ne rien répondre; ce qui ne me plut pas; car dans des rêveries mélancoliques je songeois que Son Altesse royale n'avoit dit mot au discours de Goulas et qu'il étoit fils d'une Médicis. Quoique la reine, ma grand'mère, ait été une fort bonne femme et qu'elle n'ait point tenu des défauts de sa race ni de sa nation, les maladies passent quelquefois sur une génération sans que l'on s'en sente. Enfin, de moindres choses que celles-là effrayent les gens en l'état où j'étois, et la nature et le sang, en ces rencontres, n'attendrissent point, et, au lieu de donner de l'espérance, ne donnent que de la terreur; et même je pensois en moi-même que le venin des Médicis pouvoit être venu en moi de me donner de telles pensées. Mais comme cela me venoit pour me détromper, tout à l'heure mon malheur faisoit agir le foible des Bourbons pour me flatter que leur bonté prévaloit en moi. Ainsi je ne pouvois trouver à me flatter ni à me consoler de rien. J'admirois tous les jours la providence de Dieu sur moi, et la grâce qu'il m'a faite de me conserver de la santé et du jugement; car du tempérament que je suis, sanguin et mélancolique, je devois mourir, ou du moins devenir folle. Mais quittons le souvenir de choses si fâcheuses, pour parler du chevalier de Béthune et de mademoiselle des Marais.

Le chevalier est l'homme du monde qui se prend le plus aisément; je l'avois vu déjà dans de grands em-

portements, et j'avois entendu parler de quelques autres. Madame des Marais en rioit et traitoit cela d'une bagatelle; il lui donnoit des collations dans le jardin, des sérénades; il faisoit tout ce qu'il pouvoit faire en un lieu comme Saint-Fargeau. M. de Candale y vint, en s'en allant en Catalogne; il y fut deux jours. Je le trouvai dans un fort grand chagrin, contre son ordinaire. Je lui parlai de M. de Beaufort, et qu'il falloit les raccommoder, et avec M. de Guise aussi; et que ce seroit pour moi un embarras non pareil de voir des personnes qui m'étoient si proches, et de mes amis, mal ensemble; qu'ils se rencontreroient tous les jours en mon logis. Je le trouvai fort éloigné de raccommodement ni avec l'un ni avec l'autre. Il me conta que l'abbé Fouquet l'avoit prié de n'aller point chez madame de Châtillon, et qu'il n'y avoit pas été depuis. Il se passa une grande affaire entre le maréchal d'Hocquincourt et elle; mais comme je n'en sais point le détail, je n'en dirai rien, sinon que l'on menaça madame de Châtillon de la mettre en prison (1). C'étoit pour quelques intelligences que l'on prétendoit qu'elle avoit avec M. le Prince, et l'abbé Fouquet répondit d'elle et lui fit donner sa maison pour prison, et elle demeura avec la bonne femme madame Fouquet (2).

---

(1) Ces événements sont bien antérieurs : madame de Châtillon avait été arrêtée au mois de novembre 1653. Voyez l'Appendice du tome II des *Mémoires de Mademoiselle.*

(2) Marie Maupeou, mère de l'abbé Fouquet et du surintendant, mourut, en 1681, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. C'était une femme d'une éminente piété et d'une charité véritablement chrétienne.

Pendant le séjour que je fis à Saint-Fargeau, je chassai deux de mes gens : un valet de pied, parce qu'il avoit été porter à madame la comtesse de Fiesque une lettre que le comte de Béthune m'écrivoit, et elle fut si prudente que de lui dire : « Monsieur le comte, vous avez écrit telle chose à Mademoiselle. » Il me le manda : je confrontai les temps et la lettre (1), et je trouvai comme cela s'étoit passé; c'étoit elle qui m'avoit donné ce valet de pied. Je chassai aussi un valet de garde-robe qui rendoit compte de tout ce que je disois [aux comtesses de Fiesque et de Frontenac]. Ce qui n'est pas fort agréable ni même nécessaire à mettre ici de tels détails de mon domestique, n'étoit pour faire voir combien ces femmes se mêloient de choses et comme elles corrompoient tous ceux qu'elles pouvoient contre moi. Madame la comtesse de Fiesque s'avisa de rendre un mauvais office, pour l'amour de moi, au chevalier de Charny.

Le roi avoit remis sur pied sa compagnie de mousquetaires, qui avoit été cassée les premières années de la régence; il les aimoit avec grand empressement. Le neveu de M. le Cardinal, M. de Mancini, en étoit capitaine; enfin on ne parloit que des mousquetaires. Le chevalier de Charny étoit sur le point de sortir de l'académie; je chargeai le comte d'Escars d'en parler à Bar, qui en étoit sous-lieutenant, pour demander au roi une place pour le chevalier de Charny. Son Altesse royale le sut par ces femmes, qui fit supplier le roi de

(1) Membre de phrase omis dans les anciennes éditions depuis *il me le manda* jusqu'à *la lettre*.

me refuser, si je lui faisois demander; de sorte que Bar dit à d'Escars, lorsqu'il lui en parla, que le roi lui avoit dit : « Ma cousine a envie que le chevalier de Charny entre dans mes mousquetaires; mais mon oncle m'a fait prier de ne le pas recevoir, dont je suis bien fâché; car c'est un garçon bien fait (1). » Il avoit eu l'honneur de faire la révérence au roi pendant qu'il étoit à l'académie, qui l'avoit fort bien reçu. Ces dames ne perdoient aucune occasion, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes choses, de tâcher de me déplaire. Comme je vis cela, je l'envoyai porter le mousquet au régiment des gardes; je lui donnai deux lettres : l'une pour le maréchal de Turenne et l'autre pour celui de La Ferté, afin qu'il allât dans l'armée où il y auroit le plus d'occasions. Je le recommandai à tous deux.

Le comte [de Béthune], qui étoit à Paris à travailler à l'affaire de Son Altesse royale, conclut toutes les choses ainsi qu'elles avoient été projetées, et envoya le notaire pour me faire ratifier la transaction. Il me la voulut lire; je lui dis que cela étoit inutile, que je n'entendrois que des choses désagréables pour moi; que le souvenir de tout ce qui s'étoit passé ne me l'étoit pas [moins], et qu'il falloit achever comme on avoit commencé. Je signai. Peu de temps après, M. de Béthune me manda que je pouvois partir et le jour qu'il se trouveroit à Orléans; je m'y rendis. M. de Beaufort m'y vint trouver; le comte de Béthune ne m'apprit rien de nouveau : il me fit force contes des comtesses et de leur déplaisir de me voir aller à Blois.

---

(1) Toute cette phrase a été altérée dans les anciennes éditions; on a changé le style direct en style indirect.

Je ne séjournai point à Orléans : dès le lendemain j'allai à Blois ; on m'envoya des relais. Je trouvai mes sœurs à deux lieues, qui vinrent au-devant de moi, et Saujon, qui me fit des compliments de Leurs Altesses royales, et de l'impatience qu'elles avoient de me voir. Madame de Raré, qui a de l'esprit et qui est flatteuse, me conta merveilles, tout comme si elle n'eût point été amie de ces créatures. Mes sœurs me baisoient les mains ; me disoient qu'elles étoient ravies de me voir. Pour la petite (1), je le crus aisément ; car elle a toujours eu une tendresse particulière pour moi. Pour l'aînée (2), on ne l'y a pas élevée. J'arrivai donc à Blois ; en y arrivant je sentis un grand saisissement : tout le monde me vint recevoir au bas du degré. J'allai droit dans la chambre de Monsieur ; il me salua et me dit qu'il étoit bien aise de me voir. Je lui répondis que j'étois ravie de cet honneur. Il étoit embarrassé au dernier point. Pour moi, je pense que l'on reconnut à mon visage que je suis sensible, et que les bons et les mauvais traitements font impression sur moi.

Puis Son Altesse royale alla saluer madame la comtesse de Béthune et mademoiselle de Vandy. Je vis Goulas et Vilandry de loin ; je changeai de visage, et je pense qu'il n'y eut personne qui ne s'en aperçût. Son Altesse royale ne savoit que dire, et sans mes chiens, dont l'un s'appelle *La Reine* et l'autre *madame*

---

(1) La dernière fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine était Françoise-Madeleine d'Orléans, qui fut désignée sous le nom de *mademoiselle de Valois*.

(2) Marguerite-Louise d'Orléans, qui fut mariée, en 1661, à Cosme III de Médicis, grand-duc de Toscane.

Souris, toutes deux levrettes, on n'auroit dit mot; mais Son Altesse royale se mit à les caresser. Tout ce qu'il faisoit en intention de me faire plaisir me mettoit au désespoir; j'avois envie d'en pleurer. Il me dit : « Allons chez Madame. » Elle me reçut fort civilement et me fit assez d'amitiés.

Dès que je fus à ma chambre, Monsieur m'y vint voir et m'entretint tout comme si rien ne s'étoit passé. Vilandry y vint : il me salua du bout de l'antichambre à l'autre; je lui fis la révérence et puis j'entrai dans ma chambre. Il alla dire que je ne l'avois pas salué à Son Altesse royale, et y ajouta : « Voyez, Monsieur, avec quel esprit elle vient ici et comme elle traite le monde! » Avant que je le susse, cela fut justifié, y ayant beaucoup de gens qui avoient été témoins de ce qui s'étoit passé. Quand M. de Beaufort et le comte de Béthune me le contèrent, je leur dis : « Quoi! on est encore ici sujet aux contes de M. de Vilandry! Je pensois être au-dessus de cela par mon argent. Quoi! il ne me servira de rien? »

Tant que je fus [à Blois], on fit servir une table pour M. de Beaufort et pour M. le comte de Béthune; on eut le même soin d'eux que l'on avoit eu à leur ambassade; mais pour M. de Beaufort, il mangeoit quasi toujours avec moi. Je leur parlois souvent du retour de mes gens; ils me disoient : « Laissez Monsieur se raccoutumer avec vous; tout ira bien. » Je leur répondois : « Mais il oubliera que vous lui avez fait donner bien de l'argent; et comme on fait tout pour en avoir, à cette heure qu'il a son compte, il ne se souciera non plus des négociateurs que de moi. » Monsieur et Madame me traitèrent assez bien : Madame me dit qu'elle m'aimoit

comme ses enfants, et qu'elle ne souhaitoit point leur établissement avec plus d'empressement que le mien. Monsieur me dit aussi qu'à cette heure j'étois bien avec lui; que je recevrois toutes sortes de marques de son affection. Je ne sais s'ils m'en dirent davantage; car cela fit si peu d'impression sur mon esprit que je ne m'en souviens pas.

Goulas me vint voir; mais comme il craignoit les rebuffades, il y venoit toujours à l'heure de mon dîner, et comme il y venoit beaucoup de peuple de la ville, il y avoit toujours bien de la presse. J'avois le plaisir de le voir parmi tout cela, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. M. le comte de Béthune me dit que Son Altesse royale l'ayant entretenu de mon établissement, lui avoit dit que rien ne m'étoit plus propre que M. le duc de Savoie; qu'il ne falloit pas que je me misse dans la tête d'épouser Monsieur, mais que j'étois toute propre à l'y avoir, ne voulant jamais que des choses qui n'étoient pas faisables. Je répondis au comte de Béthune que je voudrois toujours ce que Son Altesse royale voudroit; mais que je m'étonnois qu'elle me fît faire cette proposition, sachant qu'elle avoit fait dire à madame de Savoie que je disois : « Si j'épouse jamais M. le duc de Savoie, quand j'entrerai par une porte il faut que ma tante sorte par l'autre. » Je ne sais si je n'ai pas déjà mis ceci une fois. Comme on m'a souvent fait la même proposition, je crois avoir fait aussi la même réponse.

Le comte de Béthune me dit : « Il est vrai que madame votre tante vous a crainte, parce que vous étiez mal avec Son Altesse royale; mais maintenant que vous y êtes bien, je suis assuré que la chose est très-facile.

Donnez occasion à Son Altesse royale de vous en parler. » Ce que je fis un jour en l'entretenant dans le jardin. Nous nous mîmes à parler de la reine d'Angleterre, puis de madame de Savoie ; il ne m'en parla pas avec beaucoup d'amitié. Je lui demandai s'ils n'étoient pas bien ensemble ; il me témoigna n'y être ni bien ni mal. Je lui dis : « On dit qu'elle croit que je n'ai point voulu de son fils, et je pense que, si cela étoit, je lui aurois fait plaisir. » Il ne me dit rien. Je fis récit au comte de Béthune de cette conversation, dont il fut étonné.

On avoit pour lors de grandes espérances du mariage de ma sœur avec le roi ; pour moi, je ne le croyois ni le souhaitois ; on n'est pas bien aise de voir sa cadette au-dessus de soi. Il n'arriva rien à Blois pendant que j'y fus, que la chute de madame Souris, qui tomba dans le fossé et qui se démit la cuisse. Je revenois de me promener ; je l'entendis crier ; je courus au château, criant *un chirurgien*. On fit tout ce que l'on put pour lui remettre [la cuisse] ; on ne sut ; on la mit dans du fumier au milieu de la basse-cour, où Son Altesse royale l'alla voir à minuit. Cela étoit beau pour la canaille ; mais pour moi, j'aurois voulu des marques d'amitié et de complaisances plus essentielles.

Madame la maréchale d'Étampes (1), qui étoit mal avec sa belle-fille, me dit que, pendant le voyage de Son Altesse royale à Paris, la marquise de Mauny (2)

---

(1) Catherine-Blanche de Choiseul, femme de Jacques d'Étampes, maréchal de France.

(2) La marquise de Mauny était Charlotte Bruslart, fille de Pierre Bruslart, marquis de Puisieux. Elle avait épousé, en 1641,

avoit été à Luxembourg avec les comtesses, et que c'étoit elle qui les y avoit menées la première fois. Son Altesse royale sut qu'elle m'avoit dit cela; il vint un matin dans mon cabinet et me dit : « Je suis obligé de vous rendre ce témoignage en faveur de la marquise de Mauny, qu'elle n'a point amené ces femmes, et vous n'avez nul sujet de vous plaindre. » Je fus fort aise de ce discours; car par là Son Altesse royale témoignoit (1) que ceux qui les voyoient ou qui en faisoient cas n'en usoient pas bien avec moi. Elles écrivirent à Vilandry pour faire instance à Son Altesse royale de me parler pour elles; mais il ne m'en parla point; et je n'en ai pas eu peur un moment; je savois bien qu'il n'oseroit.

Son Altesse royale écrivit à M. le cardinal pour lui dire que j'étois raccommodée avec elle, et qu'elle le prioit de faire trouver bon à Leurs Majestés que j'eusse l'honneur de leur aller rendre mes très-humbles respects. M. le comte de Béthune fut chargé de cette dépêche, qui s'en alla à la cour; je lui donnai un de mes gens pour me renvoyer et me dire quand je pourrois partir de Limours, où j'attendrois de ses nouvelles. Je partis de Blois le jour que nous avions supputé qu'il seroit à moitié chemin de La Fère, parce que je devois aller à Limours en trois [jours], et avoir le temps de

---

François d'Étampes, Marquis de Mauny, premier écuyer de Gaston d'Orléans. Dans le recueil de portraits, qui fait partie des œuvres de Mademoiselle, on trouve le portrait de la marquise de Mauny tracé par elle-même.

(1) Cette phrase a été changée dans les anciennes éditions. On l'a rendue inintelligible en attribuant à Mademoiselle ce qui se rapporte à son père. On lui fait dire : *je témoignai par là* au lieu de *Son Altesse royale témoignoit.*

m'y reposer. Quelque indisposition me fit être un jour à Blois plus que je n'avois cru; mais je le regagnai par ma diligence, allant en un jour à Chastres (1). Leurs Altesses royales me firent beaucoup d'amitiés en parlant, c'est-à-dire tout autant qu'elles en sont capables.

Je ne trouvai point de nouvelles du comte de Béthune en arrivant à Limours. Madame de Frontenac y arriva une heure après moi, sans que je l'y eusse mandée; madame des Marais y vint aussi, et sa fille, et par conséquent le chevalier de Béthune. Force gens m'y vinrent visiter; Matha y vint, et Frontenac avec lui; car ils sont inséparables. Patris, qui est capitaine de Limours, tient fort bonne table; beaucoup de gens y mangeoient pendant que j'étois là. Un soir, il y avoit trop de monde à la mienne, madame de Frontenac dit : « Qui veut venir avec moi chez M. Patris? » Cinq ou six dames y allèrent, et les personnes qui remarquent ce que font les autres, dirent qu'elle n'avoit pas été fâchée d'aller souper avec M. de Matha.

Le lendemain qu'elle fut à Limours, le soir, en tirant mon rideau, elle me dit : « Je suis la plus malheureuse créature du monde de n'être pas bien avec vous. Je n'ai rien fait qui ait pu vous déplaire; car pour avoir vu madame la comtesse de Fiesque, vous ne me l'aviez point défendu. C'est la personne du monde qui vous honore le plus : je ne l'ai jamais ouï parler de vous qu'avec le dernier respect. Tant qu'elle en usera ainsi, je ne pense pas que ce soit vous manquer que de la voir. » Je lui dis : « Elle m'en manque

(1) Aujourd'hui Arpajon (Seine-et-Oise).

en toutes occasions; c'est une femme que je n'aime pas, et je vous l'ai assez fait connoître pour vous avoir dû empêcher d'en user comme vous avez fait. » Elle me répliqua : « Si vous voulez que je ne la voie plus, assurez-moi donc que vous me traiterez comme par le passé, et que je serai fort bien avec vous; car de la quitter sans cette assurance, cela ne se peut. » Je lui dis fort aigrement : « Quoi! vous me donnerez l'alternative d'une chose dont je suis la maîtresse, et vous nous traitez d'égale, la comtesse de Fiesque et moi? et vous croyez que l'on ne peut vivre dans le monde sans elle ou sans moi? Tout ce que vous dites pour vous justifier vous condamne; n'en dites pas davantage; vous me faites pitié. » Je me tournai de l'autre côté, et elle tira mon rideau.

Son mari tirant son mouchoir, il en tomba de sa poche un billet. Madame des Marais le ramassa quelque temps après, sans savoir d'où il venoit, et à l'instant me dit : « Voici une lettre que j'ai trouvée. » Je la lus, et d'abord je connus l'écriture [de Frontenac], en ayant souvent reçu de ridicules missives; car plusieurs fois il m'en avoit écrit de pleines de picoteries. C'étoit un vrai poulet. Je m'en allai à lui et la lui montrai, et à sa femme; ils rougirent tous deux et ne m'expliquèrent pas le mystère. Mais j'appris que c'étoit à mademoiselle de Mortemart (1) à qui il écrivoit, dont il étoit fort amoureux. A propos de mademoiselle de Mortemart, il s'étoit passé une manière d'intrigue à la cour,

(1) Il s'agit probablement ici de Françoise-Athénaïs de Mortemart, qui fut mariée en 1663 au marquis de Montespan.

où Vivonne (1) avoit intérêt. M. de Marsillac (2) étoit fort assidu auprès du roi, et même l'on disoit qu'il lui étoit assez agréable. Tout d'un coup le roi ne le regarda plus, et je pense que l'on lui fit dire tout doucement qu'il feroit bien de s'en aller faire un tour en Poitou en attendant la campagne; ce qu'il fit, et on disoit que M. de La Rochefoucauld, qui a bien de l'esprit, menoit toute cette intrigue, dont Vardes, Vivonne, Langlade, un secrétaire du cabinet, et quelques autres étoient, et on les appeloit les *endormis*, parce qu'ils alloient lentement et sans bruit; mais le cardinal Mazarin, qui est plus éveillé qu'aucun, s'en aperçut, et cette cabale fut dissipée.

Madame Bouthillier vint à Limours; elle eut de longues conversations avec la comtesse de Béthune et Matha. Car l'intérêt qu'il prenoit à madame de Frontenac faisoit qu'il parloit de ses affaires tout comme madame Bouthillier, qui est sa tante. Enfin la grande question étoit qu'elle vouloit venir à la cour avec moi, et que je ne l'y voulois pas mener. C'étoit lui donner son congé, et elle voyoit bien que je n'avois pas son service agréable. Je répondis : « Il y a longtemps qu'elle l'a dû voir, en examinant sa conduite; mais elle ne doit pas m'en faire aviser; elle doit faire tout

(1) Louis-Victor de Rochechouard, duc de Mortemart et de Vivonne, maréchal de France en 1675. Il mourut en 1688. Il étoit frère de Madame de Thianges, de l'abbesse de Frontevrault et de Madame de Montespan.

(2) François de La Rochefoucauld, né en 1634, mort en 1714. C'est le fils de l'auteur des *Maximes*. On trouvera beaucoup de détails sur ce duc de La Rochefoucauld dans les *Mémoires de Saint-Simon*.

son possible pour réparer ses fautes; car ce n'est pas un bon parti à prendre pour elle que de me quitter.» Madame Bouthillier me parla, à qui je fis mille amitiés pour elle; mais je lui témoignai beaucoup d'aigreur pour madame de Frontenac, et je ne répondis rien de positif sur le voyage de la cour.

Un jour quelqu'un me dit que le Port-Royal-des-Champs n'étoit qu'à deux lieues de Limours; il me prit la plus grande envie du monde d'y aller. Il est bon de dire d'où procédoit cette curiosité; car une abbaye de l'ordre de Saint-Bernard est une chose qui n'est pas trop extraordinaire à voir. Jansénius (1), évêque d'Ypres (et qui est mort en opinion de sainteté par la vie qu'il avoit menée, à ce que j'ai ouï dire à ma belle-mère, qui en a fort entendu parler lorsqu'elle étoit en Flandre, et pendant sa vie et après sa mort; même je crois qu'elle l'a vu), avoit écrit de la grâce ce qu'en a dit saint Augustin. M. l'abbé de Saint-Cyran(2), homme très-savant et qui a fort bien vécu aussi, entra dans la même opinion, et le cardinal de Richelieu, soit qu'il craignît que ces propositions ne fussent nuisibles à la religion, ou qu'il craignît les gens dont le savoir et la vertu donnoient des lumières nouvelles, ou en faisoient voir qui avoient été cachées, le fit mettre en prison, où il a été jusqu'à la régence, que la reine le fit sortir. Cet abbé

(1) Cornelius Jansénius, né en 1585, mort en 1638. Son principal ouvrage, intitulé *Augustinus*, a été publié après sa mort.

(2) Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, né à Bayonne en 1581, fut enfermé à Vincennes par ordre de Richelieu en 1638; rendu à la liberté en février 1643, il mourut au mois d'octobre de la même année.

hantoit le couvent de Port-Royal, qui est au faubourg Saint-Jacques (1), parce que pendant un certain temps, beaucoup d'abbayes qui étoient hors les villes, et particulièrement proche de Paris, on les transféra dedans. Le Val-de-Grâce en usa ainsi.

M. d'Andilly (2) avoit quantité de filles et de sœurs en ce monastère, et comme il s'adonna à la dévotion avec M. Arnauld, son frère, et M. Le Maître, son neveu (3), ils étoient tous souvent en cette maison, où ils servoient Dieu avec grand zèle, et le prochain avec beaucoup de charité. Il y alloit beaucoup de docteurs de Sorbonne les visiter; ainsi, par leur moyen, il y avoit toujours de bons prédicateurs dans l'église du Port-Royal. Comme la France étoit fort tranquille, et que la campagne put être habitée aussi bien par les re-

---

(1) Port-Royal de Paris est aujourd'hui l'Hospice de la maternité.

(2) J'ai conservé pour cette phrase les corrections que l'on a faites au texte de Mademoiselle, parce qu'il y a erreur évidente dans le manuscrit Voici le texte qu'il donne: « M. Arnauld avoit quantité de filles et de sœurs en ce monastère, et comme il s'adonna à la dévotion avec M. d'Andilly, son frère, etc. » Mademoiselle a évidemment appliqué au théologien Antoine Arnauld ce qui convient à son frère Arnauld d'Andilly, ou même à l'avocat Antoine Arnauld, père d'Arnauld d'Andilly et d'Arnauld le théologien. Il suffit de renvoyer pour tout ce qui concerne Port-Royal à l'ouvrage aussi intéressant qu'instructif de M. Sainte-Beuve, intitulé *Port-Royal*. — Arnauld d'Andilly, né en 1588, se retira à Port-Royal-des-Champs en 1644, et mourut en 1684. — Son frère Antoine Arnauld, né en 1612, mourut en 1694.

(3) Antoine Lemaître, avocat célèbre, s'était retiré à Port-Royal-des-Champs dès 1637. Voy. *Port-Royal* par M. Sainte-Beuve, t. I, p. 280 et suiv.

ligieuses que par les gens du monde, les religieuses du Port-Royal de Paris en renvoyèrent à celui des Champs. Ces messieurs que j'ai nommés se retirèrent au dehors; à leur exemple, beaucoup de personnes qui vouloient abandonner le monde y allèrent. Ils se mirent à écrire et firent des traductions admirables; travailloient à leurs jardins, assistoient les pauvres des environs; enfin, menoient une vie qui n'est pas ordinaire. Dans leurs œuvres, ils y portoient la pénitence plus loin pour les gens du monde que ne font d'ordinaire les religieux, qui en ont plus affaire que ces messieurs-là, et qui par là ménagent quelquefois plus leurs intérêts que les consciences de leur prochain. Cela déchaîna particulièrement les jésuites contre eux; qui les nommèrent les *jansénistes*, comme on diroit les *calvinistes*, pour que ce nom, qui se rapporte à l'autre, effrayât d'eux et les fit passer pour hérétiques.

Comme ce sont questions de théologie, et qu'il n'appartient pas aux femmes d'en parler, ni même à beaucoup d'hommes, c'est à ceux à qui Dieu a donné le pouvoir et le caractère d'en connoître, à les décider. Mais pour leurs mœurs, ce sont des gens admirables; ils prêchent et ils écrivent avec la plus belle éloquence, font des ouvrages merveilleux à la gloire de l'Église et des saints. Ils ont fait cette année une traduction de l'office que l'Église fait du Saint-Sacrement, qu'on dit qu'il n'y a rien qui doive plus convaincre les huguenots, et prouver par raisons fortes et évidentes les vérités de notre religion à ceux qui seroient assez malheureux pour manquer de foi. Leur dévotion est sincère; retirés du commerce du monde, désintéressés des biens, des honneurs, charitables au dernier point. Si

leur doctrine est mauvaise, il faut espérer qu'avec de si bonnes mœurs, ils obtiendront par leurs prières les lumières nécessaires pour le connoître et pour la changer.

Cette doctrine donc a fait grand bruit dans la Sorbonne, où l'on a condamné des propositions de Jansénius; à quoi ils ont souscrit, et se sont soumis à l'Église et au saint-père avec le dernier respect. Cette dispute a causé beaucoup de scandale aux huguenots (1), parce que les jésuites ont écrit des lettres contre les jansénistes sur leur sévérité, et eux contre les jésuites sur leur relâchement (2); en cela il y a eu peu d'esprit de charité. Ceux qui n'aiment pas les jésuites disent que la congrégation mange tous les jours du pain pétri de haine contre MM. Arnauld et Le Maître, parce que leur grand-père, avocat célèbre du temps du roi mon grand-père, nommé Marion, plaida contre eux, à l'une des deux affaires dont ils furent accusés, lorsqu'on attaqua (3) à la vie du roi, mon grand-père. Mais pour moi, je ne puis croire cela d'une si illustre congrégation, et où il y a eu tant d'habiles gens et même de saints personnages. Je crois que c'est un zèle ardent pour la gloire de Dieu qui les emporte, et qui les empêche d'avoir toute la considération que leurs anciens eussent pu avoir. Car assurément il n'y eut jamais moins de pré-

---

(1) Mademoiselle veut dire que les huguenots ont tiré parti du scandale causé par cette dispute.

(2) Les *Lettres provinciales* de Pascal, auxquelles Mademoiselle fait allusion, avaient paru en 1656.

(3) Il y a bien dans le manuscrit *l'on attaqua à;* il faudrait probablement *l'on attenta à.*

dicateurs qu'ils en ont parmi eux, ni moins de bonnes plumes, et il y paroît par leurs lettres (1). C'est pourquoi, par toutes sortes de raisons, ils eussent mieux fait de n'écrire pas; et si les jansénistes les eussent tourmentés par leurs écrits, ils se devoient défendre par le silence, et le tort seroit demeuré aux autres.

Il y avoit à Port-Royal-des-Champs un petit collége où on recevoit des pensionnaires, qui étoient parfaitement bien élevés non-seulement à la crainte de Dieu et à l'étude; mais on leur apprenoit mille sciences nécessaires au monde et à bien vivre; de sorte que [au contraire des] écoliers qui, d'ordinaire, lorsqu'ils sortent des colléges, sont sots et pédants, et à qui il faut du temps premier que de parvenir à la société des honnêtes gens, ceux-là sortant de leurs études, avoient la même politesse que s'ils avoient été nourris dans la cour et le grand monde. On fit défenses à ceux qui tenoient ce collége de plus recevoir d'enfants, et ces ordres furent portés par un exempt du roi, et en cette rencontre, on connut visiblement que les jésuites avoient agi. On crut aussi qu'il y eut quelque chose du cardinal de Retz, dont on croit qu'il y a quelques particuliers qui sont des amis (2), et cela peut être, n'étant pas mal aisé qu'un archevêque ait commerce avec des docteurs de

(1) Parmi les ouvrages que les jésuites publièrent en réponse aux *Provinciales* de Pascal, et auxquelles Mademoiselle paraît faire allusion dans ce passage, on peut citer les *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, par le père Daniel; *La bonne foi des jansénistes en la citation des auteurs*, par le père Annat.

(2) Le sens de la phrase est que l'on soupçonnait quelques *particuliers* de Port-Royal d'être amis du cardinal de Retz.

Sorbonne; mais assurément ce qui s'appelle jansénistes ne faisoit rien contre le service du roi.

J'allai donc en ce lieu; en y arrivant, je demandai M. d'Andilly. Je le connois, ayant été secrétaire des commandements de Son Altesse royale; mais il y avoit nombre d'années que je ne l'avois vu. On me dit qu'il étoit dans sa chambre; je la voulus voir. Je jetai d'abord les yeux sur sa table; il me dit : « Vous êtes curieuse; vous voulez voir à quoi je m'amuse présentement : je traduis quelque chose de sainte Thérèse.» Je l'en remerciai, lui disant : « J'aime tant cette sainte que je suis fort aise de voir ce qu'elle a fait, en bons termes; car jusqu'ici on a mal traduit ses œuvres. »

J'entrai dans le couvent, où je trouvai une communauté fort nombreuse, et des religieuses d'une mine dévote, naïve, simple et sans aucune façon. Je trouvai que leur église étoit fort dévote. Je me fus promener par tout le couvent, et je regardois tout, croyant ne rien voir dans cette maison de ce que j'ai toujours vu dans les autres; je la trouvai toute pareille à toutes les abbayes réformées de l'ordre de Saint-Bernard. Ces religieuses furent assez étonnées : quand dans leurs cellules, je vis des images de saints et de saintes, je me récriai : « Ah! voilà des saints et des saintes. » Elles ne m'osèrent questionner.

En sortant, M. d'Andilly me dit : « Eh bien! vous avez vu qu'il y a des images des saints céans; qu'on les prie et qu'on les révère, que nos sœurs ont des chapelets et que l'on y voit des reliques. » Je lui dis : « Il est vrai que j'avois ouï dire que l'on ne faisoit pas cas de cela céans, et que je suis bien aise d'en être éclaircie. » M. d'Andilly me dit : « Vous vous en allez à la cour; vous

pourrez rendre témoignage à la reine de ce que vous avez vu. » Je l'assurai que je le ferois très-volontiers; et lui m'assura des prières de toute la communauté et des siennes, et me dit mille belles choses pour m'obliger à être dévote. Enfin, je m'en allai fort satisfaite de ce que j'avois vu et ouï.

CHAPITRE XXVII.

(1657.)

Mademoiselle à Saint-Cloud. — Elle y voit le comte de Béthune qui lui rend compte des dispositions du cardinal et de la cour. — Visites que Mademoiselle reçoit à Saint-Cloud. — La princesse de Carignan y vient avec sa belle-fille la comtesse de Soissons. — Conversation entre Mademoiselle et la princesse de Carignan. — Madame de Frontenac reçoit, sur la demande de son mari, son congé de Mademoiselle. — Gaston d'Orléans laisse Mademoiselle libre sur le choix d'une dame d'honneur, et fait meubler le Luxembourg pour la recevoir. — Aventure de d'Alibert, fils du surintendant de Gaston d'Orléans. — Propos tenus par l'abbé Fouquet contre Préfontaine. — Il est forcé de les démentir. — Mademoiselle reçoit l'abbé Fouquet. — Dépit de la cabale de la comtesse de Flesque. — L'abbé Fouquet se plaint de la hauteur de Mademoiselle. — Fidélité de Préfontaine envers Mademoiselle. — Entrevue de Mademoiselle avec le duc de Gramont. — Mariage de mademoiselle de Longueville avec Henri de Savoie, duc de Nemours. — Madame de Nemours vient rendre visite à Mademoiselle. — On cherche à éloigner cette princesse du comte de Béthune. — Mademoiselle part de Saint-Cloud (27 juillet) pour se rendre à la cour. — Voyage de Mademoiselle par Dammartin, La Ferté-Milon, Reims. — Elle trouve à Reims La Salle, chargé de l'accompagner à la cour. — Honneurs qu'on veut rendre à cette princesse. — Sé-

jour de Mademoiselle à Reims. — Elle entretient Colbert, qui paraît entrer dans ses intérêts. — Turenne annonce à Mademoiselle qu'elle peut se mettre en marche. — Précautions prises pour sa sûreté. — Mademoiselle se rend de Reims à Sedan. — Arrivée de Mademoiselle dans les faubourgs de Sedan. — Son entrevue avec la reine Anne d'Autriche. — Détails sur la cour, sur les nièces de Mazarin et sur les filles de la reine.

Celui que j'avois envoyé avec M. le comte de Béthune arriva comme j'étois à Port-Royal; ce qui fut cause que je n'y fis pas long séjour. Je lus mes lettres en m'en retournant. Le comte de Béthune me manda que le roi, la reine et M. le cardinal avoient reçu le mieux du monde les compliments de Son Altesse royale et les miens, et la prière qu'il leur avoit faite de la part de Son Altesse royale pour mon retour; et que, si je voulois me rendre à Saint-Cloud un jour qu'il me marquoit, il s'y rendroit, et qu'il m'apprendroit force choses, et entre autres, un mauvais office que l'on m'avoit voulu rendre, et qui n'avoit eu aucun effet. A l'heure même je jugeai qu'il partoit de la boutique de ces femmes, qui ne cessoient point ce trafic envers moi. Je rêvai fort jusqu'à Limours.

A mon arrivée, je demandai à mon courrier s'il n'avoit rien appris de particulier. Il me dit que oui, et qu'il croyoit que M. le comte de Béthune m'avoit mandé une chose qu'il lui avoit dite; je lui dis qu'il ne m'en parloit point. Il me conta qu'étant dans la cour à La Fère il avoit trouvé un valet de chambre de M. de Vardes, qu'il connoissoit il y avoit longtemps, qui l'ayant accosté, lui avoit dit : « Eh bien! Mademoiselle ne reviendra jamais à la cour. » A quoi il lui avoit répondu : « Je n'en sais rien; » car l'homme à moi est

discret. L'autre lui dit : « Je vous dirai en ami ce que j'en sais : C'est qu'étant l'autre jour dans la chambre de madame la comtesse de Fiesque, où étoit madame de Frontenac, M. de Vardes et M. l'abbé Fouquet, on parla que [Mademoiselle] avoit fait un testament par lequel elle donnoit tout son bien à M. le Prince, et cela étant su de M. le cardinal, jamais elle ne retournera à la cour ; mais je vous prie de n'en point parler. »

Ce garçon alla à l'instant trouver le comte de Béthune, qui lui dit : « Vous êtes bien averti ; qui vous a dit cela, M. Vermoy ? » Il lui répondit : « C'est un de mes amis qu'il n'est pas nécessaire de nommer. » Le comte de Béthune lui répliqua : « On l'a dit à M. le cardinal ; mais il ne l'a pas cru. » On peut juger l'effet que cela fit dans mon esprit en faveur de ces dames, et les bons offices que cette affaire rendit à madame de Frontenac, qui avoit tant d'envie de venir à la cour avec moi. Je résolus de partir le lendemain, qui étoit le jour que le comte de Béthune me marquoit qu'il seroit à Saint-Cloud.

Madame de Frontenac me fit encore parler par madame Bouthillier et par la comtesse de Béthune. Je leur dis : « Toute la France a vu que madame de Frontenac a logé avec la comtesse de Fiesque ; qu'elle ne l'a pas quittée d'un pas, sachant la manière dont elle étoit avec moi. On me croiroit une grande dupe d'avoir eu agréable une telle conduite. Je veux que mon ressentiment paroisse, et elle est bien heureuse si elle en est quitte pour ne pas venir à la cour : la pénitence n'est pas proportionnée à la faute. » Personne ne m'avoit parlé d'elle à Blois ; Raré et sa femme, qui étoient

leurs grands amis et correspondants, les renièrent comme beau meurtre dans un éclaircissement qu'ils voulurent avoir avec moi. Après les avoir écoutés, je leur dis : « On est fort châtié, quand on a fait les choses, de les désavouer comme mauvaises; c'est pourquoi on ne peut rien demander aux gens que cela. On en croit ce que l'on veut. »

Le soir, comme j'étois couchée, car elle prenoit toujours son temps qu'il n'y avoit personne, elle me dit qu'elle étoit au désespoir de ce que je ne la voulois pas mener avec moi; que c'étoit une marque certaine de sa disgrâce. Je lui répondis : « Votre faute a été publique; il faut que la pénitence soit de même. — Mais au moins puis-je espérer qu'à votre retour j'aurai l'honneur de vous voir? » Je lui dis : « Attendez mes ordres; je vous les ferai savoir. » Elle me vit monter en carrosse le matin; ce fut là les plus grandes douleurs; les larmes furent bien plus abondantes qu'à Juvisy, et pour moi, ma constance fut grande; car je les regardois tomber fort tranquillement, et si quelque chose eût pu altérer mon visage et me donner du chagrin, ç'auroit été le souvenir du temps qu'elle rioit quand je pleurois.

J'arrivai de fort bonne heure à Saint-Cloud, où je trouvai du monde qui m'y attendoit. Le comte de Béthune y arriva peu après avec madame de Nemours, la veuve, et M. d'Entragues (1) qu'ils m'amenèrent, à

(1) Henri de Balsac, marquis de Clermont-d'Entragues. Les anciennes éditions ont substitué, je ne sais pourquoi, *madame d'Entragues* à *M. d'Entragues*; ce qui a obligé à modifier le texte des phrases suivantes, à substituer *femme* à *homme*, *elle* à *il*.

qui je n'avois jamais parlé et que je ne connoissois point. Le comte de Béthune me conta devant eux la manière obligeante avec laquelle on lui avoit parlé de moi, l'impatience que toute la cour avoit témoignée de me voir, comme Monsieur lui avoit dit : « Je donnerai mon appartement à ma cousine; » que M. le cardinal lui avoit dit qu'il donneroit le sien, et que c'étoit à lui à faire l'honneur du logis, étant gouverneur de La Fère.

Je trouvai M. d'Entragues fort à ma fantaisie, pour le peu que je l'entretins, et comme c'est un homme habile, il jugea que madame de Nemours faisoit sa visite trop longue; il l'emmena et me laissa avec le comte de Béthune, qui me dit que M. le cardinal, après avoir lu lettre de Son Altesse royale et lui avoir témoigné la joie qu'il avoit de notre réconciliation, et la particulière qu'il auroit de me servir, lui avoit tiré un papier de sa poche et lui avoit dit : « Vous verrez par là combien je suis bien intentionné pour Mademoiselle et la véritable affection que j'ai pour son service; car je me moque de cela et je vois bien que ce sont des personnes qui sont enragées de son retour à la cour, qui lui font tout du pis qu'elles peuvent. » Le comte de Béthune ouvre ce papier, et voit un testament par lequel je donnois tout mon bien à M. le Prince. Il dit à M. le cardinal : « Voilà la plus haute imposture du monde, et Votre Éminence doit tenir pour de méchantes gens ceux qui lui ont donné [ce papier.] » M. le cardinal répondit : « Il faut jeter cela au feu et n'en jamais parler; je suis persuadé que l'on se peut fier à la parole de Mademoiselle; c'est une princesse de bonne foi, et j'ai peine à croire qu'à l'âge qu'elle a elle songe à faire des testaments. »

Je dis au comte : « Vous savez qui l'a apporté et le lieu où il a été fait; avouez qu'il n'y a rien de plus noir (il en convint); car la comtesse de Fiesque, qui fait profession d'être servante de M. le Prince, et dont le mari étoit pour lors en Espagne, pour me faire pièce se sert du nom de M. le Prince; toutes les circonstances en sont diaboliques. » Le comte de Béthune me dit que M. le cardinal avoit fort parlé de moi à table; qu'il m'avoit fort louée et qu'il avoit dit que j'étois le plus grand parti de l'Europe; que Monsieur lui avoit témoigné beaucoup d'empressement pour moi, et que le bruit de la cour étoit qu'il songeoit fort à m'épouser; qu'il avoit dit à la reine : « Je ne sais où logera tout le train de ma cousine; car on dit qu'elle a un équipage épouvantable; » et que la reine lui avoit répondu : « Elle a suivi la cour d'autres fois, et son train a bien trouvé à se loger; je pense qu'elle n'a pas plus de monde. » Le comte de Béthune dit que je n'en avois pas davantage. Monsieur dit : « Elle a tout ce qu'il lui plaît; car elle est si riche. »

M. le cardinal dit au comte de Béthune, en partant, que le roi s'en alloit (1) un petit tour à l'armée, et qu'il falloit que j'attendisse son retour auprès de la reine pour les voir tous deux ensemble, et qu'il me feroit savoir quand il seroit temps que je partisse; qu'en attendant, j'étois maîtresse de mes volontés; que je pouvois aller à Paris et faire tout ce qu'il me plairoit; que le roi et la reine le trouveroient bon. Je n'avois

(1) Cette locution *s'en aller un tour* pour *s'en aller faire un tour*, est familière à Mademoiselle.

garde d'user de cette liberté; car Son Altesse royale n'avoit osé passer, en allant à la cour, par Paris, et il n'étoit pas juste que j'en fisse plus qu'elle. Comme je n'avois point d'affaire avec la cour, et que je n'étois criminelle que parce que j'étois fille de Son Altesse royale, si j'avois été bien avec elle, je serois retournée à la cour en même temps qu'elle. Mais comme par son accommodement, elle avoit stipulé que je n'y irois pas, ayant raccommodé ce qu'elle avoit gâté, je n'avois plus qu'à faire mes compliments.

J'envoyai un gentilhomme à la cour : ce fut Colombier. J'écrivis à M. le cardinal pour la (1) remercier de la grâce qu'elle m'avoit faite, et témoigner et à elle et à Leurs Majestés, l'impatience que j'avois d'avoir l'honneur de les voir. M. le cardinal le reçut fort bien, et Leurs Majestés aussi. Tout le monde témoigna avoir autant d'impatience [de me voir] que Monsieur, et M. le cardinal mandoit toujours qu'il me feroit savoir de ses nouvelles. Il écrivit au comte de Béthune qu'il croyoit que je ne savois pas que le roi de Suède lui donnoit de l'Éminence, et que je ne lui dénierois pas une chose que des têtes couronnées lui donnoient, et qu'il le prioit de me le faire savoir. Comme je n'en avois encore point donné à aucun cardinal, j'étois fort embarrassée; car je craignois que Son Altesse royale ne dît : « La voilà déjà humble, rampante pour le cardinal, et si elle n'est pas encore à la cour. » Le comte de Béthune me

(1) Le pronom *la* ne représente pas ici la cour, mais son éminence, titre que Mademoiselle avait dans l'esprit lorsqu'elle parlait de Mazarin.

dit : « Monsieur votre père donne de l'Éminence aux cardinaux neveux des papes, et les distingue en cela des autres. » Je lui dis : « Voilà ma leçon. M. le cardinal m'est plus utile et plus considérable que ne me seroit un cardinal neveu; c'est pourquoi je n'hésiterai point à lui en donner; » et pour lui montrer que ce que j'en avois fait étoit plus par ignorance que par gloire, je lui écrivis dès le lendemain.

C'étoit une affluence de monde non pareille à Saint-Cloud; tous les amis particuliers de M. le cardinal me vinrent voir souvent : le bonhomme M. de Senneterre (1), qui a quatre-vingts ans, et qui est un homme fort circonspect pour sa santé; mais comme il l'est fort pour la cour, il crut que j'y étois de manière qu'il y devoit venir (2). Je lui dis : « Vous êtes de ces oiseaux de bon augure; on espère tout bien quand on vous voit. » Il n'y eut, de tous les gens attachés à M. le cardinal, que l'abbé Fouquet qui n'y vint point.

Madame la princesse de Carignan y vint avec le plus grand empressement du monde, me disant : « Je vous amène ma belle-fille (3); mais comme elle est grosse, elle vient en litière. » J'allai au-devant d'elle; madame de Carignan me fit mille compliments. Car pour elle (4), elle

---

(1) Henri de La Ferté Saint-Nectaire, ou Senneterre, maréchal de France.

(2) Cette phrase, qui a été altérée dans les anciennes éditions, signifie que Senneterre, en vieux courtisan, crut Mademoiselle trop bien en cour pour omettre de lui rendre visite, malgré la fatigue qui pourrait en résulter pour sa santé.

(3) Olympe Mancini, dont il a été question plus haut.

(4) La belle-fille, Olympe Mancini, comtesse de Soissons.

ne dit mot. Comme il faisoit chaud et qu'il y avoit beaucoup de monde où j'étois, je dis à mademoiselle de Guise et à madame d'Épernon : « Je vous prie de mener madame la comtesse de Soissons dans ma petite chambre, de crainte qu'elle ne soit incommodée, et j'irai la trouver dans un moment; » ce que je fis. Madame de Carignan demeura avec tout le monde.

Madame la Comtesse (1) fut longtemps sans parler; tout d'un coup elle me demanda : « Pourquoi ne portez-vous pas vos manchettes comme les autres? » Je lui dis que cela m'incommodoit. Elle me repartit : « Si vous croyez que cela vous fasse les bras plus beaux, vous vous trompez. » Ensuite elle dit : « Madame ma belle-mère m'importune fort; elle a si peur que je me blesse qu'elle est toujours après moi. » Comme elle sortit, je lui fis mille compliments sur les obligations que j'avois à M. le cardinal; que j'aimois tout ce qui lui appartenoit; que j'avois eu la plus grande joie du monde de son mariage; que j'espérois la voir souvent [et] faire amitié avec elle. A tout cela elle ne répondit pas un mot. Je ne trouvai point qu'elle fût si belle que l'on me l'avoit dit, et je ne compris pas en la regardant, comment le roi en pouvoit être amoureux. Madame de Carignan me dit : « Ma belle-fille s'est parée pour vous voir; elle a quitté le grand deuil et a mis un mouchoir à dentelles. » Cela ne lui donnoit pas meilleure mine; car elle est fort petite. Je la louai sur toute chose; que je la trouvois changée en mieux depuis que je ne l'a-

(1) On a déjà vu que le comte de Soissons s'appelait à la cour *M. le Comte* et sa femme *madame la Comtesse*.

vois vue. Elle reçut tout cela avec une indifférence et un silence qui étonna toute la compagnie.

Madame de Carignan me dit que madame de Savoie craignoit que je ne protégeasse un nommé Raucourt qu'elle avoit chassé; c'étoit un gentilhomme lorrain très-médiocre, qui avoit été page du comte Philippe d'Aglié, lequel s'étoit bien mis auprès de Madame royale. Elle lui avoit fait beaucoup de bien; il étoit parvenu à être commissaire général des troupes de M. de Savoie, qui est la troisième charge dans la guerre en ce pays-là. [Elle] lui avoit fait bâtir un palais et l'avoit élevé au-dessus et de son mérite et de sa naissance. Ce n'est pas qu'il ne fût brave : il avoit fait de beaux combats; mais il étoit jeune, et sa faveur l'avoit fait passer devant tous ceux qui avoient plus de services que lui. Il fut malade et quitta la cour; je ne sais si ce fut son absence ou sa mauvaise conduite qui lui nuisit dans l'esprit de madame de Savoie. Il se battit; ce qui n'auroit été en un autre temps qu'une légère faute passa pour un crime; on lui ôta sa charge et ses biens, et il s'en alla en Suisse. Madame de Savoie écrivit à la cour pour qu'il ne fût point reçu en France.

Je dis à madame de Carignan que je m'étonnois de la crainte de ma tante, et que quand je connoîtrois Raucourt, je ne me mêlerois de rien qui le regardât et qui lui pût déplaire; mais que je ne savois qui il étoit. Je reçus dans le même temps une lettre de madame de Courtenay, qui m'en envoyoit une à elle de madame de Savoie, où elle me témoignoit que la plus sensible obligation qu'elle me pouvoit avoir étoit de ne me mêler de rien qui regardât Raucourt, et qu'il se vantoit que je lui ferois donner emploi dans les troupes lorraines par

M. le duc François; que c'étoit un ingrat qui lui avoit manqué de fidélité, qui l'avoit trahie. J'écrivis à madame de Courtenay qu'elle pouvoit assurer madame de Savoie que je ne connoissois point Raucourt; qu'il ne m'avoit point fait parler, mais qu'ayant appris qu'elle l'avoit chassé, c'étoit assez pour ne le jamais voir ni entendre parler de lui, et qu'elle ne me trouveroit jamais en faute en rien qui la regardât; que j'avois trop de respect et d'amitié pour elle.

Trois jours après mon arrivée, Frontenac, accompagné de Matha, vint un matin; ils entrèrent dans ma chambre comme je me coiffois. Après que je fus coiffée, je m'en allai dans la salle, où ils me suivirent. Frontenac s'approcha pour me parler, je me reculai à une fenêtre. Il me dit: « Voyant que Votre Altesse royale ne traite pas ma femme comme elle avoit accoutumé, cela me fait connoître qu'elle n'a pas son service agréable; je lui viens demander son congé. » Je lui répondis : « Vous vous faites justice, en connoissant que je n'ai pas sujet d'être satisfaite de votre femme; sa conduite a été telle, qu'elle devoit juger que la mienne changeroit. » Je lui donnai très-volontiers son congé; il me fit la révérence et s'en alla. Je fus assurément plus aise de donner que lui de recevoir.

Cela fit grand bruit à Paris parmi ses amis. [Frontenac] s'en alla ensuite à Blois, pour en rendre compte à Son Altesse royale, qu'il croyoit qu'elle voudroit raccommoder la chose. J'écrivis à M. de Beaufort pour dire à Son Altesse royale comme le tout s'étoit passé, et à Son Altesse royale quatre lignes, me remettant sur M. de Beaufort. Son Altesse royale ne répondit rien, sinon qu'elle ne me contraindroit pas au choix d'une

dame d'honneur; ce qui étoit assez raisonnable. Mais comme elle n'en usoit pas avec la même bonté en autres choses, j'avois à craindre qu'elle n'en fît de même. Mascarany, secrétaire des commandements de Son Altesse royale, écrivit au concierge de Luxembourg ordre de meubler son appartement pour moi, et le fit savoir au comte de Béthune, [et] qu'il fît valoir ce bon traitement de ne m'avoir pas fait reprendre par force madame de Frontenac. A d'autres personnes rien ne seroit de si ordinaire que le père logeât sa fille à son logis et qu'il lui laissât la liberté de se servir de qui elle voudroit; ce sont de ces choses si ordinaires que l'on n'en parleroit point. Mais comme ce sont des grâces pour moi, et que je n'en ai jamais reçu d'autres de mon père, ses amis et les miens ne parloient d'autre chose pour le louer de son bon naturel envers moi, et pour faire connoître que j'étois bien raccommodée avec lui. Quand de si petites choses sont les témoins d'une si considérable entre des personnes si proches et si qualifiées, le monde n'y ajoute guère de foi.

Il se passa quelque temps auparavant une chose assez plaisante, où le nom de Son Altesse royale fut mêlé. D'Alibert, fils de son surintendant, qui sortoit de ses études et s'en alloit à Rome, comme font d'ordinaire les enfants de Paris au sortir du collége, avant que de partir alla visiter quelques dames du Marais, qui n'étoient pas les plus sages de Paris. Là, pour se faire valoir, il conta qu'il s'en alloit à Rome, et que Son Altesse royale lui avoit donné une lettre pour le cardinal de Retz, et qu'il étoit chargé de beaucoup de choses particulières pour lui dire. Comme en ces lieux-là il y va de toutes sortes de personnes, M. le cardinal le sut

et le fit arrêter. On le manda à Son Altesse royale, qui répondit qu'elle n'avoit nul commerce avec le cardinal de Retz, et que, quand elle y en auroit, on devoit avoir assez bonne opinion de lui pour croire qu'elle ne confieroit pas ses secrets à un homme de dix-sept ans. Je n'ai point parlé de la liberté du cardinal de Retz (1), parce que c'est un homme à qui il est arrivé tant d'aventures, que je ne doute pas que l'on n'écrive sa vie, s'il ne l'écrit lui-même. Ainsi on les verra mieux et plus véritablement que je ne les pourrois mettre en ce lieu.

Comme j'ai dit, la retraite de madame de Frontenac d'auprès de moi fit fort parler, et cela renouvela la mauvaise conduite de la comtesse de Fiesque, parce que ceux qui me parloient de madame de Frontenac n'oublioient pas son camarade; de sorte que n'ayant pas de sujet de me louer ni de l'une ni de l'autre, et les déchaînements qu'elles avoient contre moi m'obligeoient assez à dire, pour me défendre, les justes sujets que j'avois de m'en plaindre (2). Un jour chez Tubeuf (3), où beaucoup de gens jouoient, l'abbé Fouquet entra et se mit à parler de la comtesse de Fiesque et de moi, et dit : « C'est Préfontaine qui met tout cela dans la tête à Mademoiselle. Si madame la comtesse de Fiesque m'en croit, elle s'en prendra à lui, et je lui

(1) Le cardinal de Retz s'était échappé du château de Nantes le 8 août 1654 et s'était retiré à Rome.

(2) Cette phrase est très-irrégulière, mais, comme elle est intelligible, je n'ai pas cru devoir modifier le texte du manuscrit de Mademoiselle.

(3) Jacques Tubeuf était un des intendants des finances.

offre mon service. » Et sur cela, il fit force menaces dont tout le monde fut étonné. Le comte de Béthune me le dit deux ou trois jours après, de crainte que l'apprenant je ne m'emportasse à dire ou faire contre l'abbé Fouquet ce qu'il avoit mérité. Je fus extrêmement étonnée et fâchée. [Le comte de Béthune] me dit : « Ne faites pas de semblant de le savoir, et ayez patience; M. le cardinal y donnera ordre. »

Le lendemain, l'évêque d'Amiens (1), qui est de mes amis, me vint voir, et le duc de Bournonville avec lui. Après m'avoir saluée et demeuré quelque temps avec moi, comme à tout moment il venoit du monde et [que] je parlois aux uns et aux autres, ils s'approchèrent tous deux de moi et me demandèrent un moment d'audience. Je m'éloignai de la compagnie pour leur donner. Ils commencèrent que M. l'abbé Fouquet les avoit chargés de me dire le déplaisir qu'il avoit de n'avoir osé me rendre ses respects, dans la crainte que je ne l'eusse pas agréable. Je leur répondis : « Qu'a-t-il fait qui l'empêche de me voir? Ma maison n'est fermée à personne, et ceux qui n'y viennent pas manquent à ce qu'ils me doivent, et je me suis étonnée que l'abbé Fouquet, qui est créature de M. le cardinal, ne me soit point venu voir ; il est le seul. » Ils me dirent qu'il savoit qu'on lui avoit voulu rendre de mauvais offices auprès de moi, parce qu'il étoit ami de madame de Fiesque; mais que si je le connoissois, je le croirois incapable de dire les choses dont ses ennemis l'accusoient. Je leur dis : « Je ne sais ce que vous voulez dire.

(1) Il a été question de cet évêque, nommé Faure, dans le t. II des *Mémoires de Mademoiselle*.

Si l'abbé Fouquet m'a manqué de respect, je suis bien fâchée que tout le monde le sache et que je l'ignore, et il est fort mal habile homme de me donner occasion de m'en informer. Comme on me connaît assez fière et assez prompte assurément, on m'aura voulu celer ce qu'il a fait, sachant que je ne suis pas personne à le souffrir, et que je ferois peut-être dans le premier mouvement des choses dont je serois fâchée à la longue. Tout ce que j'ai à vous dire sur ce que vous me dites, c'est que je ne me soucie pas de voir l'abbé Fouquet, et je serai bien aise de m'éclaircir de quoi il est question avant qu'il vienne chez moi. Je suis assurée que s'il a manqué au respect qu'il me doit, directement ou indirectement, M. le cardinal m'en fera raison; car nous sommes présentement fort bien ensemble. »

Ces messieurs voulurent me faire connoître que l'abbé Fouquet étoit un homme fort considérable, et qui pouvoit beaucoup pour ses amis; et qu'il me pourroit rendre de grands services. Je leur dis: « Je suis d'une qualité à ne pas chercher les ministres subalternes. J'irai toujours droit à M. le cardinal, et ne me soucie guère de votre abbé Fouquet. J'ai fort méchante opinion d'un ministre, au moins d'un homme qui veut passer pour tel, qui fait sa capitale amie de la comtesse de Fiesque. » Cette conversation fut assez longue; mais en voilà les choses les plus essentielles.

Je m'en allai à l'instant le dire au comte de Béthune qui étoit dans sa chambre, au logis de madame de Launay (1), où je logeois; il trouva le procédé de l'abbé

(1) C'est probablement la même madame de Launay-Gravé, dont il a été question dans le tome précédent.

Fouquet fort extravagant. Je lui dis tout à l'heure qu'il me sembloit que je m'en devois plaindre à M. le cardinal; il fut de mon avis. J'envoyai querir l'évêque de Coutances, qui est un fort honnête homme, qui a du zèle et de la fidélité pour ses amis, et comme il a été maître de chambre de M. le cardinal, il est sa créature. Je lui contai la chose, et il se chargea de lui en rendre compte, et de lui témoigner le ressentiment que j'avois contre l'abbé Fouquet. M. le procureur général (1), son frère, et qui est un homme sage et bien avisé, fut au désespoir de cette équipée. Il envoya Gourville trouver Préfontaine pour lui témoigner le déplaisir qu'il avoit de ce bruit; qu'il ne le croyoit pas, ne pouvant penser que son frère ait été capable d'une chose si ridicule, enfin fit faire des compliments à Préfontaine, dont il fut très-satisfait.

On eut réponse de Son Éminence, qui manda à M. de Coutances que, s'il croyoit l'abbé Fouquet capable d'avoir dit les choses dont on l'accusoit, il ne le verroit jamais; mais que le croyant innocent, il me supplioit très-humblement d'avoir agréable qu'il me fît la révérence et se justifiât, ne voulant pas qu'un homme qui dépendoit de lui parût jamais, s'il me déplaisoit, et il fit savoir à l'abbé Fouquet de voir Préfontaine et d'en user de manière qu'il fût content. Je fus fort aise de voir M. le cardinal en user si bien pour moi; car cette affaire me regardoit plus que Préfontaine. Gourville l'alla trouver et lui dit que l'abbé Fou-

(1) Nicolas Fouquet, né en 1615, mort en 1680. Il était surintendant des finances avec Servien depuis 1652.

quet étoit au désespoir de ce que l'on lui avoit dit; qu'il n'en avoit jamais parlé, et qu'il l'estimoit, le considéroit, et qu'il vouloit être de ses amis.

Préfontaine dînoit chez Courtin (1), le maître des requêtes, qui est fort de ses amis. Il répondit à Gourville : « Je ne reçois pas des compliments chez mes amis ; si M. l'abbé Fouquet veut m'en faire faire, vous savez où est ma maison. » Quelques jours après que Gourville lui eût parlé, un gentilhomme, nommé des Landes, qui a été à M. le Prince, et qui est à l'abbé Fouquet, le trouva dans la rue et fit arrêter son carrosse, et lui dit qu'il le venoit trouver de la part de M. l'abbé Fouquet. Préfontaine lui répondit : « Mon logis n'est qu'à deux pas d'ici, s'il vous plaît d'y venir. » Comme ils y furent, il lui dit que M. l'abbé Fouquet l'avoit chargé de lui témoigner qu'il étoit au désespoir des bruits que l'on avoit fait courre à Paris, et qu'il l'assuroit qu'il n'en avoit jamais parlé; qu'il l'estimoit et souhaitoit son amitié. Préfontaine dit à des Landes qu'il pouvoit assurer M. l'abbé Fouquet qu'il croyoit ce qu'il lui mandoit, et qu'il étoit son serviteur.

M. de Coutances, après avoir reçu la lettre de Son Eminence, par laquelle il le chargeoit de m'amener l'abbé Fouquet, n'entendant point parler de l'abbé, à la fin il l'alla chercher; il ne le trouva pas. L'abbé le fut trouver le lendemain matin et lui demanda ce qu'il lui vouloit; M. de Coutances lui dit ce que M. le cardinal lui avoit mandé. L'abbé demeura embarrassé et

(1) Honoré Courtin, seigneur des Menus, avait été reçu maître des requêtes en 1651.

lui dit : « Mais quand sera-ce que je verrai Mademoiselle? » M. de Coutances lui répondit : « Je me charge de l'aller trouver pour prendre son heure. » L'abbé lui dit : « Si ce pouvoit être le matin, qu'il n'y eût personne, cela me seroit bien commode; car ne la connoissant guère et ayant une manière d'éclaircissement à faire avec elle, j'en serois moins embarrassé. » M. de Coutances lui répondit : « A telle heure qu'il plaira à Mademoiselle de vous voir, elle vous fera beaucoup d'honneur. » M. de Coutances vint prendre mon heure; je lui donnai le lendemain à l'issue de mon dîner.

Mademoiselle de Guerchy m'étoit venue voir, qui fut bien aise de s'y rencontrer, elle n'étoit pas des amies de M. l'abbé Fouquet. Il arriva avec M. le duc de La Rochefoucauld; je dînois encore; ils s'allèrent promener dans le jardin. J'entrai dans un cabinet où il n'y avoit avec moi que madame d'Épernon et la comtesse de Béthune; mademoiselle de Guerchy et mademoiselle de Vandy étoient demeurées dans l'autre chambre. Le comte de Béthune étoit aussi avec moi. M. de Coutances l'alla querir (1); en entrant il fut fort embarrassé, interdit; il me salua et me dit qu'il étoit au désespoir de ce que l'on m'avoit dit; qu'il me supplioit très-humblement de croire qu'il n'en avoit jamais parlé. Je lui répondis : « Je suis si obligée à M. le cardinal, que je ferai toujours tout ce qu'il désirera de moi. » Il recommença : « Je suis le plus malheureux de tous les hommes : j'ai beaucoup d'ennemis qui me font accroire (2) des choses à quoi je ne songe point. »

(1) L'abbé Fouquet.

(2) C'est-à-dire *qui font accroire de moi.*

Je lui dis : « Ne parlons plus de cela; je crois que quand vous auriez manqué par le passé, vous serez plus sage à l'avenir. M. le cardinal a désiré que je vous visse, je l'ai fait à sa considération, et c'est à lui seul que vous en avez l'obligation; car sans cela je ne vous aurois vu de ma vie, et il doit connoître par là le pouvoir qu'il a sur moi. » Je passai dans l'autre chambre, où on fut en conversation; puis il s'en alla.

Sa bonne amie, la comtesse de Fiesque, et toute sa cabale, furent fort fâchées de la manière dont M. le cardinal le prit et de ce qu'il vouloit que [l'abbé Fouquet] fît des excuses à Préfontaine, pour qui M. le cardinal, témoigna par là quelque considération, dont je fus bien aise. Car ces sortes de choses-là sont plus sensibles à un homme en disgrâce et hors de la cour, qu'à un qui y seroit; et s'il y avoit été, l'abbé Fouquet n'en auroit pas ainsi usé, ou toutes les choses ne se seroient pas passées de même. L'abbé trouva fort mauvais de ce que j'avois dit devant beaucoup de monde (car tout ce qui me venoit voir parloit de cette affaire) : « L'abbé Fouquet est un grand seigneur pour menacer les gens d'insulte; il n'y a personne qui ne lui en puisse faire ni qui en mérite tant que lui. » Il trouva que je l'avois traité fièrement, et disoit : « Mademoiselle prend les choses d'une grande hauteur. » J'avois tort sans doute d'en user ainsi, vu l'égalité de nos qualités. Assurément il eut lieu de se repentir de ce qu'il avoit dit; car l'affaire ne tourna pas à son avantage, et moi j'eus sujet d'être satisfaite de ma modération, puisque M. le cardinal me donna toute la satisfaction que je pouvois désirer et à Préfontaine aussi.

Comme j'ai dit que je le grondois quelquefois lors-

que je n'étois pas contente de M. de Choisy, parce qu'il est son parent, il faut que je dise que j'ai connu depuis que c'étoit injustement, et je l'ai su par hasard à mon retour de Blois. M. de Choisy me fit demander si je trouverois bon qu'il me vînt rendre ses devoirs; je lui permis; il vint à Limours. Comme Préfontaine sut que je l'avois vu, il dit au comte de Béthune que, tant que [M. de Choisy] avoit été mal avec moi, il avoit cru de son devoir de ne le pas voir; que, puisqu'il m'avoit vue, il seroit bien aise d'aller chez lui. Le comte de Béthune lui dit : « Laissez-moi ménager cela; » car Préfontaine avoit une telle confiance au comte de Béthune qu'il eût cru manquer à l'amitié que ce comte lui témoignoit s'il eût fait un pas sans son avis. Le comte de Béthune en parla à M. de Choisy, qui lui fit réponse par un billet, lorsqu'il étoit à Saint-Cloud, qu'il étoit obligé à Préfontaine du sentiment qu'il lui témoignoit de le vouloir voir; mais qu'ayant discontinué depuis quelques années, il craindroit que Son Altesse royale ne le trouvât mauvais. Je trouvai ce billet sur la table du comte de Béthune; je lui demandai ce que c'étoit; il me conta la chose comme je l'ai mise ici, dont je sentis une secrète joie de voir la fidélité que Préfontaine m'avoit gardée, de ne pas voir les personnes qui m'étoient désagréables, et je me repentis de l'avoir soupçonné.

Le maréchal de Gramont, ayant appris que je m'étois plainte de ce qui s'étoit passé à Blois, me fit dire par M. le comte de Béthune qu'il n'auroit pas manqué à me rendre ses respects s'il avoit cru que je l'eusse agréable, et qu'il avoit bien envie que je lui permisse de se justifier, n'étant pas coupable; mais

que c'étoit assez d'en être accusé pour l'empêcher de me voir. Je lui fis dire que je trouverois bon qu'il vînt; ce qu'il fit. Il me dit : « Sans la permission que Votre Altesse royale m'a donnée de la venir voir, j'aurois toute ma vie fui sa présence avec beaucoup de douleur, n'ayant jamais manqué à ce que je lui dois; mais puisqu'elle a la bonté de vouloir écouter ma justification, je la supplie de me dire premièrement de quoi l'on m'accuse. » Je lui contai tout ce que Goulas m'avoit écrit et que j'ai dit ailleurs; il me pria de lui montrer la lettre, et quand Goulas se rencontreroit, qu'il lui demandoit la confrontation; que jamais il n'avoit dit un seul mot de tout ce que l'on avoit dit, et qu'il en prenoit Son Altesse royale à témoin. Je lui dis qu'il ne m'étoit pas malaisé à croire qu'il disoit vrai, puisque je connoissois Goulas pour un grand imposteur.

Le maréchal de Gramont a beaucoup d'esprit; se démêla de tout cela avec moi par des termes respectueux, obligeants et les plus agréables du monde; j'en demeurai très-satisfaite, et lui le fut aussi de ma manière d'agir, ne s'étonnant point que je m'en fusse plainte, vu ce que l'on m'avoit dit. Il revint à quelques jours de là prendre congé de moi, et M. de Lyonne, qui alloit avec lui, ambassadeur extraordinaire à la diète de Francfort, où l'on devoit élire l'empereur.

Madame de Nemours (1) me vint voir à Saint-Cloud;

---

(1) Marie d'Orléans, fille du duc de Longueville, dont il a été question dans le tome I des *Mémoires de Mademoiselle*, p. 8,

il n'y avoit que trois ou quatre mois qu'elle étoit mariée. Jamais il n'y eut mariage comme celui-là : le cadet de feu M. de Nemours (1), qui étoit archevêque de Reims, et qui avoit fort bien étudié, et qui certainement étoit plus propre pour l'Église que pour le monde, avoit toujours fort aimé sa profession, et avoit souvent été sur le point de se faire prêtre. Depuis la mort de monsieur son frère, [il] étoit demeuré dans ces sentiments et ne témoignoit point vouloir changer de profession ; aussi la mort de son frère ne lui apportoit-elle pas beaucoup d'avantage, tout le bien de France étant à ses nièces, et ne lui étant revenu que vingt mille écus de son apanage en Savoie. Il s'adonna à faire sa cour à mademoiselle de Longueville. Tout le monde se moquoit de sa prétention, et on ne comprenoit point que la plus riche héritière de France (car elle a cinquante mille écus de rente) voulût épouser un cadet dont l'esprit étoit fort scolastique, la personne assez défigurée par une fâcheuse maladie dont il tomboit souvent, sans biens, sans établissement ni sans considération; elle qui avoit prétendu au duc d'York, dont on avoit parlé pour le duc de Mantoue, et qui a beaucoup d'esprit et de mérite. C'est une personne assez retirée du commerce du monde et qui mène une vie assez particulière; mais cela donne plus de temps à faire des réflexions. Ainsi

---

note 3; p. 97, etc. Cette duchesse de Nemours a laissé des Mémoires.

(1) Henri de Savoie, frère cadet de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours. Il avait épousé Marie d'Orléans, fille du duc de Longueville, le 22 mai 1657.

on ne devoit pas juger par là qu'elle se marieroit mal à propos. Elle souffroit ce garçon; il soupoit tous les soirs chez elle; enfin elle s'embarquoit furieusement. On demanda dispense à Rome, étant parents. M. de Longueville la laissoit faire et convenoit de tout.

Le jour pris pour le mariage, M. de Longueville, vient à Trie (1) avec madame sa femme; elle s'y rend et M. de Nemours; ils y furent trois semaines, et on trouva des difficultés; sur quoi on crut l'affaire rompue. On sut à la cour que c'étoit qu'elle avoit traité son mariage avec le roi d'Angleterre; qu'elle devoit l'aller trouver en Flandre, et que M. de Longueville lui donnoit trois millions de son bien. M. le cardinal dépêcha à M. de Longueville pour lui mander qu'il avoit eu cet avis, et que le roi ne trouvoit pas bon la chose. M. de Longueville manda qu'il n'en savoit rien, et que, pour marque de cela, il presseroit sa fille de conclure avec M. de Nemours; ce qu'il fit. Elle se maria et pleura beaucoup, à ce que j'ai ouï dire. La fièvre prit à M. de Nemours en sortant de l'église, et il n'a pas eu un moment de santé depuis; il ne me vint point voir à Saint-Cloud; car il étoit à Bagnolet, qui prenoit du lait d'ânesse. J'ai demandé à la reine d'Angleterre si cela étoit vrai; elle m'a fort dit que non, et que le roi, son fils, désavouoit fort d'avoir eu cette intention. Pour moi, je lui ai fait la justice de ne le croire pas, me persuadant qu'un homme qui a

(1) Cette terre (maintenant dans le département de l'Oise) appartenait à M. de Longueville. On a remplacé *Trie* par *Ivry*, dans les anciennes éditions.

songé à moi ne se rabaisseroit pas à mademoiselle de Longueville.

Madame la duchesse de Bouillon mourut pendant que j'étois à Saint-Cloud (1). Elle avoit marié sa fille avec le prince d'Harcourt (2) il y avoit un an et demi; mais les choses ne s'étoient pas passées comme elle avoit désiré; car elle espéroit que, s'alliant à la maison de Lorraine, elle les attacheroit à leurs intérêts et qu'ils maintiendroient la principauté de sa maison, et cela fit un effet tout contraire, M. d'Elbœuf le père, ni tous les autres princes de la maison de Lorraine, ne voulant point signer au contrat de mariage de M. le prince d'Harcourt, parce que mademoiselle de Bouillon y étoit traitée de princesse, et ils dirent qu'ils ne souscriroient jamais à faire des gentilshommes princes pour qu'ils voulussent s'égaler à eux.

Le séjour que je fis à Saint-Cloud fut assez long pour qu'il se passât bien des choses; car j'y fus près d'un mois, où je ne m'y ennuyai pas, étant visitée de tout ce qu'il y a de gens à Paris, depuis le matin jusqu'au soir. On me dit là que le comte de Béthune n'avoit point travaillé au retour de mes gens, et qu'au contraire il leur avoit nui tant qu'il avoit pu; ce que je ne pouvois croire, et on me disoit : « Ne voyez-vous pas comme il vous veut gouverner? et pour cela, il éloi-

(1) Éléonore-Catherine-Fébronie de Berg, duchesse de Bouillon, mourut le 14 juillet 1657.

(2) Élisabeth de Bouillon avait été mariée le 20 mai 1656 à Charles de Lorraine, prince d'Harcourt. On trouvera dans les *Mémoires de Saint-Simon* de longs détails sur les prétentions des ducs de Bouillon au titre et au rang de princes.

gnera de vous toutes les personnes en qui il croira que vous avez confiance; » et on me faisoit remarquer qu'il me présentoit tout le monde, et qu'il trouvoit à redire que l'on approchât de moi sans lui. Enfin tout le monde m'en disoit assez de choses pour m'en dégoûter, si j'avois cru de léger; mais comme c'est son humeur de s'empresser pour ses amis, et que cela part d'un bon principe, je n'avois garde d'attribuer ce procédé à autre chose qu'à l'affection qu'il avoit pour moi.

Il vint des nouvelles que la cour étoit partie de La Fère pour aller à Sedan, afin d'être plus proche de Montmédy, qui étoit assiégé par le maréchal de La Ferté. Je fus bien fâchée de ce voyage, qui retardoit le mien à la cour; j'étois résolue de m'en aller à Forges prendre des eaux, en attendant qu'ils se rapprochassent. J'eus des nouvelles de M. le cardinal, qui me manda que je pouvois partir, quand il me plairoit, pour m'en aller à Sedan, et que je lui mandasse le jour que je partirois de Paris et celui que je serois à Reims, afin qu'il m'y envoyât de l'escorte. Je me disposai à partir; j'allai à Colombe voir la reine d'Angleterre, qui n'y étoit que depuis deux jours; elle avoit toujours été malade pendant mon séjour à Saint-Cloud, et elle m'avoit fait l'honneur de me mander que sans cela elle m'auroit fait celui de me venir voir.

Je partis le 27 de juillet de Saint-Cloud pour aller coucher à Dammartin (1). La journée n'est pas grande;

(1) La Gazette de Renaudot annonce le départ de Mademoiselle pour la cour en ces termes : « Le 27 du passé, Mademoiselle partit de Saint-Cloud pour se rendre à la cour, étant allée ce jour-là coucher à Dammartin, d'où elle prit la route de Reims,

mais quand on ne veut point passer par Paris et qu'il faut tourner tout autour par des chemins de traverse, il est plus long que l'on ne pense. Je me perdis si bien, que je me trouvai à dix heures du soir en un village nommé Tremblai, qui dépend de l'abbaye de Saint-Denis. Ce lieu est de ma connoissance, n'étant qu'à une lieue du Bois-le-Vicomte. J'avois faim; je m'en allai chez une dame que j'y connoissois du temps que je demeurois au Bois-le-Vicomte, lui demander la collation; elle m'en donna fort bien et fut ravie de me voir. Je m'informai de l'état où le duc de Richelieu tenoit le Bois-le-Vicomte, [et] d'une ferme qui en dépend, qui est dans ce village. Il ne s'en fallut rien que je n'y allasse moi-même, et que je n'envoyasse querir le notaire du lieu pour dresser un procès-verbal de l'état où elle étoit. Cependant M. le comte de Béthune, qui m'attendoit à Dammartin, et tout mon monde, ne comprenoient point ce que j'étois devenue. Madame la comtesse de Béthune étoit si effrayée de se voir à minuit à la campagne, et si étonnée de quoi je dormois au clair de la lune qui me donnoit sur la tête. Enfin, après avoir bien cheminé, j'arrivai à Dammartin, où je contai mes aventures.

Ma cour fut grosse le lendemain; car il y avoit beaucoup de gens de la cour qui attendoient que j'y allasse, à cause de l'escorte : messieurs Damville, de Créqui, le commandeur de Souvré, La Serre, Aubeterre, Gra-

---

cette princesse y ayant trouvé l'escorte que le roi lui avoit envoyée, afin de la conduire, avec grand nombre de personnes de haute qualité, qui l'avoient toujours accompagnée depuis son séjour proche de cette ville. »

mont, qui est à Son Altesse royale; l'abbé de Bonzi, résident de Florence; La Hilière (1), et Matha qui venoit pour rendre compte à mesdames de Fiesque et de Frontenac de mon voyage. Je trouvai à Nanteuil M. de La Vrillière, secrétaire d'État. Ma seconde journée fut à La Ferté-Milon chez M. de Noirmoutiers. Colbert (2), intendant du cardinal Mazarin, nous joignit; il amenoit deux charrettes d'argent qui furent escortées jusqu'à Reims par des mousquetaires du bois de Vincennes; il vint le soir me faire sa cour. Varangeville, secrétaire des commandements de Monsieur, s'y trouva aussi. De là on marcha tous ensemble, parce que l'on dit qu'il y avoit un petit bois entre La Fère et Fîmes, où il y avoit souvent des coureurs de Rocroy; nous n'y trouvâmes pourtant personne. A Fîmes, on me dit que la nuit il étoit passé dix ou douze coureurs de Rocroy.

Les habitants de Reims envoyèrent me faire compliment à Fîmes. Je fus assez en peine de ne trouver personne sur le chemin qui me dît des nouvelles de la cour. Proche de Reims, je trouvai un laquais de Langlade qui venoit de Sedan, qui me dit que le roi étoit à Montmédy et M. le cardinal Mazarin, et qu'il y avoit des troupes à Reims qui étoient venues querir Mademoiselle. Je fus bien aise, espérant de partir dès le lendemain ; j'envoyai donner cette bonne nouvelle au

---

(1) Plusieurs des noms cités dans ce passage ont été altérés dans les anciennes éditions : on a changé *Bonzi* en *Ronzi*; *La Hilière* en *Saint-Hilaire*. On a retranché Gramont, et fait retomber sur Aubeterre la phrase incidente qui suit le nom de Gramont.

(2) Jean-Baptiste Colbert.

comte de Béthune et à Colbert. A une lieue de Reims, M. le duc de La Vieuville, lieutenant du roi en Champagne et gouverneur de la ville, vint au-devant de moi avec de la noblesse et tous les archers de la ville et force trompettes. En y arrivant je trouvai le bourgeois sous les armes.

En arrivant à mon logis, M. de La Salle, sous-lieutenant des gendarmes du roi, me salua et me dit que le roi lui avoit commandé de me venir querir avec cent-vingt maîtres de ses compagnies de gendarmes et de chevau-légers, et qu'il lui avoit donné ordre de prendre des troupes qui étoient à Réthel, ce nombre n'étant pas assez grand; mais que le matin dont il étoit arrivé, le soir M. de Turenne les avoit envoyés querir; qu'ainsi il lui sembloit que je devois envoyer à M. de Turenne pour avoir des troupes. Je fus fort aise de voir La Salle, parce que c'est un de mes anciens amis. Il me témoigna la joie d'avoir eu la commission de me venir querir pour me mener à la cour, et que la reine, lorsqu'il avoit pris congé d'elle, lui avoit témoigné avoir impatience de me [voir], et lui avoit dit : « Vous pouvez assurer ma nièce qu'elle sera la bien-venue, et que l'on la traitera fort bien en toute chose; et elle le pourra connoître par le choix que l'on a fait de votre personne tant par votre charge, que parce que l'on sait que vous lui êtes agréable. » La Salle étoit tout à fait touché de ce discours, tant pour lui que pour moi. Nous causâmes fort longtemps ensemble.

Il me dit : « Lorsque Monsieur, votre père, est revenu à la cour, le roi a envoyé ses compagnies le querir comme vous; mais il n'y eut que les maréchaux-des-logis. Et comme on m'a commandé de venir, je

l'ai dit, non pas pour faire difficulté de vous rendre toutes sortes de respects, mais pour voir jusques où alloit leur bonne volonté. On me répondit : « Il n'importe, on veut fort bien traiter Mademoiselle; » et comme je sais que vous aimez ces honneurs, je n'avois garde de manquer à vous en rendre compte. Il me demanda l'ordre ; cela me faisoit fort souvenir du temps de la guerre.

M. le cardinal écrivit au comte de Béthune par La Salle, et lui mandoit que le roi envoyoit cent vingt maîtres de ses compagnies, qu'il avoit détachés des corps qui étoient auprès de sa personne, et que M. de La Salle, sous-lieutenant de ses gendarmes, avoit ordre de prendre quatre cents chevaux qui étoient à Réthel, et qu'il croyoit qu'avec cela je serois conduite avec toute la dignité et la sûreté qui étoient nécessaires à une personne de ma qualité. Je fus fort satisfaite de cette lettre, et j'en avois sujet.

Le soir après mon souper, La Salle me fit souvenir d'écrire à M. de Turenne et de lui marquer que l'on lui envoyât des troupes, parce qu'il lui auroit été assez mal agréable qu'il fût venu un lieutenant général avec (1), et qu'il n'eût commandé que les cent vingt maîtres. Car il ne doutoit point qu'il n'y en eût beaucoup qui se pressassent pour avoir cette commission. Tout le monde s'en étoit allé; il ne restoit plus que le duc de la Vieuville, qui voulut faire ma lettre; et

(1) Cette phrase, qui a été altérée dans les anciennes éditions, a un sens très-net : elle signifie que La Salle craignait que Turenne n'envoyât un lieutenant général en même temps que les troupes qui devaient venir de Réthel.

comme il en avoit fait une, et qu'elle n'étoit pas bien, il en recommença une autre. A la fin cette plaisanterie me lassa : j'avois envie de dormir; il étoit tard, et je m'étois levée matin; j'écrivis en quatre mots ce qui étoit nécessaire. Je jugeai donc qu'il me falloit séjourner le lendemain à Reims; j'employai mon temps pour aller à Saint-Remy voir la sainte-ampoule et les reliques; je fus voir l'église cathédrale et l'abbaye de Saint-Pierre. Le reste du temps ma cour étoit assez grosse; car tous ces messieurs, n'ayant que moi à la faire, me la faisoient fort assidûment : je reçus toutes les harangues ordinaires.

Le soir, à neuf heures, je n'avois point de nouvelles de M. de Turenne; en donnant l'ordre à La Salle, il me dit : « Votre Altesse royale ne partira point demain. » Je lui dis : « Si mon valet de pied arrive entre ci et minuit (1), je partirai et je vous enverrai dire l'heure. » Il ne vint point que le matin entre neuf et dix [heures]; on m'éveilla; j'envoyai à l'instant querir Colbert. M. de Turenne me mandoit de ne point partir que je n'eusse de ses nouvelles, n'y ayant nulle sûreté et qu'il ne vouloit rien hasarder. Comme c'est un homme incertain, qui n'assure jamais rien de peur de se méprendre, je disois : « M. de Turenne ne trouvera jamais de sûreté pour moi, à moins que [d'avoir] toute l'armée; et, comme il ne pourra pas me l'amener pour m'escorter, je passerai ici l'été. » Le valet de pied dit à Colbert : « M. de Turenne m'a demandé s'il n'y avoit pas une voiture venue avec Mademoiselle. » Colbert me

(1) Vieille locution pour *d'ici à minuit.*

dit : « Voilà ce qui le fera hâter de vous envoyer de l'escorte ; car quand une chose de cette nature se sait, on n'a point de patience qu'on ne l'ait. » Le valet de pied dit qu'il l'avoit dit tout haut et que tout le monde le savoit à l'armée.

J'entretins fort Colbert de toutes sortes de choses, et particulièrement des affaires que j'avois eues avec Son Altesse royale, des injustices que l'on avoit eues et pour moi et pour mes gens, dont j'étois bien aise de faire connoître la fidélité et la capacité avec laquelle ils m'avoient servie. Je lui contai aussi la mauvaise conduite de ces femmes (1) envers moi, et les justes sujets de plainte que j'en avois. Il me témoigna être bien aise de savoir tout cela : il admiroit ma patience, et me parut entrer dans mes sentiments. Comme c'est un homme d'esprit, et qui est souvent avec son maître, il se présente des occasions où il me peut servir, et ce sont de ces choses que je suis bien aise que l'on sache, m'étant avantageuses.

Le mercredi, sur les cinq heures du soir, il vint un garde de M. de Turenne, qui m'apporta une lettre. A l'instant j'envoyai querir Colbert, le comte de Béthune et La Salle. Je demandai au garde des nouvelles du chevalier de Charny. Il me dit qu'il l'avoit laissé en sentinelle devant la porte de M. de Turenne, et il ajoutoit : « Si vous l'aviez vu ainsi, vous en auriez été ravie ; car il a la meilleure mine du monde ; tout le monde l'aime dans l'armée, et tout le monde sait qui il est. » Il voyoit bien que j'étois bien aise d'en entendre

(1) Des comtesses de Fiesque et de Frontenac.

parler. Car il me disoit : « C'est un joli garçon : vous avez raison de l'aimer. » Après que ces messieurs que j'avois envoyé querir furent venus, je leur montrai la lettre de M. de Turenne, qui me mandoit que je pouvois partir dès le lendemain pour aller coucher à Attigny, et prendre en passant des Suisses qui étoient à Isle, un bourg sur mon chemin; et que je n'avois que faire, prenant ce chemin-là, d'autre escorte que celle que j'avois, parce que la marche [qu'il] faisoit me couvroit tout à fait.

On avoit envoyé ce jour-là, en attendant des nouvelles de M. de Turenne, chercher, dans toutes les villes des environs, de l'escorte ramassée de leurs garnisons pour partir; et comme ce garde fut venu, on les contremanda. Colbert dit : « Je ne suis point d'avis de prendre ce chemin-là, parce que le passage de la rivière est incommode; la journée est longue pour arriver à Sedan; cela incommoderoit Mademoiselle. Le meilleur chemin et le plus commode, et le plus beau est d'aller coucher d'ici à Vandy, et le lendemain à Sedan. » La Salle dit : « Pour moi, je n'ai rien à dire : le roi et M. le cardinal m'ont commandé d'escorter, avec toute sûrcté, la personne de Mademoiselle; l'argent du roi y est aussi; mais j'ai un bon garant [dans] M. Colbert; c'est pourquoi tout ce qu'il fera sera bien fait. » Colbert lui répondit : « Je me charge de l'événement, et je vous réponds que Son Éminence trouvera bon tout ce que je ferai. »

On envoya querir une carte pour mesurer les journées et pour voir tous les gués et passages sur les rivières d'Aisne et de Bar; on envoya querir les maîtres des coches de Sedan. Après avoir tout bien examiné,

Colbert dit : « Je ne change point d'avis : Il faut que Mademoiselle aille demain coucher à Vandy (1) ; elle passera l'Aisne à gué au-dessous (le gué est bon), la rivière de Bar dans un bac qui est auprès du Chêne-le-Pouilleux (2), que l'on appelle Pont-Bas (3), et à vingt pas de là il y a un gué que l'on appelle Pont-à-Bar, où les équipages et les troupes peuvent passer à même temps. » Tout le monde trouva cela fort bien. Colbert dit : « A la vérité, nous avons toutes plaines ; mais je ne crois pas que l'on attaque Mademoiselle, et je vais avec une grande confiance. » Ils me dirent : « Ne dites pas, s'il vous plaît, où vous allez coucher ; car dans les lieux comme ici il y a toujours mille espions (4). C'est pourquoi, en sortant, vous donnerez vos ordres à M. de La Salle, et vous direz que vous allez coucher à Réthel. »

Je sortis dans la salle où étoit tout le monde, et je dis : « Je pars demain à quatre heures du matin, et j'irai coucher à Réthel. » Matha me dit : « Vous n'avez que faire de partir de si bonne heure ; car vous y arriverez à midi. » Je lui répondis : « Je me coucherai dès que je serai arrivée, parce que la journée d'après est fort longue, et que je serai bien aise d'arriver de bonne

---

(1) Vandy est dans le département des Ardennes, près de Vouziers.

(2) Le nom du village est ainsi écrit par Mademoiselle. Les cartes donnent le *Chêne-Populeux*.

(3) Mademoiselle a écrit *Pont-Bas*, qu'on a changé en *Pont-Bar*, dans les anciennes éditions.

(4) On a mis cette phrase en style indirect dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle*.

heure à Sedan. » La Salle me dit : « Comme notre quartier est hors la ville, vous trouverez bon que nous vous attendions hors la porte. » Je lui dis que oui.

Je me levai à trois heures; à quatre j'avois ouï la messe et j'étois prête à partir; mais tout le monde n'étoit pas de même. A cinq heures pourtant j'étois hors la ville, où on attendit après les bagages. Je trouvai les gendarmes et les chevau-légers en deux escadrons, qui mirent l'épée à la main et me saluèrent; puis, quand on marcha, ils se mirent à droite et à gauche, à la tête et à la queue; les quatre charrettes de l'argent marchoient devant mon carrosse.

J'arrêtai à Pont-à-Vergier, dans une prairie où il passoit un ruisseau; on détela; je mangeai à terre sur l'herbe des viandes froides que j'avois fait apporter. Je donnai à dîner à mon escorte et quasi à tous ces messieurs : j'avois fait apporter pour cela force vivres de Reims. Les trompettes sonnèrent pendant mon dîner; cela avoit tout à fait l'air d'une vraie marche d'armée. La comtesse de Béthune disoit : « Je suis dans de grandes inquiétudes de l'argent; si on nous attaque je descendrai de carrosse, et je m'irai asseoir dessus. » Cela fit bien rire la compagnie.

Gourville arriva à Reims le lendemain que j'y fus; il me vint voir et me dit : « Je crois que vous n'avez que faire d'escorte; car vous êtes fort assurée que l'on ne vous attaquera pas; car je pense que vous avez si bien pris vos mesures avec les gens de Rocroy, que vous ferez passer l'argent du roi en sûreté. » Ce discours ne me plut point, et je le dis à Colbert; car je n'aurois pas aimé que l'on m'eût fait une pièce à la cour en y arrivant.

Je continuai mon chemin jusqu'à Vandy, où j'arrivai heureusement; ce ne fut pas sans beaucoup de peur en guéant (1) la rivière d'Aisne. Son Altesse royale, en partant de Blois, m'avoit fait l'honneur de me dire : « Ma fille, prenez garde à vous quand vous passerez sur des ponts; car vous êtes menacée cette année d'un grand accident sur l'eau, et d'y courir fortune très-dangereusement (2). » Je le contai le soir, à Reims, au comte de Béthune, à La Salle et à Colbert, pour m'excuser de toutes les difficultés que je faisois sur les passages des bacs et des gués. A Vandy, ils me dirent : « En voilà un passé bien heureusement. » Nous y trouvâmes Baradas, à qui l'on avoit mandé le soir à Réthel de m'y venir joindre avec son régiment; le sien ne s'y trouva pas; mais il amena celui du prince de Hombourg, qui étoit nouvellement arrivé au service du roi.

Ma suite fut augmentée depuis Reims du duc de La Vieuville, qui s'étoit bien tourmenté le soir [avant mon départ]; Colbert l'avoit envoyé querir pour savoir si les habitants de la ville de Reims ne me donneroient pas bien deux cents mousquetaires pour m'escorter jusqu'à Vandy. Il alla querir un des principaux de la ville, qui disoit qu'il n'y avoit rien qu'ils ne fissent pour le service du roi et pour le mien; mais j'eus scrupule de leur faire faire une chose qui leur pût nuire (3). Je dis

---

(1) En passant à gué.

(2) Tout ce passage a été altéré dans les anciennes éditions : on a substitué le style indirect au style direct; puis supprimé ou remplacé plusieurs mots.

(3) Cette phrase a encore été altérée dans les anciennes éditions, qui la donnent ainsi : *Et que j'eusse scrupule de les faire*

à Colbert : « Songez qu'ils payent contribution à Rocroy, et qu'il y a une manière de trêve entre eux, et que ce que vous leur demandez ne servira de rien au service du roi. Car si un parti de Rocroy nous attaque, il sera fort ; les bourgeois auront peur. Ainsi je vous prie ne nous prévalons point du zèle que ces pauvres gens témoignent au service du roi à ma prière. »

Colbert en convint ; il le dit à La Vieuville, qui trouva que j'avois raison. J'appelai le bourgeois, et lui dis : « Nous avons examiné si la proposition, que j'avois dit à M. de La Vieuville de vous faire, étoit fort nécessaire ; nous avons trouvé que l'on s'en pouvoit passer. Je témoignerai au roi le zèle que la ville de Reims a témoigné pour son service, passant par-dessus toutes sortes de considérations ; et moi je vous suis obligée, en mon particulier, de la bonne volonté que vous témoignez ; je vous en témoignerai ma reconnoissance dans les occasions. »

Aussitôt après être arrivée à Vandy on fit prendre les armes aux habitants pour faire garde au château, où je fis entrer les charrettes dans la cour, disant : « Leur sûreté est aussi nécessaire que la mienne ; car je suis persuadée que, si ceux de Rocroy en vouloient à la compagnie, ce seroit plutôt aux charrettes qu'à moi. » Je dis à Colbert : « Jusqu'ici les passe-ports que j'ai pris nous ont bien réussi ; mais toute raillerie à part, je ne crois pas que M. le Prince voulût que l'on attaquât mon escorte, ni que l'on fît rien à tout ce qui est avec moi :

---

agir d'une manière qui leur pourroit nuire. D'après ce texte, le scrupule, au lieu de venir de Mademoiselle, lui aurait été suggéré par les habitants de Reims.

il est trop honnête homme pour ne pas respecter tout ce qui est sous ma sauve-garde. » Colbert en convint; ensuite nous nous mîmes à railler.

Le comte de Béthune me disoit : « Mais si par hasard on nous attaquoit, et qu'il se trouvât quelque officier que vous eussiez connu pendant la guerre, qui, par reconnoissance de ce que vous lui avez sauvé la vie à la porte de Saint-Antoine, vous disoit : « Je sauverai qui il vous plaira ; mais laissez-moi prendre quelqu'un, M. Colbert seroit-il sauvé? » Je lui dis : « Oui, et je lui montrerois M. de La Vrillière et son fils, et lui dirois : « L'un est secrétaire d'État ; l'autre a la survivance; ce sont de bonnes rançons à avoir. » Nous rîmes tout le soir de choses de cette force. Nous parlâmes, Colbert et moi, de l'acquisition que M. le cardinal faisoit de la duché de Nevers, du dessein que j'avois eu de l'avoir, puis de mon affaire avec mademoiselle de Guise sur la succession de ma grand'mère. Il fut fort édifié de me trouver si savante dans mes affaires; il soupa avec M. le comte de Béthune au château, et quantité de ces messieurs. J'avois ordonné que l'on servît une table exprès pour eux.

Je partis d'assez bonne heure de Vandy, ayant impatience d'arriver à Sedan. Baradas me dit que [dans] le régiment de Hombourg qui m'escortoit, les officiers avoient envie de me saluer. La Salle dit que, si je l'avois agréable, leurs escadrons feroient halte sur la hauteur. J'en fus très-aise; je me démasquai; car je sais que les étrangers aiment à voir les princes. Je fis arrêter mon carrosse ; ils me saluèrent à l'allemande, et pour mieux dire à la mode de la cavalerie; car tout a pris la leur. Je trouvai un régiment fort beau, de beaux

hommes, bien montés et bien vêtus. Je dis à Baradas de faire approcher le lieutenant-colonel; il me vint saluer; mais il ne parloit point françois, et, ne l'entendant pas, je dis à Baradas de lui dire que je n'avois point vu de plus beau régiment que le sien; et que j'en avois beaucoup vu, et que je me connoissois mieux en troupes que n'ont de coutume de faire les princesses de ma qualité. Il me fit dire qu'il étoit bien aise d'avoir mon approbation; qu'il avoit bien entendu parler de moi, et qu'il savoit que j'étois une brave princesse; et qu'il seroit ravi d'avoir occasion d'exposer sa vie et tout son régiment pour mon service; puis ils marchèrent devant.

On avoit mené les habitants de Vandy pour passer un certain bois où l'on disoit qu'il y avoit toujours du monde des ennemis, et même nous passâmes ce bois au trot. Ces habitants de Vandy sont de braves soldats; car en ce pays-là tous les paysans sont aguerris. Nous ne trouvâmes rien, Dieu merci; ils me menèrent jusqu'au Chêne (1), d'où je les renvoyai, et je passai à Pont-Bas heureusement. Comme je fus à Chemery, un bourg à deux lieues de Sedan, La Salle me dit: « Il n'y a plus rien à craindre, ayant passé tous les bois. C'est pourquoi, si vous l'avez agréable, je renverrai ces Allemands; car M. de Fabert ne veut point qu'il entre de troupes dans toute l'étendue du gouvernement de Sedan. » Je consentis volontiers qu'ils s'en allassent; je dis à Baradas de les remercier, et je fis donner aux trompettes de quoi boire à ma santé.

(1) Jusqu'au Chêne-Populeux, dont il a été question plus haut.

Comme je fus à un quart de lieue de Sedan, La Salle me dit : « Les gendarmes et les chevau-légers du roi vont prendre le devant et le derrière de votre carrosse n'ayant plus rien à garder. Et je m'étonne bien que Votre Altesse royale, qui sait tout, ne m'ait point encore demandé pourquoi ils ne l'avoient point fait; car elle sait bien que nous en usons pour elle comme si c'étoit la personne du roi. » Je lui répondis : « Je l'ai souvent pensé; mais je n'ai osé le demander. » Comme nous fûmes dans le faubourg de Sedan, Damville alla devant dans la prairie où on nous dit que la reine étoit (1), savoir si elle avoit agréable que je l'y allasse trouver. Il revint et me dit qu'elle le trouvoit bon. J'y allai; j'arrivai dans cette prairie à toute bride avec ces gendarmes et les chevau-légers, leurs trompettes sonnant d'une manière assez triomphante.

Comme je fus proche du carrosse de la reine, ils firent halte et se mirent en escadron entre son carrosse et le mien; car je mis pied à terre à vingt pas de celui de la reine, à qui je baisai la robe et les

(1) La Gazette de Renaudot (année 1657, n° 98) parle de l'arrivée de Mademoiselle à la cour : « Le premier de ce mois (d'août), la reine, accompagnée de quantité de dames, étant dans la prairie, Mademoiselle y arriva en carrosse, suivie de quantité d'autres, remplis de personnes de marque; et ayant mis pied à terre, s'approcha de celui de S. M., dans lequel, après lui avoir rendu ses respects et reçu d'elle tous les témoignages possibles de tendresse et d'affection, elle prit place auprès de Sadite Majesté, qui la mena au château, et chacun ayant aussi rendu à cette princesse les civilités qui lui sont dues, avec des marques d'une extrême joie, elle fut conduite dans l'appartement qui lui avoit été préparé, et y reçut encore les visites de plusieurs personnes de qualité. »

mains. Elle me fit l'honneur de m'embrasser et de me dire qu'elle étoit bien aise de me voir; qu'elle m'avoit toujours aimée; qu'il y avoit eu des temps où elle avoit été fâchée contre moi; qu'elle ne m'avoit point su mauvais gré de l'affaire d'Orléans; mais que pour celle de la porte de Saint-Antoine, si elle m'avoit tenue elle m'auroit étranglée. Je lui dis que je méritois bien de l'être puisque je lui avois déplu; mais que c'étoit un effet de mon malheur de m'être trouvée avec des gens qui m'avoient engagée à des choses, où mon devoir m'obligeoit d'en user comme j'avois fait. Elle me dit : « J'ai voulu vous parler de cela d'abord, et vous dire tout ce que j'avois sur le cœur; mais j'ai tout oublié; il n'en faut plus parler, et soyez persuadée que je vous aimerai plus que je n'ai jamais fait. » Je lui baisai les mains; elle m'embrassa. Puis je me tournai vers madame la comtesse de Fleix, sa dame d'honneur, et madame la comtesse de Noailles, sa dame d'atour, qui sont toutes deux fort de mes amies, et que je n'avois pas eu le loisir de regarder.

La petite-nièce de M. le cardinal étoit dans le carrosse; la reine lui dit : « Marianne (1), il faut faire connoissance avec ma nièce. » Je lui dis : « J'en ai bien envie, et je suis assurée que, quand vous me connoîtrez, vous m'aimerez. » Elle se mit à causer, et nous eûmes tout à l'heure fait connoissance. La reine me regarda et me dit : « Je ne vous trouve point du tout changée, quoiqu'il y ait six ans que je ne vous aie vue; vous êtes mieux : je vous trouve plus grasse et le teint

(1) Marie-Anne Mancini, qui devint dans la suite duchesse de Bouillon. Il a déjà été question de cette nièce de Mazarin.

plus beau. » Je lui demandai : « Votre Majesté n'a-t-elle point ouï dire que j'ai des cheveux gris? » Elle me dit : « Oui. » Je lui dis : « Comme je ne veux tromper Votre Majesté en rien, je n'ai pas voulu mettre de poudre aujourd'hui, afin de vous les montrer. » D'abord elle les regarda et s'étonna d'en tant voir à mon âge. Je lui dis que Madame de Guise avoit eté grise à vingt ans, comme elle l'étoit quand elle est morte (1), et que du côté de mon père on devenoit gris d'assez bonne heure.

La reine se mit à rire et me dit : « Je suis étonnée de vous entendre dire *mon père;* pourtant vous faites bien : car *monsieur mon père* seroit ridicule. » Je lui répondis : « Cela est si commun que telles gens comme moi ne le doivent plus dire; de l'appeler Monsieur, à cette heure qu'il y en a un autre, cela ne seroit pas bien; et il me faut du temps à m'accoutumer à dire M. le duc d'Orléans ou Son Altesse royale; et je ne sais si ce dernier est respectueux devant Vos Majestés. » Elle me demanda si je ne m'étois point ennuyée à Saint-Fargeau, je lui dis que non; elle me demanda à quoi je me divertissois; je [le] lui dis.

En rentrant dans la ville (2) elle me dit : « Pour vous faire honneur, on a renforcé la garde de la porte : il n'y en a pas tant ordinairement. » Je trouvai cela plaisant, et je lui dis : « Jusqu'ici on m'a traitée tout comme une princesse étrangère. » Comme nous fûmes au château, elle s'amusa à parler à tous ces messieurs qui

(1) Membre de phrase omis dans les anciennes éditions.

(2) Ce fut le 1er août 1657, d'après la Gazette de Renaudot, que Mademoiselle vint trouver la reine à Sedan.

étoient venus avec moi. Elle me demanda : « Qu'est-ce que Matha vient faire ici? » Je lui répondis que je n'en savois rien.

Les nièces de M. le cardinal arrivèrent ; après avoir salué mesdames de Fleix et de Noailles, elles vinrent à moi. Je leur dis : « Mesdames, il me faut nommer à ces demoiselles ; car je crois qu'elles ne me connoissent point. » Mademoiselle de Mancini (1) n'est ni belle ni laide ; Hortense (2) est une belle fille ; mais je trouvai qu'elles n'avoient pas bonne grâce.

Les filles de la reine vinrent toutes me saluer. Je connoissois mademoiselle de Gourdon (3), il y avoit longtemps : je l'avois vue auprès de madame la Princesse, où la reine l'avoit mise parce qu'elle ne vouloit pas être religieuse. C'est une fille de qualité, écossoise, et à la prison de M. le Prince elle ne voulut pas suivre madame la Princesse ; la reine la prit. C'étoit la seule que je connoissois. Les quatre autres étoient Fouilloux (4), Bonneuil (5), Chemeraut et Meneville, La Porte étant allée à Paris pour se marier avec le chevalier Garnier, lieutenant au régiment des gardes, homme fort riche,

---

(1) Marie Mancini, qui devint la connétable Colonne.

(2) Hortense Mancini fut plus tard la duchesse de Mazarin.

(3) On voit par la *Muse historique* que, dès 1652, mademoiselle de Gourdon ou Gordon était fille d'honneur de la reine et qu'à cette époque ses bagages furent pillés par le peuple.

(4) Bénigne de Meaux du Fouilloux, devint en 1667 madame d'Alluye. Voy. l'Appendice.

(5) Mademoiselle de Bonneuil, et non de Boisménil, comme on lit dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle*, appartenait à une famille dont plusieurs membres ont été introducteurs des ambassadeurs à la cour de France.

étant fils d'un partisan. Elles sont toutes bien faites et assez jolies. Meneville est fort belle. La reine me fit l'honneur de me parler de ses amours avec le duc de Damville, dont j'avois entendu parler (il y avoit dès lors trois ou quatre ans que cela duroit), et que de trois en trois mois il vouloit l'épouser; mais madame la duchesse de Ventadour, sa mère, ne vouloit pas. Jamais homme ne s'est trouvé à cinquante ans n'être pas maître de ses volontés, et ne se pouvoir marier à sa fantaisie. C'est l'amant du monde le plus incommode; car la reine me conta qu'elle (mademoiselle de Meneville) n'osoit sortir la plupart du temps; que quand il alloit à quelque voyage, il lui laissoit son aumônier pour lui dire la messe et pour la garder. Enfin jamais galanterie n'a été menée comme celle-là (1).

---

(1) On trouvera à l'Appendice quelques détails sur mademoiselle de Meneville et le duc de Damville.

CHAPITRE XXVIII.

(1657.)

Séjour de Mademoiselle à Sedan. — Ses entretiens avec la reine Anne d'Autriche. — Prise de Montmédy (7 août 1657). — Arrivée du roi à Sedan. — Conversation entre Mademoiselle et le cardinal Mazarin. — Elle reçoit la visite du roi et celle de Monsieur. — Conversation de Mademoiselle avec la reine. — Mademoiselle diffère de prendre une dame d'honneur; pour quel motif. — Elle va visiter le cardinal Mazarin au château de Sedan. — Elle prend congé du roi et de la reine. — Escorte qui accompagne Mademoiselle. — Honneurs qui lui sont rendus. — Arrivée de Mademoiselle à Reims. — Elle y voit la princesse de Conti. — Détails sur cette princesse et sur son mari. — Suite du voyage de Mademoiselle; elle passe à Fîmes, à Soissons, à Beauvais. — Son arrivée à Forges. — Vie qu'elle y mène. — Elle donne à Brays la charge de de la Tour. — Conduite de ce dernier à l'égard de Mademoiselle. — Discussions au sujet de cette charge entre Mademoiselle et le comte de Béthune. — Part qu'y prend madame de Longueville. — Mademoiselle quitte Forges. — Elle s'arrête à Gisors, où elle retrouve madame de Longueville. — Elle couche à Saint-Denis, où elle est visitée par son oncle le duc de Guise.

En arrivant à mon logis je trouvai un gentilhomme de la part du roi, un de Monsieur, et l'autre de M. le cardinal, qui me venoient témoigner le déplaisir qu'ils avoient (on peut parler ainsi, parce qu'ils me dirent tous trois la même chose) de ne s'être pas trouvés à Sedan à mon arrivée; mais que le siége de Montmédy, qui étoit sur ses fins (1), les empêchoit de le quitter,

(1) La ville de Montmédy se rendit le 7 août 1657.

et qu'ils avoient la plus grande impatience du monde de me voir. Je répondis à cela comme je devois. La comtesse de Béthune voulut coucher dans un cabinet qui étoit derrière ma chambre, et alloit disant à tout le monde : « Son Altesse royale nous a recommandé, à M. le comte de Béthune et à moi, de ne pas quitter de vue Mademoiselle. » Le matin j'allai à la messe de la reine. Comme il n'y a aucune église dans la ville, j'aurois été bien mal soigneuse, si je n'eusse été à la messe de la reine (1). Au retour, je montai à sa chambre ; elle me fit l'honneur de me montrer des pendants d'oreilles qu'elle avoit fait faire. Elle raccommoda mes cheveux, qu'elle ne trouvoit pas bien ; enfin elle m'ajusta avec toute la bonté imaginable. Je reçus des visites de tout ce qui étoit à Sedan, qui n'étoit pas grand monde.

L'après-dînée que je retournai chez la reine, elle joua et ne laissoit pas de causer avec moi en jouant ; elle me dit que je trouverois le roi si changé, qu'il étoit si grand, et si gros et si enlaidi (2) ; mais qu'elle croyoit que je le trouverois de bonne mine ; que pour Monsieur, je ne le trouverois guère crû ; mais que je lui trouverois une belle tête ; qu'il me ressembloit. En faisant collation, elle disoit : « Ma nièce mange tout comme mon fils ; elle me fait souvenir de lui. » Le matin, à la

(1) Phrase omise dans les anciennes éditions. La ville de Sedan était habitée surtout par des protestants.

(2) Les anciennes éditions portent *enhardi* au lieu de *enlaidi ;* mais il ne peut y avoir aucun doute sur le mot écrit par Mademoiselle.

toilette, madame de Beauvais (1) disoit à la reine : « Madame, Mademoiselle ne vous fait-elle pas souvenir de Monsieur? Jésus! que je pense de choses en la regardant (2)! » La reine rioit. Tous ces propos, joints à ce que tout le monde disoit, me firent assez croire que l'on songeoit à notre mariage.

Le comte de Béthune alla à Stenay voir M. le cardinal, qui envoyoit tous les jours savoir des nouvelles de la reine, et le roi aussi, et ces gentilshommes venoient à mon logis, lorsqu'ils ne me trouvoient pas chez la reine. Elle alloit tous les soirs au salut aux Capucins, où le Saint-Sacrement étoit exposé (cette église étoit hors la ville); et de là promener dans la prairie. La reine me fit conter tous les différends que j'avois eus avec Son Altesse pour mon compte de tutelle, dont je passai bien des choses, parce qu'elle ne les auroit pas entendues. Pourtant de temps à autre elle m'interrompoit pour me dire : « Vous êtes bien habile; quelle pitié! on vous a bien injustement tourmentée; » et des choses fort obligeantes. Elle me parla de mes gens avec une bonté incroyable, me disant que si je jugeois qu'elle pût me servir en cela auprès de Son Altesse royale, que je n'avois qu'à dire; qu'elle le feroit de tout son cœur; qu'elle étoit bien aise de voir que je ne les avois pas abandonnés, comme l'on disoit; et que cela auroit été très-vilain à moi. Je l'assurai fort que rien n'étoit plus éloigné de mon humeur que de

(1) Première femme de chambre de la reine; il a été question d'elle dans le tome I des *Mémoires de Mademoiselle.*

(2) Les anciennes éditions ont ainsi modifié cette phrase : *Je sens que j'ai bien des pensées en la regardant.*

sacrifier des personnes qui m'avoient bien servie; que j'avois fait tout ce que j'avois pu pour ne rien signer de tout ce que Son Altesse royale avoit demandé de moi, sans faire une condition de leur retour; mais que M. de Beaufort et le comte de Béthune m'avoient dit que ce seroit outrager mon père au dernier point que de faire une condition d'une chose que je devois attendre de lui, et que je ne devois pas douter qu'il ne me la fît de la meilleure grâce du monde. La reine me dit : « Je souhaite que cela arrive ainsi : ils ont eu raison de croire et de dire que Monsieur en devoit user ainsi; mais moi qui le connois, je n'aurois pas été de leur avis. J'aurois pris mes sûretés; car on le fait changer d'un moment à l'autre; j'en ai l'expérience : car combien m'a-t-il promis de choses, à quoi il m'a manqué? Pour moi, j'aurois grande peine à l'avenir de m'y fier. » Comme je sentois mieux qu'elle tout ce qu'elle me disoit, pour l'avoir assez éprouvé, on peut juger quel chagrin ce discours me donna, et combien de consolation j'en reçus à même temps de recevoir des marques de sa bonté, et de connoître aussi que je n'étois pas la seule envers qui Son Altesse royale n'en avoit pas bien usé.

A tout moment on attendoit des nouvelles de la prise de Montmédy, dont le siége s'avançoit fort. Le lundi, dont j'étois arrivé le samedi [précédent], le chevalier de Gramont arriva, qui apporta la nouvelle qu'ils [les ennemis] avoient demandé à capituler. Le gouverneur avoit été tué : c'étoit un homme de cinquante-deux ans, nommé Malandri, qui étoit capitaine des gardes du roi d'Espagne; il n'y avoit qu'un mois qu'il étoit arrivé dans ce pays et qu'il étoit gouverneur de la place. Il

avoit eu ce gouvernement par la mort de Bère : il s'alloit marier le jour que l'on investit la place. Ses parents et ses amis s'y étoient rendus pour y assister ; ils furent obligés d'y demeurer. On dit qu'après qu'il fut blessé, on l'emporta ; il se confessa, reçut ses sacrements ; il voulut qu'on le reportât mourir sur la brèche ; et que sa maîtresse ne voulut point le quitter, quelque péril qu'il y eût. Il exhorta tous les officiers à se bien défendre et à servir leur roi ; mais cette exhortation ne servit de guère ; car le lendemain ils se rendirent. Le roi étoit allé, comme il faisoit tous les jours, voir le siége ; comme il voulut aller plus avant, il commanda que l'on demeurât, et y alla lui troisième ; de sorte que ce fut à lui-même à qui on s'adressa pour parlementer. Il revint au galop le dire au cardinal Mazarin, puis retourna recevoir les otages et en donner, et fit et signa la capitulation lui-même, et voulut voir sortir la garnison, qui eut bien de la consolation, puisque leur malheur les avoit obligés à se rendre, que ce fût entre les mains d'un si brave roi et de si bonne mine. Le roi les loua de leur bravoure et généreuse résistance ; car assurément ils se défendirent fort bien.

Le roi arriva [à Sedan] le mardi (1) à deux heures

(1) Le roi arriva à Sedan le 7 août 1652. La Gazette parle de la visite que lui fit Mademoiselle : « Mademoiselle vint rendre ses respects à Sa Majesté, et en fut reçue, ainsi qu'elle l'avoit été de la reine, d'une façon entièrement obligeante et avec toutes les cordiales démonstrations de joie qu'elle en pouvoit souhaiter, ce grand prince l'ayant été visiter le lendemain, comme firent Monsieur et son Éminence, et le même jour elle fut magnifiquement traitée à souper par Leurs Majestés dans le château, où il y eut bal. »

après midi : la reine l'attendoit à dîner. Il vint au galop, et arriva si mouillé et si crotté, que la reine me dit en le voyant en cet état par la fenêtre : « J'ai envie que vous ne le voyiez que lorsqu'il aura changé d'habit. » Je lui répondis qu'il n'importoit pas pour moi. Il entra, et quelque négligé qu'il fût, je le trouvai de bonne mine. La reine lui dit : « Voici une demoiselle que je vous présente, et qui est bien fâchée d'avoir été méchante; elle sera bien sage à l'avenir. » Il se mit à rire, et ensuite elle lui demanda : « Où est votre frère? » Le roi lui répondit : « Il vient dans mon carrosse; car il n'a pas voulu venir à cheval, ne se voulant pas montrer négligé ; il est ajusté au dernier point. » Et cela, riant et regardant la reine, tout comme pour faire entendre que c'étoit pour moi.

Le roi se mit à conter des nouvelles de Montmédy, et d'une occasion qu'il avoit trouvée en venant; qu'à un endroit dans les bois, que l'on appelle le Trou de Souris, on avoit tiré sur le carrosse au moment du passage, où étoient Montaigu et Bartet; que l'on avoit percé le carrosse et blessé le cocher. A l'instant Montaigu, qui se trouvoit mal, avoit monté à cheval et étoit allé à la tête des chevau-légers. Le roi, qui avoit entendu le bruit, avoit monté à cheval et étoit allé dans le bois, où on avoit pris dix ou douze fusiliers, qui y étoient. Il y en eut de tués, un ou deux; que le reste étoit demeuré prisonnier; qu'ils avoient dit qu'ils étoient d'un petit château dont j'ai oublié le nom; qu'ils avoient un passeport pour aller en parti. La reine dit : « Je suis d'avis que vous les renvoyiez, puisque c'est vous qui les avez pris. » La reine demanda : « Et mon fils, qu'est-il devenu? » Le roi dit : « Comme il n'étoit point botté, il

est demeuré en carrosse. » Tout ce qui étoit-là de gens dirent à la reine : « Le roi a percé le bois tout des premiers ; nous avons fait tout ce que nous avons pu pour l'en empêcher ; mais il n'y a pas eu moyen. »

On entendit un carrosse ; le roi dit : « Voilà mon frère qui vient. » Il entra avec un habit gris tout uni et une petite oie de ruban couleur de feu ajustée. Après avoir salué la reine, il vint à moi, et me tira dans la fenêtre, m'embrassa, et me témoigna une grande joie de me voir ; il me dit qu'il me trouvoit si embellie. Je lui dis que je le trouvois crû ; nous nous louâmes fort. La reine me dit : « Allez-vous-en dîner, et ce soir il faut que vous soupiez en famille. » Je fis une grande révérence et m'en allai à mon logis, où je reçus beaucoup de visites. On me dit que M. le cardinal étoit venu. Je m'y en allai ; ils étoient dans un cabinet qui est sur la place, à la fenêtre. Comme ils me virent, ils vinrent dans la grande chambre, la reine me dit : « M. le cardinal s'en alloit chez vous. » Je fis la révérence à M. le cardinal ; puis je dis à la reine : « Il me semble, Madame, qu'il seroit bien à propos que Votre Majesté nous fît embrasser, après tout ce qui s'est passé. Pour moi, ce sera de bon cœur. » La reine s'en alla à la fenêtre, et M. le cardinal s'en vint à moi, qui m'embrassa les genoux. Je le relevai et l'embrassai. Il me dit qu'il avoit la plus grande joie du monde de me voir ; qu'il y avoit longtemps qu'il le souhaitoit ; mais qu'il n'étoit pas le maître des obstacles qui s'y opposoient. Je me mis à railler avec lui de ce que l'on lui avoit dit du testament et des passeports ; que je m'étois bien trouvée d'en avoir pris, et que l'on ne me le devoit point reprocher, puisque j'avois amené l'argent du roi en sûreté. Il me répondit à

cela le plus obligeamment du monde; puis se mit à me louer du bon état où il me trouvoit, et nous retournâmes en conversation avec Leurs Majestés et Monsieur.

La reine alla le soir au salut, pour remercier Dieu de la prise de Montmédy. Monsieur y vint et me mena le plus civilement du monde. Je trouvai que la reine étoit devenue joueuse; car elle ne jouoit jamais, lorsque je la quittai. Je lui dis : « Il n'y a pas un changement égal à voir Votre Majesté jouer tous les jours, et que mon père ne joue plus. » Elle me répondit que cela étoit vrai. Comme elle voulut prier Dieu, elle dit au roi et à Monsieur : « Entretenez votre cousine; » et se tournant vers moi : « Je vous laisse bonne compagnie. » Le roi causa assez et ne me parut point embarrassé de moi.

A souper, madame la comtesse de Fleix (1) me donna la serviette, que je donnai à la reine; le roi ne voulut jamais laver, et la reine me dit : « Il n'a garde. » Il me voulut faire laver avec lui; on croira bien aisément que je m'en défendis. La reine lui dit : « Vous avez beau faire; ma nièce ne le fera pas. » Je fis même beaucoup de façons pour Monsieur; mais à la fin la reine me dit de n'en point faire. La reine étoit à table au milieu; c'étoit en particulier, c'est-à-dire servie par ses femmes; car il y avoit beaucoup de monde. Le roi étoit au bout à la droite, et Monsieur et moi à l'autre. La reine dit à Monsieur qu'il n'étoit guère civil de ne

(1) La comtesse de Fleix était fille de la marquise de Senecey, dont il a été question au tome I, p. 84, note 2, des *Mémoires de Mademoiselle.*

me pas faire mettre au-dessus de lui. Il lui répondit qu'il ne falloit pas faire tant de façons entre proches; que la vérité étoit qu'il ne s'en étoit pas avisé. Madame la comtesse de Fleix me donna à boire comme à eux; enfin on me fit tout l'honneur possible. Les violons jouèrent pendant le souper, et après nous dansâmes. La reine ne cessa point de me louer, et de dire que je dansois bien, que j'avois bonne mine, que je sentois bien ce que j'étois; qu'elle étoit si aise, quand elle se retournoit, de me voir après elle; mille choses de cette nature. J'étois entre le roi et Monsieur; le roi causoit avec mademoiselle de Mancini et quelquefois avec moi; mais je craignois de le questionner; et de lui il ne parloit pas beaucoup.

Le lendemain je vins à la messe de la reine, où M. le cardinal vint, qui me dit: « Je suis au désespoir de vous avoir trouvée ici; je m'en allois chez vous. » Au retour, il me dit qu'il y venoit. Je lui dis: « Mettez-vous donc dans mon carrosse. » Il s'y mit à la portière auprès de moi, et me dit : « Qui vous auroit dit, en 1652, que le Mazarin auroit été en portière avec vous, vous ne l'auriez pas cru, et si le voilà lui-même ce Mazarin qui faisoit tant de mal. » Je me mis à rire et je lui dis : « Pour moi, je ne l'ai pas cru si méchant, et j'ai toujours jugé que les choses en viendroient où elles sont. — Vous l'avez dit même; car je sais que M. le Prince et vous riiez souvent de tous les emportements de Son Altesse royale contre moi, et que vous disiez ensemble : *Il reviendra; il est bon homme. Pour moi, j'en serai bien aise, pourvu qu'il nous traite bien, et que nous y trouvions notre compte.* N'est-il pas vrai que vous avez dit cela? » Je [le] lui avouai et que

j'étois bien aise qu'il connût par là que je n'avois jamais eu d'aversion pour lui.

En entrant dans mon logis il vit le comte d'Escars; il me dit : « Il me fait ressouvenir du comte de Hollac et des mauvais traitements que M. le Prince lui a faits; c'est une chose cruelle qu'il ait eu si peu de considération pour un homme que vous lui avez donné, de la qualité et du mérite dont il est. » Je me mis à rire et lui dis : « Vous ne me ferez pas donner dans le panneau; vous seriez bien aise que je me plaignisse de M. le Prince, pour dire : *Dès qu'elle a été à la cour, elle a renié ses amis disgraciés.* M. le Prince, à ce qui me paroît de l'affaire de Hollac, n'a pas raison à mon avis; mais, comme je n'en sais point le détail, ne lui ayant osé écrire, je suspendrai mon jugement jusqu'à ce que je le voie; et quand il auroit tort et que je le saurois, je ne m'en plaindrai pas, tant qu'il sera en l'état où il est; mais quand il sera de retour, je le gronderai bien. » Il me dit : « Vous vous êtes dû acquérir assez d'autorité sur lui, par les obligations qu'il vous a, pour le gronder tant qu'il vous plaira; car jamais homme n'a eu tant d'obligations : vous lui avez sauvé la vie. Vous l'auriez épousé si sa femme fût morte; il étoit amoureux de madame de Châtillon pendant tout cela, qui dit qu'elle l'eût épousé; et pour que je n'en doutasse pas, l'abbé Fouquet m'a apporté de vos lettres que M. le Prince lui avoit envoyées. » Je lui dis : « Voici encore un autre panneau dans lequel je ne donnerai non plus qu'à l'autre. Madame la Princesse n'a point été en état de mourir, et on n'a jamais parlé de me marier avec M. le Prince. Je ne dis pas que si [sa femme] fût morte cela n'auroit pu arriver, et je ne

crois pas même que madame de Châtillon eût pu être un obstacle; mais Dieu m'a voulu laisser en état de n'avoir d'établissement que par vous, et vous en laisser la gloire. Pour moi, je suis persuadée qu'il me sera très-avantageux, et que me témoignant autant d'affection que vous faites vous me mettrez fort bien. »

Sur cela il me dit les plus belles choses au monde pour me témoigner son zèle pour mon service, et que, si mon père avoit voulu, je serois reine de France; mais que sa mauvaise conduite avoit prévalu sur le zèle qu'il avoit de me servir; mais que ces choses étant passées, il n'en falloit plus parler, et qu'il en gardoit tous les déplaisirs possibles en son cœur. Puis il me parla de la manière dont mon père m'avoit traitée, le blâmant fort et louant ma conduite. Je le voulus aller conduire; il me dit : « Il ne faut point en user avec cérémonie avec moi qui suis votre serviteur et à qui vous avez promis amitié; si vous en faisiez, je croirois que vous me traitez encore en *mazarin*. » Je me mis à rire et lui aussi, et je rentrai dans ma chambre.

L'après-dînée le roi me vint voir, qui m'entretint le plus civilement du monde; je le voulus aller conduire; il ne voulut pas, faisant des compliments comme auroit fait un autre; pourtant j'allai jusqu'à son carrosse, et je lui disois : « Si Votre Majesté ne me veut pas laisser aller pour elle, qu'elle m'y laisse aller pour le monde, qui croiroit que je ne saurois pas faire mon devoir. — Et moi, dit-il, pour le mien, je ne vous y dois pas laisser venir. » Comme il fut à son carrosse il me dit : « Vous m'ordonnez donc de monter; car sans cela je n'oserois devant vous. » Enfin rien ne me parut plus civil; il me parla de l'affaire de Champigny que j'avois

gagnée, me disant qu'il en avoit été bien aise, parce que dès lors il avoit cru que mon père n'apporteroit plus d'obstacle à mon retour. Il me demanda combien d'argent j'aurois. Le marquis de Richelieu étoit là ; je fis signe au roi de n'en pas parler davantage, pour l'amour de lui.

Monsieur vint dès que le roi fut sorti. Après avoir été quelque temps [chez moi], il me dit : « Vous voulez aller chez la reine ; allons-nous-y en ensemble. » Je lui demandai : « N'appelez-vous pas le maréchal du Plessis ? » parce que, quand je partis, il y venoit toujours avec lui. Il me dit : « Non ; je n'ai plus de gouverneur ; je vais tout seul. » Il avoit un habit neuf et en changeoit tous les jours. Tant que je fus à Sedan, je jouai à la bête avec la reine ; nous étions de moitié, Monsieur et moi ; mais elle trouva que j'avois si peu d'application au jeu qu'elle me le fit quitter. Monsieur le voulut prendre, qui ne le garda pas plus longtemps, et le donna à madame de Fiennes, et nous fûmes causer ensemble. Il me demanda combien je serois encore à la cour. Je lui dis que je ne savois pas le jour que je partirois ; mais que ce seroit bientôt, parce que je voulois aller à Forges. Il me dit que je me moquois, et que cela étoit bon quand je ne savois que faire ; mais que maintenant je ne devois plus bouger de la cour. Je lui dis : « Pour cette année j'irai encore à Forges, et les autres je suivrai [la cour] ; ce seroit trop pour la première fois. » En arrivant j'avois annoncé ce voyage à tout le monde, afin que l'on ne crût pas que je ne voulois bouger de la cour.

Monsieur me mena dans sa chambre voir ses pierreries. Le comte de Béthune trouva mauvais de quoi je

n'avois point appelé sa femme, qui voyoit jouer la reine. Je ne crus pas cela nécessaire : il y avoit deux ou trois filles de la reine avec moi, et la chambre de Monsieur étoit tout contre celle de la reine. La comtesse de Béthune étoit si aise d'être à la cour; elle disoit à tout le monde : « Peut-on s'ennuyer, quand on voit le roi et la reine tous les jours? que j'aime la cour! je voudrois bien n'en bouger jamais. J'aurai contentement; car je crois que M. le comte de Béthune et moi ne quitterons point Mademoiselle qu'elle ne soit mariée. » Quand je sus cela, j'en fus surprise; car je ne faisois pas mon compte de les avoir plus longtemps que le voyage. On aime bien les gens, que l'on n'aime pas à demeurer éternellement avec eux (1).

Mademoiselle de Vandy alla faire sa cour à la reine, qui lui parla de la comtesse de Fiesque et de madame de Frontenac. Vandy lui conta la manière dont elles en usoient avec moi; la reine blâma. Elle m'en parla aussi pas trop obligeamment pour elles; car elle me dit : « La comtesse de Fiesque a toujours été une folle, une évaporée; je me suis étonnée que vous l'ayez prise auprès de vous. » Je lui répondis que j'avois fait tout mon possible pour l'éviter; mais que sa belle mère étant ma gouvernante, je ne lui pouvois pas fermer la porte, lorsqu'elle étoit venue à Saint-Fargeau, et que je me pouvois vanter de n'avoir jamais eu aucune confiance en elle. « Et pour madame de Frontenac, dit la reine, si on osoit, on seroit bien aise de tout ce qu'elle vous

(1) Vieille locution pour *Et cependant on n'aime pas à demeurer éternellement avec eux.*

a fait; car qui a jamais entendu parler de prendre une telle créature qu'elle pour votre dame d'honneur, qui n'avoit ni naissance ni mérite? Mais je n'étois pas assez bien avec vous en ce temps-là pour vous en donner mon avis; en un autre [temps] je ne l'aurois pas souffert. — Hélas! Madame, lui dis-je, je porte bien la peine de ma faute; ne m'en dites pas davantage. » Elle me demanda si je prendrois bientôt une dame d'honneur. Je lui dis que non; que j'avois si mal choisi pour m'être trop hâtée, que je voulois être longtemps sans en prendre.

Pendant que j'étois à Saint-Cloud, on me parla de madame de Saint-Chaumont (1), sœur de M. le maréchal de Gramont, qui est une fort honnête femme; mais je la connoissois si peu que je ne jugeai pas à propos de la prendre. Madame de Longueville ne m'en écrivit pas; mais elle me fit témoigner qu'elle en seroit bien aise. On me parla de madame de Rhodes aussi; pour elle, je la connoissois fort et je l'estimois; je ne voulois pas me hâter. On me proposa la marquise d'Antin (2), madame de Mauny (3) et madame des Marais. Monsieur me demanda quand je prendrois une

(1) Suzanne-Charlotte de Gramont, mariée à Henri Mitte de Miolans, marquis de Saint-Chaumont, morte le 31 juillet 1688. Elle fut dans la suite gouvernante des enfants de Monsieur, frère de Louis XIV.

(2) Christine Zamet, mariée à Roger-Hector de Pardaillan, marquis d'Antin.

(3) Il y a dans le manuscrit *Moni*; mais il est très-certainement question de la marquise de Mauny, dont Mademoiselle a déjà parlé dans ses Mémoires.

dame d'honneur. Je lui dis qu'apparemment je changerois un jour de condition, et qu'en ce temps-là je me repentirois peut-être d'avoir une dame d'honneur; que l'on seroit bien aise de m'en donner. Il me dit : « Vous avez raison ; ne vous hâtez point. » C'étoit-là ma véritable intention; mais je ne la disois à personne, parce que l'on peut changer.

Je dis au comte de Béthune de demander à M. le cardinal quand il trouveroit bon que je m'en allasse. M. le cardinal répondit que j'étois la maîtresse, et que je pouvois demeurer tant que je voudrois. Je l'allai voir au château d'en haut, où il demeuroit. Il ne vouloit pas que j'y allasse : lorsque je lui envoyai demander audience, il me manda que, si j'avois quelque chose à lui commander, il me viendroit trouver. Enfin je le pressai tant, qu'il dit que, puisque je lui commandois, il m'attendroit. On m'envoya la chaise de la reine, parce que les carrosses vont mal aisément au château. Il vint au-devant de moi; puis nous nous mîmes dans la ruelle de son lit. Je lui dis que je venois recevoir ses commandements, et savoir s'il ne trouvoit pas bon que je partisse le lendemain. Il me dit que j'étois maîtresse; que si je voulois demeurer et suivre la cour le reste du voyage, je le pouvois; et que le roi et la reine le trouveroient bon. Je lui répondis que c'étoit trop pour la première fois, et que Son Altesse royale, qui n'y avoit été que trois jours, ne le trouveroit peut-être pas bon, et qu'il falloit que j'allasse aux eaux. Sur quoi il s'écria que j'avois une santé à m'en pouvoir dispenser, et que la cour me feroit plus de bien. Je lui dis que je l'avois résolu ; que ayant pris une année, cela ne faisoit rien si on n'en prenoit une seconde ; que j'avois un voyage à

faire à Champigny. Il me questionna sur cette affaire d'une manière à me confirmer dans la pensée que j'avois eue qu'il n'y prenoit pas l'intérêt que madame d'Aiguillon avoit voulu faire croire par la lettre qu'elle avoit fait courre dans le monde. Il s'informa de l'état de mes affaires, de ma dépense, de mon revenu, dont je lui rendis fort bon compte. Je lui fis comprendre le dommage que mes affaires avoient reçu de l'éloignement de Préfontaine et de Nau, dont il convint, et me dit du bien particulièrement de Préfontaine (1); car il ne connoissoit point l'autre.

Nous parlâmes de M. le Prince, des fautes que l'on avoit faites pendant la guerre de part et d'autre, du cardinal de Retz. Il me conta comme il n'avoit été fait cardinal que par la reine; qu'il lui écrivoit toujours de n'y point consentir; que c'étoit un homme en qui on ne pouvoit avoir de confiance; mais que la reine ne le crut pas, et qu'elle a vu depuis ce qu'il a fait; qu'il avoit l'âme noire; que M. le Prince au contraire l'avoit bonne, et qu'avec lui on se réconcilieroit aisément. Il me parla de la comtesse de Fiesque avec le même mépris qu'avoit fait la reine; que pour madame de Frontenac, il ne la connoissoit point. Je lui dis : « Tous ces chapitres tiennent beaucoup de temps, et comme le vôtre est précieux, il ne faut pas en abuser. » Je m'en allai; il voulut descendre à pied auprès de ma chaise jusque chez la reine; moi j'en descendis, voulant aller à pied avec lui. Enfin nous convînmes qu'il demeure-

(1) Membre de phrase omis dans les anciennes éditions, depuis *dont il convint* jusqu'à *Préfontaine.*

roit et que j'irois en chaise. Je dis à la reine que je m'en irois le lendemain. Le roi me demanda à quelle heure, afin de commander mon escorte. Je lui dis que ce seroit à l'heure qu'il lui plairoit. On dit que j'irois coucher à Charleville, au gouvernement de M. le duc de Noirmoutier, qui en fut fort aise, et moi aussi, parce que c'est une belle place.

Depuis le retour du roi, on avoit dansé tous les soirs, comme le premier jour, et quoique Monsieur m'eût dit d'y venir, je n'y fus point que le roi ne me l'eût envoyé dire, et il me dit lui-même : « Je vous prie de venir tous les soirs, tant que vous serez ici. » Il s'accoutuma à moi; il me parla de ses mousquetaires, me fit excuses de n'en avoir point envoyé au-devant de moi, parce qu'il y en avoit une partie au siége de Montmédy, et que l'autre faisoit garde auprès de sa personne. Je le questionnai fort sur cette compagnie; il me dit qu'il avoit été bien fâché que mon père ne voulût pas que le chevalier de Charny y fût. Je lui dis qu'il étoit dans les gardes. Il me demanda dans quelle compagnie; je lui dis que c'étoit dans celle de Pradelle. Il me parla de la force du régiment des gardes; je lui demandai combien il faisoit de bataillons. Il me conta que ses gardes du corps alloient à l'armée, et en quel nombre; il me demanda comme je trouvois leurs casaques; je dis fort belles. Il me dit : « Rien n'est si beau que les deux escadrons bleus; vous les verrez; car ils vous escorteront. Je suis fâché de ne vous pouvoir donner des mousquetaires; mais, comme le régiment des gardes est à l'armée, ils font garde ici. » Il me parla de ses compagnies de gendarmes et de chevau-légers, qui étoient de deux cents maîtres; de son régiment de cavalerie, dont

il prenoit soin ; qu'il avoit à tout cela quantité de trompettes les meilleurs du monde ; que j'en avois pu voir ; qu'ils étoient bien vêtus.

Il me demanda si je n'avois jamais ouï de timbales (on m'avoit dit qu'en lui parlant, je lui fisse quelque compliment sur ce qui s'étoit passé pendant la guerre ; d'aller lui faire un compliment hors de propos, cela n'auroit pas été bien. Ces timballes me parurent être une belle occasion) ; je lui répondis : « Oui, sire, j'en ai ouï.—Et où ? « Je me mis à sourire, et lui dis avec une mine respectueuse : « Dans les troupes étrangères qui étoient avec nous pendant la guerre. Le souvenir ne m'en doit pas être agréable, puisque ç'a été dans des temps où j'ai déplu à Votre Majesté. Je lui en demande pardon ; je le devrois faire à genoux. » Il rougit et me dit : « Je m'y devrois mettre moi-même en vous entendant parler ainsi. » Je continuai en lui disant : « C'est un effet de mon malheur que mon devoir m'ait obligée à faire des choses qui aient déplu à Votre Majesté ; je la supplie de l'oublier, et de croire que je ne souhaite rien avec plus de passion que de trouver les occasions de faire autant pour son service que j'ai fait contre. » Il me répondit fort obligeamment : « Je suis bien persuadé de ce que vous me dites ; il ne faut plus parler du passé. » Nous nous remîmes à parler de la guerre. Il me conta toutes ses campagnes et tout ce qu'il avoit fait ; je lui disois : « Le roi, votre grand-père, n'y a pas été si jeune. » Il me répondit : « Mais il en a pourtant plus fait que moi ; jusqu'ici on ne m'a pas laissé aller aussi avant que j'aurois voulu ; mais à l'avenir j'espère que je ferai fort parler de moi. » Je lui dis qu'il feroit bien ; que les rois devoient souhaiter d'avoir autant d'acquis

que les autres. Enfin il me parut avoir les meilleurs sentiments du monde, et j'en fus tout à fait satisfaite.

Le vendredi au soir comme je m'en allai chez la reine, Monsieur vint courant au-devant de moi qui me dit: « Vous ne vous en allez point demain; ce ne sera que dimanche. » J'entrai dans le cabinet où étoient la reine, le roi et Montaigu, cornette des chevau-légers du roi, qui devoit m'escorter à mon retour. La reine me dit: « Nous avons résolu que vous ne partirez point demain pour aller à Charleville; la journée est longue; il faudroit partir matin. Vos chariots sont dehors la ville; ils ne sauroient entrer qu'à portes ouvertes. Le chemin n'est pas trop assuré, à ce que dit Montaigu; il vaut mieux que vous ne partiez que dimanche après dîner. Vous irez coucher à la Cassine, qui est une fort belle maison qui est au duc de Mantoue, qui n'est qu'à quatre lieues d'ici, et je pense que vous ne serez pas fâchée d'être encore un jour avec nous. » On peut juger ce que je répondis: car ils me témoignoient tous tant de joie de ce retardement qu'il ne se pouvoit pas plus. Je le mandai à mon logis et à M. le comte de Béthune, qui me dit le lendemain que ce changement venoit de ce que Montaigu n'étoit pas trop bien avec Noirmoutier, qui (1) ne seroit pas bien aise d'aller à Charleville, et que Noirmoutier en étoit au désespoir.

Le samedi après dîner on dit que les ennemis avoient envoyé un grand parti de Rocroy en campagne, et qu'ainsi il n'étoit pas à propos que j'allasse coucher à la Cassine; que c'étoit une maison au milieu des bois,

(1) Ce qui se rapporte à Montaigu.

où on me pourroit enlever et toute mon escorte fort aisément. On jugea qu'il étoit plus sûr de retourner par le chemin [par] où j'étois venue; et même le soir il vint, comme l'on se promenoit dans la prairie (1), des gens des quartiers des gardes, gendarmes et chevau-légers, qui dirent qu'on leur avoit donné avis que l'on les vouloit enlever dans leurs quartiers. On leur manda de venir coucher dans la prairie qui est sous la couleuvrine de Sedan. Ce soir-là le roi monta à cheval; ce qu'il faisoit tous les soirs; mais il m'y fit monter, et les filles de la reine avec moi; il me montra ses chevaux les uns après les autres, que je trouvai fort beaux. On dansa comme on avoit accoutumé, et après j'allai prendre congé de la reine, qui me traita, comme elle avoit fait, le mieux du monde (2). Je voulus aller à la chambre du roi; mais il me dit adieu chez la reine, ensuite Monsieur. Je fus en descendant attendre le roi dans sa chambre; c'étoit des formalités du comte de Béthune: car le roi me l'avoit défendu; aussi ne vint-il pas.

Le lendemain Monsieur vint, entre sept ou huit [heures], me dire adieu : ce qui est beaucoup pour lui; car il ne se lève qu'à onze heures tous les jours. Il fut longtemps avec moi, et ne me quitta que lorsque M. le

---

(1) La Gazette de Renaudot parle de cette promenade : « Le 11 août, leurs majestés allèrent prendre le divertissement de la promenade dans la prairie, où le roi, Monsieur, Mademoiselle et plusieurs dames, étant montés à cheval, formèrent une cavalcade des plus agréables. »

(2) Cette phrase s'entend parfaitement sans l'addition des mots que les anciens éditeurs ont cru devoir y joindre. La voici telle qu'ils l'ont imprimée : « Qui me traita comme elle avoit fait *à mon arrivée, c'est-à-dire* le mieux du monde. »

cardinal vint, auquel je dis que je ne passerois peut-être point à Paris, si je n'avois pas besoin de me baigner. Il me pria d'y passer, afin que tout le monde connût que je pouvois faire ce qui me plaisoit; il me fit mille protestations d'amitié et de service. Je partis de Sedan fort contente (1); beaucoup de gens s'en revinrent avec moi, le grand maître (2), le grand prévôt (3), Froulai, La Salle, Colbert, l'abbé de Bonzy, Matha et quantité d'autres; le duc de Navailles, qui commande les chevau-légers du roi (en sortant de la ville, il se mit à leur tête au moment que je passai; puis remonta à cheval); le comte et la comtesse de Saint-Aignan et leurs enfants. Elle ne voulut pas venir dans mon carrosse, étant bien aise de ne pas quitter son mari. Les gardes du corps du roi couchèrent dans la salle à la porte de ma chambre, me suivirent, allèrent à mon couvert, marchèrent devant ma viande; enfin me firent tout comme au roi; et La Lande, enseigne qui les commandoit, me dit qu'il avoit eu ordre d'en user de la même manière. A Pontverger je ne pus pas dîner dans le pré parce qu'il pleuvoit; je trouvai la

(1) Ce fut le 12 août que Mademoiselle quitta Sedan, comme on le voit par la Gazette. Elle s'exprime ainsi à la date du 13 août : « Hier cette princesse, après avoir pris congé de leurs majestés, partit pour aller aux eaux, fort satisfaite du bon accueil qui lui a été fait, étant escortée par une brigade des gardes du corps du roi, une autre de ses mousquetaires et une troisième des gendarmes et chevau-légers. »

(2) Le grand maître de l'artillerie était le maréchal de La Meilleraye, dont il a été question antérieurement.

(3) Jean Bouchet ou Bouschet, marquis de Sourches, nommé grand prévôt le 17 décembre 1643, mort le 1er février 1677.

maison d'un gendarme du roi, qui étoit moins ruinée que les autres.

J'arrivai à Reims en plus bel équipage que je n'en étois partie; car les chevau-légers marchèrent devant mon carrosse jusqu'à mon logis, et les gardes et les gendarmes le suivirent. Madame la princesse de Conti (1) y étoit arrivée, il y avoit un jour, qui m'y attendoit pour se servir de mon escorte : elle me vint voir dès que je fus arrivée. Je ne l'avois point vue depuis qu'elle étoit mariée, parce que les deux fois que j'étois approchée de Paris, elle étoit grosse une fois, et elle étoit à Forges lorsque j'étois à Saint-Cloud. Je la trouvai belle et bien faite; elle étoit fort crue depuis que je ne l'avois vue. Elle me parla fort de Forges, du profit que lui avoient fait les eaux, de l'espérance qu'elle avoit de se porter bien à l'avenir. Car depuis qu'elle étoit mariée, elle avoit été grosse deux fois, et toutes les deux fois elle avoit accouché avant terme, les deux fois d'enfants morts. Je lui demandai des nouvelles de monsieur son mari, qui étoit en Catalogne. J'avois oublié de dire qu'après son mariage on lui donna le gouvernement de M. le Prince (2), et une charge de grand maître de la maison du roi à la mort de M. le prince Thomas. Elle me parla

---

(1) Anne-Marie Martinozzi; il a été question de son mariage avec le prince de Conti, dans le t. II des *Mémoires de Mademoiselle.*

(2) On a mis dans les anciennes éditions, *le gouvernement de Guienne;* mais il faut se rappeler que le gouverneur de Guienne était alors le duc d'Épernon. *Le gouvernement de M. le Prince,* dont il est question dans le manuscrit autographe, était celui de Bourgogne.

de tout ce qui étoit à Forges, dont je m'informai soigneusement pour savoir qui j'y trouverois. Je lui fis la guerre de ce que l'on disoit qu'elle n'alloit point à la comédie, tant elle étoit dévote; à quoi elle me répondit qu'elle iroit avec moi quand je voudrois. Monsieur son mari s'étoit jeté tout d'un coup dans une extrême dévotion; il en avoit quelque besoin: car avant il ne croyoit pas trop en Dieu, à ce que l'on disoit. Il étoit extrêmement débauché, et ç'avoit été par là que l'on l'avoit détaché des intérêts de M. son frère.

Il étoit devenu amoureux d'une madame de Calvimont, à Bordeaux, et cette femme ayant été gagnée par la cabale opposée à M. le Prince, le porta à faire tout ce qu'il a fait. Cette cabale étoit composée de gens de toutes professions. Comme il (1) partit de Bordeaux, cette femme quitta son mari et suivit M. le prince de Conti. Ce fut un scandale public, et cela dura jusqu'à ce qu'il vînt à se marier; car son mariage étoit résolu avant son retour. La dévotion lui prit peu après; ce fut un abbé de Toulouse, nommé de Siron (2), qui lui donnant une grande horreur de sa vie passée lui en fit prendre une meilleure. Il avoit conservé en se mariant une pension assez considérable sur ses bénéfices, dont le scrupule lui prit avec assez de raison, le bien de l'Église n'étant point fait pour des gens mariés. Il envoya un matin à M. le cardinal lui dire qu'il lui remettoit toutes ses pensions : de quoi il fut bien aise d'avoir le revenu de tous les bénéfices entièrement; et pour le récompenser, M. le

(1) Le prince de Conti.

(2) Le nom de cet abbé a été omis dans les anciennes éditions; il est fort connu dans l'histoire du jansénisme.

cardinal lui donna à jouir du bien de M. son frère, qui auparavant étoit employé à payer ses créanciers. Madame la princesse de Conti n'étoit point dévote d'abord, et ne songeoit point à la retraite qu'elle a faite depuis; mais elle craignoit que ne vivant pas de même que M. son mari, elle eût moins de considération. On dit qu'il avoit beaucoup de pente à être jaloux; ces dévots se rendent fort maîtres des domestiques quand ils sont [jaloux]; cela ne plaît pas à une femme. Toutes ces considérations firent sur son esprit ce qu'auroient fait les années. Elle mena, à vingt-trois ans, la vie d'une femme de cinquante. Je la trouvai fort raisonnable; elle me plut extrêmement. Le soir je lui fus dire adieu, et le lendemain elle s'en alla à Sedan, et moi à Soissons.

A Fîmes, tout ce qui étoit avec moi me quitta pour prendre la route de Paris; il n'y eut que M. le comte de Béthune et sa femme, qui vinrent aux eaux avec moi, qui me suivirent, et Colbert qui s'en alloit à La Fère. M. le maréchal d'Estrées, qui est gouverneur de Soissons, vint à la porte de la ville me recevoir avec les maire et échevins, et m'apporter les clefs. J'y séjournai le lendemain; étant le jour de la Notre-Dame de la mi-août, je fus faire mes dévotions à l'abbaye Notre-Dame, dont madame d'Elbœuf est abbesse. Elle me donna à dîner et j'y entendis tout le service. Le soir, le bonhomme maréchal [d'Estrées] et le marquis de Cœuvres (1), me firent leur cour, et tout ce qu'il y a de gentilshommes aux environs, et les dames de la ville et du voisinage. Le lendemain, le maréchal me donna à

(1) Fils du maréchal d'Estrées.

dîner. L'évêque de Laon, son fils, vint me voir; et lui et l'évêque de Soissons étoient auprès de moi à la messe, comme ils sont auprès de la reine. J'eus le plus beau temps du monde à passer la forêt de Compiègne, dont le lieutenant des chasses avec les gardes vinrent au-devant de moi. Madame la marquise d'Humières y vint aussi ; tout le bourgeois sortit en armes. Je ne voulus pas loger au château; je logeai au logis de madame d'Humières. La journée de là à Beauvais étoit fort longue; ainsi je partis matin. Madame d'Humières avoit cru que j'irois coucher à Mouchy, mais je me serois trop détournée; ainsi je la priai de m'en excuser. Elle est de la maison de La Châtre et ma parente; c'est une fort belle femme. Comme je dînois à Clermont, M. l'évêque de Beauvais envoya un gentilhomme au comte de Béthune, auquel il écrivit pour le prier de m'offrir son logis, et qu'il espéroit que je ne lui refuserois pas d'y loger, et qu'il me donneroit à souper. Je reçus sa civilité avec joie, et le comte de Béthune lui manda que j'irois. Je trouvai à une demi-lieue de Beauvais madame des Marais, à qui j'avois donné rendez-vous pour venir à Forges avec moi, parce que Beauvais est le gouvernement de son mari. Le bourgeois me reçut en armes, et des harangues j'eus quantité (1).

---

(1) Mademoiselle arriva à Beauvais le 17 août; on écrivait de cette ville à la Gazette : « Le 17 de ce mois, Mademoiselle revenant de Sedan passa par cette ville (Beauvais), où elle fut accueillie de tous les corps, avec de grands honneurs, et principalement de notre évêque qui la traita splendidement en son hôtel épiscopal, dans lequel cette princesse vint descendre, et en partit le lendemain pour aller aux eaux de Forges. »

J'allai descendre chez M. l'évêque; sa maison est fort belle, fort propre, et meublée comme il convient à un prélat qui doit employer son revenu à autre chose qu'à des magnificences. Sa maison n'est point peinte ni dorée; il y a une couche ou de couleur de bois ou de grisaille; sur les portes et les cheminées, il y a des tableaux, parce que cela est nécessaire; ils sont tous tirés de l'Écriture sainte. Il me donna à souper fort magnifiquement. Le matin, avant que de partir, je voulus aller voir sa bibliothèque; ce qui fut cause que pour aller à l'église je passai par le dortoir où logeoient les prêtres de son séminaire, qui sont en grand nombre. C'est un digne prélat : il fait de son devoir son plaisir; il n'en a pas un plus grand que la résidence, et ses divertissements sont de faire ses visites, dont il s'acquitte bien; car il a autant de capacité qu'il se peut. Il s'appelle Buzanval; il a été conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, qu'il quitta pour être coadjuteur de son oncle, qui étoit Potier (1).

Je trouvai Forges fort désert : il n'y avoit plus que madame la duchesse de Noirmoutier, et une présidente de Rouen, et peu d'hommes, dont Brays étoit du nombre; j'eus une grande joie de l'y trouver. Madame de Noirmoutier n'y fit pas long séjour, son fils étant tombé malade à Paris de la petite vérole; et comme elle l'aime tendrement, elle ne le put savoir en cet état sans y aller, ce qui l'obligea de partir en diligence. Comme la saison étoit avancée, personne n'y

(1) Augustin Potier, évêque de Beauvais, avait eu beaucoup de crédit au commencement de la régence d'Anne d'Autriche.

vint. Je jouois tous les jours à la bête; je me promenois, quoiqu'il plût souvent et qu'il fît quasi toujours crotté.

On m'écrivit de Paris qu'il étoit nécessaire que j'écrivisse à M. le cardinal pour une affaire que j'avois au conseil; je lui écrivis et me remettois à Colbert, à qui j'en mandois le détail. Je le dis au comte de Béthune, qui me répondit : « Vous n'aviez que faire d'écrire à M. le cardinal; une de mes lettres en auroit autant fait. » Je lui dis : « A cette heure que je suis en commerce avec lui, je pense que je lui dois écrire moi-même. » Je m'avisai qu'il étoit bon de savoir de Son Altesse royale si elle avoit intention que je logeasse toujours à Luxembourg, parce que, selon cela, je prendrois mes mesures de louer un logis pour mon train si j'y demeurois; et si je n'y demeurois pas, que j'en choisirois un moi-même dans le temps que je serois à Paris, afin d'ordonner de toutes choses pour les trouver prêtes à mon retour de Champigny. Je le dis au comte de Béthune ; il ne trouva pas cela à propos, disant que c'étoit mettre le marché à la main de mon père, et qu'il ajusteroit cela lorsque je passerois à Blois. Je lui dis : « En l'état où je suis avec mon père, il ne faut plus se faire des affaires de rien ; il faut lui parler librement des choses. » Il me maintint que j'avois tort, et que si je le croyois je n'écrirois pas. Je voulus écrire et j'envoyai un valet de pied porter ma lettre. Belloy, à qui j'avois écrit, me manda que Son Altesse royale vouloit que je logeasse toujours à Luxembourg, et qu'il lui avoit commandé de me faire savoir que c'étoit son intention. Le comte de Béthune fut assez surpris de cette réponse, et ne me parut pas aise

que cela se fût fait sans lui. Je lui demandai comme il trouvoit Brays, s'il n'étoit pas à sa fantaisie; il me dit que non et qu'il lui trouvoit peu d'esprit. J'entretenois souvent Brays, et le comte me disoit : « Que pouvez-vous tant dire à cet homme-là? » Je lui disois : « Je le connois dès l'année passée; je le questionne des gens qui sont venus ici. » Il (1) devint fort chagrin à Forges.

On manda à Brays que sa femme étoit malade; ce qui l'obligea à s'en aller plus tôt qu'il n'avoit pensé. En partant, il me dit qu'il ne savoit comment reconnoître les bontés que je lui avois témoignées, qu'en se donnant à moi; qu'il me supplioit de l'avoir agréable, et d'être persuadée de la passion qu'il avoit pour mon service, et qu'il auroit l'honneur de me voir devant mon départ. Je lui dis que j'en serois bien aise, et que nous parlerions sur ce qu'il me disoit; il s'en alla. Le jour même qu'il partit, le comte de Béthune me dit en parlant de mon domestique, dont il me disoit qu'il ne se vouloit point mêler, que La Tour se vouloit défaire de sa charge, et que Saint-Taurin la vouloit acheter, et qu'il l'avoit prié dès Saint-Cloud de m'en parler. Je lui dis que je m'étonnois que Saint-Taurin ne m'en eût parlé. Le comte me dit : « M'en ayant chargé, il croyoit que c'étoit assez. » Je lui répondis que je verrois tous ceux qui se présenteroient pour cette charge, et que je choisirois celui qui me seroit le plus agréable.

Il est bon, premier que de passer plus avant, de dire ce qui s'étoit passé entre La Tour et moi, depuis l'im-

(1) Le comte de Béthune.

pertinence qu'il fit et qui l'obligea d'être quelque temps sans me voir. J'ai dit aussi comme il étoit ami de Goulas et ne perdoit aucune occasion de le voir : il m'avoit demandé dans le commencement que j'étois à Saint-Fargeau, quelque chose qu'il disoit être de la nature des profits des fiefs. Préfontaine m'en parla en sa présence; je le lui donnai, et en ce moment il me dit : « Voilà le papier ; Votre Altesse royale n'a qu'à le signer. » Préfontaine fut aussi mal habile que moi : car il ne me dit rien; je le signai, et il le contre-signa.

A quatre ou cinq mois de là, Nau alla en Normandie; il trouva que ce que j'avois donné à La Tour étoit une rente démembrée de la ferme de la vicomté d'Auge, et que l'on avoit très-mal fait de me conseiller de donner cela. Comme il (1) revint, Préfontaine lui dit cela en ami; il dit qu'il étoit tout prêt de me la remettre. Préfontaine, qui est l'homme du monde le plus porté à bien faire, me dit qu'il n'étoit pas juste de lui redemander ce papier, sans lui donner mieux : on lui donna deux cents écus argent comptant, et deux cents écus de pension. Cela étoit assez honnête. Il [La Tour] dit que le papier étoit en Normandie et qu'il l'enverroit. Dans ce temps-là Préfontaine s'en alla; il [La Tour] s'en alla aussi en Normandie, et onques depuis n'en entendis parler. Quatre ou cinq mois après, je lui écrivis pour qu'il me tînt la parole qu'il m'avoit donnée; il m'écrivit et me manda que, dès que je serois à la cour et raccommodée avec Son Altesse royale, il me quitteroit, et qu'il me demandoit son congé par

(1) La Tour.

avance. Je lui répondis que je le lui donnois, et que, s'il vouloit le prendre dès maintenant, il me feroit plaisir; et que si, lorsque je serois de retour [à la cour], il l'oublioit, je l'en ferois souvenir.

Je le vis à Forges le premier voyage [que j'y fis]; il ne me parla de rien, ni moi à lui. Comme je fus à Saint-Cloud, il y vint et ne me dit mot, et ensuite à Forges. Peu avant que je partisse de Saint-Fargeau, en arrêtant des comptes avec mon trésorier, je lui avois dit : « Ne payez point La Tour de ses deux cents écus qu'il n'ait donné le papier; » ce qui l'avoit obligé à le rendre. Il faisoit à Forges tout comme si de rien n'étoit. Dès le moment que le comte de Béthune m'eut dit le dessein que La Tour avoit [de se défaire de sa charge], je jetai les yeux sur Brays, et je chargeai madame des Marais de demander [à la La Tour] comme d'elle-même qu'elle avoit ouï dire qu'il vouloit se défaire de sa charge, si c'étoit vrai, et [de le] lui conseiller lui disant : « C'est un argent que vous mettrez à couvert; votre fils est jeune, il faut qu'il aille à l'armée. Vous êtes vieux : Mademoiselle fera force voyages, à cette heure qu'elle est raccommodée à la cour; et de plus il me semble qu'il s'est passé assez de choses à votre égard qui ne vous ont pas rendu de bons offices auprès d'elle. » Il lui dit qu'il avoit ce dessein, et qu'il en remettoit l'exécution à l'hiver.

Brays fut dix ou douze jours sans revenir. A son retour je lui dis : « Je vous apprendrai une nouvelle qui vous surprendra et qui me réjouit fort; c'est que La Tour se veut défaire de sa charge; » et je lui contai ce que le comte de Béthune m'avoit dit. Ensuite nous parlâmes du service de Hollande; il me dit qu'il n'étoit

plus bon (1), et que les personnes qui y avoient servi sous les deux derniers princes d'Orange, et qui en avoient été bien traitées comme lui, ne pouvoient se résoudre d'y retourner. Je lui dis : « N'ayant pas dessein de retourner en Hollande, vous n'êtes pas un homme propre à demeurer dans la province; l'attachement que vous avez eu dessein de prendre auprès de moi, tout cela m'a fait juger que vous êtes propre à entrer dans la place de La Tour, et assurément c'est votre fait et le mien. » Il me répondit que je pouvois absolument disposer de lui; mais qu'il seroit bien aise de ne point entrer en cette place malgré La Tour; et que de débusquer un vieux domestique, ce n'étoit point entrer agréablement dans une maison, et qu'il me prioit de n'en point parler qu'il n'eût eu l'honneur de m'en entretenir encore une fois.

Ce jour-là, madame de Longueville me vint voir à Trie; j'allai au-devant d'elle ; c'étoit un mercredi. Le soir, après qu'elle fût sortie, je parlai à Brays; je lui dis que c'étoit une chose résolue que La Tour s'en iroit, quand même il n'accepteroit pas l'offre que je lui faisois. Il me répondit à cela avec beaucoup de respect; mais me supplia que La Tour sortît content, et qu'autrement il ne pouvoit pas prendre sa place avec honneur. Je chargeai Segrais de parler à La Tour, de la part de Brays, et de lui dire qu'ayant appris qu'il vouloit vendre sa charge il seroit bien aise d'en traiter

(1) On a changé le sens de la phrase dans les anciennes éditions, par l'addition de deux mots. On a imprimé : *il me dit qu'il n'étoit plus bon* AU SERVICE, tandis que le sens de la phrase est que le *service de Hollande n'étoit plus bon.*

avec lui, et que, si La Tour en faisoit difficulté, il lui dît : « Après tout ce qui s'est passé entre Mademoiselle et vous, je pense que vous ne devez pas prendre un autre parti et que ce gentilhomme-là qui vous fait parler sait ce qu'il fait, et il y a apparence que Mademoiselle en sait quelque chose; ainsi je vous conseille de prendre vos mesures là-dessus. » La Tour lui répondit qu'il avoit eu cette pensée; mais qu'il n'étoit pas pressé de vendre sa charge; qu'il trouveroit plusieurs marchands et qu'il verroit qui lui en donneroit le plus (1). »

Je contai tous ces embarras domestiques à madame de Longueville, qui comprit mieux que personne du monde ce que c'est de se défaire de gens mal agréables, par les tours que lui ont faits des personnes à elle. C'étoit le jeudi au matin que Segrais parla à La Tour, et comme ç'avoit été dans le jardin des Capucins qu'ils avoient parlé ensemble et que je les avois vus, je dis à Segrais de dire à La Tour que je lui avois demandé de quoi ils parloient, et que sur cela je lui avois dit : « Il faut bien qu'il se défasse de sa charge; il se doit souvenir de ce qu'il m'a écrit, et il fera mieux de le faire de bonne grâce que d'attendre que je le lui commande. » Je crois que La Tour en parla au comte de Béthune, qui lui dit de tenir bon, et qui trouva mauvais que j'eusse osé avoir ce dessein sans lui en parler.

Le vendredi il m'en parla; je lui dis que Brays m'avoit témoigné qu'il désiroit s'attacher à mon service,

---

(1) Ce passage n'est pas à sa place dans le manuscrit autographe; on l'a transposé au f° 1 du tome I.

et que, s'il se présentoit quelque charge, il seroit bien aise de la récompenser (1); [que] je lui avois dit : « La Tour veut vendre la sienne; c'est votre fait. » Le comte de Béthune me répondit : « Vous ne vous êtes pas souvenue que je vous avois dit que Saint-Taurin désiroit de l'avoir. » Je lui dis que si, mais que je lui avois dit qu'il falloit voir tous ceux qui se présenteroient et que sur le nombre je choisirois, et que je savois bien que je n'en trouverois point qui me fût plus agréable que Brays; qu'ainsi j'étois bien aise de le prendre. Il me dit : « Quoi! un inconnu, le préférer à Saint-Taurin! » Je lui répliquai : « Je suis si lasse d'avoir des gens qui dépendent de tout le monde, que je suis ravie de trouver un homme qui ait été trente ans en Hollande, parce qu'il ne connoît personne en France. Si j'en trouvois qui vinssent du Japon, je crois que je les prendrois, tant j'aime les gens éloignés de tout commerce! » Il me dit : « Je ne crois pas que Son Altesse royale l'agrée. » Je lui dis : « Quand on a vendu des charges chez moi, on ne lui en a pas demandé permission; c'est pourquoi je ne m'y accoutumerai pas. » Il me répliqua que Son Altesse royale ne vouloit plus me laisser maîtresse de rien, comme j'avois été par le passé, et que je le verrois; je lui dis : « C'est donc pour me mettre en pire condition que je n'étois par le passé, que vous m'avez raccommodée avec lui, et que vous me lui avez fait donner tout mon bien? »

La conversation se poussa de cette sorte, en termes de menaces au nom de Son Altesse royale de sa part,

(1) De l'acheter en payant une compensation.

et de reproches de la mienne; ensuite il me dit: « Quoi! vous prendrez cet homme sans la participation de M. Préfontaine? Si vous le faites, rien n'est plus désobligeant pour lui, et pour moi qui suis de ses amis. Vous trouverez bon que je vous dise qu'il vous a assez bien servie pour que vous lui donniez part de ce que vous ferez. » Je lui répondis: « Préfontaine seroit bien étonné, si j'en usois ainsi avec lui absent; car présent, je ne lui disois les choses qu'après les avoir faites, ou au moins résolues, et il les trouvoit toujours fort bien; et à moins que ce ne fût des choses où il y eût été de mon service, et que sa conscience l'eût obligé à me dire son sentiment, jamais il n'a pris cette liberté. » Comme il vit que je lui répondois ainsi, il se mit à rire et me dit: « Avouez qu'il le sait, et que vous avez eu de ses nouvelles. » Je lui répondis: « Si j'en avois eu, je vous le dirois fort librement; mais vous pouvez juger que je n'en ai pas eu, par l'impossibilité: Brays n'arriva que mercredi à midi, et il n'est que vendredi, et vous savez que je n'ai pas écrit ni dépêché de courrier. Madame la comtesse, qui ne me quitte pas, vous l'a pu dire. »

Je m'en allai conter tout cela à madame de Longueville, qui étoit dans ma chambre, qui s'étonna qu'il me menaçât ainsi de mon père à tout moment, lui qui alloit disant qu'il avoit fait un accommodement si ferme et si solide. Madame de Longueville lui parla, et lui dit son sentiment, qu'il ne reçut pas trop bien. Elle parla aussi à La Tour, qui disoit: « Il est vrai que j'ai demandé mon congé à Mademoiselle, mais j'ai fait une faute; je lui en demande pardon; et comme c'est monsieur son père qui m'a donné à elle, je ne la puis quitter sans sa permission. » Madame de Longueville trouva

assez à redire qu'il alléguât ainsi Son Altesse royale, et connut le style du comte de Béthune.

Le lendemain matin, La Tour vint voir la comtesse de Béthune, et alla aussi chez son mari, et m'écrivit une lettre, par laquelle il mandoit qu'il s'éloignoit avec son fils pour me laisser passer le chagrin que j'avois contre eux, et qu'il ne me quitteroit jamais que par force. Cela est assez bizarre à dire à un homme qui m'avoit écrit comme il avoit fait pendant que j'étois exilée. Madame de Longueville me vint dire adieu devant que de partir, bien fâchée de me laisser en cet état; car elle voyoit bien que j'avois de l'inquiétude; mais elle espéroit de me voir le lendemain au soir à Gisors. Brays alla voir le comte de Béthune, qui avoit pris médecine; on lui dit qu'il dormoit. Il y retourna le soir; il lui dit que, dans le dessein qu'il avoit eu de se donner à moi, il avoit suivi mes ordres; qu'il ne lui en avoit point parlé, croyant que je l'avois fait, et ne doutoit pas que dans l'occasion il ne lui rendît de bons offices auprès de Son Altesse royale. A quoi le comte de Béthune lui répondit qu'il ne lui pouvoit servir, étant engagé à Saint-Taurin; mais qu'il lui donnoit sa parole qu'il ne lui nuiroit en rien. Je ne vis point le comte de Béthune de tout ce jour-là.

Le dimanche que je partis, il enyoya querir l'Épinai, qui est de ses amis, et lui dit : « Vous voyez un homme au désespoir, je n'ai point dormi toute la nuit. Après les services que j'ai rendus à Mademoiselle, en user comme elle fait avec nous ! Elle demande tous les jours à ma femme où elle logera [à Paris]. Ne pouvions-nous pas espérer, avec raison, qu'elle nous offriroit un logement à Luxembourg, assuré? Elle a dit que rien

n'étoit plus incommode que d'avoir toujours un attelage exprès pour charrier nos gens ; je vois bien qu'elle se veut défaire de nous. » Je fus extrêmement étonnée, lorsque l'Épinai me fit cette relation ; je lui dis qu'il étoit vrai que je lui avois demandé souvent si elle ne logeroit pas auprès de Luxembourg ; mais qu'au logis où il n'y avoit que mon appartement, il me sembloit que je ne pouvois y en offrir un à d'autres ; que pour le carrosse, je n'en avois jamais parlé ; que madame la comtesse de Béthune avoit peut-être entendu qu'en parlant de mon voyage de Champigny, j'avois dit : « On mettra cet attelage à mon chariot : car M. et madame de Béthune s'en iront à Selle ; mais ce n'est pas rien dire dont ils se puissent plaindre. » Il se plaignit encore de ce que j'avois dit : « Pendant que je serai à Paris, madame des Marais et vous coucherez tour à tour à Luxembourg. » Je le disois dans la crainte qu'elle eût des affaires qui l'obligeassent d'aller chez elle, comme elle a une grande famille.

Je fus fâchée de ce chagrin du comte de Béthune ; je vis bien que c'étoit de l'affaire de Brays dont il se vouloit plaindre ; mais que n'osant il alloit chercher tous ces sujets-là. Je ne lui en dis rien. Je dis à Brays, en partant de Forges, que je lui manderois de mes nouvelles. A la dînée je trouvai un gentilhomme nommé du Tot, d'auprès de Forges, qui est ami de La Tour. Je lui dis : « Eh bien ! ne savez-vous pas tout ce qui s'est passé ? » Il me dit que oui, et qu'il avoit vu La Tour qui étoit au désespoir. Je lui dis que je voulois lui conter depuis un bout jusqu'à l'autre toute la conduite de La Tour à mon égard. Comme il l'eut entendue, il haussa les épaules et me répondit : « Il faut qu'il sorte de

votre service le plus tôt qu'il se pourra, et de bonne grâce, afin qu'il se conserve la liberté de se dire à vous et d'avoir l'honneur de vous voir de temps à autre; et si Votre Altesse royale me veut charger de cette affaire, je la ferai sans bruit, et je lui en irai rendre compte à Paris au premier jour. » Je l'assurai qu'il me feroit plaisir. Il me parla en honnête homme comme il est, et en usa tout à fait bien, et j'en fus fort satisfaite.

En arrivant à Gisors, j'y trouvai M. et madame de Longueville qui m'y attendoient. Après avoir été avec eux quelque temps, je tirai madame de Longueville à part, à qui je contai tout ce que le comte de Béthune avoit dit à l'Épinai, et je la priai de lui ôter toutes ces choses de l'esprit, s'il y avoit moyen, afin que nous n'arrivassions pas brouillés à Paris. Elle lui parla et m'appela. Je dis au comte de Béthune : « La confiance que j'ai en la bonté de madame de Longueville et en l'amitié qu'elle a pour moi a fait que je lui ai déchargé mon cœur du déplaisir que j'ai de ce que l'Épinai m'a dit. » Il prit cela fort sérieusement et d'un ton de patron. Pour moi, ce fut avec une civilité la plus tendre et la plus obligeante du monde. A la fin il fut plus gracieux; mais, sans que l'on lui en parlât, il se mit sur l'affaire de La Tour. Il dit à madame de Longueville : « Tant que Mademoiselle a cru mes conseils, je crois qu'elle ne s'en est pas mal trouvée; je suis au désespoir de voir qu'elle ne les veut plus croire, parce que toute la peine que j'ai eue à la raccommoder avec la cour et Son Altesse royale, tout cela ne sera plus bon à rien. » Madame de Longueville lui répondit : « Mais qu'est-ce que la cour et Son Altesse royale ont affaire

que La Tour ou Brays soit à Mademoiselle? — Ah, madame! disoit le comte de Béthune, cette affaire a des suites bien terribles pour Mademoiselle, que je n'ose penser. » Sur cela, madame de Longueville lui dit: « Dites-moi ce que c'est, je ne le dirai point à Mademoiselle; mais si je juge que cette affaire soit si terrible contre son service (je le dis tout devant elle), je crois avoir assez de pouvoir sur son esprit pour la rompre. » Il ne le voulut pas. A quoi madame de Longueville lui dit: « Je n'y comprends plus rien. » Nous en demeurâmes-là; il s'en alla se coucher, et moi entretenir madame de Longueville, qui me dit: « Le comte de Béthune est bon homme; il a un grand zèle pour vous; mais sa conduite me déplaît fort: il veut faire le maître, sans donner de raison pour quoi; il dit les choses; il veut que l'on les fasse. Je suis fort fâchée de cela; car je crains bien que, s'il continue, vous ne soyez pas longtemps bien ensemble. Mais qui y pourroit durer? » Je m'avisai le soir, après être couchée, d'écrire à Belloy, pour demander permission à Son Altesse royale que Brays eût la charge de La Tour, qu'il vouloit vendre, et que le comte de Béthune m'avoit dit que Son Altesse royale n'agréeroit personne qui n'eût son approbation; que jusqu'ici n'ayant pas parlé de ces sortes de choses à Son Altesse royale, j'étois surprise que l'on m'en fît une affaire, et pour n'envoyer point à Blois un de mes gens, j'envoyai ma lettre à madame d'Épernon. J'écrivis aussi à Termes, qui est premier gentilhomme de la chambre de Son Altesse royale, lequel à Saint-Cloud m'avoit dit qu'il étoit ami de Belloy à tel point qu'il s'assuroit qu'il lui feroit faire en partie toutes les choses que je pourrois désirer, et qu'il ren-

droit autant de bons offices à mes gens que d'autres leur en avoient rendu de mauvais; et comme il est parent de madame d'Épernon aussi bien que le mien, je la priois de lui envoyer cette lettre par un de ses gens. Je m'éveillai de grand matin et je fis partir mon courrier pour madame d'Épernon, et je dis au comte de Béthune que je lui mandois de revenir à Paris, étant allée pour lors à Chilly, prendre l'air dans la maison de madame de Saint-Loup.

De Gisors je fus coucher à Saint-Denis (1). Le comte de Béthune parut d'assez bonne humeur à la dînée à Pontoise. La comtesse de Béthune me mena en passant voir une petite maison qui est entre Saint-Denis et Pontoise, à madame de Nemours, qu'elle vouloit vendre et qu'elle eût bien voulu que j'eusse achetée. Mais je la trouvai fort vilaine, de sorte que j'arrivai fort tard à Saint-Denis. Le comte de Béthune se coucha de bonne heure; je ne disois rien de tout cela à la comtesse. Le matin il vint force gens me voir, entre autres M. de Guise, que j'avois laissé en partant de Saint-Cloud fort brouillé avec mademoiselle de Guise, sa sœur. En par-

(1) Ce fut le 17 septembre que Mademoiselle arriva à Saint-Denis, comme l'indique le passage suivant de la Gazette de Renaudot: « Mademoiselle, à son retour des eaux de Forges, ayant été visitée à Gisors par le duc et la duchesse de Longueville, arriva le 17 à Saint-Denys, où, pour témoigner sa piété envers ses ancêtres, elle entendit la *messe des morts* qu'elle fit célébrer en cette église là. Puis vint en cette ville, accompagnée du duc de Guise, du jeune prince de Lorraine, du marquis de La Viéville, et de beaucoup d'autres personnes qui étoient allées au-devant d'elle, et la conduisirent jusques au palais d'Orléans, où cette princesse est logée. »

lant, il me dit : « Ma sœur m'a dit cela. » Je lui dis. « Je me réjouis de vous entendre parler ainsi ; c'est signe que vous êtes bien ensemble, ma tante et vous. » A quoi il me répondit : « C'est que ma sœur de Montmartre a été obligée de sortir de son couvent pour aller voir des terres de son abbaye, et en revenant elle a logé chez ma sœur. Ainsi j'y suis allé, et nous nous sommes parlé comme si de rien n'étoit. » Je lui témoignai en être fort aise.

CHAPITRE XXIX.

(1657.)

Arrivée de Mademoiselle à Paris. — Plaintes du comte de Béthune contre elle. — L'affaire de Brays est conclue ; il entre au service de Mademoiselle. — Visites que reçoit Mademoiselle. — Discussion avec Matha au sujet des comtesses de Fiesque et de Frontenac. — Acquisition du château d'Eu par Mademoiselle. — Elle voit la reine de Suède qui allait à Fontainebleau. — Elle se rend à Blois et s'efforce d'obtenir le retour de Nau et de Préfontaine. — Résistance qu'elle rencontre de la part de son père. — Elle lui propose de prendre Guilloire. — Mademoiselle quitte Blois pour se rendre à Champigny. — Elle y est reçue avec pompe. — Mademoiselle visite Thouars et Fontevrault. — Elle revient à Champigny et prend Guilloire pour secrétaire. — Elle s'occupe de terminer ses discussions avec le duc de Richelieu pour la terre de Champigny. — Mademoiselle quitte Champigny pour se rendre à Blois. — Elle s'arrête à Tours, où elle loge chez l'archevêque. — Société qu'elle y trouve. — Mademoiselle arrive à Blois. — Sa conversation avec madame des Marais. — Elle renonce à la prendre pour dame d'honneur. — Mademoiselle passe les fêtes de Noël à Saint-Fargeau. — Elle visite la reine de Suède à Fontainebleau. — Aventure de Monaldeschi. — Arrivée de Mademoiselle à Paris. — Accident d'Alphonse Mancini, neveu du cardinal Mazarin.

Digitized by Google

En arrivant à Paris, je trouvai un monde infini à Luxembourg qui m'attendoit; ce qui continua le temps que j'y fus. Je n'avois résolu d'y être que sept ou huit jours; mais je fus obligée à y être près de trois semaines. Il m'étoit venu à Forges des dartres vives au bras; ce qui m'obligea de me baigner et purger et saigner pour les faire promptement en aller. Madame d'Aiguillon me vint voir; il y avoit une heure que j'avois été saignée; je m'étois levée pour aller à la messe. Après l'avoir saluée, je sentis des gants d'Espagne qu'elle avoit qui étoient extrêmement forts; je me reculai tenant mon nez, et lui disant qu'à moins que d'évanouir je ne pouvois pas approcher d'elle, et il étoit vrai, les senteurs faisant fort mal quand on a été saigné. Il y eut d'assez sottes gens de dire que c'est que je ne voulois pas parler à elle, et que j'avois fait cette pièce pour la désobliger. Je ne suis pas capable de chercher de si sottes inventions; quand je veux rompre en visière à quelqu'un, je le fais ouvertement. J'appris que le comte de Béthune avoit fort parlé de l'affaire de Brays chez le maréchal d'Albret, lequel ne sortoit point (ainsi tout le monde y alloit jouer), et qu'il s'étoit fort récrié, disant: « Prendre des gens que je ne connois point, après les obligations qu'elle m'a! » Je ne lui en témoignai rien.

Deux jours après il me dit: « Je suis obligé de vous avertir que l'affaire de Brays nuira tout à fait à Préfontaine; car on dit dans le monde que Saint-Romain qui l'a connu en Hollande en a répondu à Préfontaine, et que c'est une affaire qui se ménage, il y a un an. » Je lui dis que cela étoit malicieusement inventé, et que je ne comprenois pas où on avoit pu imaginer une telle

imposture, et que lui, qui témoignoit de l'amitié à Préfontaine, pouvoit bien répondre du contraire. Il me repartit qu'il ne répondoit de rien; cela me parut assez sec. J'appris qu'il alloit disant cela partout; dès lors j'augurai mal de sa bonne intention pour Préfontaine. Mademoiselle de Guise, qui me parla de cette affaire, blâma fort le comte de Béthune [et] me dit : « Si j'osois, j'écrirois à Blois tout le bien que je sais de Brays, M. de Montrésor m'en ayant parlé comme d'un très-honnête homme. » Je lui dis que j'en serois bien aise.

J'eus réponse de Blois peu de jours après, où Belloy me manda que Son Altesse trouvoit fort bon que cette affaire s'achevât, et qu'il étoit surpris du procédé du comte de Béthune. Je mandai Brays. Du Tot arriva à même temps à Paris, qui fit les allées et venues entre Brays et La Tour, qui conclut la chose, et Brays vint à mon service. Le comte de Béthune lui fit un peu la mine; mais je ne fis pas semblant de le voir. La Tour demeura à moi, parce qu'il étoit capitaine du château de Touques (1). Il me demanda quelque augmentation aux gages; ce que je fis; de sorte qu'il eut sujet d'être content de moi, ayant eu une très-bonne récompense. N'étant à Paris que pour faire des remèdes, je ne sortis que pour aller voir la comtesse de Soissons qui étoit malade (2), et à la messe à Notre-Dame. Je fus aussi au

(1) Petite ville du département du Calvados. Ce nom a été omis dans les anciennes éditions.

(2) La Gazette parle en quelques lignes du séjour de Mademoiselle à Paris. Voici le passage qui fixe les dates avec précision : « Mademoiselle n'étant occupée qu'à recevoir les visites de tout ce qu'il y a de personnes de marque et à rendre les siennes, son

Cours et me promener chez Renard (1), où les souvenirs des choses passées ne me donnoient pas de chagrin.

La reine d'Angleterre étoit pour lors à Bourbon; la reine me dit à Sedan que le roi d'Angleterre avoit voulu épouser madame de Châtillon, et qu'elle lui avoit fait demander si elle ne la traiteroit pas en tout comme la reine d'Angleterre, et qu'elle lui avoit fait dire que, si la reine d'Angleterre y consentoit, elle la traiteroit de même; mais qu'autrement elle ne la verroit point. Je dis sur cela à la reine : « Cette demande est un effet du malheur du roi d'Angleterre. Quoi! Votre Majesté pourroit-elle croire qu'il voulût de madame de Châtillon? En vérité, Madame, c'est lui faire tort; je dois cela à l'amitié qu'il a eue pour moi, de ne le juger pas capable de telle chose. »

L'abbé Fouquet vint me voir dès que je fus à Paris. Matha y vint aussi, qui me disoit toujours quelques mots à la traverse de ces femmes (2), mais surtout de madame de Frontenac, dont il eût fort souhaité le rétablissement, et il jugeoit bien que, si une fois elle étoit raccommodée, il seroit bien aisé à la comtesse de Fiesque d'en faire de même. Un soir, le comte de Béthune causoit avec sa femme; Matha se promenoit avec moi dans ma chambre. Après m'avoir parlé en leur faveur, tout d'un coup il me dit : « Mais comment ne vous

---

altesse fut, le 26 de ce mois (septembre), voir la princesse de Carignan et la comtesse de Soissons, qui étoit indisposée, comme elle fit le 27, la duchesse d'Épernon. »

(1) Il a été question du jardin de Renard dans le tome I des *Mémoires de Mademoiselle*, p. 83, note I.

(2) Des comtesses de Fiesque et de Frontenac.

raccommodez-vous point avec madame de Frontenac, qui a en ses mains une chose capable de vous brouiller pour jamais avec Son Altesse royale, et pour faire jeter Préfontaine par les fenêtres ? » Je me récriai : « Qu'est-ce que cette menace ? » Jusqu'ici elles n'en avoient point encore usé. Il me dit : « Qu'il vous souvienne qu'une fois vous aviez grondé Préfontaine et vous l'aviez envoyé à sa chambre, et que pour se raccommoder avec vous et vous faire connoître qu'il étoit plus dans vos intérêts que dans ceux de Son Altesse royale, il vous avoit écrit un billet où il y avoit des choses contre Son Altesse royale. Après cela, vous l'envoyâtes querir; vous déchirâtes le billet; mais madame de Frontenac le ramassa et rajusta les pièces. » Je me mis à rire et lui dis : « La pièce est bien inventée ! et cela n'est pas honorable à madame de Frontenac, étant à moi, d'avoir ramassé cette lettre. » Il me dit pour l'excuser qu'elle n'étoit pas pour lors ma dame d'honneur; il ajouta qu'il avoit montré ce billet à Préfontaine, qui lui avoit dit : « Je l'avoue; je l'ai écrit. Mais on ne pouvoit se maintenir auprès de Mademoiselle qu'en lui disant du mal de monsieur son père (1); » et Matha dit qu'il lui dit : « Si vous ne rendez de bons offices à madame de Frontenac, elle vous perdra. » Et me demanda : « L'a-t-il fait ? » Je lui dis : « Je ne sais s'il est au monde; car je n'en entends plus parler. » Sur cela on apporta ma viande, je le quittai, et bien à propos : car ce discours commençoit à me mettre en colère, et le sujet en étoit si grand que,

(1) Les anciens éditeurs ont substitué dans ce passage le style indirect au style direct.

si je n'eusse été interrompue, je l'aurois pu faire jeter par les fenêtres. Je ne sais s'il avoit fait part de cela au comte de Béthune; mais il ne m'en témoigna rien.

J'étois à Paris dans une impatience extrême de partir pour Champigny, ayant obtenu un arrêt en exécution de celui du 26 d'août 1655, pour faire partir le commissaire pour aller faire une descente sur les lieux, et comme je n'avois personne pour y agir pour moi, je le fis prier de ne point partir que je ne pusse y aller moi-même.

Comme le comte de Béthune vit Brays venu et qu'il n'eut plus rien à dire sur cela, il trouva mauvais que Saint-Romain vînt à Luxembourg, disant que M. le cardinal l'auroit désagréable, et fit dire à Saint-Romain qu'il n'y vînt plus si souvent. Saint-Romain dit à ceux qui le lui dirent : « Quand M. le cardinal ou Mademoiselle me l'auront défendu, je n'irai plus; mais je ne pense pas que ce soit à M. le comte de Béthune à me défendre la maison de Mademoiselle. » Tout cela ne me plut point.

Mademoiselle de Guise me parla de l'acquisition d'Eu, et qu'il falloit qu'elle vendît cette terre, et qu'elle seroit au désespoir qu'elle tombât en d'autres mains que les miennes. Je mandai à Nau de voir avec elle à conclure le marché. Pendant que cela se traitoit, madame de Montmartre, qui est la bien-aimée de M. de Guise, me dit : « Ma sœur veut vendre le comté d'Eu, vous devriez l'acheter. » Je lui répondis que je n'avois garde d'y songer sans savoir si M. de Guise l'auroit agréable; elle m'assura qu'il en seroit bien aise. Je lui dis que sur cela j'en parlerois à ma tante. Le marché d'Eu fut conclu le même jour que mes remèdes fini-

rent (1). La veille, je vis une comédie et je dis à M. de Guise : « Ma tante de Montmartre m'a assuré que vous trouveriez bon que je songeasse à l'acquisition du comté d'Eu; sur cela j'en ai parlé à ma tante. » Il me dit qu'il en étoit très-aise (2). Ma tante qui m'avoit priée de tenir la chose secrète, étoit cause que je n'en avois parlé à personne, pas même au comte de Béthune, et pour que l'on ne s'aperçût pas de voir un notaire chez moi, on m'apporta le contrat à la grille du Val-de-Grâce, où j'allai dîner le jour que je partis [de Paris]. La comtesse de Béthune, qui remarque tout, s'aperçut que je m'enfermai dans le parloir avec mademoiselle de Guise; elle le dit à son mari le soir. Il me dit : « Eh bien! Vous êtes en grande intelligence, mademoiselle de Guise et vous? » Je lui dis : « C'est pour l'affaire d'Eu que nous avons été enfermées au Val-de-Grâce; elle m'a priée d'être caution pour son neveu, et l'argent en est une hypothèque sur la terre. » Il me dit : « Quoi! vous vous fiez à telles gens que mademoiselle de Guise et M. de Montrésor! Ils vous tromperont, ils sont plus fins que vous; si vous m'en aviez demandé avis, je vous l'aurois donné. » Je lui dis qu'ils étoient bien habiles, mais qu'ils ne me tromperoient pas (3).

---

(1) Voy. l'*Histoire des comtes d'Eu*, par M. Estancelin (Dieppe 1828), et l'*Histoire du château d'Eu*, par M. Vatout.

(2) Les anciennes éditions ont omis la réponse du duc de Guise à Mademoiselle; ce qui rend le passage inintelligible.

(3) La Gazette fixe encore ici les dates qu'omet Mademoiselle : « Le 7 (octobre), Mademoiselle ayant dîné au Val-de-Grâce, où étoient mademoiselle de Guise, la duchesse d'Épernon, la comtesse de Béthune, et quelques autres dames, prit la route de Chartres, pour de là continuer son chemin à Blois. »

J'appris à Toury (1) que la reine de Suède étoit à Orléans et qu'elle en devoit partir le lendemain pour Fontainebleau (2). J'eus quelque envie de me hâter pour la rencontrer; puis je jugeai que trois ou quatre heures de dormir étoient plus profitables que sa vue. J'envoyai pourtant lui faire compliment. Elle montoit en carrosse comme celui que j'avois envoyé arriva ; elle demanda si elle ne me trouveroit point sur le chemin; on lui dit que oui, pourvu qu'elle prît celui de Paris, et qu'elle ne se détourneroit que d'une lieue. Je trouvai un gentilhomme à elle qui me vint faire civilité et me dire qu'elle s'étoit détournée exprès pour me voir. Je lui fis mes complimens. Je la trouvai dans un fort vilain carrosse, avec le chevalier Sentinelli et Monaldeschi, son grand écuyer. Elle avoit une jupe jaune fort vilaine, un justaucorps noir fort pelé, une coiffe; je la trouvai aussi laide que je l'avois trouvée jolie la première fois. Il faisoit si crotté que je ne pus descendre : nos carrosses s'approchèrent; ses gens descendirent, et je montai dans son carrosse; elle ne me conta rien de particulier ni qui fût digne d'être remarqué. Je lui présentai M. le prince Charles de Lorraine, second fils du duc François, que je menois à Blois. Cela lui donna occasion de parler de M. le duc de Lorraine; nous fîmes environ une demi-lieue ensemble, puis nous nous séparâmes. Elle me présenta le chevalier Sentinelli et me dit : « C'est le capitaine de mes gardes. » Elle avoit un car-

(1) Bourg du département d'Eure-et-Loir, arrondissement de Chartres, canton de Janville.

(2) Ce fut le 10 octobre 1657 que la reine de Suède alla s'établir à Fontainebleau.

rosse à sa suite et peu de cavaliers; son train avoit plutôt l'air d'un coche que du train d'une reine. Je trouvai à Orléans M. l'évêque, qui étoit fort charmé [de la reine de Suède], et qui fut bien surpris que le comte de Béthune s'en moquât.

Lorsque j'étois à Paris, madame d'Épernon me dit que Termes y étoit, qui s'en alloit à Blois, et qu'il seroit bien aise de m'entretenir et que personne ne le sut. Je lui dis : « J'irai chez vous. » J'allai donc à l'hôtel d'Épernon une après-dînée sans m'habiller; après avoir été quelque temps dans sa chambre, je lui dis : « Allons nous-en dans la galerie; car j'aime à me promener. » La comtesse de Béthune dit : « J'aurai bien le temps d'aller voir M. le comte de Béthune qui a pris médecine »; on l'assura qu'oui avec grande joie. J'y trouvai M. de Termes, qui me dit qu'il avoit laissé Son Altesse royale dans les meilleures dispositions du monde pour moi, et que Belloy croyoit qu'il n'y avoit rien de si aisé que de faire revenir mes gens et que le comte de Béthune, au lieu d'agir comme il devoit, avoit apporté tous les obstacles imaginables à leur retour. Il se moqua fort de tout le procédé qu'il avoit tenu à l'égard de Brays, et [dit] qu'il s'en alloit à Blois, où il feroit merveilles pour mon service. Je lui témoignai que je lui aurois beaucoup d'obligation, si par son moyen Son Altesse royale changeoit de sentiments pour mes gens. Nous nous séparâmes là-dessus.

Le lendemain Préfontaine me fit savoir que Termes l'avoit été voir; qu'il lui avoit témoigné le désir qu'il avoit de me servir en procurant leur retour (1). Il lui

(1) Le retour de Préfontaine et de Nau.

dit les mêmes choses qu'il m'avoit dites; à quoi il ajouta qu'il eût souhaité avec passion que sa femme fût ma dame d'honneur; à quoi Préfontaine ajoutoit qu'il croyoit que je ne [le] lui pouvois pas refuser; que c'étoit un homme de qualité, mon parent, et que sa femme étoit d'un âge et d'une vertu telle qu'il la falloit; mais qu'il n'avoit qu'à me dire les choses comme il les pensoit simplement et que j'en ferois après ce qu'il me plairoit; que madame d'Épernon s'étoit chargée de m'en parler, et qu'il avoit dit qu'il étoit inutile qu'il m'en écrivît; mais qu'il l'en avoit prié si instamment, qu'il n'avoit pu lui refuser. Je lui mandai que je reconnoissois en monsieur et madame de Termes tout ce qu'il me disoit; mais que madame de Termes étoit une créature nourrie à la campagne, qui ne connoissoit ni la cour ni le monde; que j'aimois Termes; que je ferois toute chose pour reconnoître l'intention qu'il avoit de me servir; mais qu'il y avoit deux choses à considérer : la première que je ne voyois point de certitude à leur retour, et que cette place pouvoit être remplie par une personne dont le mari ou les proches pourroient y contribuer, [et que] il ne la falloit point remplir que je n'en fusse assurée; l'autre que Termes étoit un fort honnête homme; mais que je connoissois l'humeur des Gascons et particulièrement de ceux de sa race, qui sont fiers et glorieux; que si sa femme étoit ma dame d'honneur, et qu'il eut par là l'accès plus familier et plus libre dans ma maison, « il croiroit qu'ayant contribué à votre retour, vous dépendrez plus de lui que de moi. Ce n'est pas votre humeur de faire la cour à d'autres qu'à vos maîtres; ce n'est pas la mienne que quelqu'un le soit chez moi. S'il survient quelque démêlé, il se plaindra

de notre ingratitude; je serai contre lui; et ainsi prévoyant les démêlés qui en pourroient naître, il valoit mieux en éviter les occasions. »

Il (1) ne se rebuta pas; car il m'écrivit une seconde lettre pour me dire qu'avec tout le respect qu'il me devoit, j'étois trop soupçonneuse, et que je ne devois jamais croire qu'un si honnête homme que Termes voulût rien faire qui me déplût, et qu'il connoissoit assez la crainte que j'avois que quelqu'un voulût s'impatroniser dans mon domestique; qu'il avoit tant blâmé, en parlant à moi-même, à ce qu'il lui avoit dit, ceux qui tenoient cette conduite, que cela devoit lever tous les soupçons que j'en pourrois avoir. Je lui mandai que je n'avois nulle envie de prendre de dame d'honneur que quand je me marierois; mais que, si on m'importunoit, j'en prendrois une; que j'avois madame des Marais, qui étoit de qualité et de vertu à cela, dont je connoissois l'humeur, que j'avois vue depuis que j'étois au monde, ayant souvent été avec madame de Saint-Georges, sa tante; et que de toutes celles ou que l'on m'avoit proposées ou que j'avois jugées propres à cela, personne ne m'avoit plu davantage qu'elle, et qu'il ne m'en parlât plus.

Madame d'Épernon me dit : « Je crois que Préfontaine vous a écrit sur une telle affaire; je ne sais ce que vous lui avez répondu. » Je lui dis : « Celle que Termes m'a promis de faire est encore incertaine; mais que je la voie faite je répondrai à sa prière. » Madame d'Épernon me dit : « Cela n'est pas trop obligeant pour lui. »

(1) Préfontaine.

Je lui répondis : « J'estime fort [Termes] et sa femme; comme mes gens me sont utiles au dernier point, je serai bien aise de me servir de tout ce que je pourrai pour les ravoir; et si cela ne me sert de rien, suivant mon inclination, je prendrois plutôt madame des Marais que personne; et même j'y ai quelque sorte d'engagement, en cas que je ne fusse point obligée à disposer de cette charge en faveur d'une personne qui me procureroit le retour de mes gens. » Elle ne m'en dit pas davantage.

En arrivant à Blois je présentai Brays à Son Altesse royale, qui lui fit bonne chère. J'appris que Belloy partoit le lendemain pour Paris et que Termes s'en alloit avec lui. J'entretins Belloy; je le remerciai des assurances que Termes m'avoit données, de sa part, du désir qu'il avoit de me servir en agissant pour le retour de mes gens. Il me fit des compliments fort généraux, et ne me parut point toute la chaleur (1) que Termes m'avoit dite qu'il avoit. Nous parlâmes de l'affaire de Brays et du procédé en cela du comte de Béthune; en quoi il l'excusa, me disant que je lui étois si obligée que je devois passer par-dessus beaucoup de choses sans faire semblant de les voir. Je lui demandai si Son Altesse royale ne m'accorderoit point le retour de mes gens; il me dit qu'il n'en falloit point parler (2), et qu'il falloit beaucoup de temps pour lui ôter de l'esprit les mauvaises impressions que l'on lui avoit données d'eux.

---

(1) Le verbe *paroître* avec le sens actif se trouve souvent, comme on l'a déjà remarqué, dans les *Mémoires de Mademoiselle*. Le sens est, *et ne me fit point paroître toute la chaleur*, etc.

(2) Les anciennes éditions ont mis : *il n'en falloit pas douter*.

Enfin je trouvai un homme tout autre que Termes ne me l'avoit dit, et je le dis à Termes; il me répondit: « C'est que Belloy croit qu'il ne lui convient pas d'entrer dans ces détails avec Votre Altesse royale, et qu'il faut faire les choses sans les dire; mais assurément vous verrez comme il agira. » Pourtant je trouvois qu'il (1) étoit aussi embarrassé que son ami, et je lui trouvois moins de chaleur qu'il ne m'en avoit paru dans la galerie de l'hôtel d'Épernon.

Son Altesse royale se mit à entretenir Brays de la guerre de Hollande, et à lui conter tout ce qui s'étoit passé les années qu'elle l'avoit faite en Flandre, avec un empressement fort obligeant pour un homme qui n'avoit jamais eu l'honneur de [voir] Son Altesse royale. M. le comte de Béthune ne regarda pas cela d'un trop bon œil. M. de Beaufort étoit à Blois, dont je fus bien aise; il me parla fort de la cour : je lui contai tout ce que j'avois vu et ouï dire; il me parla aussi de mes gens, pour le retour desquels il m'a toujours témoigné grand désir, et je crois que c'est fort sincèrement. Il me dit qu'il falloit y aller bride en main; et que si on le croyoit, je lairrois passer ce voyage, qui ne seroit que de quatre jours; et que pendant mon séjour à Champigny on mettroit les choses en état qu'à mon retour j'en pusse parler moi-même à Monsieur et l'obtenir. Je trouvai cela de bon sens; mais les remises me déplaisoient. Je le priai de dire cela au comte de Béthune, qui m'avoit dit cent fois, à Paris et en venant, que, quoi qu'il pût arriver, il parleroit à Son Altesse royale, et

(1) Termes.

qu'il l'avoit promis à M. Le Roi, frère de Préfontaine, et à Nau.

Le lendemain que je fus à Blois, le comte de Béthune entra riant dans ma chambre, et me pria d'entrer dans mon cabinet, et qu'il avoit quelque chose à me dire. Je croyois que ce m'en dût être une fort agréable, à voir sa mine. Il me dit : « Enfin m'en voilà quitte; je l'avois promis à M. Le Roi. Son Altesse royale m'a déclaré en termes exprès, qu'elle ne veut ni entend que M. de Préfontaine ni Nau rentrent jamais à votre service. J'en suis bien fâché ; mais j'ai fait ce que j'ai dû faire en homme de bien et d'honneur. » Sur cela je lui dis que j'étois bien fâchée de quoi il s'étoit tant hâté ; il me dit : « Je l'ai dû faire ; » et sur cela me prôna fort. J'écoutai tout ce qu'il me dit avec beaucoup de patience; je pleurai; puis je lui dis : « Son Altesse royale, a eu tout ce qu'elle vouloit de moi; elle vous en est bien obligée. Pour moi, je n'ai rien eu. » Cela se passa ainsi ; en disant peu je disois beaucoup.

Le soir je me trouvai dans le cabinet de Madame ; il n'y avoit qu'elle et moi. Son Altesse royale y vint; elle me parut en bonne humeur. Je lui dis : « Monsieur, je vous supplie très-humblement de croire que tout ce que le comte de Béthune vous a dit ce matin est de lui, et que je ne l'en avois pas prié. Tout le regret que j'ai est du bruit que Votre Altesse royale a fait en me chassant mes gens. Je vous supplie de croire que, si j'avois cru qu'ils lui eussent déplu, je ne les aurois pas gardés ; mais elle me pouvoit le dire plus doucement qu'elle n'a fait. Je sais que la comtesse de Fiesque vous a fait dire que, si vous me les rendiez, je la verrois, et [que] je reprendrois madame de Frontenac. J'assure Votre

Altesse royale que si elle me les vouloit rendre, j'en aurois beaucoup de joie; car ce sont des gens de bien et d'honneur, qui m'ont bien servie; mais, si elle y mettoit cette condition, je ne les voudrois pas. La raison que j'ai de ne les jamais voir étant si forte, qu'elle doit prévaloir sur toute autre. » Ensuite je lui parlai de Brays et de ce que le comte de Béthune avoit dit. Il me répondit : « Le comte de Béthune se seroit bien passé de faire cela, et quand Brays connoîtroit Préfontaine, ce ne seroit point un crime, et je ne le trouverois pas mauvais; Préfontaine est ami de tous les honnêtes gens. » Sur cela je lui dis : « Je ne crois pas que Votre Altesse royale m'ait donné le comte de Béthune pour lui rendre compte de mes actions. » Il me dit : « Il a été de bonne grâce que, la première fois que vous avez été à la cour, il y ait eu quelqu'un qui vous ait dit ce qui s'y passe; mais à cette heure vous en savez autant que lui-même. J'ai appris que l'on s'est moqué à Sedan de ce que Monsieur, ayant demandé à la comtesse de Béthune quand vous partiriez, elle avoit répondu : *M. le comte de Béthune ne l'a pas encore demandé à M. le cardinal.* J'ai su aussi qu'à Stenay on avoit fait une raillerie sur ce que, montrant une lettre que M. le cardinal vous avoit écrite, il disoit *proprio pugno* (de sa propre main), à propos de cela. Tant qu'il a été auprès de moi, il a pris toutes les lettres que le roi, la reine, Son Altesse royale et M. le cardinal m'ont écrites, et il vouloit toujours faire les réponses, dont j'enrageois; car, sans me trop louer, j'écris mieux que lui. »

Voyant donc Son Altesse royale en quelque espèce de bonne humeur (car ce n'en pouvoit pas être une entière, ne me rendant pas mes gens), je lui dis : « Puisque

Votre Altesse a résolu de ne me point rendre mes gens, je la supplie très-humblement de trouver bon que j'en prenne: mes affaires pâtissent beaucoup; car quelque soin que j'en prenne moi-même, je ne saurois suffire à tout, et ce m'est une grande peine. » Il me répondit : « Il ne tient qu'à vous d'en prendre. » Je lui dis : « Votre Altesse royale se moque de moi; elle sait bien que, tant que nous avons eu des affaires ensemble, elle a toujours refusé tous ceux que je lui ai proposés. » Il me dit : « Maintenant il n'en sera pas de même; car je vous laisse le choix de prendre qui il vous plaira. » A l'instant je lui dis : « Votre Altesse royale trouvera bon que je prenne un nommé Guilloire pour mon secrétaire? — Oui, j'en ai entendu parler; on me manda de Saint-Fargeau qu'il étoit ami de Préfontaine; mais cela n'y fait rien. » Je lui demandai : « Votre Altesse royale veut-elle que je le mande? — Ayez patience. » Je le suppliai de n'en parler à personne; il me le promit, et la conversation finit là.

Comme le comte de Béthune vint, je lui dis que j'avois entretenu Son Altesse royale, et lui contai une partie de la conversation; sur quoi il me dit ; « Quoi! vous lui avez parlé sans concerter avec moi? J'ai grande peur que cela ne fasse pas un bon effet. » Je lui dis qu'il se trompoit et que nous nous étions séparés fort satisfaits l'un de l'autre, et même qu'il m'avoit dit qu'il me permettoit de prendre qui il me plairoit; mais que je ne lui avois nommé personne, et qu'il falloit du temps pour cela.

Le lendemain matin à sa chambre, il conta fort de notre belle intelligence, de Son Altesse royale et de moi, à tous ceux qui l'allèrent voir, se l'attribuant. Il dit :

« Son Altesse royale lairra prendre à Mademoiselle qui il lui plaira, hors un nommé Guilloire, qu'elle avoit voulu avoir l'année passée; pour celui-là, il est exclu comme ami de Préfontaine. » Un de mes gens, qui l'étoit allé visiter, me conta cela. Je ne dis mot; et lui, le comte, en me parlant, me disoit : « Il faut bien songer qui vous prendrez; car assurément Son Altesse royale vous lairra une entière liberté, puisqu'elle vous l'a promise; mais si vous lui proposez ce certain homme qui est ami de Préfontaine, vous lui nuiriez et à vous aussi. Pour M. Le Boultz (1), je ne crois pas que vous le demandiez; vous êtes contente d'avoir été refusée une fois. » Et il me le disoit parce qu'il m'avoit dit que M. Le Boultz avoit fait assurer Son Altesse royale, peu après qu'il lui eut refusé son agrément, que si elle le lui donnoit, il la serviroit fort bien dans les affaires que nous avions ensemble, et qu'il avoit fait donner ces assurances par M. de Choisy ou par Goulas; je ne me souviens duquel.

Les affaires que j'avois à Champigny m'obligèrent à ne pas faire long séjour à Blois (2). La veille que je partis, je dis à Son Altesse royale que je la suppliois de trouver bon que j'envoyasse querir Guilloire, parce que j'en avois affaire à Champigny. Il me dit : « Puisque je vous l'ai promis, assurez-vous que c'est une chose faite; ayez patience. » Je lui répondis : « Le premier

(1) Voy. sur ce conseiller au parlement, t. II, p. 255, note 1.

(2) Mademoiselle quitta Blois le 17 octobre 1657, comme le prouve le passage suivant de la Gazette de Renaudot : « Elle est partie le 17 du courant pour aller coucher à Amboise; et le lendemain à Tours; de laquelle ville elle continua sa route jusques à Champigny, où elle arriva le 19. »

qui vous parlera vous fera changer, et puis je serai dans le même embarras où j'étois. » Il m'assura fort qu'il ne changeroit point et que je me fiasse à sa parole. Je lui alléguai les raisons qui me faisoient le tant presser : premièrement mes affaires de Champigny, secondement qu'ayant à instruire Guilloire de toutes mes autres affaires et lui remettre tous mes papiers entre les mains, dont il ne pouvoit être informé et avoir de connoissance que par moi, j'aurois plus de temps pour cela à Champigny que non pas à Paris. Je lui demandai permission qu'il vît Préfontaine et Nau, pour être instruit de beaucoup de choses. Il me dit : « Je le trouve très-bon et cela est nécessaire, et je n'ai jamais trouvé à redire qu'il fût ami de Préfontaine, et j'ai toujours su qu'il l'étoit, et Préfontaine est trop habile homme pour vous donner un homme qu'il ne connoîtroit point ; il faut bien qu'il en réponde et ainsi qu'il le connoisse. L'on ne prend ni l'on ne donne guère en ces charges-là des gens que l'on ne connoisse bien. »

Lorsque je lui dis adieu, il me fit des amitiés nonpareilles ; il avoit recommandé avec beaucoup de chaleur mes intérêts à M. Madelaine, qui avoit passé à Blois. La comtesse de Béthune se cacha, et ne me voulut point dire adieu, parce qu'elle pleuroit trop. Nous nous fîmes force compliments, le comte de Béthune et moi ; je le priai de me venir voir à Champigny ; il me dit qu'il feroit tout ce qu'il lui seroit possible.

M. de Beaufort, qui m'avoit fort parlé de tout ce qui s'étoit passé sur l'affaire de Brays, avoit eu bien envie de nous faire faire un éclaircissement, au comte de Béthune et à moi ; mais je ne voulus point. En partant, il vint en tiers en conversation dans la cour. Après leur

avoir dit adieu et être montée en carrosse, je m'avisai que, si Son Altesse royale leur parloit de Guilloire, ils se plaindroient de moi de leur en avoir fait finesse. Je remontai et dis à Son Altesse royale : « Il est bon, Monsieur, de savoir si vous direz à M. de Beaufort et au comte de Béthune que vous m'avez permis de prendre Guilloire. » Il me répondit : « Je pense qu'il n'est pas nécessaire. » Je lui dis que je le pensois aussi, et que de nos affaires domestiques nous en pouvions parler ensemble sans en rendre compte à personne.

Je m'en allai. J'avoue que le soir, à Amboise, je me sentis une liberté qui me donnoit bien de la joie de n'entendre plus parler d'affaires, de négociations, de mesures, de plaintes, de politique, comme faisoit sans cesse le comte de Béthune. J'arrivai de bonne heure à Tours ; j'eus le loisir d'aller voir la mère Louise (1), et madame l'abbesse de Beaumont. M. l'archevêque me logea et me traita chez lui ; il est premier aumônier de mon père (2).

La joie que l'on eut de me voir à Champigny est une chose qui ne se peut exprimer, et j'en sentis beaucoup d'y être. Toute la noblesse des environs vinrent au-devant de moi ; ils prirent les armes ; les chanoines mêmes vinrent au-devant de moi chantant, et les hautbois et musettes sonnoient des menuets de Poitou ; cela avoit quelque chose d'assez comique. J'allai descendre à l'église ; puis je montai à ma chambre, que je ne trouvai

(1) Voy. sur la mère Louise ou Louison Roger, le t. I des *Mémoires de Mademoiselle*, p. 20, et le t. II, p. 276.

(2) L'archevêque de Tours était alors Victor Bouthillier, qui mourut le 19 novembre 1670.

pas si laide que je croyois; car c'étoit le logement où logeoient les pages de mon grand-père de Montpensier. Je trouvai une place à me faire faire un cabinet; je m'y établis pour y être commodément le temps que j'avois à y demeurer. J'y trouvai mon procureur, qui étoit parti de Paris depuis moi, le lieutenant de Châtellerault (1), et un fort honnête homme (2), nommé Losandière, que j'avois mandé pour agir en cette affaire. Le premier est habile et du pays; ainsi il avoit beaucoup d'habitudes qui me pouvoient être nécessaires. L'autre est bien du pays aussi, faisant sa principale demeure à Saumur; mais je l'avois employé en mon affaire de Mademoiselle de Guise pour la succession de feu M. de Guise, où il m'avoit paru habile. C'étoit MM. Le Boultz et Nau qui me l'avoient enseigné. Cette habileté m'étoit connue par le rapport d'autrui et par quelques lettres, ne lui ayant jamais parlé que deux fois. Je les entretins et leur donnai toutes les lumières que j'avois de mon affaire qui étoient grandes, et beaucoup d'instructions et papiers que j'en avois. M. le commissaire (3) arriva le lendemain, et ne voulut pas loger à Champigny; il alla à un château qui en est à un quart de lieue, nommé Baché, qui appartient à un de ses parents, qui porte ce

---

(1) Le lieutenant général et le lieutenant particulier étaient des juges qui présidaient le tribunal en l'absence du bailli. De là le nom de *lieutenants*.

(2) Les anciennes éditions ne font qu'un seul personnage de M. de Losandière et du lieutenant général de Châtellerault. Mademoiselle les a très-nettement distingués.

(3) Le commissaire était le conseiller au parlement de Paris, Madelaine ou La Magdelaine.

nom. On l'appelle autrement Herouer. Il fut quelques jours sans travailler pour ajuster les choses.

Madame Le Coq (1), sa fille, vint me voir à Champigny; je la priai d'y venir souvent; ce qu'elle fit. M. de La Trémouille me vint visiter dès le lendemain que je fus arrivée; il me dit que madame la princesse de Tarente, sa belle-fille, devoit arriver ce jour-là de Laval, et qu'elle viendroit aussitôt me voir, et que madame de La Trémouille n'y venoit pas ayant mal à un pied. Je vis M. de Chandenier (2), que je n'avois pas vu depuis son exil. Je le trouvai devenu philosophe; il croyoit le monde tout autrement qu'il n'étoit. Je le détrompai de bien des choses en lui contant l'état où étoit la cour. On est assez aise de voir des gens du monde; cela divertit. Tout ce qu'il y a d'hommes et de femmes [de qualité] dans la province me vinrent voir; j'avois toujours une grosse cour. Je me promenois; il y a deux parcs assez beaux; mais je n'osois y rien faire ajuster. Deux fois le jour réglément, le soir et le matin, on me venoit rendre compte de ce qui s'étoit fait à Baché.

Le premier jour que M. Madelaine vint à Champigny, après avoir été au bâtiment, il alla au petit parc, où

(1) Fille du conseiller au parlement, La Magdelaine. Son mari, Lecoq de Corbeville, fut lui-même conseiller au parlement. Il est caractérisé en ces termes dans le *Tableau du parlement de Paris* : « Dévot et scrupuleux, d'esprit assez dur, capable néanmoins, bon juge, mais long à toutes choses, parleur et ayant quelque opinion de lui-même et obstiné en ses opinions. »

(2) Le marquis de Chandenier, de la maison de Rochechouart, ancien capitaine des gardes du corps, était exilé depuis le 15 août 1648. Voyez l'appendice sur les causes de sa disgrâce.

j'allai aussi exprès pour le rencontrer. Je me promenai avec lui; il trouvoit mes allées belles. Je lui disois : « Mais pour les assortir, il faut un château. » Je lui parlai de mon affaire avec tout le loisir possible, et il me sembloit que je lui apprenois des choses qu'il ne savoit point encore. Toutes les fois que je savois qu'il se promenoit j'y allois, et je l'entretenois de toutes sortes de choses; c'est un homme de bon esprit et de grande capacité sur toutes choses, aussi bien que sur son métier. Madame de Monglat vint à Champigny; madame la princesse de Tarente y vint aussi, et mademoiselle de La Trémouille, qui me témoignèrent que si j'avois à aller à Thouars, comme je l'avois dit à M. de La Trémouille, je lui ferois plaisir d'y aller plus tôt que plus tard.

Ainsi, après qu'elles eurent été deux jours à Champigny, elles s'en retournèrent, et moi je partis le jour d'après, par le plus beau temps du monde. M. de La Trémouille vint au-devant de moi à cheval, avec trois ou quatre cents gentilhommes. Je trouvai madame sa femme, et madame de Tarente et mademoiselle de La Trémouille plus proche de Thouars (1), avec quantité

(1) Ce fut le 27 octobre que Mademoiselle arriva à Thouars, comme le prouve le passage suivant de la Gazette : « Le 27 du passé, Mademoiselle vint de Champigny à Thouars, accompagnée du duc de La Trimouille, qui l'avoit été rencontrer à une lieue d'ici, avec cent gentilshommes, qui s'étoient rendus auprès de lui, sur le bruit de la venue de cette princesse, au-devant de laquelle fut aussi la duchesse de La Trimouille, la princesse de Tarente, et la princesse sa belle-sœur, avec un cortége de carrosses remplis de dames ; le prince de Tarente, qui n'avoit pu être de la partie à cause de son indisposition, étant demeuré au château,

Digitized by Google

de dames du pays; il y avoit six ou sept carrosses de la livrée de la maison, à six chevaux, et quelques autres. Cela a un assez grand air; tout le bourgeois de Thouars étoit sous les armes. Je descendis à la chapelle, qui est fort belle, et où il y a quantité de sépultures de messieurs de La Trémouille, où on chanta le *Te Deum* en musique.

La maison est riante en entrant, la cour étant tout entourée de terrasses; le bâtiment est un corps de logis d'une prodigieuse longueur; cela a l'air fort magnifique, et on y voit une dignité qui paroît (1) bien que les maîtres du logis l'ont possédée de longue main; ce qui n'est pas à Richelieu. Les dedans sont beaux et somptueux; les appartements ne sont encore ni peints ni dorés; on y voit partout une grande noblesse: car les tapisseries, et les autres meubles sont tous pleins des plus illustres alliances du royaume, et beaucoup de la maison royale; et c'est avec quelque raison qu'ils veulent être princes, quand d'autres s'avisent, de l'être, qui en ont moins de droit qu'eux.

Ils eurent une joie nonpareille de me voir, M. et madame de La Trémouille étant chacun en leur parti-

---

où elle arriva, après avoir été haranguée hors les portes par le corps de ville, puis par les officiers de l'élection et devant la Sainte-Chapelle par l'abbé de Saint-Laon, à la tête de tout le clergé; le canon n'ayant pas manqué avec la mousquetade des habitants d'exprimer la joie que l'on avoit de voir cette princesse, qui s'en retourna le 29 à Champigny, non moins satisfaite des honneurs et des bons traitements qu'elle a reçus ici que de la beauté de ce château, l'un des plus beaux de France. »

(1) On a déjà vu, dans les *Mémoires de Mademoiselle*, le verbe *paroître* pour *faire paroître*.

culier mes parents proches, et madame de Tarente aussi; mais, outre cela, ce sont des gens qui ont toujours fort bien vécu avec moi et pour qui j'ai beaucoup d'estime et d'amitié. Madame de La Trémouille (1) est une des plus illustres dames de ce siècle; mais la mauvaise fortune de sa maison et ses indispositions sont causes que tout le monde n'a pas le bonheur de la connoître. J'y séjournai un jour; je me promenai fort; j'allai à la chasse. Ils vouloient fort que j'y demeurasse davantage; mais mes affaires m'obligèrent de me rendre chez moi avant la Toussaint.

J'avois envoyé à Blois pour faire souvenir Son Alteste royale de ce qu'elle m'avoit promis; je trouvai la réponse à mon retour de Thouars. Son Altesse royale me manda qu'elle trouvoit très-bon que je prisse Guilloire. A l'instant je dépêchai un courrier à Paris, et je lui mandai de me venir trouver. Je fus passer la fête de la Toussaint à Fontevrault, ma tante (2) ayant fort souhaité de me voir; elle m'y reçut avec beaucoup de joie et de bonne chère. Plus on voit sa maison, et plus on admire qu'une si grande communauté soit si bien réglée; car on ne peut pas mieux vivre que l'on fait à Fontevrault. Assurément l'abbesse a du mérite. Je regrettai beaucoup de n'y pas voir de mes sœurs; car elles y seroient fort bien, même

(1) On trouve le portrait de la duchesse de La Trémouille dans le recueil de portraits publié à la suite des *Mémoires de Mademoiselle* (édit. de 1735).

(2) On a vu (Tome I, p. 28 des *Mémoires de Mademoiselle*) que l'abbesse de Fontevrault était alors Jeanne-Baptiste de Bourbon, tante de Mademoiselle.

toutes trois. Pendant que je faisois mes dévotions de mon côté, M. Madelaine étoit allé à Loudun faire les siennes, et revint à même temps que moi. Il y avoit un certain procureur du duc de Richelieu qui avoit toutes les envies du monde de se faire donner sur les oreilles; car il disoit toutes les impertinences imaginables, depuis le matin jusqu'au soir, devant tous mes gens, à qui j'avois recommandé d'être sages et de ne répondre à quoi que l'on leur pût dire que des révérences : je n'étois pas allée là pour gâter mon affaire. Le bonhomme Madelaine se mit un jour si en colère de ces impertinences, qu'en tapant de son bâton par terre il le rompit.

Après avoir passé beaucoup de temps à toiser avec des maçons que nous avions fait venir, le duc de Richelieu et moi, il fallut que M. le commissaire nommât des experts, et que l'on leur fît signifier de venir. Tout cela tiroit bien de long et me fâchoit assez. Je tâchois à ne me pas ennuyer; je me promenois, et quand il pleuvoit (ce qu'il fit assez souvent sur la fin), je jouois au volant pour faire de l'exercice, et je travaillois à mon ouvrage.

J'eus réponse de Guilloire; il ne vint pas avec mon courrier, parce qu'il étoit malade; il ne vint que le dernier jour de décembre. D'abord je fus accoutumée avec lui comme si je l'eusse vu toute ma vie. Je fus trois ou quatre jours à l'instruire de mes affaires et à lui donner les papiers que Préfontaine m'avoit laissés; et comme je les avois tous étiquetés de ma main, et que mon écriture n'est pas aisée à lire à ceux qui ne la connoissent pas, il fallut lui tout expliquer, aussi bien que beaucoup de mémoires sur mes affaires, que

j'avois faits pour me ressouvenir et pour servir d'instruction. A moins que d'avoir un caractère, il ne les eût pas déchiffrés en mille ans : car outre que j'écris mal quand j'écris de mon mieux, c'est que tout cela étoit écrit à la hâte, et à dire la vérité j'avois peine à les lire moi-même. Je lui dis : « Quoique je ne doute pas que Préfontaine ne vous ait donné une bonne tablature pour vous gouverner selon mon humeur, je vous dirai encore ce que je veux que vous fassiez. » Je lui contai aussi mes misères, afin de lui imprimer l'horreur et l'aversion que je voulois qu'il eût pour les gens de mon père.

Je fus fort satisfaite de lui, et je pense qu'il le fut fort de moi, et il a continué à me bien servir ; il m'étoit donné de trop bonne main pour ne le pas trouver à ma fantaisie; car assurément la prévention bonne ou mauvaise sert fort aux gens, et comme j'étois prévenue que c'étoit un homme désintéressé et qui avoit de la probité, il me fut aisé de le reconnoître dans son procédé et à sa conduite. Il me dit qu'en allant dire adieu à un secrétaire de M. le cardinal, qui est de ses amis, il lui avoit dit : « Je m'étonne fort de vous voir partir pour Champigny; car M. le comte de Béthune a écrit à M. le cardinal que Son Altesse royale avoit donné à Préfontaine l'exclusion pour toujours du service de Mademoiselle, et à vous, parce que vous étiez de ses amis. » Guilloire lui dit : « Je ne puis manquer d'aller sur les ordres de Mademoiselle. » Le comte de Béthune m'avoit écrit, et en lui faisant réponse, je lui avois mandé que Son Altesse royale avoit trouvé bon que je prisse Guilloire, et que je l'avois mandé; mais je n'avois pas encore eu de réponse de lui. Sur cela il

m'écrivit qu'il s'en alloit à Paris, que la cour y étoit arrivée, et que M. le cardinal l'avoit mandé, qui n'y avoit peut-être pas songé.

Dès que je sus la cour à Paris, j'y envoyai un gentilhomme pour faire mes excuses de ne m'y être pas rendue aussitôt; mais que mes affaires m'obligeoient à demeurer encore à Champigny. Madame la princesse de Tarente et mademoiselle de La Trémouille y vinrent deux ou trois fois, et y furent longtemps à chacune. Elles me montrèrent leurs portraits (1) qu'elles avoient fait faire en Hollande. Je n'en avois jamais vu; je trouvai cette manière d'écrire fort galante, et je fis le mien. Mademoiselle de La Trémouille m'envoya le sien de Thouars.

Comme mes experts furent venus, je fus occupée à trouver les occasions de les rencontrer et de les faire entretenir par de mes gens; ils n'osoient venir dans ma chambre; car pour le logis, ils étoient tous les jours dans la cour, étant le chemin pour aller au bâtiment. Il y avoit deux conseillers de Poitiers, dont l'un agissoit comme auroit fait l'homme d'affaires du duc de Richelieu; il s'appeloit Duché; et l'autre, nommé La Chaise-Perrault, [étoit] un fort honnête homme, qui avoit beaucoup de désir de me servir avec toute justice; et comme je l'avois tout entière, il suivoit son inclination en me la rendant. Je les voyois à la messe, dans la cour, dans le parc; et enfin partout où je croyois ma présence nécessaire, j'y allois. Il y avoit cinq ou six

(1) Ces portraits ont été publiés, comme on l'a déjà fait remarquer, à la suite des *Mém. de Mademoiselle* (édit. de 1735).

gentilshommes, dont je ne me souviens pas des noms, et des maçons, des charpentiers et marchands de bois; enfin, ils étoient au nombre de dix-huit, qui s'assembloient tous les jours, et M. Madelaine y venoit. On savoit le soir, quoiqu'ils ne le dissent pas, quel article ils avoient réglé; ainsi on espéroit de voir une fin. Dans ce temps-là il vint une bande de comédiens que je fis jouer, et tous les experts venoient à la comédie.

Je me souviens d'un jour qu'il me vint quelques nouvelles de Paris qui concernoient mes affaires : le lieutenant général de Châtellerault étoit allé en campagne pour avoir quelque papier; Losandière étoit occupé à faire des écritures qui étoient nécessaires, et mon procureur étoit malade; de sorte que je m'en allai au galop à Baché communiquer à M. Madelaine les nouvelles que j'avois eues. J'entrai dans sa chambre sans que l'on l'eût averti, avec un justaucorps et un fouet à la main, et je lui dis : « On n'a guère accoutumé de solliciter en cet état. » Il me dit : « Les personnes de votre qualité n'ont guère accoutumé de se donner cette peine, et vous vous en pouviez dispenser. » Je lui dis que non, et que si j'eusse détourné quelqu'un de mes gens, cela auroit allongé l'affaire, et que me sentant assez informée pour l'en entretenir après avoir lu la lettre, je n'avois pas cru leur devoir faire perdre des moments qui lui étoient si précieux pour retourner à Paris, et à moi dans une chose qui m'étoit si importante. Après l'avoir entretenu, il me dit : « Vous êtes plus capable qu'il ne vous appartient; vous savez notre métier comme nous, et vous parlez de vos affaires comme un avocat. » Je lui répondis : « Ce n'a pas été par choix que je les ai apprises; ç'a été par nécessité et à mes dépens. »

Pendant que je travaillois à cette affaire, qui a éte bonne pour moi, le chevalier de Béthune, qui étoit revenu de Provence, travailloit à une fort mauvaise pour eux, qui a été au mariage de mademoiselle des Marais (1), pour qui son amour étoit de beaucoup augmenté par l'absence; il ne bougeoit d'auprès d'elle, à la regarder sans cesse. Il ne se donnoit pas le loisir de manger; enfin on n'a jamais vu une telle chose : tout le monde s'étonnoit de ce que madame des Marais souffroit cela.

Mes affaires s'étant terminées heureusement pour moi, l'évaluation du bâtiment, des bois et du champart (2), monta à cinq cent cinquante mille livres. Je partis pour Paris, et j'écrivis à Son Altesse royale pour lui mander [cette nouvelle], et je ne me pus empêcher de mettre dans la lettre que cette affaire chimérique, et dont je ne devois avoir que cinquante mille francs, montoit a cinq cent [cinquante mille]; car Goulas alloit tenant ce discours à qui vouloit l'écouter. Je dis, en partant de Champigny, au chevalier de Béthune qu'il me sembloit qu'il n'étoit pas trop à propos qu'il allât à Blois; le comte de Béthune l'avoit donné à Son Altesse royale, et en avoit pension. Puis, le comte de Béthune en fut mal satisfait, et voulut rendre le brevet de la pension. Son Altesse royale ne le voulut pas prendre, mais elle

(1) Il a été question dans le tome précédent de madame et de mademoiselle des Marais.

(2) Ce mot est très-difficile à lire dans le manuscrit, et je ne suis pas sûr qu'il y ait *champart*. Le droit de *champart* (*campi pars*) consistait en un certain nombre de gerbes que le seigneur prélevait sur les récoltes dans toute l'étendue de ses domaines.

ne fut pas payée depuis, et le raccommodement de Son Altesse royale et du comte de Béthune ne se fit que lorsqu'il se mêla de mes affaires. Car auparavant il ne le voyoit que comme l'on fait les personnes de cette qualité, dont on ne se peut pas dispenser de leur rendre des visites de temps en temps. Le sujet de sa plainte étoit que Son Altesse royale lui avoit refusé une abbaye qu'elle avoit donnée au fils du maréchal d'Étampes. Son Altesse royale avoit trouvé mauvais de ce que j'avois donné une pension au chevalier de Béthune, en disant : « Tous les gens qui quittent mon service (voulant parler du comte d'Escars aussi), ma fille les attache au sien. » Toutes ces raisons me firent croire que le chevalier de Béthune devoit aller à Selle, ou passer droit à Paris. Je [le] lui dis; il me répondit qu'il avoit vu Son Altesse royale à Paris la dernière fois qu'elle y étoit allée, et qu'il feroit ce que je lui commanderois, mais que je l'obligerois fort de le laisser me suivre ; il vint.

Les pluies avoient été si grandes que toutes les rivières étoient débordées, et si j'eusse été un jour davantage à Champigny, je n'aurois pu passer. Le jour que j'en partis, j'allai coucher à Azay (1), où il y a un pont sur la rivière de l'Indre. La nuit, la rivière grossit tellement que le pont fut tout couvert d'eau; par bonheur pour moi je l'avois passé : car sans cela je crois que j'aurois demeuré plutôt tout l'hiver à Azay que de me hasarder à passer en bac ou en bateau,

(1) Azay-le-Rideau, petite ville du département d'Indre-et-Loire (Touraine). Champigny se trouve également dans le département d'Indre-et-Loire.

après la prédiction dont Son Altesse royale m'avoit menacée. Cela fut cause que le soir en arrivant à Tours, je passai les ponts de Saint-Avertin, qui durent une demi-lieue, à pied.

Je trouvai [à Tours] bonne compagnie : madame Bouthillier et madame la comtesse de Brienne la fille (1), et le maréchal de Clérambault (2). Tout cela étoit venu voir M. l'archevêque de Tours (3), lequel est beau-frère de madame Bouthillier, et par conséquent oncle de mesdames de Clérambault et de Brienne. M. l'archevêque me logea encore et me traita magnifiquement. L'abbé de Rancé (4) y étoit aussi.

Je continuai mon chemin jusqu'à Blois, où on me témoigna de la joie de me voir; on y étoit en deuil de M. d'Elbœuf. J'y appris la mort de la pauvre madame de Roquelaure (5), dont j'eus bien du déplaisir. Elle mourut en couche. Tout le monde à Blois parloit fort de voir comme le chevalier de Béthune étoit après mademoiselle des Marais. Je le dis à sa mère, à qui je n'en

---

(1) Il s'agit ici de madame de Brienne la jeune. Elle était fille du comte de Chavigny, et petite-fille de madame Bouthillier, et non sa fille, comme on le dit dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle*, où l'on a remplacé *la comtesse de Brienne la fille* par *sa fille*.

(2) Il a été question de ce maréchal de Clérambault (Palluau) dans le t. I des *Mémoires de Mademoiselle*, p. 277, note 2.

(3) Victor Bouthillier, dont il a été question plus haut.

(4) Armand-Jean Bouthillier, abbé de la Trappe, dont il fut le réformateur. Il y mourut le 27 octobre 1700.

(5) Charlotte-Marie de Daillon, fille de Timoléon de Daillon, comte du Lude, mourut le 15 décembre 1657, à l'âge de vingt et un ans.

avois point encore parlé; elle me dit qu'elle croyoit que je lui faisois bien de la justice de ne la croire pas assez sotte pour souffrir cela, si elle ne vouloit qu'il épousât sa fille; que c'étoit une chose résolue. Je lui dis que je la trouvois bien folle; qu'avec cinquante mille écus qu'elle pouvoit donner à sa fille, elle la marieroit très-richement, et que le chevalier de Béthune étoit un cadet d'une maison mal aisée, à qui il ne convenoit point de se marier, et qu'ils n'étoient pas le fait l'un de l'autre; que je croyois que le comte et la comtesse de Béthune y consentiroient mal aisément. Elle me dit : « Dès que j'ai connu le chevalier de Béthune, j'ai souhaité cette affaire avec toutes les passions imaginables; j'y ai porté l'esprit de ma fille, et j'ai mis les choses en un point qu'ils seront les plus heureux du monde. » Je lui demandai ce que M. des Marais en disoit; elle me répondit qu'elle ne lui en avoit jamais parlé; qu'elle ne doutoit pas qu'il n'en fût bien aise.

Dès lors je vis avec déplaisir que je m'étois trompée lorsque j'avois cru que madame des Marais avoit beaucoup d'esprit et de jugement, et cela me fit changer le dessein que j'avois eu pour elle, dont l'exécution avoit été retardée par tout cela dans mon esprit. Car lorsque je partis de Paris, j'étois quasi résolue à la déclarer pour ma dame d'honneur à mon retour, ne sachant comment faire autrement, ayant pourtant toujours dans la tête d'allonger et d'éviter d'en prendre jusqu'à ce que je fusse mariée. Il me vint en pensée de mander à mademoiselle de Vandy, dès Champigny, de venir au-devant de moi à Fontainebleau, et qu'elle demeureroit auprès de moi jusqu'à ce que j'eusse une dame d'honneur, et que même, quand j'en aurois, je serois bien

aise de l'avoir. Elle me manda qu'elle obéiroit à mes ordres avec joie. Personne ne savoit cela; et madame des Marais, qui s'en revenoit avec moi à Paris, ne savoit si en arrivant je lui dirois de coucher à Luxembourg.

On ne me parla point à Blois qui seroit auprès de moi ou de qui n'y seroit pas; dont je fus fort aise. On dit à Son Altesse royale que j'avois fait mon portrait à Champigny (1); il me demanda à le voir, et me dit qu'il le trouvoit bien fait, et ensuite qu'il me conseilloit de ne le montrer à personne, de crainte que cette mode venant on n'en fît de médisants, et que l'on ne dît : « C'est Mademoiselle qui en a donné l'invention. » J'assurai Son Altesse royale que personne ne le verroit. J'avoue que je crus que ce conseil étoit un peu intéressé; et qu'il avoit crainte que l'on ne fît le sien. Après avoir été trois ou quatre jours à Blois, j'en partis; le soir de devant mon départ je voulus parler à Son Altesse royale, pour obtenir d'elle la permission pour Nau d'entrer dans la charge de conseiller de Metz. Il s'emporta contre lui et dit rage; dont je fus fort fâchée. Il me dit en bonne amitié que je me comportasse bien à la cour et que je ne m'y mêlasse de nulle intrigue. Je l'assurai que c'étoit fort mon dessein, et que mon humeur y étoit entièrement opposée.

Je m'en allai passer Noël à Saint-Fargeau : j'y arrivai la surveille; j'y fus trois ou quatre jours avec plaisir. Car j'en prends tout à fait à voir mon bâtiment,

---

(1) Il se trouve parmi les portraits publiés à la suite des *Mémoires de Mademoiselle* (édit. de 1735).

et à y trouver quelque chose d'achevé au dedans toutes les fois que j'y vais. Je trouvai l'hôpital fait, qui ne l'étoit point quand j'étois partie, et des filles de la Charité établies, que j'avois fait venir de Paris. On croira malaisément, mais il est pourtant vrai, que je fus fâchée d'en partir. Madame de Courtenay me vint conduire jusqu'à Châtillon; je vis mademoiselle de Vertus à Montargis; je passai à Fontainebleau, où étoit la reine de Suède. J'allai droit chez elle; on me dit qu'elle n'étoit pas éveillée. Je m'en allai à l'hôtellerie, où elle envoya un gentilhomme pour me dire qu'elle s'habilloit en diligence pour me voir. Lorsqu'elle fut en état, on me vint querir. Je trouvai dans sa cour vingt Suisses habillés de gris avec des hallebardes dorées, force valets de pied et pages vêtus de gris aussi, assez de gentilshommes dans la salle et dans l'antichambre. Elle avoit un justaucorps de velours noir, une jupe couleur de feu, et un bonnet de velours avec des plumes noires, et force rubans couleur de feu. Elle me parut lors aussi jolie que la première fois que je l'avois vue. Je lui demandai si elle ne viendroit point à la cour; elle me dit qu'elle n'en savoit rien, et qu'elle feroit tout ce que l'on lui ordonneroit. Le Roi l'étoit venu voir depuis son retour; il avoit couché à Villeroy, et l'après-dîner il y étoit allé au galop. M. le cardinal avoit été aussi à Petit-Bourg, où elle étoit allée pour le voir. En parlant à elle, je songeai tant à ce qu'elle avoit fait, et le bâton de son capitaine de ses gardes, qui étoit dans sa ruelle, me fit bien penser à celui à qui je l'avois vu porter, et au coup qu'il avoit fait, qu'il est bon de dire ici avant que de passer plus avant.

Le comte Sentinelli étoit celui qui paroissoit être le

mieux avec la reine de Suède; elle l'avoit envoyé en Italie. On dit que le marquis Monaldeschi, son grand écuyer, s'étoit voulu prévaloir de son absence et lui rendre de mauvais offices, et que pour cela, il avoit pris de ses lettres, en avoit ouvert, et même de celles de la reine, sa maîtresse. On n'a point su le détail de cette affaire autrement; mais ce qui a été su et vu, est qu'un jour qu'il dînoit à la ville, elle l'envoya querir et qu'elle lui dit : « Passez dans la galerie; » qui est celle des Cerfs, à Fontainebleau, et que là il trouva le chevalier Sentinelli, capitaine des gardes [de la reine de Suède], qui lui dit : « Confessez-vous, voilà un père Mathurin (1); » auquel la Reine avoit conté les sujets qu'elle avoit de se plaindre de lui, pour lui faire comprendre que de lui couper le cou en Suède, ou de le faire tuer dans la galerie de Fontainebleau, pour elle étoit la même chose. Monaldeschi eut grande peine à se résoudre à mourir; il envoya le père demander pardon à la reine, et la vie. Elle le refusa; il voulut se jeter par la fenêtre; mais elles étoient fermées. Sentinelli eut peine à le tuer, ayant une jacque de maille (2); il lui donna plusieurs coups; de sorte que la galerie fut pleine de sang, et quoique l'on l'ait fort lavée, il y en a toujours des marques (3).

---

(1) Ce religieux était le père Le Bel, supérieur des Mathurins de Fontainebleau; il a laissé une relation de cet événement. Le nom du père Le Bel ne se trouve pas dans le texte de Mademoiselle, comme on pourrait le croire, d'après les anciennes éditions.

(2) On appelait jack ou jacque de maille une petite casaque qui était quelquefois formée de mailles de fer entrelacées.

(3) Le meurtre de Monaldeschi eut lieu le 10 novembre 1657.

Après qu'il fut mort, on l'emporta dans un carrosse à la paroisse, où on l'enterra à une heure qu'il n'y avoit personne; ce qui est assez aisé, la paroisse de Fontainebleau étant à un quart de lieue du bourg et du château. On a dit qu'elle [la reine de Suède] vint regarder comme on le tuoit; mais je ne sais si cela est bien certain. Cette action fut trouvée fort mauvaise, et qu'elle l'eût osé commettre dans la maison du roi. Elle prétendoit, comme j'ai dit, que c'étoit faire justice, et [que] comme les rois ont droit de vie et de mort, ce même pouvoir s'étend aux lieux où ils vont, comme à ceux qui sont à eux. Ce genre de mort est bien barbare et bien cruel à toutes sortes de personnes, et particulièrement à une femme. Elle me traita fort civilement, comme elle avoit fait toutes les fois que je l'avois vue.

Je trouvai, en sortant de chez elle, mademoiselle de Vandy qui venoit au-devant de moi. Je croyois trouver le soir à Petit-Bourg le comte et la comtesse de Béthune et madame d'Épernon, leur ayant mandé d'y venir; mais il n'y vint que madame d'Épernon, qui ne me sut dire pourquoi le comte de Béthune n'y avoit pas voulu venir. Nous crûmes que c'étoit pour bouder, et je résolus de ne faire pas semblant de le voir. Madame d'Épernon me conta que la reine lui avoit parlé de moi plusieurs fois avec bonté, et même témoigné impatience de mon retour. Pour Monsieur, il en témoignoit une la plus grande du monde. Elle me conta le déplaisir qu'il avoit fait paroître de la mort de madame de Roquelaure; le lendemain de sa mort il avoit été à confesse, avoit communié et fait dire mille messes pour elle. Jamais galant n'en avoit usé de même en pareille occasion. Elle m'apprit que la comtesse de Soissons

étoit accouchée d'un fils. Je fus tout à fait aise de voir madame d'Épernon, et j'eus bien du plaisir à l'entretenir.

J'arrivai tard à Paris (1), parce que j'étois fort enrhumée; et comme je n'avois pas dormi la nuit, je regagnai sur le matin le temps que j'avois perdu. Je trouvai beaucoup de monde à Luxembourg, et entre autres M. et madame de Béthune, à qui je fis la meilleure chère du monde. Je trouvai le comte de Béthune avec un air assez froid, qui me dit que l'on m'avoit rendu bien des mauvais offices à la cour pendant mon absence. Mon rhume m'obligea à garder trois ou quatre jours le lit; ce qui m'empêcha d'aller au Louvre. Monsieur me vint voir dès le lendemain de mon arrivée, et j'appris qu'il m'avoit attendue longtemps chez madame de Choisy le jour que j'arrivai. Il me fit l'honneur de me le dire; il me parla de la mort de madame de Roquelaure, et me conta le déplaisir qu'il en avoit eu, et que depuis il n'avoit mis de couleur que ce jour-là. Il étoit fort ajusté; il me conta tout ce qu'il savoit avec la plus grande amitié du monde, me donna des oranges de Portugal; enfin il faisoit tout du mieux qu'il pouvoit. Il me parla des loteries; moi qui n'en avois jamais entendu parler, je me fis expliquer ce que c'étoit; j'en fus bientôt savante; car on ne parloit d'autre chose.

Le roi et la reine envoyèrent savoir de mes nou-

---

(1) L'époque de l'arrivée de Mademoiselle à Paris est déterminée par le passage suivant de la Gazette de Renaudot : « Le 31 décembre, Mademoiselle arriva de Blois en cette ville (Paris), et y reçut les visites de toute la cour au palais d'Orléans, où cette princesse est logée. »

velles, et M. le cardinal aussi, qui me fit faire des excuses de ne me pas venir voir, étant affligé de l'accident qui étoit arrivé à son petit-neveu (1). Ce petit garçon étoit au collége des jésuites; les fêtes de Noël, se jouant avec d'autres petits garçons, ils s'avisèrent de se berner les uns les autres, et tour à tour tenoient la couverture. L'abbé d'Harcourt, qui tenoit un coin, qui étoit le plus foible, la lâcha, et le petit Alphonse Mancini tomba et se cassa la tête, dont M. le cardinal fut sensiblement touché; car d'abord il eut tous les signes mortels. Il n'avoit que douze ans, mais il étoit si avancé en toute chose que c'étoit un prodige; il avoit quasi achevé toutes ses études; [c'étoit] un esprit vif. Enfin M. le cardinal en avoit conçu une si grande espérance, que je lui ai ouï dire qu'il l'alloit tirer du collége, et qu'il le vouloit prendre auprès de lui et l'accoutumer aux affaires; qu'il auroit couché dans sa chambre; qu'il auroit parlé de toute chose devant lui; qu'il lui auroit montré toutes les dépêches qu'il recevoit et qu'il faisoit faire, et qu'il l'auroit dressé pour le rendre capable de servir le roi. Il n'en parle point encore qu'avec beaucoup de regret.

---

(1) Alphonse Mancini fut blessé le 25 décembre 1657, et ne survécut que onze jours à sa blessure.

CHAPITRE XXX.

(1658.)

Visites que reçoit Mademoiselle.—Amour du roi pour mademoiselle de La Motte-Argencourt. — Cette intrigue est rompue par le cardinal Mazarin.—Conversation de Mazarin avec Mademoiselle. — Divertissements et bals à la cour.—Plaisir qu'y prend Mademoiselle. — Bal qu'elle donne au roi. — Personnes qui s'y trouvent.—Détails sur la maréchale de L'Hôpital.— Mort du duc de Candale. — Mademoiselle se défend d'avoir disputé le pas à la fille de la reine d'Angleterre. — Ballet dansé devant la cour. — La reine de Suède vient pour la dernière fois à Paris, et assiste à un ballet.— Mademoiselle lui rend visite.—Danse ridicule de la reine de Suède.—Querelle de Mademoiselle avec Monsieur, frère du roi, à l'occasion de mademoiselle de Gourdon. — Mascarades.—Scandales qui en résultent.—Conduite étrange de la reine de Suède; elle quitte enfin Paris.—Arrivée de Vérue, gentilhomme piémontais, à la cour, pour négocier le mariage d'une sœur de Mademoiselle avec le duc de Savoie. —La Rivière et Fargues s'emparent de la ville d'Hesdin.— Négociations avec M. le Prince ; elles sont rompues.—Querelle entre le roi et Monsieur.— Plaintes du comte de Béthune contre Mademoiselle.—Enlèvement de mademoiselle des Marais par le chevalier de Béthune.— Explication de Mademoiselle avec la duchesse de Nemours sur les plaintes du comte de Béthune.—Anecdotes sur madame de Châtillon et l'abbé Fouquet.—Conversation de Mademoiselle avec Mazarin relativement à Monsieur, frère du roi.—Autre conversation avec le cardinal sur la mission du comte de Vérue à la cour de France. —Gaston ne veut pas conclure immédiatement le mariage proposée par Vérue.

On croira aisément que les premiers jours de mon arrivée ma maison ne désemplit pas; car quand la rai-

son du devoir et celle que je suis assez aimée n'y auroient pas fait venir le monde, la grâce de la nouveauté est une belle chose pour les François. Monsieur y revint une seconde fois, et j'apprenois que l'on ne parloit d'autre chose que de l'empressement qu'il avoit pour moi. Je lui en reconnoissois assez, et à tout ce qui étoit à lui ; cela ne me déplaisoit pas. Un jeune prince, beau, bien fait, frère du roi, me paroissoit un bon parti pour moi.

Le comte de Béthune me venoit voir tous les jours dans ces commencements, et me disoit : « J'aurois vu le temps que la reine vous seroit venue voir et M. le cardinal aussi, et que je n'aurois pas nui à les y faire venir. Présentement je ne me mêle de rien, et le roi n'y veut pas venir ; c'est une terrible chose. » Je lui répondis : « Mais il n'est pas venu voir mon père, lorsqu'il a été ici ; pourquoi me viendroit-il voir ? Le roi est de ces gens qui font honneur quand ils viennent en un lieu, mais de qui on n'a nul sujet de se plaindre quand ils n'y viennent pas. » Il me repartit : « Il va tous les soirs à l'hôtel de Soissons. » Je lui dis : « Eh ! M. le comte, cela n'est pas étonnant, quand on fait le galant d'une femme, que l'on l'aille voir ; et de plus il y joue. Pour la reine, il fait un froid enragé ; elle sait bien que j'aurai l'honneur de la voir dans deux jours : il n'est pas juste qu'elle s'incommode. M. le cardinal est un homme affligé ; et si en pareille occasion il surmontoit sa douleur pour me rendre une visite de cérémonie, j'aurois lieu de douter qu'il fût de mes amis autant qu'il m'a dit qu'il le seroit. C'est pourquoi, tout bien examiné, je n'ai nul sujet de me plaindre, et je ne me plaindrai pas. »

J'appris que le sujet, qui donnoit tant d'inquiétude [au comte de Béthune] que M. le cardinal me vînt voir, étoit qu'il ne l'avoit vu qu'une fois, depuis six semaines qu'il étoit à Paris, et encore dans la foule, en passant, et qu'il avoit envie de l'entretenir. Dès que mon rhume fut guéri, j'allai chez la reine, qui me reçut avec toutes sortes de bontés. Je ne vis point le roi; il étoit sorti; je ne voulus pas demeurer au serein : ainsi je fis ma visite très-courte.

Le neveu de M. le cardinal mourut la nuit de la veille des Rois, et il s'en alla dès le lendemain au bois de Vincennes, où il demeura huit ou dix jours. Ce soir-là le duc de Lesdiguières donnoit à souper à toute sa famille, qui est assez nombreuse et belle pour composer une assemblée. Le roi et Monsieur y furent en masque; madame de Navailles y étoit, et trois ou quatre filles de la reine. Le roi mena et parla toujours à La Motte-Argencourt (1), qui étoit entrée en la place de La Porte chez la reine, et cela fit un bruit nonpareil.

---

(1) Les anciennes éditions ont corrigé ici le texte de Mademoiselle et substitué La Mothe-Houdancourt à La Motte-Argencourt. Louis XIV a aimé successivement ces deux filles de la reine; sa passion pour mademoiselle de La Motte-Argencourt est de 1658, et ce ne fut qu'en 1662 qu'il rechercha mademoiselle de La Mothe-Houdancourt. Cette altération du texte de Mademoiselle a trompé un historien d'une exactitude scrupuleuse, M. Bazin. Dans son *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, à l'année 1658, parlant de la passion du roi pour mademoiselle de La Motte-Argencourt, il dit que : « les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier* se trompent sur le nom de celle qui en fut l'objet. » L'erreur, comme nous venons de l'indiquer, ne vient pas de Mademoiselle, mais des éditeurs.

Il fut cinq ou six jours à ne faire qu'entrer et sortir à l'hôtel de Soissons, et même n'y alloit pas tous les jours; il causoit sans cesse avec cette fille, et témoignoit beaucoup plus d'amour pour elle qu'il n'avoit jamais témoigné pour la comtesse de Soissons. Il gagna un mouchoir de point de Venise à une loterie, et, à une autre, des galanteries propres aux demoiselles, qu'il lui donna. La reine m'envoya querir pour aller à une comédie à machine à l'hôtel de Bourgogne (1), dont je ne me suis pas souvenue du nom, n'étant pas trop bonne. Le roi la regarda toujours. Je fus voir au retour la reine d'Angleterre, que je n'avois point vue depuis mon retour, parce qu'elle étoit à Chaillot, et que je n'avois point sorti. On ne parloit dans le monde que de cette nouvelle amitié; tous les hommes en étoient fort réjouis : ils espéroient que cette affaire-là iroit plus loin, et que cela serviroit au roi à le rendre plus gaillard. M. le cardinal revint de Vincennes; il fut trois heures enfermé avec Leurs Majestés, et au sortir de là le roi ne regarda plus La Motte.

M. le cardinal me vint voir dès le lendemain qu'il fut à Paris. Il me fit de grandes excuses de n'y être pas venu plus tôt; mais qu'il croyoit que j'étois assez per-

---

(1) L'ancien hôtel des ducs de Bourgogne était situé rue Mauconseil. Il fut rasé en 1543, et l'emplacement fut vendu à un bourgeois, nommé Jean Rouvet, qui, en 1548, en céda une partie aux *Confrères de la Passion*. Ils y firent construire un théâtre, qu'ils louèrent peu de temps après à une troupe de comédiens. On continua d'appeler ce théâtre *l'Hôtel de Bourgogne*, et on y donna des représentations pendant une grande partie du XVIIe siècle.

suadée de son zèle et de sa passion pour mon service, pour n'avoir pas trouvé mauvais que, dans le temps d'une grande affliction, il ne se fût pas contraint à me venir voir. Je lui dis que l'on m'avoit avertie en arrivant que l'on m'avoit rendu tant de mauvais offices auprès de la reine, et que j'en étois en grande peine. Il m'assura fort du contraire, et me dit : « On fait tant de contes dans le monde, que si on y ajoutoit foi on seroit bien malheureux. Ne dit-on pas que le roi est amoureux de mademoiselle de La Motte ; que la reine et moi en sommes au désespoir? Je vous assure que si nous l'étions, nous serions bientôt consolés ; car cet amour-là est, je crois, déjà passé. » Je lui dis que cela faisoit tant de bruit, qu'il étoit difficile de n'en avoir pas entendu parler ; mais que mon rhume m'avoit empêchée de sortir, et que, quand j'aurois été en santé, il me sembloit qu'après avoir [été] si longtemps absente, il ne falloit pas d'abord aller au Louvre si souvent, de crainte que l'on n'accusât de s'empresser. Il me dit que je ne devois point avoir cette pensée ; que j'étoie née pour la cour en toutes manières, tant de celle dont j'étois faite, que par la qualité, dont j'étois née ; qu'il y auroit ce jour-là comédie ; que j'y allasse, et que le roi et la reine vouloient que je fusse de tous les divertissements ; que si j'aimois à aller en masque, le roi y alloit souvent. Je lui dis que j'en mourois d'envie ; que cela, la foire et le Cours étoient les choses qui me faisoient regretter Paris ; que cet aveu étoit bien enfant pour une personne [comme moi] ; mais que je ne lui pouvois rien celer, tant j'avois de confiance en lui ; que je le priois de me considérer comme une personne qui ne vouloit rien faire que par ses avis. Nous nous séparâmes fort satis-

faits l'un de l'autre ; le comte de Béthune me fit la mine de quoi je ne l'avois pas appelé en tiers. Je dis à M. le cardinal que présentement je m'estimois bien heureuse d'être en un lieu où je lui pusse parler moi-même, et que je n'aimois pas les tiers. Il trouva que j'avois raison; il me dit que, pour toutes les affaires que j'aurois avec les surintendants (1), je n'avois qu'à lui envoyer mon secrétaire, et qu'il ordonneroit qu'elles fussent faites.

Tout le mois de janvier se passa sans qu'il y eût de divertissements que des comédies au Louvre (2), où je n'allai pas toujours, me choyant à cause que j'étois enrhumée, et aussi que je ne m'ennuyois pas à demeurer au logis, où j'avois bonne compagnie toujours (3). Je mis mon argent à plusieurs loteries, où je ne fus pas heureuse; j'en fis une chez moi le second jour de février.

Madame la maréchale de L'Hôpital donna un bal; nous y fûmes en masque, c'est-à-dire habillées de toile

---

(1) Il y avait alors deux surintendants des finances, Servien et Fouquet.

(2) La gazette donne quelques détails sur ces comédies du Louvre, que Mademoiselle ne mentionne qu'en passant : « Ce jour-là (7 janvier), Leurs Majestés avec lesquelles étoient Monsieur, Mademoiselle et grand nombre de seigneurs et de dames, honorèrent de leur présence le théâtre de la troupe royale des comédiens françois, qui représentoient l'*Astyanax*, ou le héros de la France, ouvrage où le sieur de Salebray, qui en est l'auteur, a recueilli fort agréablement les plus beaux endroits de l'Iliade. »

(3) On voit par la Gazette que Mademoiselle accompagnait quelquefois la reine dans ses visites aux églises : « Le 13 janvier la reine fit ses dévotions aux Feuillants, et le 17 les continua à St-Sulpice, à cause de la fête de ce saint, Mademoiselle et la princesse de Conti s'y étant trouvées avec S. M. »

d'or et d'argent, avec bonnets avec plumes, fort ajustées, et les hommes avoient des bas de soie et des habits en broderies. Comme nous entrâmes, nous tenions nos masques, que nous ôtâmes à l'instant. Après avoir dansé, nous allâmes dans une chambre magnifiquement ornée faire collation; il n'y avoit qu'un couvert et une chaise à bras; le roi me dit: « Ma cousine, mettez-vous là; c'est votre place. » Je me récriai sur cela comme d'une raillerie; il me dit : « Mais qui s'y mettra ? » La comtesse de Soissons riant dit : « Ce sera moi; » et s'y en alloit. Monsieur lui dit : « N'y allez pas ! » Cette familiarité avec le roi me surprit : on n'y en prenoit pas tant lorsque j'étois partie.

Tout le monde se mit à table; le roi s'y mit le dernier en disant : « Puisqu'il n'y a de place que celle-là, il faut bien que je m'y mette. » Il ne mettoit pas la main à un plat qu'il ne demandât si on en vouloit; ordonnoit de manger avec lui. Pour moi, qui ai été nourrie dans un grand respect, cela m'étonnoit, et j'ai été longtemps sans m'accoutumer à en user ainsi. Mais quand j'ai vu que les autres le faisoient, et que la reine m'eut dit un jour que le roi n'aimoit point les cérémonies, et qu'il vouloit que l'on mangeât à son plat, lors je le fis; car sans cela, les fautes des autres ne m'en auroient pas fait commettre. Comme je fus prête à sortir, le roi dit à la comtesse de Soissons : « Allons remener ma cousine; » elle dit qu'elle le vouloit bien. Nous étions venues en carrosses séparés, parce que j'avois les filles de la reine avec moi. Le roi leur dit, en montant en carrosse : « Mesdemoiselles, ma cousine vous dispense de la suivre; retournez vous-en au Louvre. » On remarqua assez cela, parce que ce fut à La Motte à qui

il s'adressa. Elles s'en allèrent, et il ne resta que Gourdon et Fouilloux pour remener la comtesse de Soissons. Nous nous en allâmes à toutes brides, et si vite que les gardes du roi, qui étoient à cheval, eurent grande peine à nous suivre, et le roi disoit : « Que je serois aise que les voleurs nous attaquassent ! » Le carrosse du roi demeura derrière ; de sorte qu'en l'attendant nous nous promenâmes sur la terrasse qui est dans la cour de Luxembourg, le 3 février (1), à trois heures après minuit, comme on auroit pu faire au mois de juillet. Monsieur me demanda si je voulois aller le lendemain à la foire ; je lui dis que j'en serois très-aise. Il m'envoya éveiller à six heures du soir, dont je fus bien aise (2); car j'aime fort la foire. Nous y fûmes fort souvent et particulièrement quand le carême fut venu, parce que pendant le carnaval on avoit autre chose à faire. Je fus fort heureuse : j'y gagnai quantité de cabinets (3) et de miroirs qui m'étoient nécessaires pour parer mon logis.

Je donnai une assemblée au roi fort jolie (4) : Luxem-

---

(1) Ce bal eut lieu le 4 février, d'après la Gazette de Renaudot. On y lit : « Le maréchal de L'Hôpital donna à souper au roi, avec lequel étoient Monsieur, Mademoiselle et quelques dames de qualité, ce festin, des plus magnifiques, ayant été suivi du bal, qui fut ouvert par S. M. menant cette princesse, qu'elle reconduisit, à l'issue de toute la réjouissance, au palais d'Orléans. »

(2) Membre de phrase omis dans les anciennes éditions.

(3) Espèce de buffet à plusieurs tiroirs.

(4) Une gazette à la main parle de cette assemblée à la date du 8 février : « Le roi alla dimanche en masque au palais d'Orléans (Luxembourg), où Mademoiselle donna le bal à S. M. » D'après la gazette de Renaudot, ce bal n'eut lieu que le 10 février.

bourg est le lieu du monde le plus propre à y en donner et de grandes et de petites. Comme je ne me voulois point faire de querelles en revenant à la cour, et qu'il y avoit un nombre infini de jeunes femmes et filles de qualité que je ne me pouvois pas dispenser de prier, je dis au roi, lorsqu'il me demanda une fête : « Je la donnerai très-volontiers à Votre Majesté, pourvu qu'elle me nomme les personnes que je prierai. » Il me dit qu'il vouloit qu'il n'y eût que ce qui s'appelle le monde du Louvre, c'est-à-dire madame la comtesse de Soissons, mesdemoiselles de Mancini (1), mesdames de Créqiy et de Chaulnes (2), les filles de la reine, mademoiselle de Villeroy (3). « Je prierai, lui dis-je, seulement madame de Montglat et mademoiselle des Marais ; » c'étoient des personnes sans conséquence pour moi. Le roi me fit dire qu'il falloit prier la maréchale de L'Hôpital (4), qui avoit donné une assemblée et qui

(1) Les anciennes éditions portent *mademoiselle de Mancini;* le manuscrit donne le pluriel et avec raison puisqu'il y avait alors trois nièces de Mazarin non mariées : Hortense Mancini, qui devint duchesse de Mazarin, Marie (plus tard la connétable Colonne), enfin Marie-Anne qui épousa le duc de Bouillon.

(2) Madame de Chaulnes était Françoise de Neufville, fille aînée de Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, et de Madelaine de Créquy.

(3) Catherine de Neufville, qui épousa le 7 octobre 1660, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France. Elle mourut le 25 décembre 1707. Saint-Simon en a laissé un portrait peu flatté (*Mémoires*, édit. Hachette, t. VI, p. 146-148).

(4) La maréchale de L'Hôpital était Marie Mignot, qui mourut le 30 novembre 1711. Après la mort du maréchal, on accusa sa veuve de se laisser courtiser par l'avocat général Talon. De là les couplets satiriques répandus dans les recueils de chansons de l'é-

en devoit donner une autre. Je fis souvenir aussi le roi de la comtesse de Guiche (1), qui étoit une jeune femme de treize ans et mariée depuis quinze jours; et que M. le chancelier son grand-père devoit donner une assemblée à cause de son mariage. Je ne sais par quel malentendu on ne me rendit pas de réponse à point nommé : elle ne fut point priée, quoique j'en eusse intention, et le chancelier et la chancelière en furent en colère contre moi. Pour le comte de Guiche, il se soucioit si peu de sa femme, l'ayant épousée parce que son père le vouloit, qu'il étoit bien aise de ne la voir jamais nulle part. On disoit qu'il vivoit avec elle comme un homme qui se vouloit démarier un jour, et que la cause en étoit l'extrême passion qu'il avoit pour la fille de madame Beauvais (2).

Madame la maréchale de L'Hôpital a un beau visage, mais elle est si grosse que cela la rend assez ridicule de la voir danser. Elle danse bien; elle a les plus belles pierreries du monde : ses perles sont plus grosses que celles de la reine; elle est magnifique sur sa personne

---

poque. Voici un de ces couplets qui se trouve dans le *recueil de Maurepas* (ms. B. I., t. 11, f° 518) :

Veuve d'un illustre époux,
Vous nous la donnez bonne,
Quand vous faites les yeux doux
A ce grand pédant qui vous *talonne*

(1) La comtesse de Guiche était Marguerite-Louise-Suzanne de Béthune, fille de Maximilien-François, duc de Sully, et de Charlotte Séguier. Elle était mariée au comte de Guiche depuis le 23 janvier 1658.

(2) Femme de chambre de la reine, dont il a été souvent question dans *les Mémoires de Mademoiselle.*

et dans son logis, et ce qui surprend de la voir ainsi, c'est qu'elle étoit lingère à Grenoble. Un trésorier de France l'épousa par amour et lui donna quelques biens. On lui prédit qu'elle se marieroit à un grand seigneur, et en troisième noces à un prince (1). Son premier mari étoit dans les partis (2); il lui avoit laissé quelques affaires; elle vint à Paris; elle fit connoissance avec un moine augustin déchaussé, qui lui donna habitude avec le secrétaire du maréchal de L'Hôpital. Ce secrétaire, ayant su que cette femme avoit du bien, fit son dessein de l'épouser; il agit dans ses affaires et la servit avec tant de succès, qu'elle lui en fut obligée. Le maréchal de L'Hôpital, à la considération de son secrétaire, avoit agi en tout ce qu'il avoit pu; de sorte qu'elle crut devoir le remercier de sa protection. Elle alla voir pour ce sujet le bonhomme de maréchal, qui en devint amoureux et qui l'épousa. Elle est bonne femme, a de l'esprit, mais c'est de ces bons esprits de campagne qui disent de grands mots que l'on n'entend point à la cour, où elle aime fort à être. On peut juger par là si elle y réussit bien.

Il y eut une grande assemblée chez le chancelier (3),

---

(1) Ce prince fut Jean Casimir Wasa, roi de Pologne, qui, après son abdication, vint habiter Paris et épousa, dit-on, Marie Mignot en 1672, trois mois avant sa mort.

(2) C'est-à-dire engagé dans les affaires de finances.

(3) Le bal du chancelier avait eu lieu antérieurement : « Le 6 (février), Leurs Majestés, Monsieur, Mademoiselle et son Éminence, s'étant rendus sur les 8 heures du soir, en l'hôtel du chancelier de France, où se trouvèrent la princesse de Carignan, la comtesse de Soissons, et quantité d'autres seigneurs et dames, Sa Majesté avec Mademoiselle, y ouvrit pareillement le bal, qui parut des

où la reine et M. le cardinal allèrent; la reine y mena la princesse d'Angleterre, qui étoit ravie d'y être. Car, elle ne va point aux bals qu'à ceux du Louvre, ou bien à ceux où la reine va. La fête fut fort magnifique, et le repas aussi. J'étois parée de perles; je n'avois point de bouquet, ayant le deuil de M. de Candale, qui étoit mort il y avoit trois semaines à Lyon (1). En revenant de Catalogne, la fièvre lui prit à Valence : il ne laissa pas de continuer son voyage, et ne s'alita (2) qu'à Lyon; il dit aux médecins, dès le premier jour de son mal, qu'il en avoit mauvaise opinion. Il eut de grandes rêveries qui lui donnèrent pourtant le temps de se confesser et de mourir avec beaucoup de connoissance de Dieu. Ce fut l'abbé Roquette qui l'assista à la mort, la nouvelle de sa maladie ne vint [à Paris] que deux ou trois jours avant celle de sa mort. J'étois allée voir sa sœur aux carmélites; madame d'Épernon y étoit avec moi. En sortant, nous trouvâmes un laquais de M. d'Épernon, qui nous en vint dire la mort. Madame d'Épernon en fut fort touchée; car il avoit toute l'amitié possible pour elle, et il lui étoit un grand support dans la maison. Elle s'en alla chez elle, et moi chez la reine qui

---

plus augustes et des plus brillants par la présence de tant de personnes royales et par l'éclat des lustres et des pierreries, dont ceux de cette illustre assemblée étoient entièrement couverts, la collation ayant, au milieu du bal, été présentée à Leurs Majestés et à toute leur suite, avec une somptuosité digne de la splendeur de celui qui la donnoit, c'est-à-dire des plus galantes. » (Gazette de Renaudot.)

(1) Charles-Gaston de Foix, duc de la Valette et de Candale, était mort le 27 janvier 1658.

(2) Les anciennes éditions donnent *s'arrêta* au lieu de *s'alita*.

s'en alloit à la comédie ; je la suppliai de me dispenser de l'y suivre, M. de Candale étant mon cousin-germain et mon ami.

Je demandai [à la reine] si j'irois voir M. de Metz (1) et M. d'Épernon ; elle me répondit que je le devois ; qu'ils étoient tous deux mes oncles. Je m'en allai à l'hôtel d'Épernon, je fus d'abord chez madame d'Épernon et je la priai de venir avec moi chez monsieur son mari, qui étoit au lit fort affligé. Le lendemain je fus chez M. de Metz, puis je revins à l'hôtel d'Épernon, où le roi, la reine d'Angleterre et Monsieur vinrent. Je les fus conduire et fis l'honneur du logis, comme la plus proche parente de M. d'Épernon, non-seulement parce qu'il avoit épousé ma tante, mais parce qu'il étoit cousin-germain de madame de Guise, et que, n'ayant plus d'enfants, il n'avoit point de plus proche que moi, et comme madame d'Épernon est fort mon amie, je fus bien aise d'en user ainsi, cela étant assez obligeant pour elle et pour toute la maison.

Trois ou quatre jours après l'assemblée de M. le chancelier, on me dit que le bruit couroit que la reine d'Angleterre se plaignoit que j'avois voulu passer devant sa fille, et que c'étoit Monsieur et moi qui avions pris cette résolution. J'allai voir M. le cardinal, que je n'avois pu encore trouver dans sa chambre depuis mon retour : ou il descendoit chez la reine lorsque j'y voulois aller,

(1) Henri de Bourbon, fils naturel de Henri IV et de la duchesse de Verneuil, était évêque titulaire de Metz, quoiqu'il ne fût pas prêtre. Il est ordinairement appelé, dans les mémoires du temps, *M. de Metz*.

ou il étoit en affaires. Enfin je l'y trouvai ; je lui demandai ce que c'étoit que ce bruit, et lui dis comme chez M. le chancelier, après le souper, la princesse d'Angleterre étoit demeurée à jouer avec mesdemoiselles de Nemours, et que j'avois suivi la reine ; mais qu'étant au bout de la galerie, je l'avois appelée premier que d'entrer ; et que nous nous étions prises par la main, comme nous faisions ordinairement, et que je ne croyois pas qu'il y eût rien à dire là-dessus. Sur quoi M. le cardinal me dit : « C'est que l'autre jour, chez la reine, on dit que vous aviez voulu passer devant elle chez M. le chancelier, et Monsieur répondit : *Eh ! quand elle l'auroit fait, n'auroit-elle pas raison ? nous avons bien affaire que ces gens-là, à qui nous donnons du pain, viennent passer devant nous ? Que ne s'en vont-ils ailleurs ?* On le redit à la reine d'Angleterre, qui en pleura fort. La reine l'ayant su a grondé Monsieur, lui disant : *Étant ce qu'ils vous sont, vous avez bonne grâce d'en parler ainsi !* Voilà tout ce que j'ai ouï dire. » Je blâmai Monsieur et dis à M. le cardinal que la reine d'Angleterre étoit en un état qui obligeoit à lui rendre tout l'honneur possible par ses proches ; que peut-être en un autre temps la pensée me seroit-elle venue de disputer [le pas] à sa fille ; mais que c'étoit à quoi je n'avois jamais songé, ayant vécu avec la reine d'Angleterre et avec sa fille dans toute l'amitié possible ; et qu'elles m'en avoient toujours beaucoup témoigné, et que personne n'étoit plus civil que la reine d'Angleterre. M. le cardinal me dit : « Les rois d'Écosse cédoient autrefois aux fils de France, et par cette raison vous seriez en droit de passer devant la princesse d'Angleterre. » Je le suppliai de ne point parler de cela, et

qu'en l'état où étoit la reine, ma tante, je serois fâchée qu'il lui vînt des mortifications à mon occasion.

Le roi étudioit un ballet (1), que j'allai voir répéter avec la reine; et le jour qu'il le dansa tout de bon, on étoit paré et placé dans une tribune à main droite du théâtre, pour pouvoir plus aisément descendre dessus pour danser après le ballet. Madame la princesse d'Angleterre y étoit, et mesdemoiselles de Nemours et le reste du monde ordinaire. Comme les ballets se donnent dans une grande salle, et que tout le monde y vient sans prier (2), il y a de toutes sortes de gens. J'y vis deux dames, qu'il y avoit quelque temps que je n'avois vues, la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac. Je les trouvai si changées, que j'eus peine à les reconnoître, l'une par l'excès de sa maigreur, et l'autre par celui de sa graisse : elles étoient tout derrière, cachées avec coiffes comme des personnes qui ne s'osent montrer. Le lendemain on en parla chez la reine, qui n'a jamais témoigné aucune amitié pour elles. Quelqu'un

(1) Ce fut le 14 février que le roi dansa ce ballet, comme le prouve le passage suivant de la *Gazette de Renaudot* : « Le 14 février, fut dansé au Louvre pour la première fois, en présence de la reine, Monsieur, Mademoiselle et de toute la cour, le ballet d'Alcidiane, divisé en trois parties, chacune de sept entrées, si bien concertées et si pompeuses, qu'au jugement de tous les spectateurs, on ne pouvoit rien choisir qui fût plus digne de servir, en cette saison, au divertissement d'un roi, qui n'en cherche que de conformes à la noble inclination qu'il a pour les actions héroïques et qui conduisent à la gloire; ce grand monarque, dont la grâce le fait toujours aisément remarquer entre tous les autres, n'y représentant aussi que les passions d'un prince des plus belliqueux et des plus conquérants. »

(2) Sans être prié.

demanda si on les avoit mandées, la reine répondit : « Elles étoient derrière, parmi la canaille ; le roi ni moi ne nous informons pas des gens qui sont où elles étoient. » Je dis : « Elles étoient parmi les honnêtes demoiselles du marais. » La reine répondit : « Je crois qu'il y en avoit quelques-unes. »

Un jour ou deux après, Monsieur me dit à la foire, de la part de la reine, que je ne défisse point mes pierreries, et qu'elle vouloit que l'on fût encore une fois paré au ballet. Je me doutai que c'étoit pour la reine de Suède ; il me l'avoua et me dit de n'en parler à personne. Elle arriva le jour d'après (1) ; la reine dit qu'elle venoit comme inconnue, et qu'elle ne seroit qu'un jour à Paris ; que l'on avoit fait ce que l'on avoit pu pour l'empêcher, mais qu'il avoit été impossible ; mais que pour lui faire connoître qu'il falloit qu'elle y fût peu, M. le cardinal l'avoit logée dans son appartement au Louvre, et s'étoit mis dans sa petite chambre ; ainsi qu'elle devoit juger, par l'incommodité qu'elle lui causoit, qu'il étoit à propos de s'en aller promptement. Elle nous dit, à Monsieur et à moi, que nous ne nous avisassions pas de lui dire que l'on alloit en masque ; que l'on se divertissoit bien ; qu'au contraire nous lui dissions que jamais l'hiver ne s'étoit passé si mélancoliquement ; qu'il n'y avoit nuls plaisirs, et que l'on s'ennuyoit fort. Puis elle dit : « C'est que ma nièce et mon fils croient faire l'honneur de la France en contant mille choses à cette reine. » On vint dire qu'elle étoit ar-

(1) Ce fut le 24 février 1658 que la reine de Suède vint pour la dernière fois à Paris.

rivée; la reine s'y en alla, et dit à madame de Carignan et à moi, de demeurer, dont je fus fort fâchée. Je lui dis en boudant : « Vous m'enverrez querir; car la reine de Suède me voudra voir. » Elle ne monta pas jusqu'en haut; car elle trouva Nogent dans son cabinet, qui vint lui dire, de la part de M. le cardinal, de me mener. Elle m'envoya appeler. La reine de Suède, après l'avoir saluée, lui demanda : « Où est Mademoiselle ? » Je m'avançai et la saluai.

Le lendemain on donna le ballet. J'étois parée comme l'autre fois; la reine de Suède étoit habillée comme les autres, et cela lui seyoit bien. J'étois destinée à voir au ballet, toutes les fois que j'y allois, des personnes que je ne voyois point ailleurs : j'y vis Préfontaine que je n'avois pas vu en lieu du monde depuis qu'il étoit parti de Saint-Fargeau. Cela me fit souvenir de la perte que j'avois faite en le perdant, de tous les embarras que son absence m'avoit causés en mes affaires, et de tous les chagrins que ces mêmes affaires m'avoient donnés. Ce souvenir est la chose du monde la moins propre à voir un ballet et à danser au bal : il ne donne pas au visage toute la gaieté qui seroit nécessaire en un pareil lieu ni en une telle occasion.

Le lendemain, quoique fatiguée d'avoir veillé, je me levai et m'habillai en grande diligence pour aller voir la reine de Suède, que je croyois qui devoit partir le jour d'après. Je lui envoyai demander audience; elle me manda que j'allasse de bonne heure, et que j'irois à la comédie avec elle. Je n'allai au Louvre que fort tard, n'ayant point dessein de l'accompagner, sachant bien que l'on se seroit moqué de moi. Comme j'arrivai, je demandai à la reine : « La reine de Suède s'en va-t-elle

demain. » Elle me dit : « Je crois que non, dont je suis bien fâchée : elle ira ce soir à la foire ; il faut que mon fils et vous alliez avec elle. » Je répondis à la reine que, si Monsieur y alloit, j'irois; autrement que je n'irois point. Elle revint fort tard de la comédie. Comme je sus qu'elle étoit à sa chambre, j'y montai et je la dissuadai d'aller à la foire ; elle me demanda si elle pouvoit aller chez la reine ; je lui dis qu'elle jouoit, mais qu'elle y seroit la bien-venue. Nous y allâmes ; le roi et Monsieur, qui craignoient qu'elle ne les voulût mener à la foire, se cachèrent lorsqu'elle arriva, et ne revinrent que lorsque je les allai assurer qu'elle n'iroit point à la foire.

Madame de La Bazinière (1) donna une assemblée, où la reine de Suède vint, et un souper fort magnifiqne; elle dansa d'une manière assez ridicule et qui fit rire la compagnie. On m'avertit que la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac devoient y venir en masque; je le dis à M. le cardinal, qui donna ordre à M. de Noailles, capitaine des gardes du corps en quartier, de ne laisser point entrer de masques, où étoit le roi, que l'on ne sût les noms; et si ces dames venoient, qu'on leur dît que le roi ne les vouloit pas voir, et qu'elles ne vinssent point en des lieux où je serois. Le cardinal me dit d'en remercier le roi ; ce que je fis ; il me répondit le plus gracieusement du monde. La relation que nous fîmes à la reine de la danse de la reine de Suède lui donna envie de la voir danser; et pour en rire avec plus de liberté, on ne voulut pas faire une

(1) Femme d'un des trésoriers de l'Épargne.

grande assemblée; de sorte que le roi envoya un soir savoir s'il lui plaisoit de descendre : car il dansoit tous les soirs, et la reine me commanda de venir. Mais elle n'eût pas le plaisir qu'elle s'étoit proposé; car M. de Bregis, par un zèle à contre-temps, donna avis à la reine de Suède que l'on s'étoit moqué d'elle et qu'il ne falloit pas qu'elle dansât; ce qui fut cause qu'elle ne fit que des revérences, et le bal finit fort promptement.

Le lendemain on lui donna la comédie dans la grande salle et nous allâmes chez Damville (1), où il y eut souper après minuit, et même nous y entendîmes la messe. On mouroit de peur qu'il ne prît fantaisie à la reine de Suède d'y venir pendant le bal. Nous eûmes quantité de masques; car il n'y avoit pas une assemblée, où il n'y en allât beaucoup. Le lundi gras la reine donna une assemblée dans son grand cabinet, où il n'y avoit que les personnes ordinaires que j'ai nommées, et de surcroît quelques femmes d'officiers de la maison du roi. La reine et la princesse d'Angleterre y étoient; sur quoi la reine de Suède dit qu'elle ne s'y pouvoit trouver si elle ne se mettoit au-dessus de la reine d'Angleterre; et comme cette pauvre princesse n'a nulle joie en ce monde, et qu'elle ne voit qu'une pauvre fois l'année danser la princesse sa fille, la reine fit dire à la reine de Suède qu'il falloit qu'elle y vînt en masque; ce qu'elle fit. Elle y vint donc habillée en bohémienne, d'une manière ridicule au dernier point; elle avoit avec

(1) François-Christophe de Levi, duc de Damville, dont il a déjà été question dans les *Mémoires de Mademoiselle.*

elle Marianne (1) et la petite de Nogent (2), qui est de même âge, et Bonneuil (3). Je ne me souviens plus qui étoient les autres.

J'eus à ce bal un grand démêlé avec Monsieur : Mademoiselle de Gourdon (4), qui est une assez inconsidérée demoiselle (5), comme l'on connoîtra par ce que je vais dire, n'ayant personne pour la mener danser un branlé, appela Frontenac, qui se cachoit derrière; car par respect pour moi, il ne se présentoit guère, quoique je ne lui eusse pas défendu de se présenter devant moi en ce temps-là. Je dis à Monsieur, qui me menoit : « Votre Gourdon est une sotte; » et de paroles en paroles nous nous picotâmes, et cela vint à un tel point que je ne lui rendis pas sa courante : tout le monde s'en aperçut. En soupant il bouda fort, à ce que l'on me dit.

Le lendemain la partie étoit faite que nous devions aller en masque; c'étoit le jour de carême-prenant. Comme j'arrivai au Louvre, Monsieur étoit habillé en

---

(1) Marie-Anne Mancini, nièce du cardinal Mazarin; elle épousa dans la suite le duc de Bouillon.

(2) Charlotte Bautru, fille de Nicolas Bautru, comte de Nogent, et de Marie Coulon. Elle épousa quelques années plus tard Nicolas d'Argouges, marquis de Rannes.

(3) Mademoiselle de Bonneuil était une des filles de la reine, comme on l'a vu plus haut.

(4) Mademoiselle de Gourdon, ou Gordon, était fille d'honneur de la reine. Elle fut dans la suite dame d'atours d'Henriette d'Angleterre, et après sa mort elle fut attachée, au même titre, à la Palatine, seconde femme du duc d'Orléans.

(5) Les anciennes éditions ont complétement altéré ce passage : au lieu de *qui est une assez inconsidérée demoiselle*, on y lit : *qui est assez considérée*.

fille, avec des cheveux blonds; la reine me dit qu'il me ressembloit; on eut toutes les peines du monde à le faire démasquer pour se montrer à moi. Comme nous étions beaucoup, le roi dit qu'il se falloit séparer; je le suppliai de trouver bon que j'allasse avec lui. Monsieur alla avec les filles de la reine. Ce jour là on n'avoit point défendu que les masques allassent où étoit le roi; car il étoit en masque lui-même, et quoiqu'il fût fort ajusté et nous autres aussi, on avoit résolu dès le Louvre de ne se point démasquer. Nous allâmes d'abord chez M. de Sully, où il vint quantité de masques, et entre autres une troupe de pèlerines, où étoient la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac, qui ne se démasquèrent pas. Après que nous fûmes sortis, Monsieur affecta de leur parler, afin que l'on me le redit.

Deux ou trois jours auparavant nous les avions rencontrées sur les degrés de chez madame Sanguin, où elles étoient allées en masque, et comme l'on dit que j'irois, elles s'en allèrent, et nous les rencontrâmes, comme j'ai dit. Je pris la comtesse de Fiesque par la main et lui serrai; elle le dit à tout le monde, augurant par là que j'avois quelque radoucissement pour elle. Lorsqu'on m'en parla, je dis : « Je l'ai fait pour me déguiser, ne pouvant rien faire de plus dissemblable à moi-même qu'en témoignant me familiariser avec la comtesse de Fiesque. » Comme nous fûmes à plusieurs bals, nous trouvâmes souvent les pèlerines, qui n'osèrent jamais se démasquer. On nous demandoit partout si nous n'avions point trouvé des capucins et des capucines; ils sortoient toujours un moment avant que nous entrassions. On nous dit chez le maréchal d'Albret qu'il y avoit un capucin qui avoit le bras et la main belle,

et qu'il avoit en passant touché dans celle de M. de Turenne.

Les premiers jours de carême, on ne parla d'autre cnose que du scandale que cette mascarade (1) avoit fait. Les prédicateurs prêchèrent contre. Le roi et la reine en parlèrent fort en colère; personne ne se vanta d'en avoir été. A la fin on sut que c'étoit d'Olonne (2), sa femme (3), l'abbé de Villarceaux (4), Thury (5), le milord Craff (6) et une demoiselle de madame d'Olonne, et que ç'avoit été son mari qui avoit voulu absolument qu'elle s'habillât ainsi. Elle n'avoit point paru dans le monde; tout le carnaval elle ne bougeoit de son logis,

---

(1) Bussy-Rabutin parle aussi de cette mascarade dans son *Histoire amoureuse des Gaules* : « Les capucins étoient : elle (madame d'Olonne), Ivry (Thury dans le manuscrit de Mademoiselle), l'abbé de Villarceaux; les religieuses étoient Craff, Anglois, et le marquis de Sillery. Cette troupe courut toute la nuit du mardi gras en toutes les assemblées. Le roi et la reine, sa mère, ayant appris cette mascarade, s'emportèrent fort contre madame d'Olonne, et dirent publiquement qu'ils vengeroient le tort et le mépris qu'on avoit fait de la religion en cette rencontre. »

(2) Louis de la Trémouille, comte d'Olonne.

(3) Il a été question dans le tome I des *Mémoires de Mademoiselle* de madame d'Olonne, fille aînée du baron de La Loupe.

(4) René de Mornay, abbé de Villarceaux.

(5) Les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle*, donnent Ivry. Il y a dans le manuscrit Thury (Odet d'Harcourt, comte de Thury). La même faute se trouve dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* (passage cité).

(6) Ce nom est peu lisible dans le manuscrit de Mademoiselle. On peut lire *Crofe* aussi bien que *Crafe*. J'ai suivi l'orthographe ordinaire de ce nom dans les Mémoires contemporains. Il est question de ce personnage dans les Mémoires de La Rochefoucauld et surtout dans ceux de Gourville.

ayant un mal à un pied, dont il lui étoit sorti des os; ainsi elle ne bougeoit du lit. M. de Candale étoit fort amoureux d'elle il y avoit longtemps, et avoit été affligé extrêmement en la quittant. Mais depuis son départ, on avoit un peu parlé que Jeannin (1), trésorier de l'épargne, alloit souvent chez elle. On remarqua fort sa conduite sur la mort de M. de Candale. Elle parut très-affligée et même on dit qu'elle pleura toute la nuit, et qu'elle avoua à son mari, en lui demandant pardon, qu'elle l'avoit fort aimé.

La bouderie de Monsieur et de moi dura huit ou dix jours, et la reine nous fit embrasser, et nous fûmes aussi bons amis qu'auparavant. Il me demanda pardon d'avoir parlé à la comtesse de Fiesque, et me dit qu'en lui parlant il ne savoit que lui dire, songeant : « Nous nous raccommoderons, ma cousine et moi, et je me repentirai de ce que je fais présentement. » La reine de Suède alla aussi en masque le jour de carême-prenant, habillée en turque. Quand elle revenoit à quatre heures du matin, elle s'en alloit voir M. le cardinal qui avoit la goutte et qui crioit les hauts cris, et lui parloit d'affaires en habit de masque. Le premier dimanche de carême, elle eut envie de voir un petit ballet que Montbrun avoit fait. La reine la pria que ce ne fût point au Louvre ; elle voulut me proposer de le faire danser à Luxembourg ; je la suppliai de m'en dispenser. Enfin ce fut chez la maréchale de L'Hôpital, où le roi, Monsieur et moi allâmes avec elle. On avoit une impatience

(1) Nicolas-Jeannin de Castille; il fut arrêté après la disgrâce de Fouquet et impliqué dans le procès du surintendant.

incroyable qu'elle s'en allât (1), et le jour qu'elle partit M. le cardinal s'en alla au bois de Vincennes.

Il vint à Paris un gentilhomme piémontois, nommé le comte de Vérue ; c'est un garçon de l'âge de M. de Savoie et dans ses plaisirs ; ainsi on le considéroit comme une manière de favori. Il étoit beau-frère d'une marquise de Calux, que l'on dit qu'il a chèrement aimée, et dont madame sa mère avoit beaucoup d'inquiétude. Quand elle mourut il fut au désespoir, et quelque temps après sa mort il alla où elle étoit enterrée et fit ouvrir son cercueil. Comme elle étoit morte de la petite vérole, la corruption de ce mal fit qu'elle fut bien plus tôt pourrie. Il lui baisa une heure un bras tout plein de vers, et resta après cela dans une mélancolie la plus grande du monde. Ce comte de Vérue étoit venu, à ce que l'on disoit, pour voir ma sœur sur ce que M. l'abbé Amoretti avoit eu ordre de Madame royale de la demander à Son Altesse royale et à M. le cardinal. On disoit que madame de Savoie le faisoit à deux fins : l'une, pour faire expliquer Son Altesse royale si elle avoit dessein que le roi épousât sa fille, ou pour mieux dire, savoir s'il l'espéroit; et l'autre, pour détourner M. de Savoie de se marier à des personnes qui lui pouvoient faire ombrage, et qu'embarquant cette affaire, elle ne seroit pas si tôt exécutée, ma sœur étant fort petite.

Ce d'Alibert, dont j'ai parlé, qui s'en alloit à Rome, passa en revenant à Turin, ayant vu l'abbé de Vérue (2)

---

(1) La reine de Suède quitta Paris le 12 mars 1658, et deux jours après elle partit de Fontainebleau pour retourner en Italie.

(2) Cet abbé de Verrue, ou Vérue, devint plus tard la cause

à Rome, qui l'avoit engagé à le venir voir, il avoit approché Madame royale et M. de Savoie, et avoit entendu Madame royale souhaiter ma sœur; de sorte qu'il s'en étoit venu se faire de fête à Blois, où, nonobstant les belles espérances d'un mariage avec le roi, on étoit bien aise de l'empressement de Madame royale. Madame de Choisy, qui étoit celle qui mettoit le plus dans la tête de Monsieur et de Madame que ma sœur pouvoit épouser le roi, quoique l'on sût bien que M. le cardinal avoit de grands engagements avec madame de Savoie pour la princesse Marguerite, sa fille, me manda un matin qu'elle étoit au désespoir de quoi sa maladie l'empêchoit de me venir trouver, et qu'elle avoit une chose de la dernière importance à me dire. Quoique j'aie toujours traité madame de Choisy de folle, je n'ai pas laissé de l'écouter, parce qu'elle voit beaucoup de monde et qu'elle sait bien des nouvelles.

Je m'en allai chez elle; ce qui ne me fut pas beaucoup difficile: logeant dans la basse-cour du Luxembourg, on y va par là et par le jardin. Elle me dit: « J'ai toujours été votre amie, je vous parle comme telle. C'est que voici madame de Savoie qui envoie demander mademoiselle votre sœur; elle est en âge de n'avoir pas hâte de se marier. Si M. de Savoie l'épouse, il n'y a plus de parti pour vous. C'est pourquoi allez-vous-en trouver M. le cardinal et lui dites: « Vous me témoignez être de mes amis; si cela est, faites-moi épouser M. de Savoie. » Je la remerciai et je lui dis que je n'étois pas

---

d'un scandale à la cour de Savoie, scandale que Saint-Simon a retracé dans ses *Mémoires* (éd. Hachette, in-8, t. II, p. 439).

d'humeur à courir sur les marchés des autres, et que je ne serois pas bien aise que l'on crût que je courusse ainsi les gens pour me marier. Elle me dit : « Vous croyez épouser Monsieur; la droite raison le voudroit; mais la cour ne le mariera jamais, dont je suis bien fâchée; car c'est mon bon ami. » Il est vrai que Monsieur y alloit très-souvent, et cette habitude lui étoit venue de ce que madame de Roquelaure alloit ordinairement jouer chez madame de Choisy et que Monsieur y alloit aussi. C'est une maison commode, où il va toutes sortes de gens; ainsi Monsieur y trouvant son divertissement la voyoit souvent. Comme je fus hors d'avec elle, je rêvai sur ce qu'elle m'avoit dit, et je trouvai que c'étoit bien plus par amitié pour ma sœur que pour moi, craignant que du côté de la cour, où on n'avoit aucune intention de marier ma sœur avec le roi, on ne pressât ce mariage, et par là qu'elle se vît hors de toutes ses belles espérances.

En ce temps-là M. le cardinal étoit dans son lit avec la goutte et beaucoup de chagrin de ce que Bellebrune, gouverneur d'Hesdin, étant mort, La Rivière, major dans la place, et Fargues, son beau-frère, aussi officier dans la place, s'en étoient rendus maîtres. Le roi avoit donné le gouvernement au comte de Moret, qui partit trois ou quatre jours après pour y aller, on lui refusa les portes. Ces gens-là (1) firent croire d'abord qu'ils ne songeoient qu'à avoir quelque récompense; mais l'affaire tirant en longueur, et ne concluant rien avec ceux que M. le cardinal y envoyoit, on jugea aisément qu'ils

(1) La Rivière et Fargues.

traitoient avec les ennemis; et à la fin ils les rendirent maîtres des dehors, et envoyèrent demander la contribution aux environs (1).

Pendant tout cela on parloit de quelque accommodement pour M. le Prince, et La Croisette, qui est à M. de Longueville, étoit venu à Paris pour cela, sous prétexte de quelques affaires de la province de Normandie. J'avois la meilleure opinion du monde de ce traité, parce que M. le cardinal n'en avoit parlé à âme qui vive, et tous ceux qui l'approchent et croient le mieux pénétrer dans ses secrets ne s'en doutoient point. Il témoignoit désirer le retour de M. le Prince. M. le Prince, de son côté, souhaitoit de s'accommoder. On lui rendoit la charge de grand maître (2), le gouvernement de Bourgogne, et six mois après Clermont, Stenay et Jametz. Il disputoit sur ce qu'il vouloit que l'on rendît au comte de La Suze (3). Cette malheureuse affaire d'Hesdin vint à la traverse. Ces gens qui étoient dedans lui firent parler; ce qui rompit son traité, espérant que cela lui donneroit occasion de faire un traité plus avantageux, ou plutôt ne pouvant pas traiter au commencement d'une campagne, dans le désir d'entasser quelques nouveaux lauriers sur sa tête: car il fait tout comme un homme qui n'en auroit point été couronné par autant de batailles et de villes qu'il a prises;

---

(1) V. l'Appendice.

(2) La charge de grand-maître de la maison du roi.

(3) Cette phrase a été changée dans les anciennes éditions, de la manière suivante: « Il demandoit que l'on rendît *Betton* au comte de Suze. » Cette ville ou terre de *Betton* est de l'invention des éditeurs.

mais il est fâché qu'Alexandre en ait plus fait que lui. On croyoit que le maréchal d'Hocquincourt, qui s'étoit jeté du côté des ennemis, iroit à Hesdin; mais les gens qui étoient dedans reçurent sa visite comme d'un ancien ami, mais ils ne voulurent pas le rendre maître de leur place.

Le roi et Monsieur eurent un grand démêlé. Monsieur avoit rompu carême et mangeoit à sa chambre. Il vint un jour comme le roi et la reine alloient dîner; il trouva un poêlon de bouillie : il en prit sur une assiette et l'alla montrer au roi, qui lui dit de n'en point manger. Monsieur dit qu'il en mangeroit; le roi répondit : « Gage que non. » La dispute s'émut; le roi voulut lui arracher [l'assiette]. En prenant l'assiette il en jeta quelques gouttes sur les cheveux de Monsieur qui a la tête fort belle et qui aime extrêmement sa chevelure. Cela le dépita; il ne fut pas maître du premier mouvement; il jette l'assiette au nez du roi, qui d'abord ne se fâcha pas. Mais des femmes de chambre de la reine qui étoient là se mirent à crier contre Monsieur, de manière que le roi se fâcha, et lui dit que si ce n'étoit le respect de la reine il l'écraseroit à coups de pied (1). Monsieur s'en alla s'enfermer dans sa chambre, où il fut tout le jour tout seul; la reine et M. le cardinal les raccommodèrent le lendemain. Heureusement je n'avois point sorti ce jour-là. Je gardai encore le logis le lendemain, et n'allai au Louvre que lorsque toutes choses furent raccommodées : car on auroit bien re-

(1) On lit dans les anciennes éditions : *il le chasseroit à coups de pied.* J'ai suivi le manuscrit qui est parfaitement lisible.

gardé ce que j'aurois fait, sachant que Monsieur en usoit d'une manière avec moi à être fort dans ses intérêts. Dès qu'il me vit, il me dit : « Ne me parlez point ; car on croiroit que nous parlons de ce qui s'est passé. » Ce qu'il me conta après avec beaucoup de douleur et de ressentiment de la manière dont le roi l'avoit traité.

Le comte de Béthune, que j'ai dit qui me voyoit les premiers jours de mon arrivée, mais qui me faisoit froid, fit ses visites moins fréquentes, tenant toujours le même procédé. Je ne lui en parlois point, de crainte que cela n'allât à éclaircissement. Son fils aîné tomba malade : j'y envoyai tous les jours avec soin. Après une maladie de quinze jours il mourut. Il s'en alla avec sa femme à une maison de campagne à deux lieues de Paris ; c'étoit dans le vilain temps. Je crus que s'étant éloigné de la ville, on ne lui feroit pas plaisir de le visiter. J'y envoyai ; ils y furent quelques jours. Dès que je sus qu'ils étoient arrivés, j'allai chercher sa femme. On me dit qu'elle étoit à l'hôtel de Nemours. J'y allai aussi, on me dit qu'elle n'y avoit point été ; ce qui me fit croire qu'elle ne me vouloit pas voir. Je lui mandai que j'irois le lendemain, et l'heure ; j'y fus ; on me dit qu'elle n'y étoit pas. Je trouvai ce procédé assez extraordinaire ; à la vérité, je n'y retournai pas. Elle me vint voir quelques jours après ; mais son mari n'y vint point, et se plaignoit à tout le monde de quoi je n'avois pas été voir sa femme, et que la reine Marguerite, en pareille occasion, avoit été voir une dame de ses amies à trois lieues de Paris ; qu'il l'avoit par écrit, et qu'elle étoit plus que moi, étant fille de France et tenant le rang de reine. Cette plainte alla à Blois, dont je sus que

étoient mariés, et qu'elle y avoit consenti; que Béthune lui avoit promis, après être marié, de ne point voir sa femme, de crainte qu'elle ne devînt grosse, et qu'elle espéroit avec le temps de gagner sur l'esprit de M. des Marais qu'il lui donnât assez de bien pour que le comte de Béthune en fût content. M. des Marais envoya sa femme dans un couvent où elle a des filles, et ne l'a pas vue depuis qu'une fois, qu'elle le fut voir, qu'il la reçut en cérémonie, et qu'il la ramena à son carrosse, comme il auroit fait une dame étrangère.

Ces pauvres misérables (1) furent longtemps cachés dans des greniers à Paris, fort gueux, mais fort satisfaits, filant le parfait amour comme dans les romans; et de l'humeur dont je connois Béthune, je ne doute pas qu'il n'écrive le sien avec plaisir. Ils ont été en Brie chez un de leurs parents; présentement ils sont à Fontainebleau, où ils vont tous les jours se promener à cheval dans la forêt avec des capelines de plumes, et n'ont pas une douleur égale à rencontrer des gens de connoissance, auxquels ils sont obligés de parler, parce que cela les détourne de leurs agréables entretiens. Quand la cour y va, ils s'en éloignent.

Madame la comtesse de Béthune étoit au désespoir des chagrins de son mari; car elle n'osoit venir à Luxembourg, et cela la privoit de tous les divertissements qu'elle avoit étant avec moi. Un jour madame de Nemours la veuve, qui est fort de leurs amies, me dit: « Ne vous raccommoderez-vous point, le comte de Béthune et vous? » Je lui répondis : « Quand il viendra chez moi, il y sera le bien-venu. Je lui suis obligée du

(1) Le chevalier de Béthune et mademoiselle des Marais.

zèle qu'il m'a témoigné, et comme il ne s'est rien passé qui nous ait pu brouiller, il n'est pas nécessaire de raccommodement. » Je lui demandai de quoi il se plaignoit de moi, elle me dit : « De quoi vous n'avez plus de confiance en lui, et que vous ne lui parlez plus de vos affaires. » Je lui dis que je n'en avois point ; elle me répondit : « Mais quand vous en avez à M. le cardinal? » A quoi je dis : « Étant à la cour, et voyant tous les jours M. le cardinal, il seroit ridicule que, quand j'aurois affaire à lui, j'employasse quelqu'un, et que je ne lui parlasse point moi-même. » Elle répliqua : « Mais, par exemple, quand vous avez parlé à M. le cardinal pour qu'il ordonnât aux surintendants de faire les choses que vous désiriez concernant les affaires que vous avez avec le roi pour la souveraineté de Dombes, ne lui avez-vous pas dit que vous lui enverriez quelqu'un l'informer du détail? » Je lui dis qu'oui ; mais que pour cela je lui envoyois mon secrétaire, et que M. le comte de Béthune ne pouvoit savoir ces choses-là comme mes domestiques. « Non, me répliqua-t-elle ; mais il faudroit que, quand vous enverrez votre secrétaire à M. le cardinal ou quelqu'un de vos gens, M. le comte de Béthune les y menât et les y présentât. » Sur cela je me récriai et lui dis : « C'est assez d'être à moi et d'aller de ma part pour avoir les entrées libres, et on se moqueroit de moi si j'en usois ainsi. » J'eus lieu de connoître par là que le comte de Béthune avoit besoin de mon nom pour voir M. le cardinal toutes les fois qu'il vouloit, et que c'étoit le sujet qui le courroucoit tant de n'avoir plus rien à se mêler ; et assurément il ne me convenoit pas d'en user ainsi que madame de Nemours me disoit.

Un soir que nous étions à la foire, Monsieur et moi, madame la princesse palatine (1) y étoit aussi; madame de Châtillon arriva, qui demanda si on vouloit d'elle pour jouer; nous lui dîmes qu'elle seroit la bien-venue. Un moment après l'abbé Fouquet arriva; on lui demanda s'il vouloit jouer; il dit que non et qu'il avoit affaire. On l'en pressa; il demeura. Madame de Châtillon et lui étoient brouillés; pourtant ils se faisoient des mines. Tout d'un coup elle dit à Monsieur : «Permettez-moi de mettre un masque; j'ai froid au front.» Elle se masqua. Comme nous allions en plusieurs boutiques, lorsque nous fûmes dans une où l'abbé Fouquet n'étoit point, elle se démasqua, et lorsqu'il revint, le même froid la reprit et elle remit son masque. A dire le vrai, jamais femme n'a eu tant de raison de haïr un homme que celle-là en avoit. Un jour que l'abbé Fouquet étoit allé à la campagne, madame de Châtillon s'en alla chez lui, et comme les valets la connoissoient pour être la patronne de leur maître, ils lui ouvrirent son cabinet, où elle prit des cassettes où étoient toutes les lettres qu'elle lui avoit écrites, et même à ce que l'on dit, quelques-unes de M. le Prince qu'elle lui avoit confiées. Elle fit très-habilement d'en user ainsi; elle auroit encore mieux fait de ne les lui pas donner; mais puisqu'elle avoit fait la faute, elle la réparoit à son égard le mieux qu'elle pouvoit. Comme l'abbé Fouquet revint et qu'il ne trouva plus de cassettes, il fut au désespoir; il s'en alla chez elle, et lui dit tout ce que la rage peut

(1) Anne de Gonzague, dont il a été question antérieurement dans les *Mémoires de Mademoiselle.*

faire dire à un homme fort en colère et fort amoureux ; même il cassa des miroirs à coups de pied, la menaça d'envoyer prendre ses meubles et ses pierreries, disant qu'il les lui avoit données. Dans la crainte que cela n'arrivât, elle fit défendre sa maison et s'en alla chez madame de Saint-Chaumont. Jamais affaire n'a fait tant de bruit que celle-là. C'est une étrange chose que la différence des temps! Qui auroit dit à l'amiral de Coligny : « La femme de votre petit-fils sera maltraitée par l'abbé Fouquet, » il ne l'auroit pas cru, et il n'étoit nulle mention de ce nom-là de son temps, non plus que de celui des connétables de Montmorency et du brave Bouteville son père (1).

Cette affaire se passa un peu devant que je revinsse à la cour. Deux ou trois mois après, madame de Brienne alla avec madame de Châtillon à la Miséricorde, qui est un couvent au faubourg Saint-Germain (2). Comme elles étoient au parloir, madame Fouquet la mère entra avec l'abbé. Madame de Châtillon dit à madame de Brienne : « Ah! ma bonne, que vois-je? Quoi, cet homme devant moi !» Madame de Brienne et la mère de la Miséricorde lui dirent : « Songez que vous êtes chrétienne, et qu'il faut tout mettre aux pieds du crucifix. » La mère de la Miséricorde se récrioit : « Au nom de Jésus, mon enfant (elle est provençale et fort naïve), au nom de Jésus-

(1) Le père de madame de Châtillon était François de Montmorency-Bouteville, qui avait été arrêté et exécuté pour s'être battu en duel sur la place Royale, en plein jour.

(2) Le couvent des filles de la miséricorde avait été fondé le 3 novembre 1651 par la mère Madelaine, qui est ici appelée *mère de la Miséricorde*. Il était situé rue du Vieux-Colombier.

Christ, regardez-le en pitié. » La bonne femme Fouquet lui disoit : « Madame, je vous prie de trouver bon que mon fils l'abbé ait l'honneur de vous hanter. » On dit que c'est une vieille femme fort simple, comme il paroît à son discours. Enfin ce fut une farce admirable; depuis il alla chez elle ; mais elle ne vouloit pas que l'on le sût et disoit toujours qu'elle ne le voyoit point. C'est pourquoi elle fit toutes les façons qu'elle fit à la foire.

Pour moi, je ne comprends pas qu'une femme née de la maison de Montmorency et femme d'un Coligny, est capable de s'être embarquée avec un homme fait comme celui-là. Ce qui justifie madame de Châtillon, c'est qu'il s'est toujours plaint de ses cruautés dans ses plus grandes colères et ne s'est jamais vanté d'en avoir eu les dernières faveurs (1); tout ce qui m'en a déplu, c'est qu'il s'est fort vanté qu'elle n'a refusé aucuns présents de lui, soit en hardes ou en argent. Pour moi, je ne le crois pas; mais le monde, qui est quelquefois un grand menteur, disoit qu'elle alloit à la foire avec une cape; qu'elle marquoit tout ce qu'elle avoit envie [d'avoir] chez les marchands, et que le lendemain on [le] lui portoit. Pour moi, ce que j'en crois je le vais dire. Il est vrai que madame de Châtillon aime le bien, et comme l'abbé Fouquet est frère du surintendant, je crois qu'il lui a beaucoup fait faire d'affaires (2), et qu'ayant de l'argent elle a acheté des meubles et des bijoux; car quoi que l'on puisse dire, je ne saurois ja-

(1) Les anciennes éditions portent *les moindres faveurs*. J'ai suivi le manuscrit autographe.

(2) Il s'agit de ces affaires que les traitants faisaient avec l'État et qui étaient des prêts usuraires.

mais croire que les personnes de qualité s'abandonnent au point que les médisants le disent. Car quand on n'auroit pas son salut en vue, l'honneur du monde est, à ma fantaisie, une si belle chose, que je ne comprends pas comme on peut le mépriser.

Apprenant que l'on disoit dans le monde que la reine et M. le cardinal ne trouvoient pas bon que nous fussions toujours ensemble, Monsieur et moi, et même que je voyois que Monsieur me donnoit des avis et avoit de certains égards qui me devoient faire prendre garde à moi, mais qui me faisoient aussi paroître son amitié, j'attribuois cela, la plupart du temps, à une crainte d'enfant; car il l'étoit assez. Pourtant je me résolus d'en parler à M. le cardinal. J'allai un jour chez lui, sous prétexte de lui parler de quelques affaires. Je trouvai le comte de Béthune dans l'antichambre, dont il fut fort fâché de quoi je voyois qu'il n'entroit point, et si (cependant) je trouvai M. le cardinal tout seul. Il [le comte de Béthune] y étoit pour parler des affaires de M. le duc de Beaufort. On travailloit à son retour, et même il étoit déjà à Auteuil, à une lieue de Paris.

Après avoir demandé à M. le cardinal des nouvelles de sa santé (car il avoit la goutte), je lui dis : « Le comte de Béthune est là-dedans, si vous lui voulez parler je m'irai chauffer, » parce que j'étois bien aise de le faciliter à l'entretenir, à cause de M. de Beaufort. Il me dit : « C'est pour M. de Beaufort. S'il avoit choisi un autre négociateur, ses affaires seroient plus tôt finies; mais le comte de Béthune parle tant quand il est en train, que l'on ne sauroit finir avec lui. » Je lui demandai en quel état étoient les choses; il me dit : « L'affaire va bien; M. de Beaufort reviendra au pre-

mier jour. Je l'ai servi en ce que j'ai pu auprès du roi et de la reine; je rends le bien pour le mal; » et sur cela me fit un grand discours sur tout ce qui s'étoit passé entre M. de Beaufort et lui.

Ensuite il me parla de l'affaire de Hesdin, de M. le Prince; qu'il seroit toujours prêt à se raccommoder avec lui quand il témoigneroit le désirer; mais que c'étoit une chose étrange qu'il prît en sa protection tous ceux qui faisoient des fautes; qu'il ne connoissoit point La Rivière et Fargues, et qu'il les attachoit à ses intérêts, afin de faire encore une nouvelle difficulté à son traité, au lieu de les lever tant qu'il pourroit. Je répondis à cela le plus sagement que je pus. Puis il me demanda : « Comment êtes-vous avec Monsieur? » Je lui dis : « Aussi bien que l'on peut être avec un homme aussi enfant que lui. » Sur quoi il me dit : La reine et moi sommes au désespoir de voir qu'il ne s'amuse qu'à faire faire des habits à mademoiselle de Gourdon; qu'il ne songe qu'à s'ajuster comme une fille, et qu'il ne fait point les exercices que font d'ordinaire les gens de son âge, et qu'il s'accoutume à une délicatesse qui ne convient point à un homme de son âge. » Je lui répondis : « Je croyois, puisque l'on lui souffroit tout cela, que l'on ne vouloit pas qu'il menât une autre vie. » M. le cardinal me dit : « Au contraire, la reine et moi souhaitons passionnément qu'il demande d'aller à l'armée. » Je lui dis : « C'est ce que je lui prêche tous les jours. » M. le cardinal répliqua : « C'est le plus grand plaisir que vous puissiez faire à la reine. » Je lui dis : « On m'a dit qu'elle trouvoit mauvais que j'allasse souvent avec Monsieur; si cela est, je vous supplie de me le dire : car il n'y a rien de si aisé que de rompre les par-

ties qu'il fera, sans qu'il paroisse que l'on me l'ait défendu. » Il me dit : « Ne croyez pas ceux qui vous disent cela ; la reine est ravie qu'il soit avec vous : vous ne lui donnez que de bons conseils. » Sur cela je me récriai : « Je ne lui en ai point encore donné ; mais si je lui en donnois, vous pouvez être assuré qu'ils ne seroient pas contraires aux sentiments de la reine et aux vôtres. » Sur cela il me dit : « Quel avantage aurois-je à voir Monsieur un malhonnête homme ? Il en vivroit plus mal avec moi ; et s'il vaut quelque chose, je suis assuré qu'il me fera l'honneur de m'aimer. » Je sortis fort satisfaite de cette conversation, dont je fis part à Monsieur, et nous fûmes ensuite souvent nous promener ensemble.

J'eus encore une conversation avec M. le cardinal sur la venue du comte de Vérue. Il me dit qu'il étoit fort embarrassé dans cette affaire, parce que, s'il conseilloit à Son Altesse royale de la faire (1), il sembleroit qu'il lui donneroit l'exclusion pour celle du roi qu'il (2) espéroit ; ainsi qu'il n'osoit parler ; que s'il en étoit cru, Son Altesse royale donneroit ma sœur à M. de Savoie, sans le remettre, et que c'étoit le meilleur parti de l'Europe ; que le roi n'avoit nulle inclination pour ma sœur ; que pour lui, il ne se mêleroit point de le conseiller, et qu'il choisiroit qui il lui plairoit ; que si le roi avoit à choisir une des filles de Son Altesse royale, il savoit

(1) Il s'agissait, comme on l'a vu plus haut, du mariage du duc de Savoie avec une des filles du second lit de Gaston d'Orléans.

(2) Le pronom *il* désigne ici le duc d'Orléans, qui désirait le mariage de sa fille avec le roi.

bien laquelle lui étoit la plus propre, et que s'il en étoit cru, la chose seroit bientôt faite; mais qu'il avoit dit au roi qu'il le supplioit de ne lui point demander son avis là-dessus, parce qu'il ne [le] lui donneroit pas, et qu'il ne le devoit prendre que de lui-même; qu'il avoit la plus grande passion du monde de me voir mariée, et qu'il voudroit qu'il y eût mille empereurs et rois à marier, afin que dans ce nombre il s'en pût trouver un qui me méritât; que je ne me misse point en peine; qu'il faisoit son affaire de mon établissement. Je le remerciai de la bonne volonté qu'il me témoignoit le mieux qu'il me fut possible.

Il me dit qu'il avoit beaucoup d'impatience de savoir la réponse que Son Altesse royale feroit à l'abbé Amoretti. J'en avois assez aussi de la savoir; ce fut la reine qui me l'apprit, que Son Altesse royale avoit répondu qu'elle recevoit l'honneur que madame de Savoie lui faisoit de lui demander sa fille, avec joie; mais qu'il ne la marieroit point que le roi ne le fût. La reine me dit: « Cette réponse m'a surprise; car je ne croyois point que Monsieur eût cette pensée, parce que je savois qu'il ne la doit pas avoir. Et de se contenter d'être le pis-aller du roi, cet aveu me fait pitié (1). » Je n'avois qu'à écouter et à ne rien répondre là-dessus. Pour moi, qui ne souhaitois pas que ma sœur fût reine, je n'étois pas fâchée de ce discours.

---

(1) Tout ce passage a été changé dans les anciennes éditions. On a substitué le style indirect au style direct, et dans la dernière ligne on fait dire à la reine que Gaston d'Orléans doit se contenter pour sa fille d'être le pis-aller du roi. C'est précisément le contraire de sa pensée, puisqu'elle blâme le duc d'Orléans de témoigner une pareille disposition.

CHAPITRE XXXI.

(1658.)

Préfontaine apprécié par le cardinal Mazarin, qui veut le charger d'une mission diplomatique en Suède et en Danemark. — Magnifique souper donné par Mazarin. — Loterie tirée deux jours après. — Projet de voyage de la cour. — Le duc de Beaufort reçu à la cour. — Conversation de Mademoiselle avec Mazarin, qui l'engage à ne pas suivre la cour. — Départ de la cour. — Mademoiselle reste à Paris; ses occupations. — Retour du chevalier de Charny. — Mademoiselle visite madame d'Épernon au Val-de-Grâce. — Digression sur cette dame et sur son mari. — Discussions entre Mademoiselle et mademoiselle de Guise pour le partage de la succession de madame de Guise. — Mademoiselle fait faire des propositions d'accommodement à mademoiselle de Guise. — Elle consulte un grand nombre d'avocats et de conseillers du parlement, qui lui répondent du gain du procès. — Obstination de mademoiselle de Guise. — Échec du maréchal d'Aumont devant Ostende. — Siége de Dunkerque. — Mort du maréchal d'Hocquincourt. — Bataille des Dunes. — Conduite de Monsieur. — Alliance avec le Protecteur d'Angleterre. — Maladie du roi. — Inquiétude qu'elle cause. — Il est sauvé. — On accuse les violons de Mademoiselle d'avoir joué sur la place Royale pendant la maladie du roi. — Elle repousse hautement cette calomnie répandue par la comtesse de Fiesque et par M. de Frontenac. — Elle envoie Brays, son écuyer, leur défendre de tenir de pareils propos et de se trouver en même lieu qu'elle. — Mademoiselle part pour Forges. — Séjour de Mademoiselle à Forges; société qu'elle y trouve. — Nouvelles de Paris, d'où plusieurs personnes sont chassées. — Conversation entre Mademoiselle et madame de Choisy sur madame de Fienne. — Madame de Choisy est aussi exilée. — Causes de cette disgrâce. — Querelle de Villequier et du duc d'Elbœuf. — Villequier forcé de quitter pour quelque temps la France. — Conduite de la comtesse de Soissons pendant la maladie du

roi. — Retour du roi à Paris. — Mademoiselle revient aussi de Forges à Paris. — Sa colère contre Frontenac.

Au retour de M. le cardinal, M. Le Roi avoit mené Préfontaine lui faire la révérence, qui l'avoit fort bien traité, et son frère lui ayant dit qu'il le supplioit de lui donner de l'emploi, maintenant qu'il étoit inutile, M. le cardinal lui avoit dit qu'il y songeroit. Il savoit bien que c'étoit un garçon habile et qui avoit connoissance des affaires étrangères, ayant été secrétaire de l'ambassade à Munster sous MM. de Servien et d'Avaux, dont il s'étoit très-bien acquitté; et même ils l'avoient envoyé plusieurs fois vers M. le cardinal pendant cette négociation. M. le cardinal envoya un jour querir M. Le Roi et lui dit : « Je veux envoyer votre frère en ambassade auprès des rois de Suède et de Danemark, pour traiter la paix entre eux. » Préfontaine l'alla trouver sur cela, qui le supplia de ne lui donner que la qualité d'envoyé; que celle d'ambassadeur étoit fort belle; mais qu'elle coûtoit beaucoup d'argent; que l'on y mettoit le sien et que bien souvent celui du roi étoit longtemps à venir. L'affaire fut résolue ainsi. M. le cardinal lui dit de voir M. de Brienne et de travailler avec lui : ce qu'il fit; mais comme il fut prêt à partir, les affaires de ces pays changèrent : ce qui fit changer M. le cardinal de résolution. J'en fus bien fâchée; j'aurois été bien aise que Préfontaine eût un emploi. Cela faisoit connoître que les gens dont je me suis servie et en qui j'avois confiance avoient du mérite, puisque M. le cardinal les envoyoit chercher pour les employer : car il n'avoit pas trop brigué, ni personne pour lui. Enfin on voyoit par là que je ne me suis point trompée dans mes juge-

ments, ni dans la bonne opinion que j'avois eue de lui.

M. le cardinal fit une chose fort galante et fort extraordinaire. Il pria à souper Leurs Majestés, la reine d'Angleterre, la princesse sa fille et moi. Nous trouvâmes son appartement fort ajusté; le souper fut magnifique de poisson. Ce fut un dimanche de carême : on dansa après souper. Il mena les deux reines, la princesse et moi dans une galerie qui étoit toute pleine de tout ce que l'on se peut imaginer de pierreries, de bijoux, de meubles, d'étoffes, de toutes les jolies choses qui viennent de la Chine, de chandeliers de cristal, de miroirs, tables, cabinets de toutes les manières, de vaisselle d'argent, de senteurs, gants, rubans, éventails. Cette galerie étoit aussi remplie que les boutiques de la foire, hors qu'il n'y avoit rien de rebut, tout étant choisi avec soin. Il ne nous dit point son intention : tout le monde vit bien qu'il avoit quelque dessein, et on disoit si c'étoit pour faire une loterie qui ne coutât rien. Je ne le pouvois croire : car il y avoit pour plus de quatre ou cinq cent mille francs de hardes. Enfin, deux jours après on sut ce mystère : car étant chez lui, il fit entrer la reine dans un cabinet, où je l'accompagnai où l'on tira la loterie. Il n'y avoit point de billets blancs, et il donna tout cela aux dames et messieurs de la cour. Le gros lot étoit un diamant de quatre mille écus que le sort donna à La Salle, sous-lieutenant des gendarmes du roi. Moi je tirai un diamant de quatre mille francs, et ainsi chacun eut son fait.

Cette galante libéralité fit beaucoup de bruit par tout le royaume et aux pays étrangers, étant extrordinaire, et je pense que l'on n'avoit jamais vu en France une telle

magnificence. La comtesse de Fiesque et madame de Frontenac firent ce qu'elles purent par leurs amis pour en être, disant que c'étoit leur faire un affront qu'il n'y eût qu'elles qui n'y fussent point; mais M. le cardinal ne le voulut jamais, à ma considération. La reine me le dit le plus obligeamment du monde, et j'en remerciai M. le cardinal. Il y eut beaucoup de gens qui firent des railleries de la loterie. Pour moi, je ne trouvois pas qu'il y en eût de sujet: car assurément rien n'étoit plus galant ni plus honorable.

Sur la fin du carême on commença à parler de voyage et même de partir fort promptement. Monsieur me demanda si je n'en serois pas; je lui dis que j'en serois bien aise, mais qu'il falloit que l'on me le commandât. Dans les commencements que j'arrivai à Paris, lorsque l'on avoit parlé de voyage chez la reine, j'avois dit : « Je pourrai bien ne le pas commencer, parce que je veux aller à Forges; mais j'irai trouver la reine après; » de sorte que, quand on me demandoit : « Irez-vous au voyage? » je disois: « Je ferai ce que la reine me commandera; mais je serois bien aise d'aller à Forges; » parce que je m'y étois engagée; car lors je mourois d'envie d'aller au voyage (1). Comme on en parla plus assurément et que l'on dit que l'on partiroit dans la semaine de Pâques, Monsieur me dit : « Faites dire à M. le cardinal que ce n'est point encore le temps d'aller à

(1) Cette phrase est un peu embarrassée, et les anciens éditeurs ont cru devoir la changer. Elle se comprend cependant: Mademoiselle veut dire qu'ayant manifesté le désir d'aller à Forges, elle voulait paraître y persister, mais qu'en réalité elle mourait d'envie d'être du voyage de la cour.

Forges et que vous voulez aller au voyage.(1)» J'envoyai querir Bartet, qui est un homme assez connu pour que je n'explique pas qui il est, l'ayant fait ailleurs (2). Nous avions fait connoissance sur ce qu'il se pique d'être fort serviteur de madame de Longueville, et de l'avoir servie sans la connoître, par un sentiment généreux pour les personnes dont il honore et la qualité et le mérite. Cet attachement avoit fait notre connoissance. Il parla à M. le cardinal, qui lui dit qu'il parleroit à la reine. Je lui écrivis. Il me manda qu'il ne trouvoit point à propos que je fisse ce voyage ; que si je le voulois absolument je le pouvois faire, mais qu'il ne le jugeoit pas à propos. Dès lors je connus qu'il falloit se résoudre à ne bouger de Paris. Je le dis à Monsieur, qui m'en parut être fort fâché.

La veille du départ (3), M. de Beaufort salua Leurs Majestés et vit M. le cardinal; mais comme il avoit la fièvre tierce fort violente, il s'étoit allé coucher au retour du Louvre. J'allai voir madame de Vendôme pour me réjouir avec elle de la venue de M. son fils. Elle me mena dans sa chambre. M. de Beaufort, après m'avoir conté comme il étoit satisfait de la cour et du bon traitement qu'il en avoit reçu, me dit : « Et vous, vous n'y êtes pas si bien ; vous ne suivez pas, et vous vous en allez à Saint-Fargeau jusqu'à ce que l'on vous mande; car on ne veut pas que vous soyez à Paris. Le

(1) La fin de cette phrase a été changée dans les anciennes éditions; on a omis ces mots : *Monsieur me dit.*

(2) Voy. t. II, p. 372-373.

(3) Ce fut le 24 avril 1658 que M. de Beaufort fut reçu à la cour.

comte de Béthune m'a dit qu'il l'a su de M. le cardinal.» Je lui dis que le comte de Béthune étoit mal averti; que je ne suivois pas, parce que je voulois aller à Forges, et qu'en attendant la saison, je demeurerois à Paris pour terminer l'affaire que j'avois avec mademoiselle de Guise, et que je n'irois point à Saint-Fargeau.

En le quittant, je m'en allai droit au Louvre à la chambre de M. le cardinal, que je trouvai au lit. D'abord il me dit : « Qu'est-ce que vous avez? Je vous trouve la mine étonnée et comme si vous aviez envie de pleurer. Etes-vous en colère? » Je lui dis que oui; car il savoit bien que je pleure de colère. Il me répliqua : « Pleurez sans vous contraindre; il n'y a personne ici (il disoit vrai; il n'y avoit que mademoiselle de Vandy et mademoiselle de La Trémouille au bout de la chambre); et quand vous aurez pleuré, vous me direz ce que vous avez sur le cœur. » Je crus son conseil; je pleurai, et puis je lui dis ce que j'avois appris, et sans lui nommer M. de Beaufort, je lui dis que ce bruit venoit du comte de Béthune. Il me dit : « C'est un fou, et si vous voulez je l'enverrai querir tout présentement pour lui dire qu'il en a menti et que je ne lui en ai point parlé. La vérité est que, si vous voulez aller au voyage, vous irez; mais je ne vous réponds pas que la reine ne vous fasse la mine. Car, quand je lui en ai parlé, elle m'a dit : *Il y a trois mois qu'elle ne parle que d'aller à Forges, et présentement elle veut venir! Il faut qu'elle ait quelque dessein; et c'est mon fils qui l'a dans la tête; car il ne parle d'autre chose.* C'est pourquoi, si vous me croyez, demeurez ici, et dès que vous aurez été à Forges, venez trouver la reine; vous le pouvez faire sur ma parole, sans attendre d'ordre, et lors toutes les fantaisies que

l'on lui a mises dans sa tête seront passées; car je veux travailler à vous mettre avec elle de manière que jamais personne ne vous y puisse brouiller. Le comte de Béthune, en lui parlant du mariage de son fils, auquel il a dit que vous aviez travaillé, a ajouté : *Jugez, madame, quels conseils elle est capable de donner et ceux qu'elle prendroit pour elle!* » Je me récriois : « Quoi! la reine pourroit-elle croire que je voulusse épouser Monsieur clandestinement et que je voulusse aller demeurer dans un grenier, comme le chevalier de Béthune? Quand il n'y auroit pas mille raisons pour m'en empêcher, l'inquiétude que j'ai, feroit que je ne pourrois pas ainsi demeurer cachée. Il faut avouer que le comte de Béthune est bien fou. » M. le cardinal en convint et me dit : « Ne faites pas semblant de tout ce que je vous ai dit; je vous assure que je m'en vais travailler à vous mettre de manière, dans les bonnes grâces de la reine, que personne à l'avenir ne vous y pourra nuire. » Ensuite il me fit mille protestations de service et d'amitié, et me pria de ne point aller à Saint-Fargeau, de peur que l'on ne crût ce que le comte de Béthune avoit dit.

Je fus, le soir, prendre congé de la reine qui ne me fit pas de grandes amitiés; elle me dit simplement : « Je souhaite que vos eaux vous fassent du bien, et que nous vous voyions bientôt. » Monsieur me pria fort de n'être guère aux eaux, et de m'en aller les trouver au plus tôt. Les deux premiers jours après le départ de la cour (1) je m'ennuyai un peu, aux heures que j'avois accoutumé d'aller au Louvre; mais j'en fus bientôt dés-

(1) La cour quitta Paris le 25 avril.

accoutumée. J'allois tous les jours au Cours; je fus me promener deux ou trois fois à cheval. Mademoiselle de Villeroy y vint avec moi, et Bonneuil (1), qui étoit restée à Paris, et madame de Sévigné. Hors elles, tout ce qui avoit accoutumé de se promener avec moi ne montoit pas [à cheval]. On croira aisément que ma cour étoit grosse, n'y ayant que celle-là à faire à Paris, la reine n'y étant pas.

Le chevalier de Charny revint d'Arras, où j'avois voulu qu'il passât l'hiver après la campagne; c'étoit un lieu où on apprenoit fort bien la guerre, et où on alloit souvent en parti, et Montdejeu (2), qui en est gouverneur, est de mes amis. Ne voulant pas qu'il [le chevalier de Charny] fît une seconde campagne dans le régiment des gardes, je lui achetai une compagnie d'infanterie dans le régiment de la Couronne, dont Montgommery, un des cadets de Duras, étoit mestre-de-camp, parce que ce régiment étant à un neveu de M. de Turenne, il y avoit à croire que, les occasions où il se trouveroit, on en feroit valoir les officiers.

En l'absence de la reine j'allois fort souvent au Val-de-Grâce. Madame la duchesse d'Épernon s'y étoit retirée, monsieur son mari ayant désiré qu'elle ne demeurât plus chez lui. Il est bon de dire en deux mots quelle a été sa fortune et sa conduite. Personne n'ignore qu'elle étoit parente de M. le cardinal de Riche-

---

(1) Mademoiselle de Bonneuil était, comme on l'a vu plus haut, une des filles de la reine. Les anciennes éditions en font un homme qui *s'étoit retiré à Paris.*

(2) Nicolas Jeannin de Castille, marquis de Montdejeu ou Montjeu.

lieu; qu'il l'avoit fait venir de Bretagne, où M. de Pont-Château son père, demeuroit pour être nourrie avec madame d'Aiguillon, [à la cour] où elle fut mariée (1).

---

(1) Elle se nommait Marie du Cambout de Pont-Château. Voy. deux portraits de madame d'Épernon dans les portraits à la suite des *Mémoires de Mademoiselle*. Madame d'Épernon mourut dans la retraite en 1691. Saint-Simon, dans ses notes sur Dangeau, parle de cette dame et complète ce qu'en dit Mademoiselle : « Cette duchesse d'Épernon étoit sœur du père des ducs de Coislin et de la comtesse d'Harcourt, mère de M. Le Grand (le grand écuyer), du chevalier de Lorraine, de M. de Marsan, et sœur aussi de M. de Pont-Château, si célèbre par sa vie sainte et inconnue tant qu'il a pu, habitant à Port-Royal-des-Champs, et mort en 1690, à cinquante-six ans, après vingt-cinq ans de la plus austère pénitence. Leur mère à tous étoit Louise du Plessis, sœur du père du cardinal de Richelieu, qui prit soin de la fortune de ses cousins germains du Cambout, enfants de cette tante. M. d'Épernon, le grand et le premier, avoit eu trois fils de l'héritière de Foix-Candale, dont la mère étoit fille et sœur des deux derniers connétables de Montmorency. Ces trois fils furent M. de La Valette, qui fut duc-pair par son mariage avec la duchesse d'Halluyn. Il n'eut point d'enfants, et mourut à Casal (11 février 1639), à quarante-huit ans, commandant les armées avec le cardinal son frère, si connu par la bizarrerie de ses emplois. Le second fut celui qui a porté le nom de duc d'Épernon après son père, et qui épousa, en 1622, la bâtarde de Henri IV, sœur de père et de mère du duc de Verneuil, et qu'il perdit quatre ou cinq ans après en couches, à Metz. Il n'en resta qu'un fils, ce M. de Candale, si à la mode et si galant, mort à Lyon sans avoir été marié (27 janvier 1658), étant déjà à trente ans général d'armée, de son chef gouverneur d'Auvergne, et survivancier de son père de colonel-général de l'infanterie; et une fille carmélite du faubourg Saint-Jacques, à Paris, qui refusa le roi de Pologne et qui fut une sainte, qui se fit plus tard religieuse sans avoir jamais voulu se marier, et qui mourut, le 22 août 1701, à soixante-dix-sept ans, et cinquante-trois ans de religion. Madame d'Épernon, sa belle-mère, qui a

M. le cardinal de la Valette traita ce mariage en intention de réunir monsieur son père et son frère avec le cardinal de Richelieu. Ainsi on peut croire de l'empressement et du désir que toute la parenté et même M. d'Épernon témoignèrent pour cette affaire. M. d'Épernon étoit d'un âge assez avancé pour ne faire point cela aveuglément à la prière de son père ni par ses menaces, s'il n'y eût cru trouver ses avantages. Il se maria donc. Le cardinal de La Valette témoigna une joie infinie de cette affaire et traita sa belle-sœur avec beaucoup d'amitié; elle étoit fort jeune lorsqu'elle se maria, de sorte qu'elle ne s'aperçut point du peu d'amitié que son mari avoit pour elle. Elle avoit un bel équipage, ne manquoit de rien, avoit beaucoup de pierreries. Ces choses-là plaisent assez à une jeune personne.

Quelques années après son mariage, M. d'Épernon se brouilla avec M. le cardinal; le bonhomme ne revint point à la cour. Le cardinal de La Valette, qui faisoit leur liaison, mourut, et le traitement qu'il (le duc d'Épernon) lui faisoit fut su et alla jusqu'au cardinal de Richelieu, qui lui fit dire par une madame Dupuis, qui étoit à elle et que madame d'Aiguillon lui avoit donnée en se mariant, que si elle vouloit se démarier, il la marieroit beaucoup mieux et qu'il avoit en main des partis fort avantageux pour elle et fort utiles pour lui et qu'il savoit qu'il ne tiendroit qu'à elle. Quoique madame d'Épernon n'eût que dix-neuf ou vingt ans, elle répondit

---

donné lieu à cette addition, avoit été la seconde femme de son père, dont elle n'avoit point eu d'enfants. Elle l'avoit épousé en 1634, et en étoit devenue veuve à Paris (25 juillet 1661), à soixante-onze ans. »

qu'elle étoit femme de M. d'Épernon et qu'elle ne croyoit pas se pouvoir démarier avec honneur et conscience, et, quoiqu'elle dût beaucoup à son oncle et qu'en toutechose elle feroit (1) ce qu'il lui ordonneroit, en cela elle ne pouvoit avoir aucune complaisance pour lui. Illui en fit parler par deux fois et dire tout ce que l'on peut dire à une jeune personne pour la faire venir au point que l'on veut. Elle y résista avec une vertueuse et généreuse résolution. Elle alla en Guienne demeurer avec son beau-père, qui étoit un vieux seigneur accoutumé à être honoré et respecté, ayant été favori (2), qui n'avoit nul égard à son oncle. Son âge le rendit chagrin et bizarre. Il dînoit à onze heures et soupoit à six et vouloit que sa porte fût fermée en été comme en hiver à neuf heures. Cette vie n'est pas agréable à une jeune personne. Elle sut si bien par ses soins et par sa complaisance gagner son esprit qu'il l'aima passionnément.

Après sa mort (3), M. d'Épernon la manda, qui étoit en Angleterre. Elle l'alla trouver et lui porta tout l'argent et toutes les pierreries du bonhomme et fit mettre tous ses meubles en des lieux de sûreté. Si elle eût voulu en ce temps mettre quelque chose à couvert, rien n'étoit plus aisé : M. d'Épernon ne savoit point ce qu'avoit son père de pierreries ni d'argent, et pour les meubles rien n'est si aisé que d'en prendre dans les transports d'un lieu à un autre, et pendant la disgrâce

(1) C'est-à-dire *quoiqu'elle fût disposée à faire.*

(2) Tout le monde sait que le duc d'Épernon avait été favori de Henri III.

(3) Le vieux duc d'Épernon mourut à Loches le 13 janvier 1642.

d'un homme on lui rend rarement un fidèle compte de ce qui lui appartient. Les soins de madame d'Épernon furent tels qu'il ne perdit quoi que ce puisse être pendant son séjour en Angleterre. Au lieu de mieux vivre avec elle qu'il n'avoit accoutumé, il alloit voir des demoiselles. Je l'ai appris de quantité de François qui y étoient en même temps; car, au lieu de s'en plaindre, elle a eu toutes les peines du monde à me l'avouer, quoique ce fût une chose publique (1).

Comme j'ai dit ailleurs, mes affaires avec mademoiselle de Guise demeurèrent [arrêtées] tout d'un coup, parce que je voulois voir si je pourrois l'obliger à s'accommoder et à ne point plaider avec moi. Un mois après que je fus de retour de Champigny, j'allai à Montmartre voir ma tante qui en est abbesse (2). Je lui témoignai le déplaisir que j'avois d'être contrainte de plaider contre mademoiselle sa sœur, et que je la priois de vouloir porter son esprit à s'accommoder. Deux jours après, elle (3) me vint voir et me dit qu'elle seroit au désespoir si les choses ne s'accommodoient pas; que si je l'avois agréable, mes gens et les siens auroient des conférences ensemble. Je lui dis que j'étois ravie de la

(1) Tout ce passage, depuis *il est bon* jusqu'à *chose publique*, a été omis dans les anciennes éditions. Il remplit deux pages in-f° du manuscrit de Mademoiselle. Dans une autre rédaction Mademoiselle avait ajourné ces détails sur madame d'Épernon, et écrit les lignes suivantes : « Comme sa vie produit de quoi faire une histoire entière, je n'en dirai pas davantage ici, et j'espère la faire quelque jour que j'aurai du loisir. »

(2) Il a déjà été question de cette abbesse de Montmartre qui était sœur de mademoiselle de Guise.

(3) Mademoiselle de Guise.

disposition où je la voyois; qu'elle connoissoit la mienne, par le temps que j'avois demeuré sans demander mon partage; mais que ce n'étoit ni à elle ni à moi d'en parler, et qu'il falloit demeurer dans ces termes. Mes gens et les siens se virent; mais les siens dirent qu'il ne falloit pas songer à demander plus que le testament me donnoit, et que mademoiselle de Guise étoit résolue à ne point mettre le testament en compromis. Ils donnèrent des mémoires des questions qui étoient entre nous; mais ils étoient décisifs au dernier point, et dirent que c'étoit les dernières résolutions de mademoiselle de Guise, que rien au monde ne pourroit faire changer. Sur cela je fis faire trois consultations par des avocats différents, lesquels trouvèrent tous que mon droit étoit immanquable et que mademoiselle de Guise n'avoit nulle raison.

Je priai M. d'Entragues, qui est son ami et le mien depuis Saint-Cloud (1), que j'ai connu depuis ce temps pour un homme d'une grande sincérité et probité (2), [de lui proposer de prendre quelqu'un de la robe ou de l'épée pour nous régler]. Elle refusa ses propositions; comme il y avoit quelque chose qui faisoit difficulté, de la coutume de Normandie, je priai un conseiller de la grandchambre de Rouen et un des avocats généraux de ce parlement de faire consulter cet article; ils me mandèrent qu'il étoit sans difficulté. Je priai encore M. d'Entragues de voir ma tante et de lui dire que je

(1) Voy. plus haut p. 76.

(2) La phrase est restée inachevée dans le manuscrit autographe de Mademoiselle. J'ai conservé entre [ ] l'addition des anciens éditeurs.

m'accommoderois avec elle, tout comme elle voudroit; que si elle vouloit que nous ne fissions régler que les articles dont nous étions en différend, je le ferois; ce qui ne m'étoit pas avantageux, mais pour lui montrer le désir que j'avois de sortir d'affaire avec elle. Elle le refusa disant : « Je ne veux ni conférence d'amis ni arbitrage, parce que, quand on me condamneroit, je ne passerois pas par où l'on voudroit, ne croyant pas que mon affaire souffre aucune difficulté. »

Comme je vis cela, devant que de me résoudre à plaider, j'envoyai prier six conseillers du parlement de venir me voir : ce furent messieurs Du Laurent (1), Hervé (2) et Saint-Martin (3), que je ne connois que par la réputation de leur capacité; MM. Du Coudray-Gisnier (4), Bermond (5) et Du Vaurouy (6), qui en ont

---

(1) « Du Laurent, ou du Laurens, sait bien le droit et les coutumes, et joint avec grande connoissance l'un et l'autre; est homme de grande étude et de toute curiosité; ne se charge que le moins qu'il peut d'affaires, mais est très-bon conseiller, sans intérêt, sans affectation; obligeant et faisant plaisir à ses amis autant que la justice le permet. » *Tableau du parlement de Paris.*

(2) « Hervé a beaucoup de capacité et de crédit dans la chambre, est ferme dans quelques occasions; n'est pas toujours sûr. » (*Ibid.*)

(3) « De Saint-Martin, bel esprit, savant, fort en jurisprudence, fort en belles-lettres, retient néanmoins un peu de l'école; est estimé dans sa chambre; est de la R. P. R. » (*Ibid.*)

(4) Le seul nom dans le *Tableau du parlement* qui se rapproche de celui de Gisnier est Geniezes; il est ainsi caractérisé : « Est homme assez fin, avec quelque opinion de lui; a de l'esprit; va droit. »

(5) « Bermont a beaucoup d'esprit, est très-délicat, très-capable de servir ses amis, nullement attaché au palais. » (*Ibid.*)

(6) « De Boivin-Vaurouy, a beaucoup d'esprit et d'amis; for

beaucoup aussi et qui sont mes amis particuliers. Je leur dis : « ayant une affaire qui m'est de la dernière importance, et ne voulant point l'entreprendre sans l'avoir bien examinée, sur le refus que ma tante m'a fait par plusieurs fois de s'accommoder avec moi (dont M. d'Entragues l'a été prier de ma part, comme si je lui demandois une grâce), je me vois nécessitée par son refus d'avoir recours à la justice. J'ai fait consulter mon affaire par des avocats différents en trois consultations; j'en ai fait faire à Rouen ; mais comme les avocats agissent d'un esprit différent que les juges, je vous prie, Messieurs, de me donner votre avis. Voilà le contrat de mariage de madame de Guise avec M. de Montpensier; voilà celui de M. le duc d'Orléans avec ma mère, et le testament de madame de Guise et les consultations. »

Ils lurent tout cela avec beaucoup d'attention et examinèrent mon affaire au dernier point. Je fus quatre heures à les écouter avec beaucoup de patience : car quelque inquiète que l'on soit, on a de la patience pour les choses où l'on a un intérêt aussi considérable que celui que j'y avois. Ces messieurs furent de même avis que les avocats, et dirent qu'on ne pouvoit ôter la légitime à ses enfants, à moins de quelque cause d'exhérédation, et que n'en ayant point, on ne pouvoit pas refuser en justice un supplément de partage, sans casser le testament. Ils s'étonnèrent que mademoiselle de Guise refusât de s'accommoder, me louèrent de toutes

---

appliqué à sa charge, où il acquiert de la capacité; songe à ses intérêts légitimes; est détrompé de la Fronde où il s'étoit engagé. » (*Ibid.*)

les avances que j'avois faites pour cela, et me dirent que je ne pouvois perdre ce procès.

L'éclaircissement qu'ils me donnèrent me fut d'une grande satisfaction, et il m'étoit très-utile qu'ils fussent informés de mon droit, et persuadés qu'il étoit bien fondé, parce qu'ils se disent au Palais les uns aux autres ce qu'ils savent, et qu'ainsi mes juges seroient prévenus du tort que mademoiselle de Guise avoit envers moi, et de la manière dont j'en avois usé. Cela se divulgua dans le monde tant par ces messieurs que par beaucoup de personnes à qui je le dis ; ce qui m'attira des louanges d'en user si bien envers ma tante. Je lui fis dire ce que ces messieurs m'avoient dit. Elle me fit demander si je trouverois bon qu'elle les allât voir; à quoi je répondis qu'elle ne me pouvoit faire un plus grand plaisir, et de les croire aussi, parce que je savois qu'ils la porteroient à un accommodement. Elle y alla; mais ils n'eurent pas assez d'éloquence pour la persuader : elle leur dit qu'ils n'entendoient point l'affaire, et leur montra des mémoires pareils à ceux qu'elle m'avoit donnés. Ils lui dirent que c'étoit ce qui leur avoit donné plus de connoissance de mon bon droit ; enfin elle ne se rendit à aucune raison, n'en trouvant point qui [fût] bonne, lorsqu'il étoit question de me rendre mon bien.

Le maréchal d'Aumont avoit ménagé une entreprise sur Ostende par des intelligences qu'il avoit dedans, et rôdoit aux environs en attendant l'exécution. Mais au lieu d'y réussir, il fut fait prisonnier avec tout ce qui étoit avec lui (1); deux capitaines aux gardes, Vieux-

(1) Ce fut le 14 mai 1658 que le maréchal d'Aumont fit cette tentative malheureuse contre Ostende.

bourg et Du Ranche, et leurs officiers, vingt ou trente mousquetaires; ce qui fâcha fort le roi. Les Espagnols en usèrent fort mal: car ayant des casaques des livrées du roi, ils les devoient renvoyer, et au lieu de cela on les mit en prison. La cour apprit cette nouvelle à Amiens, dont on fut assez fâché, et on dit que c'étoit la faute du maréchal d'Aumont; qu'il avoit fait cette entreprise à sa fantaisie contre l'ordre de la cour. Le maréchal d'Hocquincourt en fut fort aise, parce que cela mettoit sa tête à couvert, s'il étoit pris. Je n'ai point dit le sujet de sa retraite en Flandre, parce que personne n'en a connu le sujet. Il avoit bien eu quelque démêlé avec les gens des gabelles dans une de ses terres; mais ce n'est pas là de quoi sortir de France. On disoit que c'était l'abbé Fouquet qui lui avoit suscité ce démêlé; mais ils s'en fussent bien démêlés eux deux.

La cour sortit d'Amiens et s'en alla à Abbeville, d'où le roi alla vers Hesdin (1) pour voir si sa présence ne remettroit pas ceux du dedans à leur devoir; mais ils étoient si endurcis dans leur faute, qu'il ne fut pas possible de les émouvoir. Monsieur y alla vers le roi, qui (2) fut fort las d'être longtemps à cheval. Le roi m'a conté qu'en revenant d'Hesdin il vit faire une fort belle action au régiment de cavalerie de Son Altesse royale. Il fut attaqué par trois escadrons soutenus; ils firent ferme, tirèrent leur coup de pistolet et se retirèrent devant les ennemis en fort bon ordre. Je pense qu'il y a bien quelque chose de plus à cette relation. Voilà dont je me souviens.

---

(1) 16 mai 1658.
(2) Le *qui* désigne Monsieur.

Au retour du roi, on alla droit à Calais, et peu après on attaqua Dunkerque (1), et le roi alloit et venoit pour voir la reine. Il demeuroit ordinairement à Mardick, où il se tourmenta fort; il étoit jour et nuit à cheval, à ce qu'il m'a conté, et alloit visiter les gardes la nuit. Il m'a dit qu'un jour passant, lui quatrième, dans un petit bois, entre Dunkerque et Mardick, il y avoit une embuscade des ennemis. Il ne vit d'abord que deux cavaliers : il alla pour les charger. Comme ils furent proche, il vit qu'ils étoient soutenus de quelques autres, même de mousquetaires qui firent leur décharge, et comme ils étoient bien montés, ils se sauvèrent. Le siége de Dunkerque dura assez longtemps; le maréchal d'Hocquincourt y fut blessé et en mourut quelques heures après (2), étant venu reconnoître un fort, pour voir si on pourroit attaquer par là les lignes. On fit une sortie sur lui, où il reçut ce coup mortel. On lui trouva dans sa poche une lettre d'une madame de Ligneville, qui étoit nièce de madame d'Hocquincourt, sa belle-mère. Je l'ai connue; c'étoit une honnête fille; elle s'étoit retirée dans un couvent au faubourg Saint-Germain, qui s'appelle les Filles du Saint-Sacrement (3). Elle lui écrivoit, malade à l'extrémité d'un crachement de sang, que si elle eût été en état d'aller à la grille, elle l'auroit prié de la venir voir pour l'avertir qu'il ne vivroit pas longtemps et qu'il falloit songer, le peu qu'il lui en restoit, à faire pénitence; et beaucoup de bons avis de

(1) 25 mai.

(2) Le maréchal d'Hocquincourt mourut le 14 juin.

(3) Les filles du Saint-Sacrement s'établirent d'abord rue Férou (25 mars 1653); elles furent transférées rue Cassette en 1669.

cette force-là. La lettre étoit fort anciennement écrite (1), et à la fin elle lui disoit : « Et pour marque de la vérité de ce que je vous dis, c'est que je mourrai dans un tel temps. » Elle lui marquoit le moment de sa mort. Il donna cette lettre à M. le Prince, qui l'alla voir ; et par son testament, qu'il avoit fait aussitôt après l'avoir reçue, il ordonnoit que l'on portât son corps à Notre-Dame-de-Liesse ; mais le roi en refusa la permission lors, qu'il a accordée depuis.

Comme Dunkerque étoit une place considérable, les ennemis assemblèrent leurs troupes et marchèrent à dessein de la secourir. M. le cardinal manda à M. de Turenne de ne les pas attendre dans les lignes, et de sortir pour les combattre. Il fut lors fort embarrassé ; car son fort est d'éviter le combat. Les événements étant incertains, cela donne autant de blâme que de louange. Il sortit donc par ordre, et se posta le plus avantageusement qu'il put. Je ne m'amuserai point à conter le détail de ce qui s'y passa, ni qui tira le premier, [ni] l'ordre de la bataille (2), parce que cela ne convient point à une demoiselle ; mais je dirai seulement que M. de Turenne fut si heureux que des bataillons entiers jetèrent leurs armes et se rendirent sans tirer. Enfin ils ne trouvèrent aucune résistance qu'aux troupes de M. le Prince (3), qui firent là comme partout où

(1) Les anciennes éditions portent *tendrement écrite*, au lieu de *anciennement écrite* ; mais le manuscrit autographe ne peut laisser aucun doute ; le mot *anciennement* est très-lisible.

(2) La bataille des Dunes fut gagnée par Turenne le 14 juin 1658.

(3) Le prince de Condé avait prévu l'issue de la bataille. Se

il sera, très-bien (1); mais étant en si petit nombre contre toute une armée fraîche et reposée (car elle n'avoit nullement fatigué en combattant), ils se retirèrent, et le champ de bataille demeura ainsi à M. de Turenne. Il n'y eut que le comte de Meille de la maison de Foix, qui étoit avec M. le Prince, qui fut blessé et prisonnier et qui mourut de sa blessure à Calais; et du côté de de M. de Turenne, un gentilhomme nommé La Berge y fut tué; encore dit-on qu'il fut tué par les troupes de M. de Turenne.

La nouvelle en vint à Paris; on en fit un bruit non-pareil; mais à la fin on sut que c'étoit plutôt une déroute qu'une bataille. Mais comme M. de Turenne n'avoit jamais été à aucune occasion depuis qu'il étoit capitaine de chevau-légers jusqu'à cette heure, qu'il n'eût été battu (tant il est malheureux !), ses amis firent fort valoir cela, et exagérèrent de plus le plaisir qu'il avoit d'avoir défait M. le Prince. Je fus visiter madame de Turenne (2) et mademoiselle de Bouillon (3) sur cette grande occasion. Je leur dis que je venois leur témoigner la part que je prenois à tout ce qui les touchoit. Mademoiselle de Bouillon me dit : « Quoi ! vous êtes

---

tournant, avant le commencement de l'action, vers le jeune duc de Glocester, il lui dit : « Nous allons vous montrer comment on perd une bataille. »

(1) Les anciennes éditions ont placé ici une phrase qui n'est pas dans le manuscrit autographe. La voici : « J'ai toujours dit que ce seroit un fort grand prince, et j'ai bien de la joie de voir que je ne me suis pas trompée dans mon opinion, puisqu'elle est maintenant généralement confirmée par tout le monde. »

(2) Anne Nompar de Caumont, fille du maréchal duc de la Force.

(3) Charlotte de la Tour, morte sans alliance en 1662.

bien aise que mon frère ait battu M. le Prince? » Je lui dis : « Je me réjouis toujours de la prospérité des armes du roi. » J'avoue que je trouvai fort à redire que lui allant faire une civilité, elle me picotât de cette manière. Madame de Turenne, qui est fort douce, rougit et il me parut qu'elle étoit fâchée que mademoiselle de Bouillon m'eût parlé ainsi. Elle sut que je m'en étois plainte. Elle nia la chose et s'excusa disant qu'assurément je rêvois et que je n'avois pas entendu ce qu'elle m'avoit dit.

Pendant que le roi étoit à l'armée, Monsieur, au lieu d'être avec lui, demeuroit auprès de la reine comme un enfant, et si (cependant) il avoit déjà dix-sept ans. La reine faisoit sa vie ordinaire de prier Dieu et de jouer. Monsieur se promenoit avec ses filles, et alloit sur le bord de la mer et prenoit un grand plaisir à se mouiller et à faire mouiller les autres; il s'amusoit aussi à acheter des rubans, des étoffes qui venoient d'Angleterre, le commerce étant fort libre, tant à cause du voisinage que de l'alliance nouvelle que l'on venoit de faire avec le Protecteur (1); même il envoya le mylord Falconbridge saluer Leurs Majestés, qui amena des chevaux au roi, à Monsieur et à M. le cardinal. On lui fit de beaux présents; ensuite le roi envoya M. de Créquy, ambassadeur extraordinaire, vers le Protecteur, accompagné de beaucoup de personnes de qualité, entre lesquelles fut Mancini, neveu de M. le cardinal.

---

(1) Un premier traité entre la France et l'Angleterre avait été conclu le 3 novembre 1655. Un second traité, par lequel les Anglais devaient agir de concert avec la France, fut signé le 23 mars 1656.

La joie de la prise de Dunkerque et de l'affaire des Dunes ne dura pas longtemps. Le roi revint de l'armée, malade d'une fièvre continue très-dangereuse. La nouvelle en étant venue à Paris, on exposa le Saint-Sacrement, pour demander sa guérison. J'étois prête à partir pour m'en aller à Forges; mais cette nouvelle retarda mon voyage. On fut cinq ou six jours à n'avoir nouvelles que très-mauvaises; entre autres un courrier que Saint-Quentin envoyoit à Son Altesse royale (1), qui alla de sa part savoir des nouvelles du roi, m'apporta une lettre par laquelle il me mandoit que l'antimoine n'avoit rien fait, et que les médecins n'en avoient nulle espérance, et qu'il craignoit bien que lorsque je recevrois cette lettre il ne fût plus en vie. J'en fus fort affligée; ce qui se croira aisément : le roi est mon cousin-germain; il me traite bien; et par-dessus tout cela voir mourir un roi jeune, cela donne un grand effroi, et les réflexions de l'avenir pour l'affliction de la reine m'en donnoient beaucoup. J'aimois bien Monsieur; mais je ne trouvois point qu'en l'état où il étoit, ce lui fût un avantage, étant trop enfant pour gouverner et même pour connoître ce qui lui étoit bon. Car pour moi, je trouve que les défauts des personnes élevées paroissent plus que [ceux] des autres; ainsi je ne souhaiterai jamais d'avantage à mes proches quand je ne les en connoîtrai pas dignes. Ce n'est pas que Monsieur n'ait beaucoup d'esprit; mais il n'y a encore nulle solidité; n'ayant ni science ni expérience, un État n'est pas bien

(1) Gaston d'Orléans, père de Mademoiselle.

gouverné. Ses habitudes (1) et amis particuliers n'étoient que des personnes plutôt pour le perdre, que pour le bien de l'État. J'avoue que cela me faisoit redoubler mes peines pour le roi; ce n'est pas trop être intéressée: car je savois bien qu'il ne m'épouseroit jamais, et j'avois assez lieu de croire que la dignité ne feroit pas changer Monsieur; mais j'ai tant d'amitié pour ma maison et pour sa gloire, que je souhaiterois que tous ceux qui en sont en soutinssent aussi hautement la dignité que le roi, mon grand-père, et qu'à moins que cela on ne les vît jamais qui fussent parvenus (2).

Tout le monde étoit fort alerte à Paris. Je voyois madame de Choisy tous les jours en me promenant dans le jardin de Luxembourg, qui me disoit toutes les nouvelles qu'elle savoit. Elle me paroissoit assez alerte, et je ne doute pas qu'elle n'espérât avoir beaucoup de part au gouvernement. On manda un jour de la cour que le roi avoit reçu le viatique, à minuit, et que la reine et M. le cardinal étoient sortis de sa chambre désespérés. Monsieur ne le vit que les premiers jours de sa maladie. Car dans la suite il lui parut du pourpre : ainsi on ne voulut pas le hasarder. Après toutes ces mauvaises nouvelles, il en vint que la seconde prise d'antimoine lui avoit fait quelque effet (3). Le lendemain on sut

(1) Il y a *habitudes* dans le manuscrit, dans le sens de ceux que Monsieur fréquentait habituellement.

(2) Ce dernier membre de phrase signifie que Mademoiselle aurait voulu que les princes de sa maison ne parvinssent au trône que s'ils ressemblaient à Henri IV. Cette phrase a été changée dans les anciennes éditions.

(3) Ce fut le 8 juillet 1658 que se manifesta une amélioration dans la santé du roi.

qu'une médecine avoit fait merveilles; ainsi de jour à autre on sut de l'amendement à son mal, et qu'il étoit tout à fait hors de danger; ce qui donna bien de la joie à tout le monde, et à moi particulièrement.

Je me disposai à partir pour Forges. Comme on le sut, tout le monde me vint dire adieu, et on conta chez moi (et ce fut madame de Sully), qu'il y avoit eu des violons à la place Royale, le jour que l'on avoit su la dernière extrémité du roi, et qu'ils avoient passé dans la rue des Tournelles et avoient arrêté devant chez la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac, qui logent porte à porte, et qu'elles avoient fait sortir leurs gens pour battre les violons. Je m'écriai fort là dessus qu'il les falloit châtier. Le soir on me dit : « Vous ne savez pas ce que ces femmes ont dit que leurs gens leur avoient rapporté que c'étoient vos violons; et que sur cela la comtesse de Fiesque ayant mis la tête à la fenêtre, avoit reconnu Colombier (1), et qu'elle avoit cru que vous l'aviez envoyé là pour empêcher que l'on ne les battît. »

On peut juger la surprise que j'eus d'une telle imposture, et la colère où elle me mit. J'envoyai chercher mes violons partout, pour savoir s'ils avoient été assez impertinents pour aller jouer pour quelqu'un : car ces honnêtes gens-là vont pour de l'argent à qui leur en donne, quand on ne les occupe pas. Mais comme je leur avois dit de ne point venir à mon dîner tant que le roi seroit malade, je croyois qu'ils seroient assez ha-

(1) On a vu plus haut que Colombier était un gentilhomme attaché à Mademoiselle.

biles pour ne pas jouer en lieu du monde par cette raison. On eut beau les chercher; on ne les trouva pas. Je ne dormis point toute la nuit, et je fus levée dès sept heures pour les envoyer chercher. Enfin je sus qu'ils n'avoient été en lieu du monde, et que c'étoit une chose faussement inventée ; ce qui me mit l'esprit en repos.

A un moment de là Montbrun entra dans ma chambre et me dit : « J'ai cru être obligé de vous venir donner avis d'une chose qui se passa hier au soir dans la place [Royale]. » Il n'est pas mal à propos que je dise que l'on avoit depuis peu entouré le milieu de la place Royale de palissades, et que l'on y avoit fait une manière de parterre de gazon, et sablé les allées, [mis] des siéges au bout, et que tous les soirs beaucoup d'hommes et de femmes s'y promenoient, et madame la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac et mademoiselle d'Haucourt (1), n'en bougeoient. Rien n'est moins précieux (2); car on promenoit sans flambeaux. Montbrun me dit donc qu'il avoit entendu un violon, et qu'il avoit mis la tête à la fenêtre, et crié : « Qui sont ces coquins qui jouent là ? Si je descends, je leur donnerai sur les oreilles. » Et que Frontenac étoit venu, qui lui avoit dit : « C'est un violon de Mademoiselle; je l'ai voulu faire taire; mais il ne l'a pas voulu. » Qu'il étoit descendu pour lui parler, mais qu'il ne l'avoit plus trouvé, et que la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac lui avoient dit : « Au moins vous serez notre

(1) Voy. tome II, p. 417 et 425.

(2) Allusion au caractère de mademoiselle d'Haucourt, qui était regardée comme une précieuse.

Digitized by Google

témoin que ce n'est pas nous qui faisons jouer les violons : car on nous veut jeter le chat aux jambes de tout ce qui se fait. » Je remerciai Montbrun, et j'envoyai querir Félix (1), qui me dit qu'il étoit vrai qu'il avoit été se promener dans la place [Royale] avec des femmes de sa connoissance, et le maître d'hôtel de Fieubet, le maître des requêtes; et que je pouvois l'envoyer querir pour savoir ce qui s'étoit passé; qu'il y avoit deux méchants violons de cabaret qui jouoient dans la place Royale, et que quand Montbrun avoit mis la tête à la fenêtre, ils s'en étoient enfuis; qu'il avoit vu madame la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac qui lui avoient demandé : « Que faites-vous ici ? » Qu'il leur avoit répondu : « Je me promène comme les autres. » J'envoyai querir le maître d'hotel de Fieubet, qui me dit la même chose que mon violon. Comme la chose fut vérifiée, j'envoyai Brays (2), chez la comtesse de Fiesque et chez Frontenac, accompagné de force pages et valets de pied. Cette ambassade n'avoit pas un bon air pour des personnes aussi mal qu'elles étoient avec une de ma qualité : cela sentoit terriblement son insulte. Je pense qu'ils en furent avertis; car Brays ne les trouva pas. Il y retourna sur les sept heures du soir; il ne les trouva point encore. On parla tout le jour de cette affaire chez moi.

Je sortis le soir pour aller prendre congé de la reine d'Angleterre. A mon retour M. le duc de Brissac, ac-

(1) C'était un des violons de Mademoiselle.

(2) On a vu plus haut que Brays était attaché à Mademoiselle en qualité d'écuyer.

compagné de l'abbé Belesbat, me fit demander si j'aurois agréable qu'ils eussent l'honneur de me [parler]; je dis que oui. Quand M. de Brissac fut entré, je parlai la première et lui dis : « Je ne crois pas que vous eussiez voulu vous charger de me rien dire de la part de la comtesse de Fiesque; car je vous crois trop de mes amis pour être son ambassadeur. » Je lui fis connoître la faute qu'il alloit faire et le sujet que j'aurois de me plaindre de lui, [et cela] fort civilement. Il me dit qu'il croyoit s'être pu charger de venir savoir ce que je voulois à madame de Fiesque et à Frontenac; qu'ils avoient appris que Brays y avoit été deux fois. Je lui dis qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il prît cette peine; que Brays y retourneroit à dix heures; qu'à moins de coucher hors de leur logis il les trouveroit. Je m'emportai fort sur la mauvaise conduite de ces personnes à mon endroit, sur les obligations qu'elles m'avoient, et sur leur ingratitude. Ceux qui se trouvèrent à mon logis dirent que j'avois parlé avec assez de force, et que ma colère ne m'avoit pas empêchée de demeurer envers eux dans les bornes de la raison. La conclusion fut que je voulois, pour marque de respect qu'ils me devoient, qu'ils attendissent mes ordres tels qu'ils pussent être, et je dis aussi à M. de Brissac que je le priois de considérer que j'avois eu plus d'égards qu'ils n'en avoient eu pour moi et que j'avois mis beaucoup de différence entre l'ambassadeur et l'ambassade.

J'envoyai Brays entre onze heures et minuit chercher madame la comtesse de Fiesque; il lui dit que j'avois été fort surprise des contes que j'avois appris qu'elle faisoit, et que j'avois appris le contraire, et que je lui défendois de nommer jamais mon nom ni de se trouver

en lieu du monde public ou particulier où je pusse aller. Elle répondit à Brays : « Pour ce qui est du violon de Mademoiselle, je répondrai sur cela tout ce qu'elle voudra : je n'ai vu que ce qui lui plaît. Pour ce qui est de ne me plus trouver devant elle, si elle trouve mauvais que je sois à Paris, je m'en irai. Car je suis plus obligée que personne du monde à la respecter; aussi le ferai-je en toutes occasions; c'est de quoi je vous prie de l'assurer. » Elle voulut entrer en quelque manière d'éclaircissement sur sa conduite, et plaindre son malheur. Brays lui dit qu'il n'avoit point d'ordre d'entrer en matière là-dessus; qu'en son particulier il plaignoit son malheur d'être mal avec moi; mais qu'il n'avoit pas autre chose à lui dire.

Il alla à Frontenac qui étoit dans la chambre, à qui il fit le même discours. Frontenac lui dit : « Il est vrai que Félix jouoit dans la place [Royale], et j'ai cru rendre un service à Mademoiselle de le faire taire; et je ne songeois pas que cela lui déplairoit. » Brays lui dit : « Mademoiselle m'a donné charge de vous dire qu'elle ne trouvera jamais rien de bon de votre part. » Et ensuite [il fit] les mêmes défenses qu'à la comtesse de Fiesque; à quoi il ne répondit pas si respectueusement, voulant se plaindre de mon injustice. Brays lui dit que ce que l'on ne feroit pas de bon gré, je saurois fort bien le faire faire; et s'en revint. Il étoit tout attendri du procédé de la comtesse de Fiesque, qui avoit parlé de moi avec beaucoup de sentiment de déplaisir de son malheur et de respect pour moi. Il étoit étonné de la fierté de Frontenac; ce qui ne me surprit point connoissant son procédé de travers. J'envoyai le lendemain mon violon le voir, pour lui donner

un démenti de ce qu'il maintenoit l'avoir vu [jouer dans la place Royale], et j'étois fort résolue, s'il eût maltraité mon violon, d'en user de même envers lui. Il (1) y alla et en usa comme je lui avois commandé. Frontenac dit à Félix, qu'il l'avoit bien vu, mais qu'il ne jouoit pas, et lui parla fort doucement; de sorte qu'à son retour je publiai tout haut dans mon logis, qui étoit tout plein de monde, qui venoit me dire adieu, que mon violon étoit hors d'affaire, et que le démenti en étoit demeuré à Frontenac. C'étoit pousser un homme assez hautement; mais j'étois en droit et de qualité à en pouvoir user ainsi.

Je partis ce jour-là pour aller à Forges; mademoiselle de la Trémouille y vint avec moi, et madame de Choisy. J'écrivis à Bartet toute cette affaire, pour la débiter à la cour. J'écrivis aussi à Blois et demandai justice à Son Altesse royale de l'insolence de ces créatures; qu'il m'avoit toujours dit que, quand elles me manqueroient de respect, il les châtieroit; qu'elles ne pouvoient pas m'en manquer en chose plus considérable que de me vouloir faire une pièce à la cour; moi qui n'y étois revenue que depuis un an, je devois craindre que cela ne m'y brouillât; mais que j'avois trop bonne opinion de moi et de celle que M. le cardinal en avoit, pour rien craindre. J'eus sur cela une réponse de Son Altesse royale, aussi tendre qu'il avoit accoutumé d'en faire sur tout ce qui me regardoit; dont je fus fort fâchée : car on ne s'accoutume jamais au mal.

Le lendemain que je fus à Forges, un orfévre,

(1) Félix, le violon de Mademoiselle

nommé Pitant, qui vendoit des pierreries à Monsieur et que tout le monde connoît, vint le matin, comme je m'éveillois, me faire des compliments de Monsieur. Il me dit : « J'ai apporté une de ses lettres à madame de Choisy. » Il m'assura que la santé du Roi se confirmoit de jour en jour. Il alla l'après-dînée de mes gens voir madame de Choisy, qui avoit fait quelques remèdes. Elle leur dit : « J'ai reçu une lettre longue de Monsieur, » et quand elle étoit sur son chapitre, elle en contoit bien ; même elle a dit souvent : « Je suis à la veille d'être favorite du roi, » et [cela] lorsque le roi étoit malade. Je la fus voir le soir par curiosité. D'abord elle me dit : « J'ai reçu une longue lettre de votre cousin. Il me prie de vous faire ses compliments ; si vous voulez je vous montrerai l'endroit ; mais je ne veux pas que vous lisiez la lettre. » Je lui dis que je la tenois pour vue, et que je n'étois point curieuse. Elle étoit logée contre mon logis, et de manière que moi ou mes gens pouvions voir tout ce qui entroit et sortoit chez elle. Cela ne lui plut pas ; elle se plaignit du bruit qu'elle entendoit qui l'empêchoit de dormir, et s'en alla loger tout au bout du village, dans une maison toute seule au milieu d'un pré. Elle étoit là fort commodément pour n'être vue de personne. Elle vint une fois à la fontaine, puis elle se plaignit du mal de dents, et n'y vint plus.

La maréchale de La Ferté (1) étoit à Forges. Madame d'Olonne y vint, madame de Feuquières de Salins, ma-

(1) Voy. sur la maréchale de La Ferté et sur madame d'Olonne, sa sœur, t. I, p. 309, note 3.

demoiselle Cornuel (1), et force dames de Paris, un M. Le Prêtre, qui est un grand joueur. Quoique je joue peu, ces dames m'embarquèrent à jouer. Madame de Choisy venoit les après-dînées quelquefois chez moi, quoiqu'elle n'allât pas à la fontaine. Je fus assez surprise un jour de voir qu'elle picotât madame d'Olonne en jouant. Car j'avois ouï dire qu'elles étoient amies, et que du temps que M. de Candale en étoit amoureux, ils alloient souvent jouer chez madame de Choisy, dont la maison est fort commode, comme j'ai déjà dit ailleurs. Par la suite des choses j'ai jugé que ces picoteries étoient politiques, et que c'étoit à intention que je le redisse à la cour.

Il vint des nouvelles de Paris qui portoient que M. et madame de Brissac avoient été chassés de Paris. Il n'y avoit que peu de temps qu'il (M. de Brissac) avoit eu permission d'y revenir, pour se faire traiter d'une longue et dangereuse maladie, en ayant été absent depuis que le cardinal de Retz étoit hors de France. On chassa aussi de Paris le marquis de Jarzé et le président Pérault, qui est à M. le Prince, et madame de Fienne de la cour. Madame de Choisy m'écrivit un billet pour me donner part de ces nouvelles, que je savois déjà; on ne disoit point le sujet pour lequel ils avoient été chassés. Madame de Choisy me vint voir et regretta extrêmement madame de Fienne, et me disoit : « Je plains Monsieur encore plus qu'elle; car quand on

(1) Marguerite Cornuel, que l'on appelait en badinant la *reine Margot*, était sœur de madame Cornuel, si célèbre par ses bons mots. Les *Historiettes de Tallemant* représentent Marguerite Cornuel comme aussi spirituelle que sa sœur.

perd une amie telle que madame de Fienne, c'est une grande perte : c'est une bonne tête, une personne toute propre à donner de bons conseils à un jeune homme comme Monsieur. » Je me récriai : « Dites qu'elle est toute propre à le divertir : c'est une femme qui a de l'esprit, qui parle librement de toute chose, de tout le monde; qui a été nourrie à la cour. C'est de quoi on la peut louer; mais d'être propre à donner des conseils, jamais femme ne le fut moins. Il a bien paru à sa conduite qu'elle conduiroit malaisément un autre (1). » Sur quoi madame de Choisy me dit : « Quoi ! pour s'être mariée par amour ? Voilà une grande affaire ! » Je lui répliquai : « Les circonstances sont prudentes : une fille de qualité à quarante ans, qui avoit assez de bien pour demeurer hautement en l'état où elle étoit, épouse le fils de la nourrice de la reine d'Angleterre, dont elle avoit été dame d'atour, pour être belle-fille de madame la nourrice, belle-sœur de toutes ces femmes de chambre, femme d'un jeune homme de vingt-deux ans, sans charge, sans bien, parce qu'il est beau et bien fait; et ne déclare son mariage que lorsqu'elle est prête d'accoucher ! Croyez-moi, si Monsieur n'a de meilleures têtes pour son conseil, ses affaires n'iront pas bien. » Elle répondit à cela : « Si vous l'aviez vu avant que madame de Fienne et moi en eussions pris soin, vous connoîtriez combien il est changé en nos mains. »

Ensuite elle se mit à plaindre la fortune de madame

(1) Toute cette réplique de Mademoiselle a été altérée dans les anciennes éditions, au point de devenir inintelligible. On attribue à madame de Choisy une partie de ce que dit Mademoiselle.

de Fienne, et à dire que si Monsieur ne lui faisoit du bien, ce seroit le plus indigne de tous les hommes. Je lui dis que Monsieur avoit peu d'argent ; qu'il lui avoit donné déjà beaucoup de choses. A quoi elle me répondit : « Il lui a peut-être donné cent mille francs en bijoux, en meubles.—C'est bien quelque chose.—Il faut que les princes donnent sans cesse, ou ils ne sont bons à rien. » Je lui dis : « Et la charge de maître d'hôtel ordinaire de Monsieur, ne la comptez-vous pas? — Non ; car c'est la reine d'Angleterre qui l'a fait donner à Des Chapelles, et le savoir faire de madame de Fienne; ainsi cela ne se met point sur le compte de Monsieur. »

Après elle me dit : « C'est Varangeville, secrétaire des commandements de Monsieur, qui lui aura rendu quelques mauvais offices dans un temps où il aura jugé l'occasion favorable pour cela. Il y a longtemps que j'ai dit au maréchal Du Plessis et à elle (1), qu'il nous falloit nous défaire de ce normand, et qu'il nous joueroit un mauvais tour. » J'écoutai fort paisiblement tout ce qu'elle me conta, et je jugeai aisément par ses discours qu'elle avoit de grands desseins sur Monsieur, et que ce n'étoit pas sans raison que l'on me mandoit qu'elle seroit mêlée dans toute cette affaire. Je lui demandai : « N'auriez-vous point de part à tout cela ? Comme je vois les choses, j'en aurois peur. » Elle m'assura fort que non, mais d'une manière que je connoissois bien que sa conscience lui donnoit de grands remords.

J'avois envoyé savoir des nouvelles du roi pendant

(1) A madame de Fienne.

sa maladie; mais il me sembla être de mon devoir d'en envoyer apprendre après sa guérison. Ainsi, dès que je le sus en chemin, j'envoyai Brays à Compiègne, qui y arriva aussitôt que le roi. Il me rapporta que Sa Majesté étoit en très-bon état, et qu'elle avoit fort bien reçu mes compliments, et la reine aussi.

On envoya un courrier à madame de Choisy pour lui dire qu'elle étoit fort brouillée dans l'affaire de madame de Fienne; qu'il falloit qu'elle s'en allât à Paris; ce qu'elle fit avec beaucoup d'espérance de bien sortir de son affaire, mais dès qu'elle fut à Paris, elle eut ordre de s'en aller en Normandie (1), en une des maisons de son mari; dont elle eut beaucoup de déplaisir. On commença à parler du sujet de leur disgrâce: pour madame de Fienne, on dit qu'elle étoit fort gaie pendant la maladie du roi, et qu'elle témoignoit désirer sa mort, dans l'espérance que Monsieur lui donneroit de l'argent. Car c'est la femme du monde la plus intéressée, et qui veut bien que l'on la croie telle; car elle demande toujours. Je lui ai ouï dire: « Que les laquais sont heureux: car la mode de leur donner les étrennes dure toujours pour eux; je voudrois l'être pour que l'on me donnât les miennes. » La reine, qui connoissoit son humeur intéressée, disoit: « Je suis assurée que madame de Fienne souhaite la mort du roi. » Comme elle avoit cela dans la tête, la nourrice du roi et une autre de ses femmes de chambre, lui vinrent dire: « Madame de Fienne est à la porte, couchée par terre, pour re-

(1) Cette partie de phrase depuis *qu'elle s'en allât à Paris* jusqu'à *s'en aller en Normandie*, a été omise dans les anciennes éditions.

garder ce que l'on fait ici. » La reine étoit dans la chambre du roi, qui fut si outrée de colère, qu'elle partit disant : « Je m'en vais la faire jeter par les fenêtres. » Créquy retint la reine, qui dit que sans lui l'affaire étoit faite.

Pour madame de Choisy, on dit qu'elle avoit écrit à Monsieur, pendant la maladie du roi, beaucoup de choses contre la reine et M. le cardinal, et que pendant la maladie du roi, M. de Brissac et Jarzé ménageoient les intérêts du cardinal de Retz [auprès d'elle], comme auprès d'une personne qui devoit avoir grande part au ministère, si le roi mouroit. On dit que pendant sa maladie les conseils se tenoient chez la princesse palatine avec madame de Fienne et le maréchal Du Plessis (1). On fait un plaisant conte que, pour engager Monsieur et en être plus maîtresse, la princesse palatine lui avoit fait quelque faveur. Tous les gens qui aimoient fort Monsieur furent fort fâchés de ce bruit et craignirent bien qu'il ne fût véritable, ne trouvant pas que ce fût une chose honorable pour lui; on disoit que c'étoit le moyen de le dégoûter d'aimer les femmes, d'avoir commencé par une si vieille et à qui il restoit peu de charmes et de beauté. Le comte de Guiche (2) auroit été un grand acteur à cette scène, s'il n'avoit point été hors

(1) Cette partie du texte a encore été altérée dans les anciennes éditions. On prête au maréchal Du Plessis le récit de l'anecdote relative à la Palatine, tandis que le maréchal figure dans les *Mémoires de Mademoiselle* comme agissant de concert avec Anne de Gonzague et madame de Fienne.

(2) Armand de Gramont, comte de Guiche, né en 1637, mort en 1673.

d'état d'être dans le monde par la blessure qu'il avoit reçue à la main à Dunkerque : car c'étoit le favori de Monsieur. C'est un homme plus vieux de trois ans que lui, beau, bien fait, spirituel, agréable en conversation, moqueur et railleur au dernier point. Enfin la chose en étoit venue à tel point, que la reine avoit défendu à Monsieur de lui parler tête à tête; et dès qu'il étoit en un lieu, le maréchal Du Plessis (1), de Grancé et Millet, qui étoient ses sous-gouverneurs, s'alloient mettre en tiers. La reine avoit trouvé fort mauvais que madame de Choisy eût fait voir en cachette à Monsieur le comte de Guiche plusieurs fois pendant l'hiver, comme on auroit fait une maîtresse. Cette blessure lui fut avantageuse, puisqu'elle l'empêcha d'être brouillé dans cette affaire. On dit que Villequier (2), qui avoit été en faveur auprès de Monsieur avant le comte de Guiche, et qui ne laissoit pas d'y être toujours assez bien, offrit sa place de Boulogne à Monsieur pendant la maladie du roi, s'il y vouloit aller. Ce qui n'étoit guère prudent : car, si le roi fût mort, Monsieur auroit été le maître de tout; ainsi il n'auroit pas été besoin de lui rien offrir ; le roi étant malade, Monsieur n'avoit besoin de rien. Cette imprudence ne lui servit pas pour une affaire qui lui survint ensuite.

Comme la santé du roi fut en état de le pouvoir mettre en chemin, on l'ôta de Calais, où l'air étoit mauvais ; il partit couché dans un carrosse (3). M. le

(1) Ce maréchal, dont il a été souvent question dans les *Mémoires de Mademoiselle*, était gouverneur du frère de Louis XIV.

(2) Le marquis de Villequier était fils du maréchal d'Aumont.

(3) Le roi partit pour Compiègne le 22 juillet.

duc d'Elbœuf et le maréchal d'Aumont étoient assez mal il y avoit quelque temps. M. d'Elbœuf avoit pris les intérêts de quelques gentilshommes du Boulonnois qui étoient brouillés avec le maréchal d'Aumont. On les avoit en quelque façon raccommodés : ils se voyoient; mais par la suite on verra aisément que ce raccommodement n'étoit pas véritable. En arrivant à Boulogne, on avoit marqué un logis pour M. de Villequier préférablement à tout autre, parce que le roi étoit dans le sien, et que c'est l'ordre [d'en user ainsi]. M. d'Elbœuf le voulut prendre comme gouverneur de la province; l'autre le disputa, et l'affaire ne passa pas plus avant pour ce jour-là. Le lendemain, M. d'Elbœuf l'attaqua à la campagne, pas fort éloigné d'où étoit le roi, étant à la tête de quelques troupes qui escortoient Sa Majesté. Comme Villequier n'étoit pas le plus fort, ils ne se battirent point; on le sut. La chose n'étant pas secrète, on les empêcha de se battre, et on commanda à Villequier de s'en retourner à son gouvernement, et le roi ordonna à M. d'Elbœuf de s'en aller à Paris. Il lui fit donner un enseigne de ses gardes, pour le garder jusqu'à ce que l'on eût accommodé l'affaire.

Le roi séjourna quelque temps à Compiègne. Je l'envoyai visiter de Forges, et lui faire excuse et à la reine, si je n'allois moi-même leur témoigner la joie que j'avois de la parfaite santé de Sa Majesté : ils reçurent fort bien mes compliments. On me manda de Paris que l'affaire de MM. d'Elbœuf et de Villequier faisoit du bruit; que Villequier avoit attaqué M. d'Elbœuf dans la rue; que Salins, qui étoit l'enseigne des gardes du roi qui le gardoit, ayant voulu représenter à Villequier qu'il ne le devoit pas attaquer en sa

présence, lui qui devoit donner l'exemple pour faire respecter les personnes qui étoient commises de la part du roi pour empêcher les gens de se battre (1), Villequier s'en étoit moqué; qu'il (2) avoit été contraint de mettre l'épée à la main et avoit été un peu blessé; que MM. d'Elbœuf et Villequier s'étoient battus; que sur la fin on les avoit séparés. M. d'Elbœuf fit informer de ce procédé, le traitant comme un assassinat et non comme un combat, parce que Villequier avoit quatre ou cinq hommes à cheval avec lui; mais ils ne mirent point pied à terre, et n'étoient là que pour sa sûreté de crainte d'être pris.

Cette affaire fit beaucoup de bruit à la cour, où les amis de part et d'autre prirent parti. La cour parut d'abord fort aigrie contre Villequier. Le roi commanda au parlement d'en prendre connoissance; de sorte que Villequier fut condamné et contraint de s'en aller un tour (3) en Hollande. Madame la comtesse de Soissons prit fort ses intérêts auprès du roi, pendant la maladie duquel elle ne fit que jouer à son ordinaire, et ne témoigna point le regret qu'elle auroit dû avoir, vu l'amitié qu'il faisoit paroître pour elle. J'ai ouï dire qu'un jour la reine lui dit : « Toutes les fois que je vous vois, j'ai envie de pleurer, et vous me faites songer à ma douleur. » Elle ne répondit rien du tout, et se tourna et demanda à ceux qui étoient auprès d'elle : « Qu'est-ce

(1) Villequier était un des capitaines des gardes du roi.

(2) Il s'agit ici de Salins; on a eu tort, dans les anciennes éditions, de remplacer le pronom *il* par *M. d'Elbœuf*.

(3) Cette locution *s'en aller un tour* est familière à Mademoiselle pour dire *s'en aller passer quelque temps dans un pays*.

que la reine dit? » C'étoit avoir une grande attention pour ce que disoit la reine, et elle faisoit bien paroître par là le peu de sentiment qu'elle avoit de l'extrémité du roi. Mademoiselle de Mancini (1), à qui il ne parloit que comme à la nièce de M. le cardinal, et d'une manière fort indifférente, se tuoit de pleurer; et même cela donna occasion de dire qu'elle l'aimoit passionnément.

La cour ayant été quelques jours à Compiègne, vint à Paris (2). On me manda son arrivée, et le peu de séjour qu'elle y feroit. Ayant achevé de boire mes eaux, je m'y en allai; je couchai à Trie, en passant, M. et madame de Longueville y étant, qui m'envoyèrent prier d'y aller; j'y fus fort bien reçue, et ils furent bien aises de me voir, étant l'un et l'autre fort de mes amis. Le soir que j'arrivai à Paris, j'envoyai faire excuse à la reine si je n'avois point l'honneur de lui aller rendre mes respects, parce que j'étois habillée de gris; elle me commanda d'y aller. En entrant je trouvai Frontenac dans sa chambre, qui en sortit à même temps. La reine me témoigna plus de bonté qu'elle n'avoit fait lorsqu'elle partit; le roi aussi et Monsieur me témoignèrent être bien aises de me voir. Ils s'en allèrent à la comédie dans le jardin du Louvre, où ils me menèrent. En entrant à la comédie, je vis encore Frontenac; je crus qu'il sortiroit; mais, au contraire, il se mit en une place la plus belle qu'il put, pour être mieux vu de moi. J'avoue que la colère où cela me mit m'ôta tout le plaisir

(1) Marie Mancini.
(2) Le roi rentra à Paris le 12 août.

que j'aurois pu avoir à la comédie; je n'en dis rien au roi ni à la reine, dans la crainte qu'ils ne prissent pas la chose comme je l'aurois souhaité.

Dès que je fus à mon logis, j'écrivis à M. le cardinal, auquel je dépêchai un courrier à Calais à cause du siége de Gravelines, que le maréchal de La Ferté faisoit; et comme M. de Turenne et lui n'étoient pas trop bien ensemble, il étoit demeuré là pour les raccommoder et pour faire en sorte que leur mésintelligence ne pût pas préjudicier au service du roi. Je lui témoignois par ma lettre combien j'étois vivement touchée du peu de respect de Frontenac, de s'oser présenter devant moi après [le] lui avoir défendu. Je lui disois que Miossens (1), qui est présentement le maréchal d'Albret, quoique officier de la maison du roi, lorsqu'il étoit mal avec M. le Prince, quand il entroit chez le roi, en sortoit toujours, disant que l'on ne pouvoit en trop faire avec les princes du sang. Ma lettre étoit aussi pressante qu'il se peut, et lui faisoit connoître que je n'irois point à Fontainebleau, si je n'étois sûre que l'on lui feroit dire de n'y pas aller.

Le lendemain Monsieur me vint voir, et une infinité de personnes; ce qui est assez ordinaire, quand on revient de quelque voyage. Monsieur me pressa fort de faire celui de Fontainebleau; mais je lui dis que j'avois besoin de me baigner après les eaux, et que je me hâterois le plus que je pourrois pour y aller. Il vouloit me mener au Cours; mais je lui dis que je voulois aller avec la reine. Si j'eusse jugé qu'il eût été homme, s'il

(1) César-Phébus d'Albret, comte de Miossens, mort en 1676.

trouvoit ces femmes et Frontenac, à les en chasser, j'y aurois été; mais d'être là et de les voir, parce que je n'y étois pas la plus grande dame, et que ceux qui étoient les maîtres, m'étant ce qu'ils m'étoient, le souffrissent, cela m'auroit été dur; j'aimai mieux n'y pas aller. J'allai trouver la reine, avec qui je fus tout le soir. Comme le roi revint du Cours, Monsieur me dit : « Vous n'y êtes pas venue de peur d'y voir ces femmes; mais elles n'y étoient pas, et le commandeur de Souvré (1) m'a dit aujourd'hui qu'elles n'avoient garde d'y aller, et qu'elles vouloient, par leur conduite, se rétablir dans l'honneur de vos bonnes grâces, et qu'elles avoient fort grondé Frontenac de la sottise qu'il avoit faite hier. » Je lui répondis : « Il y a si longtemps qu'ils éprouvent ma bonté, qu'ils croient que je serai toujours de même; mais à la fin ils la rebuteront. Je ne dis rien de ce qui se passa hier; mais que M. le cardinal soit ici, je dirai ce que j'aurai à dire. » Bartet me vint trouver, non comme leur ami, mais comme un homme qui avoit crié contre eux et qui avoit dit que leur conduite à mon égard étoit impudente, et qu'il n'y avoit extrémité où je ne me pusse porter avec raison, sans que personne m'en blâmât; et que sur cela le commandeur de Souvré l'avoit prié de me redire ce que je viens de dire qu'il avoit dit à Monsieur. A quoi je répondis de même.

---

(1) Le commandeur de Souvré, ou Souvray, était le second fils du maréchal de Souvray, gouverneur du roi Louis XIII.

CHAPITRE XXXII.

(1658.)

Départ de la cour pour Fontainebleau. — Plaisirs que l'on y prend. — Personnage ridicule qu'y fait Frontenac. — Gaston d'Orléans vient à Fontainebleau. — Il est froidement accueilli par le roi et par la reine. — Discussions entre Mademoiselle et son père. — Mazarin arrive à Fontainebleau après la prise de Gravelines. — Plaintes de Mademoiselle contre Frontenac et contre Gaston d'Orléans. — Mort d'Olivier Cromwell. — Mademoiselle ne prend pas le deuil. — Retour de la cour à Paris. — Elle se rend à Lyon. — Séjour à Dijon. — Amusements de la cour. — Digression sur une contestation entre madame de Carignan et madame de Nemours à l'occasion de l'hôtel de Soissons. — Lit de justice tenu par le roi au parlement de Dijon. — Conduite du parlement de Dijon à l'égard de Mademoiselle. — Elle reçoit des députés du pays de Dombes. — La cour quitte Dijon et se rend à Beaune. — Hôpital fondé par le chancelier Rolin. — Conduite du roi pendant le voyage. — Caractère belliqueux des populations bourguignonnes. — La cour traverse Châlon-sur-Saône, Tournus, Mâcon et le Beaujolais. — Joie que manifestent les sujets de Mademoiselle, habitants du pays de Dombes, en voyant leur souveraine. — Arrivée de la cour à Lyon. — Priviléges des chanoines de Saint-Jean de Lyon. — Logement du roi, des princes et du cardinal Mazarin dans la ville de Lyon.

La cour partit le jour d'après pour Fontainebleau, je demeurai à Paris. J'allois au Cours avec intention, si j'y trouvois Frontenac ou ces femmes, de les faire chasser par mes valets de pied. Elles ne s'y trouvèrent point. J'eus réponse de M. le cardinal (1), qui me manda qu'il feroit toujours toutes les choses que je dé-

(1) Le cardinal Mazarin ne vint rejoindre la cour à Fontainebleau que le 7 septembre 1658.

sirerois, et que ce que je demandois étoit juste; qu'il le feroit savoir à Leurs Majestés, qui assurément me donneroient satisfaction. Ayant achevé de me baigner, j'allai à Fontainebleau, où on me témoigna être fort aise de me voir. Monsieur donna le lendemain une collation à un ermitage qui s'appelle Franchart, où les vingt-quatre violons étoient. On y alla à cheval, habillé de couleur. La comtesse de Soissons, qui étoit grosse, y fut en carrosse. Comme l'on fut arrivé, il lui prit une fantaisie de s'aller promener dans des rochers les plus incommodes du monde, et où je crois qu'il n'avoit jamais été que des chèvres. Pour moi, je demeurai dans un cabinet du jardin de l'ermite à les regarder monter et descendre, et Monsieur et beaucoup de dames qui y étoient demeurèrent avec moi. Le roi envoya querir les violons, et ensuite nous manda de l'aller trouver. Il fallut obéir; mais ce ne fut pas sans peine; on en eut assez à s'y résoudre et à faire ce chemin, puis un moment après il fallut s'en revenir; je m'étonne comme personne ne se blessât : car on courut le plus grand péril du monde de se rompre bras et jambes, et même de s'y casser la tête. Je crois que les bonnes prières de l'ermite l'empêchèrent.

Après souper on s'en retourna en calèche avec force flambeaux, et en arrivant, on fut à la comédie; on mit le feu à la forêt; il y en eut trois ou quatre arpents de brûlés. La cour étoit fort belle : il y avoit beaucoup de monde; les comédiens françois et italiens y étoient; on se promenoit sur l'eau avec les violons et la musique; mais la prédiction, dont j'ai parlé (1), faisoit que

(1) Voy. plus haut, p. 107.

je ne participai point à ce plaisir : je demeurai dans le carrosse de la reine. Le roi alloit en calèche avec la comtesse de Soissons, mesdemoiselles de Mancini et Fouilloux (1) ; Monsieur avec mademoiselle de Villeroy, mesdames de Créquy et de Vivonne, et les filles de la reine. Car pour moi, je ne voulois bouger d'avec la reine. Les soirs, après le souper de la reine, on dansoit jusqu'à minuit et quelquefois une heure, où je ne manquois pas d'aller ; car si j'y eusse manqué on m'auroit envoyé querir. Madame de Montausier y vint, qui amena avec elle une précieuse, mademoiselle d'Aumale (2) ; et bien qu'elle ne dansât point, cela paroit le bal (3). Madame de Châtillon vint aussi à Fontainebleau ; enfin, il y avoit furieusement de beau monde.

Il arriva une aventure qui fit bien parler. La nourrice du roi, en revenant de la messe, trouva dans la grande salle une lettre : elle la ramassa et la porta chez la reine qui étoit à sa toilette. Le roi la lut : c'étoit un billet fort tendre d'une demoiselle à un cavalier. Tout le jour on ne parla d'autre chose : Fouilloux dit que c'étoit de La Motte (4) au marquis de Richelieu, qui en faisoit le galant depuis que le roi ne l'étoit plus. Cette pauvre fille pleura et cria les hauts

---

(1) Voy. l'Appendice sur mademoiselle de Fouilloux.

(2) Il a été question (t. II, p. 418, note 1) de cette demoiselle d'Aumale-d'Haucourt.

(3) Ce passage est un de ceux qu'on a altérés dans les anciennes éditions. Au lieu de *cela paroit le bal*, on a mis : *on la prit, et elle dansa au bal.*

(4) Voy. plus haut ce qu'a dit Mademoiselle (p. 195, et note 1) de la passion du roi pour mademoiselle de La Motte-d'Argencourt.

cris, et désavoua fort la chose. Quoique il en soit, pour en être plus éclaircie, la reine voulut voir de l'écriture de toutes ses filles ; et on trouva heureusement qu'il n'y en avoit pas une qui ressemblât au billet.

Un jour que je revenois de la promenade, on me dit que Frontenac étoit arrivé. Je regardai fort à la comédie s'il auroit l'effronterie de se montrer ; mais il fut plus sage qu'à son ordinaire à ce moment-là. Sa sagesse étoit fort momentanée : il y fut deux jours, pendant lesquels il n'alla chez le roi et chez la reine qu'aux heures qu'il savoit bien que je n'y étois pas ; il ne s'osoit même promener que le matin dans la cour, de crainte que je ne misse la tête à la fenêtre, et quand je passois sur les terrasses et qu'il y étoit, il se jetoit dans des portes et jouoit, ce me semble, un assez ridicule personnage ; mais il méritoit bien de faire une telle pénitence de ses fautes. Il ne demeura pas longtemps à Fontainebleau ; je pense que ses amis lui conseillèrent de s'en aller.

Son Altesse royale y vint ; j'allai au-devant d'elle ; j'en reçus un bon visage : il mit pied à terre dans la forêt dès qu'il me vit, et fut un quart-d'heure à m'entretenir ; puis il remonta en carrosse, et moi aussi. Je m'en allai devant, ayant curiosité de voir comme on le recevroit. Comme l'on dit : « Voici M. le duc d'Orléans, » le roi jouoit, et la reine ; à peine se levèrent-ils pour le saluer, et continuèrent leur jeu. Je crois que cela ne lui plut pas. Tout le monde fut surpris du peu de cas que l'on en fit. Leurs Majestés s'allèrent promener comme à l'ordinaire ; Son Altesse royale n'y fut point. Je l'allai voir le soir ; il me traita assez bien. J'appris que Frontenac étoit avec lui lorsque j'y étois arrivée,

et qu'il s'en étoit enfui. C'étoit quelque chose que Son Altesse royale lui eût dit de s'en aller.

Un jour ou deux après, on me dit que Son Altesse royale avoit vu les comtesses de Fiesque et de Frontenac dans la forêt, et qu'elles pouvoient bien être à Fontainebleau, et même venir à la comédie. Comme je suis fort sensible et fort prompte, j'entrai dans le cabinet de la reine et je lui dis, les larmes aux yeux, ce que l'on me venoit de dire. Elle me répondit : « Si votre père les y amène, que puis-je faire? » Cette réponse me mit au désespoir. Je me mis à pleurer de toute ma force. Monsieur me donna un bon conseil, qui étoit de faire bonne mine, et, si elles venoient, de ne pas faire semblant de m'en soucier. Son Altesse royale entra dans le cabinet de la reine, qui lui alla dire l'alarme où j'étois. Il lui jura qu'il n'avoit point vu ces dames et qu'elles ne viendroient point. La reine se moqua fort de moi; mais ce ne fut point du ton dont j'aurois voulu : car on raille bien les gens que l'on aime; mais ce fut plutôt en me disant que j'avois tort, qu'autrement. J'envoyai querir l'évêque de Fréjus (1), qui étoit le correspondant de M. le cardinal auprès de la reine, pour me plaindre à lui de ce qu'elle m'avoit dit. Il me fit espérer que M. le cardinal reviendroit bientôt et que lors j'aurois toute satisfaction.

Son Altesse royale venoit se promener avec Leurs Majestés; et comme le roi ne met quasi jamais de chapeau, cela embarrassoit Son Altesse Royale, qui n'étoit pas de l'âge du roi, et qui craignoit fort le serein. Le

(1) L'évêque de Fréjus était Zongo Ondedei, parent du cardinal Mazarin.

roi et la reine le laissèrent longtemps sans lui dire de mettre le sien, quoiqu'il eût ses gants sur la tête, et qu'il témoignât par là le préjudice qu'il appréhendoit que le serein ne fît à sa santé. On remarqua assez cela; et lorsque M. le cardinal fut venu, en se promenant dans le petit jardin, Son Altesse royale fut longtemps sans lui dire de mettre son chapeau. L'on dit qu'elle lui avoit voulu rendre ce que Leurs Majestés lui avoient fait. Son Altesse royale venoit quasi tous les jours à ma chambre, ou j'allois à la sienne; mais nos conversations étoient les plus indifférentes du monde, et comme de personnes qui se l'étoient beaucoup. En suite de l'appréhension que j'ai dit que j'eus de la venue de ces femmes, Son Altesse royale m'en parla pour me faire une manière de réprimande de la fatigue que j'avois donnée à la reine de lui conter mes plaintes sur ce sujet : ce qui arrivoit autant de fois que l'occasion s'en présentoit. Je lui en fis de grandes de sa conduite à mon égard, tant sur cela que sur le peu de soin qu'il avoit de ma fortune, et de l'empressement qu'il témoignoit avoir de celle de ma sœur. Au lieu de prendre cela en bonne part et en père qui auroit de l'amitié pour sa fille, il le prit comme un homme plein de haine contre moi, et en qui l'on avoit effacé du cœur tous les bons sentiments que je veux croire qu'il avoit naturellement pour moi, au moins qu'il devoit avoir pour moi. Nous nous séparâmes assez mal. Il s'en alla fort en colère et me laissa en larmes, avec beaucoup de douleur de me voir si maltraitée par un père, de qui je ne devois attendre que de l'amitié par toutes sortes de raisons. La princesse de Guémenée me vint voir, qui me trouva en ce pitoyable état. Elle me témoigna en avoir beaucoup

de déplaisir, et m'offrit de le dire à Son Altesse royale, et de lui représenter le tort qu'il se faisoit d'en user ainsi envers moi, qui en avois toujours usé si bien envers lui. Je la remerciai de la bonté qu'elle me témoignoit, et trouvai fort à propos qu'elle en parlât à Son Altesse royale.

M. le cardinal revint; le roi, Monsieur et Son Altesse royale allèrent au-devant de lui; il revint en fort bonne santé et très-satisfait, le maréchal de La Ferté ayant pris Gravelines (1) quelques jours avant son départ. Le marquis d'Uxelles, lieutenant général, y fut tué, comme le marquis de Castelnau de la Mauvissière l'avoit été à Dunkerque; mais il ne laissa pas à sa famille la même satisfaction que ce dernier. Car Castelnau fut fait maréchal de France en mourant (2) et d'Uxelles ne le fut point, quoiqu'ils eussent la même charge et [qu'ils fussent] aussi anciens dans le service l'un que l'autre. On envoya aussi le bâton de maréchal de France à Montdejeu, gouverneur d'Arras, que l'on appelle le maréchal de Schulemberg (3) et à Fabert, gouverneur de Sedan.

L'arrivée de M. le cardinal réjouit toute la cour (4); car il n'y a personne qui n'ait affaire à lui; ainsi tout demeure lorsqu'il est éloigné de Leurs Majestés. Au moins est-ce un prétexte pour les gens de qui il ne veut

---

(1) Gravelines s'était rendue le 3 août 1648.

(2) Le marquis de Castelnau-Mauvissière reçut le bâton de maréchal de France le 14 juillet, 24 heures avant d'expirer.

(3) Le maréchal de Schulemberg mourut en 1675.

(4) Le cardinal Mazarin arriva à la cour, comme on l'a dit plus haut, le 7 septembre 1658.

pas conclure les affaires. Après avoir fait ses compliments à Leurs Majestés, elles l'emmenèrent dans un cabinet, et tout le monde s'en alla. En sortant, je trouvai Frontenac dans le grand cabinet de la reine, qui ne se cacha pas en me voyant. Cela me surprit fort; je m'en allai assez en colère dans ma chambre.

Le lendemain c'étoit un jour de dévotion : la reine alla à la messe à un couvent qui est dans la forêt; l'après-dînée elle alla à vêpres et au sermon. Cela m'empêcha d'aller rendre visite à M. le cardinal, ou d'en recevoir de lui. Le jour d'après il vint à ma chambre comme je me coiffois; je le menai dans mon cabinet; je lui contai tout ce que j'avois sur le cœur contre Frontenac de s'être présenté devant moi contre le respect que je croyois qu'il me devoit. Il me promit sur cela tout ce que je pouvois désirer. Après il me parla de madame de Choisy, comme elle avoit écrit force choses contre la reine et contre lui à Monsieur pendant la maladie du roi, et qu'il en avoit les lettres; que je n'y étois pas oubliée et qu'elle mandoit : « Si le roi meurt, il faut dire tout du pis que l'on pourra à Monsieur contre Mademoiselle ; car je veux qu'il épouse mon ange,» qui est ma sœur ; elle l'appelle ainsi. Il me conta que le maréchal Du Plessis avoit fait une lourde faute pour un homme qui a de l'esprit et qui connoît la cour; qu'il l'avoit été trouver pendant l'extrémité du roi, et lui avoit dit : « Je viens assurer Votre Éminence de mon service, et que je la servirai auprès de Monsieur en tout ce qui dépendra de moi. Je lui réponds de Monsieur pour six mois; passé cela, je ne sais pas ce qui en arrivera. Mais, pendant ce temps-là, Votre Éminence prendra ses mesures. » Je lui dis que l'on avoit dit cela

dans le monde, mais que je n'en avois rien cru. Il me répondit : « Vous le pouvez croire; car c'est la vérité. »

Comme le commandeur de Souvré étoit ami de la comtesse de Fiesque, de madame de Frontenac et de son mari, et que même il m'en avoit souvent parlé à Fontainebleau, comme M. le cardinal sortit, je le pris par le bras, et je dis à M. le cardinal tout haut : « Voilà ma partie ; c'est le protecteur de ces femmes auprès de Votre Éminence. » M. le cardinal me répondit : « Quiconque sera votre partie passera fort mal son temps avec moi; car je serai la leur, faisant une profession publique d'être votre serviteur, et dans vos intérêts. » Je le remerciai et nous nous dîmes mille choses obligeantes l'un à l'autre. Comme M. le cardinal fut sorti, le commandeur de Souvré demeura, qui me dit qu'il ne prenoit point plaisir, soit en raillant, soit autrement, que je lui parlasse ainsi; qu'il étoit mon serviteur, et force choses de cette nature; qu'il avoit grondé Frontenac de quoi il s'étoit montré, et que Frontenac lui avoit dit : « Je ne l'aurois pas fait si Son Altesse royale ne me l'avoit commandé et de venir ici. » Le maréchal d'Étampes et Beloy, qui étoient dans ma chambre, lui dirent qu'ils ne le croyoient pas; le commandeur dit que Frontenac le disoit.

Le commandeur s'en alla, et les deux autres demeurèrent. Je leur dis force choses; et j'étois bien outrée que mon père m'eût fait un tel tort. Ils me dirent qu'assurément il ne l'avoit point dit. J'envoyai Guilloire à Son Altesse royale le lui dire et lui témoigner le déplaisir que j'en avois. Son Altesse royale dit que cela étoit faux, et qu'il n'en avoit jamais parlé. Si elle eût eu

autant de bonté qu'elle en devoit avoir, pour moi, elle auroit envoyé querir Frontenac et lui auroit dit : « Je trouve fort étrange que vous ayez assez peu de respect pour moi de me faire dire des choses dont je n'ai point parlé ; allez-vous-en, je ne vous veux pas voir. » S'il en eût usé ainsi, j'aurois été ravie ; mais je n'étois pas née pour recevoir jamais de joie ni de satisfaction par Son Altesse royale. Il ne demeura que deux ou trois jours à Fontainebleau après l'arrivée de M. le cardinal. Il me vint dire adieu, et nous nous séparâmes assez bien, mais froidement. Je fus assez aise de son départ ; car quand on ne reçoit point de ses proches toute l'amitié et le bon traitement que l'on en doit avoir, il les vaut mieux loin que près. Son Altesse royale ne remporta pas beaucoup de satisfaction de son voyage à l'égard du mariage du roi avec ma sœur ; car M. le cardinal lui dit que l'on avoit de grands engagements avec madame de Savoie ; que nonobstant cela, la reine avoit toujours l'infante d'Espagne dans la tête ; qu'ainsi il n'y avoit nul jour à espérer que ma sœur pût épouser le roi ; mais qu'il falloit agir pour faire l'affaire de Savoie. La comtesse de Soissons, qui étoit grosse, ne venoit point les soirs danser chez la reine ; ainsi le roi entretenoit mademoiselle de Mancini (1).

M. le cardinal ne fut guère à Fontainebleau depuis le départ de Son Altesse royale : il s'en alla à Paris pour voir madame la princesse de Conti, qui étoit accouchée d'un fils qui ne vécut que neuf jours, étant venu au monde tout couvert d'ulcères depuis les pieds jus-

(1) Marie Mancini.

qu'à la tête. Cromwell mourut en même temps (1). La mort du petit Conti sauva la honte que la cour auroit eue de porter le deuil de ce destructeur de la monarchie d'Angleterre. Pour moi, je ne l'aurois pas porté, à moins que d'un ordre exprès du roi, devant ce respect à la reine d'Angleterre, de qui je suis si proche. La reine a eu la bonté, par cette raison, de me dispenser de me trouver au Louvre toutes les fois que les ambassadeurs d'Angleterre y alloient. Une fois l'ambassadeur vint au Val-de-Grâce, comme j'y étois; je me cachai.

M. le cardinal, après avoir été quelque temps à Paris, manda à Leurs Majestés que leur présence étoit nécessaire, et qu'il ne savoit pas même s'il ne le seroit point d'aller faire un tour à Compiègne, pour que de là le roi allât sur la frontière. Le roi alla le lendemain (2) en relais au bois de Vincennes, où étoit M. le cardinal, et revint dîner à Fontainebleau. Nous partîmes le jour d'après (3).

On commença à parler du voyage de Lyon; que madame de Savoie y devoit venir avec sa fille, et que selon que le roi la trouveroit à sa fantaisie, il l'épouseroit. On ne parloit, au Louvre, d'autre chose que de ce voyage. La reine devoit demeurer à Paris, et Monsieur, qui vivoit toujours bien avec moi, mais qui n'avoit plus les mêmes empressements que les trois premiers mois que j'étois arrivée à la cour. A dire le vrai, je ne m'en souciois pas trop : car le connoissant davantage, je ju-

(1) Olivier Cromwell mourut le 13 septembre 1658; le petit prince de Conti, le 14. Mazarin arriva à Paris le 18.

(2) 20 septembre.

(3) La cour revint à Paris le 23 septembre.

geois qu'il étoit homme à songer plus à sa beauté et à son ajustement qu'à se relever jamais par de grandes actions, et à se rendre considérable ; de sorte que je l'aimois fort pour mon cousin, mais que je ne l'aurois jamais aimé comme mon mari.

Le roi discontinua, depuis son retour de Fontainebleau, d'aller à l'hôtel de Soissons tous les jours comme il avoit accoutumé, et s'attacha à entretenir mademoiselle de Mancini tous les soirs avec beaucoup d'empressement. Tout le monde en parloit, ainsi que du voyage. Le jour fut pris, et cinq ou six (1) jours devant, le roi pria la reine sa mère d'y aller, et qu'il ne se pouvoit point résoudre à la laisser à Paris, et que son agrément étoit nécessaire pour faire que celle qu'il épouseroit lui plût. Ainsi elle s'y résolut aisément. Elle me le manda et ensuite me fit l'honneur de me venir voir. J'avois gardé le logis cinq ou six jours, et je m'étois fait saigner. Elle me parla fort du voyage, qui s'exécuta. On eut nouvelle que Madame royale (2) devoit partir de Turin au même temps que la cour de Paris. [L'abbé Amoretti (3), qui négocioit cette affaire de la

(1) Cette phrase a été altérée dans les anciennes éditions, où on lit : « Le jour fut pris pour le faire (le voyage) en cinq ou six jours. » Il n'y a rien de semblable dans le texte. La cour mit près d'un mois pour aller de Paris à Lyon : partie le 26 octobre, elle n'arriva à Lyon que le 24 novembre.

(2) Christine de France, fille de Henri IV et duchesse douairière de Savoie. Il en a été question dans les tomes précédents des *Mémoires de Mademoiselle*.

(3) Le paragraphe entre [ ] ne se trouve pas dans le manuscrit autographe. C'est probablement une addition que Mademoiselle aura faite sur une autre copie. Voilà ce qui m'a déterminé à le conserver.

part de Madame royale, partit quelque temps devant pour l'en avertir. La veille de son départ, lorsqu'il prit congé de Leurs Majestés, il les pressa fort pour porter une parole positive du mariage à Madame royale. On ne l'assura de rien que du voyage, et que si mademoiselle la princesse Marguerite plaisoit au roi, l'affaire se feroit. Voilà sur quoi Madame royale vint à Lyon.]

Leurs Majestés partirent de Notre-Dame (1), où elles entendirent la messe devant que de partir, parce que c'étoit un samedi. Il y avoit avec elles madame la comtesse de Soissons, la princesse palatine, madame de Noailles et moi. Le roi parut le plus gai du monde, ne parla que de son mariage, comme un homme qui est bien aise de se marier. On n'alla coucher qu'à Corbeil. Il fit le plus beau temps du monde; ce qui obligea le roi de proposer de monter le lendemain à cheval, s'il faisoit le même temps. Les chemins étoient si beaux qu'il y avoit plus de plaisir qu'en carrosse. Je trouvai que le roi avoit raison, et je fus la plus aise du monde de cette proposition : car j'aime extrêmement à aller à cheval et à me promener. Nous y montâmes donc le lendemain, mesdemoiselles de Mancini et quelques filles de la reine avec moi. Le roi fut toujours auprès de mademoiselle de Mancini, à lui parler le plus galamment du monde.

Après être remonté en carrosse, il se mit à disputer avec la reine de la grandeur de la maison de France et de celle d'Autriche, et commença par dire : « l'autre jour nous pensâmes nous battre la reine et moi, sur la

(1) Ce fut le 26 octobre que la cour quitta Paris.

grandeur de nos maisons. » La reine nous dit : « Cela est vrai ; mais le moyen de souffrir la hauteur dont vous le prîtes ? » Sur cela le roi répondit : « J'ai ici un bon second ; car ma cousine est aussi fière que moi. » La reine nous dit : « Vous êtes tous deux aussi glorieux l'un que l'autre. » Je me mis à rire ; le roi me dit : « N'est-il pas vrai, ma cousine, que ceux de la maison d'Autriche n'étoient que comtes d'Hapsbourg que nous étions rois de France ? » Je répondis qu'il ne m'appartenoit pas de le dire, et qu'il seroit assez difficile [de parler] là-dessus ; que la maison d'Autriche étoit grande et illustre, mais qu'il falloit qu'elle nous cédât. Le roi dit : « Si nous étions à nous disputer, le roi d'Espagne et moi, je lui ferois bien céder. Que je serois aise qu'il se voulût battre contre moi pour terminer la guerre tête à tête ! Mais il n'auroit garde : de cette race-là ils ne se battent jamais. Charles-Quint ne le voulut jamais contre François Ier, qui l'en pressa instamment. » Le roi faisoit mille contes de cette force le plus agréablement du monde. Mais la reine sa mère dit : « Quoiqu'on ne fasse que railler, et que ce ne soit pas tout de bon que vous voulussiez vous battre contre mon frère, ces discours-là ne me plaisent point. Parlons d'autre chose. »

Toutes les journées jusqu'à Auxerre, on alla toujours à cheval. On y séjourna la veille de la Toussaint et le jour, puis on marcha jusqu'à Dijon. M. d'Épernon, qui étoit gouverneur de Bourgogne, vint hors la ville au-devant de Leurs Majestés, avec toute la noblesse du pays. Le lendemain, comme j'entrai chez la reine, je la trouvai dans sa petite chambre avec le roi, Monsieur et M. le cardinal. Elle dit : « Voici une demoiselle à qui il en faut demander son avis. » Je m'approchai ; elle

me dit : « L'abbé Amoretti est revenu pour nous dire que madame de Savoie est partie de Turin, et que M. de Savoie désire que mon fils lui donne la porte (1). Qu'en dites-vous ? » Je m'écriai : « Cela ne s'est jamais fait ; mon père ne l'a point donnée à feu M. de Savoie : ce n'est point mon avis. » Ils se prirent tous à rire, et la reine dit : « Le roi a un bon second en ma nièce pour maintenir la grandeur de sa maison ; car jamais il n'y en eut un si fier. » M. le cardinal ne disoit rien, comme un homme qui ne veut pas décider si brusquement des choses que moi. Il demanda à Leurs Majestés si elles ne trouvoient pas bon que l'abbé Amoretti entrât. On l'alla querir ; il fit les compliments de Madame royale et de M. de Savoie à Leurs Majestés, et [leur témoigna] la joie qu'ils avoient de l'espérance de les voir bientôt et de les remercier de la grâce qu'elles leur avoient faite de leur remettre la citadelle de Turin. C'étoit le prétexte du voyage de madame de Savoie ; mais il n'en cachoit pas trop le véritable sujet. M. le cardinal dit au roi : « Sire, M. de Savoie a tant d'impatience de voir Votre Majesté, qu'il veut venir ici, si vous y faites quelque séjour, ou sur le chemin entre ici et Lyon. Mais j'ai dit à l'abbé Amoretti que Votre Majesté a tant de hâte d'être à Lyon, qu'elle ne s'arrêtera en nul lieu, et qu'il vaut mieux que M. de Savoie attende à venir à Lyon. » Le roi fit des compliments à l'abbé Amoretti, pour M. de Savoie, qui s'en retourna le trouver. Il vint à mon logis me faire des compliments de Madame royale et de monsieur son fils.

---

(1) C'est-à-dire lui cède le pas en entrant et en sortant.

Nous fîmes séjour à Dijon le temps que les affaires du roi le requéroient. On avoit convoqué les États de cette province avant le temps ordinaire, en espérant que la présence du roi les obligeroit à donner une somme plus considérable qu'à l'ordinaire. Le roi dansoit tous les soirs; la comtesse de Soissons jouoit avec la reine, ou demeuroit à son logis. Quasi tous les jours il faisoit apporter une grande collation qui valoit un souper. Ainsi il ne soupoit point avec la reine, et demeuroit de cette manière quatre ou cinq heures à causer avec mademoiselle de Mancini; Hortense et Marianne (1) y étoient, et Fouilloux et La Motte (2). On commençoit toujours par jouer. Les marquis d'Alluye (3) et de Richelieu jouoient, le grand maître et quelques autres; et après Hortense demeuroit à tenir le jeu avec Marianne, le grand maître et les autres. Le roi alloit causer avec mademoiselle de Mancini; Fouilloux avec le marquis d'Alluye, et Richelieu avec la Motte; et pendant le bal de même.

Tout ce qu'il y avoit de gens dans la province et même dans la ville alloient tous les jours voir danser le roi. J'y fus une fois. Il y eut un bal chez le marquis de Tavannes, où le roi fut en masque. Il y avoit avec lui

---

(1) Hortense et Marie-Anne Mancini.

(2) Mademoiselle de La Motte-d'Argencourt, dont il a été question plus haut.

(3) Paul d'Escoubleau, marquis d'Alluye, second fils de Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, gouverneur d'Orléans. Mademoiselle a souvent parlé de ce dernier dans ses Mémoires. Il épousa dans la suite mademoiselle de Fouilloux. Voy. l'Appendice sur cette personne.

tout ce que j'ai nommé, et Monsieur et moi; c'étoit un samedi. En sortant du bal, le roi vint déjeuner à mon logis. Par les chemins, le roi ne disoit pas un mot à la comtesse de Soissons; à Dijon de même. Un jour il fit une chose que l'on remarqua assez, quoique ce ne fût qu'une bagatelle. Comme il faisoit collation, la reine lui envoya demander des rissolles, et moi aussi. Il en envoya. La reine trouva qu'il n'y en avoit guère; elle lui en renvoya demander. Le roi manda qu'il y en avoit assez pour elle et pour moi; qu'il n'y en avoit pas trop pour lui et pour sa compagnie. On jugea que cela s'adressoit à la comtesse de Soissons : car sa sœur ne lui parloit quasi point et ne perdoit nulle occasion de la picoter.

Madame la comtesse de Soissons (1) en mourant, avoit fait un testament par lequel elle donnoit l'hôtel de Soissons à madame de Carignan, sa fille, et à mademoiselle de Longueville, [sa petite-fille], et elle le substituoit en manière que l'on ne le pût jamais vendre, pas même l'une à l'autre. Je pense qu'elle avoit fait cela dans la vue que mademoiselle de Longueville épouseroit un des fils de madame de Carignan, comme l'on en avoit souvent parlé. Les choses ne se rencontrèrent pas ainsi. Madame de Nemours quitta l'hôtel de Longueville; elle vint loger à l'hôtel de Soissons et laissa le bel appartement à madame sa tante. Elles vécurent quelques années en assez belle intelligence; puis elles ne

(1) Il s'agit ici d'Anne de Montafié, femme de Charles de Bourbon, comte de Soissons. Mademoiselle en a souvent parlé dans ses Mémoires, et notamment t. I, p. 36.

se virent plus; puis plaidèrent. Le parlement ordonna que l'on partageroit l'hôtel de Soissons en deux et que celle qui auroit la part la plus avantageuse récompenseroit l'autre.

Dans ce temps-là madame de Carignan sut que madame de Savoie venoit à Lyon; elle partit pour aller au-devant d'elle jusqu'à Chambéry. Elle laissa le prince Thomas, son petits-fils, dans sa chambre (1). Peu de jours après son départ, madame de Nemours l'allant voir, le fait prendre et emporter dans une autre chambre, et détendre son lit et se loge dans l'appartement de madame de Carignan. Cette nouvelle vint à Dijon comme nous y étions; on trouva ce procédé trop violent. M. le cardinal en écrivit à M. de Longueville pour lui en faire des plaintes. M. de Longueville fit tout ce qu'il put pour obliger sa fille à retourner où elle logeoit devant; mais il ne l'y put résoudre et manda à M. le cardinal qu'il n'avoit pas eu ce pouvoir sur sa fille. Cependant que je suis sur cette histoire, je pense qu'il faut l'achever et dire ce qui en arriva, quoique j'aie encore à parler de Dijon. Madame de Carignan vint à Lyon avec madame de Savoie, laquelle, contre son ordinaire, apprit cette nouvelle, à ce que nous sûmes, avec beaucoup de modération; au moins nous en parla-t-elle ainsi. On fit force négociations pour obliger madame de Nemours à rendre quelque respect à sa tante et à lui faire des excuses sur son procédé, sans pouvoir y rien gagner. M. de Nemours mourut pendant tout cela (2). Comme la cour fut prête à retourner à Pa-

(1) Phrase omise dans les anciennes éditions.
(2) Le 14 janvier 1659.

ris, comme on y portoit les intérêts de madame de Carignan, le roi envoya un ordre à madame de Nemours de sortir (1) de Paris. Elle alla à Pontoise dans une hôtellerie, afin de faire pitié et avoir lieu de pester; ce qu'elle fit, de toute sa force, et en cette rencontre elle ne se gouverna pas comme elle auroit dû faire, ayant autant d'esprit qu'elle en a.

Madame de Carignan, qui étoit allé reconduire Madame royale jusqu'à Chambéry, n'arriva à Paris qu'après la cour. M. le cardinal lui donna une chambre dans son appartement au Louvre, ne voulant pas qu'elle allât à l'hôtel de Soissons, que l'on n'eût jugé ce qui regardoit le logement, pour ne donner pas lieu à madame de Nemours de dire que M. le cardinal appuyoit de l'autorité du roi sa tante injustement. Le parlement ordonna que celle qui auroit le plus bel appartement donneroit cinquante mille écus à l'autre. Madame de Carignan le prit; madame de Nemours revint quelque temps après. Mais elle n'a pas voulu loger depuis à l'hôtel de Soissons, quoiqu'elle le pût très-aisément et qu'elle y fût fort bien logée.

Les États de Bourgogne se tenoient à Dijon; comme j'ai déjà dit, ils s'assembloient tous les jours sans rien avancer, quoiqu'ils en fussent pressés, parce qu'ils craignoient que, s'ils finissoient pendant que le roi étoit à Dijon, Sa Majesté n'allât au parlement faire vérifier des édits qui avoient été présentés, il y avoit longtemps, et qui n'avoient point été passés. Ils se fondoient sur ce

(1) Les anciennes éditions portent *de sortir de l'appartement de madame de Carignan.* Il y a dans le texte *de sortir de Paris;* ce que fit, en effet, madame de Nemours.

que les provinces à États (1) doivent être moins chargées d'impôts que les autres, parce qu'elles donnent tous les ans ou les deux ans de grandes sommes au roi, lesquelles se lèvent sur la province aussi bien que les impôts, et que ce seroient deux taxes au lieu d'une. Comme l'on vit que les affaires traînoient en longueur, M. Le Tellier alla de la part du roi assurer messieurs des États que, s'ils donnoient au roi la somme qu'il demandoit, qui étoit plus grande qu'à l'ordinaire, et dont je ne me souviens pas, le roi ne feroit rien de nouveau dans la province. Sur quoi ils accordèrent ce que l'on leur demandoit et en vinrent rendre compte au roi.

Le lendemain, Sa Majesté alla au parlement tenir son lit de justice (2). M. le chancelier, qui ne faisoit jamais de voyage, avoit fait celui-là : ce qui donnoit d'autant plus de soupçon que l'on avoit des édits à faire passer. J'eus curiosité de voir si on faisoit de même

---

(1) Il y avait dans l'ancienne monarchie un certain nombre de provinces qui jouissaient du privilége d'avoir des États particuliers et qu'on appelait pour ce motif *pays d'États*. Tels étaient du temps de Louis XIV le Languedoc, la Bretagne, la Bourgogne, la Provence, l'Artois, le Hainaut et le Cambrésis (Flandre française), le comté de Pau ou de Béarn, le Bigorre, le comté de Foix, le pays de Gex, la Bresse, le Bugey, le Valromey, le Marsan, le Nebouzan, les Quatre-Vallées (partie de l'Armagnac), et de Labourd. Les États du Dauphiné avaient été supprimés sous Louis XIII; ceux de Normandie, dans la première partie du règne de Louis XIV. Les pays d'États votaient l'impôt qu'ils devaient payer et en faisaient eux-mêmes la répartition. On appelait cet impôt *don gratuit*.

(2) Ce lit de justice eut lieu le 18 novembre 1658.

à Dijon qu'à Paris. J'allai dans la lanterne; madame de Sully y vint aussi avec moi. La grand'chambre de Dijon a fort de l'air de celle de Paris; hors qu'elle est plus petite, elle est tournée de même. Dès que le roi fut entré, M. le chancelier barangua, puis le premier président [et ensuite] les gens du roi. M. le chancelier exagéra les nécessités de l'État pour les excessives dépenses de la guerre, le besoin de la continuer pour parvenir à une bonne paix; que c'étoit l'intention du roi, et conclut que le roi vouloit que l'on vérifiât les édits que l'on alloit donner. Le premier président remercia le roi de l'honneur qu'il faisoit à la compagnie d'être venu dans son lit de justice, dit que les rois ne devoient jamais venir en un lieu que pour y apporter des bénédictions; qu'il voyoit avec regret que les édits, dont M. le chancelier avoit parlé, étoient à la foule (1) de la province; qu'ils mettroient tout le monde au désespoir; exagéra le mauvais état de la province de Bourgogne, la quantité des terres incultes et de montagnes qu'elle contenoit; le peu de commerce qu'elle avoit; les grandes sommes que les États donnoient au roi, qui alloient toujours en augmentant, lorsque la province se ruinoit et s'appauvrissoit; le peu de nécessité qu'il y avoit d'augmenter leur compagnie qui n'étoit déjà que trop grande, vu le peu d'affaires qu'elle avoit par la petitesse de son ressort. Enfin il parla avec beaucoup d'éloquence, de respect pour le roi et de zèle pour sa patrie et pour sa compagnie. Il fut loué de tous ceux qui l'entendirent.

C'est un fort honnête homme que ce premier pré-

(1) Oppression.

sident (1) et fort capable pour son âge. C'est le plus jeune premier président de France; je pense qu'il n'a pas quarante ans, et il y en a quatre ou cinq qu'il est en charge. Il s'appelle Brulart : je ne l'avois jamais vu qu'à Dijon; il me vint voir le jour que j'arrivai. Après m'avoir fait force compliments, il me dit : « Nous n'avons point d'exemples dans nos registres qui nous apprennent comme l'on en doit user avec les princesses de votre rang; mais comme je souhaite que notre compagnie rende à Votre Altesse royale tout le respect qui lui est dû, je la supplie de me dire ce qu'elle veut que nous fassions, afin que je le fasse entendre à la compagnie, de moi-même. » Je le remerciai de sa bonne intention et je lui dis que je n'étois point de ces gens qui veulent extorquer des respects qui ne leur sont pas dus; que lorsque j'avois été à Rouen avec la reine, le parlement ne m'avoit point député; qu'à Bordeaux ils n'en avoient pas fait de même; qu'ils m'avoient député un président et nombre de conseillers; mais qu'il m'avoit paru que c'étoit pour remercier Son Altesse royale en ma personne de ce qu'elle s'étoit entremise auprès du roi pour faire la paix de Bordeaux; que ceux du parlement de Toulouse dans le même temps, avoient député au roi lorsqu'il étoit à Bourg; [que ces députés] m'avoient visitée de la part de leur compagnie; mais que c'étoit peut-être parce que j'étois fille du gouverneur de leur province, et qu'ils

(1) Nicolas Brulart, reçu premier président du parlement de Dijon, le 17 avril 1657, mourut le 4 août 1693. On trouvera des détails sur ce personnage dans l'ouvrage de M. Alexandre Thomas intitulé : *Une province sous Louis XIV.*

pouvoient prendre telles mesures qu'il leur plairoit sur ce que je leur disois. C'étoit répondre avec la même franchise qu'il m'avoit parlé. Ils résolurent de me visiter, et il vint un président et force conseillers.

Le président, dans sa harangue, me dit une chose fort obligeante. Après m'avoir fort louée, il me dit que si j'eusse été du temps de ceux qui avoient fait la loi salique, ou qu'ils eussent pu prévoir que la France eût eu une princesse telle que moi, on ne l'auroit jamais faite, ou que du moins on l'auroit supprimée en ma faveur. Toutes les autres compagnies souveraines de la province députèrent aussi, et les États. Ce fut l'abbé de Citeaux qui porta la parole, qui est la seconde personne du premier ordre. Toute cette province s'acquitta le mieux du monde envers moi de leurs civilités. Le comte d'Harcourt et sa femme me vinrent faire leur cour. Je fus bien aise de voir la comtesse d'Harcourt; car c'est une bomme femme et sœur de madame d'Épernon. Mademoiselle de Lartigue faisoit sa cour tous les jours chez la reine. M. le cardinal la présenta en présence de M. d'Épernon, qui parut en être très-aise ; ce qui donna beaucoup de compassion pour lui.

Il vint des officiers de ma souveraineté de Dombes me trouver pour recevoir mes ordres. Guilloire me les présenta et me dit : « Je pense que ce n'est que des compliments, et qu'ils n'ont nulle affaire. » Je lui dis : « C'en est une bonne; car j'ai ouï dire que la première fois que j'irai en Dombes on me devoit donner de l'argent, et c'est ce qu'ils veulent dire qu'ils viennent recevoir mes ordres. Quand j'entrai en possession de mon bien, ils me donnèrent quarante mille francs. Je ne doute pas qu'ils ne m'en donnent encore autant;

mais il les faut laisser venir : car il vaut mieux que cela soit dû, que de les taxer. » Ils en usèrent comme je le désirois; car ils dirent à Guilloire que tout le pays avoit une si grande joie de me voir, qu'ils attendoient avec impatience les lettres d'assise que l'on a accoutumé de donner pour imposer ce que l'on demande. On remit à le faire lorsque l'on seroit arrivé à Lyon.

Dès le lendemain que le roi eut été au parlement, il partit, laissant Dijon et toute la province dans une grande consternation, et le parlement aussi, par le nombre d'officiers dont on l'avoit accru. On alla coucher à Beaune; on y arriva d'assez bonne heure. La reine fut aux Carmélites; il y a une bienheureuse sœur, Marguerite du Saint-Sacrement, qui est morte depuis peu d'années, qui a vécu fort saintement, et qui fait des miracles tous les jours; de sorte qu'elle y est révérée autant que l'on peut et que l'on doit, jusqu'à ce que l'Église autorise sa sainteté par sa béatification ou canonisation. Elle avoit une particulière dévotion à l'enfant Jésus, et il y a une chapelle où est une vierge qui en tient un, où elle étoit toujours en prières. On l'a enterrée à ses pieds depuis que, par l'ordre des supérieures, on l'a transportée du cloître où elle étoit en ce lieu. Comme sa vie est écrite, je ne m'aviserai pas d'en dire davantage. Pour moi, qui aime fort l'ordre de Sainte-Thérèse, je sentis une grande dévotion en ce lieu.

Le lendemain, devant que de partir, la reine fut voir l'hôpital, qui est assurément un des plus beaux et des plus proprement servis de France. Il est grand, spacieux et bien renté; c'est un chancelier des ducs de Bourgogne

qui l'a fondé, nommé Rolin (1). C'est assurément une fort belle marque de piété pour la mémoire d'un particulier. Les religieuses de cette maison observent une chose, c'est que tout ce qui va visiter l'hôpital, qui y donne quelque chose, de quelque qualité que puissent être les gens, leurs noms sont écrits sur un grand registre. Leurs Majestés y mirent le leur, et tout ce qui étoit avec elles. Le soir on arriva à Châlon, où je fus bien aise de voir la marquise d'Uxelles : c'est une femme fort aimable et de beaucoup d'esprit. Le roi eut une curiosité que je n'eus pas, d'aller voir une possédée. Je crois le diable si vilain, quelque forme qu'il puisse prendre, qu'il ne me donnera jamais que de la frayeur, et point d'envie de le voir ; je l'appréhende autant en ce monde qu'on le doit faire pour l'autre.

Le roi avoit continué à monter à cheval par les chemins, et mademoiselle de Mancini ; pour moi, je discontinuai, le temps devenant vilain. Tous les soirs, en arrivant, il jouoit et causoit, ainsi que j'ai dit qu'il faisoit à Dijon. Il ne parloit point du tout à la comtesse de Soissons, pas même en carrosse, où il étoit de fort belle humeur. On trouvoit les bourgeois de toutes les villes hors de leurs murailles, sous les armes; jamais bourgeois n'eurent l'air si aguerri, ni tant la mine de bons soldats. On dit que c'est parce que César a été longtemps de ces côtés-là, et que, depuis cette humeur

(1) Nicolas Rolin reçut en 1422 les sceaux de Bourgogne du duc Philippe le Bon. Il fonda, à Beaune, en 1443, l'hôpital dont parle Mademoiselle. Il mourut le 28 janvier 1461 (V. St. pour 1462), dans la ville d'Autun, où il fut inhumé.

martiale s'est conservée dans le sang de père en fils; et l'on remarque même que les soldats que l'on fait dans la Bourgogne sont meilleurs que dans les autres provinces.

Nous fûmes de Châlon à Tournus (1), lieu qui n'a rien de remarquable que d'avoir été possédé soixante ans par un même abbé, qui étoit le cardinal de La Rochefoucauld. L'abbé de Chandenier, son neveu, la possédoit pour lors. La comtesse de Soissons s'y trouva mal et discontinua de venir avec la reine. Je trouvai madame de Thianges à Mâcon, dont je fus bien aise; car c'est une fort agréable personne. Elle me dit qu'elle nous suivroit à Lyon par eau et qu'elle passeroit en Dombes; qu'elle y feroit marquer son logement; qu'elle se feroit donner du *pour* (2), croyant que je trouverois bon de la faire princesse dans mon État. La manière d'habillement des paysannes de ce côté-là est la plus jolie du monde; les filles ont des chapeaux : cela leur sied tout à fait bien.

Nous allâmes longtemps au bord de la Saône, de sorte que nous vîmes longtemps le pays de Dombes, qui est de l'autre côté, et tous les paysans avoient passé l'eau, et même des minimes, qui demandoient à tous ceux qui suivoient le carrosse de la reine : « Où est Ma-

(1) Aujourd'hui département de Saône-et-Loire. Il y avait une célèbre abbaye de bénédictins.

(2) On trouve l'explication de cet usage dans les *Mémoires de Saint-Simon*. « Il consiste, dit-il (t. II, p. 186, édit. Hachette, in-8), à écrire en craie sur les logis *pour M. un tel*, ou simplement *M. un tel*. Les maréchaux-des-logis qui marquent ainsi tous les logements dans les voyages mettent ce *pour* aux princes du sang, aux cardinaux et aux princes étrangers. »

dame ? » Et le roi prenoit plaisir à me montrer. Ils crioient : « Vivent le roi et Madame ! » On fit bien du chemin sur mes terres et à leur vue ; car pendant que l'on regardoit le pays de Dombes, nous étions dans le Beaujolois. On alla coucher à Villefranche, qui en est la capitale et qui se peut dire une fort jolie ville. J'y reçus force visites, le soir, des dames de la ville et du pays, qui sont fort bien faites. On en partit fort matin, parce que l'on vouloit arriver à Lyon de bonne heure, n'y ayant pas de plaisir de se mettre dans l'embarras de la réception d'une grande ville la nuit. On se leva matin ; pour moi, ce fut devant le jour.

Je fus priée de tenir un enfant du baron de Jouy, bailli de Beaujolois. Monsieur trouva bon que je le prisse pour être parrain. Ensuite nous allâmes trouver la reine mère, qui étoit aux filles de Sainte-Marie, où elle faisoit ses dévotions ; car c'étoit un dimanche. C'est la plus belle église de cet ordre qui soit en France. Le maréchal de Villeroy vint au-devant de Leurs Majestés avec beaucoup de noblesse : ce qui est aisé à croire, y en ayant beaucoup en Lyonnois, Forez et Beaujolois. Ces trois provinces, quoique petites, contiennent quantité de personnes de qualité. On trouva le bourgeois sous les armes dans la ville de Lyon, qui est très-peuplée.

Leurs Majestés allèrent descendre à Saint-Jean (1), où M. l'archevêque les vint recevoir à la porte, accompagné du plus beau chapitre qui soit en France. Tous les chanoines sont gens de qualité, qui font des preuves

(1) Ce fut le 24 novembre 1658 que la cour arriva à Lyon.

fort exactes et plus grandes que les chevaliers de Malte. On les appelle *messieurs les comtes de Saint-Jean de Lyon*. Autrefois ils prétendoient qu'on les appelât *les comtes de Lyon*. Mais je pense que n'étant plus en possession de ce qu'ils étoient autrefois, on y met *Saint-Jean* devant. Ils ont de grands priviléges; mais ils n'en ont que la possession et point de titres; ils ne savent quels rois les leur ont concédés; même ils ne savent dire l'origine de leur fondation. Tout ce qu'ils ont, est les preuves de beaucoup de comtes qu'ils ont eus depuis longues années. Le roi est le premier chanoine, et le duc de Savoie le second. Ce sont deux princes qui peuvent faire leurs preuves sans faveur.

Après le *Te Deum* chanté, Leurs Majestés allèrent chez la reine, qui logeoit à l'abbaye d'Ainay, que possède maintenant l'archevêque de Lyon. Le roi logeoit chez un trésorier de France, nommé Mascarany, en la place de Bellecourt; M. le cardinal de l'autre côté de la place, et moi à un autre coin. J'avois la vue de la rivière et de la montagne qui est de l'autre côté. Monsieur logeoit chez un nommé Joue, Génois, dans la plus jolie maison que l'on puisse voir, un vrai bijou. C'étoit le fait de Monsieur, qui les aime. Il y avoit de si beaux meubles qu'il ne fit point tendre les siens.

CHAPITRE XXXIII.

(1658.)

Arrivée de la duchesse de Savoie et de ses filles. — La cour va à leur rencontre. — Conversation du roi avec la princesse Marguerite de Savoie. — Le roi d'Espagne fait offrir à Anne d'Autriche la main de l'infante pour Louis XIV. — Portrait de la duchesse de Savoie et de ses filles. — Cour de la duchesse de Savoie. — Conversation de la duchesse de Savoie avec la reine. — Sa dévotion. — Conduite du roi avec la princesse Marguerite de Savoie. — Moyens employés par Fouquet pour avoir de l'influence à la cour de Savoie. — Arrivée du duc de Savoie à Lyon. — Sa familiarité avec le roi. — Détails sur le duc de Savoie. — Sa conversation avec Mademoiselle. — Cette princesse est forcée de céder la porte chez elle aux filles de la duchesse de Savoie. — Visite que la duchesse de Savoie fait à Mademoiselle. — Bal de la cour. — Départ du duc de Savoie. — Digression sur l'ignorance des princes. — Cause de la froideur du roi pour la princesse Marguerite. — Plaintes de la duchesse de Savoie. — Promesse qu'elle obtient du roi. — Aventure de Particelli à la cour de Savoie. — Présents faits à la duchesse de Savoie. — Changements qu'ils opèrent en elle. — Conduite de la princesse Marguerite. — Départ de la duchesse de Savoie et de ses filles. — Opinion de la cour sur la duchesse de Savoie. — Plaintes du duc de Savoie contre Monsieur. — Bruits sur le duc de Savoie. — Conduite de la cour à l'égard de Gaston d'Orléans. — Amour du roi pour Marie Mancini. — Mademoiselle sollicite et obtient la permission pour son parlement de Dombes de haranguer le roi en robes rouges. — Harangues adressées par le premier président au roi, à la reine, à Monsieur, au cardinal Mazarin et au chancelier.

La reine reçut, le lendemain qu'elle fut arrivée, des nouvelles de Madame royale, et qu'elle viendroit le jeudi.

Sa Majesté alla aux Cordeliers, où est la tête de saint Bonaventure. Le jour d'après elle fut à l'archevêché où devoit loger Madame royale, voir son appartement. Il y avoit des tapisseries que le roi y avoit fait mettre; il n'y avoit que des lits qu'elle eût envoyés. On ajustoit cela; il y avoit force bras (1) beaux et magnifiques. J'oubliois de dire qu'il y avoit à Lyon deux troupes de comédiens, dont l'une étoit très-bonne. Ils affichent *les comédiens de Mademoiselle*, avec raison; car ils avoient joué trois hivers de suite à Saint-Fargeau. Monsieur y fut en arrivant; pour moi, j'attendis au lendemain.

Le jour que madame de Savoie arriva (2), on se dépêcha d'aller chez la reine de bonne heure. Comme elle avoit dit qu'elle partiroit à midi, on fut fort diligent. M. le cardinal alla fort loin au-devant [de Madame royale], puis Monsieur. Le roi vint avec la reine; il y avoit dans son carrosse Leurs Majestés, le maréchal de Villeroy, madame de Noailles et moi. La princesse palatine fut quasi toujours malade, et je pense qu'elle n'eut pas voulu être en santé, à cause de mille occasions, où elle auroit eu dispute avec toutes les princesses de la maison de Savoie, qui ne lui eussent rien voulu céder ni accorder de ce qu'elle eût pu prétendre. Nous trouvâmes tout le chemin plein d'équipages. Madame royale et M. de Savoie avoient une grande quantité de mulets avec de très-belles et magnifiques couvertures, les unes de velours noir, les autres cramoisi, avec les armes en broderie d'or et d'argent. Force

(1) Ce mot a ici le sens d'étoffes et tapisseries.

(2) La duchesse de Savoie arriva à Lyon le 28 novembre 1658.

personnes de qualité de leur cour en avoient de belles. Nous trouvâmes la litière du corps de Madame royale précédée de douze pages vêtus de noir avec des bandes de velours noir en ondes, suivis de ses gardes avec un officier à la tête; ils avoient des casaques noires avec du galon d'or et d'argent; il y avoit une autre litière à Madame royale et plusieurs autres. Nous trouvâmes quantité de carrosses à six chevaux, suivis de quantité de livrées, enfin toutes les marques d'une grande cour.

Comme l'on sut Madame royale proche, on le vint dire au roi, qui monta à cheval et s'en alla au-devant d'elle. La reine nous dit: « J'avoue que j'ai bien de l'impatience de savoir comme le roi trouvera la princesse Marguerite. » Elle ne témoignoit pas une grande passion pour ce mariage; mais aussi elle ne témoignoit pas d'aversion. Elle disoit: « Si je pouvois avoir l'Infante, je serois au comble de ma joie; mais ne le pouvant pas, j'aimerai tout ce qui plaira au roi. » Je pense qu'elle auroit mieux aimé encore la princesse d'Angleterre que la princesse Marguerite; mais comme le roi y témoignoit avoir une grande aversion, elle n'osoit en parler. Le roi revint au galop, mit pied à terre et s'approcha du carrosse de la reine avec une mine la plus gaie du monde et la plus satisfaite. La reine lui dit: « Eh bien, mon fils? » Il répondit: « Elle est plus petite que madame la maréchale [de Villeroy]; mais elle a la taille la plus jolie du monde; elle a le teint.... » Il hésita, ne pouvant dire comme elle l'avoit. Enfin il trouva: « olivâtre; mais cela lui sied bien. Elle a de beaux yeux; enfin elle me plaît et je la trouve fort à ma fantaisie. » La reine lui dit qu'elle en étoit bien aise.

Un moment après on dit : « Voilà Madame royale. » Les carrosses s'arrêtèrent; elle descendit, la reine aussi. Comme j'étois descendue la première, je vis la première la princesse Marguerite, que je trouvai bien, mais pas belle. Je ne trouvai pas Madame royale si bien faite, que je me l'étois imaginée. Elle étoit fort emmaillottée dans des coiffes; elle paroissoit fort fatiguée. Elle salua la reine, lui baisa les mains, lui fit mille flatteries; car c'est une femme fort flatteuse. Après, elle lui présenta sa fille aînée, veuve du prince Maurice de Savoie, son oncle; ensuite la princesse Marguerite. Puis Madame de Savoie me connut et dit à la reine, qui lui disoit de monter en carrosse : « Votre Majesté trouvera bon que j'embrasse ma nièce. » Elle me dit : « Je vous ai connue à l'air de la maison. » Ses filles et moi nous nous embrassâmes fort. Madame royale monta auprès de la reine. Le roi se mit à une portière avec la princesse Marguerite. Je me mis au derrière étant enrhumée, avec la princesse de Carignan, la princesse Louise auprès de Monsieur.

Le roi se mit, dès l'instant que l'on fut en carrosse, à parler avec la princesse Marguerite comme s'il l'eût vue toute sa vie, et elle de même; ce qui me surprit au dernier point, le roi étant fort froid de son naturel et fort peu aisé à s'apprivoiser. J'écoutois volontiers ce qu'ils disoient. Il lui parla de ses mousquetaires, de ses gendarmes, chevau-légers, du régiment des gardes, du nombre de toutes ses troupes, [de] ceux qui les commandent, de leur service, comme elles marchent. Je jugeai par là qu'il prenoit plaisir à l'entretenir; car ce sont ses chapitres agréables, étant fort entêté de ces choses-là. Il lui demanda des nouvelles

de la garde de M. de Savoie; à quoi elle satisfit. Comme je n'osois pas toujours écouter, de peur que l'on ne le remarquât, je n'entendis pas toute la conversation. Il lui parla des plaisirs de Paris, et elle de ceux de Turin. Elle lui disoit : « Écoutez. » Ce terme me paroissoit assez familier pour la première fois. J'écoutai aussi madame de Savoie, à qui la bouche ne ferma pas, qui fit des amitiés à la reine nonpareilles, et qui la loua par excès. On avoit doublé la garde à cause de madame de Savoie : au lieu de deux compagnies qui y sont d'ordinaire, il y en avoit quatre de François et deux de Suisses. Elle ne manqua pas de se récrier et de dire au roi que, du temps du feu roi, le régiment des gardes n'étoit pas si beau. Madame de Savoie ne fut pas longtemps chez la reine. Elle lui dit : « Vous devez être lasse; allez vous reposer. » Le roi l'alla remener à son logis.

La reine entra dans son cabinet avec M. le cardinal, qui lui dit, à ce que je lui ai ouï dire depuis : « J'ai une nouvelle à dire à Votre Majesté, à quoi elle ne s'attend pas et qui la surprendra au dernier point. » La reine lui répondit : « Est-ce que le roi mon frère m'envoie offrir l'Infante? Car c'est la chose du monde à quoi je m'attends le moins. — Oui, Madame, c'est cela. » On peut juger de sa joie. Elle dit qu'elle fut grande; mais que c'étoit une chose si éloignée qu'elle en craignoit les difficultés. M. le cardinal lui donna la lettre par laquelle le roi, son frère, lui mandoit qu'il souhaitoit la paix et le mariage de sa fille avec le roi, et qu'il la prioit de contribuer de son côté à l'un et l'autre, comme il feroit du sien. La reine dit qu'elle croyoit bien que le roi, son frère, disoit cela de bonne

foi; mais que le monde, qui n'y en ajouteroit pas tant, se moqueroit d'elle, lorsque l'on le sauroit, de se flatter de cette espérance; [qu'il étoit à craindre] vu le peu d'intérêt que les Espagnols avoient à ce mariage [qu'ils] en empêchassent l'exécution.

Mademoiselle de Mancini me vint demander, pendant que le roi étoit allé remener Madame royale, ce qu'il avoit dit de la princesse Marguerite, et comme il en avoit usé avec elle. Je [le] lui dis. Il me parut que ce procédé lui déplut (1), et j'appris qu'elle lui dit : « N'êtes-vous pas honteux que l'on vous veuille donner une si laide femme? » M. le cardinal alla visiter Madame royale; j'y fus ensuite; mais j'y demeurai très-peu. Le lendemain j'y retournai. Elle étoit propre et assez ajustée; il paroît qu'elle a été belle; mais elle est plus vieille que l'on ne l'est d'ordinaire à son âge. Elle me parut assez ressembler à mon père, mais plus cassée. Quoiqu'elle fît tout ce qu'elle put par son ajustement pour soutenir son reste de beauté, je crois qu'elle s'est gâté le teint qu'elle a eu beau autrefois, en y mettant des drogues. Elle a la taille gâtée; mais cela ne l'empêche pas d'avoir bonne mine et l'air d'une grande dame. Sa fille aînée est grande, de belle taille, a la mine d'une personne de condition; mais elle n'a pas bonne grâce. Elle est fort gâtée de la petite vérole et il n'y a nul reste de beauté, quoique Madame royale nous ait dit qu'elle étoit fort belle. C'est une bonne

(1) Cette phrase a été altérée dans les anciennes éditions. Au lieu d'une réflexion de Mademoiselle sur Marie Mancini, on lui prête les paroles suivantes : « Il me paroît que ce procédé lui a plu. »

femme (1), civile, familière, qui a assez d'esprit, et dont j'ai tous les sujets du monde d'être satisfaite. Elle me témoigna beaucoup d'amitié.

Pour la princesse Marguerite, elle est petite; mais elle a la taille assez jolie, à ne bouger d'une place; car quand elle marche, elle paroît [avoir] les hanches grosses, et même quelque chose qui ne va pas tout droit. Elle a la tête trop grosse pour sa taille (2), mais cela paroît moins par devant que par derrière, quoique ce soit une chose fort disproportionnée. Elle a les yeux beaux et grands, assez agréables, le nez gros, la bouche point belle, et le teint fort olivâtre, et si avec tout cela elle ne déplaît point. Elle a beaucoup de douceur, quoiqu'elle ait l'air fier. Elle a infiniment de l'esprit, adroit, fin; et il y a paru à sa conduite.

Madame royale me fit mille amitiés; Monsieur y vint comme j'y étois, le lendemain de son arrivée; elle nous entretint fort, et nous l'écoutâmes avec plaisir. Elle parle beaucoup et bien. Elle aime à parler. Elle nous conta mille choses de la cour de Savoie et de monsieur son fils, qu'elle cite à tout moment, affectant de faire connoître l'amitié qu'elle a pour lui et celle qu'il a pour elle. Elle avoit une fort grande cour; car outre la comtesse de Vérue, qui est sa dame d'honneur, et la marquise de Saint-Germain, qui est sa dame d'atour, il y avoit encore quantité de dames, entre les-

(1) Cette phrase se rapporte à la fille aînée de Madame royale (Louise de Savoie), et non à Madame royale elle-même, comme on le fait dire à Mademoiselle dans les anciennes éditions.

(2) Ce membre de phrase est omis dans les anciennes éditions; ce qui rend le passage presque inintelligible.

quelles étoit la marquise Ville, une des plus considérables du pays. Elles étoient bien au nombre de quinze ou vingt. Elle n'avoit amené que cinq ou six de ses filles d'honneur. Cela nous surprit, lorsqu'elle le dit; car la reine n'en a que ce nombre. Madame royale en a douze ou treize. Madame la princesse [Louise] (1) n'avoit point amené les siennes; elle n'avoit que sa dame d'honneur, que l'on appelle la marquise de Serié. Il y avoit quantité d'hommes de condition, le marquis de Pianesse, qui est le premier ministre, qui est de la maison de Simiane; c'est un grand homme, mélancolique, dévot. Le comte Philippe d'Aglié y étoit aussi. Celui-là a la mine riante et est fort bien; quoiqu'il ne soit plus jeune, il n'a pas perdu l'air galant. Je ne me souviens pas des autres; mais ils étoient en grand nombre, et assurément la cour de Madame royale étoit fort belle. Elle nous conta, à Monsieur et à moi, que M. de Savoie avoit un cabinet où il y avoit tous les portraits de tout ce qu'il y avoit de princesses à marier en Europe. Nous lui dîmes que nous les avions tous vus, parce qu'on les avoit tous envoyés à M. le cardinal. Cela lui fit plaisir; car son intention étoit de nous faire connoître qu'on les lui avoit envoyés pour voir si elles plairoient à monsieur son fils.

Après avoir été quelque temps avec elle, nous allâmes chez la reine, où elle vint aussitôt; j'avois une connoissance dans cette cour que j'avois faite à Fontainebleau, du marquis de Fleury; c'est un des plus considérables par la part qu'il a aux bonnes grâces de

(1) Fille aînée de la duchesse de Savoie, comme on l'a dit plus haut.

Madame royale. Elle l'avoit envoyé à la cour faire compliment sur la guérison du roi. Il étoit accompagné de trois ou quatre gentilshommes; il parut avec éclat, et on en fit grand cas. C'est un garçon qui est venu en faveur à dix-neuf ou vingt ans; il est assez beau de visage, a la tête belle, des cheveux cendrés, grands; mais pour moi, je ne lui trouve pas la taille agréable; il ne paroît pas avoir beaucoup d'esprit. Il parut à Lyon comme il avoit fait à Fontainebleau, avec moins de dorure toutefois; car la cour de Savoie portoit le deuil du duc de Modène. Sa mère, la marquise de Fleury, y étoit.

Quand madame de Savoie étoit en train d'entretenir la reine, ses visites duroient trois heures; elle parloit sans cesse des grandes affaires qu'elle avoit; comme elle négocioit depuis le matin jusqu'au soir; de l'autorité qu'elle avoit sur l'esprit de monsieur son fils; puis elle parloit de ses galanteries, de ses débauches. Je ne me pus empêcher de lui dire devant la reine lorsqu'elle contoit tout cela : « Il me semble, Madame, que Votre Altesse royale devroit montrer l'autorité qu'elle a sur monsieur son fils en le faisant plus sage aussi bien qu'en autre chose, et qu'elle, qui est si dévote, devroit se faire un scrupule de lui donner de l'argent pour ses maîtresses. » Car elle contoit à la reine qu'il n'avoit pas un sou qu'elle ne lui donnât, et que quelquefois il lui disoit : « Maman, je vous prie de me donner une somme; » qu'il lui disoit de ne pas demander pourquoi c'est, et qu'elle lui faisoit donner, en disant : « Je ne le veux pas savoir. » Elle aimoit fort à parler de sa dévotion. Elle contoit à la reine comme elle entendoit quelquefois dix messes par jour; et réglément deux ou

trois; des jours qu'elle s'enfermoit aux Carmélites; de ses pénitences, des processions où elle alloit nu-pieds. Je pense qu'elle a ouï dire que la dévotion des grandes princesses ne doit pas être cachée, parce qu'elles donnent l'exemple; car elle manifstee bien la sienne.

Le roi alla, le lendemain de l'arrivée de Madame royale, la voir le matin, et entra dans la chambre de madame la princesse Marguerite. On crut qu'il la vouloit surprendre pour lui voir la taille déshabillée, à cause que l'on lui avoit dit qu'elle étoit bossue; mais il ne témoigna pas y prendre garde; il fut aussi froid le matin qu'il avoit paru empressé le jour de l'arrivée; ce qui étourdit fort madame de Savoie. Pour madame la princesse Marguerite, elle fit la même mine. Le soir chez la reine, il causa toujours avec mademoiselle de Mancini devant elle, sans lui dire un seul mot. Madame de Savoie fit une histoire admirable à la reine : elle lui conta que monsieur son fils avoit une levrette que la marquise de Caylus, qu'il avoit fort aimée, lui avoit donnée; qu'en partant de Chambéry il lui avoit dit : « Madame, je vous donne ma levrette; je vous prie d'en avoir soin. » Que le soir, en arrivant, elle s'étoit trouvée toute seule dans sa chambre; qu'elle s'étoit mise à genoux auprès de cette chienne, et qu'elle lui disoit : « Que je t'aime et que je suis aise de te voir! Si ton maître étoit ici, que je serois satisfaite! Car je ne l'ai pas vu depuis ce matin; les moments me paroissent des heures et les journées des années en son absence. Au moins, dis-lui bien les sentiments de mon cœur pour lui. » Elle dit cent fadaises de cette force, et que quelqu'un étoit entré qui s'étoit bien moqué d'elle, et qu'elle avoit dit : « Je ne trouve point à re-

dire que l'on se moque de moi de trop aimer mon fils; car je sens bien que je suis capable, sur ce chapitre, de faire toutes les folies imaginables. » Puis elle montra à la reine une de ses filles, nommée Treseson, qui est Françoise, de la province de Bretagne, dont M. de Savoie étoit amoureux. On ne la trouva point belle; c'étoit une grosse fille blanche et blonde, d'assez mauvaise taille, les yeux petits, la bouche point belle et qui n'avoit que l'éclat de la jeunesse. On sut par quelle aventure elle avoit été en Piémont : sur le bruit du mariage du roi avec la princesse Marguerite de Savoie, auquel il y avoit assurément beaucoup d'apparence qui le faisoit croire bien fondé, M. Fouquet, procureur général, qui veut avoir des habitudes partout, y avoit envoyé cette fille, qui est nièce de madame Du Plessis-Bellière, qui est son intime amie, femme d'esprit et de capacité. Elle est d'une race dont ils ont tous de l'esprit. Cette fille en a, à ce que l'on dit, et comme ils ne voulurent point faire connoître leur intention, ils prièrent le comte de Brulon, qui est Breton, de la donner à M. de Savoie comme sa parente. Le comte de Brulon a beaucoup de commerce en Piémont, parce que son frère et lui ont été longtemps introducteurs des ambassadeurs, et par un attachement particulier qu'il a toujours eu à l'hôtel de Soissons. Ainsi il connoît beaucoup de Piémontois, et Madame royale dit à la reine : « C'est une parente du comte de Brulon qu'il m'a donnée; » car je pense qu'elle ne savoit pas elle-même que ce fût le procureur général qui l'eût envoyée là, afin de faire habitude avec la princesse Marguerite, pour revenir en France avec elle, si son mariage se faisoit.

Le second jour que Madame royale fut à Lyon, la reine l'alla voir. Je n'y allai point, ayant de ces rhumes du cerveau qui ne durent qu'un jour, mais qui incommodent; ainsi je gardai le lit. Madame royale envoya savoir de mes nouvelles et me faire excuse si elle ne me venoit voir; mais qu'elle avoit mal à la tête.

Le dimanche (1) M. de Savoie arriva; le roi alla au-devant de lui à deux lieues de Lyon. Monsieur n'y alla point, parce qu'il (2) ne le devoit point voir à son logis. M. de Savoie tint bon à vouloir que Monsieur lui donnât la porte. Je trouvai la chose moins étrange lorsque je sus les raisons, que d'abord que l'on me le dit. M. de Savoie disoit que Son Altesse royale (3) avoit toujours traité monsieur son père différemment des autres souverains; qu'il avoit donné au duc de Mantoue et à celui de Modène une chaise à dos, et qu'il en vouloit une à bras. Pour cela on en convenoit, mais pour la porte non; de sorte qu'il fut résolu que M. de Savoie iroit chez Monsieur le matin avant qu'il fût levé. Je pense qu'il ne le voulut pas, et il n'y alla point. Il arriva le soir; il y avoit une presse horrible dans la chambre de la reine. Il entra avec le roi depuis la porte jusqu'au lieu où étoit la reine, courant et poussant tout le monde, riant, accoutumé avec le roi comme s'il n'en eût bougé; enfin une certaine familiarité que la haute naissance donne aux gens avec ceux, où les autres tremblent. Il se trouva tout contre la reine; il se jeta quasi à ses pieds; elle l'embrassa et le releva. Ma-

(1) Le duc de Savoie arriva à Lyon le 1er décembre 1658.
(2) M. de Savoie.
(3) Gaston d'Orléans, père de Mademoiselle.

dame royale lui fit une mine riante; il s'approcha d'elle; elle lui donna sa main, et [il] la baisa.

On le trouva fort bien fait; il est de moyenne taille, mais il l'a la plus fine, déliée et agréable, la tête belle, le visage long, mais les yeux beaux, grands et fins, le nez fort grand, la bouche de même; mais il a le ris agréable, la mine fière, un air vif en toutes ses actions, brusque à parler. Il regarda tout le monde et dit qu'il connoissoit tout ce qui étoit là par leurs portraits. Il demanda où étoit mademoiselle Hortense et témoigna la trouver fort belle. Il étoit habillé de deuil, botté, avec un justaucorps noir, un mouchoir noué de couleur de feu. Il avoit fort bonne mine. On demeura toujours debout.

Après avoir été quelque temps, Madame royale s'en alla, et lui avec elle. Je la fus voir en sortant de chez la reine. Il n'étoit pas dans sa chambre; il y revint et passa du côté où j'étois. Il se mit à conter qu'il étoit parti tard de Chambéry, parce qu'il avoit été à deux ou trois lieues désirant entendre la messe. Je lui dis : « Quoi! vous faites le devot. » Il me répondit : « Je le suis beaucoup : je vais au sermon; j'entends la messe; je jeûne le carême, et le reste de ma vie répond à cela.» Je me mis à rire et à lui dire : « Je vois bien que vous êtes un hypocrite. — Vraiment vous êtes bonne de me traiter ainsi; la première fois que je vous aie jamais vue, vous me dites des injures! » Je repartis : « Nous sommes assez proches pour nous dire nos vérités. » Enfin, nous raillâmes toujours le temps que j'y fus, qui ne fut pas long; et il n'y demeura pas toujours, parce qu'il vint mille gens le saluer. Il avoit dix ou douze personnes de qualité de ses principaux officiers avec

lui, n'ayant pu en amener davantage, étant venu en relais.

Comme je sortis de chez Madame royale, il me vint mener à mon carrosse. Le lendemain je le trouvai à la messe aux Célestins; c'étoit une église proche de mon logis, où j'allois tous les jours à la messe. Je vis là ses livrées, qui sont belles; elles sont rouges avec des bandes de velours bleu en ondes et du galon isabelle et bleu. Il n'avoit que sept ou huit pages et autant de valets de pied. Il fut toujours dans les carrosses du roi et avoit de ses pages et de ses valets de pied qui le suivoient. Il étoit entré dans le couvent après (1) la messe, et il rentra dans l'église comme la messe commençoit. Tous les officiers de ses gardes avoient leurs bâtons; cela avoit bon air. Je me levai; il se mit à genoux auprès de moi, et me dit : « Je vous veux montrer que je suis dévot. » Un moment après on lui vint dire quelque chose; il prit sa course et s'enfuit.

Les prétentions de M. de Savoie donnoient lieu à ses sœurs d'en avoir aussi. La reine et M. le cardinal me dirent que les princesses ne me verroient point, si je ne leur donnois la porte chez moi. Je dis qu'il me sembloit que je me pouvois passer de leurs visites, et que M. de Savoie ne voyant point Monsieur, il n'étoit pas nécessaire que ses sœurs me visitassent. La reine me répliqua qu'elle ne voyoit pas de difficulté à les traiter comme elles désiroient; que c'étoit une civilité qui ne portoit pas de conséquence. Je lui alléguai que je

(1) Il y a *après* dans le manuscrit; mais le sens de la phrase demanderait *avant*.

n'en avois jamais usé ainsi avec madame de Lorraine, à laquelle je n'avois donné qu'une chaise à dos, en ayant une à bras, et pour la porte on ne l'avoit pas seulement proposée. La reine me dit : « Il y a une raison où vous ne pourrez rien répondre; c'est qu'elles sont petites-filles de France comme vous. » Je répondis : « Elles le sont par fille, et moi, fille du frère : c'est une raison pour ne leur pas donner; et madame de Remiremont, qui étoit petite-fille de France, n'y a jamais songé. — Enfin je le veux, » me dit la reine. — A cela, Madame, lui dis-je, il n'y a point de réplique; après avoir allégué mes raisons à Votre Majesté, je n'ai plus rien à faire qu'à obéir. » Ces deux choses sont assez avantageuses pour la maison de Savoie : que M. de Savoie se soit mis en état de disputer à Monsieur, et que j'aie donné la porte à ses sœurs.

Le lundi, lendemain de l'arrivée de M. de Savoie, il alla chez le roi aussitôt après dîner, puis il vint chez la reine avec le roi. Ce jour-là on devoit aller à l'Hôtel-de-Ville, qui est une parfaitement belle maison bâtie depuis peu; ainsi la reine sortit dès que le roi fut venu. On trouva Madame royale dans la cour. On remarqua que tout le carrosse étoit plein d'enfants ou de petits-enfants de Henri le Grand. C'étoit une carrossée de bonne maison : il y avoit le roi, la reine, Monsieur, Madame royale, M. de Savoie, ses deux sœurs et moi. On remarqua, et moi aussi, que M. de Savoie suivoit de près le roi, et qu'il passa de cette manière toujours devant Monsieur. Il y eut une grande collation où on ne s'assit point; mais on ne laissa pas de se mettre autour de la table. M. de Savoie se mit à la droite du roi; Monsieur le dit à la reine, qui lui répondit : « Vous

êtes un tripoteux, qui voulez toujours faire des affaires. » M. de Savoie demanda au roi s'il ne trouveroit pas bon qu'il vînt les soirs jouer avec lui; le roi dit que oui, mais si froidement qu'il n'y vint point.

Comme je fus retournée à mon logis, on me vint dire : « Voici Madame royale. » J'allai au-devant d'elle le plus loin qu'il me fut possible; elle venoit en chaise. Elle me dit : « Je vous viens voir en famille; voici mon fils et mes filles que je vous amène. » Comme elle fut dans ma chambre, je lui dis : « Votre Altesse royale trouvera bon que j'aille au-devant d'eux. » Elle me dit que oui. J'y allai afin de les faire passer devant moi; puis nous nous assîmes dans la ruelle de mon lit. M. de Savoie et ses sœurs s'amusèrent à causer avec madame de Thianges et mademoiselle de Vandy, et Madame royale m'entretint; elle me parla fort du déplaisir qu'elle avoit du peu d'envie que monsieur son fils avoit de se marier; que c'étoit la chose du monde qu'elle souhaiteroit le plus. Je lui dis qu'elle avoit raison; que si monsieur son fils mouroit sans enfants, elle ne seroit pas si heureuse qu'elle étoit; mais que, quelque connoissance que l'on eût de son intérêt, personne ne lui faisoit justice là-dessus, et que l'on étoit persuadé qu'elle faisoit tout son possible pour l'empêcher de se marier. Elle me fit conter tous les démêlés que j'avois eus avec mon père. Elle me témoigna y avoir pris part, et trouver hardie (1) la persécution

(1) Ce mot est mal écrit; les anciennes éditions portent : « Et trouva à redire à la persécution. » Le texte a été probablement altéré en cet endroit.

qu'on m'avoit faite. Ensuite elle me demanda des nouvelles de ma belle-mère, et m'en parla comme la connoissant et la croyant fort ridicule. Ensuite on se mit à parler tout haut du bal, qui devoit être le lendemain. Je l'allai conduire jusqu'au bas du degré; monsieur son fils me ramena à ma chambre.

On ne parloit pour lors point du tout du sujet pour lequel on étoit venu ; car depuis le premier jour le roi ne parla point à la princesse Marguerite. Elle ne laissa pas de faire la meilleure mine du monde le jour du bal. J'eus la curiosité de savoir si le roi la mèneroit plutôt que moi ; on me dit que non, et qu'à moins que d'être fiancée, on n'auroit garde de la faire passer devant moi. On dansa sur un grand théâtre fort bien éclairé; la reine et Madame royale étoient dans la salle, et M. de Savoie, qui ne voulut point danser, ne voulant pas être après Monsieur. Le roi me mena, et Monsieur la princesse Marguerite. Il y eut trois Piémontoises qui dansèrent : la marquise de Tane, femme du capitaine des gardes de Madame royale; la marquise de Saint-Georges, sœur de Fleury, et Treseson. Le roi se mit au milieu, la princesse Marguerite à sa gauche et moi à la droite.

Comme on voulut faire honneur aux Piémontoises, on mit Treseson auprès de moi. Je l'entretins fort ; je lui trouvai de l'esprit plus que de la beauté. Elle me conta que Madame royale lui avoit donné des perles, des pendants d'oreilles qu'elle avoit, assez raisonnables. Elle me parla fort de la cour de Savoie; que M. de Savoie aimoit fort à danser; qu'il dansoit parfaitement bien. Je lui demandai pourquoi il ne dansoit pas. Elle me dit que j'en savois bien la raison ; il étoit habillé de deuil avec un collet de point de Venise. Quand le bal

fut fini, il vint sur le théâtre et dit à quelqu'un qui étoit auprès de moi : « Je meurs d'envie de danser et je m'en vais envoyer un courrier à Chambéry pour dire que demain en y arrivant je trouve un bal tout prêt. » Il fut, au sortir de l'assemblée, prendre congé de Leurs Majestés. Pour moi, je ne lui dis point adieu, la reine m'ayant laissée à mon logis qui étoit sur son chemin. Il partit de grand matin, alla dire adieu en partant au comte et à la comtesse de Soissons. Il fit force passades dans la place de Bellecourt, sauta fort par-dessus de petites murailles qui sont au mail, et dit, en partant : « Adieu, France, pour jamais; je te quitte sans regret. » Je pense qu'il n'étoit pas fort content de voir les choses en l'état où elles étoient.

L'on disoit que Madame royale avoit fait ce voyage contre son avis, et [contre] celui de son conseil, même de sa fille, qui la pria, à Chambéry, de la laisser, et de ne l'exposer point à un refus ; mais Madame royale ne le voulut pas. M. de Savoie laissa toute la cour satisfaite de sa personne, que l'on trouva fort bien faite, de sa civilité envers tout le monde. Le roi témoigna être fort content de sa conduite envers lui. La reine le trouva de fort bonne mine et avoir l'air d'un homme de sa qualité. Quant à son esprit, il ne parla que fort à propos et même dit agréablement les choses, à ce que dirent ceux qui l'avoient entretenu. Il parla fort de la guerre avec le roi, qui lui fit voir ses mousquetaires. Ils firent ensemble de grandes lamentations de quoi la tendresse de leur mère les avoit empêchés de donner autant de marques de leur courage qu'ils sentoient d'envie de le faire paroître. Il n'y eut que Monsieur qui n'en fut pas satisfait. Il ne vit point M. le cardinal, parce qu'il ne

lui voulut pas donner la porte chez lui, quoique feu M. de Savoie l'eût toujours donnée aux cardinaux. Enfin il eut un procédé fort fier et d'un fort honnête homme, quoiqu'il ait été fort mal nourri, aussi bien que beaucoup d'autres.

Il est fâcheux, quand on est jeune, d'être souverain, c'est-à-dire l'on n'a ce regret que lorsque l'on a trente ans. Car pendant la jeunesse, il n'est rien de si doux que la liberté et de ne rien apprendre ; mais cette liberté-là fait bien passer de méchantes heures ; et quelque riches que soient les États, l'on ne peut racheter le temps que l'on voudroit avoir employé à apprendre ce que les gens médiocres savent. Car la science est une chose fort avantageuse à tout le monde, et même plus aux grands qu'aux autres : car l'ignorance rend les grands incapables de gouverner. Quand ils ont beaucoup d'esprit et qu'ils connoissent leur incapacité, la crainte de se commettre mal à propos fait qu'ils se reposent sur les autres, et, cette habitude se tournant en nécessité, ils se laissent gouverner. Ce qui m'étonne, c'est que l'on ne se corrige point sur les fautes d'autrui, et que ceux qui blâment plus les autres donnent dans ce panneau. J'en parle fort hardiment sentant bien que je n'y tomberai jamais. Je ne sais pas si je serai en état de gouverner ; mais je sens cependant bien que je ne suis pas d'humeur à négliger les choses où je croirai être obligée par mon honneur et ma conscience, de me mêler ; et quelque confiance que je puisse avoir en ceux qui me serviront, j'aimerai que les autres aient des lumières par moi, et je n'emprunterai point celles d'autrui pour m'en éblouir, et je ne m'en servirai que pour m'aider à voir plus clair.

Je pense que la grande froideur du roi pour la princesse Marguerite venoit de l'espérance que donnoit le roi d'Espagne. Comme rien ne demeure secret, Madame royale eut quelque connoissance quoique imparfaite, de la venue de Pimentel (1). Elle fit presser M. le cardinal de lui donner quelque réponse et qu'elle voyoit bien que l'on ne vouloit pas lui tenir ce que l'on lui avoit fait espérer. Elle se fâcha fort; même on dit qu'elle s'en cogna la tête contre la muraille. Enfin M. le cardinal la fut voir et lui dit qu'il étoit vrai que l'on avoit eu quelque nouvelle d'Espagne; mais qu'il n'ajoutoit point de foi à cela; mais que dès que l'on lui parloit de la paix, il lui sembloit que ce lui seroit un crime que de n'en pas écouter les propositions. Madame de Savoie de son côté, dit que, pour l'infante d'Espagne, elle ne trouveroit pas à redire que l'on la préférât à sa fille; mais qu'elle demandoit quelque assurance.

On lui donna un papier signé du roi et, je pense, de quelques secrétaires d'État (comme c'est une chose qui sera dans toutes les histoires de ce temps, je ne me mis pas trop en peine d'en savoir le particulier), qui portoit qu'en cas que le roi ne fût pas obligé, pour le bien de la chrétienté et de son État, de se marier [à l'infante d'Espagne], il épouseroit la princesse Marguerite. Elle se contenta de cela. Cette négociation retarda son voyage d'un jour.

---

(1) Don Antonio Pimentelli était arrivé à Lyon le 28 novembre. Sa présence fut connue et avouée hautement vers le milieu de décembre. la Gazette annonça que ce gentilhomme « revenant d'Espagne, où le gouverneur du Milanez l'avoit envoyé, avoit passé par cette ville (Lyon) pour retourner en Italie. »

Comme son mécontentement avoit été quasi public, quoique je ne lui eusse point parlé du mariage de sa fille, je lui dis que je prenois beaucoup d'intérêt à tout ce qui la touchoit et que par respect je ne lui avois osé dire plus tôt, n'osant pas entrer sur ce chapitre si elle ne commençoit, et que j'étois bien heureuse que le maréchal Du Plessis se fût trouvé là pour m'en donner occasion ; car comme j'arrivai on parloit tout haut, et le maréchal s'étant approché, et moi en tiers, avoit commencé la conversation. Elle me fit beaucoup d'amitié, me témoignant qu'elle étoit persuadée que je prenois part aux choses qui la regardoient, et ensuite parla fort de l'affaire. Elle nous dit que ce qui avoit été cause que monsieur son fils avoit fait si peu de séjour à la cour, étoit le ressentiment du traitement que le roi leur faisoit, de les avoir fait venir pour conclure une affaire de laquelle on ne leur parloit non plus que si elle n'eût point été comme résolue avant son départ; qu'elle avoit plus de raison de s'en affliger que tout le reste de la maison, puisqu'elle avoit absolument voulu ce voyage. Elle nous conta force choses et nous dit que le 28 des mois lui étoit malheureux ; que Pimentel étant arrivé ce jour-là, elle ne doutoit point que son affaire ne fût échouée. Monsieur arriva, qui interrompit notre conversation.

Elle se plaignit de sa courte haleine, qui la tourmentoit fort ce jour-là. Elle étoit furieusement changée : aussi avoit-elle beaucoup pleuré. La reine mère et le roi y vinrent; elle se contraignit et les entretint fort. Elle leur conta son aventure de Particelli, fils de M. d'Emery, ambassadeur pour le roi auprès de feu monsieur son mari. Ledit Particelli, qui est présentement le pré-

sident de Thoré, n'étoit pas plus sage pour lors qu'il l'est maintenant qu'il est enfermé; mais il n'avoit, en ce temps-là, point fait encore d'extravagances. Il devint amoureux de Madame royale. Un matin que M. de Savoie s'étoit levé de bonne heure pour aller à la chasse, Madame royale n'étoit encore rendormie; elle entendit du bruit dans sa ruelle. Elle crut que c'étoit M. de Savoie qui n'ayant pas trouvé le temps assez beau se revenoit coucher. Elle voit Particelli qui ouvre son rideau. Elle s'écria; une de ses femmes, qui couchoit auprès de sa chambre, vint; on le mit dehors; il ne dit pas un mot. A un quart d'heure de là, il revint encore; lors on alla appeler des gardes qui le mirent dehors de la maison sans bruit: car on ménageoit son père (1), lequel Madame royale envoya avertir. Il renvoya son fils en France; et quoiqu'à sa considération on voulût tenir la chose secrète, elle ne le fut pas trop. Elle conta cette histoire fort plaisamment; mais la voilà en peu de paroles.

Aussitôt après que Leurs Majestés s'en furent allées, elle s'en alla dans sa petite chambre avec le marquis de Pianesse. Je demeurai avec ses filles, que j'avois été voir dans leurs chambres quelques jours devant. L'aînée m'avoit rendu ma visite; pour l'autre, elle ne sortoit point qu'avec Madame royale. Peu de temps après, M. le cardinal vint; Madame royale revint pâle comme la mort et les yeux gros. On nous dit qu'elle avoit encore fort pleuré et qu'elle s'étoit pensé évanouir. Elle s'en retourna dans sa petite chambre avec

(1) Particelli d'Emery, surintendant des finances dans les années qui précédèrent immédiatement la Fronde.

M. le cardinal, et moi je m'en allai chez la reine, qui me demanda ce que faisoit Madame royale. Je lui dis que j'y avois laissé M. le cardinal. Elle dit : « Que je le plains ! elle le va bien tourmenter. » Cela ne dura pas longtemps ; car il vint aussitôt chez la reine, puis Madame royale, gaie, avec des pendants à ses oreilles de petits diamants et d'or émaillé de noir, que M. le cardinal lui avoit donnés, avec quantité de bijoux de senteur; enfin un présent bien galant; elle en parla fort. Tout le monde admira le changement, de l'avoir vue pleurant l'après-dînée et de la voir si gaie le soir.

Pour la princesse Marguerite, on ne lui vit point de changement: car elle fut toujours dans une tranquillité admirable et agit en cette affaire comme si ç'avoit été celle d'une autre; et si elle en étoit touchée comme elle le devoit, ayant autant de cœur que l'on en peut avoir. Un jour, chez la reine, nous étions, elle et moi, auprès du feu; elle me dit : « Je vous prie d'appeler le maréchal de Gramont et de le mettre sur le chapitre de ma sœur de Bavière (1); car je ne le connois pas assez pour l'oser questionner. » Je l'appelai, et après lui avoir demandé quelque chose, je lui dis : « Dites-nous un peu des nouvelles de madame l'électrice de Bavière, vous qui l'avez vue. » La princesse Marguerite lui dit : « Vous me ferez le plus grand plaisir du monde. » Après nous avoir fort parlé des beautés de Munich, de la manière de vivre, et s'être

(1) Henriette-Adélaïde de Savoie, mariée le 22 juin 1652 à Ferdinand-Marie, électeur de Bavière. Cette princesse, qui mourut le 18 mars 1676, laissa, entre autres enfants, Marie-Anne-Christine-Victoire, qui fut mariée au dauphin, fils de Louis XIV.

fort étendu sur le mérite et les charmes de la personne de madame l'électrice, il parla de l'amitié que monsieur son mari avoit pour elle. Sur cela, la princesse Marguerite se récria : « La chose du monde que je comprends le moins, c'est comment on peut être malheureuse comme l'est ma sœur, quand on a un mari qui aime sa femme. Pour moi, si j'étois en sa place, je voudrois que mon mari me défît de tous les gens qui causeroient mon malheur, et je me ferois valoir d'une autre manière que ma sœur ne fait. » Tout d'un coup elle se récria : « Que je suis sotte de dire ce que je vous dis! c'est bien une marque de mon imprudence; vous avez tous deux ma vie entre vos mains. » Je lui dis : « Pour moi je n'ai rien ouï. » Le maréchal dit : « Pour moi, j'ai tout entendu; mais cela ne fera autre effet que de me faire connoître que vous avez beaucoup d'esprit et de mérite, et avoir dans mon cœur beaucoup d'estime pour vous et ne jamais dire pourquoi. »

Comme j'ai déjà dit, Madame royale, qui devoit partir le samedi, ne partit que le dimanche au matin (1). J'allai pour prendre congé d'elle; mais elle étoit à la messe. Je fus trouver la reine; puis je l'accompagnai. Elle alla pour prendre Madame royale chez elle; mais elle la trouva dans la place de Bellecourt, qui la venoit trouver, et le roi aussi. Elle se mit dans le carrosse de la reine, et madame la princesse Marguerite à la portière auprès du roi, comme elle avoit fait en venant; Mais la conversation ne fut pas si échauffée. Pour moi,

(1) La duchesse de Savoie et ses filles quittèrent Lyon le 8 décembre.

je causai fort avec la princesse Louise qui étoit auprès de moi, et nous nous fîmes mille amitiés, en nous séparant; à une lieue de Lyon, on mit pied à terre et on dit les adieux. Madame royale pleura; sa fille aînée un peu. Pour la princesse Marguerite, elle ne jeta que quelques larmes, qui parurent être plutôt de colère que de tendresse.

En revenant, la reine me témoigna être bien aise d'être défaite de tout ce monde-là; elle se moqua assez de Madame royale d'avoir pleuré, disant que c'étoit la plus grande comédienne qui fût au monde. Comme elle étoit fort négligée, la reine trouva qu'elle ressembloit fort à une certaine folle, que l'on appelle mademoiselle Feilar. On ne parla pas de même de la princesse Marguerite : car on admira sa conduite, et la constance et la force avec laquelle elle avoit soutenu tout ce qui lui étoit arrivé.

On dit que M. de Savoie s'étoit plaint de ce que Monsieur, un jour dans le carrosse du roi, lui avoit demandé : « Votre régiment des gardes est-il sur pied? » Il lui dit qu'oui. Ensuite Monsieur lui demanda s'il n'avoit pas une place royale à Turin; il lui repartit de même. Puis : « Vous avez fait bâtir un palais que l'on appelle palais royal? » Il répondit encore qu'oui. Pour moi, qui connois Monsieur, je trouvai qu'il faisoit toutes ces questions à M. de Savoie pour se moquer; mais comme il n'y avoit pas de quoi, je ne croyois pas qu'il s'en apercevroit. Quand il ne seroit pas un grand souverain comme il est, traité d'Altesse royale, il y a eu assez de filles de rois de mariées dans cette maison pour y avoir des places royales et un palais royal. Pour le régiment des gardes, il est effectif et très-beau, à ce que

j'ai ouï dire à des officiers qui ont servi en ce pays-là; ainsi je fus fâchée de ce que Monsieur l'eut dit, et encore plus de ce que M. de Savoie l'avoit remarqué, parce que ce discours avoit un peu l'air enfant.

On fit courre un bruit à Lyon que M. de Savoie avoit dit : « Que je suis aise d'avoir vu Mademoiselle ! J'en suis guéri. » Cela courut tant qu'il alla jusqu'à lui. Il me fit faire des compliments là-dessus par l'abbé Amoretti qui demeura toujours à la cour, et qu'il étoit au désespoir qu'on le voulût faire passer pour ridicule.

Un jour en causant avec Madame royale, je lui parlai de d'Alibert (1), qui se faisoit fort de fête de sa faveur auprès d'elle. Elle me dit : « Il est venu à Turin m'apporter une lettre de mon frère; puis je ne l'ai plus vu. Il a envoyé des chiens à mon fils sans qu'il lui en ait demandé. Tout ce qui me paroît de cet homme, c'est qu'il s'empresse fort. Qu'est-ce qu'il est à mon frère (2) ? » J'eus une grande impatience d'écrire cette conversation à Blois, et ce que Madame royale m'avoit dit que son fils ne se vouloit pas marier, sachant que ces nouvelles ne seroient pas agréables.

Peu de jours après le départ de Madame royale, la nouvelle arriva de l'accouchement de la reine d'Espagne d'un fils (3). Le roi d'Espagne l'écrivit à la reine le plus tendrement du monde; et Pimentel sur cette nouvelle assura, encore plus qu'il n'avoit fait, du des-

---

(1) Voy. sur ce d'Alibert, ce que Mademoiselle en a dit plus haut, p. 84-85.

(2) Gaston d'Orléans était frère de Christine de France, duchesse de Savoie.

(3) La cour reçut cette nouvelle le 21 décembre.

sein que l'on avoit de la paix et du mariage. Tout le monde témoigna à la reine la joie que l'on avoit de cette naissance et de l'espérance qu'elle donnoit d'avoir l'Infante. La reine répondit toujours : « Je n'y songe point; je ne me flatte point de cela. » Je lui dis : « Je l'écrirai à mon père; » et que c'étoit une nouvelle assez considérable pour lui en donner avis. Elle me dit : « Damville le lui dira; nous l'envoyons à Blois pour donner part à Monsieur (car la reine l'a toujours appelé ainsi) de tout ce qui s'est passé au voyage de Madame royale. » Véritablement Damville n'alla à Blois que lorsque la cour s'en revint à Paris, et il y avoit plus de six semaines que Madame royale étoit partie. Je ne trouvai pas que ce fût faire grand cas de lui (1); un autre auroit été sensible à ces choses-là; mais mon père y étoit si accoutumé qu'il ne paroissoit pas s'en soucier. Car pour moi, je crois que toutes ces choses-là lui étoient fort dures. Lorsque je dis à la reine que mon père ne manqueroit pas de se réjouir avec elle de la naissance du second fils d'Espagne, elle me dit : « Je le crois; » puis se mit à rire et me dit : « Car je ne pense pas qu'il espère au roi pour votre sœur; au moins sais-je bien que je ne lui ai jamais donné lieu de l'espérer. »

M. le cardinal eut toujours la goutte pendant notre séjour à Lyon. La reine l'alloit voir tous les jours; je l'y suivois quasi toujours. Elle alloit aux couvents, et les soirs jouoit. Le roi jouoit à la paume tous les jours, ou faisoit faire l'exercice aux mousquetaires; alloit chez

(1) De Gaston d'Orléans.

M. le cardinal, et tout le reste du soir causoit avec mademoiselle de Mancini, avec qui il faisoit collation à l'ordinaire, et quand la reine donnoit le bonsoir pour se coucher, il les remenoit. Au commencement il suivoit leur carrosse, puis il servoit de cocher, et à la fin il se mettoit dans le carrosse et les soirs qu'il faisoit beau clair de lune, il faisoit quelques tours en Bellecourt (1). Mademoiselle de Mancini fut malade deux ou trois jours; il y alloit souvent et ne jouoit plus chez la comtesse de Soissons. Pendant notre séjour à Lyon, elle fut quasi toujours malade. Il lui rendoit des visites courtes et [de] loin à loin, et ses sœurs de même. Le comte de Soissons étoit dans un chagrin nonpareil de quoi le roi n'en usoit plus comme à l'ordinaire avec sa femme. Quelquefois le roi alloit à la comédie; j'y allois assez souvent avec Monsieur. Nous étions tous dans une tribune où l'on entroit par chez M. le maréchal de Villeroy. Le roi étoit à un bout avec mademoiselle de Mancini, et Monsieur et moi à l'autre.

Je m'avisai que le parlement de Dombes n'avoit point salué Leurs Majestés et qu'il falloit les y faire aller en robes rouges. J'en parlai à M. le cardinal; je lui dis que ceux d'Orange et de Genève étoient venus saluer Leurs Majestés, bottés, comme étant de loin; mais que puisque Sa Majesté trouvoit bon qu'ils (2) rendissent la justice à Lyon à mes sujets, elle devoit, leur ayant fait cette grâce, leur en faire une seconde qui me paroissoit être une chose inséparable de l'autre, qu'ils fussent habillés en juges souverains, comme ils

(1) Dans la place Bellecourt.

(2) Les magistrats du parlement de Dombes.

étoient; et qu'ainsi ils auroient des robes rouges. On négocia cette affaire comme si elle eût été fort importante. J'envoyai querir M. de Tellier; je lui écrivis plusieurs lettres. J'en fis de même à Son Éminence et lui en parlois tous les soirs. Enfin j'obtins ce que je demandois, et quoique ce ne fût qu'une bagatelle, j'en fus fort aise, aimant les choses d'honneur (1).

Mon parlement alla donc saluer le roi en corps et en robes rouges. [Ils] ne se mirent point à genoux, parlèrent au roi, comme n'étant point ses sujets. Comme la harangue du premier président est assez courte, je n'ai pas trouvé mal à propos de la mettre ici, et celles qu'il fit à la reine, à Monsieur, à M. le cardinal, à M. le chancelier; car ce ne sont pas de ces choses que personne écrive, et c'est cependant un titre avantageux pour mon parlement (2).

---

(1) Les gazettes du temps mentionnent ce fait comme ayant une certaine importance. On lit dans l'une de ces gazettes ou journaux à la main, sous la date du dernier décembre 1658 : « Mademoiselle a fait vérifier en son parlement de Dombes la création de quelques nouveaux officiers, savoir un président, trois conseillers, un avocat général, deux substituts et un secrétaire, et les députés de ce parlement ont eu audience du roi, en robes rouges, et de la reine, en robes noires, et obtenu la confirmation de leurs priviléges. »

(2) Cette phrase, depuis *car ce ne sont pas* jusqu'à *pour mon parlement*, a été omise dans les anciennes éditions.

Au roi (1).

« Sire,

» Les merveilles de votre sacrée personne et les glorieuses actions de Votre Majesté impriment à tous les peuples qui sont honorés de votre présence, un désir ardent d'avoir la gloire de rendre à Votre Majesté des respects et des soumissions. Cette compagnie, dans l'honneur que lui fait Mademoiselle de lui confier l'administration de la justice souveraine de Dombes, vient joindre les témoignages de sa joie aux acclamations publiques, et reconnoître en même temps les grâces que depuis longtemps elle reçoit de Votre Majesté, par la permission que vous lui accordez d'exercer les fonctions judiciaires dans cette ville; et dans cette fonction, nous tâchons de seconder les sentiments respectueux que Mademoiselle a pour Votre Majesté, et nous venons en toute humilité lui faire les protestations de nos très-humbles obéissances. Nous supplions très-humblement Votre Majesté de vouloir bien toujours continuer à notre compagnie l'honneur de sa protection. »

A la reine.

« Madame,

» Les grandes et relevées qualités de Votre Majesté, qui la rendent l'admiration de tous les peuples, leur inspirent cette passion, qu'elle peut reconnoître à leurs

(1) Le texte de ces harangues ne se trouve pas dans le manuscrit autographe des *Mémoires de Mademoiselle.*

acclamations, de lui venir rendre leurs respects, leurs hommages et leurs soumissions. Cette compagnie, qui a l'honneur d'une attribution souveraine en Dombes, sous les auspices de Mademoiselle, vient par ses ordres rendre à Votre Majesté ses très-humbles respects, et lui demander aussi l'honneur de sa protection. »

A Monsieur.

« Monsieur,

» Cette compagnie souveraine de Dombes, dans l'honneur qu'elle a d'appartenir à Mademoiselle, vient par ses ordres, avec une extrême joie, rendre à Votre Altesse royale les devoirs et les respects qui sont dus aux princes de votre rang et de votre naissance. Nous espérons que Votre Altesse royale agréera les offres sincères de nos très-humbles obéissances, par la considération de la proximité de la personne à qui nous sommes, et par l'inclination puissante que nous aurons toujours aux services très-humbles de Votre Altesse royale. »

A monsieur le cardinal.

« Monseigneur,

» La force de vos conseils, qui fixe le bonheur de la France par les glorieux succès qui couronnent toutes ses entreprises, donne de l'admiration à tous ceux qui approchent Votre Éminence, et de l'empressement à vous en venir témoigner très-respectueusement les sentiments de reconnoissance que l'on doit à vos illustres travaux. C'est aux héroïques vertus de Votre Éminence,

plus qu'à ce haut rang que vous avez dans l'Église et dans le royaume, que l'on rend ces hommages, comme des tributs de devoirs et de satisfaction. Et c'est dans cette pensée que cette compagnie souveraine de Dombes vient, par le commandement de Mademoiselle, rendre à Votre Éminence ses très-humbles respects avec les offres de ses services, animés par les sentiments très-exquis (1) de notre princesse, laquelle nous savons avoir une vénération particulière pour Votre Éminence. »

A monsieur le chancelier.

« Monsieur,

» Cette compagnie, qui a l'honneur de rendre en ce lieu la justice souveraine sous le nom de Mademoiselle à ses sujets de Dombes, par concession des rois, vient par son ordre vous présenter ses très-humbles obéissances et admirer en même temps vos mérites, qu'une reconnoissance proportionnée et due à leur excellence a élevés jusqu'à la suprême dignité de la justice que vous possédez. Nous venons rendre à vos vertus nos hommages de respect comme des tributs de justice et de devoir, et vous supplier très-humblement, monsieur, d'agréer les protestations sincères que nous vous faisons de nos très-humbles services, et de vouloir bien nous accorder la grâce de votre bienveillance et de votre protection. »

(1) N'ayant pas le texte de ces harangues sous les yeux, je ne puis rectifier ce passage; mais je le crois altéré. Au lieu de *très-exquis*, il faut lire, je pense, *très-exprès*.

CHAPITRE XXXIV.

(1658—1659.)

Bal donné à Lyon par la maréchale de Villeroy. — Plaisanteries inconvenantes du comte de Guiche. — Scandale qui en résulte. — Le comte de Guiche va à Paris où il s'attache à madame d'Olonne. — Mademoiselle va visiter sa souveraineté de Dombes. — Sa réception à Trévoux. — Logement qu'elle y occupe. — Personnes qui composent sa cour. — Détails sur la noblesse du pays de Dombes, sur les paysans et paysannes — Vie douce et oisive du peuple de Dombes. — Charge de chevalier d'honneur au parlement de Dombes. — Le parlement de Dombes harangue Mademoiselle. — Sa réponse. — Mademoiselle retourne à Lyon. — Grâces accordées par Mademoiselle à ses sujets. — Charges qu'elle avait créées au parlement de Dombes. — Discussion entre les chanoines comtes de Saint-Jean de Lyon et le premier aumônier du roi. — Fête donnée par Monsieur (6 janvier 1659). — Conversation entre Mademoiselle et Monsieur relativement à un projet de mariage de Mademoiselle avec l'empereur. — Détails sur Jean-Baptiste Lulli, d'abord attaché à Mademoiselle et ensuite au roi. — Beauté et caractère de madame de La Baume. — La cour quitte Lyon. — Elle se rend à Moulins. — Détails sur madame de Montmorency, qui s'était retirée dans cette ville. — Elle est visitée par la reine et par Mademoiselle. — Opinion de Mademoiselle sur Louis XIV. — La reine reproche à Monsieur sa faiblesse. — Le cardinal rejoint la cour à Nevers. — Mademoiselle la quitte à Cosne pour aller à Saint-Fargeau. — Elle n'y passe que quelques jours et revient à Paris. — Accueil que lui font la reine, Monsieur et le cardinal Mazarin. — Bagatelles de la cour. — Bal donné par Monsieur. — Costume de Mademoiselle à ce bal. — Intrigues de cour: madame d'Olonne, Marsillac, le comte de Guiche, l'abbé Fouquet. — L'abbé Fouquet cherche à nuire à Marsillac, mais sans succès. — Madame d'Olonne livre successivement les lettres que lui avaient écrites Marsillac et le comte de Guiche. — Mécontentement de Monsieur contre le comte de

Guiche. — Mademoiselle est accusée de l'avoir provoqué. — Elle s'en explique avec le maréchal de Gramont et le comte de Guiche. — Don Juan d'Autriche passe par Paris. — Mademoiselle le voit au Val-de-Grâce. — Elle est choquée de sa fierté et de son impolitesse. — Mot de don Juan sur la comtesse de Fiesque. — Folie de don Juan. — Discussion entre le roi et Anne d'Autriche. — Conduite de l'abbé Fouquet à l'égard de Marsillac ; elle est vivement blâmée. — Madame d'Olonne accusée de vol. — On commence à parler hautement de la paix. — Gaston d'Orléans vient à Paris. — Ennui qu'il éprouve à la cour.

Un soir, chez la reine, Monsieur me dit : « Je m'en vais souper chez vous, et si vous voulez, nous nous masquerons. Les filles de la reine vont souper chez la maréchale de Villeroy ; il y aura bal et nous irons. » J'en fus bien aise. Nous allâmes à mon logis. Il vint deux femmes de la ville : l'une veuve d'un officier du parlement de Dombes, nommée madame de Feteau ; l'autre, madame Mignot, dont le mari est lieutenant général de Villefranche en Beaujolois. Elles sont bien faites et spirituelles pour des femmes de province. Monsieur, en les voyant, s'écria : « Ah ! ma cousine, chassez ces femmes, je ne veux point qu'elles nous voient souper. » Je lui dis que je le priois de trouver bon qu'elles demeurassent ; qu'elles étoient si aises d'avoir cet honneur. Il y consentit avec bien de la peine.

Comme nous eûmes ajusté nos habits qui n'étoient pas magnifiques (car ce n'étoit que des robes de chambre ou des toilettes en écharpe, comme des bohémiennes), on se mit en peine comme on iroit, ne voulant pas aller dans nos carrosses. Je m'avisai qu'il falloit aller dans celui de ces femmes, et qu'elles entreroient devant nous ; qu'ainsi on nous prendroit pour

des dames de la ville. Monsieur trouva cela fort à propos, et fut trop heureux d'avoir bien voulu qu'elles demeurassent à nous voir souper. Rien ne pouvoit nous faire connoître que le peu de magnificence de notre mascarade; car d'autres que nous n'auroient osé aller si mal vêtus. Il n'y avoit que Monsieur, madame de Thianges, mademoiselle de Vandy et moi.

Nous allâmes donc chez madame la maréchale de Villeroy. Les filles de la reine vinrent à nous. Ces deux femmes, qui marchèrent devant nous, dépaysèrent d'abord la compagnie; car on crut que c'étoient des gens de Lyon. Mais madame la maréchale savoit que ces femmes venoient de chez moi; joint à cela, le peu d'ajustement qui étoit en nos habits, fit qu'elle nous reconnut et nous vint embrasser. Nous ne parlâmes ni ne nous démasquâmes point. Le comte de Guiche y étoit, qui fit semblant de ne nous pas connoître; ainsi il tirailla fort Monsieur, et en dansant lui donna des coups de pied au cul. Cette familiarité me parut assez grande. Je n'en dis mot, parce que je savois bien que cela n'auroit pas plu à Monsieur, qui trouvoit tout bon de lui. Manicamp, son bon ami, y étoit aussi, qui fit mille plaisanteries et familiarités que j'eusse trouvées fort mauvaises, si j'avois été Monsieur; mais tout ce que faisoient ces gens-là lui plaisoit. Pour moi qui n'étois pas de même, je m'allai asseoir auprès de madame la maréchale de Villeroy, avec laquelle je dis mon avis de tout ce que je voyois.

Il y avoit un autre bal dans la ville. Le fils de M. le Tellier (1) donnoit le bal à son hôtesse. Je proposai d'y

(1) François-Michel Le Tellier, célèbre plus tard sous le nom

aller; mais ces messieurs en détournèrent Monsieur, de sorte que je fus là bien plus longtemps que je ne voulois. Enfin Monsieur se résolut de sortir. Nous allâmes à ce bal, où on nous reconnut d'abord; on nous fit plus de révérences que nous n'en eussions voulu; ce qui nous déplut. Nous n'y fûmes aussi qu'un moment; la foule y étoit si grande que l'on n'y pouvoit danser.

Le lendemain comme je fus chez la reine, elle me dit : « Vous fûtes bien heureuse hier de n'avoir point de coups de pied au cul; j'ai ouï dire que l'on en donna à des gens qui étoient avec vous. » Je voulus dire que je ne l'avois pas vu, étant bien aise de ne rendre de mauvais offices à personne. La reine me dit : « Vous êtes trop prudente, Mademoiselle; c'est une chose publique. » Il est vrai que tout ce qu'il y avoit de personnes au bal en fut si scandalisé, et que cela fit [si] grand bruit dans la ville, que la reine mère, qui n'aimoit pas le comte de Guiche, fut bien aise d'avoir occasion de faire connoître à Monsieur que c'étoit un homme qui lui manquoit de respect; que l'on se moquoit de lui de le souffrir. Mais tout cela ne faisoit autre effet sur l'esprit de Monsieur que de l'affliger de voir que la reine mère n'aimoit pas le comte de Guiche. Celui-ci s'en alla à Paris, d'où l'on me manda qu'il faisoit le galant de madame d'Olonne; qu'il alloit tous les deux jours au sermon aux Hospitalières de la place Royale, où le père Enève (1), jésuite, prêchoit l'avent

---

de marquis de Louvois. Il n'avait alors que dix-huit ans, étant né le 18 janvier 1641.

(1) Ce nom est très-difficile à lire dans le manuscrit: il y a

(c'étoit là le sermon à la mode et où le beau monde alloit); que Marsillac étoit aussi un des adorateurs de madame d'Olonne; que l'on ne savoit comment l'abbé Fouquet prendroit cela, et s'ils continueroient à son retour.

Comme la souveraineté de Dombes n'est qu'à cinq lieues de Lyon, et que mes sujets désiroient de me voir, j'avois aussi envie d'aller en ce pays. Je demandai à M. le cardinal si j'aurois le temps d'y pouvoir aller; il me dit qu'oui, pourvu que je n'y fisse pas un fort long séjour; de sorte qu'après Noël j'y allai. Il sembloit que le temps eût été fait exprès pour me rendre mon voyage agréable. Il faisoit une belle gelée, un soleil de printemps; je montai à cheval en chemin. Car outre la beauté du temps qui m'y convioit, la rivière étoit débordée, et comme je n'aime pas l'eau et qu'il falloit que mon carrosse fît un assez long chemin dedans, je montai donc à cheval, pour aller par la hauteur. Je passai à Vimy, qui est à M. l'archevêque de Lyon, qui est une assez jolie maison [avec] un fort beau jardin en terrasse qui a vue sur la rivière, des fontaines, des grottes, enfin une maison en réputation dans le pays; je la trouvai fort jolie. Un gentilhomme à lui (1) me demanda si je voulois avoir le plaisir de la chasse; que ses chiens étoient prêts à cela. J'en fus fort aise; la meute est belle et bonne; car M. l'archevêque de Lyon aime fort la chasse. En sortant de Vimy on lança un

---

plutôt *Eneuve* qu'*Enève*. Cependant je n'ai pas voulu, dans le doute, changer le texte des anciennes éditions.

(1) A l'archevêque de Lyon.

lièvre que l'on trouva à point nommé sur mon chemin, et la chasse ne s'en détourna pas; ainsi j'en eus le plaisir sans allonger mon voyage.

Il est vrai que le pays de Dombes, du côté où j'arrivai, est le plus beau du monde; on va toujours sur le bord de la Saône, et de l'autre côté ce sont de grandes campagnes, dont le blé étoit déjà assez grand pour les rendre vertes comme si c'étoient des prés, et cela est borné de montagnes, lesquelles sont quasi pleines de petites maisons de bourgeois de Lyon, non pas si jolies que celles des environs de Paris, mais fort jolies pour Dombes. Dans la souveraineté, il y a plusieurs châteaux fort beaux et bien bâtis; mais ils ne sont pas de ce côté-là.

J'avois prié Monsieur de me prêter de ses gardes pour ce voyage. Il m'en avoit donné quatorze, un trompette et un exempt. Comme je fus proche de Trévoux je montai en carrosse. Je trouvai la milice du pays sous les armes, en assez bon ordre et en assez grand nombre, pour le peu de temps qu'ils avoient eu: car je n'avois dit que le jour de devant que je partisse que je voulois faire ce voyage. Ainsi ils ne surent s'assembler que des lieux circonvoisins de Trévoux, y en ayant de très-éloignés. Je trouvai à la porte de la ville le lieutenant général avec les consuls (1), qui me harangua à genoux et m'apporta les clefs de la ville. Je fus droit à l'église, qui est assez belle, où je reçus encore une harangue par le doyen; puis on chanta le *Te Deum;* on

(1) On donnait ce nom dans plusieurs villes aux magistrats municipaux. Les anciennes éditions portent les *conseillers;* mais il y a bien les *consuls* dans le manuscrit autographe.

tira le canon; toute la milice fit force salves. Puis je fus à mon logis, qui n'est qu'une petite maison bourgeoise que j'ai achetée; mais qui est fort jolie : la cour est en terrasse sur la rivière; il y a une fontaine au milieu; la vue en est admirable. Le Beaujolois est de l'autre côté de la rivière; ainsi, quelque bonne que l'on ait la vue, on ne sauroit regarder que mes terres. Le paysage en est le plus agréable du monde : il n'y a point de peintre qui en puisse faire un plus beau. Ce logement est composé d'une salle, d'une chambre à alcôve et d'un cabinet et des garde-robes derrière, et au bout de la salle encore deux chambres; tout cela a la même vue que j'ai dite. Ce qui est cause que je n'ai point de maison à Trévoux, c'est que messieurs de Montpensier n'y ont jamais demeuré; ainsi le vieux château qui y étoit autrefois est entièrement dépéri, et il n'en reste plus qu'une vieille tour.

J'avois mené madame de Courtenay avec moi. Ma cour fut grosse des officiers du parlement et de quelque noblesse, qui n'est pas en grand nombre, parce que les plus belles terres du pays sont possédées par les officiers du parlement et du présidial de Lyon. Parmi cette noblesse, le marquis Du Breuil est le plus considérable: il est de la maison de Damas; a beaucoup de bien tant en Bourgogne et Bresse qu'en Dombes, dont il est maintenant gouverneur, l'ayant acheté de Saujon. Je vis peu de dames par la même raison, et celles qui y sont étoient malades. Le peuple y est fort beau; les femmes sont quasi toutes jolies et ont les plus belles dents du monde. Les paysannes y sont habillées à la bressanne; les paysans y sont bien vêtus. On n'y voit point de misérables; aussi n'ont-ils point payé de tailles jusqu'à cette heure, et peut-

être leur seroit-il meilleur qu'ils en payassent. Car ils sont fainéants, ne s'adonnent à aucun travail ni commerce; ce qui leur seroit aisé, étant proches de la rivière et de bonnes villes. Ils mangent quatre fois le jour de la viande. Au moins en usoient-ils ainsi avant que d'avoir eu les gens de guerre; mais comme ils en sont fort remis, je crois qu'ils ont repris leurs bonnes coutumes (1).

Il y a un certain chevalier d'honneur au parlement de Dombes : c'est une charge assez extraordinaire; mais les gens de feu (2) mon père étoient habiles à en créer de toutes façons pour avoir de l'argent. Ils prirent exemple sur le parlement de Dijon. Ce chevalier est un homme assez comique qui me divertissoit, ayant des démêlés admirables avec sa compagnie. La veille que je partis pour Dombes, je lui dis que l'on me vouloit vendre une île dont je voulois lui donner le gouvernement. Il me remercia fort et m'en demanda le nom. Je lui dis que je ne le savois pas et que l'on me le devoit envoyer au premier ordinaire, et la description de l'île. Le soir que j'arrivai à Trévoux, je m'en allai dans mon cabinet, et je commençai cette relation (3).

Le lendemain je fus à la messe à l'église; puis je

---

(1) Cette phrase, depuis *au moins en usoient-ils ainsi* jusqu'à *leurs bonnes coutumes*, a été omise dans les anciennes éditions.—

(2) On voit par ce passage que cette partie des Mémoires a été écrite postérieurement au 2 février 1660, époque de la mort de Gaston d'Orléans. Mademoiselle appelle plus loin Anne d'Autriche *la reine mère;* ce qui prouve qu'elle écrivait après le mariage de Louis XIV (juin 1660).

(3) Mademoiselle entend ici par *relation* la description de l'île dont il vient d'être question. Elle a été imprimée à la suite de ses œuvres complètes sous le titre de la *Relation de l'Isle invisible.*

dînai en public pour me montrer à mes sujets. Je reçus force harangues de toutes les villes et les présents de celle de Trévoux, qui étoient des citrons doux, au lieu de confitures (cela est moins commun et plus agréable), et du vin muscat. J'ordonnai aux consuls de faire des harangues et des présents à madame de Courtenay et à mademoiselle de Vandy. Après mon dîner, le parlement vint me haranguer en robes rouges; car je n'avois pas voulu qu'ils y vinssent à Lyon de cette sorte, de peur qu'il ne s'y trouvât quelqu'un de la cour chez moi, et que l'on ne me fît la guerre que j'étois bien aise de me voir haranguée comme la reine et que l'on mît un genou en terre devant moi. Ils le mirent à Trévoux, comme font tous les parlements à leurs souverains, et je leur dis de se lever. Le premier président me parla fort bien. Je les remerciai de la bonne volonté qu'ils me témoignoient; je les assurai de la mienne; puis je leur recommandai de me bien servir, et qu'ils ne me pouvoient donner une marque de leur affection qui me fût plus agréable que de rendre bonne justice à mes sujets; que je me sentois obligée par ma conscience, de [le] leur recommander, et que si je souffrois qu'ils manquassent à leur devoir, je serois responsable devant Dieu des injustices qu'ils feroient. Ainsi je les haranguai quasi sur l'obligation des souverains de faire rendre bonne justice en leurs États. Je dis de mon mieux et je crois que je dis bien.

Comme il n'y a point de comédie si sérieuse après laquelle on ne joue des farces bouffonnes, mon sérieux fini, je jetai un regard riant à Messinrieux, ce chevalier [d'honneur], qui étoit avec le parlement, et je lui dis : « Vous me devriez une harangue tout seul tant; je sais

que vous m'aimez ! » A quoi il répondit agréablement et me fit rire. Comme c'étoit un dimanche et que l'on doit le bon exemple à ses sujets, j'allai à vêpres, et à mon retour je trouvai les lettres de Paris. Messimieux eut grand soin de me venir demander des nouvelles de l'île; mais comme je n'avois pas eu le loisir de l'achever (1), je lui répondis que la moitié de mes lettres étoit demeurée à Lyon; mais que je l'aurois assurément le lendemain. Je l'achevai le soir, et le lundi tout le jour on la copia; car il faut plus de temps à transcrire ce que je fais que je ne mets à l'écrire (2).

Le lundi je fus à la messe aux Pères Observantins (3), qui ont un couvent à Trévoux. Ensuite je fus voir la chapelle des Pénitents. Ce sont des confréries qui sont partout en ces pays-là. Ceux de Trévoux sont blancs. L'après dînée je fus aux Ursulines, et le soir on fit la lecture au chevalier, [de la description] de l'île, dont on l'appela depuis *M. le gouverneur*. Cette relation parut assez jolie à ceux qui l'entendirent. Le feu prit dans la cheminée, sous l'âtre, et si on n'y eût pris garde il en fût arrivé accident. Mais par bonheur, je m'aperçus, en me levant (4), que je sentois le brûlé. Il y avoit déjà

(1) Il s'agit toujours de la description de l'île dont Mademoiselle a parlé plus haut.

(2) Allusion à la mauvaise écriture de Mademoiselle. Elle en a déjà parlé antérieurement, et son manuscrit n'en témoigne que trop.

(3) Moines franciscains ou cordeliers de la stricte Observance, dont l'ordre avait été établi à Lyon par Charles VIII en 1495.

(4) Les anciennes éditions ont changé cette phrase complétement. Voici leur texte : *Comme je me lavois les mains pour dîner* au lieu de *en me levant*.

une solive de dessous quasi consumée; à quoi on remédia. Sur les chemins, le feu avoit déjà pris à mon logis à Beaune. Je m'en retournai le lendemain [à Lyon]. Je partis de Trévoux à cheval. Le même beau temps qui m'avoit amenée et qui avoit continué pendant mon séjour me ramena : c'est une chose assez extraordinaire que les derniers jours de l'année on se promène jusqu'à six heures du soir au clair de la lune. En arrivant à Lyon, je changeai d'habit et je fus chez la reine, où on me reçut le mieux du monde.

J'oublois à dire, ce que l'on croira aisément, qu'en Dombes on n'y prioit Dieu que pour moi et point pour le roi; mais avant de partir le matin, après ma messe, je fis chanter l'*exaudiat* et dire l'oraison pour lui. Je fis sortir force prisonniers; je donnai des grâces; et ceux qui avoient des crimes irrémissibles, à qui je n'en pouvois donner, et qui s'étoient venus mettre en prison pour en avoir à ma venue, on les fit sauver: car ils s'étoient venus mettre en prison eux-mêmes; c'est une assez grande punition de n'oser revenir en son pays, sans craindre d'être pendu (1). On en use ainsi partout où le roi passe, c'est-à-dire aux lieux où il n'a jamais été.

Comme je fus chez M. le cardinal, avec la reine, il me dit : « Eh bien, Mademoiselle, vous êtes bien riche :

---

(1) Cette phrase est une de celles que les anciennes éditions ont le plus altérées. La voici telle qu'elles l'ont donnée : « Je donnai des grâces à ceux qui avoient commis des crimes rémissibles. Je les refusai aux autres qui s'étoient venus mettre en prison dans l'espérance de les obtenir. On en use ainsi, etc. » Le sens est complétement changé.

votre pays vous a donné un présent ; vous avez fait des charges nouvelles en votre parlement.» Je lui répondis : « Je voudrois, à tous les voyages que le roi feroit, avoir une souveraineté à cinq lieues de la ville où l'on feroit séjour ; au moins cela payeroit mon voyage. » Il est vrai que j'avois créé un président, des conseillers et d'autres officiers en mon parlement. La charge de conseiller d'église, ce fut un comte de Saint-Jean de Lyon, de la maison d'Albon, qui l'acheta. On lui en fit bon marché, parce que j'étois bien aise qu'il rentrât de ces messieurs dans mon parlement, où il y en avoit toujours eu.

A propos de ces messieurs les comtes de Saint-Jean, le jour de Noël, Leurs Majestés y allèrent le matin à la grand'messe, que l'on n'entendit pas trop dévotement : on s'amusa toujours à parler de la qualité des comtes, de leurs preuves. On remarqua qu'ils disoient leur office par cœur, n'ayant point de livres dans leur église : ainsi qu'il falloit les nourrir de bonne heure à cela, afin qu'ils eussent plus de facilité à retenir et à pratiquer cette coutume. Après l'Évangile, le sous-diacre vint pour le (1) porter au roi. L'abbé de Coislin (2), premier aumônier, voulut le prendre, le comte ne voulut pas lui donner. Le roi prit avis de ce qu'il avoit à faire là-dessus. Pendant cela le doyen vint parler au roi pour re-

(1) Mademoiselle fait *évangile* du féminin ; je n'ai pas cru devoir pousser le scrupule jusqu'à respecter cette faute.

(2) Mademoiselle écrit, suivant l'usage du temps, Couaslin ou Coaslin. Cet aumônier du roi devint dans la suite évêque d'Orléans et cardinal, comme nous l'apprennent les *Mémoires de Saint-Simon*, qui donnent beaucoup de détails sur l'abbé, puis cardinal de Coislin (édit. Hachette, in-8, t. I, 291-292 ; t. II, 41 et 429 ; t. V, 114-117).

présenter leur intérêt; l'abbé de Coislin défendoit le sien avec beaucoup d'esprit et de courage, ayant bien de l'un et de l'autre. Il se trouva un vieux gentilhomme, nommé La Rouvière, qui voyant la peine où l'on étoit (car cela causa de la rumeur), se douta du sujet; il s'approcha et dit qu'il avoit vu pareille dispute lorsque le roi, mon grand-père, alla à Lyon au-devant de la reine, ma grand-mère, à son mariage (1); et que la chose avoit été réglée en faveur des comtes. Le roi dit sur cela à l'abbé de Coislin qu'il n'y avoit pas lieu de disputer, et le comte fit baiser l'Évangile au roi et à la reine. On conta que ce bonhomme La Rouvière avoit fait appeler en duel le comte de Mansfeld lorsqu'il étoit en France.

Le jour des Rois (2), Monsieur donna un grand souper où étoient toutes les filles de la reine et des dames de qualité de la province qui étoient venues faire leur cour, et entre autres la marquise de Polignac (3), la comtesse d'Albon, la marquise de Sourdis, et d'autres dont je ne me souviens pas. Madame de Sully, qui avoit fait le voyage avec M. le chancelier (4), y étoit aussi. Comme j'ai déjà dit, Monsieur étoit logé, dans une fort jolie maison toute propre à faire des fêtes. Il reçoit fort bien la compagnie, ayant un talent particulier pour

(1) Ce fut le 9 décembre 1600 que Henri IV vint à Lyon pour y épouser Marie de Médicis.

(2) 1659.

(3) Ce nom, qui a été omis dans les anciennes éditions, est très-lisible dans le manuscrit.

(4) La duchesse de Sully était fille du chancelier Séguier, comme on l'a déjà dit.

bien faire l'honneur de son logis. On y fut quelque temps avant souper; nous causâmes, Monsieur et moi. Il me demanda : « Qui aimeriez-vous mieux de M. de Savoie ou de l'Empereur ? » Je lui dis : « M. de Savoie. » Il me dit : « Quoi ! vous qui êtes glorieuse ? » Je lui répondis : « On vit en Allemagne à la mode d'Espagne; je ne suis plus d'un âge à m'accoutumer à une vie si différente de celle de mon pays. Les mœurs des Allemands sont si étranges, ils s'enivrent. Enfin c'est un pays où je n'aurois qu'une grandeur chimérique et où je n'aurois nulle douceur. En Piémont on vit à la mode de France; M. de Savoie parle françois, et je puis bien borner mon ambition en une condition où il y a eu plusieurs filles de roi et où ma tante est encore présentement. » Je lui demandai : « Pourquoi dites-vous cela ? » Il me répondit : « Je vous le dirai; mais n'en parlez jamais. C'est que l'autre jour comme on parloit du mariage de l'infante avec le roi, on dit qu'il falloit faire reparler du vôtre avec l'Empereur, afin de lui ôter tout à fait la pensée de l'Infante et faire cela comme un échange. Le roi n'ayant point de filles et le roi d'Espagne point de fils en âge de se marier, l'Empereur et vous étiez les deux plus proches, et que ce seroit un bon échange, comme on en avoit fait autrefois, et que l'Empereur de cette manière n'auroit pas sujet de se plaindre de n'avoir point l'Infante; » que le maréchal de Gramont avoit eu ordre de faire cette proposition quand il étoit à Francfort; mais que lors les Espagnols n'étant pas en dessein de faire la paix, il n'avoit pas jugé à propos de la faire; mais que maintenant qu'ils offroient l'Infante et la paix, on pouvoit en parler; et que c'étoit un moyen de voir s'ils agissoient véritable-

ment, s'ils consentoient à cette proposition. Je lui [demandai] qui disoit cela ; il fit difficulté de me découvrir ce secret. Mais après l'avoir fort pressé, il s'expliqua : « C'est la reine et le cardinal. » Je l'assurai fort que je n'en parlerois jamais. Comme c'étoit une affaire fort vraisemblable, elle ne me plut pas, n'ayant nulle envie d'aller en Allemagne. Mais tout ce qui se propose ne s'exécute pas.

Comme nous nous allions mettre à table, on vint dire à Monsieur que le roi le prioit de l'attendre à souper, parce qu'il n'avoit point à souper chez lui, ses gens s'étant attendus qu'il souperoit chez Monsieur; il fallut réchauffer la viande. Sa Majesté nous fit un peu attendre; puis elle vint en masque avec les dames et les messieurs ordinaires. Leur mascarade n'étoit pas belle, et telle qu'après souper le roi se déshabilla pour le bal, quoiqu'il n'eût que des rhingraves (1) et une cravate; il ne laissa pas de se mettre auprès des masques. Il en vint de très-propres et bien vêtus, de dames et d'hommes de la ville. On dansa un petit ballet assez joli pour avoir été fait en un moment. Mais le roi a un baladin, nommé Baptiste (2), qui triomphe à ces choses-là; il fait les plus beaux airs du monde (3). Il

(1) Sorte de vêtement emprunté aux Allemands. Furetière le définit ainsi : « haut de chausse fort ample attaché aux bas avec plusieurs rubans. »

(2) Jean-Baptiste Lulli, célèbre musicien, né en 1633, mort en 1687. On lit dans toutes les biographies de Lulli qu'il était excellent pantomime. On ajoute que, lorsque Molière, habituellement soucieux, voulait dissiper sa mélancolie ou amuser ses convives, il disait à Lulli : « Baptiste, fais-nous rire. »

(3) Les anciennes éditions ont substitué *les plus beaux vers*

est Florentin; il étoit venu en France avec feu mon oncle le chevalier de Guise, lorsqu'il revint de Malte. Je l'avois prié de m'amener un Italien pour que je pusse parler avec lui, l'apprenant lors. Après avoir été quelques années à moi, je fus exilée; il (1) ne voulut pas demeurer à la campagne; il me demanda son congé; je [le] lui donnai, et depuis, il a fait fortune : car c'est un grand baladin.

Il y avoit une dame à Lyon dont la beauté faisoit grand bruit, la marquise de La Baume (2), nièce du maréchal de Villeroy. Elle étoit belle assurément; mais elle étoit grosse et elle n'avoit point de cheveux, ayant coupé tous les siens un matin, qui étoient les plus beaux du monde, d'un blond admirable. Les uns disoient que c'étoit par caprice, (car la dame est quinteuse); qu'un jour son mari étant entré dans sa chambre lorsque l'on la peignoit, avoit loué la beauté de sa chevelure; et à l'instant elle avoit pris des ciseaux et les avoit coupés. D'autres disoient que ce fut lorsqu'elle apprit la mort de M. de Candale, qui en avoit fait le galant toutes les fois qu'il étoit passé à Lyon en allant et venant de Catalogne.

On parloit fort de faire un voyage en Provence, y ayant eu quelque désordre. Ce bruit ne plaisoit à

---

aux *plus beaux airs*. Cela tient peut-être à l'orthographe de Mademoiselle qui écrit *ers* pour *airs*.

(1) Baptiste Lulli.

(2) La marquise de La Baume ne s'est rendue que trop célèbre par ses désordres, qui forcèrent son mari de la faire enfermer dans un couvent. On l'accuse d'avoir donné de la publicité à l'*Histoire amoureuse des Gaules*, dont elle avait obtenu communication sous promesse du secret.

guère de gens. Car on avoit assez d'envie d'aller passer le reste de l'hiver à Paris, et quand l'on sut qu'il venoit des députés [de Provence], cela donna bien de la joie, espérant qu'ils venoient pour se soumettre aux ordres du roi. Aussitôt après leur arrivée on partit (1), les affaires s'étant accommodées. On alla jusqu'à Moulins sans séjourner. Le roi alloit tous les jours à cheval avec les dames, qui avoient beaucoup de froid, quoiqu'elles eussent des justaucorps fourrés; elles avoient des bonnets de velours noir avec des plumes; mais je crois qu'elles ne laissoient pas d'avoir bien froid aux oreilles; car en plaine campagne il pénètre les boucles (2). Le soir, en arrivant, ils faisoient comme aux lieux de séjour, jouoient et faisoient collation.

La reine arriva de bonne heure à Moulins. Elle alla voir madame de Montmorency, qui est maintenant religieuse au couvent des Filles de Sainte-Marie. Moulins avoit été le lieu de son exil et sa prison (car on l'y garda quelque temps); il lui arriva une chose assez extraordinaire. Elle étoit un jour dans un petit cabinet toute seule, songeant toujours à la perte qu'elle avoit faite (3) (car jamais personne n'a eu une si véritable douleur, ni ne l'a poussée si loin; car elle n'en est pas encore consolée), elle vit sortir d'une muraille un petit serpent : ce qui est assez ordinaire dans les vieux

(1) La cour quitta Lyon le 13 janvier 1659.

(2) Phrase omise dans les anciennes éditions.

(3) Henri de Montmorency, maréchal de France et gouverneur du Languedoc, avait été décapité à Toulouse en 1632. Sa femme était Marie-Félice des Ursins, fille de Virginio des Ursins, duc de Bracciano et de Fulvia Perretti.

châteaux inhabités. Elle avança son pied dans le dessein que ce serpent la mordît, sentant quelque joie de se pouvoir avancer ses jours pour aller trouver celui qui causoit sa douleur et la finir par là. Dans ce moment il entra une dame qui étoit auprès d'elle ; le serpent entendant du bruit s'en alla. Elle conta la chose à cette dame, qui lui en fit scrupule, et qui la fit souvenir qu'elle étoit chrétienne et que pareille chose ne se pratiquoit point dans le christianisme.

Elle se retira dans le couvent des Filles de Sainte-Marie, où elle a été quelques années à demander à Dieu la grâce de pouvoir pardonner au cardinal de Richelieu, qu'elle croyoit cause de la mort de son mari; mais elle dit qu'elle a été longtemps sans la pouvoir obtenir. Elle a renvoyé à ses parents le bien qu'elle avoit eu de sa maison. Elle est de celle des Ursins, nièce, à la mode de Bretagne, de la reine, ma grand'mère. Elle ne garda de bien que ce qu'elle avoit eu en mariage qui étoit cent mille écus, dont elle a récompensé ses gens, fait bâtir le couvent où elle est, et un superbe tombeau à M. de Montmorency, qui est tout devant la grille; ainsi elle le peut regarder sans cesse. Quand tout cela a été achevé, elle a pris l'habit de religieuse. Les continuels pleurs lui ont tellement desséché le cerveau, que ses nerfs se sont retirés et qu'elle est maintenant toute voûtée et sujette à une courte haleine.

Lorsqu'elle vit la reine, son mal lui prit avec tant de violence qu'elle fut longtemps sans pouvoir parler. Comme M. de Montmorency avoit eu un attachement particulier au service de la reine, cela la fit beaucoup pleurer. La reine fut longtemps avec elle, et le lende-

main y fut encore à la messe. J'y fus l'après-dînée, et je lui dis que j'avois marchandé si j'irois, parce que je craignois de l'affliger en me voyant et songeant que mon père avoit été en partie cause de la mort de M. de Montmorency. Elle me remercia et me dit : « J'ai vu monsieur votre père, et il m'a témoigné tant de bonté étant venu me voir toutes les fois qu'il est venu ici, que je prie Dieu sans cesse pour lui. » Elle me parla fort de feu M. de Montmorency, avec une tendresse inimaginable, me disant que jamais passion n'avoit été égale à celle qu'elle avoit pour lui, et que même elle en avoit scrupule.

C'est une femme de beaucoup d'esprit et qui paroît bien avoir été fort aimable, quoiqu'elle n'ait jamais été belle, à ce que la reine m'a dit. Pendant la vie de son mari elle l'aimoit avec la même amitié qui lui reste; et une marque bien extraordinaire à ma fantaisie, c'est qu'elle aimoit toutes les personnes dont elle savoit qu'il étoit amoureux; car ç'a été un des plus galants de son temps. Elle prenoit soin de lui faire faire des habits pour les bals, beaux et magnifiques, sans qu'il le sût, afin qu'il fût plus paré et mieux que les autres lorsqu'il y alloit. Quand ce venoit l'heure à peu près qu'il en devoit revenir, elle alloit à la fenêtre qui donnoit sur la rue, afin de le voir plus tôt. Elle me conta que ce qui faisoit qu'elle ne pouvoit jamais se consoler, c'est qu'elle étoit persuadée que c'étoit elle qui en étoit cause (1), l'ayant engagé à se mettre dans le parti de feu mon père, par l'attachement qu'elle avoit à la

(1) C'est-à-dire *que c'étoit elle qui avoit été cause de sa mort.*

reine, ma grand'mère. L'on parla fort d'elle le temps que l'on fut à Moulins.

Nous eûmes assez froid par les chemins; mais ce n'est pas une chose extraordinaire au mois de janvier. On causoit assez dans le carrosse; le roi étoit de bien meilleure humeur depuis qu'il étoit amoureux de mademoiselle de Mancini. Il étoit gai; causoit avec tout le monde. Je pense qu'elle lui avoit conseillé de lire des romans et des vers; car il en avoit quantité, et des recueils de poésies, des comédies, et paroissoit y prendre plaisir, et même quand il donnoit son jugement sur ces choses-là, il le donnoit aussi bien qu'un homme qui auroit beaucoup lu et qui en auroit une parfaite connoissance. Je n'ai jamais vu homme avoir un aussi bon sens naturel et parler plus justement; j'ai toujours dit que ce seroit un grand prince, et j'ai bien de la joie de voir que je ne me suis pas trompée dans mon opinion, qui est présentement fort générale.

Le roi fait toujours la guerre à Monsieur; un jour il lui demandoit : « Si vous eussiez été roi, vous auriez été bien embarrassé; car madame de Choisy et madame de Fienne ne se seroient pas accordées, et vous n'auriez su laquelle vous auriez dû garder; toutefois ç'auroit été madame de Choisy; car c'étoit elle qui vous donnoit madame d'Olonne pour votre maîtresse. Elle auroit été la sultane-reine, et lorsque je me mourois, madame de Choisy ne l'appeloit pas autrement. » Monsieur étoit fort embarrassé sur tout cela et disoit au roi, d'un ton qui paroissoit assez sincère, qu'il n'avoit jamais souhaité sa mort, et qu'il avoit trop d'amitié pour lui pour se résoudre à le perdre. Le roi lui répondoit : « Je le crois tout de bon. » Puis il lui disoit : « Lors-

que vous serez à Paris, vous serez donc amoureux de Madame d'Olonne? Car le comte de Guiche [le] lui a promis; on l'a mandé. » Monsieur rougit, et la reine-mère lui dit d'un ton de colère : « C'est bien vous faire passer pour un sot que de promettre ainsi votre amitié. Si j'étois en votre place, je trouverois cela bien mauvais; mais pour vous, qui admirez le comte de Guiche en toute chose, vous en êtes ravi. » Puis elle ajouta : « Cela sera beau de vous voir tous les jours chez une femme qui peste sans cesse contre vous, qui n'a ni honneur ni conscience. Vous deviendrez là un joli garçon. » Monsieur dit qu'il ne la verroit point.

Nous trouvâmes M. le cardinal à Nevers, que nous n'avions point vu depuis Lyon, parce qu'il étoit venu par eau. La comtesse de Soissons et madame de Navailles étoient venues avec lui; ainsi ce fut une augmentation à la cour, qui avoit été assez petite par les chemins.

Je quittai la cour à Cosne. Elle continua sa route vers Paris, et moi je m'en allai à Saint-Fargeau, où je demeurai sept à huit jours. Le roi me demandoit pourquoi j'y allois; que je n'y avois aucune affaire; qu'il croyoit que je m'y ennuierois, et que je ne faisois ce voyage que parce que je l'avois dit et que je ne voulois pas me dédire. Le peu que j'y fus, je ne m'y ennuyai point : les personnes de mon humeur se divertissent partout. La reine m'ordonna de n'être que ce temps que j'ai dit. Elle m'avoit admirablement bien traitée tout ce voyage, et lorsque je revins, j'appris de tout le monde qu'elle avoit parlé de moi fort souvent et fort obligeamment, témoignant de l'impatience de mon retour.

Je vins descendre au Louvre; et comme j'avois un justaucorps, je vins par une porte de derrière, et personne ne me vit. Monsieur me vint ouvrir celle du cabinet de la reine, où je fus quelque temps à causer avec lui. Il me conta qu'il avoit été en masque habillé en demoiselle; qu'il avoit trouvé un monsieur de Quevilli (1) qui lui avoit dit des douceurs, dont il avoit été fort aise, et qu'il s'étoit fort bien diverti; qu'il alloit ce soir-là avec le roi chez la maréchale de l'Hôpital, et qu'il donneroit le lendemain un bal que le roi lui avoit demandé; mais qu'il avoit voulu m'attendre. La reine, qui étoit avec M. le cardinal, m'entendit parler; elle m'appela et me fit mille amitiés. M. le cardinal me dit qu'il avoit une petite chienne de Boulógne (2), la plus jolie du monde, qu'il me vouloit donner. Il l'envoya querir. Je fus fort aise; car j'aime les chiens; pourtant les lévriers me plaisent plus que les épagneuls; mais quand ç'auroit été une mâtine, j'en aurois été bien aise, et le lendemain je la montrai à tout le monde, étant ravie de dire cent fois par jour: « C'est M. le cardinal qui me l'a donnée. » Car en ce monde, quoique l'on connoisse bien ce qui est solide et ce qui n'est que du vent, il faut humer du dernier (3) à la cour, où cette marchandise est commune, pour parvenir aux autres; et quelquefois on est plus prudent en en usant ainsi que de le mépriser.

---

(1) Ce nom est fort mal écrit, et on l'a omis dans les anciennes éditions. Je n'ai pu lire que *Quevilli* ou *Quecilli*.

(2) Bologne.

(3) Les anciennes éditions ont remplacé cette expression énergique (*humer du vent*) par une autre fort insignifiante (*se satisfaire de bagatelles*).

Le lendemain je fus au bal chez Monsieur, qui [fut] fort agréable, comme à l'ordinaire. Tout le monde étoit paré, hors moi : on m'en fit fort la guerre. Je m'excusai sur ce que je ne faisois que d'arriver; mais la vérité étoit que je crains fort de me parer, et que j'ai tant de confiance en ma bonne mine, que je crois quelle me pare plus que tous les diamants de mille créatures qui ne sont pas faites comme moi. Le carnaval fut court pour nous; car la cour n'arriva qu'au commencement de février, et moi le 6 [du même mois.] On se déguisa souvent; nous fîmes une mascarade la plus jolie du monde. Monsieur, mademoiselle de Villeroy, mademoiselle de Gourdon et moi, étions habillés de toile d'argent blanche fort chamarrée de dentelles d'argent, et des passepoils couleur de rose, et des tabliers et des pièces de velours noir avec de la dentelle d'or et d'argent; l'habit échancré à la bressane, et des collerettes et manchettes à leur mode, de toile jaune, un peu plus fines que les leurs, avec du point de Venise; des chapeaux de velours noir tout couverts de plumes couleur de rose et blanc, et le corps lacé de perles rattachées de diamants; et partout des perles et des diamants; c'étoit ma parure. Monsieur et mademoiselle de Villeroy étoient (1) tout de diamants, et Gourdon d'émeraudes. Nous étions coiffées à la paysanne de Bresse, avec des cheveux noirs, des houlettes de vernis couleur de feu, garnies d'argent. Les bergers étoient le duc de Roquelaure, le comte de Guiche, Péguilain (2)

(1) Étaient tout parés.

(2) Antonin Nompar de Caumont, marquis de Puy-Guilhem, qu'on écrivait alors Péguilain ou Péguilin; il devint dans la suite

et le marquis de Villeroy, qui étoient très-bien vêtus. Jamais mascarade n'a été si magnifique ni si agréable. La reine nous trouva fort à sa fantaisie; ce qui n'est pas peu : car elle est fort difficile à ces choses-là.

Nous allâmes à l'Arsenal : la maréchale de La Meilleraye donnoit une grande assemblée; mais il y avoit une si furieuse quantité de monde que l'on ne s'y pouvoit tourner, quoique la salle fût grande. Nous fûmes contraints d'aller dans une autre chambre et d'y faire venir des violons et quelques dames pour faire un second bal. Le roi y étoit aussi, habillés en vieillards et en vieilles toute leur troupe. Il vint quantité d'autres masques; mais comme ils ne se démasquent pas d'ordinaire, on ne les connut point. Nous nous habillâmes encore une fois de la même manière; la reine le voulut. Nous fûmes encore à l'Arsenal; mais c'étoit à l'appartement de madame d'Oradoux (1), femme d'un lieutenant de l'artillerie, cousin du maréchal de La Meilleraye, où étoit le bal; il y avoit grand ordre à celui-là et peu de presse et beaucoup de place. Aussi on nous regarda et loua fort; ce qui nous fit plaisir; car on avoit eu assez de peine à s'habiller pour en avoir un remercîment. Le roi y vint avec sa troupe ordinaire, avec des habits qu'il leur avoit donnés de brocard d'or [et] d'argent, avec de la broderie, enfin des habits magnifiques, mais

---

duc de Lauzun. Ce personnage, qui joue un rôle si important dans la dernière partie des *Mémoires de Mademoiselle*, était né en 1633.

(1) Il y a une terre d'Oradoux à peu de distance de Clermont-Ferrand. Fléchier en parle dans ses *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne*, p. 106 (édit. Hachette).

sans invention; aussi nous pauvres petites bergères des bords du Lignon (1) (car elles sont habillées, à ce que je crois, comme les Bressanes) parûmes plus, par nos agréments et notre propreté, que ces divinités avec tout leur or et leur pourpre.

Madame d'Olonne se masquoit tous les jours avec Marsillac, le marquis de Sillery, madame de Salins et Margot Cornuel (2). Le marquis de Sillery avoit été amoureux d'elle (3). Ils alloient s'habiller chez Gourville; car ils n'osoient, à cause de d'Olonne, s'habiller chez elle. Le comte de Guiche continuoit toujours sa belle passion [pour elle]; et l'abbé Fouquet qui étoit enragé contre tous les deux, s'avisa de les brouiller et de s'en venger par là. Il obligea le comte de Guiche à demander à madame d'Olonne les lettres de Marsillac, lorsqu'il se verroit un moment mieux avec elle; ce qu'il fit. Elle les lui donna : le comte de Guiche les mit entre les mains de l'abbé Fouquet, qui d'abord les montra à madame de Guémené, afin qu'elle en parlât au Port-Royal, et que cela allât à M. de Liancourt, pour le dégoûter de lui donner sa petite-fille (4).

---

(1) Le Lignon est une petite rivière du Forez, sur les bords de laquelle d'Urfé a placé une partie des scènes de son roman pastoral *d'Astrée*. De là la célébrité des bergères du Lignon.

(2) Margot ou Marguerite Cornuel était sœur, comme on l'a vu plus haut, de madame Cornuel, si célèbre par ses bons mots. Vineuil a tracé, en 1659, un portrait de mademoiselle Cornuel, où il vante « l'air gai et enjoué répandu dans ses discours et ses actions, sa taille d'une juste proportion, ni trop grande ni trop petite, un embonpoint honnête, le visage d'une forme agréable, des yeux brillants animés par l'esprit. »

(3) De madame d'Olonne.

(4) C'est-à-dire de donner sa petite-fille à Marsillac.

Il les montra aussi au maréchal d'Albret, qui fut trouver M. de Liancourt comme son parent et son ami, pour l'avertir de l'amitié qui étoit entre madame d'Olonne et M. de Marsillac; et même il avoit, je crois, quelques-unes de ces lettres. M. de Liancourt lui dit : « Je m'étonne que vous, qui êtes galant, croyiez que l'on rompe un mariage sur cela. Pour moi qui l'ai été, j'en estime davantage Marsillac de l'être, et je suis bien aise de voir qu'il écrit aussi bien que cela. Je doutois qu'il eût autant d'esprit, et je vous assure que cette affaire avancera la sienne. »

Je crois que le maréchal d'Albret fut étonné; car les médisants disoient qu'il avoit fait cela autant pour plaire à l'abbé que pour donner un bon avis à M. de Liancourt. Véritablement si l'abbé Fouquet eût pu réussir à rendre ce mauvais office à Marsillac de rompre son mariage, il ne lui en pouvoit pas faire un plus cruel. Car c'étoit sa fortune : c'étoit une fille qui aura cinquante mille écus de rente, une maison admirable et renommée par tout le monde pour ses belles eaux, qui s'appelle Liancourt, une à Paris fort belle aussi, la fille bien faite (1). Enfin rien n'égaloit ce parti; et une chose fort agréable, c'est qu'il n'en a point obligation qu'à M. de Liancourt, qui l'a choisi par amitié, étant son petit-neveu; et voyant que la maison de La Rochefoucauld n'étoit pas aisée, il l'a rétablie par là : car les avis du maréchal d'Albret hâ-

(1) Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt; elle fut mariée à François de La Rochefoucault, prince de Marsillac, le 13 novembre 1659.

tèrent l'affaire; elle se fit cinq ou six mois après. On la tira du Port-Royal, où elle avoit été nourrie.

Comme [l'abbé Fouquet] vit que cela ne lui avoit pas réussi, il alla trouver M. le cardinal et lui porta toutes les lettres de Marsillac à madame d'Olonne prétendant qu'il y avoit quelque chose dedans où il manquoit de respect à Leurs Majestés, et où il ne disoit pas des choses de Son Éminence qui lui pussent plaire. Marsillac en eut connoissance, et ayant pris avis de ses amis de ce qu'il avoit à faire, on lui conseilla de tirer de madame d'Olonne les lettres du comte de Guiche; ce qu'il fit, aidé du marquis de Sillery; car lui reprochant ce qu'elle avoit fait avec le comte de Guiche, pour se raccommoder avec lui, elle lui donna les lettres [du comte de Guiche], et le marquis de Sillery les porta à M. le cardinal. Il y en avoit une où il lui disoit en parlant de Monsieur et de la reine : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour résoudre l'enfant à être votre galant; il en avoit assez d'envie; mais il craint la bonne femme. » Ces termes parurent assez familiers; et comme toutes choses se savent, celle-là fut bientôt publique.

Un des premiers beaux jours du carême, Monsieur me pria d'aller dîner à Saint-Cloud. Madame la maréchale de Villeroy, ses filles, madame de Courcelles (1) y vinrent avec moi. Après dîner, nous étions dans un cabinet. Je croyois que Monsieur sût tout cela et qu'il eût pris l'affaire à son ordinaire; car il trouvoit bon

(1) Marie-Sidonie de Lénancourt, mariée au marquis de Courcelles, neveu du maréchal de Villeroy. Elle n'est que trop connue par ses aventures. On a publié des *Mémoires de la marquise de Courcelles.*

tout ce que le comte de Guiche disoit et faisoit. Je l'appelai et je lui dis : « Venez çà, l'enfant; craignez-vous bien la bonne femme ? » Il se mit à rire et me demanda ce que cela vouloit dire. Je lui dis : « Vous êtes bon de faire le fin ici, où il n'y a que de vos amis. » Il demanda encore [ce que je voulois dire]. Comme on vit cela personne ne dit mot; tout le monde garda un grand silence. Enfin il pressa tant que moi, comme la plus imprudente, je commençai l'histoire; puis les autres dirent chacun leur mot. Ainsi Monsieur sut tout, qui témoigna n'être pas satisfait. Nous allâmes ensuite à la foire, où j'allois souvent et où je fus assez heureuse; je gagnois quasi tous les jours.

Monsieur dit ce qu'il avoit appris à la reine-mère, qui en parla à M. le cardinal, qui lui conta la chose. Monsieur fronda le comte de Guiche. Ce lui fut une affaire à la cour, dont le maréchal de Gramont fut fâché. On lui dit que c'étoit moi [qui en avois fait le récit à Monsieur]; il en parla avec beaucoup de respect, mais se plaignoit disant qu'il ne m'avoit jamais obligée à cela. Quand j'appris que j'étois cause de ce désordre, j'en eus bien du déplaisir, étant des amies du maréchal. Ce fut Bartet qui me le vint dire; je le chargeai d'en faire des compliments de ma part au maréchal, ce qu'il fit. Je lui en parlai (1) chez la reine; il fut fort satisfait de moi. Pour le comte de Guiche, il me fit dire qu'il n'osoit venir chez moi après ce que je lui avois fait, croyant que ce seroit me manquer de respect.

Bartet, qui me fit ce compliment, me dit : « C'est un

(1) Au maréchal de Gramont.

homme qui sera bien aise de n'avoir point de sujet de se plaindre de vous, et la moindre civilité que vous me chargerez de lui faire, il viendra ici. Vous témoignez considérer son père : ainsi je pense que vous ne ferez pas difficulté de m'en charger. » Je lui dis que je le voulois bien. Le comte de Guiche vint chez moi. Je lui dis que je n'avois point dit cela à Monsieur pour lui faire une affaire; que je croyois que ce fût une plaisanterie et que j'étois trop des amies du maréchal pour en avoir usé autrement; qu'il étoit vrai que, sans son père, je l'aurois peut-être dit pour lui faire dépit, parce que je croyois avoir eu quelque sujet de trouver à redire à sa conduite envers moi. Je lui fis des compliments aussi et nous demeurâmes bons amis. Je rendis compte à la reine de ce procédé.

Un soir que je n'avois point été au Louvre, Monsieur me manda que la reine alloit le lendemain dîner au Val-de-Grâce, et que l'après-dînée, don Juan d'Autriche (1) y devoit venir; qu'il passoit inconnu, venant de Flandre et s'en alloit en Espagne; qu'il avoit couché au Bourget (2), et s'en alloit coucher au Bourg-la-Reine. J'allai dîner au Val-de-Grâce; je m'ajustai : car pour voir des étrangers, il faut être mieux qu'à son ordinaire, et particulièrement moi qui suis toujours négligée, et surtout les jours que la reine va dans les couvents. Il arriva comme nous étions à vêpres. On le vint

(1) Fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne, et de Marie Calderona, comédienne. Ce fut le 9 mars 1659 que don Juan d'Autriche vint à Paris.

(2) Les anciennes éditions ont omis une partie de cette phrase, depuis *en Espagne* jusqu'à *au Bourget*.

dire à la reine, qui s'en alla aussitôt à sa chambre, où il vint. C'est un fort petit homme, assez bien fait, mais un peu gros. Il étoit habillé de gris, avec un justaucorps de velours noir à la françoise. Les justaucorps couvrent les défauts de la taille; ainsi on n'en peut rien dire; une assez belle tête; les cheveux noirs; quelque chose d'assez noble et d'assez agréable dans le visage. Il mit un genou en terre; la reine lui donna sa main à la mode d'Espagne; elle lui parla toujours en espagnol. Elle l'appela mon neveu. Après avoir causé quelque temps, elle se tourna vers Monsieur et moi, qui étions derrière elle, et lui dit : « Voilà mon fils. » Il tira un peu le pied; car ce qu'il fit ne peut pas être appelé révérence. Lorsque nous vîmes cette fierté, nous fûmes fort fâchés, Monsieur et moi, de lui en avoir fait d'effectives. Il y avoit deux ou trois Espagnols avec lui, qu'il présenta à la reine, qui étoient des gens de qualité, entre autres le gouverneur d'Anvers, et un Porto-Carrero du même nom de celui qui prit Amiens (1) avec des noix.

Au lieu d'aller coucher au Bourg-la-Reine, comme l'on avoit dit, il fut au logis de M. le cardinal. Le lendemain il vint au Louvre. Il fut longtemps enfermé avec la reine et le cardinal; puis le roi y entra, et avec lui tout le monde (2). Je le trouvai un peu plus gra-

---

(1) Il y a dans le manuscrit *Anvers*, mais il faut lire Amiens. Ce fut le 11 mars 1597 que les Espagnols, déguisés en paysans, s'emparèrent d'une des portes d'Amiens, pendant que les bourgeois de garde pillaient des sacs de noix que les ennemis avaient laissé tomber à dessein.

(2) Les anciennes éditions portent : *Puis tout le monde y entra et ensuite le roi, et avec lui tout le monde.* Il suffit de citer une

cieux. Il me fit une plus grande révérence. On dit qu'il iroit à la foire ; nous y allâmes, Monsieur et moi ; il (1) envoya de ses gardes et de ses Suisses à la porte de la foire, pour lui faire faire place. Il (2) passa devant la boutique où nous étions, fort fièrement, sans dire un seul mot ; ce qui nous surprit : car il devoit bien remercier Monsieur de l'honneur qu'il lui faisoit de lui envoyer ses gardes. Quant à moi, il pouvoit bien aussi me faire quelque civilité. Les Espagnols sont d'ordinaire [fort civils] aux dames ; en cela il n'étoit pas de leur humeur.

Force dames allèrent le voir souper, entre autres la comtesse de Fiesque. Elle se fit nommer, croyant qu'il lui diroit quelque chose, son mari étant en Espagne. Il la regarda et dit : « C'est donc la maîtresse à Guitaut (3) ! Elle n'est guère belle pour faire tant de bruit. » Cela réjouit fort la compagnie. Dans la conversation qu'il eut avec la reine, elle voulut assez l'obliger à parler contre M. le Prince ; mais il ne le voulut pas faire ; il en parla comme s'ils eussent été les meilleurs amis du monde, et il en fut loué.

---

pareille phrase pour montrer avec quelle négligence le manuscrit a été copié.

(1) Monsieur.

(2) Don Juan d'Autriche.

(3) Les anciennes éditions portent *Gintos*. Mademoiselle a écrit *Guitos*, suivant son usage d'écrire les noms comme on les prononçait. Il s'agit ici du petit Guitaut (Guillaume de Puypeyroux), dont il a déjà été question dans les *Mémoires de Mademoiselle*. La chronique scandaleuse du temps disait en effet que la comtesse de Fiesque « n'avoit jamais eu le cœur touché que du mérite de Guitaut, favori du prince de Condé. » (*Histoire amoureuse des Gaules.*)

On lui demanda des nouvelles de sa folle : il dit qu'il l'avoit laissée avec son équipage. Elle vint quelques jours après. Elle étoit habillée en homme, les cheveux coupés de même, un chapeau, une épée. Elle est laide; a des yeux de travers; a de l'esprit infiniment. C'est une fort jolie folle (1); elle ne bougeoit du Louvre. Le roi l'aimoit fort, et la reine, et Monsieur s'en divertissoit, et moi aussi : c'étoit à qui l'auroit. Elle parloit sans cesse de l'Infante. Je ne sais si cela déplut à mademoiselle de Mancini, qui la prit en aversion : elle l'appeloit folle, la méprisoit. La Pitore (2) (car on l'appeloit ainsi) en fit quelque raillerie pour se venger. La demoiselle le sut, qui en fut fort en colère; de sorte que l'amitié que le roi avoit pour elle se tourna en haine. Il ne la pouvoit plus souffrir; on fut contraint de la renvoyer. Tout le monde lui fit des présents : la reine, Monsieur et moi, lui donnâmes nos portraits en émail avec des diamants. Madame La Bazinière la régala fort; elle alloit souvent dîner chez elle. Elle lui donna de la vaisselle d'argent et des caisses pleines de rubans, d'éventails, de gants, en intention qu'elle les donneroit à l'Infante et qu'elle lui rendroit de bons offices auprès d'elle. Le roi s'en moqua fort, et on en fit beaucoup de railleries à la cour.

La reine, qui n'étoit pas bien aise de l'amitié que le roi avoit pour mademoiselle de Mancini, croyoit qu'elle

---

(1) Mademoiselle vient de dire qu'elle était laide. Ce membre de phrase *c'est une fort jolie folle* est évidemment ironique.

(2) Cette folle est appelée *Capitor* dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle*, mais il y a dans le manuscrit *La Pitore* ou *Pitorra* ; mot espagnol qui signifie *la bécasse*.

dégoûtoit le roi et d'elle et de l'Infante, et qu'elle lui vouloit rendre odieux tout ce qui lui appartenoit. Le roi, qui n'avoit point accoutumé de danser ses ballets en carême, dit, sur la fin du carnaval, qu'il vouloit danser le sien jusqu'à la mi-carême. La reine lui dit qu'elle s'en iroit au Val-de-Grâce pendant ce temps-là, et qu'elle n'y vouloit pas être. Il lui dit qu'elle le pouvoit. Mais M. le cardinal raccommoda cela, et le ballet ne fut point dansé.

L'abbé Fouquet, enragé du peu d'effet des mauvais offices qu'il avoit voulu rendre à Marsillac, et outré de ce qu'il avoit dit tout haut, et M. de La Rochefoucauld aussi, que, sans la considération de M. le procureur général (1), ils lui auroient fait donner des coups de bâton, tâcha à lui susciter une querelle. Biscara ne salua point au cours Marsillac; et le mercredi saint, Marsillac parlant à M. de Bouillon dans la chambre de la reine, Biscara passa sans les saluer. Marsillac lui alla demander pourquoi il en usoit ainsi; l'autre lui dit qu'il faisoit ce qu'il lui plaisoit. Sur cela, Marsillac lui dit que, s'il eût été dans un autre lieu, il lui eût appris à lui parler de cette manière, et force menaces. On s'en aperçut; de sorte que l'affaire ne passa pas plus avant, et le roi les fit mettre à la Bastille. On donna un exempt de la connétablerie (2) à Marsillac et un garde à Biscara, pour montrer la différence. Ils furent quelques jours à la Bas-

(1) On a déjà vu que le procureur général du parlement de Paris était Nicolas Fouquet, frère de l'abbé Fouquet.

(2) La connétablerie, ou plutôt connétablie, était le tribunal des maréchaux de France. Il prononçait, entre autres affaires, sur toutes les questions qui intéressaient le point d'honneur.

tille : Marsillac en sortit le premier ; et quand ce fut à les accommoder devant les maréchaux de France, on y mit une grande différence, comme l'on avoit fait en toute cette affaire.

On blâma fort l'abbé Fouquet de cette équipée, et Biscara ne s'attira pas une bonne affaire en s'érigeant en son brave. M. le cardinal, de qui il étoit officier des gendarmes, ne l'eut pas trop agréable. On rechercha fort sa généalogie ; même il y en eut qui dirent qu'il n'étoit pas gentilhomme ; enfin tout ce qu'il avoit de plus illustre lui venoit de M. de la Châtaigneraye, grand-père de Marsillac, lequel étant capitaine des gardes de la reine, ma grand'mère, avoit mis dans sa compagnie les trois frères Biscara, Cusac et Rotondis. Depuis, la reine, ma grand'mère, les avoit avancés, à la considération de M. de Marsillac, dont ils étoient parents.

Ce vacarme ne fut pas trop avantageux à madame d'Olonne, qui en étoit la cause, et on la dauba assez à la cour, où elle n'étoit pas déjà trop bien, comme j'ai dit. Il lui étoit arrivé une aventure, il y avoit quelques années, qui n'avoit pas plu à la reine-mère. Étant allée un jour au Louvre, elle vit un soufflet qui étoit attaché auprès de la cheminée, le plus joli du monde ; car il étoit de peau d'Espagne et d'ébène, garni d'argent. Elle en eut envie et le témoigna à Moret, qui étoit fort ami de M. de Candale et d'elle, et qui étoit souvent chez la reine, ne quittant point M. le cardinal. [Moret] le prit un jour sous son manteau et le porta à madame d'Olonne. Comme on trouva le soufflet perdu, cela fit grande rumeur ; on le fit chercher partout. Comme la reine en parloit, il vint quelqu'un qui dit : « J'en ai vu un chez madame d'Olonne, le plus joli du monde, fait

de telle et telle manière. » La reine le reconnut et y envoya lui dire qu'elle avoit appris qu'elle avoit un soufflet qui lui avoit été dérobé et qu'elle [le] lui renvoyât. Madame d'Olonne n'y manqua pas, et manda qu'on le lui avoit apporté à vendre ; mais on découvrit par où elle l'avoit eu.

On commença à parler de la paix assez hautement ; et toutes les fois que M. le cardinal alloit à son logis, on disoit que c'étoit pour y voir Pimentel, qui ne se montroit pourtant point publiquement. Mon père vint à Paris (1), où il fut dix ou douze jours. Tous les soirs, en revenant de la ville, il venoit dans ma chambre et me disoit : « Je suis dans un ennui terrible de me voir ici ; j'ai la dernière impatience de m'en retourner : le monde m'ennuie ; je n'y suis plus propre. Si je demeurois ici longtemps, je serois malade de la fatigue que j'y ai. » Je lui disois que j'avois bien du déplaisir de le voir dans cette humeur et que je souhaiterois qu'il ne bougeât de Paris ; que s'il y demeuroit plus longtemps il n'auroit pas la fatigue des visites, et qu'il savoit bien que de quelque qualité que l'on fût, dès que l'on avoit renoncé à tout, comme il avoit fait, on ne se pressoit plus [de vous chercher].

---

(1) Le duc d'Orléans arriva à Paris le 15 mai 1659.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

(1659.)

Mademoiselle recommence à écrire ses mémoires après une interruption de dix-sept ans. — Mécontentement de Gaston d'Orléans qui souhaitoit le mariage d'une de ses filles avec le roi. — Opinion de la reine sur ce mariage et sur Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston d'Orléans. — Madame de Choisy accuse Mademoiselle de s'opposer au mariage de sa sœur avec le roi. — Fête donnée par de Lyonne. — Pimentel y paraît. — Gaston d'Orléans refuse d'y aller. — Beauté de la maison de de Lyonne à Berny.—Foule et confusion dans cette fête. — Conversation de Mademoiselle avec Pimentel; éloge qu'elle fait du roi. — Départ de la cour pour Fontainebleau, d'où elle va à Chambord et à Blois. — Détails sur les sœurs de Mademoiselle. — Empressement avec lequel la cour quitte Blois. — Monsieur recommande à Mademoiselle ses sœurs. — Amour du roi pour Marie Mancini, que Mazarin envoie avec ses sœurs à Brouage. — Voyage de la cour jusqu'à Bordeaux. — Cause de la haine de Turenne contre Mademoiselle. — Séjour de la cour à Bordeaux. — Madame de Montausier s'y rend; elle veut réconcilier mademoiselle de Vandy avec la comtesse de Fiesque. — Origine de l'ouvrage intitulé : *Histoire de la princesse de Paphlagonie.* — La cour va de Bordeaux à Toulouse. — Elle s'arrête à Cadillac, château du duc d'Épernon. — Magnificence de ce seigneur. — Château de Nérac. — Arrivée de la cour à Toulouse. — Détails sur la maison de Joyeuse. — Anecdote sur le roi d'Espagne Philippe II et sur les mariages des princes. — Signature du traité des Pyrénées. — Le cardinal Mazarin va rejoindre la cour à Toulouse. — Il propose à Mademoiselle d'épouser le roi d'Angleterre. — Elle refuse. — Difficulté pour Mademoiselle de se décider à un mariage. — Réflexions

sur la soumission à la Providence. — Le duc de Lorraine va à Blois. — Négligence de Madame dans l'éducation de ses filles. — On accuse Mademoiselle de s'opposer au mariage de sa sœur avec le duc de Savoie. — Conseils donnés par Mazarin à Mademoiselle. — Lettre que cette princesse écrit à sa tante, la duchesse de Savoie. — La cour quitte Toulouse et va à Montpellier et à Nîmes. — Mademoiselle se rend à Avignon. — Réception solennelle que lui fait le vice-légat, quoiqu'elle eût voulu garder l'incognito. — Dévotion des habitants d'Avignon à Saint-Pierre de Luxembourg. — Mademoiselle se rend d'Avignon à Arles, où elle rejoint la cour. — La cour arrive à Aix. — Mariage de mademoiselle de Gramont avec le duc de Valentinois. — Troubles en Provence et particulièrement à Marseille. — Châtiment des rebelles. — Puissance du premier président d'Oppède en Provence.

La grande attache que j'avois aux plaisirs par le temps que j'en avois été privée, le grand monde que je voyois, force voyages que j'ai faits, un exil, et beaucoup d'autres choses, et particulièrement une qui m'a occupée agréablement un temps, pendant lequel je n'étois pas sans inquiétude, par la crainte de l'événement, qui m'a coûté beaucoup de chagrin et tel qu'il dure encore, tout cela m'avoit fait oublier mes Mémoires et l'envie de les continuer ; mais depuis que je suis ici, m'étant amusée à les lire, l'envie d'y travailler m'a repris. Dix-sept ans de discontinuation et tout ce qui s'est passé pendant cette interruption peuvent m'avoir fait oublier beaucoup de choses ; mais comme ce n'est que pour moi que j'écris, il n'importe. Je vais donc les commencer aujourd'hui 18 août 1677, à Eu (1).

(1) Tout ce préambule de la seconde partie des *Mémoires de Mademoiselle* a été changé dans les anciennes éditions, comme on pourra le reconnaître en comparant les textes. Les altérations,

Pendant le temps que mon père fut à Paris, il me venoit voir tous les jours, plutôt deux fois qu'une; et comme je savois qu'il revenoit de bonne heure à son logis, je m'y rendois avec soin. Il avoit assez sur le cœur de quoi la reine et M. le cardinal ne lui disoient rien de Pimentel, que tout le monde lui disoit être à Paris. Il souhaitoit fort la paix pour le bien de l'État; mais le grand désir qu'il avoit que ma sœur épousât le roi [la] lui faisoit craindre, parce qu'il voyoit bien qu'elle ne se pouvoit conclure sans le mariage du roi et de l'infante d'Espagne. On le flattoit toujours de ce mariage, quoiqu'il n'y eût nulle apparence; mais madame de Choisy, qui étoit une causeuse qui s'intriguoit et qui se vouloit faire valoir, [le] lui faisoit espérer, et beaucoup de gens de cette manière. Mais quand l'on aime à être flatté, on ne remarque pas par qui, et naturellement on a du penchant à croire ce que l'on souhaite. Mon père étoit de cette humeur. Pour moi, je ne lui ressemble pas en cela : car je doute toujours de ce que je souhaite; et je ne me contente pas de cela, j'y trouve toujours des obstacles invincibles. Il y en avoit un fort grand du côté de la reine à ce mariage; car je lui avois ouï dire : « Monsieur me fait pitié de croire que je voulusse que mon fils épousât votre sœur; c'est assez d'être fille de Madame, pour que cela ne soit jamais : sa personne, son humeur et ses manières me sont odieuses, et je noierois plutôt mon fils. » Je lui dis sur

---

déjà si fréquentes dans la première partie des *Mémoires de Mademoiselle*, le deviennent beaucoup plus dans la seconde. Je n'en pourrai signaler qu'un petit nombre; il faudrait sans cela multiplier les notes à chaque page.

cela : « Madame, elle est fille de mon père. — Cela ne fait rien; elle l'est de votre belle-mère; ce qui gâte tout. »

A dire le vrai, ce n'étoit pas une femme aimable; et comme je paroîtrois préoccupée et peu croyable, j'ai pris (1) tout ce que j'en ai dit et ce que j'en veux dire ci-après. Il vaut mieux ne juger ni ne louer là-dessus les sentiments de la reine, mais le laisser faire aux autres. J'aurois fort voulu que mon père eût pu entendre ce discours, qui recommençoit en toutes les occasions où l'on en parloit, parce qu'il auroit vu comme la reine étoit là-desssus et qu'il ne m'eût accusée de rien. Car madame de Choisy lui mandoit toujours que j'étois l'obstacle à la fortune de ma sœur et qu'elle seroit reine sans moi; que je ne prétendois pas au roi; que je n'avois pas lieu d'y songer; mais que j'aimois mieux une princesse étrangère que ma sœur. Elle avoit raison d'en juger ainsi; car je n'aurois pas aimé à la voir au-dessus de moi, et ne me pouvant persuader qu'étant fille de sa mère, quoiqu'elle fût ma sœur, elle pût avoir beaucoup de tendresse pour moi.

Lyonne, secrétaire d'État, donna une fête à sa maison de Berny (2), à deux lieues de Paris, au roi, à la reine, où toute la cour étoit. M. le cardinal y mena Pimentel, et ce fut le premier jour qu'il parut. Monsieur (3) étoit convié d'y aller. Je ne sais s'il eut du chagrin de voir que Pimentel partît, sans que l'on lui en eût parlé

(1) C'est-à-dire j'ai emprunté à la reine tout ce que j'ai dit de ma belle-mère.

(2) Cette fête eut lieu le 18 mai 1659.

(3) Gaston d'Orléans, père de Mademoiselle.

que la veille, mais il s'en excusa, disant qu'il n'étoit ni d'âge ni de santé à aller à des fêtes, ni à y prendre plaisir. Devant que je partisse pour y aller, il fut longtemps à moraliser sur le détachement où il étoit de toutes choses, d'une manière à me faire connoître qu'il n'étoit pas content de la cour, sans pourtant m'en rien particulariser. On partit à deux heures après midi; on ne revint qu'à quatre heures du matin.

La beauté du lieu, qui est un des plus agréables d'auprès de Paris, dont la maison est bâtie et les jardins accommodés par M. de Puisieux, qui étoit secrétaire d'État, et le chancelier de Sillery, son père, laissent à juger que, pour peu que la situation y ait répondu, l'on n'y a pas épargné la dépense pour le rendre agréable. La maison étoit fort bien meublée. La reine, trouva, en arrivant, le bal, la comédie, toute sorte de musique; en un mot rien n'y manqua que l'ordre. Car la presse déconcerta tout et empêcha que les plaisirs ne fussent exécutés comme ils avoient été projetés. La longueur du temps que l'on y fut et la confusion m'ennuyèrent un peu, outre que je commençois à n'en plus tant prendre à ces sortes de choses. Tout le monde étoit ravi de voir Pimentel, n'y ayant personne qui n'eût une grande joie d'entendre parler de la paix et qui ne la souhaitât. Je causai fort avec lui pendant le bal; j'excusois le mieux qu'il m'étoit possible le désordre qu'il avoit vu, par le désir que les François avoient de voir le roi, et la grande affection qu'ils avoient pour lui, que l'on connoissoit en toutes occasions; qu'ils en avoient grande raison; que quand l'on ne seroit pas obligé à aimer son roi, il étoit si aimable, avoit tant de grandes qualités. Enfin notre conversation fut quasi

toujours sur les louanges du roi, et il y a tant de choses à dire qu'il sera aisé de croire que le bal finit plus tôt que la matière de notre conversation. Nous parlâmes aussi un peu d'Espagne, de l'Infante et de la paix; mais tout cela ne nous écartoit point de notre sujet; nous n'en parlions que parce que cela y revenoit.

Peu après on parla du voyage (1); tout le monde s'y prépara : on fit faire les plus beaux habits du monde comme pour aller aux noces, et quelles noces! Par là on peut juger des préparatifs. Comme l'histoire marquera le temps du départ, étant une chose aussi remarquable, je ne me fatiguerai pas de le chercher, ni dans ma mémoire ni dans des livres, et je passerai même sur beaucoup de choses qui pourront être écrites ailleurs. Je m'arrêterai seulement sur celles où je puis avoir quelque intérêt, ou les gens à qui j'en prends, ou bien qui ne peuvent être sues par d'autres que par moi.

Nous partîmes donc de Paris avec les acclamations de joie du peuple et des bénédictions qu'ils demandoient à Dieu pour le roi, pour l'heureux succès de son voyage et du sujet qui le lui faisoit faire. Madame la princesse de Conti accompagna la reine, ainsi que la princesse palatine, madame la comtesse de Fleix, sa dame d'honneur, madame la duchesse d'Uzès, femme de son chevalier d'honneur. Madame de Noailles étoit grosse ou malade. L'on alla à Fontainebleau, où l'on fut quelque temps. On coucha à Jargeau pour ne pas passer à Or-

(1) Le cardinal Mazarin partit dès le 25 juin 1659 pour se rendre à Saint-Jean-de-Luz. La cour ne quitta Fontainebleau que le 28 juillet; elle alla d'abord à Bordeaux, où elle arriva le 19 août.

léans. Comme Monsieur étoit à Chambord, Madame s'étant blessée, la cour y coucha au lieu d'aller à Blois. Le jour que l'on y arriva, le roi disoit dans le carrosse : « Je n'ai pas voulu mettre un autre habit, ni décordonner mes cheveux; car si je m'étois paré, j'aurois donné trop de regret à votre père, à votre belle-mère et à votre sœur de ne pas m'avoir ; je me suis fait tout le plus vilain que j'ai pu pour les dégoûter de moi. » Il faisoit ces plaisanteries avec une grande gaieté.

Monsieur vint au-devant du roi hors le parc de Chambord. On alla droit au château voir Madame. Puis le roi monta à cheval avec mon père, qui le mena promener et tirer des faisans. Comme l'on étoit arrivé de bonne heure, le roi eut le temps de se promener. La reine demeura au château; car il n'y a pas de promenades à aller à pied à Chambord. Mes sœurs n'y étoient pas. Mon père dit à la reine, qui en demanda des nouvelles, qu'il les avoit envoyées à Blois pour n'occuper pas de logement; même il avoit envoyé ses officiers à Blois; ce qui fut cause que l'on ne donna à manger à personne. Il soupa avec le roi et la reine. Pour moi qui avois mes gens, je voulus faire l'honneur de la maison ; je donnai à souper à toutes les dames qui étoient avec la reine, et à ses filles.

Le lendemain on fut dîner à Blois; mon père donna à manger à Leurs Majestés dans le château. Mes sœurs vinrent au bas des degrés recevoir Leurs Majestés. Par malheur, de certaines mouches, que l'on appelle des cousins, avoient mordu ma sœur la nuit; comme ce qu'elle a de plus beau est le teint, elle l'avoit si gâté, et la gorge, qu'elle a fort maigre, comme ont d'ordinaire les filles de treize ans, que c'étoit une pitié à voir

cela, par-dessus le chagrin où elle étoit d'avoir cru épouser le roi : car on ne lui parloit d'autre chose; on l'appeloit toujours *la petite reine;* et voir qu'il s'alloit marier à une autre, tout cela ne donne pas des charmes. Pour la petite de Valois, elle étoit fort jolie. On les voulut faire danser. La reine le demanda à madame de Raré : car on prisoit fort ma sœur là-dessus; elle dansa fort mal. La petite, que mon père avoit dit qui causoit à étourdir les gens et qui le divertissoit extrêmement, ne voulut jamais parler.

Comme les officiers de mon père n'étoient plus à la mode, quelque magnifique que fût le repas, on ne le trouva pas bon et Leurs Majestés mangèrent très-peu. Toutes les dames de la cour de Blois, qui étoient en grand nombre, étoient habillées comme les mets du repas, point à la mode. La reine avoit une si grande hâte de s'en aller, et le roi, que je n'en vis jamais une pareille. Cela n'avoit pas l'air obligeant; mais je crois que mon père étoit de même de son côté et qu'il fut bien aise d'être défait de nous.

Le matin que l'on partit de Chambord, il vint à quatre heures du matin m'éveiller; il s'assit sur mon lit et me dit : « Je crois que vous ne serez pas fâchée que je vous aie éveillée, puisque je n'aurois pas eu le temps de vous voir tantôt. Vous allez faire un grand et long voyage : car quoi que l'on dise, la paix n'est pas si aisée à faire que l'on croit, et peut-être ne se fera-t-elle pas; ainsi votre voyage sera peut-être plus long que l'on ne dit. Je suis vieux, usé; ainsi je puis mourir pendant votre absence. Si je meurs, je vous recommande vos sœurs. Je sais bien que vous n'aimez pas Madame; qu'elle n'a pas eu envers vous toute la conduite qu'elle

eût pu avoir; ses enfants n'en peuvent mais; pour l'amour de moi, ayez en soin. Elles auront bien besoin de vous; car pour Madame, elle ne leur sera pas d'un grand secours. » Il m'embrassa trois ou quatre fois. Je reçus cela avec beaucoup de tendresse; car j'ai le cœur bon; ainsi pour peu que l'on rentre avec moi dans son devoir, l'on le touche aisément. Je dis à Monsieur tout ce que je sentis sur cela, qui fut des choses très-respectueuses, tendres et reconnoissantes de la sincérité avec laquelle il me parloit. Nous nous séparâmes fort bien, et je me rendormis. Si je ne me fusse souvenue très-bien de cela, je croirois l'avoir songé, vu ce qui s'étoit passé auparavant.

Dès que l'on fut en carrosse, en partant de Blois, on parla fort de tout ce qui s'y étoit passé et l'on s'en moqua beaucoup. Mon père aimoit fort ses faisans, et prenoit un grand plaisir à les conserver. Le roi disoit : « Votre père a été bien fâché de quoi j'ai tué quatorze faisans. » Enfin il se réjouissoit de tout.

J'oubliois à dire qu'avant que de partir de Paris, M. le cardinal avoit fait partir ses trois nièces; qu'il les avoit envoyées à Brouage, et que ce départ avoit fait grand bruit; que le roi en avoit été fort fâché; même l'on disoit qu'il s'étoit mis à genoux devant la reine et M. le cardinal, pour leur demander d'épouser mademoiselle de Mancini. Comme je ne sais sur cela que les bruits du monde, je n'en dirai pas davantage; il n'appartient pas ni à moi ni à personne de raisonner sur ce que nos maîtres font, même sur ce qu'en disent les autres (1).

(1) Voy. l'Appendice.

L'on continua le voyage jusqu'à Bordeaux (1), sans qu'il se passât rien dont il me souvienne. J'ai la tête si pleine de tant de choses que j'ai envie de dire, que cela m'en fera oublier beaucoup qui réjouiroient les lecteurs, mais qui ne me feroient pas tant de plaisir à écrire. Je logeai à Bordeaux, où j'avois logé l'autre voyage, chez M. le premier président de Pontac. J'avois avec moi madame de Montglat et mademoiselle de Vandy. Pendant le voyage, le roi causoit avec moi dans le carrosse. Toutes celles qui y étoient ne lui convenoient pas comme moi, étant des personnes fort sérieuses et avec qui il avoit moins d'habitude. On parloit fort souvent de la guerre et elles ne connoissoient pas autant de gens de ce métier que moi qui les entretenois tous les jours; ainsi le roi s'adressoit plus volontiers à moi qu'aux autres, soit qu'il prît plus de plaisir à causer avec moi, ou que j'entrasse plus dans les chapitres qu'il aimoit. Il dit un jour (je me souviens que c'étoit avant que d'arriver à Châtellerault) : « Je crois qu'il n'y a rien qui donne tant de joie que de gagner une bataille, et que l'on se sait bon gré au retour, et que l'on est bien content de soi. » Sans songer que la palatine étoit là, qui étoit fort amie de M. de Turenne, et sans faire aucune réflexion sur le mauvais gré qu'il m'en sauroit, je dis au roi : « Il y a un homme dans votre carrosse qui vous peut dire ce que l'on pense en pareille occasion, qui est le maréchal Du Plessis; car il en a gagné une avec tous les [agréments] que l'on peut avoir en pareille occasion, puisque ç'a

(1) La cour arriva à Bordeaux le 19 août 1659.

été un des plus grands capitaines de ce temps qui l'a perdue, M. de Turenne à Rethel; envoyons lui demander. » En arrivant, je [le] lui dis (1); vous pouvez juger le plaisir que cela lui fit. Je pense que la palatine le redit à M. de Turenne, et depuis il m'a nui en tout ce qu'il a pu, comme vous pourrez [le] voir ci-après, et il me paroît qu'il ne m'a jamais pardonné.

Pendant le séjour de Bordeaux (2) la reine menoit sa vie ordinaire. L'on alloit dans les couvents, se promener et on jouoit les soirs à la bête très-gros jeu (3). Quoique je ne l'aime pas naturellement, quoique mon père l'aimoit (*sic*) beaucoup, de qui je pourrois tenir, soit par le peu d'occupation que j'avois, ou pour faire comme les autres, je m'étois [mise] du jeu de la reine, mais de manière à ne m'en pas contraindre. Je fus de moitié avec le comte de Roye; ainsi je me dispensois de jouer quand je trouvois à m'occuper plus agréablement. Le roi faisoit souvent faire l'exercice au régiment des gardes. On avoit souvent des nouvelles de Saint-Jean-de-Luz, où étoit le cardinal qui traitoit la

(1) Le sens de cette phrase, qui a été altérée dans les anciennes éditions, est qu'en arrivant à Bordeaux, Mademoiselle fit part de cette conversation au maréchal Du Plessis.

(2) La cour séjourna à Bordeaux du 19 août au 5 octobre.

(3) Bartet, qui suivait la cour, donne des détails précis sur cette fureur du jeu. Il écrivait à Mazarin à la date du 23 septembre 1659 : « M. de Roquelaure perdit hier dix mille écus contre M. de Cauvisson au piquet. Celui-ci n'en gagna que deux mille; mais M. de Brancas, qui parioit pour lui, en gagna six mille (il faut lire sans doute *huit mille*). M. de Roquelaure n'a joué que deux fois contre M. de Cauvisson, et il a perdu quarante mille francs qu'il a pariés. »

paix avec don Louis de Haro (1). On peut juger de la joie qu'avoit la reine quand les choses s'avançoient. Le maréchal de Gramont alla, ambassadeur extraordinaire, à Madrid, demander l'Infante. J'envoyai le comte de Charny avec lui, que j'avois mené avec moi à ce voyage. Comme on ne faisoit rien en Flandre, il eût été très-inutile à sa compagnie; je lui en avois fait donner une de cavalerie.

Madame de Montausier vint à Bordeaux, et comme M. de Montausier est gouverneur d'Angoulême et Saintonge, il n'y a pas loin de Bordeaux; elle étoit à Saintes lorsque l'on y passa. Nous fûmes souper chez elle, madame la princesse de Conti et moi. Elle venoit souvent me voir; c'est une femme de beaucoup d'esprit et de mérite. Elle vouloit toujours raccommoder Vandy avec les comtesses, pour les remettre ensuite bien avec moi. Un jour qu'elle parloit de Saint-Fargeau et de tous leurs démêlés, elle dit à Vandy : « Vous êtes bien fière, princesse de Paphlagonie! » Mademoiselle de Scudéry lui avoit donné ce nom dans un de ses romans; car elle étoit aimée de tous les beaux esprits qui ne bougeoient de chez madame la comtesse de Maure. Sur cela je dis : « La princesse de Paphlagonie a une guerre si déclarée contre la reine Gilette! » La comtesse de Fiesque se nomme Gilone, et au commencement qu'elle fut veuve de son premier mari, le marquis de Pienne, elle eut un train magnifique, voyoit beaucoup de monde; on s'avisa de l'appeler ainsi. Je dis

(1) On a publié la correspondance de Mazarin avec la cour pendant les négociations de la paix des Pyrénées (Paris, 1745, 2 vol. in-12).

donc à madame de Montausier : « Vous ferez la paix entre ces couronnes, quand celle de France et d'Espagne sera achevée. » Cette conversation dura tout un soir. Comme elle fut sortie, je dis à Vandy : « J'ai envie de faire un mémoire de vos intérêts, pour présenter à madame de Montausier. » Elle me dit : « Cela seroit bien plaisant. » Je ne croyois faire que cela ; mais comme j'avois du temps et que j'y trouvai mon divertissement, j'en fis une petite histoire qui fut achevée en trois jours, à écrire une heure ou deux heures [par jour], le soir quand je revenois de chez la reine. Je la montrai à madame de Montausier, qui la trouva jolie ; c'étoit une bagatelle. Je lui montrai l'*Ile imaginaire*, que j'avois écrite en Dombes. Madame de Pontac se mit dans la tête de la faire imprimer ; on en fit un petit livre (1), qui ne fut vu que de peu de personnes.

L'on quitta Bordeaux pour aller à Toulouse (2). On fut en partant par eau à Cadillac, une très-belle et magnifique maison à M. d'Épernon, que feu M. d'Épernon avoit fait bâtir pendant sa faveur. Elle est sur le bord de la Garonne, mais elle n'en a pas la vue ; [il y a] des avenues qui vont au bord, de grands jardins, des parcs, de belles églises, force fondations, de superbes meubles pour le temps où ils avoient été faits. M. d'Épernon y reçut Leurs Majestés avec

(1) L'*Histoire de la princesse de Paphlagonie* et *la Relation de l'Isle invisible* ont été imprimées à la suite des *Mémoires de Mademoiselle* dans les éditions de 1735 et de 1746.

(2) La cour partit de Bordeaux le 6 octobre 1659 et arriva le 14 à Toulouse.

la dernière magnificence. Rien ne fut égal à la bonne chère, à la somptuosité, à la politesse et à la grandeur qui parurent en tout. C'est un homme qui a conservé un air de grand seigneur que personne n'a plus, par la quantité de gentilshommes, de pages, enfin de toutes les choses qui distinguent les gens. Aussi avoit-il de quoi le soutenir avec la charge de colonel général de l'infanterie françoise, qui est un office de la couronne. Le gouvernement de Guienne et cent mille écus de rente donnent fort un air de distinction, pour peu que l'on ait du mérite, et il y en avoit en sa manière. [Comme la reine louoit la beauté de ses meubles et la quantité, après s'être promenée par toute la maison, il lui dit ce que peu de gens diroient, et qui est digne d'être redit à l'honneur de nos rois, et qui montre bien ce qu'ils sont au-dessus des autres, et ce qu'ils savent faire quand il leur plaît : « Je suis bien fâché que Votre Majesté n'en ait pas de plus beaux; mais pendant ma disgrâce, sous le règne du feu roi et dans les derniers troubles de Bordeaux, j'ai perdu six millions; c'est ce qui m'a empêché aussi de faire achever la maison où Votre Majesté auroit été mieux logée. » Le duc de Damville envoya demander un logement. M. d'Épernon répondit : « Où est le roi, je n'ordonne rien. » Il ne le voyoit [pas], ni le marquis d'Alluye; il ne les pria ni l'un ni l'autre à dîner ni à souper. Ils logèrent et mangèrent où ils purent. Toutes ces choses se rapportent assez à cet air fier et de grandeur d'un fils de favori qui avoit du mérite (1)].

---

(1) Le passage entre [ ] depuis *comme la reine* jusqu'à *qui avoit*

Les gîtes que l'on fit entre Bordeaux et Toulouse sont assez inutiles à dire, quand il ne s'y est rien passé et que l'on n'y a rien vu digne de remarque, [hors celui de Nérac, où on séjourna un jour. Ce château est nommé par les Mémoires de la reine Marguerite et les histoires qu'elle conte y être arrivées pendant le long séjour qu'elle y fit, et le roi, mon grand-père. C'est un assez beau lieu; les jardins, dans leur rusticité, ont des choses assez agréables; et par mille restes de vieux ajustements, je crois qu'en son temps il y avoit de la politesse; mais comme tout change, il me parut comme j'ai dit] (1).

Toulouse est une très-belle ville sur la Garonne, qui par sa grandeur et par la quantité de peuple (ce qui fait que l'on va et vient dans les rues), me paroît avoir plus d'air de Paris que pas une de toutes celles que j'ai vues; car d'ordinaire les grandes villes de province ont des quartiers déserts, où l'on ne voit ni peuple ni boutique. Toulouse est fort remplie de l'un et de l'autre, et même de carrosses, y ayant un parlement, et un très-beau cours, où la reine alloit quelquefois. Leurs Majestés logeoient à l'archevêché, qui est une très-belle maison que le cardinal de Joyeuse, oncle de ma grand'-mère, avoit fait accommoder, en étant archevêque. Il l'étoit aussi de Rouen et de Narbonne. Cette maison, très-illustre par son ancienneté, l'avoit davantage été

---

du mérite manque dans le manuscrit à l'endroit indiqué. Il a été placé, par le relieur, en tête du premier volume.

(1) Ce passage depuis *hors celui de Nérac* jusqu'à *comme j'ai dit* a été également transposé dans le manuscrit autographe et se trouve à la page 19 du tome I.

par sa faveur, du temps d'Henri III. L'aîné étoit amiral et duc et pair, qui avoit épousé une princesse de Lorraine, sœur de la reine Louise (1), et le roi lui fit l'honneur, lorsqu'il fit ce mariage, de dire qu'il avoit bien du déplaisir de n'avoir plus de sœurs et point de filles à lui donner. Le second, père de ma grand'mère, étoit duc et pair; l'un et l'autre furent gouverneurs du Languedoc. Le cardinal fut celui qui maria sa nièce à M. de Montpensier, mon grand-père. Ainsi je vis avec plaisir le respect et la vénération que l'on a dans cette province pour cette maison, et force marques de leur grandeur qu'ils en ont laissées. Le cardinal, devant que de mourir, ne voulut plus avoir trois archevêchés; cette mode se passa, qui n'étoit pas des meilleures. Il donna celui de Toulouse au second fils de M. d'Épernon, qui étoit son parent, qui depuis a été cardinal de la Valette; celui de Narbonne à l'abbé de Rebé, son maître de chambre (2), et il garda [celui] de Rouen, parce que mon grand-père étoit gouverneur de Normandie. Devant que de mourir, il supplia le roi de lui donner pour successeur M. de Harlay-Chanvalon; il avoit été nourri auprès de lui, M. de Montpensier le considérant comme son parent, étant fils d'une fille de la maison de la Marck; ç'a été depuis un très-grand personnage dans l'Église. Ils étoient si accoutumés à être bien traités des rois dans cette maison (3), que jusqu'à sa mort il (4) a reçu des marques de leur bonté.

(1) Louise de Vaudemont, femme de Henri III.

(2) Les anciennes éditions ont omis une partie de cette phrase depuis *qui depuis a été* jusqu'à *maître de chambre.*

(3) La maison de Joyeuse.

(4) Le cardinal de Joyeuse.

Digitized by Google

J'ai ouï conter une chose particulière qui arriva en Espagne à peu près dans le même temps, qui n'est pas, je crois, dans l'histoire de ce pays-là, les Espagnols n'étant pas si curieux que les François d'écrire jusqu'aux moindres choses, même je ne crois pas de mémoires particuliers, comme on fait en France. Tout le monde sait que Philippe II avoit deux filles (1); que l'une épousa le duc de Savoie et l'autre l'archiduc Albert. Comme je ne sais laquelle étoit l'aînée, je les ai nommées, comme elles me sont venues dans l'esprit; car on ne peut être assez ignorant pour ne pas savoir que les princes d'Autriche vont devant ceux de Savoie. Ce mariage fut longtemps proposé devant que d'être exécuté; même il fut rompu plusieurs fois, et une donc qu'il l'étoit, le roi d'Espagne fut fort en colère contre le duc de Savoie. Étant au conseil il se plaignit de ses manières et dit : « Je ne sais pourquoi les rois donnent leurs filles à des souverains. Ce sont des alliances inutiles : ils font honneur à ceux à qui ils les donnent et ils ne s'en font point. Ils s'attirent des embarras par la protection qu'il leur faut donner, et souvent ce sont des prétextes de guerre, quand l'on n'en voudroit pas avoir. Ces messieurs-là ne connoissent pas cela, et croient être bons à quelque chose. » L'amirante de Castille se leva et dit au roi : « Sire, j'ai deux fils, je les offre à Votre Majesté pour les deux Infantes; et pour moi, je compterai l'honneur que vous me ferez.» Le roi lui dit : « Vous avez raison; j'en aurois beaucoup plus que vous encore

(1) Isabelle-Claire-Eugénie, qui fut mariée en 1599 à l'archiduc Albert, et Catherine qui épousa, en 1585, Charles-Emmanuel de Savoie.

si je le faisois, et mon exemple devroit être suivi. Il ne faut jamais prendre des gens qui ne se sentent pas honorés, lorsque l'on les honore. » Et le roi d'Espagne lui auroit donné une de ses filles, sans que l'affaire de Savoie se raccrocha promptement, et que l'on eût des raisons d'État pour envoyer l'infante Isabelle commander en Flandre.

Pendant que M. le cardinal étoit à Saint-Jean-de-Luz, que la paix et le mariage étoient prêts à conclure, il mourut un des fils du roi d'Espagne. J'avois oublié de dire qu'ils n'avoient pas voulu songer au mariage, tant qu'il n'y en avoit qu'un, et que ce fut sur la naissance du second que Pimentel vint à Lyon. Cela alarma un peu la reine-mère; mais M. le cardinal lui manda que cela ne changeroit rien, et que le roi d'Espagne ne vouloit se dédire, l'affaire étant trop utile pour le bien de la chrétienté, et que Dieu béniroit ses bonnes intentions et lui en donneroit un autre. La reine d'Espagne devint grosse peu après. Nous prîmes le deuil de ce prince; mais M. le cardinal revint qui nous le fit quitter, parce qu'on ne le portoit point en Espagne des enfants, qui n'eussent sept ans. Cette coutume me paroît bonne et elle a d'assez bons fondements; puisque l'Église se réjouit de leur mort jusqu'à cet âge, nous n'en devrions point témoigner de la douleur par des marques extérieures.

Le roi d'Angleterre avoit été en Espagne; je ne me souviens point pourquoi (1). Il avoit été en Flandre

(1) Ce motif est indiqué dans une lettre inédite de Bartet, du 3 octobre 1659. Voici le passage relatif au roi d'Angleterre : « La reine m'a montré une lettre de la reine d'Angleterre que lui rendit

aussi, et le duc d'York qui avoit longtemps servi le roi, alla servir le roi d'Espagne. Il repassa en France. Leurs Majestés allèrent au-devant de M. le cardinal. Ce fut grande joie à son retour, et l'on en avoit bien sujet, et lui aussi d'en avoir, ayant fait la paix (1). Le lendemain qu'il fut arrivé, il me vint voir. Nous entrâmes dans un cabinet; après avoir été quelque temps avec tout le monde, il me dit qu'il avoit à parler à moi; il commença : «Il ne me sera jamais imputé de préférer mes intérêts à ceux de mon maître et de tout ce qui a l'honneur de lui appartenir, et je sais bien la différence qu'il y a de ma famille à la sienne. Le roi d'Angleterre m'a fait proposer de le marier avec ma nièce Hortense. Je lui ai répondu qu'il me faisoit trop d'honneur; mais que tant qu'il y auroit des cousines germaines du roi à marier, il ne falloit pas qu'il songeât à mes nièces, et qu'il auroit sujet de se repentir s'il faisoit une telle faute, et moi de l'avoir quitté (2). » On commençoit à voir quelque espérance de son rétablissement et M. le cardinal me le dit; que sans cela il ne me le proposeroit pas. Je le remerciai et je lui dis que, quand les affaires avoient été aussi avancées que celles du roi d'Angleterre

---

hier un gentilhomme de M. le duc d'York, qui passa ici (à Bordeaux) venant de Bruxelles, dans laquelle elle lui mande que le roi d'Angleterre s'en va en Espagne, et qu'il ne lui en a donné connoissance qu'en partant. Nous croyons qu'il va trouver D. Louis pour tâcher de l'engager à faire quelque chose pour lui dans la conférence. »

(1) Le traité des Pyrénées avait été signé le 7 novembre 1659; Mazarin partit le 13 de Saint-Jean-de-Luz pour se rendre à Toulouse, où il arriva le 21.

(2) C'est-à-dire *de l'avoir laissé faire.*

et de moi, et qu'elles ne s'étoient pas faites, il n'y avoit guère d'apparence d'y songer, et que j'étois assez glorieuse pour ne vouloir pas que l'on [le] lui proposât, quand il n'y songeoit pas lui-même; et que je lui conseillois fort de lui donner Hortense; que je serois fort aise qu'elle fût ma cousine germaine.

Nous nous séparâmes fort contents l'un de l'autre et avec force protestations d'amitié. J'appris que, du temps de la mort de Cromwell, la reine d'Angleterre avoit déjà fait faire la même proposition à M. le cardinal, mais qu'il l'avoit refusée. Cette fois c'étoit M. de Turenne qui l'avoit faite, et qui prenoit un grand intérêt à tout ce qui regardoit le roi d'Angleterre; mais comme ce n'étoit pas un homme heureux, toutes les affaires dont il se mêloit, ne réussissoient pas toujours. La reine d'Angleterre témoignoit un fort grand empressement pour ce mariage, à ce que me dit M. le cardinal. Il trouvoit aussi bien que moi qu'il ne lui convenoit guère d'en avoir en pareille occasion. Depuis que je l'ai mieux connu que je ne faisois pendant la Fronde (j'avois peu parlé à lui, hors à Bordeaux, comme l'on aura vu ci-devant), j'ai trouvé qu'il se faisoit assez justice en toutes choses. Pour moi qui n'avois pas le même empressement de me marier que la reine d'Angleterre avoit pour avoir Hortense, j'écoutois tout ce que l'on me disoit sur ce chapitre avec une grande indifférence; et quand j'y songeois, il me paroissoit qu'il n'y avoit rien de si difficile à juger que celui que j'épouserois, quoiqu'alors il y eût assez de partis qui me convinssent. J'avois si souvent vu des affaires prêtes à finir qui avoient manqué, que j'étois résolue à n'en plus croire d'assurées que je ne fusse devant le prêtre; je

n'en souhaitois pas une et j'étois persuadée, qu'il s'en falloit remettre à la Providence divine, comme c'est elle qui décide de tout. J'ai grand'peur que la résignation où je me trouvois pour lors ne vînt pas du principe dont elle doit venir, et que ce fut le peu d'inclination que j'avois au mariage par l'indifférence que j'avois pour les partis qui pouvoient songer à moi ; mais cette même Providence, qui agit en tout et qui fait qu'il ne tombe pas un cheveu de notre tête que Dieu ne l'ait prévu, ne décidoit point et étoit suspendue comme elle l'est encore à décider de ce qui arriveroit sur moi pour me donner un état fixe et dans lequel je pusse trouver un parfait repos. L'on n'en peut avoir sans se soumettre entièrement à elle ; c'est à quoi il faut travailler. L'ouvrage est plus utile et devroit être plus agréable que d'écrire des Mémoires ; mais je crois que ce seroit trop présumer de soi que de toujours prier ou méditer. L'on n'est pas assez parfait pour être toujours devant Dieu. Par respect il s'en faut retirer, et le temps qui reste, quand l'on ne dit rien contre son prochain, on le peut employer, sans craindre de mal faire, à des choses aussi indifférentes que celle-ci.

Comme le roi d'Espagne ne devoit partir de Madrid qu'au premier jour d'avril, pour venir à Fontarabie, qui est la dernière ville sur la rivière qui sépare la France et l'Espagne de ce côté-là, on parla que l'on iroit passer le reste de l'hiver à Paris. On dit aussi que l'on iroit en Languedoc et en Provence, où il y avoit encore eu quelques petits troubles. On fut quelques jours à savoir ce que l'on feroit ; car à la cour on dit souvent les choses avant qu'elles arrivent, et surtout en matière de voyage. Guitaut vint à la cour de la part de

M. le Prince; l'on peut juger comment il y fut reçu. Le roi d'Angleterre passa à Blois; l'on ajusta fort ma sœur : car on vouloit la marier, à quelque prix que ce fût. M. de Lorraine alla à Blois (1), où il demeura longtemps. Il y fit venir son neveu, le prince Charles, qui avoit quinze ans. Il mangeoit avec mes sœurs, et Madame étoit ravie qu'ils fussent toujours ensemble. Les enfants de cet âge songent quelquefois à autre chose qu'à jouer aux poupées. Aussi devint-il amoureux, à Blois, de la fille de madame de Raré, gouvernante de ma sœur; et le marquis de Beauvau, son gouverneur, qui avoit peur qu'il ne le devînt ensuite de ma sœur, à qui il ne [lui] convenoit pas de se marier ni à elle non plus, faisoit tout ce qu'il pouvoit pour qu'il n'y allât pas si souvent. Pour Madame, qui n'avoit aucune prévoyance, [elle] ne songeoit qu'à prier Dieu, à manger pour remédier à ses vapeurs (ce qui les augmentoit, aussi bien que la vie sédentaire), et à entretenir ses femmes lorraines, qu'elle trouvoit de meilleure compagnie que tout ce qu'il y avoit de gens à Blois, où il y en avoit assez qui étoient de plus agréable conversation. Quoique la cour de Monsieur fût fort diminuée

(1) Ce fut le 27 novembre 1659 que le duc de Lorraine arriva à Blois (*Gazette de Renaudot*). Le même recueil fixe la date de l'arrivée des autres personnages : « Le 29 [novembre], le duc François et le prince Charles, son fils, y arrivèrent de Paris, comme fit le jour suivant mylord Germain pour avertir Sa dite Altesse, que le roi de la Grande-Bretagne y devoit pareillement arriver aujourd'hui *incognito*; ce qu'elle n'eût pas sitôt appris qu'Elle lui envoya le comte de Bury, qui l'a amené chez le marquis de Raré, où il a été reçu par Monseigneur le duc d'Orléans, qui l'y a traité très-magnifiquement à souper. »

depuis son exil, [elle] ne donnoit ordre à rien, et ne voyoit ses filles qu'un demi-quart d'heure le soir, et autant le matin, et ne leur disoit rien, sinon : « Tenez-vous droites; levez la tête. » Voilà toute l'instruction qu'elle leur donnoit. Elle ne les voyoit pas le reste de la journée et ne s'informoit pas de ce qu'elles faisoient. Madame de Raré étoit dans sa chambre, où il y avoit cinq ou six tables de toutes sortes de jeux (1). Monsieur y alloit souvent, et mes sœurs étoient dans leurs chambres avec quantité de petites filles, et personne ni de qualité ni d'autorité à leur rien dire.

Depuis que j'avois vu Monsieur à Chambord, je lui écrivois avec soin tout ce qui venoit à ma connoissance pour tâcher de le divertir; je lui faisois toujours mille amitiés, et il y répondoit. Je croyois être parfaitement bien avec lui. On me manda de Paris que depuis que l'on ne voyoit plus d'espérance au mariage du roi avec ma sœur, mon père songeoit fort à celui de M. de Savoie. Cela m'étoit fort indifférent. Un jour M. le cardinal me dit : « Il y a bien des nouvelles; Monsieur m'a écrit une grande lettre pour se plaindre de ce que vous empêchez le mariage de M. de Savoie et de votre sœur, et que M. l'archevêque d'Embrun, qui est ambassadeur pour le roi, lui a écrit, et madame de Savoie aussi, qu'elle a trouvé une lettre que vous écriviez à M. de Savoie, par où vous lui mandiez que votre sœur étoit bossue, et force choses désobligeantes (2). » Je me mis à

(1) Les anciennes éditions ont remplacé ce membre de phrase par le suivant : « Où il y avoit cinq ou six *filles* de toutes sortes de *gens*. »

(2) La mémoire de Mademoiselle n'est pas ici très-fidèle. Ce fut

rire et répondis à M. le cardinal : « J'ai grande pitié de Monsieur de s'amuser de ces choses-là et d'ajouter foi aux folies de l'archevêque d'Embrun et de ma tante; elle est donc aussi méchante que folle. » Cela ne laissa pas que de me mettre en colère, quand ma fierté eut surmonté le ridicule de ma tante et de l'ambassadeur; je demandai à M. le cardinal ce que j'avois à faire. Il me dit : « Il faudra voir. »

à Bordeaux et non à Toulouse qu'elle apprit les plaintes de son père ; elle reçut cette nouvelle non du cardinal, mais du duc de Damville, comme le prouvent des correspondances inédites et parfaitement authentiques de cette époque. Bartet, un des agents les plus habiles et les plus dévoués de Mazarin, lui écrivait de Bordeaux à la date du 29 septembre 1659 : « Nous avons ici une grande affaire, particulièrement depuis l'arrivée de M. de Damville, lequel a dit à Mademoiselle que M. le duc d'Orléans fort en colère lui a montré une lettre de madame de Savoie, par laquelle elle lui mande que Mademoiselle entretient un commerce particulier et secret avec M. de Savoie; que, depuis ce temps-là, *il a l'esprit tout changé pour mademoiselle d'Orléans, et qu'elle a vu une lettre de la main de Mademoiselle*, dans laquelle elle s'offroit elle-même à M. le duc de Savoie pour se marier avec lui. Ce sont presque les mêmes mots ; elle dit qu'elle a vu et lu la lettre, que le secrétaire d'État lui porta, qu'elle ouvrit, et puis la fit rendre recachetée à M. de Savoie, lequel l'ayant su dit qu'il feroit jeter le secrétaire d'État par les fenêtres, monta à cheval, s'en alla à quatre lieues de Turin où il étoit, il y avoit six jours, sans être retourné à Turin ni avoir vu Madame. Mademoiselle pleura fort et le nia encore davantage; elle se plaint de Madame [de Savoie] et lui veut écrire. La reine suspend son jugement sur tout, parce qu'elle les connoît toutes deux pour ne dire pas toujours vrai. Néanmoins elle penche à croire Mademoiselle innocente, et toute la cour le croit aussi. » L'affaire ne se termina qu'après le retour du cardinal à la cour, comme on le voit par les *Mémoires de Mademoiselle*.

Comme j'avois cela fort dans la tête et que je ne voulois pas laisser Monsieur plus longtemps dans le chagrin que cela lui causoit contre moi, qui me faisoit peine, j'allai trouver M. le cardinal le lendemain; je lui proposai d'écrire à Monsieur et d'envoyer à Madame royale lui faire un éclaircissement, qui étoit proprement lui donner un démenti au cas qu'elle désavouât la lettre dont elle avoit parlé à Monsieur; que je [le] lui demanderois par la mienne et qu'en usant de cette manière avec elle, Monsieur auroit sujet d'être content : car la ménageant si peu, il pourroit juger que je n'avois pas envie d'épouser son fils. M. le cardinal me dit : « Cela sera fort bien; mais il ne faut pas écrire à Monsieur que vous n'ayez eu la réponse de Madame royale; car il est méfiant. Il ne faudroit pas que vous envoyassiez en Piémont; il croiroit que ce seroit pour faire parler à M. de Savoie. C'est pourquoi ne lui en faites rien dire. »

J'écrivis à ma tante une lettre la plus fière que l'on se puisse imaginer d'une demoiselle de mon humeur (1), qui est assez méprisante pour les autres, et qui (si je l'ose dire, d'une fille de France, ma tante) [la] méprisoit assez par la différence de nos manières et de nos humeurs; et comme l'on verra assez, par tout ce que j'ai écrit dans mes Mémoires, je n'ai eu trop envie de me marier, à moins d'une grandeur qui égalât la mienne (ambition avec laquelle j'étois née, et qui

(1) Ce passage depuis *la plus fière que l'on se puisse imaginer* jusqu'à *en cette occasion* ne se trouve pas à la place convenable dans le manuscrit autographe, mais sur une feuille volante, que l'on a insérée dans le t. I, p. 15.

surpassoit encore ma naissance, s'il peut y avoir quelque maison au-dessus; mais l'imagination vive que Dieu m'a donnée a toujours poussé les choses dans l'excès), ou d'une inclination de pareille nature, dont je n'avois pas été touchée pour lors. Ne trouvant ni l'une ni l'autre en M. de Savoie, on croira aisément que je n'épargnai rien dans les termes de ma lettre pour soutenir ma gloire, que j'avois crue blessée en cette occasion. Voici cette lettre (1) : « A Toulouse, ce 15 décembre 1659. Sur les plaintes que Monsieur a faites à M. le cardinal de celles que Votre Altesse royale lui a faites de moi de ce que j'avois écrit à M. de Savoie pour l'empêcher de penser à ma sœur, je supplie très-humblement Votre Altesse royale ou d'envoyer ma lettre pour m'être confrontée, ou de me faire l'honneur de m'écrire pour me dire qu'elle n'en a pas vu; ce qui est la vérité. Elle doit la justice à tout le monde et encore plus à une personne qui a l'honneur d'être ce que je lui suis et qui n'a jamais rien fait en sa vie qu'elle veuille ni puisse désavouer. C'est le sujet pourquoi j'envoie Brays et pour l'assurer de mes très-humbles respects. »

M. le cardinal trouva [cette lettre] fort bien; il écrivit à M. de Navailles et à M. Servien, ambassadeurs du roi. Ce fut Brays que j'envoyai. Il prit congé de M. le cardinal, qui l'instruisit. Je lui ordonnai de ne voir M. de Savoie que chez madame sa mère. Brays partit. Dans le temps que Madame royale écrivoit tout

(1) Cette lettre est omise dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle*. Elle a été déplacée dans le manuscrit autographe; on l'a mise dans le tome I, p. 15 v°.

cela à Monsieur, elle m'écrivoit fort souvent les plus belles lettres et les plus tendres du monde. C'étoit dommage qu'elle fût de la qualité dont elle étoit; car elle avoit toutes celles qui sont nécessaires à une bonne comédienne.

Monsieur avoit une loupe depuis quelques années au milieu du dos qui étoit devenue fort grosse; elle s'étoit ouverte et jetoit quelques humeurs. Il y avoit un an, elle s'étoit fermée, pendant la canicule, et dans ce même temps il avoit eu quelques étourdissements fâcheux, qui donnèrent lieu aux médecins de lui conseiller d'aller à Bourbon, parce que ces eaux lui avoient toujours fait du bien; mais comme l'on flatte les princes sur toutes choses, même souvent aux dépens de leur âme aussi bien que de leur vie, il s'en trouva qui dirent qu'il pouvoit attendre au printemps (1).

---

(1) On voit par une lettre du comte de Béthune à Mazarin, datée de Blois, 31 décembre 1659, que Mademoiselle n'était pas encore réconciliée avec son père. Voici la partie de cette lettre qui concerne Mademoiselle : « Je viens maintenant au chapitre de Mademoiselle, dont je parlai à S. A. R. par ordre de Votre Éminence, et lui dis qu'elle ne vouloit en aucune façon se mêler ni s'entremettre de la rapprocher et la mettre bien avec elle qu'autant qu'elle l'auroit agréable et voudroit qu'elle s'y employât et s'en entremît, la considérant principalement par l'honneur qu'elle avoit d'être sa fille, et qu'après cette déclaration que je lui faisois de sa part, elle m'avoit ajouté que, si S. A. R. jugeoit que Mademoiselle recherchant de se mettre mieux avec elle, cela peut contribuer en quelque chose pour aplanir ce qui se pourroit rencontrer d'obstacles de sa part pour le mariage de mademoiselle d'Orléans, en ce cas son avis se porteroit à cela en la retenant en quelque manière du dessein qu'elle pourroit y avoir pour elle-même, Votre Éminence m'ayant dit que M. le duc de

Nous partîmes après Noël de Toulouse (1) pour aller à Montpellier, où l'on séjourna deux ou trois jours. C'est une fort jolie ville, pour aller en chaise ou à pied : car les rues sont fort étroites, et hautes et basses. Il faisoit un froid enragé, une gelée horrible; mais le soleil du Languedoc est tel, que le mois de janvier y est comme présentement le mois de juillet en France; car ces dernières années il n'y a eu que des journées qui nous l'aient fait discerner des autres (2). Les femmes y sont jolies à ce que l'on dit; pour moi, je les trouvai fort fardées et beaucoup de rouges. Elles ont de l'esprit, à ce que disent les hommes, et l'air enjoué; mais je les trouvai trop libres. » Monsieur fut à un bal chez madame de La Motte-Argencourt, mère d'une des filles de la reine. J'y fus avec lui; mais nous nous y ennuyâmes fort; nous n'y fûmes guère; on vouloit voir toutes les beautés dont on avoit ouï parler, qui ne me parurent pas telles.

On continua son chemin à Nîmes (3) : je suppliai la reine de me permettre de m'en aller en Avignon, parce que j'avois fort entendu parler de la beauté de cette ville, et que je craignois le trajet de Beaucaire à Tarascon, où le Rhône est fort large. J'aimois mieux passer

---

Savoie étoit avaricieux et avoit considéré et fait réflexion sur le bien de Mademoiselle. S. A. R., après m'avoir écouté patiemment, me dit que Votre Éminence l'obligeoit fort d'en user ainsi. »

(1) La cour partit de Toulouse le 27 décembre 1659; elle fit son entrée à Montpellier le 5 janvier 1660, et en repartit le 8 pour aller à Nîmes.

(2) Phrase omise dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle.*

(3) La cour arriva à Nîmes le 9 janvier.

sur le pont d'Avignon. Je mandai que je voulois être inconnue, et que je priois que l'on ne me fît aucun honneur. Mademoiselle de Vandy étoit demeurée malade à Toulouse; de sorte que n'ayant que madame de Montglat, je priai madame la duchesse d'Orval, femme du premier écuyer de la reine, qui avoit fait le voyage, de m'accompagner. J'y menai aussi mademoiselle d'Armentière, sa cousine, qui demeuroit avec elle à Nîmes. La reine y séjourna. On fut voir les arènes et des aqueducs, où passe une rivière, qui sont faits du temps des Romains.

Je partis pour Avignon le jour que la cour [partit pour] Arles, avec intention d'y être le jour d'après, n'en voulant séjourner qu'un à Avignon. Je passai au pont du Gard, qui est un grand ouvrage des Romains. C'est une chose curieuse et digne d'être vue : c'est trois ponts l'un sur l'autre, dont la structure est faite comme [pour un seul]. Ils ne sont soutenus que d'un côté. Il faut le voir pour le comprendre. Je le passai à pied; jamais il n'y avoit passé de si grands carrosses que les miens; il n'y eut qu'un de mes cochers qui eut l'adresse de les passer tous trois. Je ne montai pas aux deux ponts de dessus, parce que j'avois mal au pied; dont je fus très-fâchée. En arrivant au bout du pont d'Avignon, j'arrivai à une toute petite ville qui est de la France, quoique anciennement tout en fût; par une possession peut-être abusive, le pape en jouit (1). Cette ville, nommée Villeneuve, a un fort au-dessus, qui

(1) Le comtat Venaissin avait été vendu au pape le 9 juin 1348 par Jeanne de Provence, reine de Naples.

s'appelle Saint-André. Le gouverneur fit tirer le canon. On me vint haranguer à double titre, par ce que je suis, et parce que Monsieur étoit gouverneur de Languedoc. Je reçus fort mal ces honneurs et ces harangues. Je leur disois : « Je ne suis pas moi; je suis inconnue. » Ils n'eurent autre réponse. Je trouvai au bout du pont la chaise de M. le vice-légat, et force autres. Je m'y mis; je vis le pont et le Rhône au clair de la lune; l'un et l'autre me parurent une fort belle chose et me firent grand'peur: car le Rhône est fort rapide et fort large, et le pont est fort étroit, fort haut et en mauvaise réparation. Comme je fus au bout du pont du côté de la ville, je vis force monde, quantité de flambeaux; j'entendis des tambours, des trompettes; cela me parut formidable. Je n'avois autre chose dans la tête que d'être inconnue.

Comme je vis tout cela, je sortis de ma chaise et je me jetai dans une maison qui étoit un bureau du roi, et je ne sus faire autre chose que fermer la porte (1). Madame d'Orval et tout ce qui étoit avec moi rioit de voir la crainte que j'avois ce jour-là que l'on ne me fît de l'honneur. Ce n'est pas mon ordinaire, y étant née et accoutumée à en avoir partout. Enfin M. le vice-légat, transporté d'un grand zèle de m'en rendre et secondé d'une grande force (car c'étoit un très-gros homme), donna un coup de poing dans la porte, qui la rompit. J'aurois dû reconnoître l'autorité du pape et la révérer; mais je n'y songeai pas. Il me faisoit mille

(1) Ce dernier membre de phrase est omis dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle.*

compliments en italien; je lui répondois fort incivilement : « Je veux être inconnue. » Il avoit avec lui le commandant des armes du pape, nommé le commandeur Lomelino, autrement le grand prieur d'Angleterre, les consuls. Enfin malgré moi l'on me fit tous les honneurs imaginables. Tout le bourgeois, la garnison, tout étoit sous les armes; plus des flambeaux, des dames aux fenêtres. On tira furieusement; le canon de Saint-André répondoit à celui de la ville.

J'arrivai chez M. le marquis de Grillon (1), homme de qualité de ce pays-là, que je connoissois. Je n'avois pas voulu loger au palais du pape. La maison de Grillon est fort belle, bâtie et peinte à l'italienne. Comme je fus dans ce logis où il y avoit un monde infini, je me rassurai et voulus bien lors être ce que j'étois. Je devins civile, commençai à ne plus gronder personne et reçus le monde à mon ordinaire. Le vice-légat y fut longtemps. Comme tout le monde fut sorti, un de mes gens me conta une aventure qui me fit bien rire. Il y a une compagnie de cavalerie, qui n'est pas une troupe fort aguerrie ni qui monte souvent à cheval; c'étoit le chevalier Rospigliosi qui la commandoit. Je crois qu'il est à cette heure cardinal. On voulut mettre en escadron cette troupe dans un quartier où je passai. Le brigadier, peu accoutumé à de telles choses, et son cheval aussi, tomba dans une cave. Cette aventure n'a pas été oubliée.

Comme j'avois fait une longue journée, que mes

---

(1) Ce fut le 12 janvier que Mademoiselle arriva à Avignon; elle en partit le 14.

officiers n'étoient pas arrivés, le marquis de Valavoir, qui étoit à M. le cardinal, [et] que je connoissois, me dit : « Si on osoit, l'on vous donneroit à souper. » Il étoit tard; j'avois envie de dormir, j'acceptai cette offre avec joie. J'allai souper chez la tante de sa femme, qui étoit belle-sœur de madame de Grillon. On entroit d'un logis à l'autre. Pendant le souper j'entretins un des plus beaux esprits de la ville, qui étoit le chef de l'Académie. Après l'on me donna les marionnettes; mais j'avois si envie de dormir que de meilleurs divertissements ne m'auroient pas arrêtée.

Le lendemain je résolus de voir tout ce qu'il y avoit de rare dans la ville. On me dit qu'il falloit commencer par le palais. J'y allai; je trouvai toute la garnison dans la place sous les armes. La vue du palais est admirable : les appartements sont grands; mais c'est une vieille maison, point ajustée, meublée à l'italienne. Dans une des plus belles chambres il y avoit un portrait du roi sous un dais. Dans le cabinet de M. le vice-légat, il y avoit sur la table un livre de sa généalogie, pour me faire voir qu'il étoit parent de la maison de Joyeuse. Il ne me dit rien; mais je lus d'abord; car le livre étoit ouvert en cet endroit. Je lui fis une honnêteté là-dessus. Ensuite j'allai au Cours, où tout le monde étoit; c'est sur le bord du Rhône, le long des murailles de la ville qui sont les plus belles du monde. Puis j'allai à la synagogue voir les juifs. Ils chantèrent; jamais je n'ai vu un si vilain lieu ni de si vilaines gens. Ensuite j'allai à une Notre-Dame qui est au bout de la ville, une fort belle chapelle, où l'on dit qu'il se faisoit force miracles. Je fus aussi aux Carmélites, qui ne sont pas comme celles d'ici, et en un autre couvent, où madame

de Grillon me pria d'aller; puis au bal; ils sont tour à tour chez toutes les dames (1). Si je m'en souviens, c'étoit chez madame la marquise de Châteauneuf, dont le mari est de la maison de Simiane. Madame d'Orval et madame de Montglat étoient en la bonne place. Comme j'étois inconnue, j'étois sur un siége, M. le vice-légat auprès de moi. On me dit que les vice-légats dansent d'ordinaire, mais pour celui-là je crois que de la grosseur dont il étoit, on eût eu peine; mais il y a une autre coutume que l'on ne pratiqua pas ce jour-là, c'est qu'à chaque courante la dame le vînt baiser. Cela me paroît assez ridicule [pour] un vieil évêque-prêtre. Je dis que je trouvois cela ridicule; il me dit qu'il en étoit bien aise et qu'il l'aboliroit. Tout finit par là.

Le lendemain, avant que de partir, je fus aux Célestins entendre la messe dans la chapelle de Saint-Pierre de Luxembourg, où on a une très-grande dévotion en cette ville; il n'a point été canonisé, parce qu'il avoit été fait cardinal par un des anti-papes qui demeuroient en Avignon. Mais [par] la quantité de miracles qu'il a faits, ayant ressuscité des morts en nombre très-grand, [on] y a donc une telle dévotion que l'Église a toléré celle des peuples. Depuis quelques années, elle s'est réveillée à Amiens dans l'église de Saint-Martin, où sont les pères Célestins. La dernière fois que la cour y fut, j'y allai. On a tant besoin du secours des saints que l'on ne les sauroit trop chercher. Si l'on pouvoit lier une amitié étroite en se conformant à eux, ces amis-là seroient plus solides et plus utiles que ceux de ce monde.

(1) C'est-à-dire que les dames donnent successivement le bal.

Nous avons plusieurs alliances avec cette maison (1).

Je voulus m'en aller passer un bac pour m'en aller par terre trouver Leurs Majestés ; mais il étoit rompu ; je fus obligée à me mettre sur le Rhône. M. le vice-légat, qui alloit trouver le roi, avoit un fort joli bateau ; il me le donna et en prit un autre. Si j'avois voulu éviter l'eau, que je craignois fort, il auroit fallu attendre quelques jours. J'avois dit à Leurs Majestés [le jour] que je me rendrois auprès d'elles ; ainsi, la nécessité surmonta ma crainte. En entrant dans le bateau, je priai Dieu du meilleur de mon cœur ; je me recommandai à lui, et fis mon voyage. Il dégeloit, et la gelée avoit été fort grande ; ainsi il y avoit des rochers [de glace] d'une effroyable grosseur sur le Rhône. Il va d'une vitesse qui fait à mon gré plus de plaisir que de peur. Il faisoit très-beau ; le pays que l'on voit est admirable. Je m'y rassurai de manière que je m'y endormis dans le bateau ; ainsi je trouvai le trajet fort court jusqu'en Arles.

Comme j'arrivai à Arles en entrant chez la reine, elle s'écria : « Quoi ! vous êtes venue par eau ? » Je lui dis que l'envie de me rendre auprès d'elle avoit surmonté toutes mes craintes, et que je n'en aurois jamais qui me fissent manquer au moindre de mes devoirs. Tout le monde me dit : « Quoi ! Vous n'avez pas eu peur ? » Car à la cour il faut peu de chose pour faire parler

(1) C'est-à-dire avec la maison de Luxembourg d'où étoit sorti ce saint. — Ce paragraphe depuis *avant que de partir* jusqu'à *avec cette maison* n'est pas à sa place dans le manuscrit. La feuille volante sur laquelle il se trouve a été placée dans le t. I du manuscrit, p. 11.

longtemps; tant l'on y est inutile et habile! Ce fut la conversation de tout le soir. Il y avoit une si horrible gelée, et elle avoit duré si longtemps, que le lieutenant-colonel des gardes, Fourilles, homme digne de foi, dit au roi et à la reine que le régiment des gardes avoit passé de Tarascon à Beaucaire sur la glace, et qu'ils avoient été tout couverts de la poudre qu'il y avoit.

On ne fut qu'un jour à Arles; le lendemain on fut coucher à Salon. Cette ville est située dans un endroit de Provence que l'on appelle la plaine de la Crau. C'est un pays très-pierreux, où il ne croît que du serpolet; il est très-renommé pour la bonté des moutons qui y sont. Je ne sais si c'est quo je ne sais rien goûter, ou si c'est que les gens nés à Paris ne trouvent rien de si bon que ce qui est des environs (1); mais je ne les trouvai pas meilleurs que ceux de Beauvais. Il s'en faut de beaucoup qu'ils aient si bonne mine; car les moutons y sont beaucoup plus petits. Cette ville est encore recommandable par Nostradamus, qui y avoit pris naissance et qui y est enterré; on y voit son tombeau dans un des piliers de l'église. Je ne me souviens pas s'il y a une épitaphe. Je n'en doute point; mais comme elle est apparemment en latin, je n'en pourrois rien dire. Ce personnage s'est rendu si célèbre par ses prédictions, qu'il n'a pas besoin d'autre chose pour le rendre célèbre dans les siècles à venir.

On alla coucher à Aix (2), où l'on reçut Leurs Majestés à l'ordinaire. Elles logèrent à l'archevêché chez

(1) Ce membre de phrase est omis dans les anciennes éditions; on y a changé presque complétement le reste du passage.

(2) La cour arriva à Aix le 17 janvier.

le cardinal Grimaldi. Il me semble qu'il n'y étoit pas, et qu'il étoit ou en Italie ou à Monaco, le prince de ce nom étant de même maison que lui. Son petit-fils, le duc de Valentinois, épousa dans ce temps-là mademoiselle de Gramont, fille du maréchal, une belle et aimable personne. Ce mariage se fit à Bidache au retour de l'ambassade extraordinaire d'Espagne. M. de Valentinois étoit jeune, bien fait, et grand seigneur; avec tout cela il ne plaisoit pas à mademoiselle de Gramont; elle fut fort fâchée de se marier. Il y avoit quelqu'un (1) à la cour qui lui plaisoit davantage; son goût n'étoit pas dépravé. Il y a eu assez de gens qui en ont été, même trop pour le bien du personnage (2).

Il y avoit eu des troubles en Provence, comme j'ai

---

(1) Il s'agit ici de Lauzun, dont la jalousie à l'égard de mademoiselle de Gramont, devenue madame de Valentinois ou madame de Monaco, est retracée d'une manière piquante dans les *Mémoires de Saint-Simon*. (*Mémoires*, édit. Hachette, in-8, t. XX, p. 45-46) : « Il (Lauzun) étoit amoureux de madame de Monaco, sœur du comte de Guiche, intime amie de Madame (Henriette d'Angleterre) et dans toutes ses intrigues. Lauzun étoit fort jaloux et n'étoit pas content d'elle. Une après-dînée d'été qu'il étoit allé à Saint-Cloud, il trouva Madame et sa cour assises à terre sur le parquet, pour se rafraîchir, et madame de Monaco à demi couchée, une main renversée par terre. Lauzun se met en galanterie avec les dames, et tourne si bien qu'il appuie son talon dans le creux de la main de madame de Monaco, y fait la pirouette et s'en va. Madame de Monaco eut la force de ne point crier et de s'en taire. » On trouvera à la suite une anecdote non moins curieuse sur les relations de Louis XIV et de madame de Valentinois.

(2) Ce passage, depuis *il me semble* jusqu'à *du personnage* n'est pas à sa place dans le manuscrit autographe. Il a été transposé dans le t. I à la p. 8.

déjà dit, et surtout à Marseille ; on y avoit envoyé des troupes pour les morigéner, étant une chose assez extraordinaire que pendant que l'on faisoit la paix à Saint-Jean-de-Luz, et que le roi étoit dans des provinces voisines, on se soulevât. On punit aussi leur insolence : car on fit abattre les murailles d'un côté de la ville de Marseille, et l'on fit bâtir une citadelle. M. de Mercœur, qui en étoit gouverneur, fit cette expédition, secondé de M. le premier président d'Oppède, qui faisoit tout dans la Provence. On pouvoit dire qu'il faisoit la pluie et le beau temps ; car c'étoit lui qui avoit été à la tête des Frondeurs dans le commencement des troubles, lorsque M. d'Angoulême en étoit gouverneur, et il étoit contre lui, comme les Bordelois contre M. d'Épernon ; il disoit que ce n'étoit pas contre le roi ; mais on en croira comme l'on voudra. Le premier président étoit donc revenu au parti du roi, et comme c'est un homme chaud et emporté, il est fort haï dans la province. Il se brouilla avec tous ceux qui avoient été autrefois avec lui, et pendant que nous étions à Aix, on en châtia quelques-uns ; on en fit pendre : on en envoya aux galères ; on châtia des gens du parlement que l'on exila dans des lieux éloignés. Enfin, pour rétablir l'autorité du roi, on fit grand fracas, et celle du premier président fut fort redoutée, car pour M. de Mercœur, quand on lui demandoit quelque chose, il renvoyoit au premier président. Celui qui fut condamné aux galères étoit un garçon qui avoit été capitaine dans le régiment de Valois ; il me fit prier de parler pour lui. Je m'adressai à M. le cardinal, qui me renvoya au premier président, me disant : « Je ne sais point les affaires de ce pays ; c'est

lui qui se mêle de tout. » Il (1) me fit force compliments ; mais il ne laissa pas d'aller aux galères. Il passa devant mes fenêtres, comme l'on le menoit. C'étoit un homme bien fait ; de le voir lié, cela me fit une grande pitié. Il savoit que je m'étois expliquée pour lui ; il regarda à ma fenêtre ; mais je m'en ôtai ; cela me fit peine. C'étoit le premier président qui l'avoit engagé dans ces affaires-là. [C'est ce qui faisoit son crime, et il l'envoyoit aux galères. Quoiqu'il me fût dur de voir souffrir un homme, je ne laissai pas de concevoir qu'il falloit que le premier président eût des raisons pressantes pour le service du roi d'agir ainsi, parce qu'il étoit de mes amis et que j'avois beaucoup d'estime pour lui. C'est un homme de mérite, de la maison de Forbin] (2).

---

(1) Le premier président d'Oppède.

(2) Le passage entre [[ne se trouve pas dans le manuscrit autographe, et il est probable qu'il aura été ajouté par des éditeurs qui auront voulu atténuer le blâme de la conduite du président d'Oppède que Mademoiselle avoit exprimé avec sa franchise ordinaire.

CHAPITRE II.

(1660.)

Te Deum chanté à Aix pour la paix. — On proclame solennellement la paix. — Le prince de Condé se rend à Aix et est bien accueilli par le roi. — Bal où Mademoiselle s'entretient avec le prince de Condé. — Brays revient de Piémont. — Récit de ce qui lui arriva pendant sa mission auprès du duc de Savoie. — Mademoiselle reçoit la nouvelle de la maladie de Gaston d'Orléans. — Inquiétude de Mademoiselle, qui veut partir pour Blois. — Le prince de Conti et le cardinal Mazarin l'en détournent. — Elle apprend la mort de son père — Lettre qu'elle écrit au cardinal Mazarin. — Chagrin qu'éprouve Mademoiselle. — Elle rappelle Préfontaine. — Compliments de condoléance que reçoit Mademoiselle. — Projets de mariage entre Monsieur et Henriette d'Angleterre. — Mademoiselle fait prendre le deuil à ses gens. — Retour de Mazarin à Aix; sa conversation avec Mademoiselle. — Retour de la cour. — Conduite de Madame à la mort de Gaston d'Orléans. — Digression sur l'abbé de Rancé. — Détails sur la mort et les funérailles de Gaston d'Orléans. — Arrivée de Goulas et de Beiloy à Aix.—Nomination d'un tuteur pour les sœurs de Mademoiselle. — Madame ne se conforme pas aux règles de l'étiquette. — Elle veut s'emparer do l'appartement de Mademoiselle au Luxembourg. — La cour se rend d'Aix à Marseille. — Aspect de Marseille et de cette partie de la Provence. — Visite au château d'If. — Départ de la cour. — La reine se rend à Apt, où l'on conservait le corps de sainte Anne. — Détails sur la fontaine de Vaucluse. — Arrivée de la cour à Avignon. — Droits du roi dans cette ville. — La cour se rend à Narbonne, puis à Perpignan. — Détails sur cette dernière ville. — Accident qui y arrive. — Dangers que présente le voyage. — La cour arrive à Toulouse. — Difficultés d'étiquette. — La duchesse d'Orléans promet d'envoyer deux de ses filles au mariage du roi pour porter la queue de la reine avec Mademoiselle.

On chanta le *Te Deum* de la paix, et elle fut publiée le second jour de février, qui étoit celui de la Notre-Dame, dans l'église cathédrale en suite du *Te Deum*, dans toutes les places publiques et les carrefours. Le parlement y étoit en robes rouges; toutes les autres compagnies et corps de ville, les ambassadeurs, enfin tout y étoit comme l'on a accoutumé avec autant de cérémonie qu'à Paris. C'étoit une joie générale. La mienne fut troublée sans savoir de quoi. Je m'en allai à mon logis pleurant, et ces pleurs me durèrent deux heures. Je dis à Comminges : « Il faut qu'il me soit arrivé quelque chose que je ne sache point et dont ce soit un pressentiment. » Il se moqua de moi et me dit : « Ce sont des vapeurs qui ne signifient rien. » J'en fus vingt-quatre heures dans une grande inquiétude; mais à force que l'on me tourmenta de cela, je n'y songeai plus, et le bruit de la venue de M. le Prince m'occupa et me réjouit fort.

M. de Longueville vint deux jours devant M. le Prince. Le jour qu'il arriva (1), j'étois chez la reine, fort empressée de voir M. le Prince. Elle me dit : « Ma nièce, allez-vous-en faire un tour à votre logis; car M. le Prince m'a fait prier qu'il n'y eût personne la première fois que je le verrois. » Je me mis à sourire de dépit et je lui dis : « Je ne suis personne; je crois que M. le Prince sera fort étonné s'il ne me trouve pas ici. » Elle insista d'un ton fort aigre. Je m'en allai, résolue de m'en plaindre à M. le cardinal; ce que je fis

(1) Ce fut le 27 janvier 1660 que le prince de Condé arriva à Aix, par conséquent avant le *Te Deum* chanté pour la paix le 2 février.

le lendemain, et lui dis que, si pareille chose m'arrivoit une autre fois, je m'en irois. Il me fit de grandes excuses. J'envoyai faire des compliments à M. le Prince et lui témoigner l'impatience que j'avois de le voir. Il me manda qu'il étoit au désespoir de n'oser venir chez moi qu'il n'eût vu Monsieur, de sorte que je ne le vis que le lendemain. Il étoit à la cour comme s'il n'en eût jamais bougé. Le roi étoit familier avec lui, l'entretenant de toutes les choses anciennes qu'il avoit faites tant en France qu'en Flandre, avec autant d'agrément que si elles s'étoient toutes passées pour son service. Le Milord Germin vint à Aix, à qui je parlai du mariage d'Hortense et du roi d'Angleterre, et il le désavoua fort.

L'on résolut d'aller à la Sainte-Baume et à Toulon. Comme la cour faisoit de petites journées, je suppliai la reine de me permettre de ne pas partir avec elle, parce que j'avois fort la migraine la veille de son départ, ayant veillé. On avoit donné un bal et une comédie où étoit M. le Prince, avec qui je causai beaucoup; il étoit auprès de moi, et le roi fut toujours de la conversation. On parla fort de la guerre, et nous raillâmes fort de toutes les sottises que nous avions faites, et le roi entra le mieux du monde dans ces plaisanteries. Quoique j'eusse fort la migraine, je ne m'y ennuyai pas. Comme M. le cardinal avoit la goutte et qu'il demeuroit aussi bien que moi à Aix, nous devions le lendemain travailler à nos dépêches, lui et moi, pour Blois, où je devois envoyer Brays, qui étoit revenu de Piémont il y avoit déjà quelque temps; mais comme il falloit concerter ce que nous écrivions à Monsieur, M. le cardinal et moi, et qu'il

avoit toujours eu beaucoup d'affaires, il remettoit de jour à autre (1).

En arrivant, Brays m'avoit conté qu'à son arrivée à Turin, on avoit eu beaucoup de curiosité de savoir qui il étoit; il avoit pourtant un de mes valets de pied avec lui; apparemment on ne connut pas mes livrées. On envoya Prudhomme, qui est fils d'un barbier du roi, jugeant que connoissant tous les gens de la cour, il pourroit savoir qui c'étoit. Aussitôt il alla le dire; on lui envoya un carrosse de M. de Savoie avec des valets de pied et un maître des cérémonies dedans. Il alla chez Madame royale. Comme elle l'avoit vu à Lyon, elle lui dit : « Quelle bonne raison oblige ma nièce de m'envoyer visiter? » Il lui donna ma lettre et lui dit : « Votre Altesse royale verra. » Elle la lut et lui répondit : « Je ne sais ce que c'est; je ne me plains pas d'elle; » et n'entra pas en nulle matière avec lui. Elle parut surprise et embarrassée. Elle le mena voir un cabinet où il y avoit beaucoup de bijoux; puis lui dit : « Voulez-vous pas voir mon fils? » Il lui répondit qu'il n'en avoit point d'ordre. Elle repartit : « Je veux que vous le voyiez. »

Le lendemain il y alla; il lui demanda où j'étois, comme je me portois, où étoit la cour, et tout cela en allant et venant comme il s'habilloit. Il fut là cinq ou six jours, sans que l'on lui parlât de le dépêcher. Madame royale l'envoya à la comédie, un jour où étoit M. de Savoie auprès de mademoiselle de Treseson. En

(1) Ce passage, depuis *qui étoit revenu* jusqu'à *qu'à son arrivée à Turin*, se trouve dans le t. I, p. 16 du manuscrit autographe.

sortant, il lui dit : « Venez demain dîner avec moi. » Il y fut; il le fit monter dans un cabinet, par une machine à ressort, où il y avoit cinq ou six personnes dont j'ai oublié les noms; on peut croire qu'il lui fit bonne chère; on y but à ma santé. Puis il lui dit : « Je m'en vais glisser sur la glace; venez avec moi. » Il le fit mettre seul avec lui dans sa calèche, puis commença : « On dit que je suis la cause innocente de votre voyage : je serois bien malheux si j'avois fait quelque chose qui pût déplaire à Mademoiselle. » Brays lui dit : « Il est vrai que l'on a dit à Monsieur des choses qui ont déplu à Mademoiselle, et Votre Altesse sait que cela n'est pas (1). » Il lui dit : « Je ne suis pas assez heureux pour que Mademoiselle m'écrive; mais je suis assez malheureux, à ce que l'on m'a dit, pour qu'elle se soit moquée de moi à Lyon. » Brays répondit ce qu'il y avoit à dire là-dessus. M. de Savoie reprit : « S'il y avoit quelqu'un dans mes États qui eût déplu à Mademoiselle, je le ferois périr; » et sur cela lui fit mille honnêtetés pour moi, force protestations de service, et le chargea de me le dire.

Il glissa sur la glace. Brays envoya querir un valet hollandois, qu'il avoit, qui glissa mieux que toute la cour de Savoie. Puis ils remontèrent en calèche pour aller à des ramasses (2) et en traîneau. Le marquis de Fleury arriva. M. de Savoie dit à Brays : « Voyez ce coquin; il vient pour m'espionner et pour voir ce que je

(1) Les anciennes éditions ont encore substitué dans ce passage le style indirect au style direct.

(2) Espèce de traîneau dans lequel on descend des pentes couvertes de neige.

vous dis; allons lui passer sur le ventre. » Brays lui dit : « Ah! monsieur, songez que je suis ici; je vous supplie de ne rien faire (1). » Il s'emporta horriblement contre Fleury. Comme ils arrivèrent à la ramasse, devant que de sortir de la calèche, il l'embrassa et lui fit encore force protestations de service pour moi. Brays lui dit qu'il iroit prendre congé de lui. M. de Savoie dit : « Mais je n'oserois pas vous dire ce que je vous dis devant le monde, ni vous embrasser. » En retournant à son logis, il trouva la réponse [que Madame royale avoit faite] à la lettre; mais comme c'étoit la veille de Noël, il supplia Madame royale de trouver bon qu'il demeurât jusqu'au lendemain. Elle lui manda qu'il [resteroit] tant qu'il lui plairoit; mais il avoit aussi hâte de s'en aller qu'elle de le voir partir.

Le soir qu'il prit congé de Madame royale, en sortant dans une salle peu éclairée, on le vint prendre par la tête et lui boucher les yeux. Il voulut se débarrasser: c'étoit M. de Savoie qui l'embrassa encore et lui fit force compliments pour moi. Ce procédé me parut bien enfant et ne me fit pas repentir de celui que j'avois tenu envers madame sa mère, qui me mettoit hors d'état de renouer jamais commerce avec elle. Quand on en rendit compte à Leurs Majestés et à M. le cardinal, elles n'en furent pas étonnées; elles connoissoient mieux que moi M. de Savoie. La lettre que Madame royale m'écrivoit en réponse de la mienne, j'avois arrêté avec M. le cardinal de l'envoyer à Monsieur (2).

(1) Même altération du texte dans les anciennes éditions.

(2) Tout le récit de la mission de Brays est écrit sur une feuille

Digitized by Google

[Elle étoit aussi soumise que la mienne lui devoit avoir paru fière. Elle me marquoit qu'elle n'avoit rien écrit ni dit de ce que Monsieur se plaignoit. Ainsi j'eus le plaisir de la faire dédire honteusement de tout ce qu'elle avoit mandé] (1).

M. le Prince partit l'après-midi [du jour] dont le roi étoit parti le matin (2), pour s'en aller à Paris où il n'avoit pas encore été avant que d'avoir vu le roi; il me vint dire adieu. Nous causâmes deux heures de toutes les choses passées. Il me dit fort qu'il n'oublieroit jamais les obligations qu'il m'avoit; qu'il seroit toujours fort dans mes intérêts; enfin il me parut pour moi comme je pouvois désirer. Sur le chapitre de la comtesse de Fiesque, il en usa fort bien, et j'en fus contente. Je lui dis que, comme j'aimois fort le comte de Fiesque, je le suppliois d'avoir toujours de la bonté pour son fils; car il étoit mort, il y avoit deux ou trois mois. Il me promit merveille; mais je crois qu'il oublia bientôt; car je n'ai pas ouï parler qu'il ait rien fait pour la comtesse ni pour son fils, quoique [le père] l'eût servi avec beaucoup d'honneur et de fidélité et qu'il y eût mangé beaucoup de bien. Il y a de grandes prétentions dans la maison de Fiesque, et s'il fût demeuré dans le parti du roi, M. le cardinal le traitoit fort bien. Sa méchante étoile le brouilla avec lui, et par là il sacrifia tout à

---

particulière et a été transposé dans le manuscrit. Il se trouve dans le t. I, p. 12 et 13.

(1) Les phrases entre [ ] ne se trouvent pas dans le manuscrit autographe.

(2) La cour quitta Aix le 4 février 1660. Elle arriva le 7 à Toulon.

M. le Prince, et sa maison n'en sera pas mieux.

Comme M. le Prince partit tard, et qu'il avoit dîné chez M. le cardinal; je crus qu'il le falloit laisser en repos (1) et attendre le lendemain à aller lui parler sur le voyage que je voulois de Brays (2). Guitaut qui étoit demeuré à Aix étoit dans ma chambre le soir; je travaillois à mon ouvrage dans ma chambre; il entra un courrier, qui étoit à Monsieur, une manière de folâtre dont j'ai peut-être parlé ailleurs. Il me jeta un gros paquet sur ma table et me dit: « Votre père n'est pas mort; je crois qu'il n'en mourra pas pour cette fois. M. le cardinal est-il ici? J'ai un paquet pour lui. » Je fus fort effrayée [et] lui demandai ce que c'étoit. Il me conta que Monsieur avoit eu un transport au cerveau, et qu'il en étoit revenu; que l'on avoit envoyé à Paris querir M. Guenaut.

J'ouvris mon paquet, où je trouvai une relation avec la lettre de Mascaramy; elle étoit écrite de la main de Bellai, médecin de Blois, très-habile homme, qui étoit consultant de Monsieur (il est présentement à moi); de M. Guenaut, et d'autres qui étoient là; du premier [médecin] de Monsieur, qui s'appeloit Brunier, fort bonhomme; mais il ne passoit pas pour le plus grand docteur du temps; il a eu beaucoup de savoir pour lui,

(1) Mademoiselle veut parler du cardinal Mazarin, avec lequel elle devait concerter la lettre qu'elle écrivait à son père. Voy. plus haut p. 409.

(2) Il s'agit du voyage que Brays devait faire à Blois pour rendre compte à Monsieur de sa mission et lui remettre la lettre de la duchesse de Savoie.

puisqu'il a vécu quatre-vingt quinze ou cent ans (1). Cette relation marquoit une fort grande maladie; mais elle ne décidoit rien de l'état présent [de Monsieur], et il paroissoit, que si c'eût été un particulier, il y avoit encore beaucoup à craindre; mais que, comme c'étoit un grand prince, il étoit hors de danger. J'envoyai chez M. le cardinal, qui m'envoya faire des compliments de l'inquiétude où le mal de Monsieur le mettoit; que s'il n'eût pas été si tard, il me seroit venu voir; mais qu'il y viendroit le lendemain. Je lui envoyai dire que j'avois envie de m'en aller à l'instant à Blois, et que je ne pouvois pas demeurer en repos en l'état où étoit Monsieur, quoique l'on m'assurât qu'il se portoit mieux; que je le suppliois de me donner son avis. Il me manda qu'il ne savoit pas assez les manières de France pour savoir comme l'on en usoit en pareille occasion.

Le duc de Damville, qui avoit été toute sa vie à Monsieur, et qui avoit un grand attachement pour lui, étoit resté à Aix; [il] vint le soir et me persuada d'attendre au lendemain à prendre ma résolution. Je questionnai fort mon médecin, qui me dit: « Je ne serois pas si hardi que ces messieurs [qui ont écrit la relation]; car je ne déciderois pas que Monsieur fût hors de danger, et je trouve sa maladie d'une nature, ou à craindre que le même accident ne revienne dans quelque redoublement et qu'il ne l'emporte, ou bien que l'humeur se jette sur quelque partie du corps et qu'il en demeure paralytique; car rarement on guérit d'abord de ces maux-là. » On peut

(1) Cette partie de la phrase, depuis *fort bonhomme* jusqu'à *cent ans*, a été omise dans les anciennes éditions.

juger que je ne passai pas la nuit avec beaucoup de tranquillité. Tant de choses fâcheuses me passèrent par la tête, qu'il me seroit difficile de pouvoir dire véritablement ce que je pensai.

Le matin M. le prince de Conti, qui avoit toujours fort bien vécu avec moi, et surtout depuis quelque temps, vint me voir. Nous parlâmes de mon voyage; il trouva que j'avois raison de vouloir aller trouver Monsieur. Nous ajustâmes toutes choses; je devois aller en relais, prenant de ville en ville les chevaux des évêques, des gouverneurs (on en trouvoit quasi jusqu'à Blois) ou des personnes de condition qui étoient sur cette route. J'aurois mené peu de gens, qui auroient été en poste, et mon équipage auroit suivi la cour, que j'aurois été rejoindre, après avoir été assez de temps auprès de Monsieur pour voir sa santé rétablie, de manière à n'avoir plus rien à craindre. Tout cela résolu, M. le prince de Conti, à qui mon médecin avoit dit, comme à tout le monde, hors à moi, qu'il croyoit que Monsieur n'en pouvoit réchapper; qu'une grosse fièvre continue avec des transports au cerveau, une bouche refermée et beaucoup d'autres accidents [l'annonçoient], et qu'ainsi il ne doutoit pas que la première nouvelle qui viendroit ne fût celle de sa mort, il (le prince de Conti) me dit et madame sa femme que leur avis étoit que j'envoyasse un courrier à Blois savoir des nouvelles de Monsieur et que, selon l'état où il seroit, j'exécuterois mon voyage. Je m'opiniâtrois fort à partir : mille raisons me faisoient désirer avec passion, outre celle de mon devoir, de voir Monsieur. M. le prince de Conti me dit : « Si vous ne nous voulez pas croire, vous croirez M. le cardinal; nous lui allons

rendre compte de toutes choses, afin qu'il décide.» Ils y allèrent et revinrent me dire qu'il étoit au désespoir de ne pouvoir venir lui-même me dire son sentiment; mais qu'il se trouvoit un peu mal et qu'il étoit obligé de partir le lendemain de grand matin; mais que [son avis] étoit que je demeurasse jusqu'à ce que j'eusse des nouvelles. Je me soumis à son avis; je dépêchai un de mes valets de chambre, qui étoit un garçon qui avoit de l'esprit. Madame la princesse de Conti ne bougea d'avec moi. Nous allions tout le jour dans des couvents; le reste du temps, tout ce qui étoit à Aix, ne bougeoit de mon logis, pour tâcher en m'amusant de diminuer mon inquiétude. J'envoyai prier les grands vicaires de M. le cardinal Grimaldi, de faire prier Dieu partout. Ils ordonnèrent les prières de quarante heures; le parlement fit cesser les comédiens; enfin on fit toutes les choses qui pouvoient marquer le respect et l'affection que l'on avoit pour Monsieur.

Le dimanche gras, je fus à la messe aux Pères de l'Oratoire, et l'après-dînée, au sermon, vêpres et au salut; M. [le prince] et madame la princesse de Conti y vinrent avec moi. M. de La Vrillière, secrétaire d'État, qui étoit demeuré à Aix, ouvrit la malle du courrier qui passoit pour la cour, pour voir s'il n'y avoit point de lettre pour moi qui me pût apprendre des nouvelles; mais il n'y en avoit point. Mon courrier arriva le dimanche au soir; mais on me voulut laisser souper. Comme je rentrai dans ma chambre, j'y trouvai tous mes gens: ils étoient là comme assemblés; cela me surprit. Je leur demandai: « Cabane est-il venu?» On me dit oui. Comme je lui avois donné charge de revenir sur ses pas, s'il apprenoit la mort de Monsieur

en chemin, je n'en doutai plus (1). J'entrai dans mon cabinet pleurant de tout mon cœur; comme je l'ai très-tendre et très-bon, j'y sentis dans ce moment-là toute la tendresse que la nature fait sentir en pareilles occasions, et j'oubliai toutes celles qui l'en avoient pu éloigner. Après mes premiers mouvements je m'avisai qu'il étoit de mon devoir d'en donner part au roi. Ce sont de ces choses de dignité où l'on ne manque jamais, et même de bienséance dans sa famille. J'écrivis à M. le cardinal que l'état où j'étois ne me permettant pas d'écrire [au roi], et mon devoir m'obligeant de lui donner part de la mort de Monsieur, je le suppliois de [la] lui vouloir dire, et que j'envoyois ce gentilhomme pour cela. C'étoit Colombier; je le chargeai de voir la reine et Monsieur. [M. le cardinal n'étoit arrivé que la veille à Toulon; il n'étoit parti d'Aix que le lendemain qu'il m'avoit fait dire qu'il me conseilloit de ne pas m'en aller que je n'eusse reçu de secondes nouvelles] (2). J'envoyai le matin chez M. le prince de Conti. Je donnai cet ordre dès le soir, afin qu'on y fût de bonne heure, pour lui dire la mort de Monsieur et lui témoigner que je serois bien aise si on lui donnoit le gouvernement de Languedoc; que je lui conseillois de le demander, et que je le

(1) Gaston d'Orléans était mort le 2 février 1660. Guy Patin, parlant de cet événement, s'exprime ainsi : « Il mourut le septième jour d'une fièvre continue, avec une fluxion sur la poitrine et quatre prises de vin émétique, dont Guenaut ordonna les trois dernières, disant que c'étoit le vrai moyen de le guérir; *sic moriuntur principes, sic itur ad astra*, faute d'un bon médecin qui sache le secret de Galien. » (Lettre à Spon, 22 juin 1660.)

(2) Cette phrase, depuis *M. le cardinal* jusqu'à *de secondes nouvelles*, n'est pas dans le manuscrit autographe.

priois de ne demander pas les gouvernements particuliers, parce que je serois bien aise qu'ils demeurassent à ceux que Monsieur y avoit mis, qui malheureusement n'étoient pas pourvus du roi par la négligence de Monsieur et par le respect à eux, qui n'en avoient jamais osé presser Monsieur. Je donnai ordre à tout ce qui m'étoit nécessaire pour mon deuil ; puis je me couchai, avec un sentiment de regret de quoi Monsieur étoit mort avec tous les chagrins que l'on lui avoit donnés contre moi sur le sujet de cette affaire de Savoie, sans qu'il eût su la vérité.

Toutes les choses qui s'étoient passées entre nous me revenoient, non pour lui en savoir mauvais gré; mais pour me donner de l'inquiétude si j'avois pu avoir, dans ces temps-là, manqué au respect à quoi j'étois obligée envers lui. Toutes ces pensées me tourmentèrent fort et redoublèrent ma douleur. Car quoique je connusse, plus je m'examinois, le peu de faute que j'avois eu à tout cela, je ne laissois pas d'avoir un chagrin mortel que Monsieur avant que de mourir n'eût pas connu mes tendres et respectueux sentiments pour lui et la méchanceté de ceux qui lui avoient dit le contraire. Cela m'occupa quelques nuits que je fus sans dormir (1).

Comme je crus que la mort de mon père me donneroit des affaires, j'envoyai un courrier à Préfontaine lui ordonner de me venir trouver. Cela n'embarrassa pas Guilloire; car quand il étoit venu à mon service, je lui avois promis que, quand Préfontaine reviendroit, je lui

(1) Ce passage, depuis *toutes les choses* jusqu'à *sans dormir*, a été complétement changé dans les anciennes éditions.

donnerois la charge de mon trésorier, ou de l'argent, parce qu'il quittoit une charge dont il avoit l'agrément chez la reine. [La charge de mon trésorier] devoit être à très-bon marché, et depuis a valu beaucoup. Comme Préfontaine le croyoit capable d'être trésorier plutôt qu'autre chose, il l'avoit engagé sur ce pied-là à mon service, en ayant (1) un dont je n'étois pas contente; car pendant que j'étois à Saint-Fargeau, il m'avoit écrit deux ou trois fois qu'il n'avoit pas d'argent pour payer mon pourvoyeur; que mes fermiers ne vouloient plus payer; enfin mille impertinences que les gens de Monsieur lui faisoient faire; mais, comme il craignoit d'être chassé, quand je l'en menaçois, il revenoit. Sa femme d'ailleurs étoit une extravagante, amie des comtesses. L'un et l'autre m'avoient fort mal servie, et avoient fort bien fait leurs affaires en peu de temps par tolérance des gens de mon père, et pendant l'absence des miens; mais tout leur bien s'en est allé comme il étoit venu, et il est mort; et sa femme, par une mauvaise conduite, ou plutôt par une punition de Dieu, est misérable.

Tout ce qu'il y avoit de gens de qualité à Aix me vinrent voir. Le parlement et toutes les autres compagnies, les États de la province, qui étoient assemblés, tous me députèrent pour me faire des compliments, et puis tous en particulier me vinrent voir. [Pour moi, je me trouvai fort heureuse d'avoir messieurs les évêques de Digne, de la maison de Forbin et de Vence, autrement M. Godeau, qui a écrit si utile

(1) Ces deux phrases ne sont pas à leur place dans le manuscrit; elles ont été écrites sur une feuille volante, qui forme la p. 7 du t. I.

ment pour le bien de l'Église. Ils me donnoient quelque consolation] (1). Le roi, la reine, m'envoyèrent; Monsieur, M. le Prince, et tout ce qu'il y avoit de gens en France, de quelque qualité que ce fût, envoyèrent me faire des compliments, ou m'écrivirent, et même force princes ou princesses étrangers, comme nous y avons beaucoup de parents, et moi en mon particulier du côté de ma mère. Le petit Belloy vint de la part de Madame pour donner part à Leurs Majestés de la mort de Monsieur, et arriva le lendemain. J'envoyai Masi, un de mes écuyers, à Blois, faire des compliments à Madame et à mes sœurs, avec beaucoup d'amitiés, et [avec ordre] d'être très-fier (2).

La reine d'Angleterre, qui avoit fort envie de marier la princesse sa fille, avoit eu vue sur M. de Savoie; Des Chapelles, mari de madame de Fienne, y avoit fait quelques voyages, Madame royale étant en correspondance avec elle. En causant dans le carrosse où l'on parloit de toutes choses, le roi faisoit toujours la guerre à Monsieur sur l'envie qu'il avoit de se marier, et il lui dit un jour : « Vous épouserez la princesse d'Angleterre; car personne n'en veut. M. de Savoie l'a refusée, et j'en ai fait parler à M. de Florence; l'on n'en veut point. C'est pourquoi vous l'aurez; car personne n'en

(1) Le passage entre [] ne se trouve pas dans le manuscrit autographe.

(2) Les anciennes éditions ajoutent : « Comme avec des gens qui avoient plus de besoin de moi que moi d'eux. » C'est un exemple d'un genre d'altération assez fréquent dans ces Mémoires et qui consiste à développer la pensée de l'auteur par un commentaire qu'on introduit dans le texte.

veut. » A mesure que les affaires du roi d'Angleterre avoient quelque apparence de mieux aller, cela réjouissoit Monsieur (1). Le roi ne témoignoit pas les aimer, quoique la reine les aimât beaucoup. Il ne bougeoit d'avec la palatine qui ménageoit ce mariage, et on en parloit beaucoup. Pour moi je ne m'en souciois point, n'étant pas persuadée que j'eusse pu être heureuse avec lui, et il a paru, par tous les temps où cet établissement a quasi dépendu de moi, comme je ne l'ai pas souhaité.

La cour étoit à Toulon lorsqu'elle apprit la mort de Monsieur; c'étoit les derniers jours de carnaval, dont les les plaisirs cessèrent. Le roi fit le chemin qu'il avoit résolu; puis revint à Aix. Pendant tout le temps que j'y restai en leur absence, il faisoit assez beau; j'allois me promener hors la ville, étant une chose très-désagréable d'être toujours dans les chambres tendues de noir. Je fis faire un ameublement gris : c'est le premier qui ait été fait [pour une fille]; car jusqu'alors il n'y avoit eu que les femmes qui en eussent eu [pour le deuil] de leurs maris; mais comme je voulois porter le deuil le plus régulier et le plus grand qui eût jamais été, je m'avisai de cela. Tout étoit vêtu de deuil, jusqu'aux marmitons et les valets de tous mes gens, les couvertures de mules, tous les caparaçons [de mes chevaux] et de mes sommiers. Rien n'étoit si beau, que la première fois que l'on marcha, de voir tout ce grand équipage de deuil. Cela avoit un air fort magnifique et d'une [vraie] grandeur. On dit que je l'ai assez à toute chose. Pendant

(1) Phrase omise dans les anciennes éditions.

donc que j'étois à Aix, je me promenois; mais la fin de nos promenades aboutissoit toujours à quelque couvent. J'allois souvent aux Carmélites, et ce fut là que je fis faire un service pour Monsieur.

M. le cardinal vint devant le roi. Il arriva chez moi; il me témoigna le regret qu'il avoit de la perte qu'il avoit faite; combien les obligations qu'il avoit à Monsieur avoient prévalu dans son esprit [sur] les peines qu'il lui avoit fait souffrir; qu'il ne s'en prenoit point à lui; qu'il ne lui en savoit nul mauvais gré; que mon père s'étoit contraint lorsqu'il lui avoit fait du mal; qu'il l'aimoit particulièrement; qu'il lui avoit donné mille marques d'estime et de confiance; qu'il vouloit les reconnoître en ses enfants; qu'il me prioit de croire qu'il alloit songer à mon établissement plus que jamais; que c'étoit son affaire, et que je n'en devois avoir aucune inquiétude; qu'il songeroit à mes sœurs; qu'il falloit que je leur servisse de mère; que Madame étoit une femme qui gâteroit toutes les choses dont elle se mêleroit, et qu'il la falloit laisser là; lui donner seulement de quoi vivre selon sa condition eu égard qu'elle avoit eu l'honneur d'être femme de Monsieur; que, pour l'aînée de mes sœurs, il la falloit marier au prince de Toscane; qu'il en avoit déjà parlé à l'abbé Bonzi (1); que la chose étoit aisée à faire; que l'on le souhaitoit fort en ce pays-là; la seconde, qui n'étoit pas bien faite ayant la taille gâtée, il la falloit donner à M. de Longueville, pour son fils aîné le

(1) Les anciennes éditions ont remplacé ce nom bien connu par celui de l'*abbé des Bouttes*.

comte de Dunois (1); que M. de Longueville étoit fort riche; que l'on ne lui donneroit rien, et qu'il se tiendroit fort honoré; et que gardant son rang elle seroit plus heureuse que celles qui sortoient de leur pays (je trouvai qu'il avoit raison); que la dernière étoit accordée à M. le duc d'Enghien; qu'il n'y avoit qu'à achever l'affaire. Je trouvai toutes ces dispositions admirables. Pour moi qui n'avois pas fort envie de me marier, j'écoutois tout ce que l'on disoit des autres avec plaisir et sans regret, outre que ces trois partis ne me convenoient pas.

Le roi revint un jour après, ils vinrent ensemble, le roi, la reine et Monsieur, chez moi. Le roi me dit : « Vous verrez demain mon frère avec un manteau qui traîne. Je crois qu'il a été ravi de la mort de votre père pour cela; car il n'auroit osé en porter d'un autre par dignité. Je suis bien heureux qu'il ait été plus vieux que moi; car sans cela il auroit espéré en porter un par ma mort. Il croit en hériter et avoir son apanage; il ne parle d'autre chose; mais il ne l'a pas encore. » Ce fut après le premier compliment [qu'il me parla ainsi]; car il ne se peut rien de plus honnête que tout ce que le roi me dit; qu'il me vouloit servir de père; qu'il y étoit obligé, enfin mille bontés, et la reine aussi, qui fut très-aise des plaisanteries que je viens de dire. Il est vrai que Monsieur vint le lendemain avec un furieux manteau; il eut grand soin de m'ordonner force choses pour ma belle-mère, pour

(1) Charles d'Orléans, comte de Dunois, né le 12 janvier 1646. Il reçut en 1669 l'ordre de prêtrise, et fut désigné depuis cette époque sous le nom d'*abbé d'Orléans*.

qu'il ne manquât à rien pour la dignité de son deuil; mais je ne me chargeai point de le mander, et je crois qu'elle n'y songea guère : car sa gloire n'alloit pas pour les choses qui regardoient l'honneur de notre maison.

Le petit Belloy me conta que toutes ses Lorraines disoient : « Madame sera bien riche à cette heure que Monsieur est mort; elle fera ce qu'elle voudra. » Dès le même jour [que Monsieur mourut] on rompit la maison, et l'on envoya chercher sa vaisselle que Madame fit serrer. Cela fit que le temps que le corps de Monsieur resta à Blois, le soir on fermoit la porte et les prêtres s'en alloient, au lieu que l'on a coutume de prier Dieu sans cesse auprès des gens de cette qualité; mais il n'y avoit ni lumière ni bois, au point qu'il faisoit fort froid, tant on y avoit donné bon ordre. Je crois que c'étoit l'affliction de Madame qui empêcha qu'elle ne songeât à rien. Pour moi, j'ai une sorte d'esprit que je suis plus agissante dans l'accablement qu'à l'ordinaire. Ainsi j'espère que je ne manquerai jamais à un devoir. [Belloy] me dit encore que l'on avoit ôté les draps du lit [de Monsieur]. Comme il étoit tombé malade dans la chambre de Madame, ses femmes avoient soin des draps, et il fallut que madame de Raré en donnât un pour l'ensevelir; car elles en refusèrent. Les mêmes femmes ont fait la même chose à leur maîtresse: car après que l'on eut embaumé ma belle-mère, elles ne voulurent pas donner une chemise pour lui mettre; elles disoient qu'elles n'en avoient point; ce fut madame la princesse de Würtemberg qui la donna. Je questionnai fort le petit Belloy de tout ce qui s'étoit passé à la mort de Monsieur, et qui l'avoit assisté. Ce

fut le curé de Saint-Sauveur de Blois, le père général de l'Oratoire, qui étoit son confesseur, n'y étant pas. L'abbé de Rancé, son premier aumônier, neveu de l'archevêque de Tours, qui avoit toujours eu cette charge et qui la lui avoit donnée depuis peu (1), y étoit.

Cet abbé de Rancé (2) est un garçon de beaucoup d'esprit, d'une grande capacité, d'un esprit agréable, qui s'étoit fait prêtre jeune dans la vue d'être coadjuteur de Tours; mais comme le plaisir emporte les jeunes gens et leur fait oublier leur profession aussi bien que leur intérêt, celui-là s'étoit beaucoup écarté du chemin qu'il devoit tenir. Comme le monde se soucie peu si les gens font leur devoir, on ne laisse pas d'avoir des amis, quand l'on ne fait pas le sien. Il étoit sur ce pied dans le monde; il en avoit beaucoup et point d'ennemis que lui. Dans le temps de la mort de Monsieur, Dieu commençoit à le toucher; et comme les esprits vifs prennent feu aisément, celui de l'amour du Créateur lui fit abandonner tout celui qu'il avoit eu pour le monde; il quitta ses déréglements et un prieuré considérable qu'il avoit. Il s'en alla à une abbaye, qu'il avoit, nommée la Trappe, dans le Perche; quoiqu'il fût abbé commendataire (3), il demanda permission au roi

(1) C'est-à-dire *qui l'avoit donnée depuis peu à son neveu.*

(2) Ce passage depuis *cet abbé* jusqu'à *parlé depuis* a été transposé dans le manuscrit à la p. 10 du tome I. Il faut avoir soin si on veut le consulter de commencer par le verso de la page. — On trouvera dans les *Mémoires de Saint-Simon* des détails étendus et intéressants sur l'abbé de Rancé.

(3) L'abbé commendataire était un ecclésiastique auquel le roi donnait les revenus d'une abbaye, sans qu'il y résidât ni qu'il se

d'en jouir en règle, seulement en sa personne; on lui permit. Il se fit religieux de l'étroite observance de saint Bernard; il fut député de leur réforme pour aller à Rome, où il fit des merveilles et se fit connoître par sa vertu et sa grande habileté comme un digne successeur de saint Bernard. Il mit cette abbaye sur le pied où étoit cet ordre dans ses commencements quand leur saint fondateur vivoit. Enfin leur vie est telle dans cette abbaye et ils portent l'austérité si loin en toutes choses, que je crois que, si saint Bernard revenoit, il réformeroit la Trappe, et qu'ils en auroient autant de besoin en leur manière que tout l'ordre de Cîteaux en a besoin en la sienne. Il a été, à son retour de Rome, quelques années dans une telle solitude que personne n'en parloit. On ne savoit quasi pas s'il étoit au monde; mais à son grand regret on en a bien parlé depuis (1).

[Monsieur] fit, dans le peu de temps que le relâche

---

soumit à la discipline monacale comme y étaient obligés les abbés réguliers.

(1) Les anciennes éditions, qui ont perpétuellement altéré le texte de Mademoiselle dans ce passage sur l'abbé de Rancé, terminent le morceau par les réflexions suivantes, qui sont la paraphrase des dernières lignes du texte original. C'est une nouvelle preuve des étranges libertés qu'ont prises les premiers éditeurs, dont le travail a toujours été adopté sans discussion et reproduit dans les éditions successives : « Dieu, qui s'est voulu servir d'un exemple vivant pour toucher les gens qui sont dans les mêmes engagements où il avoit été, permit, à son grand regret, que sa vie et sa vertu ne demeurassent pas ensevelies dans son abbaye. Il est devenu l'admiration de tous les gens de piété et la terreur de ceux qui ne se sont pas servis des grâces que Dieu leur a voulu faire avec la même utilité qu'il a suivi et répondu à celles qu'il lui a données. »

de sa maladie lui donna, toutes les choses qu'un bon chrétien doit faire ; depuis quelques années il songeoit à la mort : la mauvaise santé, l'exil et beaucoup d'esprit, font revenir les gens, à de certains âges ; et l'on doit dire, à la louange de madame de Saujon, qu'elle avoit fort contribué à lui faire songer à son salut. Il alloit souvent à l'église ; ne manquoit ni vêpres, ni grand'messe, [ni autres] prières ; ne vouloit plus que l'on jurât devant lui, ni chez lui ; il s'étoit désaccoutumé de cette méchante coutume. Il donna sa bénédiction à mes sœurs ; tout le monde étoit si troublé là que l'on ne songea point à [la] lui demander pour moi, et il n'en parla pas. On lui parla du comte de Charny ; mais il ne voulut rien dire en sa faveur. Il reçut ses sacrements à midi, dont il mourut sur les quatre heures. Madame ne s'y trouva pas. Comme son dîner étoit porté et que ses femmes alloient et venoient dans l'antichambre, où tout le monde étoit à genoux pleurant, on pouvoit croire qu'elle auroit dîné dans ce temps ; mais je crois que, quelque sujette qu'elle soit aux vapeurs où le manger est bon, en pareille occasion il seroit mortel, et que ni elle ne l'auroit pas voulu ni personne n'auroit osé par toutes sortes de raisons [le] lui proposer. On emporta le corps de Monsieur à Saint-Denis, avec quelques gardes et quelques aumôniers, peu d'autres officiers. Cela se fit sans pompe ni dépense. Quand on l'ordonne, c'est bien fait d'obéir (1), et ce

(1) Mademoiselle veut dire qu'on fait bien d'obéir aux dernières volontés de ceux qui ont ordonné de faire leurs funérailles sans pompe.

seroit de bons sentiments à ceux qui meurent; mais pour les vivants je ne sais si ces sentiments sont plus méritoires devant Dieu que devant les hommes. Pour moi si j'y avois été, je crois que tout se fût passé d'une autre manière.

Peu de jours après le retour de la cour à Aix (1), Goulas et Belloy arrivèrent, de la part de ma belle-mère, pour demander au roi sa protection pour elle et pour ses enfants. Comme ils furent arrivés, ils me le firent savoir et qu'ils avoient ordre de s'adresser à moi pour concerter toutes choses. Je crois que cela venoit plutôt de l'habileté de Goulas et de Belloy, qui savoient que c'étoit l'ordre et la bienséance que de ceux qu'ils avoient reçus de Madame, qui n'en savoit pas tant qu'eux. Belloy étoit un homme qui avoit toujours gardé de grandes mesures avec moi, pendant que j'étois mal avec Monsieur, comme font les habiles gens qui savent bien que les pères et les enfants se raccommodent toujours, et qu'après cela l'on demeure mal avec l'un ou l'autre, souvent avec tous les deux. Pour Goulas, il croyoit se raccommoder avec moi par là; et ce fut par respect qu'ils ne vinrent pas d'abord chez moi, parce que Goulas doutoit que je le voulusse voir. Je leur mandai qu'ils seroient les bienvenus, venant de la part de Madame.

Ils vinrent et me dirent comme Monsieur avoit fait un testament; qu'il donnoit au roi ses médailles, ses livres et ses oiseaux. C'étoient des livres de miniature, pleins de toutes sortes d'oiseaux, fort précieux de toutes les manières. Il y avoit aussi des fleurs et des plantes et de très-belles coquilles. Ce testament ne conte-

(1) La cour revint à Aix le 23 février.

noit que cela. Je crois qu'il (1) n'y a pas songé, et que l'on conseilla à Madame de le faire. Pour moi j'aurois donné tout cela au roi, comme des choses curieuses; mais je n'aurois pas fait faire un testament à un homme qui n'y songeoit point. Je les menai chez M. le cardinal et je le priai de les présenter à Leurs Majestés. Ils me firent force compliments de la part de Madame, que je reçus fort bien et à quoi je répondis comme je devois (2). Ils ne me parlèrent quasi de rien ni moi à eux.

M. le cardinal me dit qu'ils lui avoient proposé de faire M. l'évêque de Saint-Malo tuteur de mes sœurs; qu'il étoit beau-père de Belloy, et ce que j'en disois. Je lui répondis que c'étoit un fort honnête homme et très-habile; qu'il avoit été conseiller, maître des requêtes, intendant de justice souvent dans les armées et dans les provinces (3), lorsqu'il s'appeloit Villemontée, que ce choix marquoit sa capacité; mais qu'il s'étoit fait d'Église par le mauvais état de ses affaires, et que pour l'ordinaire on ne choisissoit guère un homme ruiné, pour être tuteur; qu'il étoit évêque, et par conséquent obligé à résidence; que pour moi, quoique je le trouvasse un très-bon homme, je n'aurois pas jeté les yeux sur lui. Il me demanda : « Qui voudriez-vous? Je ne vous citerai point, et personne ne saura ce que nous disons (4); » et je suis persuadée qu'il m'a

(1) Gaston d'Orléans.

(2) Phrase omise dans les anciennes éditions.

(3) François de Villemontée avoit été reçu maître des requête le 17 novembre 1626.

(4) Les anciennes éditions ont substitué dans ce passage l style indirect au style direct.

gardé le secret : car je n'en ai point entendu parler; je lui nommai le premier président [du parlement] de Paris, me semblant que cela avoit plus de dignité. Il me dit que j'avois raison, et il le fit; je ne sais si ce fut parce qu'il donna dans mon sens, ou si je donnai dans le sien ; mais la chose fut faite.

Belloy et Goulas m'en vinrent rendre compte; ils s'en réjouissoient. Comme ils vinrent prendre congé de moi pour s'en retourner, je les chargeai de toutes les honnêtetés imaginables pour Madame, en leur disant toutefois que je m'attendois qu'elle n'en auroit nulle pour moi de l'humeur dont elle étoit. Je leur témoignai qu'elle ne me feroit pas de plaisir, si elle alloit à Paris, comme il y avoit apparence, de prendre mon appartement, qui étoit celui de mon père, où je logeois, et qu'elle pouvoit se mettre dans le sien ordinaire; qu'elle n'étoit plus en état de choisir avec moi; que j'étois l'aînée des filles ; qu'elle n'avoit là de logement que par elles, son douaire et sa demeure étant à Montargis, et qu'elle avoit encore Limours, une maison proche de Paris, où elle pouvoit demeurer aussi, et que je leur ordonnois de lui dire que c'étoit mon intention, que je serois bien aise qu'elle suivît, et que si elle en usoit autrement, j'aurois sujet de me plaindre. Je fis des honnêtetés à Belloy; et à Goulas je lui dis : « Tant qu'il a été question des affaires de ma belle-mère et de mes sœurs, je vous ai vu; mais voilà votre commission finie, je ne vous verrai jamais, n'ayant pas sujet d'être contente de vous. »

On apprit que Madame, au lieu de faire sa quaran-

taine (1) à Blois dans une chambre noire à l'ordinaire, sans sortir, étoit partie, je crois, dix ou douze jours après la mort de Monsieur (je ne me souviens pas précisément du temps, mais enfin avant les quarante jours) pour aller à Paris, et qu'elle y étoit allée inconnue, c'est-à-dire dans un de ses carrosses. Je ne sais même s'il étoit encore noir, ou si elle n'avoit point craint que la senteur ne lui en eût fait mal; mais cela n'auroit pas été plus extraordinaire que ce qui remplissoit la voiture (2). Elle étoit en portière avec son médecin, masquée d'une manière si différente de celle des autres qu'il ne falloit l'avoir vue qu'une fois pour la reconnoître. Il y avoit dans le carrosse un apothicaire, son chirurgien et deux femmes de chambre. Elle alla coucher à Orléans, et traversa la ville, en arrivant et repartant, de cette manière. Comme c'étoit la principale ville de l'apanage de Monsieur, tout le monde la connoissoit. Sa vue causa autant de douleur que d'étonnement (3). Mes sœurs arrivèrent avec dignité dans un carrosse, et le reste du voyage se passa de même jusqu'à Paris, où elle arriva de cette manière. Elle fit en arrivant détendre mon appartement, et s'y planta, et ses filles dans

(1) C'est-à-dire de rester enfermée quarante jours dans une chambre tendue de noir.

(2) Ce passage depuis *qu'elle y étoit allée inconnue* jusqu'à *la voiture* a été omis dans les anciennes éditions.

(3) Il y a eu transposition, dans le manuscrit, de la page où se trouve cette partie des *Mémoires de Mademoiselle* depuis *finie, je ne vous verrai jamais* jusqu'à *d'étonnement*. Elle est au t. II, p. 18 verso. Ce passage est un de ceux qui ont été le plus altérés dans les anciennes éditions. Il faudrait noter presque chaque mot, si l'on voulait entrer dans les détails.

le sien, comme si je n'avois jamais dû revenir, sans me faire faire aucune civilité. Quand j'appris cela, je ne fus pas très-modérée dans les premiers mouvements ni sur ce que je dis à tous ceux qui m'en parlèrent. J'en parlai à la reine et à M. le cardinal de la même manière, qui me témoignèrent avoir sur cela les sentiments que je pouvois désirer. Je ne me souviens plus si je lui écrivis, mais si je le fis, ce ne fut pas obligeamment ni tendrement.

La cour partit d'Aix pour aller à Marseille, où l'on entra (1) par la brèche, que l'on avoit faite en abattant les murailles pour les punir de leur révolte. Les troupes y étoient entrées par là, et il y en avoit une grande quantité. Pendant que l'on y étoit, il y avoit des corps de garde de cavalerie et d'infanterie dans toutes les places, comme en une [ville] de guerre. On y demeura trois ou quatre jours; mais j'en fus deux dans mon lit avec la migraine. Je trouvois si pitoyable de voir ces galériens enchaînés dans les rues aller et venir. Cela me paroissoit effroyable. L'on se promena un jour sur le port, où on avoit encore ces objets-là continuellement devant les yeux. Il y avoit force vaisseaux et quelques galères; mais elles n'étoient pas toutes armées. Il y avoit des boutiques le long du port, où je ne trouvai rien de si beau et de si rare que j'avois entendu dire que l'on trouvoit. Je n'achetai quasi rien.

Ce beau pays, dont tout le monde parle, me parut assez vilain; on n'y voit dans la campagne que des oli-

(1) Le roi fit son entrée à Marseille le 2 mars. On avait fait une brèche aux murailles, et ce fut par cette ouverture que le roi pénétra dans la ville rebelle.

viers, qui est un très-vilain arbre. Je crois que la chaleur du pays produit de bons fruits; mais ce n'étoit pas la saison. Il est si inculte que l'on y a pas de bonne salade; ce qui seroit nécessaire : car l'ail y est admirable. Il y a de très-bons vins de liqueurs; mais le vin ordinaire n'y vaut rien. L'eau n'y est pas bonne aussi bien qu'en plusieurs endroits du Languedoc. Il y a force oranges, citrons, grenades (1); mais il n'y a ni veaux ni chapons : il fallut que je prisse de l'eau de poulet, moi qui suis accoutumée à l'eau de veau; cela m'embarrassoit. On m'envoyoit par rareté des chapons gras de Languedoc. Quelque beauté que l'on trouve dans ces pays-là, où je croyois trouver les grands chemins plantés d'orangers et grenadiers, je n'y en vis pas un, et je ne trouvai rien à ma fantaisie qui se puisse comparer aux environs de Paris. Le roi et la reine me dirent qu'ils avoient vu à Toulon force orangers et qu'ils avoient été à une maison nommée Boisjansi, où il y avoit des berceaux d'orangers et de citrons doux; mais cela n'est pas si général que l'on dit.

On se promena sur les galères; on mit dessus des gardes et même des mousquetaires du roi; elles sont peintes et dorées; il y a de jolies chambres; mais de voir cette quantité d'hommes nus, sans chemises, hors une espèce de caleçon, rasés, noirs du soleil, cela est affreux; enchaînés, cela donne une idée de l'enfer; on a horreur et pitié. Puis quand l'on fait réflexion que ce sont de méchantes gens, on en a moins. Il y avoit

(1) Ces phrases sont omises dans les anciennes éditions, et en général tout le morceau sur la Provence est altéré au point d'être méconnaissable.

beaucoup de frères (1). Cette promenade ne fut pas trop agréable : tout le monde vomissoit, étoit en foiblesse. Il n'y eut que la maison royale à qui l'air de la mer ne fit point de mal. On se mit dans de petits vaisseaux; on pêcha force poissons, qui m'étoient inconnus, n'en ayant point vu dans la mer Océane. Le poisson, qui y est bon, est très-mauvais là (2); et ceux que l'on y admire, comme je ne les connois point, je n'en mange pas.

Le roi eut envie d'aller au château d'If (3); il y a trois lieues de Marseille. Il falloit être dans un très-petit vaisseau. La reine n'y voulut pas aller; elle me permit d'y suivre le roi. En y abordant, il vint une vague qui nous couvrit tous d'eau. Il faut prendre son temps de sauter contre le rocher, et si on le manque et que l'on perde un moment, on tomberoit dans la mer. C'est un château bâti contre un roc, [avec] une petite cour et quelques terrasses d'un côté. [Il est] fort par sa situation; je crois que le canon n'y feroit guère de chose et que si on l'attaquoit, on le prendroit plutôt par famine qu'autrement. La vue en est très-belle; le dedans ni beau ni laid (4). Cela étoit assez proprement meublé.

---

(1) Religieux.

(2) C'est-à-dire dans la Méditerranée.

(3) Ce fut le 4 mars que le roi fit cette excursion.

(4) Cette description du château d'If, qui n'est ni développée ni intéressante, a été remplacée dans les anciennes éditions par une description toute différente que j'ai cru devoir conserver en note : « Ce château est bâti sur un rocher. Il y a à l'entrée une assez grande cour, avec des maisons bâties pour le logement des soldats. L'on y a fait porter quelques terres pour y faire de petits jardins potagers. Après cela l'on entre dans un donjon où il y a

On y donna une grande collation ; mais comme c'étoit en carême, peu de gens y mangèrent. J'avois grande hâte d'être hors de là ; car ce château a l'air d'une prison, et toute ma vie je les ai fort haïes. Je crois que c'étoit par de ces pressentiments éloignés dont on ne sait point la cause que quand l'on est assez malheureux pour la connoître et la sentir (1). Ce me fut un grand plaisir quand j'eus rejoint la reine-mère, qui nous attendoit dans la galère.

Au retour de Marseille (2), l'on fut peu de temps à Aix. On étoit fort scandalisé en ce pays-là de quoi je n'allois pas à la Sainte-Baume, où il y a une grande dévotion à sainte Madelaine ; mais il y avoit beaucoup de petite vérole, et comme je la crains fort, je n'y allai point (3). On alla en partant d'Aix en Avignon : le roi et la reine prirent différents chemins, parce que la

---

quelques chambres assez obscures. An-dessus d'une grosse tour il y a une terrasse sur laquelle on se peut promener et d'où on voit Marseille et la pleine mer, et deux autres îles qui sont plus grandes que celle-ci, qui paroissent affreuses par leur élévation et par des rochers qui semblent inaccessibles. L'on ne laisse pas pourtant de voir des gens qui s'y font porter par curiosité. Ces deux îles paroissent être fort proches de ce château : cependant ceux qui ont mis pied à terre disent qu'il y a une bonne demi-lieue de distance de celle qui est la plus proche. »

(1) Allusion à l'emprisonnement de Lauzun à Pignerol. Il y était enfermé à l'époque où Mademoiselle écrivait cette partie de ses Mémoires.

(2) La cour quitta Marseille pour retonrner à Aix le 8 mars, et elle partit le 16 d'Aix pour aller à Avignon.

(3) Les anciennes éditions ont remplacé ces mots *je n'y allai point* par *cette peur amortit mon zèle pour leur dévotion.* Voilà un spécimen du système d'altérations qui a la prétention d'*embellir* les *Mémoires de Mademoiselle.*

reine voulut aller à Apt, où l'on dit que le corps de sainte Anne étoit; mes mulets suivirent ceux du roi et n'arrivèrent point à Malmore, où fut la reine. Je couchai dans une chaise, et à minuit Comminges m'envoya son lit; je me jetai dessus. Le logement est très-vilain. Il y avoit un vieux homme de soixante ans, paralytique, qui ne bougeoit d'une chaise; je ne voulus pas que l'on l'ôtât de la chambre à cheminée, de peur de lui faire mal; je me mis dans le cabinet. La reine n'étoit guère mieux; car il falloit passer par son antichambre pour aller au grenier querir du foin et de l'avoine pour nos chevaux, n'y ayant dans ce lieu-là qu'une seule hôtellerie. A Apt on fut fort bien logé (1). En Provence, tous les gens de qualité logent dans les villes; ainsi les maisons sont logeables et bien meublées (2). La reine y fit des dévotions; quoiqu'il y en eût beaucoup en ce lieu à sainte Anne et que l'on y vienne de beaucoup d'endroits, je trouvai que les reliques n'y étoient [pas] conservées avec beaucoup de soin, étant dans une vilaine châsse de bois, comme un coffre quasi rompu. Sans cesse on l'ouvre. On en donna à la reine, et le chanoine rompit les ais avec les mains, et prenoit de la poudre à poignée et en donnoit à tout le monde.

La reine alla aux Cordeliers de la même ville, où on lui fit voir et on lui en donna aussi de saint Elzéare et de sainte Delphine. Elles étoient bien mieux tenues que celles de la cathédrale. On donna les vies [de ces saints] à la reine, que je lus tout du long du chemin. Ils étoient mari et femme, et de grands saints par ce que

(1) Ce fut le 17 mars que la reine arriva à Apt.
(2) Phrases omises dans les anciennes éditions.

j'en vis; mais quand ma mémoire me pourroit rapporter [leur histoire], ce qui se pourroit conter ne seroit pas long à écrire. Si on a envie de la voir sur ce que j'en dis, on cherchera le livre.

De là la reine fut à Lisle (1), une ville dans le comtat d'Avignon. On y parla fort d'une fontaine, qui est à un village nommé Vaucluse là auprès; la fontaine s'appelle La Sorgue (2). Ce lieu est renommé parce que Pétrarque, fameux poëte italien, né à Florence, s'y étoit retiré, et que c'est là où il a composé quantité d'ouvrages pour la belle Laure. Elle étoit d'auprès de Vaucluse. Je crois qu'il est mort à Padoue. Comme je ne sais pas assez bien l'italien pour en avoir lu les poëtes, je ne les connois que pour en avoir ouï parler. Comme j'ai toujours fait grand cas de mon pays, je me suis peu appliquée aux langues étrangères. Il y a tant de livres beaux et bons dans notre langue que je trouve de quoi me contenter sans en chercher dans les autres (3).

---

(1) « Le 18 de ce mois (mars), la reine, avec laquelle étoit Mademoiselle et la princesse de Conti, arriva en cette ville (Lisle), et fit l'honneur à la marquise d'Ampus de loger en son château, où elle l'a régalée de tous les fruits les plus rares du pays. » *Gazette de Renaudot.*

(2) La rivière qui sort de la source, ou fontaine, de Vaucluse s'appelle *la Sorgue.*

(3) Ce passage depuis *comme je ne sais* jusqu'à *dans les autres* a été remplacé dans les anciennes éditions par le morceau suivant sur Pétrarque : « Il dit qu'il vit Laure dans la ville de Lisle; qu'il en devint amoureux; qu'il l'a aimée vingt ans durant sa vie et vingt ans après sa mort; qu'il s'étoit retiré dans cette solitude pour y achever les ouvrages qu'il y avoit commencés, conçus ou projetés; en un mot, tout ce qu'il a écrit. Il étoit né à Florence; il en étoit sorti du temps des Guelfes et des Gibelins; et après avoir

Les troupes du pape vinrent au-devant de Leurs Majestés (1). On se souvient de l'homme qui avoit tombé dans la cave. La garnison disparut : car quand les rois vont en Avignon, ils y sont les maîtres, et c'est par leur bonté que les papes le sont présentement ; car il appartient de droit au roi. MM. Dupuy (2) démêlent cela fort bien, et beaucoup d'autres auteurs qui ont traité des droits de la couronne et du royaume de France ; mais je ne peux m'empêcher d'en dire ce mot, aimant tendrement ma patrie. Car pour la monarchie, c'est m'aimer moi-même, puisque celle de France a son origine avec celle de ma maison ; ce qui n'est pas dans toutes les autres. On passa [à Avignon] la semaine sainte ; nous fûmes aux stations aux chapelles des Pénitents : il y en a de blancs, de noirs, de bleus, de violets et de gris. La nuit du jeudi saint, ils se promènent par les rues en procession, avec quantité de flambeaux ; ce sont des dévotions qui viennent d'Espagne et d'Italie. Il y en a beaucoup en Languedoc. C'est ce que je vis de nou-

été élevé à quelque dignité dans l'Église, il étoit mort à Padoue. Voilà ce que l'on nous a dit dans Vaucluse, et ce que j'en ai appris dans l'histoire de Pétrarque, qui a été un des plus grands hommes du monde. » Il n'y a pas un mot de tout cela dans le manuscrit autographe. Nous avons ici un autre spécimen des altérations. Il consiste à insérer le commentaire dans le texte. L'éditeur avait probablement résumé ses connaissances sur Pétrarque dans ce passage. Il lui a paru tout naturel de le substituer au texte de Mademoiselle.

(1) Ce fut le 19 mars que le roi fit son entrée à Avignon.

(2) Les frères Dupuy (Pierre et Jacques) ont publié un grand nombre de traités sur les droits des rois de France, et spécialement un traité des *Droits et libertés de l'Église gallicane*. Les anciens éditeurs en ont fait M. Dupuis.

veau ; car la reine y vit toutes les choses que j'y avois vues, le voyage que j'y fus sans elle.

On alla [d'Avignon] à Perpignan ; on passa à Narbonne (1), où je vis encore beaucoup de marques de la grandeur de la maison de Joyeuse, et de leur libéralité. Perpignan me parut une très-vilaine ville; les avenues en sont belles; le pays beau; une jolie rivière. En arrivant, il faisoit très-beau; mais il plut si horriblement qu'il y fallut séjourner, les rivières ou plutôt les torrents ayant débordé et s'étant grossis. La reine alla voir tous les couvents. Les religieuses qui sont très-austères en ce pays-ci, et qui sont du même ordre, en ce pays-là sont très-coquettes; elles ont des guimpes de quintin (2) plissé, mettent du rouge, sont même fardées et se vantent d'avoir des amants. Il y en eut une qui pria Comminges de me la présenter, et de me dire qu'elle étoit maîtresse de M. de Saint-Aunais. Je fus fort effrayée de ce discours. Elle me dit qu'elle espéroit, par la bonté qu'il lui avoit souvent dit que j'avois pour lui, [que] j'en aurois un peu pour elle ; qu'il y avoit dix ans qu'elle étoit sa dévote (car ils appellent cela ainsi). Je ne savois que lui dire.

Les hommes et les femmes y sont habillés à l'espagnole et vivent de même. Leurs maisons sont bâties à la mode d'Espagne; il n'y a point de cheminées, qu'à la cuisine. Il fit froid pendant que nous y étions; et comme j'aime fort le feu, j'allois pendre ma chemise

(1) La cour arriva le 8 avril à Narbonne, et le 10 à Perpignan.

(2) Toile fort fine et fort claire, dont on fait des collets et des manchettes, tant pour hommes que pour femmes (*Dictionnaire de Furetière*).

humide à la cuisine; on chassoit les officiers. Ce n'étoit pas une trop bonne cassolette.

On y donna un divertissement à Leurs Majestés qui fut tragique par le hasard, comme l'on peut juger et comme l'on verra par la suite; un colonel suisse, qui étoit en garnison à Perpignan, nommé Loqueman, se divertissoit à faire combattre un âne avec un ours. On étoit aux fenêtres, et la cour étoit pleine de quantité de monde; il y avoit un degré en perron contre la muraille, où il y avoit quantité de gens, et sous ce degré étoient des siéges, où il y en avoit aussi beaucoup de montés. L'antiquité du bâtiment, une grande pluie qu'il avoit faite, la foule, tout cela l'avoit fort ébranlé; tous couroient pour y monter. Cela fit un mouvement tel qu'il en tomba deux grosses pierres qui écrasèrent la tête à un de mes pages, et coupèrent deux doigts de la main à un autre, et un mousquetaire qui étoit entre deux eut sa casaque brisée en mille morceaux, fut meurtri depuis la tête jusqu'aux pieds, sans avoir de mal. Cet accident fit ôter Leurs Majestés des fenêtres, et tout le reste de la journée on ne parla que d'accidents extraordinaires. Ce chapitre est long: car il en est tant arrivé, qu'avant que chacun eut conté le sien, la moitié d'une journée étoit remplie d'une mal agréable conversation, et laissoit une impression qui ne l'étoit pas beaucoup.

Il y eut, à l'Hôtel-de-Ville, un bal à la mode d'Espagne, que l'on appelle un *saranos* (1); on n'y danse point comme ici; ce qui me donna curiosité de le voir.

---

(1) Les lexiques traduisent ce mot par *bal*.

Digitized by Google

Comme il y avoit peu de temps que Monsieur étoit mort, la reine me commanda d'y aller. Je me mis derrière; je trouvai cela assez ennuyeux. Il n'y a qu'un violon; ce sont de toutes sortes d'instruments, jusqu'à une vielle et de certains triangles de fer avec des boucles, que l'on faisoit sonner avec un autre morceau de fer que l'on voit à des aveugles; je ne sais si cela ne s'appelle point une cymbale. Les hommes ont l'épée au côté et un manteau. Je crois qu'ils y prennent autant de plaisir que j'en ai pris autrefois à danser : car il ne faut jamais juger des goûts des autres. Pour moi j'en avois un grand pour cela, et ces mémoires en feront foi; car il en est assez souvent parlé.

Quand les eaux diminuèrent, on partit. J'eus beaucoup de peur; car on guéa des rivières, et l'eau passoit les portières du carrosse. Il y en eut un des miens qui pensa être noyé où étoient mes pierreries et mes chiens, et une de mes femmes, qui n'eut point peur et qui se donna tous les mouvements nécessaires pour être sauvée, comme elle fit en criant : « Ce sont les pierreries de Mademoiselle, que j'ai ici. » J'avois eu fort peur en traversant la Durance en partant de Malmore, quoique nous fussions dans un bac; mais ils ne sont pas si sûrs que ceux des rivières de Seine et d'Oise. La Durance est d'une rapidité terrible et fort capricieuse : ainsi il y a moins de sûreté. Il s'y étoit noyé le matin un homme de chez la reine. Il y a un proverbe en Provence qui dit :

Le parlement et la Durance
Ruinent la Provence.

Nous retournâmes à Toulouse (1), où l'on fut quelques jours. Le roi donna le gouvernement de Languedoc à M. le prince de Conti; et tous les gouvernements particuliers qu'avoit Monsieur furent donnés ou vendus et ôtés à tous ceux à qui il en avoit donné le commandement. M. le prince de Conti et madame sa femme allèrent à Bourbon; ce qui fit naître un embarras : à la cérémonie du mariage du roi on devoit porter la queue de la reine, et il falloit être trois, et je ne voulus pas que ce fût d'autres que des princesses du sang qui la portassent avec moi, ne voulant pas être mêlée avec les étrangères, m'étant trop inférieures. La reine, qui aimoit beaucoup madame la princesse palatine, qui avoit une chimère [dans la tête], parce que l'électeur palatin (2) avoit été quelque temps roi de Bohême, la soutenoit en cette chimère, en ce qu'elle pouvoit; [elle] n'osoit rien dire; mais elle auroit bien voulu que la nécessité eût obligé, n'y ayant personne qu'elle, à la porter avec moi; car madame la princesse de Carignan devoit nous venir joindre à Bayonne (3). Mais moi qui avois fort les rangs et la dignité dans la tête en ce temps-là, et qui ne voulois pas être citée en une occasion où on y auroit dérogé, je fis tout ce que je pus pour empêcher madame la princesse de Conti de par-

(1) La cour arriva à Toulouse le 20 avril.

(2) Frédéric V, électeur palatin et beau-père d'Anne de Gonzague, dont il est ici question, avait été proclamé roi de Bohême par les habitants de cette contrée en 1619, au commencement de la guerre de Trente ans.

(3) Membre de phrase omis dans les éditions précédentes. Il est essentiel pour que l'on puisse comprendre qu'elle devait être la troisième princesse destinée à porter la queue de la reine.

tir. Je le dis à M. le cardinal. Elle fit espérer de revenir; mais voyant que le temps s'approchoit, et qu'elle ne pouvoit [arriver assez tôt], je proposai à M. le cardinal de faire venir une de mes sœurs, et qu'il la feroit venir à mes dépens; qu'elle logeroit avec moi; qu'il n'en coûteroit rien à ma belle-mère. Il me dit que je n'avois que faire de m'en mettre en peine, et que le roi feroit la dépense; que la question étoit de savoir si ma belle-mère le voudroit. Je lui dis qu'elle feroit tout ce que l'on voudroit. Je lui envoyai un gentilhomme à moi, nommé La Guérinière, qui étoit à elle aussi bien qu'à moi, parce qu'il avoit eu la charge que son père avoit chez ma mère. Je lui écrivis une lettre tout comme si j'eusse été contente d'elle; car n'étant point question lors du logement, ne devant pas retourner si tôt à Paris, je ne lui demandois qu'une de ses filles; qu'elle logeroit avec moi; que j'en aurois le plus grand soin du monde. Elle me manda qu'elle en enverroit deux, et écrivit à M. le cardinal qu'elle seroit bien aise qu'il n'y eût que des petites-filles de France qui portassent la queue de la reine. Elle ne voulut pas qu'elles logeassent avec moi de peur de m'incommoder; qu'elle enverroit madame de Saujon avec elles; qu'elle seroit bien aise s'il se pouvoit qu'elles logeassent chez la reine; et me remercioit des offres que je lui avois faites.

CHAPITRE III.

(1660.)

Préfontaine rejoint Mademoiselle à Toulouse. — Elle reçoit les compliments de condoléance de la province de Languedoc à l'occasion de la mort de Monsieur. — La cour passe à Dax. — Effet des boues et des eaux de Dax sur Mademoiselle. — Séjour de la cour à Bayonne. — Arrivée du roi d'Espagne à Saint-Sébastien. — Mademoiselle visite l'île des Faisans, où s'étaient tenues les conférences — Description de ce lieu. — Aveux de Mademoiselle sur son caractère : elle est jalouse de toute espèce de grandeur et de distinction. — Arrivée de mesdemoiselles d'Alençon et de Valois ; madame de Pontac les accompagne. — Mariage de la princesse Marguerite de Savoie avec le prince de Parme. — Correspondance entre Mademoiselle et madame de Motteville. — Mademoiselle obtient la permission d'aller à Fontarabie assister au mariage du roi. — Présent envoyé par le roi à Marie-Thérèse. — Départ de Mademoiselle pour Fontarabie. — Arrivée dans cette ville. — Aspect de l'église. — Arrivée du roi d'Espagne et de l'infante.—Don Louis de Haro épouse l'infante par procuration. — Mademoiselle visite le château de Fontarabie et assiste incognito au dîner du roi d'Espagne. — Usages de ce pays. — Dîner de la jeune reine.—Sa conversation avec Mademoiselle. — Cette princesse en rend compte au roi et à la reine-mère, qui en sont très-satisfaits. — Entrevue de la reine-mère et de son frère Philippe IV. — Louis XIV y assiste incognito. — Préparatifs pour la cérémonie du mariage ; difficultés d'étiquette. — Elles sont terminées par le cardinal Mazarin. — Départ de la cour pour l'entrevue solennelle des deux rois de France et d'Espagne. — Ils jurent d'observer le traité de paix. — La reine Marie-Thérèse quitte son père et vient habiter la France. — Différends pour des questions d'étiquette entre Mademoiselle et la princesse palatine. — Célébration du mariage du roi et de Marie-Thérèse. — Mécontentement de la reine-mère contre Mademoiselle et contre les princes et prin-

cesses du sang à l'occasion de la princesse palatine. — Éloge de la dernière reine d'Espagne.

Je trouvai Préfontaine arrivé à Toulouse le même jour que nous. Je reçus là force compliments de toute la province sur la mort de Monsieur, qui fut fort regretté dans toute la province, et avec raison : on lui avoit beaucoup d'obligation ; le général et le particulier n'en avoient jamais reçu que du bien et de l'honneur, et la considération qu'il avoit eue pour l'avantage de ce pays avoit fait qu'ils n'ont jamais voulu qu'il se déclarât pendant la guerre contre M. le cardinal, quoique la Guienne et le Languedoc (1) l'eussent fait : car s'il l'avoit voulu, il en étoit le maître; mais en cela, il avoit préféré leurs intérêts aux siens. On y fut peu à ce retour : car la reine avoit beaucoup d'impatience d'aller à Saint-Jean-de-Luz. On passa à Dax (2), où il y a une fontaine d'eau chaude et une qui l'est moins; quand l'on jette un chien, il est mort en un instant; que l'on l'ôte et que l'on le jette dans l'autre, il ressuscite. Il y a aussi des boues; j'avois ouï dire qu'elles fortifioient les bras, et les jambes où on avoit eu quelque mal, en les y mettant et les lavant après de cette eau. J'en envoyai querir étant tombée de cheval et m'étant fait mal au bras et m'étant donné une entorse au pied, quoiqu'il

(1) Il y a ici erreur et contradiction de la part de Mademoiselle, qui vient de dire que Toulouse, capitale du Languedoc, ne se déclara pas. Les anciens éditeurs ont cherché à tout concilier en mettant *la Guienne, qui est une bonne partie du Languedoc.* Le sens de la phrase est que le Languedoc, à l'exception de Toulouse, s'était déclaré contre le cardinal Mazarin.

(2) La cour arriva à Dax le 30 avril.

y eût bien des années et que n'en sentisse aucune incommodité. Le lendemain je ne pouvois quasi marcher; les pieds me pelèrent et le bras : où j'en avois mis, j'étois comme si j'avois eu une érésipèle. On se moqua fort de moi, de m'être fait du mal quand je n'en avois pas, par la crainte d'en avoir. Ce pays-là me parut bien plus beau que la Provence; j'étois ravie de voir des chèvres et des vaches, et d'entendre ce que l'on disoit, le gascon ayant bien plus de rapport au françois que le provençal.

On fut huit jours à Bayonne (1), qui est à mon gré une fort jolie petite ville; on y voit force vaisseaux. Madame la princesse de Carignan et madame de Bade y arrivèrent, et beaucoup d'autres gens; car la plus grande partie de tous ceux de la cour avoient été de Toulouse à Paris, quand elle étoit allée en Provence, pour jouer à Paris, et revinrent pour le mariage. Saint-Jean-de-Luz (2) est un village très-agréable. Les maisons y sont propres et jolies. Celle de la reine, dans un des bouts de la place, avoit vue sur la rivière qui y passe. On voyoit le pont qui va à Sibour, qui est un autre village de l'autre côté, où logeoit M. le cardinal et beaucoup de gens de la cour. Il y a une île au milieu de la rivière, où est bâti un couvent de Récollets; il y

(1) La cour resta à Bayonne du 1er mai au 8. La *Gazette de Renaudot* est d'accord sur ce point avec les *Mémoires de Mademoiselle*. Madame de Motteville dit que la cour arriva à Bayonne le 5 mai.

(2) Le roi arriva le 8 mai à Saint-Jean-de-Luz et alla le lendemain à l'île des Faisans, où avaient lieu les conférences. Cette île se trouve au milieu de la Bidassoa.

a une place devant, qui donne sur le pont; c'est une promenade pour le peuple, assez jolie.

Le roi d'Espagne arriva à Saint-Sébastien (1) en même temps que nous à [Saint-Jean-de-Luz]. Pimentel fit force allées et venues. Les rois s'envoyèrent faire des compliments. Mais comme toutes ces choses sont dans l'histoire, et que je me persuade même qu'il y en aura une particulière de ce qui s'est passé, jour par jour, pendant toute la conférence, je ne dirai que ce que j'ai vu et fait. Monsieur eut envie d'aller au lieu de la conférence. J'y allai avec lui; c'étoit à deux lieues de Saint-Jean-de-Luz; il me semble que l'on appelle cette île *l'île du Faisan* (2). On passoit un pont qui étoit comme une galerie tapissée; au bout, c'étoit une espèce de salon qui avoit vis-à-vis une porte qui donnoit sur un pareil pont du côté d'Espagne; une grande fenêtre qui donnoit sur la rivière du côté de Fontarabie, qui étoit par où l'on venoit d'Espagne (car ils y venoient par eau); puis ils y avoit deux portes qui entroient dans des chambres : d'un côté c'étoit celle de France, de l'autre d'Espagne, très-magnifiquement tapissées. Il y en avoit plusieurs; tout auprès étoient de plus petits cabinets, et la salle de l'assemblée étoit au milieu, à l'autre bout de l'île; elle étoit fort grande ; il n'y avoit des fenêtres qu'à un bout qui regardoit sur la rivière;

---

(1) Philippe IV arriva à Saint-Sébastien le 11 mai.

(2) Tout le monde se rappelle l'apostrophe de Bossuet à l'île des Faisans : « Ile pacifique, où se doivent terminer les différends de deux grands empires, à qui tu sers de limites; île éternellement mémorable par les conférences des deux grands ministres, etc. » (*Oraison funèbre de Marie-Thérèse.*)

mais il y avoit un petit terrain entre le logement et la rivière (1), où l'on mettoit deux sentinelles lorsque les rois y étoient, le corps-de-garde étant dehors de l'île. Les gardes étoient dans deux salles après ce vestibule, dont j'ai parlé. La salle de la conférence avoit deux portes vis-à-vis l'une de l'autre, une grande table au milieu, c'est-à-dire deux l'une auprès de l'autre, jointes, qui n'en faisoient qu'une, mais [avec] des tapis différents. Les tapisseries étoient admirables : du côté d'Espagne, il y avoit par terre des tapis de Perse à fond d'or et d'argent, merveilleux; du côté de France, de velours cramoisi, chamarré de gros galons d'or et d'argent. Pour les chaises, je ne me souviens pas comme elles étoient. Une écritoire de chaque côté; je ne me souviens pas bien non plus de la manière; mais je crois que les cornes étoient d'or, et, si je ne me trompe, il y avoit deux horloges sur chaque table. Enfin jamais il n'y eut rien de si égal et de si bien mesuré que tout étoit.

En revenant, nous contâmes à la reine comme tout cela étoit. On trouvoit force Espagnols par les chemins, mais des gens communs. Beaucoup de François furent voir la cour d'Espagne à Saint-Sébastien. M. Le Tellier et M. le maréchal de Villeroy y furent. Don Louis de Haro leur donna à dîner ; c'étoit un vendredi : ils furent fort scandalisés de voir de la viande mêlée avec le poisson [chez] les Espagnols, qui font tant les hypocrites. Ces messieurs lui témoignèrent leur étonnement, et ils (2) eurent lieu d'être édifiés de la religion des François.

(1) Phrase omise dans les anciennes éditions.
(2) Les Espagnols.

Quand Madame témoigna désirer que mes sœurs logeassent avec la reine, cela ne me plut pas, parce que si elles y eussent demeuré, elles auroient été [chez la reine] à toutes les heures du jour où je n'y étois pas, n'y logeant point; elles auroient toujours mangé avec elle, soir et matin; ce que je ne faisois pas en ce temps-là. J'avoue que je trouvai cette proposition habile à ma belle-mère de se vouloir faire donner des distinctions par nécessité, que je n'avois pas par mon opulence; car si je n'avois pas eu de quoi avoir une maison, [et] qu'il eut fallu que dès mon enfance j'eusse demeuré avec la reine, j'y aurois toujours mangé; car je lui ai ouï dire que madame la duchesse d'Elbœuf, bâtarde de Henri IV, que l'on appeloit mademoiselle de Vendôme, avoit demeuré avec elle quelques années après le mariage de la reine et avant le sien, et qu'elle mangeoit toujours avec elle (1). Ce n'est pas que dès ce temps je n'y allasse manger quand je voulois; mais comme je n'avois pas pris cette habitude, comme j'ai fait depuis, je n'y allois guère. J'ai toute ma vie eu de la jalousie de toutes les choses de grandeur et qui distinguent des autres, et avec cela je les ai négligées par un certain esprit de liberté, de hauteur de sentiment, [qui] me faisoit demeurer chez moi sans me soucier de rien, voyant que je n'avois besoin de personne. Et quand les autres s'en avisoient, comme les gens plus souples et plus songeant à leurs fins, manquant de beaucoup de choses, y songent, j'étois au désespoir. Dans ce que je dis de moi il y a bien de la grandeur de cœur; mais il

(1) Phrase omise dans les anciennes éditions depuis *avoit demeuré avec elle* jusqu'à *toujours avec elle.*

y a aussi des défauts dans l'humeur. Ainsi je ne dois pas craindre de me trop louer, puisqu'au moment je dis les défauts de ce qui pourroit faire un tel endroit (1) en moi.

Elles arrivèrent donc, mes sœurs. On leur avoit destiné un logis; ce qui me réjouissoit fort; car je n'avois osé témoigner ma crainte à personne. Elles étoient en fort bon équipage: deux carrosses de Madame, des officiers; tout ce qui leur étoit nécessaire, et même assez de dignité. Madame de Saujon étoit avec elles et Montalais, une des filles de ma belle-mère, qui a bien fait parler d'elle depuis. C'étoient mesdemoiselles d'Alençon et de Valois qui vinrent; car Madame ne voulut pas donner le dégoût à mademoiselle d'Orléans, après avoir tant espéré d'épouser le roi, d'assister à son mariage avec une autre. Pour elle, elle ne s'en seroit pas souciée; car elle n'aime qu'à se divertir, et n'a pas paru ni en ce temps-là ni depuis songer à de grandes choses. Elles amenèrent avec elles madame de Pontac, chez qui elles avoient logé en passant à Bordeaux: l'attachement qu'elle a pour moi lui avoit fait faire toutes les honnêtetés possibles à mes sœurs, à ma considération.

Tous les gens de la cour, qui revenoient de Saint-Sébastien, faisoient de grandes relations à la reine de la manière dont l'Infante étoit faite; ce lui étoit un plaisir nonpareil d'en entendre parler, et elle avoit des impatiences nonpareilles de la voir. Pendant ce temps-là le duc de Parme rechercha la princesse Marguerite de Savoie et l'épousa. Tout le monde fut fort étonné

(1) C'est-à-dire un endroit digne d'éloges.

qu'après avoir pu épouser le roi, elle voulût d'un petit souverain d'Italie, malhonnête homme, qui n'avoit de passion qu'à ferrer des chevaux. Cela ne répondoit point à la manière dont elle avoit soutenu la rupture de son mariage, dont elle avoit été tant louée. Il falloit ou ne se marier jamais ou être religieuse. Aussi ne survécut-elle pas longtemps à cette honte; car elle mourut peu après son mariage (1).

Il y avoit des comédiens espagnols à Saint-Jean-de-Luz; la reine y alloit tous les jours; j'y allois au commencement, mais à la fin je m'en lassai. Ils dansoient entre les actes; ils dansoient dans leurs comédies; ils s'habilloient en ermites, en religieux; ils faisoient des enterrements, des mariages; ils profanoient assez les mystères de la religion, et beaucoup de personnes en furent scandalisées. Les Italiens en faisoient de même au commencement qu'ils vinrent en France; mais on les en désaccoutuma. M. le cardinal eut longtemps la goutte; on l'alloit voir tous les jours, au retour des vêpres, [des] complies ou du salut. La reine ne perdoit guère de jours qu'elle n'allât à l'une de ces prières, et souvent à toutes les trois. Un jour en regardant par la fenêtre de M. le cardinal, d'où l'on voyoit la rivière [et] les Pyrénées, madame de Motteville, étoit avec moi; nous nous mîmes à causer sur la solitude, le désert, et combien on y pouvoit mener une vie heureuse, l'embarras et la fatigue de celle de la cour, les injustices de la fortune; combien peu en sont contents et combien il y en a qui se plaignent de l'injustice de son partage.

(1) Marguerite-Yolande de Savoie, femme de Ranuce II, duc de Parme, mourut en 1663.

Digitized by Google

Toutes ces choses étoient un grand champ pour moraliser, pour peu que l'on y voulût mêler un peu de christianisme. La reine sortit et finit notre conversation. Je la menai à la comédie, et m'en allai me promener sur le bord de la mer. Ce qui me donnoit peu de goût pour la comédie, c'est que je n'entendois que très-peu l'espagnol. Le roi et Monsieur l'avoient appris avant que de partir de Paris, je l'avois voulu apprendre aussi, me paroissant m'être nécessaire à cause de la reine qui venoit; mais quelque soin que j'y pusse prendre, je n'y sus parvenir (1).

En me promenant donc sur le bord de la mer, il me passa force choses dans l'esprit sur le plan d'une vie solitaire de gens qui se retireroient de la cour sans en être rebutés. Je m'en allai toujours courant chez moi; je pris une plume et de l'encre et j'écrivis une lettre de deux ou trois feuilles de papier à madame de Motteville, que je fis copier et que je lui envoyai par un inconnu. Je ne voulois point que dans ce désert on y eût ni galanterie ni même que l'on s'y mariât. Elle devina que c'étoit moi qui lui avois écrit. Elle me fit réponse; je lui écrivis une seconde lettre, et ce commerce-là a duré un an ou deux à écrire de temps en temps. Il y eut de l'écriture de part et d'autre de quoi faire un petit volume. Comme elle est fort savante, ce qu'elle a écrit est admirable; car il y a de l'italien, de l'espagnol, des citations de la sainte Écriture, des Pères, des poëtes, des historiens. Enfin ce sont force choses ra-

(1) Ce passage, depuis *ce qui me donnoit peu de goût* jusqu'à *je n'y sus parvenir*, a été omis dans les anciennes éditions.

massées (1); pour moi je n'écris que des bagatelles. On lui prit les deux premières lettres (car pour moi je sais bien que je ne les ai données à personne), que l'on a imprimées dans de ces recueils que l'on appelle *Œuvres galantes*. Mais son nom est tout le mérite. On les a estropiées; on les a toutes gâtées. J'avoue que j'ai été fâchée de les voir ainsi (2).

Après tous les envois de part et d'autre, le roi d'Espagne arriva à Fontarabie. Le jour du mariage fut arrêté. L'envie prit à Monsieur d'y aller inconnu, et moi aussi. Nous le proposâmes à M. le cardinal, qui le trouva bon; mais qui dit qu'il faudroit le faire savoir. On fut vingt-quatre heures dans cette joie, qui fut changée en pleurs : car le roi dit qu'il ne vouloit pas que Monsieur y allât; que le présomptif héritier d'Espagne ne viendroit point en France voir une cérémonie; qu'il n'y avoit pas eu même un grand [d'Espagne] ni de grands seigneurs de ceux qui étoient avec le roi d'Espagne qui fussent venus voir la cour de France, et que Monsieur n'iroit pas, et que je ferois bien de n'y pas aller aussi. Nous fûmes fort fâchés, Monsieur et moi. Je dis à M. le cardinal : « Pour moi, je ne suis de nulle

(1) Il n'y a dans la pensée et dans l'expression de Mademoiselle qu'un sentiment d'éloge pour madame de Motteville, tandis que les anciennes éditions lui font dire qu'il y avait dans les lettres de cette dame *quantité d'autres ramassis assez particuliers*.

(2) Le recueil dont parle Mademoiselle parut à Cologne en 1667 sous le titre de *Recueil de pièces nouvelles et galantes*. Les lettres de madame de Motteville se trouvent dans la 2e partie, p. 21 à 46. Voy. aussi les manuscrits de Conrart à la bibliothèque de l'Arsenal, in-f°, t. XI, f° 63 et suiv.

conséquence; je n'hérite point; je ne dois pas être malheureuse en tout. Puisque les filles ne sont bonnes à rien en France, au moins que l'on les laisse voir ce qu'elles ont envie. » Monsieur, demanda en grâce particulière qu'on ne m'y laissât pas aller. On fut trois ou quatre heures enfermés dans la chambre de M. le cardinal, où l'on croyoit qu'il y avoit de grandes affaires: quasi tous les ministres y étoient mandés; l'on n'étoit occupé que du démêlé de Monsieur et de moi. Enfin, à son grand regret, j'eus permission d'y aller. L'on envoya querir Lenet (1), qui étoit le ministre de M. le Prince en Espagne, aussi bien qu'il l'avoit été à Bordeaux. Comme c'étoit un homme d'esprit, fort entrant, de ces gens qui parlent, qui se donnent des airs, depuis le retour de M. le Prince, il n'avoit bougé de la cour, et entretenoit fort la reine. On le chargea de me suivre, et M. le cardinal prévint don Louis de Haro que j'irois, inconnue.

Ce soir-là le roi, la reine, Monsieur et moi nous soupâmes en particulier auprès du lit de M. le cardinal, parce qu'i lavoit la goutte. Nous accommodâmes une cassette que M. de Créqui devoit porter à la [jeune] reine, de la part du roi. C'étoit un assez grand coffre de calambour, garni d'or, où il y avoit tout ce que l'on peut imaginer de bijoux d'or et de diamants, comme des montres, des heures, des gants (2), des miroirs,

---

(1) Pierre Lenet, qui a laissé des Mémoires qui ont été publiés dans toutes les collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France.

(2) Ce mot est assez difficile à lire; j'ai suivi les anciennes éditions. On pourrait lire *des agendas*, mot que l'on trouve dans

boîtes à mouches, à mettre des pastilles; petits flacons de toutes sortes; d'étuis à mettre des ciseaux, couteaux, cure-dents; de petits tableaux de miniature à mettre dans un lit; des croix; des chapelets garnis de lignes (1); des bagues; des bracelets; des crochets de toutes sortes de pierres, une de grand prix; un plus petit coffre, où étoient des perles, des pendants d'oreille de diamants, et une boîte pour les pierreries de la couronne; elles ne sortent point du royaume, et les reines ne les ont point en propre, comme tous ceux-là étoient à elle, des pendants d'oreille de toutes sortes de pierres et des assortiments de même. Enfin on croira aisément que jamais on n'avoit vu un présent si magnifique, ni si galant.

Je partis le lendemain dans un carrosse que j'empruntai. J'avois avec moi madame la duchesse de Navailles, qui venoit pour être dame d'honneur de la reine, madame de Pontac et mademoiselle de Vandy. Je tins mon voyage secret; car je ne voulois pas mener beaucoup de monde avec moi. Quand nous fûmes à Andaye, qui est le dernier village au bord de l'eau vis-à-vis Fontarabie, Lenet, qui étoit allé devant, me dit : « Les bateaux sont tout prêts. » Il y en avoit trois peints [et] dorés, les plus jolis du monde; l'un étoit avec des rideaux de damas bleu, avec des franges d'or et d'argent, et le dedans de même; les deux autres, un bleu, l'autre gris. Nous arrivâmes au port, où nous ne

---

les *Dictionnaires du dix-septième siècle*. Furetière l'explique ainsi : « Tablettes où l'on écrit ce qu'on a à faire durant le jour. »

(1) J'ai reproduit exactement le texte; mais je ne comprends pas le sens de ces mots *garnis de lignes*.

trouvâmes pas de carrosses. Les bateliers dirent qu'il avoit passé des dames qui avoient trouvé des carrosses du roi; il y en avoit une qui avoit dit : « C'est pour moi qu'ils sont ici. » Nous jugeâmes que c'étoit ceux que l'on avoit envoyés pour moi et que madame de Lyonne étoit sûrement la dame qui les avoit pris. Lenet mit pied à terre et arrêta deux carrosses à six chevaux qui passoient, où nous nous mîmes. Il y avoit une garde à la porte de la ville, comme en toutes les places frontières. Je crois qu'elle étoit plus forte que quand le roi d'Espagne n'y est pas. Il y avoit des officiers qui se promenoient devant le corps de garde, qui nous saluèrent avec beaucoup d'honnêteté, comme tous les gens que nous trouvâmes dans les rues. J'avoue que j'eus la vanité d'attribuer cela à ma bonne mine; ce n'étoit pas à ma parure : car j'avois le deuil; j'étois habillée de drap noir, un mouchoir uni, une coiffe claire et mes cheveux tout défrisés; car il avoit plu le matin. Je trouvois que j'avois l'air étranger; car des cheveux blonds fort plats ne sont pas d'un grand ornement.

Nous arrivâmes à l'église, où il y avoit un grand perron; à la porte fort peu de gardes : car là tout est si bien réglé, que personne ne se presse d'entrer. Madame de Navailles alloit la première, que mon écuyer menoit; j'étois la dernière avec Lenet. Nous trouvâmes à l'entrée de l'église un lieutenant des gardes-du-corps du roi (j'ai oublié son nom), qui dit; « L'on m'a ordonné de venir recevoir la parente de M. Lenet. » Puis Pimentel arriva, qui me prit par l'autre main et me dit : « Le roi m'a commandé de me mettre auprès de vous, parce qu'il veut vous connoître. » D'abord nous trouvâmes le patriarche des Indes, qui étoit grand au-

mônier du roi d'Espagne, frère du duc de Medina-Sidonia, qui me fit force compliments : qu'il avoit fort connu mon père en Flandre. On nous mena auprès de l'autel, à droite en entrant (cet endroit est élevé), à un des côtés de l'autel, où il avoit force François, que je pris la liberté de faire ranger, ordonnant comme j'aurois fait ailleurs, sans songer que j'étois inconnue. On m'apporta une chaise; à cela j'oubliai qui j'étois et je refusai la chaise. La place du roi étoit au bout du chœur, au moins où il est dans les églises de France : car il ne me parut ni chœur ni nef; rien n'étoit séparé. Il n'y avoit de jour dans l'église que par une grande fenêtre en rond sur la porte. L'autel [étoit] élevé de beaucoup de degrés. Il y avoit une courtine pour le roi, c'est-à-dire proprement un lit où il n'y a point de bois, qui est attaché au plancher; [il étoit] de brocard d'or. Force aumôniers avec des surplis et des bonnets, sans manteaux. Le drap de pied du roi d'Espagne étoit sous la courtine, et le rideau qui regardoit l'autel seulement étoit ouvert. En suite de la courtine, un siége pour don Louis de Haro; puis un banc pour les grands; vis-à-vis étoit celui des aumôniers; tous les François étoient des deux côtés, sur les degrés dont j'ai parlé. Ce lieutenant des gardes qui nous avoit reçues étoit celui de la garde bourguignonne, [dont les soldats] sont recrutés en Suisse; car il y en avoit quelques-uns avec lui. Ce fut le maître des cérémonies qui nous plaça.

Le roi vint; il marchoit devant lui quelques [gardes], mais qui demeurèrent au bas de l'église, n'étant point nécessaire de faire ranger personne. L'évêque de Pampelune marchoit devant le roi avec tout son clergé, vêtu pontificalement. Le roi avoit un habit gris avec de

la broderie d'argent, un diamant en table qui troussoit son chapeau d'où pendoit une perle en poire; ce sont deux pièces de la couronne d'une grande beauté; on les nommoit : le diamant, *le miroir du Portugal*, et la perle *la pélegrine*. Il fit la révérence à l'autel; c'est l'homme du monde le plus grave. L'infante le suivoit seule, habillée de satin blanc, en broderie de petits nœuds de lames d'argent, et parée à la mode d'Espagne d'assez vilaines pierreries; il y avoit beaucoup d'or; [elle étoit] coiffée de faux cheveux. Sa camérière-major lui portoit la queue. La première chose qu'ils firent, le roi et elle, fut de me regarder, sans faire aucune mine toutefois de me connoître; je les regardai fort aussi. Le roi avoit bonne mine; il n'étoit pas beau, l'air vieux et cassé. L'infante me parut ressembler à la reine en jeune; elle me plut extrêmement. Le roi dit que l'on tirât le rideau du côté où j'étois, afin que l'on le vît mieux; même il fit signe à des aumôniers de se ranger, de peur qu'ils m'empêchassent de voir. Tous ces soins me parurent fort obligeants. La camérière étoit devant la courtine un peu à côté, avec deux autres veuves vêtues à l'espagnole et trois filles qui n'étoient pas belles et qui avoient furieusement de rouge

A la moitié de la messe, le commandeur de Souvré s'avisa que M. l'évêque de Fréjus (1) n'y étoit point; il le cria à Pimentel et à Lyonne qui étoient de notre côté, et qui ne l'entendoient pas. Je [le] leur dis. Lenet dit à son frère l'abbé de l'aller querir. M. de Fréjus vint

(1) Cet évêque était, comme on l'a déjà dit, Zongo Ondedei, parent du cardinal Mazarin.

tout seul, sans maître de cérémonie ni autre personne pour l'accompagner. En passant auprès de don Louis, il se plaignit du peu de soin que l'on avoit eu de l'avertir. Après l'Évangile, il vint six pages qui avoient de grands flambeaux blancs, qui firent la révérence à l'autel, puis au roi; quand le prêtre eut communié, ils s'en retournèrent avec les mêmes révérences.

Quand la messe fut finie, le roi se mit dans sa chaise et l'infante s'assit sur son carreau. Puis l'évêque descendit et don Louis approcha, qui donna la procuration du roi, que M. de Fréjus lui avoit apportée, à un prêtre qui la lut; ensuite il lut les dispenses du pape; après on les maria (1). Le roi fut toujours entre l'infante et don Louis. Quand il fallut dire oui, l'infante fit la révérence au roi son père, qui apparemment lui permit. Il remua les lèvres si gravement que je ne le vis pas, quoique je fusse fort près et à l'endroit où j'eusse pu mieux voir. Tout ce qu'il y avoit de personnes de condition, François, qui étoient en assez grand nombre, se jeta tout le plus près qu'ils purent [et] firent beaucoup de presse. Je crois que, sans les François, il n'y auroit quasi eu personne, les Espagnols étant en petit nombre. L'infante ne donna point la main à don Louis et il ne lui donna point de bague, comme l'on fait partout. Après que le mariage fut fait, la reine se mit à genoux devant son père et lui baisa la main; il l'embrassa sans la baiser, et ôta son chapeau. En sortant de l'église elle marcha à côté de lui et lui donna la droite. Elle fit cérémonie pour la prendre après qu'ils furent sortis, je

(1) Cette cérémonie eut lieu le 3 juin 1660.

demeurai un moment pour laisser sortir le monde. Puis don Pedro d'Aragon, qui étoit capitaine de la garde bourguignonne, vint avec six gardes et dit à Lenet qu'il venoit chercher ses dames. Il marchoit devant nous; il y avoit le fils d'un grand, dont j'ai oublié le nom, qui y étoit aussi. Nous allâmes au château à pied, n'y ayant qu'un pas. C'étoit une vieille maison que Vatteville, qui en étoit gouverneur et de la province de Guipuscoa, avoit fait raccommoder pour y recevoir la cour d'Espagne.

On trouva là, comme ailleurs, beaucoup de pages et de laquais, la grande dépense des Espagnols consistant quasi toute à cela ; il y en avoit grande quantité. On entra d'abord dans une antichambre où il y avoit beaucoup de presse que les François faisoient, puis dans une autre, ensuite dans le lieu où mangeoit le roi sur une petite table; un cadenas (1) et point de nef (2). Un gentilhomme de la chambre, de semaine, le servoit et les valets de chambre portoient la viande. Son médecin étoit contre la muraille un peu éloigné; de l'autre côté étoit le duc de Medina de Las Torres, et contre la muraille d'autres grands et le patriarche des Indes. On me mit contre la muraille. Tous les François étoient au milieu de la chambre, fort éloignés. [Le roi] me regarda encore fort; il mangeoit de la grenade à cuillerée, et mangeoit fort lentement. Je me trouvai auprès du marquis

(1) Espèce de coffre d'or ou de vermeil doré où l'on mettait le couteau, la cuiller, la fourchette, etc., dont on faisait usage sur la table des rois ou des princes.

(2) Vase de vermeil qui contenait les serviettes qui devaient servir au roi ou aux princes.

d'Ayetone, qui parloit françois. Le marquis de Liche (1), fils aîné de don Louis, m'avoit fort regardée à la messe, et je l'avois rencontré à la porte de la chambre du roi d'Espagne; il avoit dit à Lenet, en passant, qu'il seroit bien aise de voir la dame qu'il menoit, quoiqu'il ne la connût point; il alla se mettre auprès du marquis d'Ayetone. Je lui demandai s'il parloit françois; [il me répondit] qu'il l'entendoit lorsque l'on le parloit doucement. Je lui répondis que j'étois de même de l'espagnol. Il n'étoit pas beau; mais il avoit la physionomie d'être honnête homme et fort civil. Son frère, le comte de Monterey, me parut beaucoup mieux fait; il alloit et venoit, me faisoit des révérences; mais il ne me parla point. Pour don Louis, je ne le vis que de loin. Le duc de Medina de Las Torres donna à boire au roi; il versa de l'eau de cannelle, dont le roi buvoit, sur la soucoupe, et en fit l'essai (2), puis lui donna; il se mit à genoux. S'il y a des grands couverts, ils se découvrent dans le temps que le roi boit; car quoiqu'il y en ait beaucoup, tous ceux qui sont officiers de la maison ne se couvrent jamais qu'aux cérémonies.

L'on me vint dire que la reine dînoit. Je sortis sans faire la révérence; car on m'avoit dit qu'il ne falloit pas faire semblant de croire que l'on me regardât. [Le roi] ne me quitta point de vue tant que je fus dans la cham-

(1) Gaspard de Haro de Guzman, marquis de Carpioet de Liche, comte-duc d'Olivarez.

(2) Cet usage, qui remontait à une époque fort reculée, avoit pour but de s'assurer que la boisson n'était pas empoisonnée. Au moyen âge, on touchait les mets avec une corne de licorne, à laquelle on attribuait la propriété de préserver des maléfices.

bre: J'allai chez la reine, où je trouvai beaucoup de monde à la voir dîner. Je ne sais si c'est parce qu'elle étoit notre reine; mais la presse y étoit bien plus grande, et même on étoit plus proche de la table que de celle du roi, son père. Je lui fis une grande révérence; je passai derrière sa chaise. Je m'allai mettre auprès de la duchesse d'Uzès et de madame de Motteville, qui étoit au bout de la table. Je fis cela d'un air un peu familier. Comme je fus auprès d'elle, je lui fis une seconde révérence, à laquelle elle répondit par un souris le plus agréablement et le plus honnêtement du monde. Elle me parut un air grand, aimable et civile. Je crus qu'elle plairoit à tout le monde quand elle seroit ici; pour moi, j'en fus enchantée. Madame de Motteville, qui parle espagnol, lui dit que je la trouvois fort à ma fantaisie (1). Elle lui répondit fort obligeamment qu'elle en étoit bien aise. Tout le temps qu'elle fut à dîner, elle regarda toujours de mon côté et parla assez. Il y avoit un certain bouffon qui étoit venu à Saint-Jean-de-Luz,

---

(1) Voy. les *Mémoires de madame de Motteville*, à l'année 1660; elle parle aussi de cette circonstance : « Mademoiselle, dans ce temps-là, étoit allée voir dîner le roi d'Espagne. Elle revint alors, et, s'étant appuyée sur moi, je fus leur truchement. Notre nouvelle reine, sachant que c'étoit elle, qui ne vouloit pas être connue, lui fit quelques souris et répondit toujours agréablement à tout ce qui se disoit de notre côté. Cette princesse étant sortie de table, elle s'approcha de Mademoiselle et lui dit, en faisant mine de l'embrasser : *Un abrazito le quiero dar á escondida* (*Je veux donner un baiser à cette inconnue*). Elle la fit entrer dans sa chambre, où il y avoit deux carreaux; elle lui en fit donner un et la traita de *vos*, comme étant reine, faisant toujours néanmoins semblant qu'elle ne la connoissoit pas. »

qui lui dit comme j'entrois : « Voilà mademoiselle d'Orléans, la cousine du roi de France. » Elle le fit taire; c'étoit un assez mauvais bouffon.

En sortant de table, elle vint à moi et dit : « Il faut que j'embrasse cette inconnue. » Je voulus lui baiser la main; elle ne le voulut pas souffrir. Elle (1) n'étoit pas si belle que celle de la reine mère. Elle s'en alla dans sa chambre. Sa première femme de chambre me vint voir; elle me dit que je ne m'en allasse pas, et peu après elle revint me dire que la reine me demandoit. Elle étoit assise sur des carreaux; on m'en apporta un. Elle me fit signe de m'y mettre. Je demandai quelqu'un qui sût parler françois; on fit entrer le baron de Vatteville. Elle me demanda des nouvelles de la reine et de M. le cardinal; que l'on lui avoit dit que mes sœurs étoient jolies; si madame de Carignan n'étoit pas à Saint-Jean-de-Luz. Puis elle me parla de l'impatience qu'elle avoit de voir la reine; qu'elle avoit fort envie de me connoître; qu'elle étoit bien aise de me voir. Il n'y eut pas de bontés et d'honnêtetés qu'elle ne me témoignât, auxquelles je répondis avec tout le respect que je devois et la reconnoissance. Je me levai pour m'en aller; je la suppliai de me donner sa main; elle ne le voulut pas et m'embrassa encore une fois. Je lui attrapai la main; elle se leva et me fit la révérence. Elle donna sa main à madame de Navailles et aux deux autres dames [que j'avois avec moi.] L'on m'offrit fort à boire et à manger; mais je n'en voulus ni l'un ni l'autre. Vatteville me pressa fort aussi pour me donner à dîner; il me vint

(1) La main de la jeune reine.

conduire jusqu'au bateau, où un carrosse de la reine me mena. J'allai dîner en diligence à Andaye, ayant beaucoup d'impatience de retourner dire à la reine ce que j'avois vu. J'allai descendre chez M. le cardinal, où elle étoit; je lui fis une fidèle relation de ce qui s'étoit passé à mon voyage, dont elle fut aussi contente que moi. Cétoit beaucoup dire; car je l'étois extrêmement.

C'étoit le jour de la petite Fête-Dieu, 3 juin 1660. Après avoir suivi la reine au salut, j'allai avec la même diligence que j'étois venue, m'habiller pour aller au bal, où je n'aurois pas été dans mon grand deuil; mais le jour du mariage du roi étoit une chose qui portoit sa permission pour toute autre. J'étois parée de perles, et mes sœurs aussi; car cette parure est de deuil quand elle est seule. Le bal ne dura pas longtemps, ayant commencé tard, et Leurs Majestés vouloient aller souper avant minuit; il faut que les occasions soient bien pressantes à la cour, quand elles font perdre un repas.

Pendant le bal, la reine m'entretint quasi toujours, et le roi, me disant qu'il étoit plus aise de ce que je leur disois de la [jeune] reine, que [de] tout ce que l'on leur en avoit encore dit; qu'ils étoient ravis qu'elle me plût; que j'avois le goût bon; que je me connoissois bien en toute chose; que c'étoit une marque de son esprit que toutes celles qu'elle m'avoit témoignées de ses bontés. Enfin il ne se peut rien de plus obligeant que tout ce qu'ils me dirent. Je pris bien plus de plaisir à les écouter que je n'en aurois fait à danser, quoique je l'aimasse encore assez en ce temps-là; mais la considération en tout temps que l'on a fait de moi a toujours prévalu sur le plaisir.

Le reine [mère] alla le lendemain à la conférence voir le roi son frère. Elle ne mena avec elle que M. le cardinal [et] ses dames d'honneur et d'atour. Le roi y étoit inconnu. La reine nous conta à son retour la joie qu'elle avoit eue devoir le roi, son frère, et celle que, lui, avoit témoignée de son côté, et qu'ils s'étoient dit des choses si tendres et si obligeantes sur ce mariage et sur la paix, qu'il n'y avoit rien d'égal; qu'il lui avoit parlé de moi; qu'il étoit fâché que j'eusse voulu être inconnue, et que cela avoit empêché que l'on me rendît tout l'honneur qu'il auroit voulu. J'eus la curiosité de savoir si le roi d'Espagne n'avoit pas baisé la reine [mère.] Je lui demandai; elle me dit que non; qu'ils s'étoient embrassés à la mode de son pays. Don Louis passa dans la salle de la conférence, comme la reine y étoit, du côté de France, et le roi s'approcha de la porte et regarda la reine par-dessus son épaule. La reine mère sourit au roi, son frère, qui le regarda; la [jeune] reine le regarda aussi, qui nous a dit qu'elle le trouva fort bien fait; mais elle baissa les yeux. Le roi nous parut fort content de la reine; il demeura sur le bord de la rivière, la vit embarquer; elle regarda volontiers de ce côté-là.

L'on songea à la cérémonie et l'on s'avisa qu'il falloit porter une offrande à la reine; qu'ainsi je ne pouvois pas porter la queue et que ce seroient mes sœurs [qui la porteroient] avec madame de Carignan. Madame de Saujon voulut en faire difficulté. Je lui dis qu'elle avoit tort; car à la quarantaine de la reine mère à Notre-Dame, ma belle-mère portoit l'offrande, et moi la queue avec feu madame la Princesse et madame la Comtesse. J'avoue que je ne fus pas fâchée que cela ar-

rivât, pour faire à la noce ce que ma belle-mère avoit fait au deuil. M. le duc de Roquelaure s'étoit offert, dès que l'on avoit parlé de porter les queues, à porter la mienne; je l'avois accepté. On chercha des ducs pour porter celles de mes sœurs; pas un ne le voulut. Madame de Saujon cria fort que Madame seroit au désespoir de cette distinction; qu'elle ne le souffriroit pas; que mes sœurs n'iroient plutôt point. Le cardinal dit : « Je ferai ce que je pourrai; mais personne ne le veut; » de sorte que, pour ne faire pas plus d'embarras à la cérémonie, je dis à M. de Roquelaure que je le remerciois, et que j'étois bien fâchée de quoi je ne pouvois accepter l'offre obligeante qu'il me faisoit; et que j'étois bien touchée que le peu de cas que l'on faisoit de ma belle-mère, faisoit que l'on ne vouloit pas rendre autant d'honneur à mes sœurs qu'à moi. Je dis à M. le cardinal : « Vous voyez que quand il est question de faire de l'embarras au roi ou à vous, j'abandonne tout; donnez-moi qui il vous plaira, tout me sera bon. » Il me dit : « Je vous donnerai mon neveu. » Ce choix me plut fort et me parut plus avantageux que tous les ducs du royaume. C'étoit le comte de Sainte-Mesme qui portoit celle de ma sœur d'Alençon, qui étoit premier écuyer de ma belle-mère et l'avoit été de mon père. Ma sœur de Valois eut le marquis Du Châtelet, qui étoit mestre-de-camp du régiment de cavalerie de mon père. Le comte de La Feuillade [porta] celle de madame de Carignan. Voilà comme tout fut résolu.

Le dimanche (1), dont la reine avoit été le vendredi

(1) 6 juin.

voir le roi, son frère, nous partîmes après dîner de très-bonne heure pour aller à la conférence. Il y avoit dans le carrosse le roi et la reine, Monsieur, mes sœurs, M. le prince de Conti, madame de Noailles et moi. Madame la comtesse de Fleix (1) n'y vint pas, parce qu'elle n'alloit pas où alloient les duchesses, ne l'étant point à cause des prétentions de la maison de Foix, dont étoit son mari. La reine mère avoit son voile de veuve, deux demi-tours et une croix de perles et des pendants d'oreille; le roi et Monsieur, des cordons de chapeau de diamants. On peut juger de leur ajustement et de la beauté de leurs habits. Le roi en étoit moins paré que de sa bonne mine naturelle. Mes sœurs et moi avions nos mantes de deuil, qui est l'habit de respect, quand l'on est en deuil, la première fois que l'on voit les gens à qui l'on en doit. Dans l'autre carrosse de la reine étoient madame la princesse de Carignan et madame la princesse de Bade, sa fille, madame la princesse palatine, mesdames les duchesses d'Uzès, de Gramont et de Navailles (2). Comme nous étions en carrosse, le fils du duc de Medina de Las Torres vint faire un compliment au roi de la part du roi d'Espagne, et à la reine aussi.

Le chemin nous parut bien long, faisant une excessive chaleur. Le roi d'Espagne étoit arrivé avant nous.

---

(1) Marie-Claire de Beaufremont, mariée à Jean-Baptiste Gaston de Foix, comte de Fleix.

(2) Les anciennes éditions ont mis ici madame de Noailles parmi les duchesses. Le manuscrit porte *madame de Navailles*. Et en effet madame de Noailles n'eut le titre de duchesse qu'à partir de 1663 (15 décembre).

A la droite de leur côté étoit leur infanterie et leur cavalerie; de notre côté, étoient aussi nos troupes composées de la garde ordinaire des régiments françois et suisses, qui avoient tous des houppelandes bleues avec un galon d'or et d'argent et les chiffres du roi au milieu. Je ne les vis pas, parce qu'ils étoient postés de manière à être vus du côté des Espagnols. Les mousquetaires et les gardes du corps avoient des casaques neuves, et les gendarmes et chevau-légers étoient aussi vêtus de neuf. Nous vîmes ceux du roi d'Espagne, qui avoient tous, tant cavalerie qu'infanterie, des houppelandes ou casaques de livrée : elles étoient jaunes, des passements veloutés à petits carreaux rouges et blancs. Il n'y eut que vingt gardes du roi qui mirent pied à terre.

Nous entrâmes par la galerie, dont j'ai déjà parlé, et nous allâmes ensuite dans tous les appartements, qui étoient ainsi que je l'ai déjà dit. On trouva dans une des chambres des Espagnols qui apportoient un présent pour Sa Majesté, qui étoit des coffres en forme de bahuts très-grands, garnis de bandes d'or; ils étoient fort jolis et fort magnifiques. On n'a guère accoutumé d'en voir de cette manière. Je ne sais ce qui étoit dedans; je pense avoir ouï dire que c'étoient des parfums. Il y en avoit quatre pour le roi, autant pour la reine, et deux pour Monsieur. J'étois fort fâchée qu'il n'y en eût pas pour moi. Ce fut de la part de la [jeune] reine que l'on leur donna. Après avoir passé toutes les chambres et une petite galerie que j'avois oublié de marquer, qui étoit le long de la chambre de la conférence, M. le cardinal nous dit d'entrer dans un cabinet, en attendant que l'on nous fît entrer dans la chambre

où étoient le roi d'Espagne et la [jeune] reine. Il n'entra avec Leurs Majestés que Monsieur, M. le cardinal et madame de Navailles.

Nous y fûmes assez longtemps; puis l'on nous vint querir; la reine me fit dire d'ôter mon gant et de faire la révérence; car le roi d'Espagne ne baise point, et le roi n'avoit baisé la [jeune] reine ni Monsieur. Le roi d'Espagne ne branla pas de sa place; à peine fit-il un mouvement du pied, qui peut signifier qu'il vouloit faire la révérence; mais il en fit plus pour moi que pour mes sœurs. La reine [mère] les présenta et toutes les princesses et duchesses et les dames et filles qui étoient à sa suite et aux nôtres. La [jeune] reine avoit une robe de satin blanc en broderie de jais, dont les lisières étoient des fleurs de lis; elle étoit coiffée de ses cheveux: ce qui lui seyoit fort bien; car ils sont d'un beau blond; elle s'étoit parée d'un bouquet d'émeraudes en poires, avec des diamants qui étoient dans le présent que M. le duc de Créqui lui avoit porté. Il fit sa commission, comme il fait toute chose avec grande magnificence : il avoit soixante personnes de livrée et grand nombre de ses amis qui l'accompagnèrent.

Après que l'on se fut regardé quelque temps, on fit entrer du monde de tous les côtés : M. le prince de Conti étoit entré en même temps que moi; le comte de Soissons entra avec tous les ducs, maréchaux et officiers de la couronne et de la maison du roi, de la reine et de Monsieur. Il y entra deux ou trois personnes de la cour; mais à ces choses-là, il n'est pas honorable d'y entrer lorsque l'on nomme les gens (1); et lorsque l'on

(1) C'est-à-dire *de ne pas entrer de droit, mais par faveur.*

n'est pas nommé, on ne se doit pas offenser de ne l'être point, quand ce sont les charges qui règlent cela et que ce n'est pas une préférence. Je ne me souviens plus des Espagnols qui entrèrent, quoique je me les eusse fait tous nommer par le marquis d'Ayetone; car je passai de leur côté pour lui parler. Les deux rois parurent chacun devant leur table; on leur apporta un carreau; au roi, ce fut M. l'abbé de Coislin; au roi d'Espagne, le marquis de Malepique, grand maître des cérémonies. M. le cardinal apporta l'Évangile et une croix que l'on mit dessus; au roi d'Espagne, le patriarche des Indes. M. le cardinal avoit son rochet, et l'autre le sien. Les deux rois se mirent à genoux. M. le comte de Brienne, secrétaire d'État, prit le traité de paix, et don Fernand Ruy de Contraro, qui étoit secrétaire d'État d'Espagne; chacun [le] lut tout haut, à même temps, en sa langue. Après, les deux rois mirent la main sur l'Évangile et dirent qu'ils juroient de tenir tout ce qui étoit contenu dans le traité de paix; le roi d'Espagne parla le premier : l'on disoit que c'étoit une déférence qu'il nous avoit rendue. Après, ils se levèrent et s'embrassèrent; le roi lui dit qu'il lui juroit amitié aussi bien que la paix; ils se dirent des discours très-tendres et s'embrassèrent. Ensuite ils allèrent chacun au bout de leur table. Don Louis présenta les Espagnols au roi, et M. le cardinal, les François au roi d'Espagne; après quoi ils s'en allèrent chacun dans leur cabinet signer la paix et revinrent à même temps, et un moment après, le roi d'Espagne dit à la reine qu'il étoit tard, et qu'il reviendroit le lendemain à trois heures. On se sépara.

La reine nous conta en revenant qu'elle avoit dit au roi, son frère, qu'elle avoit eu bien peur que sa santé

l'empêchât de pouvoir venir lui-même amener sa fille; qu'il lui avoit répondu qu'il seroit plutôt venu à pied pour voir un tel fils que le roi. En regardant M. de Turenne, il dit à la reine : « Cet homme m'a donné de méchantes heures. » L'on peut juger si M. de Turenne s'en sentit désobligé. Ils retournèrent dès midi, le lendemain, à la conférence ; il n'y alla personne avec la reine; elle nous ordonna de nous trouver à son logis pour y recevoir la reine, qui y devoit venir loger deux jours. Ils revinrent tous dans le carrosse de la nouvelle reine. Nous étions à la porte de l'antichambre ; elle avoit la mine fort gaie, quoiqu'elle eût beaucoup pleuré en quittant le roi son père, lequel pleura aussi, et même le roi, la reine [mère] et Monsieur. Après avoir été là, un moment, elles donnèrent le bonsoir; la reine monta dans la chambre de la reine [mère]. Quand tout le monde fut sorti, elle ôta son *guard-infante* (1), où le roi la mena; elle soupa; puis le roi la ramena à sa chambre ; il lui baisa la main et lui dit qu'il falloit la laisser coucher; qu'il étoit tard ; si elle n'avoit point envie de dormir ; elle lui répondit que non et qu'elle n'en avoit jamais eu moins d'envie.

J'avois été tout le jour fort en chagrin sur ce que l'on

---

(1) Madame de Motteville (*Mémoires*, à l'année 1660,) décrit le *guard-infante* : « C'étoit une machine à demi-ronde et monstrueuse; car il sembloit que c'étoient plusieurs cercles de tonneau cousus en dedans de leurs jupes, hormis que les cercles sont ronds et que leur *guard-infante* étoit aplati un peu par devant et par derrière, et s'élargissoit par les côtés. Quand elles marchoient, cette machine se haussoit et se baissoit et faisoit enfin une fort laide figure. »

m'avoit dit que la reine ne me baiseroit point; que le roi ne le vouloit pas. J'avois parlé sur cela à M. le cardinal et je lui avois représenté que la reine, sa belle-mère, l'avoit toujours fait et que même elle baisoit les princesses du sang et qu'elle n'avoit discontinué que pour mortifier madame de Longueville à son retour de Stenay. Je l'avois dit aussi à la reine mère, qui me dit : « Ce sont de ces fantaisies du roi, qui veut que sa femme le prenne d'un air que reine n'a jamais fait. Vous pouvez croire que puisque je le fais, je serois fort aise que ma belle-fille le fît; » de sorte que j'étois dans l'incertitude de ce qui en arriveroit. Comme la reine vint, je m'avançai pour la saluer dans un passage, où heureusement on ne voyoit guère clair : les flambeaux s'étoient éloignés par la presse. Elle ne me baisa pas, et je dis à mes sœurs que, si on leur demandoit, elles disent que la reine n'étoit pas encore accoutumée à la mode de France; que n'ayant pas baisé son père qu'elle ne verroit jamais, il n'étoit pas juste qu'elle nous eût baisées le jour même. Et j'espérois toujours que cela changeroit; car Monsieur s'y intéressoit, plus foiblement pourtant qu'il ne faisoit d'ordinaire, parce que madame la princesse palatine le gouvernoit, de laquelle il étoit entêté tout de nouveau, par le mariage de la princesse d'Angleterre, à quoi il pensoit et à quoi il ne trouvoit nul obstacle, quoique la princesse palatine lui fît valoir que le roi d'Angleterre, étant rentré dans ses États, seroit recherché de la maison d'Autriche; et que l'empereur, dépité de n'avoir pas eu la reine (1), se marie-

(1) Marie-Thérèse.

roit fort brusquement. De cette politique, il n'y avoit que Monsieur qui en pût tâter. Le rétablissement du roi d'Angleterre (1) étoit encore si nouveau et si mal établi, que peu de princes en eussent recherché l'alliance dans ces commencements, et la maison d'Autriche ne va pas si vite.

La princesse palatine s'étoit mis dans la tête que je ne la devois plus appeler *ma cousine*, quoique elle eût tenu cela à grand honneur toute sa vie. Son mari étoit mon parent fort proche du côté de ma mère, une fille de Bourbon, de la branche de Montpensier, ayant épousé le prince d'Orange-Nassau, dont une fille avoit épousé un électeur palatin (2); de son côté, d'elle, de la maison de Gonzague, dont sont les ducs de Mantoue, une Médicis, sœur de la reine, ma grand'mère, en avoit épousé un. Je crois que c'étoit sa grand'mère. Elle ne savoit comme découvrir cette intention. Mes sœurs l'allèrent voir et l'appelèrent *ma cousine*. En sortant, elle appela madame de Saujon, et lui dit : « Je ne sais de quoi Mesdemoiselles s'avisent de m'appeler leur cousine; je n'ai pas l'honneur de l'être. » Madame de Saujon m'en rendit compte; je le dis à M. le cardinal; il me répondit : « Je n'entends pas cela. » Je le dis à la reine; elle me dit : « La palatine est belle-fille d'un roi. » Je lui répondis : « D'un roi que Votre Majesté ne doit pas reconnoître, puisque ç'a été une usurpation sur votre

(1) Charles II fut proclamé roi le 11 mai, au moment où les rois de France et d'Espagne arrivaient, l'un à Saint-Jean-de-Luz et l'autre à Saint-Sébastien.

(2) On a vu antérieurement qu'Anne de Gonzague avait épousé un des fils de l'électeur palatin, Frédéric V.

maison (1); et comme elle a toujours été plus puissante que celle de Bavière, dont sont les comtes palatins, et que la vôtre possède l'Empire depuis beaucoup d'années, on l'en a chassé et même du Palatinat, et peu de princes l'ont reconnu en cette qualité [de roi]; il est mort en Hollande, où les États lui avoient donné de quoi vivre. Ainsi cette qualité n'a donné nul rang à ses enfants, et Votre Majesté sait bien qu'elle ne les a pas traités ainsi; et pour être cadets d'électeur, c'est comme des autres maisons souveraines. J'ai toujours appelé madame la duchesse de Lorraine *ma cousine*, qui étoit une grande souveraine qui le tenoit à honneur. Puisque madame la palatine n'en fait pas cas, je ne lui en ferai plus (2) : car je ne m'en fais point à l'en traiter. » Comme la reine mère voyoit que j'avois raison, elle ne dit plus rien, mais ne m'en parut pas moins en colère, et je crois que cela contribua un peu à la négligence qu'elle eut de presser le roi de me faire baiser par la reine.

Le lendemain que la reine fut à Saint-Jean-de-Luz, elle demeura encore chez la reine mère, habillée à l'espagnole. Je l'allai voir; elle me fit toujours force amitiés. Elle écrivoit au roi son père, dîna avec la reine [mère], et alla à la comédie espagnole. Le lendemain on fit la cérémonie du mariage (3). On y fut de bonne heure. Le matin en arrivant, je montai chez la

(1) Frédéric V, comme on l'a vu, avait été proclamé roi, au commencement de la guerre de Trente ans, par les Bohémiens, qui s'étaient révoltés contre la maison d'Autriche.

(2) C'est-à-dire *je ne lui ferai plus l'honneur de la traiter de cousine.*

(3) Le mariage fut célébré le 9 juin.

reine mère, où madame d'Uzès me vint dire : « La princesse palatine aura une queue ; ne voulez-vous pas l'empêcher? » Monsieur arriva là dessus, qui l'alla dire à la reine [mère], qui répondit qu'aux noces de la reine d'Angleterre cela s'étoit fait ainsi, et que l'on n'en parlât pas davantage. Elle descendit chez la reine, sa belle-fille, qui s'habilloit, et conta la chose au roi, qui dit qu'il le falloit demander à Rhodes, grand maître des cérémonies. On l'alla querir, et Rhodes dit que la cérémonie des noces du mariage de la reine d'Angleterre n'avoit point été écrite, parce que le feu roi l'avoit défendu ; et qu'aux noces de Charles IX il n'y avoit eu que les princesses du sang qui avoient eu des queues. Sur cela, M. le prince de Conti et madame de Carignan me dirent que, si je n'étois pas là, ils sauroient bien ce qu'ils auroient à faire ; mais que, comme j'étois leur aînée, c'étoit à moi à leur ordonner, et qu'ils feroient ce que j'ordonnerois, et que cela ne se devoit pas souffrir.

Dans ce temps-là M. le cardinal entra ; nous allâmes à lui ; je lui contai la chose comme elle étoit, et dis sur cela tout ce qu'il y avoit à dire. Le roi survint, qui nous donna une favorable audience ; je lui dis que nous priions M. le cardinal de lui représenter comme la chose le regardoit plus que nous, parce que nous n'étions rien que par ce que nous avions l'honneur de lui être et par ce qu'il vouloit que nous fussions ; que les autres croyoient tirer leur grandeur d'eux-mêmes, et indépendamment de Sa Majesté. La cause étoit si bonne de soi, qu'il ne fut pas difficile de la bien soutenir ; elle ne fut pas déduite bassement, et comme j'étois animée, je crois que je fus fort éloquente ; au moins M. le cardinal le dit-il.

Le roi est fort jaloux de sa grandeur, quoiqu'il n'en parle pas comme Monsieur; et d'ailleurs il n'aimoit pas la princesse palatine; il est fort juste. Tout cela contribua à lui faire entendre nos raisons, et à l'en persuader aisément. Le roi dit à M. le cardinal : « Allons parler à la reine. Ils y allèrent et le roi lui dit qu'il n'étoit pas dans l'ordre que madame la palatine eût une queue; qu'il la falloit ôter; car elle étoit dans la chambre, et avoit fait la chose bien finement, croyant que la reine mère la soutiendroit, et que le peu de temps que l'on auroit à examiner la chose la feroit passer. La reine répondit au roi qu'elle ne voudroit rien faire contre la maison royale, et elle alla [le] dire à la princesse palatine, qui fut fort en colère, et la reine aussi. Elle s'en alla et ne fut point à la cérémonie, quoiqu'elle fût fort parée. La reine dit l'après-dînée tout haut : « Je dois être plus fâchée que madame la princesse palatine de ce qui lui est arrivé ce matin; car elle m'avoit demandé si elle le feroit et je croyois que cela étoit dans l'ordre. Ainsi c'est moi qui lui ai fait faire cette faute. » Elle bouda fort contre madame de Carignan et contre moi. Tout le monde étoit bien aise de la mortification de la palatine; car elle n'étoit pas aimée, et tous les gens de condition honorent fort la maison royale, et sont fort contre l'élévation des princes étrangers.

On partit pour aller à la messe. Il y avoit un pont dans la rue, tout tapissé par en bas, du logis de la reine à l'église. La reine avoit un manteau royal de velours violet semé de fleurs de lis, un habit blanc dessous de brocard, force pierreries, [et] une couronne sur la tête. J'ai déjà dit qui lui portoit la queue; je marchois après. Pour le roi, j'avoue que je ne me sou-

viens pas precisément comme il étoit habillé; je crois qu'il étoit fort brodé d'or et Monsieur aussi; qu'ils avoient des cordons de chapeau de diamants. Je crois que Monsieur menoit la reine; je ne sais si le roi la menoit ou marchoit devant : pour cela, l'on le verra dans ce qui en est écrit sur les registres de M. de Rhodes. Les régiments des gardes suisses et françoises étoient en haie dans la rue des deux côtés du pont, qui n'étoit élevé que de deux ou trois pieds; j'y vis une certaine garde qui ne sert jamais qu'aux cérémonies, que l'on m'a dit avoir été en son temps fort à la mode et dans une grande considération, les becs-de-corbin (1). Il y en a deux compagnies, la première est commandée par le comte de Péguilin, cadet de la maison de Lauzun, où cette charge a toujours été, et l'autre par le marquis d'Humières, de la maison de Crevant. Je ne sais [par] quelle raison ce dernier voulut disputer à l'autre; cela fit un embarras. Le premier l'emporta d'une grande hauteur. En quelque état qu'il ait été, il en a toujours eu en toutes choses, et il n'est pas destiné, comme il a paru, pour de petites.

L'évêque de Bayonne fit la cérémonie [et] dit la messe; on ne doit pas douter si l'église étoit bien parée, la musique bonne, et si le monde n'y étoit pas en foule.

---

(1) Les *becs-de-corbin*, ou gentilshommes à bec-de-corbin, formaient deux compagnies de la maison militaire du roi. Ils tiraient leur nom de leur hallebarde en forme de bec de corbin. La première de ces compagnies, forte de cent gentilshommes, avait été instituée par Louis XI en 1478. Charles VIII établit la seconde en 1497. Les becs-de-corbin ne furent supprimés qu'en 1776, sous le ministère du comte de Saint-Germain.

Je portai mon offrande [et] fis mes révérences aussi bien qu'une autre auroit fait : je suis propre aux cérémonies : ma personne tient aussi bien sa place en ces occasions que mon nom dans le cérémonial. On retourna au même ordre.

La reine, qui étoit fort lasse, se mit au lit et dîna en son particulier ; chacun alla dîner chez soi. Sur le soir, l'on alla chez la reine ; elle étoit habillée à la françoise et coiffée fort bien. La reine mère y étoit, le roi, Monsieur et tout le monde. On jeta par les fenêtres de certaines pièces d'or et d'argent, que l'on appelle des pièces de largesse, où il y avoit des devises ; on dit que c'est l'usage. Sur les huit heures la reine donna le bonsoir. On s'en alla, et la reine mère mena la reine au logis du roi, où ils soupèrent ; il n'y avoit que le roi, les reines et Monsieur. Je crois que la reine mère donna à son chagrin et à celui de la palatine de ne nous y avoir pas fait aller : car cela étoit assez dans l'ordre, et l'on s'en étonna.

Le lendemain on fut prendre la reine pour aller à la messe. On y retourna l'après-dînée ; elle fut promener avec la reine mère et le roi, qui étoit de la plus grande gaieté du monde : on rioit ; on sautoit ; il alloit chez lui entretenir la reine ; c'étoit la plus belle amitié du monde. La comtesse de Pleigo, sa camérière, s'en retourna [avec] ses filles et quelques-unes de ses femmes ; il en demeura cinq, un chirurgien, un médecin, un confesseur et le mari d'une de ses femmes, qui étoit nièce de la Molina, sa première femme de chambre, et qui avoit été à la reine, sa mère.

Tous les Espagnols me regardèrent fort à la conférence ; ils trouvoient que je ressemblois à la feue reine

d'Espagne (1), ma tante, pour qui ils avoient une grande vénération ; aussi le méritoit-elle bien : c'étoit une des plus vertueuses femmes du monde; elle l'avoit fait paroître en souffrant avec autant de patience qu'elle avoit fait les débauches du roi, son mari; [ce] qui lui avoit acquis une telle estime pour elle, qu'il lui donnoit dans les derniers temps beaucoup de part aux affaires; ce qui avoit fait connoître son mérite et son esprit, que l'on n'avoit pas connu jusque-là, n'en ayant pas eu d'occasion. Pendant un voyage que le roi d'Espagne fit en Catalogne peu de temps avant sa mort, il donna au public des marques de la confiance qu'il avoit en elle, en lui laissant le gouvernement de l'État, dont elle s'acquitta avec grande capacité et l'applaudissement de tout le monde.

---

(1) Isabelle, ou Élisabeth de France, fille de Henri IV, morte le 6 octobre 1644.

CHAPITRE IV.

(1660.)

La cour quitte Saint-Jean-de-Luz pour retourner à Paris. — Défiance du roi à l'égard de la princesse palatine. — Tremblement de terre. — Femme enterrée vive, sans que l'on puisse découvrir les auteurs du crime. — Séjour de la cour à Bordeaux. — Départ de Bordeaux et voyage de la cour jusqu'à Fontainebleau. — Elle s'y arrête. — Nouvelles de la cour. — Discussion entre Mademoiselle et sa belle-mère pour leur logement au Luxembourg. — Retour de Mademoiselle à Paris. — Sa conduite à l'égard de sa belle-mère. — Caractère de celle-ci. — Elle donne madame de Langeron pour gouvernante à ses filles. — Mademoiselle d'Orléans demande à Mademoiselle son amitié et sa protection. — Elle se plaint de madame de Choisy et annonce l'intention d'épouser le grand-duc de Toscane. — Mademoiselle approuve sa résolution, ainsi que le cardinal Mazarin. — Fausse couche de la reine. — Difficultés d'étiquette entre Mademoiselle et la princesse d'Angleterre. — Entrée de la reine à Paris. — Grandeur de ce spectacle. — Plaisir qu'y trouve Mademoiselle, malgré son état de souffrance. — Querelle entre les ducs et les princes étrangers. — Ces derniers l'emportent. — Madame de Motteville propose à Mademoiselle d'épouser le roi d'Angleterre. — Elle le refuse. — Détails sur mademoiselle d'Orléans. — Le prince Charles de Lorraine à Paris. — Service du bout de l'an de Gaston d'Orléans. — Madame s'obstine à faire prononcer l'oraison funèbre par un moine récollet. — Mauvais effet que produit ce discours. — Le cardinal Mazarin parle à Mademoiselle de la marier au duc de Savoie. — Mariage du duc d'York avec la fille du chancelier d'Angleterre. — Fêtes et plaisirs de l'hiver. — Incendie du Louvre. — Maladie du cardinal Mazarin, qui se fait transporter à Vincennes. — On propose à Mademoiselle d'épouser le prince Charles de Lorraine. — Mademoiselle d'Orléans s'emporte contre lui. — Mort du cardinal Mazarin. — Le roi fait parler à Mademoiselle des propositions du duc de Lorraine. — Négociations

pour le mariage de mademoiselle d'Orléans avec le grand-duc de Toscane.— Conduite de cette princesse, qui paraît désespérée de ce mariage. — Elle finit par se calmer. — Promenades et chasses de mademoiselle d'Orléans.— Mariage du frère du roi avec Henriette d'Angleterre. — Mariage de mademoiselle d'Orléans avec le prince de Toscane, représenté par le duc de Guise. — Son départ pour l'Italie. — Mademoiselle l'accompagne jusqu'à Saint-Fargeau. — Elle est instruite des intrigues de sa sœur avec le prince Charles de Lorraine. — Elle lui reproche sa dissimulation. — Détails donnés à Mademoiselle sur cette affaire par le prince de Furstemberg. — Elle reste à Saint-Fargeau pour ne plus entendre parler des Lorrains. — Conversation avec M. de Vandy. — Sentiments de Mademoiselle à l'égard du duc de Lorraine.—Le prince Charles vient prendre congé d'elle. — Elle part pour Forges.

On partit de Saint-Jean-de-Luz (1) avec bien du plaisir de songer que l'on retournoit à Paris. Je fus à la portière avec madame la princesse palatine quelques journées. Comme elle étoit délicate, elle alloit quelquefois dans son carrosse. Elle étoit surintendante de la maison de la reine; elle s'étoit fait donner cette charge dans le temps que M. le cardinal avoit besoin d'elle et qu'elle se donnoit de grands mouvements à la cour. Comme elle étoit connue du roi par ces endroits-là, je ne sais s'ils lui étoient avantageux; et il a paru que non : car la reine nous a dit depuis qu'une des premières choses qu'il lui avoit dites, c'étoit toutes celles qui étoient arrivées à Madame la princesse palatine, à qui il falloit faire bonne mine pour plaire à la reine mère, mais que ce n'étoit pas son intention qu'elle eût pour longtemps cette charge, et

(1) 10 juin 1660.

qu'elle n'eût nulle confiance en elle. Aussi, peu de temps après, M. le cardinal acheta la charge pour la donner à madame la comtesse de Soissons, sa nièce.

On revint par le chemin ordinaire ; comme les villes ou les bourgs ne sont pas toujours assez grands pour pouvoir contenir toute la cour, qui étoit très-grosse pour lors, on logeoit à des villages voisins. Le jour que le roi coucha à Capsioux (1), dans les landes de Bordeaux, j'allai loger à Saint-Justin-lou-Nègre (2), en Armagnac ; on l'appelle ainsi. Je me trouvai dans une vieille maison qui tomboit ; même le plancher de ma chambre avoit un grand trou ; je fis mettre des planches pour ne le pas voir, et je me couchai aussi tranquillement et dormis de même que si c'eût été une belle et bonne maison. Mon lit étoit près de la porte, ma chambre étant petite, et celui de mes femmes étoit à l'autre bout. J'entendis un fort grand bruit et à même temps heurter à ma porte, comme si la maison eût tombé ; ce bouleversement et ce bruit tout ensemble m'éveilla. J'ouvris la porte, et mon chirurgien qui y étoit me cria : « Sauvez-vous ! la maison tombe. » Je sortis sans songer en l'état où j'étois, sautant les degrés et lui me menant à moitié endormie. Comme je fus dans la cour, je regardai ; je vis que rien ne tomboit ; je demandai ce que c'étoit ; on me répondit que la terre trembloit. Comme les tremblements de terre sont fort communs en ce pays-là (3), personne n'étoit étonné ; mais mon chi-

(1) On écrit ordinairement *Captieux*, département de la Gironde.

(2) Département des Landes.

(3) Madame de Motteville (*Mémoires* à l'année 1660) dit, en

rurgien, qui venoit pour saigner une de mes femmes, sentant la maison [trembler], m'éveilla sans songer au tremblement de terre; et sans cela je ne l'aurois pas peut-être entendu.

Comme je sus donc ce que c'étoit, je me trouvai toute nue en chemise. Il y avoit un muletier qui prenoit les couvertures de ses mulets pour les recharger; j'en pris une que je mis sur moi, en attendant que l'on m'eût apporté mes hardes. Je m'habillai, fus à la messe et continuai mon chemin sans la cour. Je fus depuis six heures du matin jusqu'à neuf du soir, en chemin par un chaud et une poudre qui passent toute imagination. Le lendemain (car la cour arriva le même jour que moi au gîte à Bazas), on ne parla d'autre chose que du tremblement de terre. Le roi dit que la sentinelle, qui étoit devant ses fenêtres, avoit crié aux armes; qu'il avoit été à la fenêtre; qu'ayant demandé ce que c'étoit, on [le] lui avoit dit et qu'il s'étoit recouché.

Un ou deux jours devant, [étoit arrivée] une autre aventure extraordinaire : L'on dit au roi, à Mont-de-Marsan, où il séjourna, que l'on avoit trouvé au milieu des champs une femme à moitié enterrée, percée de

---

parlant de ce tremblement de terre : « Il n'y eut rien de considérable dans cette marche, sinon qu'à Rochefort nous eûmes un grand tremblement de terre, dont les aventures ne servirent seulement qu'à divertir le public. » Voy. aussi Guy Patin, lettre 12 juillet 1660 : « Toute la ville [de Bordeaux] a été fort étonnée d'un grand tremblement de terre, qui a eu d'horribles circonstances : les grosses cloches en ont sonné d'elles-mêmes; les pierres de rocher en sont tombées; bref, tout le pays en est fort scandalisé. Ils n'en attendent rien moins que la peste et les impôts; cela est arrivé le 21 juin. »

mille coups, le visage défiguré, avec une chemise de belle toile, des rubans qui la nouoient aux manchettes, de manière à faire croire que c'étoit une personne de condition; que les vers étoient déjà dans ses plaies; que pourtant elle n'étoit pas morte; que l'on l'avoit apportée à l'hôpital; qu'après l'avoir pansée, nettoyée et lui avoir fait prendre du vin, elle avoit commencé à dire quelques mots; et la justice vint pour l'interroger. Comme elle vouloit répondre, elle perdit la parole, et il y avoit trois jours qu'elle étoit dans cet état. Le roi ordonna qu'on fît faire de grandes perquisitions, et je dis au roi: « peut-être que Dieu permettra que voyant Votre Majesté la parole lui reviendra pour lui demander justice, et qu'il ne permettra pas qu'un si horrible crime demeure impuni. » Le roi l'envoya querir; on l'apporta à la porte de l'église, où le roi alla à la messe. Je n'ai jamais rien vu de si effroyable qu'étoit son visage, ses pieds et ses mains; elle les joignoit en regardant le roi, comme le priant; mais elle ne sut parler. On n'en a rien ouï dire depuis.

M. d'Épernon alla devant le roi à Bordeaux (1), où il n'avoit pas été depuis que l'on lui avoit rendu le gouvernement. Il entra à Bordeaux avec beaucoup de dignité; il y fut gardé vingt-quatre heures par le régiment des gardes; ce qui est dû au colonel général de l'infanterie, en tous les lieux où il se trouve, quand le roi n'y est pas. Je crois qu'il ne fut pas fâché d'y arriver dans ce temps-là, après tout ce qui s'étoit passé. Il vint au bord de l'eau au-devant du roi, faisant les fonctions de

(1) La cour arriva à Bordeaux le 23 juin.

gouverneur de la province. Il l'avoit fait à Bayonne : le maréchal de Gramont, comme gouverneur particulier de la ville, lui présenta les clefs. Il étoit accoutumé par ses charges à lui rendre de grandes déférences; car comme mestre-de-camp des gardes, il lui en rendoit aussi. Cela est assez beau de trouver des occasions d'en recevoir d'un maréchal de France, duc et pair, et du mérite et de l'âge du maréchal de Gramont. On fut quelques jours à Bordeaux, où madame la comtesse de Lauzun amena sa fille, pour être à la jeune reine. Le roi voulût qu'elle prît des personnes de première qualité du royaume; si toutes eussent été comme mademoiselle de Lauzun, il seroit difficile d'en trouver de plus grande en quelque pays que ce pût être.

On fut peu à Bordeaux; madame de Pontac eut beaucoup de regret de m'en voir partir. On séjourna à Saintes, parce que le roi voulut aller visiter Brouage (1) et la Rochelle, en poste. Le roi ne voulut point loger à Blois, en revenant non plus qu'en allant; il fut à Chambord, où M. le Prince vint au-devant de lui, et y amena M. le Duc (2). On n'avoit ouï parler d'autre chose que de la gentillesse de son esprit, pendant qu'il étoit en Flandre. Ces réputations d'enfant, dont tout le mérite est à gagner des prix au collége, et que les pères jésuites prônent, me sont fort suspectes, et les louanges que l'on donne aux grands le doivent fort être : car on les

(1) Le roi se sépara de la cour pour aller visiter Brouage, le 27 juin 1660. — Comparez pour tout ce voyage de la cour les *Mémoires de madame de Motteville*.

(2) Ce fut le 8 juillet que le prince de Condé vint saluer le roi avec le duc d'Enghien son fils.

flatte toujours. On trouva un petit garçon qui n'étoit ni bien ni mal fait, point beau; rien en son air qui le fît reconnoître prince du sang, si on ne le savoit; qui répondit à ce que l'on lui [prêtoit] (1). Tout le monde l'admira pour faire plaisir à M. le Prince. Il paroissoit qu'il avoit accoutumé de se coucher de bonne heure; car M. le Prince étant venu à ma chambre le soir après souper, nous causâmes longtemps, il s'endormit. [M. le Prince] me parla beaucoup de ma belle-mère, blâma sa conduite et approuva fort la mienne; c'étoit mon entêtement en ce temps-là : ainsi on ne me parloit d'autre chose.

On arrêta à Fontainebleau (2), où tout le monde vint; je n'en ai jamais tant vu : car il n'y avoit personne qui ne voulût voir la reine. Ce fut là que l'on lui donna la comtesse de Béthune pour dame d'atour, qui en fut bien aise. J'appris à Fontainebleau que ma sœur d'Orléans s'alloit souvent promener; qu'elle avoit une grosse cour de toutes les filles de son âge; que son cousin le prince Charles de Lorraine y avoit été quelque temps; mais que depuis le retour de mesdemoiselles de Mancini, qui étoient arrivées un mois devant la cour à Paris, il leur faisoit fort la cour; et que madame de Choisy, qui étoit sa bonne amie, lui conseilloit fort de ne plus voir et de

(1) On peut voir dans les *Mémoires de Saint-Simon* ce que devint ce petit prodige. Voy. principalement t. VII, p. 138 et suiv. (édit. Hachette, in-8). Mademoiselle reviendra plus loin sur ce prince. Madame de Caylus a dit de lui : « L'esprit, la galanterie, la magnificence, quand il étoit amoureux, réparoient une figure qui tenoit plus du gnome que de l'homme. »

(2) La cour arriva le 13 juillet à Fontainebleau.

ne plus parler à ma sœur, et que M. de Lorraine de son côté faisoit la cour à la demoiselle, afin que si on le refusoit, il pût offrir son neveu, et faisoit cela dans la vue de tirer un parti plus avantageux de ses États que l'on ne lui en avoit fait dans la paix, et que tout cela ne réjouissoit pas ma sœur. Le roi avoit donné à l'abbé Bonzi l'évêché de Béziers, vaquant par la mort de son oncle, de même nom que lui. Cela ne l'empêcha pas de faire encore la charge de résident de M. le grand-duc (1), auprès du roi.

On parla fort à Fontainebleau du logement de Luxembourg; cela m'occupoit beaucoup. Les affaires que l'on a avec les gens que l'on n'aime ni estime guère, ne se traitent pas pour l'ordinaire de sang-froid; et moi qui fais les choses avec trop de chaleur, on croira aisément, par ce que l'on a vu, de quelle manière j'agissois en celle-ci. M. le cardinal m'en parla, et moi à lui. Enfin je consentis que Madame gardât l'appartement du côté de la galerie, et que je prendrois celui où elle étoit du temps de Monsieur, et où elle avoit mis mes sœurs. Elle y résistoit encore, et me vouloit mettre à celui où étoit son frère le duc François, qui n'étoit pas achevé; et je disois : « J'ai plus d'égard qu'elle; je ne voudrois pour rien déloger un pauvre prince, à qui feu mon père avoit donné le couvert par charité, et qui ne sauroit où aller.» Enfin elle ôta ses filles (2).

---

(1) Du grand-duc de Toscane, dont il a été question plus haut.

(2) Les gazettes à la main parlent de ces discussions entre Mademoiselle et sa belle-mère. On lit dans une de ces gazettes, en date du 21 juillet 1660 : « Mademoiselle ayant fait dessein de venir

Digitized by Google

Nous partîmes pour Paris (1). Leurs Majestés allèrent à Vaux (2), dîner chez M. Fouquet, surintendant des finances : c'étoit un lieu enchanté; on peut juger du repas. On alla coucher à Vincennes, et moi à Paris. Je voulois que M. le Prince vînt avec moi à Luxembourg, afin d'arriver en état si on m'attaquoit ; mais je crois que je ne le fis pas. Je ne me souviens plus de ce que Madame me dit ni de ce que je lui dis. Je sais bien que j'étois toujours fort fière avec elle, et que je la picotois souvent et la méprisois beaucoup (en quoi j'ai eu tort), et qu'elle me répondoit comme une personne qui me craignoit, et avec beaucoup de soumission ; je ne sais si c'étoit par bassesse ou par vertu. Quelquefois elle s'emportoit, et lors elle étoit vaillante; ains (3) cela ne lui arrivoit pas souvent; elle étoit fort brave en mon absence. Nous aurions mieux fait, toutes deux, d'en user autrement. Elle avoit ôté madame de Raré d'auprès de mes sœurs en arrivant à Paris; cela ne me surprit pas : car elle ne l'avoit jamais aimée, et à dire le vrai, madame de Raré ne l'y avoit pas obligée. Elle [mit] à sa place madame de Langeron, une femme de vertu et de mérite, qui n'avoit pas celui qui étoit néces-

---

prendre son logement au palais d'Orléans, a fait avertir Madame, afin qu'elle lui laissât un des appartements libres. Son Altesse royale dépêcha en cour le comte de Marcheville ; et l'affaire mise en délibération à la cour, on trouva que Mademoiselle avoit droit de le demander et que Madame ne pouvoit pas le lui refuser. On dit même que le roi lui écrivit pour le lui faire trouver bon. »

(1) La cour quitta Fontainebleau le 19 juillet.

(2) Vaux-le-Vicomte, département de Seine-et-Marne.

(3) Vieux mot qui a le même sens que *mais*.

saire pour être auprès des personnes de la qualité de mes sœurs, n'ayant jamais vu le monde, et ne sachant pas vivre à la mode de la cour. Ce fut mademoiselle de Guise qui [le] lui fit faire; Madame ne la connoissoit quasi pas; son mari étoit à mon père; il avoit été son page. C'est un honnête homme; mais ce ne fut point par là que Madame la prit, mais parce que Langeron étoit ami de M. de Montrésor et que sa femme arrangeoit bien les tableaux et les bijoux du cabinet de mademoiselle de Guise; car elle aime fort cela, ma tante. Ma sœur d'Orléans haïssoit fort [madame de Langeron] et lui faisoit mille niches. Aussi s'affectionna-t-elle à ma sœur de Valois; car pour mademoiselle d'Alençon, elle ne la pouvoit souffrir.

Je les trouvai toutes trois fort graves avec moi. Cela dura trois jours; puis ma sœur d'Orléans me pria de trouver bon qu'elle vînt souvent avec moi; qu'elle y soupât et y demeurât les soirs. Je le voulus bien; elle s'apprivoisa: elle passoit mieux son temps chez moi où il y avoit beaucoup de monde. J'allois souvent à Vincennes; elle trouvoit cette vie plus agréable que celle qu'elle menoit quand je n'y étois pas. Un jour en me promenant dans le jardin, elle me dit qu'elle me demandoit mon amitié, qu'elle me supplioit de lui accorder; que je lui tenois lieu de tout; que Madame étoit une bonne femme; mais que, quelque bonnes intentions qu'elle pût avoir, elle étoit si peu agissante, avoit de si mauvais conseils, connoissoit si peu la cour, qu'au lieu de faire les choses nécessaires pour son établissement, elle gâteroit tout. Je lui répondis fort honnêtement et tendrement et de manière à la persuader de ce qu'elle me disoit, hors de la décourager de sa

mère, me semblant que je lui en devois plus dire que je n'en pensois (1).

Elle me dit : « Vous croyez peut-être que j'ai grande confiance en madame de Choisy; détrompez-vous. On m'a leurrée de l'espérance d'épouser le roi; elle en étoit cause; elle en amusoit Monsieur. Et cette vue étoit capable d'empoisonner ma vie. Depuis, quoique ce soit un grand saut de se rabattre à M. de Savoie, on en avoit fait tout autant me persuadant la chose; ains je vois visiblement qu'elle ne se fera pas. Je mène une vie malagréable de dépendre de Madame; je me veux marier; si je laisse passer le temps de la bonne volonté que M. le cardinal a témoignée, elle ne reviendra plus. Ainsi, ma sœur, parlez-lui de l'affaire de Florence; dites-lui que je veux bien le prince de Toscane; que je comprends qu'il n'y a pas d'autre parti pour moi; que je suis jeune, que je ne connois pas encore les charmes de la cour, et que faisant la chose présentement, je serai heureuse en ce pays-là; que je m'y accoutumerai aisément; ce que je ne ferois pas dans quelques années. Et si vous pouvez, ménagez-moi une audience de M. le cardinal, sans que personne le sache. »

Je trouvai ces sentiments très-raisonnables; je l'en louai fort. J'en parlai à M. le cardinal qui en fut fort content et qui me dit que je la lui amenasse quand je voudrois; ce que je fis. Elle lui parla de la même manière qu'à moi, et en fut fort contente.

---

(1) Cette phrase, omise dans les anciennes éditions, signifie que Mademoiselle, pour ne pas décourager sa sœur, dit plus de bien de sa belle-mère qu'elle n'en pensoit.

La reine se trouva mal à Vincennes et accoucha. On ne sut si c'étoit un enfant, ou une fausse grossesse. Comme elle étoit [grosse] de si peu de temps, les médecins dirent qu'il étoit difficile d'en juger, et de peur de fâcher le roi et la reine mère, ils n'ont eu garde de dire que ç'auroit été un [enfant]. Comme la reine étoit jeune et forte, elle garda peu de temps le lit; cela retarda pourtant son entrée, qui devoit être aussitôt après son arrivée, et ce retardement m'empêcha d'aller à Forges, où j'avois accoutumé d'aller. Je pris des eaux à Paris; ce qui me fit discontinuer l'assiduité avec laquelle je faisois ma cour à la reine, parce qu'il faut vivre de régime.

Les gens de M. le Prince contèrent comme le duc d'York avoit donné la porte en Flandre à M. le Prince et à M. le Duc. Cela me revint. Je le dis à Monsieur, qui en douta, et l'entêtement, qu'il avoit pour la maison d'Angleterre, faisoit qu'il ne pouvoit pas souffrir qu'ils rendissent aucun honneur aux autres. Jusque-là la princesse d'Angleterre étoit une petite fille, avec qui on n'avoit pris garde à rien; mais présentement que je savois ce qui s'étoit passé en Flandre, je ne la pouvois plus voir, qu'elle ne me traitât au moins comme mes cadets. Cela fâcha la reine mère; la palatine ne s'oublia pas. On fit demander comme la chose s'étoit passée à M. le Prince, qui le dit à la reine d'Angleterre. Enflée de gloire de sa nouvelle fortune, [elle] ne vouloit pas le faire et disoit que ce qui se faisoit en disgrâce ne se faisoit plus quand l'on n'y étoit point. On fit force allées et venues. La question étoit que le duc de Glocester étoit mort, et qu'il falloit aller voir la princesse dans sa chambre. Enfin, la reine d'Angleterre (je ne sais si

elle eut des nouvelles du roi son fils), dit qu'elle le feroit. Je lui fus rendre mes devoirs; puis voir mademoiselle sa fille, qui étoit sur son lit. Depuis je ne la vis plus dans sa chambre; elle étoit toujours chez la reine, sa mère.

La veille de l'entrée (1), j'allai coucher à Vincennes ; mes sœurs y vinrent avec moi. Madame de Navailles me vint dire : « Le roi vous prie de vouloir bien souper chez moi; s'il n'y avoit que vous, vous auriez soupé avec lui; mais la reine ne connoît guère mesdemoiselles vos sœurs, on seroit embarrassé. » Je lui dis : « Très-volontiers; j'y avois songé. » Quand le roi vint, il m'en fit une honnêteté. Je ne dormis pas de toute la nuit; j'avois une migraine horrible. Pour me restaurer, il me fallut lever à quatre heures du matin et mettre ma mante. On partit en carrosse jusqu'au Trône (2), qui étoit où est présentement l'arc de triomphe. Là vinrent toutes les harangues; et comme je ne doute pas que l'ordre de toutes ces choses ne soit écrit (même je le crois avoir vu en images sur des écrans et jouer aux marionnettes) ainsi ce seroit employer mon temps inutilement que de l'écrire ici. Ce que je dirai, c'est que nous fûmes depuis cinq heures du matin jusqu'à sept

(1) L'entrée de la reine eut lieu le 26 août 1660.

(2) On avait élevé un trône pour le roi et pour la reine à l'endroit où se trouve maintenant la barrière qui en a tiré son nom. Quant à l'arc de triomphe, dont parle Mademoiselle, il avait été commencé en 1670; mais il fut abandonné après la mort de Colbert. Il ne fut jamais achevé, et au dix-huitième siècle sous le ministère de M. le Duc, il fut entièrement détruit. La barrière du Trône a seule perpétué le souvenir de l'entrée triomphale de Louis XIV et de Marie-Thérèse.

heures du soir avec nos mantes, mes sœurs et moi ; la reine dîna dans une maison là auprès (1). Je crois que j'aurois trouvé cette cérémonie admirable, si je m'étois bien portée; mais en l'état où j'étois, tout me paroissoit laid et ennuyeux; rien ne me réveilloit de l'accablement où j'étois que cette grandeur qui étoit en tout cela qui me paroissoit incomparable. Je ne crois pas qu'en nul autre pays on puisse rien faire ni voir où il y en ait tant. Cela étoit un cordial contre les maux de cœur que me donnoit la migraine, et je crois que le baiser et les perles ne m'eussent pas fait tant de bien que celui-là. Une once de grandeur trouble fort mon cœur, et il y en avoit tant en tout cela que le plaisir étoit grand pour moi, qui y suis sensible et qui aime le roi et ma maison. Sans cela mon mal m'auroit accablée; car toute autre que moi n'auroit pas eu la force de se soutenir (2).

La reine mère étoit à la maison de madame de Beauvais à la rue Saint-Antoine; la reine d'Angleterre et la princesse sa fille étoient avec elle. Il y eut quelque démêlé des ducs avec les princes étrangers; on régla en faveur des derniers, quoique les autres eussent des exemples à citer; mais jusqu'ici, dans toutes les cérémonies, cela a toujours été et n'a pas été réglé. Quand un prince étranger a été en faveur, ils l'ont emporté; quand ç'a été un duc, de même. La considération du comte de Soissons, neveu de M. le cardinal, l'emporta; les

(1) C'est-à-dire *près du Trône.*

(2) Presque tout ce passage a été omis, ou rendu méconnaissable par les altérations, dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle.* Il en est de même du paragraphe suivant.

ducs furent exilés pour quelques jours. Le lendemain on alla au *Te Deum*. Il y eut encore quelques tracasseries : je sais bien que la reine mère se fâcha contre moi. La princesse palatine y fut mêlée ; mais j'ai oublié ce que ce fut.

Madame de Motteville me vint parler un jour de la part de la reine d'Angleterre, pour me dire qu'elle souhaitoit plus que jamais le mariage de son fils avec moi, et lui aussi (1) ; qu'il l'avoit chargée, en partant, de m'en parler, et qu'il lui en avoit encore écrit depuis. Je dis à madame de Motteville : « Le mariage d'Hortense est donc rompu ; car tant que la reine d'Angleterre l'a pu espérer, elle n'auroit pas songé à moi. » Elle me répondit : « Ne tournez point cette affaire en raillerie ; il la faut faire : vous êtes les deux seules personnes dans l'Europe l'une pour l'autre. Pour moi j'ai toujours cru que ce mariage étoit fait au ciel, et c'est l'opinion de la reine d'Angleterre. Pour le roi, son fils, qui ne prend pas les choses sur ce ton-là, il dit que c'est votre destinée à tous les deux (2). » J'écoutai tout cela et je lui dis : « Le roi et la reine d'Angleterre me font trop d'honneur de vouloir de moi ; je ne le mérite pas, les ayant refusés pendant leur disgrâce ; et c'est par cette même raison que je le refuse encore, parce que je ne crois pas le mériter : il auroit toujours cela sur le cœur et je l'aurois sur le mien, et cela nous empêcheroit d'ê-

(1) On a vu plus haut que Charles II avait été rétabli sur le trône d'Angleterre.

(2) On a partout substitué dans les anciennes éditions le style indirect au style direct. Il en est de même pour la réponse de Mademoiselle.

tre heureux; qu'il jouisse de sa bonne fortune avec quelqu'un qui lui ait obligation. Pour moi, je ne voudrois pas qu'il eût rien à me reprocher, voulant être heureuse. Je ne sais point ce que Dieu me garde; mais j'attendrai l'accomplissement de ses volontés sur moi avec tranquillité et sans aucune impatience de me marier. » Elle s'en alla fort mal contente de moi, et moi je demeurai contente de moi-même. La reine d'Angleterre ne m'en dit rien.

Ma sœur étoit toujours chez moi; mais comme elle aimoit à être avec ces petites filles, avec qui elle étoit accoutumée de Blois, elle s'enfermoit dans mon cabinet, d'où j'avois peine à la tirer. Pourtant elle s'entêta de travailler à un ouvrage que j'avois, et les petites filles aussi, qui étoient mesdemoiselles de Saint-Remy, fille du premier maître d'hôtel de Madame, et l'autre, de La Vallière, fille de madame de Saint-Remy (1) et de son premier mari. L'autre étoit bien faite; mais celle-ci étoit jolie; elles avoient quinze ans. Quelquefois elles venoient au Louvre avec moi, quand ma sœur y venoit; car elle s'en lassa bientôt et aimoit mieux demeurer au logis. Je fus me promener chez madame de Bouthillier à Pont; ce fut un voyage de huit jours. Madame ne voulut pas permettre à ma sœur de venir avec moi, dont elle fut au désespoir. Ma belle-mère avoit des fantaisies comme celle-là, qui désespéroient ma sœur, et en d'autres choses elle lui laissoit faire tout ce qu'elle vouloit.

---

(1) La mère de mademoiselle de La Vallière avait épousé en secondes noces M. de Saint-Remy, maître d'hôtel de Gaston d'Orléans.

M. de Lorraine étoit à Paris sans équipage, à son ordinaire, couchant tantôt en un lieu, tantôt en un autre. Les Carmes d'auprès de Luxembourg étoient un de ses gîtes. Il étoit amoureux de la fille de mon apothicaire (1); sa mère étoit ma première femme de chambre. On l'appeloit Marianne Pajot; elle demeuroit avec une des femmes de chambre de ma belle-mère, qui étoit sa tante, depuis quelques années. Comme j'étois à Saint-Fargeau, elle étoit fort jeune; pour faire le bel esprit, elle écrivoit des lettres à Paris, où elle disoit force choses contre moi sur le chapitre des comtesses. Cela me fâcha; je ne voulus plus qu'elle vînt dans ma chambre. J'allai à Forges; sa mère l'envoya à Paris avec cette tante, où elle avoit toujours demeuré. Comme sa mère avoit d'autres filles, elle l'avoit laissée là, et je ne la voyois point. M. de Lorraine s'alloit promener avec elle, et la voyoit chez la femme de l'apothicaire de ma belle-mère, d'où il ne bougeoit. Il y soupoit, et souvent venoit à Luxembourg, sans voir Madame. Il mangeoit dans des plats de faïence; sa vie étoit une chose admirable. Il me voyoit fort souvent; il a toujours eu beaucoup d'égards et d'amitié pour moi. Comme mes sœurs étoient jeunes, et qu'elles aimoient à sauter et danser, les soirs qu'il n'y avoit ni ballet ni comédie au Louvre, elles dansoient. Comme j'avois des violons, le bal étoit bientôt fait dans une chambre éloignée de celle de Madame. On ne commença ces bals qu'après le

(1) Ce passage, depuis *il étoit amoureux* jusqu'à *nulle élévation*, a été transposé dans le manuscrit autographe; il se trouve à la p. 53 du t. II.

bout de l'an de Monsieur. Le prince Charles y étoit fort assidu et très-mal vêtu ; tous les gens de la cour qui y venoient avoient bien envie de s'en moquer. Il étoit fort bien fait et beau, mais de ces beautés inanimées ; un air gauche ; à tout ce qu'il faisoit, il n'y avoit nulle élévation.

Comme la cour étoit éloignée à la mort de Monsieur, et qu'il n'y avoit point de maître de cérémonie à Paris, on ne fit point de service. Au retour du roi, c'étoit un temps de joie, où il n'étoit pas juste de troubler des fêtes par des cérémonies funèbres; ainsi personne ne songea à cela, outre qu'il n'est guère en usage de faire les services qu'au bout de l'an, quand l'on ne l'a pas fait dans la quarantaine. Au mois de novembre, Madame envoya prier M. le cardinal de faire faire un service à Notre-Dame, elle lui manda qu'elle avoit choisi un Récollet pour faire l'oraison funèbre. M. le cardinal dit que, pour ces choses-là, on ne pouvoit prendre de trop bons prédicateurs, et que le clergé étant assemblé, il y avoit force évêques, grands prédicateurs, qui tiendroient à honneur de rendre ce service à la mémoire de Monsieur. Je le fus voir ; il me le dit. Je lui répondis : « Je m'en vais en parler à ma belle-mère ; mais vous la connoissez. » Je lui en parlai ; jamais elle ne le voulut, me disant que son moine étoit homme au-dessus de tout le clergé de France, en mérite. Je lui dis que je ne le croyois pas, mais qu'il y avoit plus de dignité que ce fût un évêque qui fît cette action. Tout cela n'y fit rien ; elle étoit plus opiniâtre que glorieuse, quoiqu'elle la fût beaucoup ; mais ce n'étoit pas aux choses que l'on devoit rendre à notre maison, mais à la sienne. Je crois que ce fût par ce qu'elle la croyoit au-

dessus de tout et avec raison; mais encore ne laisse-t-on pas de suivre l'usage (1).

J'envoyai Segrais, qui est une manière de savant, de bel esprit, qui étoit à moi, voir ce révérend père, et lui demander de quelle manière il prétendoit faire l'oraison funèbre de Monsieur; que je serois bien aise d'en savoir la disposition et même de la voir avant qu'il la prononçât; que c'étoit un genre de prêcher différent des sermons ordinaires; que les religieux, qui ne bougeoient de leurs cellules, ne savoient pas comme on en usoit à la cour, et que l'on lui pourroit donner des avis qui l'empêcheroient de faire des fautes par une ignorance que l'on ne sauroit blâmer à un religieux, mais dont il doit être bien aise d'être instruit, quand des personnes aussi intéressées que je l'étois vouloient donner des lumières. Il répondit : « J'ai eu de bons mémoires; je sais ce que j'ai à dire et n'en rendrai compte à personne. » Le service se fit. Le moine prêcha et ne dit rien de tout ce que l'on devoit dire; car il y avoit les plus belles choses du monde de la vie de Monsieur, [qui] se pouvoient tourner d'une manière admirable. Il le fit naître sans père, ne disant pas un mot de Henri IV; me fit bâtarde; car il ne parla point du mariage de ma mère; ne parla que de Madame; qu'elle avoit converti Monsieur, comme si c'eût été un Turc. Il fit entrer le roi d'Espagne et M. le Prince, qui étoit présent, pour en dire du mal; et l'ambassadeur d'Espagne y étoit aussi; il parla de la reine mère d'une manière à la blâmer et M. le cardinal. Enfin, Belloy et tout ce qui

(1) Passage omis dans les anciennes éditions depuis *Tout cela n'y fit rien* jusqu'à *l'usage*.

étoit là, en furent au désespoir. Je nomme Belloy, parce qu'il fut le premier à m'en venir rendre compte. Je trouvai, le soir au Louvre, M. le Prince; [il me dit qu'il s'étoit entendu déchirer; que l'ambassadeur d'Espagne avoit ouï faire le procès à son maître (1).] La reine mère et M. le cardinal m'en parlèrent. J'étois fort en colère, et je leur dis : « C'est votre faute; connoissant Madame, faut-il la laisser faire ce qu'il lui plaît? ne deviez-vous pas choisir un prédicateur? » Je fus chez elle et je lui dis ce que tout le monde disoit, elle me répondit : « Il faut laisser dire le monde; je ne m'en soucie guère; c'est un saint. — Eh! il faut, madame, lui dis-je, qu'il prie Dieu, mais qu'il ne fasse jamais d'oraisons funèbres; et j'avoue que je suis fort fâchée. — Vous vous fâchez aisément. » Elle ne s'en soucia pas davantage (2).

M. le cardinal n'approuva pas les assiduités [de M. de Lorraine], ni celles de son neveu; ils lui firent parler; il les remercia, disant qu'il avoit d'autres mesures, de sorte que le prince Charles n'ayant plus d'entrée auprès de mademoiselle de Mancini, étoit tous les soirs à Luxembourg; monsieur son père (3) et lui venoient à mon souper et demeuroient jusqu'à ce que je donnasse le bonsoir. Ma sœur jouoit à de petits jeux; pour moi je causois et faisois ce que j'avois à faire. L'évêque de Béziers venoit souvent chez ma belle-mère, qui témoignoit avoir fort agréable le mariage de Florence.

---

(1) Le passage entre [ ] n'est pas dans le manuscrit.

(2) Tout ce passage depuis *comme la cour étoit* a été transposé dans le manuscrit autographe, et se trouve aux pag. 51, 52 et 49 du t. II.

(3) Il y a *père* dans le manuscrit, mais il faudrait *oncle*.

Il y avoit eu une fille de Lorraine mariée [dans cette maison]: cela rendit l'alliance plus agréable à Madame. M. le cardinal me vint voir un jour et me dit : « J'ai des nouvelles de Savoie; que M. de Savoie a la dernière passion de vous épouser; que Madame royale commence un peu à y être moins contraire ; et quand elle verra le roi le souhaiter et que je répondrai de vous, l'affaire ira bien ; car c'est une femme qui ne marieroit jamais son fils, si elle pouvoit. Ce n'est point qu'elle ait plus d'aversion pour vous que pour une autre. Au contraire, elle est glorieuse; elle voudra tout ce qui est le plus élevé, quand elle pourra prendre une résolution; et son fils est tout disposé à se révolter, si elle ne veut votre affaire. Écrivez-lui toujours honnêtement, et les choses se font quand on y songe le moins. » Je le remerciai fort. Des moments, je me voulois bien marier; d'autres, je ne m'en souciois pas; mais j'étois bien aise que l'on en parlât et que l'on connût dans le monde que l'on ne me négligeoit pas; que l'on eût soin de mon établissement; mais au fait et au prendre je ne sais, si la chose eût été prête à se conduire, si je l'aurois voulue. J'étois bien aise, quand je parlois à M. le cardinal, d'avoir quelquefois à lui reprocher que l'on ne songeoit pas à mon établissement (1).

---

(1) On voit, par des gazettes à la main de cette époque, que le projet de mariage de Mademoiselle avec le duc de Savoie faisoit beaucoup de bruit. On lit dans une de ces gazettes en forme de lettre, à la date du 28 juillet 1660: « Il y a avis de Turin que madame Royale, ayant enfin donné les mains au mariage du duc son fils avec Mademoiselle, le comte Philippe d'Agiié doit venir en France en ambassade extraordinaire pour en faire la demande. » La même gazette dit, à la date du dernier juillet 1660 : « L'abbé

Il se fit un mariage en Angleterre assez surprenant : le duc d'York épousa une des filles de la princesse royale, sa sœur, nommée mademoiselle Hyde (1), fille du chancelier, qui depuis ce moment-là ne demeura pas longtemps en la considération et dans le crédit qu'il avoit sur l'esprit du roi. C'étoit un des habiles hommes du monde, qui fut le premier à désapprouver la conduite du duc d'York, soit que ce ne fût que par politique, ou qu'il y ait eu d'autres raisons. Depuis il fut chassé et a rôdé de ville en ville en France; il passa même une fois à Eu comme j'y étois; je lui envoyai faire un compliment. La reine d'Angleterre fut fort fâchée de ce mariage; elle a fort aimé depuis [cette belle-fille]; c'étoit une femme de beaucoup d'esprit et de mérite, qui se faisoit considérer de tous ceux qui la connoissoient. La princesse royale ne vécut pas beaucoup après ce mariage; elle mourut de la petite vérole en Angleterre, où elle étoit allée voir le roi, son frère. On a fort dit qu'elle avoit épousé le petit Germin, neveu du comte de Saint-Albans.

Amoretti est ici attendu dans peu de jours pour traiter le mariage de Mademoiselle avec le duc de Savoie, auquel madame Royale a donné son consentement. Après quoi le duc de Savoie enverra un ambassadeur extraordinaire pour en faire la demande. Ce prince désire que ce soit le marquis Ville, et madame Royale incline pour donner cet emploi au comte Philippe d'Aglié, qui a déjà fait la fonction d'ambassadeur. » Enfin, à la date du 1er septembre 1660, le projet semble ajourné ou même abandonné : « Pour ce qui est du mariage de Mademoiselle avec le duc de Savoie, dont on avoit parlé comme d'une chose résolue, on ne voit pas qu'elle soit aussi avancée qu'on avoit cru. »

(1) Anne Hyde, fille du comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre. Le comte de Clarendon ne fut disgracié qu'en 1667.

Tout l'hiver se passa en fêtes et en plaisirs. Le roi dansa un ballet : le feu prit au Louvre. M. le cardinal avoit la goutte; il eut grande peur. Il se fit porter à Vincennes (1), et n'en est pas revenu. On dit qu'il crut que c'étoit un mauvais augure (2). Comme le Louvre est éloigné de Luxembourg, je ne le sus que le matin en m'éveillant; c'étoit la nuit du samedi au dimanche. Des ouvriers qui travailloient dans la petite galerie que l'on appeloit des Rois (parce qu'ils y étoient tous en peinture), pour un ballet, y mirent [le feu]. On porta le saint-sacrement de la paroisse de Saint-Germain-de-l'Auxerrois; au moment [où il arriva], le feu cessa. La cour ne fut guère à Paris depuis. Comme M. le cardinal étoit à Vincennes, Leurs Majestés y alloient souvent coucher et y demeuroient. Le roi venoit danser son ballet, soupoit avec la reine mère, puis s'en alloit; car souvent elle demeuroit à Paris. Sur la fin la reine ne venoit plus, parce qu'elle devint grosse. Lors la reine [mère] alla à Vincennes et n'en bougea plus, la maladie de M. le cardinal augmentant toujours (3).

---

(1) Ce fut le 13 février 1661 que le cardinal Mazarin retourna à Vincennes.

(2) On peut comparer sur l'incendie du Louvre et l'impression qu'il fit sur le cardinal les *Mémoires de Henri-Louis de Loménie*, comte de Brienne, t. II, p. 116 et 117. Le style en a été altéré; mais les traits principaux du récit sont d'une vérité saisissante, principalement la scène où le cardinal parcourt son palais et ses galeries remplies d'objets précieux en répétant : *Il faut quitter tout cela.*

(3) Dans les anciennes éditions on a supprimé ce dernier membre de phrase, qui explique pourquoi la reine mère resta à Vincennes, et on y a substitué ces mots : *Pour ne pas donner [à la*

Un jour, madame Du Fretoy, qui étoit la bonne amie de M. de Lorraine (elle étoit de son pays, avoit été fille de sa femme, étoit de toutes ses promenades avec Marianne), me dit qu'elle avoit à me parler; j'entrai dans mon cabinet. Elle me dit : « Vous savez la vénération que M. de Lorraine a toujours eue pour vous; il est au désespoir d'avoir soixante ans et de ne se trouver plus propre à vous offrir ses services; mais par l'amitié qu'il a pour vous, il vous supplie de vouloir bien de son neveu, et qu'il lui donnera ses États. Comme il y a eu une fille de France mariée dans sa maison, et la sœur du roi, votre grand-père, il croit qu'il ose bien vous faire cette proposition. » Je lui dis que je lui étois fort obligée de l'honneur qu'il me faisoit; que je recevois cette marque de son estime et de son amitié avec bien de la reconnoissance; mais que je ne dépendois pas de moi; que c'étoit le roi qui étoit le maître et qu'il falloit s'adresser à lui. Elle me dit : « Mais il n'en a pas voulu parler ni au roi ni à M. le cardinal, sans savoir si vous l'auriez agréable. » Je lui répondis que oui. On ne peut pas répondre autrement. Je le dis à ma sœur en bonne amitié; car quand l'on paroît vivre avec moi sincèrement, je suis la plus aisée du monde à tromper et je suis trop confiante, quoique je sois méfiante; cela ne s'accorde guère; et si (cependant) cela est vrai en moi (1). Ma sœur me dit : « Ah! ma sœur, voudriez-vous de ce misérable? Ce sont les plus sottes gens du monde que ces Lorrains. Seriez-

---

jeune reine] *la peine de venir à Paris.* On a aussi fait en cet endroit une division de livre que rien n'explique.

(1) Passage omis depuis *car quand* jusqu'à *vrai en moi.*

vous sotte femme que d'en vouloir! » Je me récriai : « Tout beau, petite-fille; portez plus de respect aux parents de votre mère. M. de Lorraine me fait beaucoup d'honneur. Quand il y a eu une fille de France dans une maison, une petite-fille y peut bien entrer. » Elle se déchaîna fort contre son cousin, m'en dit rage. Je ne comprenois pas pourquoi.

A deux jours de là, M. de Lorraine me trouva à l'entrée de la porte de ma chambre; il se jeta à mes genoux, fut un quart d'heure en cette posture voulant baiser mes pieds et me dit : « Que ne suis-je le maître de tout le monde! je le donnerois à mon neveu pour être plus digne de vous et pour mieux [vous] mériter. » Je répondis assez honnêtement. Personne ne savoit ce que c'étoit. L'extrémité de M. le cardinal dura quinze jours; ainsi on ne parloit point d'affaires. Sa mort les arrêta pour quelques autres [jours] (1). Après quoi M. de Lorraine parla au roi, qui m'envoya un matin M. de Lyonne, secrétaire d'État pour me dire les propositions que lui avoit fait faire M. de Lorraine, et ce que j'avois à dire. Je répondis que je n'avois point de volonté que celle du roi.

Il vint à Paris en ce temps-là un comte Guillaume de Furstemberg, qui est parent de la maison de Lorraine, qui se fourra dans cette affaire et qui agit beaucoup; il venoit tous les matins et tous les soirs à Luxembourg. Il faisoit beau : je me promenois dans le jardin avec lui. C'est un garçon d'esprit, qui est d'un grand manége. Il a fait grande figure dans cette dernière guerre (2), et une

(1) Le cardinal Mazarin mourut le 9 mars 1661.

(2) La guerre qui commença en 1672 et dura jusqu'au traité de Nimègue, en 1678.

très-mauvaise pour lui : car il est présentement en prison en Allemagne. Il savoit beaucoup de nouvelles et de la cour et des pays étrangers ; de sorte qu'il me divertissoit, et il étoit fort aisé, quand il parloit des affaires de Lorraine, de le remettre sur un autre chapitre. Ainsi elles ne s'avançoient pas beaucoup.

J'ai dit la mort de M. le cardinal, et j'ai oublié de dire qu'il avoit marié mademoiselle de Mancini au connétable Colonne (1), dont elle avoit été au désespoir ; et peu de jours devant qu'il mourut, il maria Hortense au fils du maréchal de La Meilleraye (2), à qui il avoit donné beaucoup de bien, pour porter son nom et ses armes, et on l'appelle le duc de Mazarin. Cela fâcha beaucoup M. de Mancini, qui croyoit être héritier. Il ne laissa pas d'en avoir bien du bien, et entre autres le duché de Nevers dont il porte le nom, Brouage, La Rochelle et le pays d'Aunis (3). M. le duc de Mazarin eut La Fère, Brisach et l'Alsace (tout cela sont des gouvernements) et celui de Vincennes. [Le cardinal] ne fut pas trop regretté, même de ceux qui lui avoient le plus d'obligation ; c'est le sort des favoris. Le roi et la reine furent fâchés quelques jours ; mais je crois que la longueur de sa maladie les y ayant préparés, ils sentirent cette douleur moins vivement. Il donna force présents à tout le monde par son testament. Il n'y eut que moi à qui il ne donna rien.

---

(1) Don Lorenzo Colonna, connétable du royaume de Naples.

(2) Ce fut le 1er mars 1661 qu'eut lieu ce mariage.

(3) Mademoiselle ne veut parler que des gouvernements de Brouage, de La Rochelle et du pays d'Aunis.

Digitized by Google

L'affaire de Toscane, qu'il avoit commencée, se poursuivoit : l'évêque de Béziers reçut ses ordres pour faire la demande; il eut une commission d'ambassadeur extraordinaire. Ma sœur, qui avoit témoigné jusque-là le désirer, en fut au désespoir. La veille de Saint-Joseph, elle me pria de demander permission à la reine d'aller dîner avec elle aux Carmélites du grand couvent (1). Comme elle n'avoit pas été nourrie avec elle comme moi, elle n'y alloit pas si librement, et ce n'étoit que sous mes auspices. La reine le trouva bon. Le matin elle me vint éveiller; je fus tout étonnée de la voir tout habillée, à huit heures. Je lui dis : « Quelle diligence ! » Elle répondit : « C'est que je veux aller avec vous à Saint-Victor; » où j'allois faire mes dévotions à la chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. « Vous voilà en grande dévotion, » lui dis-je. Elle me répliqua : « Voulez-vous que je vous dise la vérité? je ne me suis pas couchée; j'ai lu toute la nuit un roman nouveau. — Voilà une belle préparation pour aller à confesse; je ne veux pas que vous y alliez. — Je ferai ce que vous voudrez. » Je m'habillai; elle vint avec moi. Pendant que j'étois à confesse, elle s'endormit et dormit pendant mes deux messes (2).

Nous allâmes aux Carmélites. En dînant, la reine dit [à ma sœur] : « Vous m'enverrez bien des parfums de

(1) Le grand couvent des Carmélites était au faubourg Saint-Jacques. Voyez sur ce couvent les détails donnés par M. Cousin dans l'ouvrage intitulé *La jeunesse de madame de Longueville.*

(2) Ce passage depuis *comme elle n'avoit pas été nourrie* jusqu'à *elle vint avec moi*, a été en partie omis, en partie altéré, au point de devenir méconnaissable, dans les anciennes éditions.

Toscane; on y en fait d'admirables. » Elle se mit à pleurer, et après dîner elle me dit : « Je m'en vais dormir. » Madame de Saujon vint pour parler à la reine mère de la part de Madame. Je ne savois ce que c'étoit; j'entrai avec elle; elle supplioit la reine de trouver bon que [Madame] mît mademoiselle d'Orléans à Charonne (1); qu'elle la venoit querir pour cela, et qu'elle avoit fait des vacarmes enragés. Moi qui ne savois ce que c'étoit que tout cela, je fus fort surprise. Il me parut que la reine ne l'étoit point, parce qu'elle avoit appris tout cela par M. de Béziers. J'allai chercher ma sœur; je la trouvai dans une cellule avec madame d'Aiguillon, qui disoit qu'elle étoit au désespoir; qu'elle ne vouloit point du prince de Toscane; que le roi étoit un tyran de la forcer; enfin, tout ce que peut dire sur ce ton-là une créature au désespoir. Je fermai la porte et j'étois dans un grand étonnement de ce que j'entendois.

Je la laissai là et allai à vêpres et au sermon; elle vint se mettre auprès de moi et l'entendit tranquillement. La reine alla aux Carmes au salut; nous la suivîmes. Elle me dit dans le carrosse, quand nous sortîmes du salut : « Demandez-moi permission de demeurer, étant près de chez vous; car si votre sœur venoit faire l'enragée devant le roi, il se fâcheroit et l'enverroit tout de bon dans un couvent. Il n'est plus temps, quand les choses sont faites, de dire que l'on ne veut plus. On lui a demandé si elle vouloit, devant que de commencer l'affaire; elle l'a voulue; le roi s'y est en-

(1) Au couvent de Charonne.

gagé; il faut bien que la chose s'achève. » Je lui témoignai que j'étois au désespoir. Après le salut, je fis ce que [la reine] m'avoit commandé. Elle s'en alla, et nous nous entrâmes par la porte du jardin; elle causa tout de long du chemin avec les gens du logis. En entrant, elle vint à moi avec un air riant : « Ma sœur, entrez dans votre cabinet; je veux vous dire un mot. » Comme nous y fûmes entrées, elle commença : « Je suis au désespoir de tout ce que j'ai fait; il le faut réparer; je vous prie d'écrire à madame de Navailles que je me repens de tout ce que j'ai fait et dit devant la reine et tout le monde; que je m'en dédis ; que je souhaite que l'affaire s'achève non-seulement par l'obéissance que je dois au roi, mais connoissant que c'est mon bien, et qu'elle le dise au roi et à la reine, afin qu'ils ne soient pas fâchés contre moi ; que, s'il n'avoit pas été si tard, vous seriez allée au Louvre [m'y mener], pour dire moi-même ce que je vous ai priée d'écrire. » Mon billet fait, j'envoyai un page le porter à madame de Navailles, qui me manda que Leurs Majestés étoient très-aises de voir l'esprit de ma sœur remis en la situation où il devoit être.

Le lendemain nous fûmes au Louvre ; elle fit de grandes excuses au roi, qui les reçut bien, et lui dit que, quand il avoit donné sa parole, il ne se pouvoit plus dédire honnêtement. M. de Béziers ne venoit plus tous les jours à Luxembourg, comme il avoit accoutumé, parce que ma sœur boudoit contre lui et ne lui parloit point; il en savoit la raison, et je ne la savois pas. Il revint après. Elle s'alloit promener tous les jours à cheval aux environs de Paris, quelque temps qu'il fît; elle alloit à la chasse et y avoit des meutes du roi, pour

le lièvre, le daim, le chevreuil; ainsi elle alloit quasi tous les jours à la chasse, partoit à onze heures, et revenoit à une heure ou deux quelquefois de nuit, avec sa coiffe déchirée et son habit, d'avoir été dans le bois. Le prince Charles alloit avec elle; le comte de Saint-Géran et Tamboneau, qui étoient les amis du prince Charles; et pour femmes, mademoiselle du Fretoy, la fille de sa sous-gouvernante, et Babet et Margot, deux femmes de chambre, l'une à elle, l'autre à moi. Madame de Langeron l'avoit quittée; elles s'étoient mal séparées; à dire le vrai, madame de Langeron n'en usoit pas bien avec elle et elle étoit avec les deux petites; de sorte que [ma sœur]n'avoit à la suivre que sa sous-gouvernante, fort sotte, qui étoit dans son carrosse, qui alloit par les grands chemins, et comme le carrosse ne suivoit pas la chasse, elle revenoit souvent ou après devant. On s'étonnoit de ces promenades et comme Madame les souffroit. Depuis que l'affaire de Toscane fut plus avancée, on destina madame de Belloy pour lui servir de dame d'honneur et la mener en ce pays-là, et elle commença à la suivre; mais le carrosse n'alloit pas pour cela après les chiens.

L'empressement que Monsieur avoit pour le mariage d'Angleterre continua, et peu après la mort de M. le cardinal il se fit (1). On croyoit qu'il n'y étoit pas si porté que la reine mère et qu'il le retardoit ne croyant que ce fût une chose si pressée que de marier Monsieur. Le roi lui disoit : « Mon frère, vous allez épouser tous les

(1) Le mariage du duc d'Orléans avec Henriette d'Angleterre eut lieu le 1er avril 1661.

os des saints Innocents (1). » Il est vrai que Madame étoit fort maigre; mais elle étoit très-aimable; avec un agrément, qui ne se peut exprimer, à tout ce qu'elle faisoit (2). Elle étoit fort bossue, et on la louoit toujours de sa belle taille; la reine d'Angleterre avoit un tel soin de son habillement, que l'on ne s'en est aperçu qu'après qu'elle a été mariée. Elle fut fiancée chez la reine d'Angleterre, au Palais-Royal, où elle logeoit, dans le grand cabinet; ce fut M. l'évêque de Valence (3), premier aumônier, qui en fit la cérémonie. Elle étoit fort parée, et tout ce qui y étoit; on peut juger du grand monde qui est en ces occasions. Le lendemain elle fut mariée à midi dans la petite chapelle de la reine d'Angleterre, où il n'y avoit que le roi et la reine; on signa le contrat de mariage chez la reine au Louvre, devant les fiançailles. Je ne sais si le roi y dîna; mais je sais bien qu'il y soupa. Le lendemain on la fut voir qui étoit fort ajustée, et le jour d'après ou le soir même (je ne m'en souviens plus) on la mena aux Tuileries chez Monsieur, où le roi alloit quasi tous les jours. On s'y divertissoit fort : cette cour avoit la grâce

---

(1) On sait qu'il y avait au lieu où se trouve maintenant le marché des Innocents un cimetière et un charnier rempli d'ossements.

(2) Voy. sur Madame, les *Mémoires de madame de Motteville* à l'année 1661, et surtout la *Vie d'Henriette d'Angleterre*, par madame de la Fayette, et les *Mémoires de Daniel de Cosnac*, son premier aumônier. Il y a, dans ces derniers Mémoires, un portrait de Madame qui fait parfaitement ressortir la grâce séduisante de cette princesse.

(3) Daniel de Cosnac, dont les Mémoires ont été publiés par la *Société de l'histoire de France*.

de la nouveauté. Madame de Choisy donna la petite de La Vallière (1) pour fille à Madame.

M. de Béziers fit son entrée comme ambassadeur extraordinaire de Toscane, vint faire la demande [de ma sœur], et peu de jours après on fit les fiançailles dans la chambre du roi (2). C'étoit M. le duc de Guise qui avoit la procuration de M. le grand duc. Le lendemain, fut le mariage; on les épousa dans la chapelle du Louvre; M. de Béziers fit la cérémonie. Dès qu'elle fut achevée, elle demanda à Monsieur : « Voudriez-vous aller à Saint-Cloud, afin que je n'aie point de visites? » Monsieur lui dit : « Venez me prendre. » Nous fûmes dîner à Luxembourg, après avoir ramené la reine à sa chambre. En arrivant, ma sœur s'alla déshabiller, prit une vieille robe; puis quitta son brocard blanc et ses pierreries, et chiffonna sa belle coiffure, mit une coiffe. Nous fûmes au Louvre, où nous ne montâmes pas. Monsieur et Madame descendirent et nous allâmes ensemble à Saint-Cloud, où l'on fit collation; puis on revint au Louvre, où il y avoit beaucoup de monde, parce que la cour devoit partir le lendemain.

Nous prîmes congé de Leurs Majestés. On n'envoya de Toscane, de pierreries à ma sœur qu'une boîte ; elle valoit deux cent mille francs. Il y avoit le portrait de son mari (3), qui n'étoit ni beau ni laid. J'aurois suivi

---

(1) Louise-Françoise de La Baume-Le-Blanc de La Vallière, née en 1644. Il en sera souvent question dans la suite des *Mémoires de Mademoiselle.*

(2) Le mariage de Marguerite-Louise d'Orléans eut lieu le 19 avril 1661.

(3) Il se nommait Cosme de Médicis, et devint grand-duc de Toscane en 1670.

la cour sans elle; mais je ne la voulois pas quitter. Le jour qu'elle avoit donné pour recevoir tous les ambassadeurs qui étoient à la cour, elle entra le matin dans ma chambre et me dit : « Je m'en vais à la chasse. » Je lui dis qu'elle se moquoit et si elle ne se souvenoit pas des audiences. Elle me dit brusquement : « Je ne verrai que trop d'étrangers, et j'en suis si lasse que je n'en puis plus. » Comme elle n'avoit de chevaux que les miens, j'envoyai dire à mon écurie que l'on ne lui en donnât point. Elle y fut si vite, qu'elle arriva devant celui qui étoit allé porter mes ordres. Comme ils arrivèrent, on lui dit qu'il n'y avoit point de chevaux ; qu'ils étoient boiteux. Elle se mit à rire, disant : « Je les ai vus ; » et fut à l'écurie, et voulut les faire sortir. On ne vouloit lui donner ni selle ni bride; elle fit rompre les portes, les serrures pour les avoir. On me le vint dire. Il fallut que j'allasse moi-même, et je la fis descendre de cheval et la ramenai par la main. On peut juger ce qu'auroient dit le nonce et l'ambassadeur de Venise, s'ils ne l'avoient pas trouvée. M. de Béziers m'en remercia fort.

Elle recevoit ses visites et audiences dans mon appartement, premièrement parce qu'elle étoit mal logée, en haut, et parce que j'étois derrière, et quand le premier compliment étoit fait, je m'approchois et je répondois quasi pour elle; sans ce secours, je crois qu'elle n'auroit dit mot. Nous demeurâmes environ quinze jours à Paris, pendant le temps que l'on faisoit ses hardes. Le roi lui donna un ameublement, de la vaisselle d'argent, une toilette, de fort beaux habits et du linge. Elle n'eut pas d'officiers du roi pour l'accompagner, parce que cela ne se faisoit qu'aux souverains, et son mari ne l'étoit pas; mais le roi paya sa dépense

et lui donna un carrosse, des valets de pied, des pages, pour aller jusqu'à Marseille.

En partant de Paris, nous fûmes à la messe à Saint-Victor (1), qui est sur le chemin de Fontainebleau; en disant adieu à Madame sa mère, il n'est pas surprenant qu'elle pleurât beaucoup. Le prince Charles vint nous conduire jusqu'à Saint-Victor; il ne nous vit pas monter en carrosse; on m'a dit depuis qu'il [étoit] dans le cloître. Tout le chemin, ma sœur ne fut pas gaie. Elle envoya tout son équipage; elle ne garda pas seulement une femme de chambre; elle coucha dans la mienne à Fontainebleau, et se servit de mes femmes. Nous y fûmes deux ou trois jours, où elle s'ennuya fort. M. de Béziers étoit au désespoir de la manière dont elle reçut le matin tous les gens qui lui vinrent dire adieu : elle s'habilloit dans sa garde-robe, où sa toilette étoit mise sur une table; enfin rien n'étoit moins propre, et n'avoit pas l'air de dignité ni de gravité à l'italienne. MM. Le Tellier, Lyonne et Colbert en furent étonnés et me dirent comme je le souffrois. En prenant congé de Leurs Majestés et en disant adieu à tout le monde, elle ne jeta pas une larme.

Nous allâmes coucher à Montargis, où elle n'avoit pas voulu que l'on portât son lit, ce qui me surprit quand je le sus. En arrivant elle me dit : « Je coucherai avec vous. » J'en fus bien fâchée, aimant mes aises et n'étant pas accoutumée à coucher avec personne. Elle étoit ra-

(1) L'abbaye de Saint-Victor comprenait un vaste terrain qui s'étendait de la rue des Fossés-Saint-Bernard à la rue Cuvier (autrefois rue de Seine). Sur l'emplacement de ce monastère on a bâti de nouveaux quartiers et la Halle aux vins.

vie de quoi j'en étois fâchée (1). Elle s'endormit devant moi, dont bien me prit : car elle se mit à rêver et me sauta à la gorge ; si j'eusse été endormie, elle m'auroit étranglée. Je ne dormis point le reste de la nuit, de crainte que la même rêverie ne la prît. Elle fit toute la journée à cheval le lendemain, et si il y a treize ou quatorze lieues de Montargis à Saint-Fargeau ; elle se trouva mal en arrivant, soupa peu et s'alla coucher. Le lendemain elle dormit jusqu'à trois heures, et dès qu'elle fut habillée, elle s'en alla se promener avec deux de mes femmes, un valet de chambre et les pages du roi, et ne revint qu'à deux heures de nuit. M. de Béziers en étoit en peine ; il avoit peur qu'elle ne s'en fût allée. Pour moi, je me fiois à la sagesse de mon valet de chambre, qui ne l'auroit pas souffert, ou qui du moins en seroit venu avertir. Comme elle étoit à pied, on auroit eu le temps de courre après.

En revenant elle étoit charmée de la beauté de la promenade ; qu'elle avoit été dans des bois admirables. Moi qui connoissois le pays, je lui dis : « Vous avez donc bien passé des haies et des fossés pour aller jusque-là ? » Elle se pâmoit de rire des aventures qu'elle avoit eues ; des paysans les avoient pris pour des gens de guerre. M. de Béziers étoit fort étonné de ses plaisirs. C'étoit le vendredi ; elle devoit partir le dimanche. Elle pria fort M. de Béziers qu'elle ne s'en allât que le samedi, et qu'elle ne me verroit jamais ; qu'il lui donnât cette consolation. Il lui répondit : « Si Votre Altesse veut demeurer auprès de Mademoiselle, cela sera bon ;

(1) C'est-à-dire *de ce que j'en étois fâchée.*

mais pour courre encore dans les bois, cela seroit inutile; vous ne la verriez pas. » Je l'en priai aussi; le départ fut retardé.

Belloy et sa femme y étoient, [avec] madame d'Angoulême, la femme du vieux (1), qui l'accompagnoit de la part du roi; elle menoit avec elle mademoiselle Du Boulay, fille d'un gentilhomme, dont j'ai déjà parlé, qui étoit à feu Monsieur. Elle s'amusa tout le samedi. Le dimanche, au matin, comme nous étions prêtes d'aller à la messe, on vint dire : « Voilà M. le prince de Lorraine ! » Ma sœur ne dit rien; il entra à son ordinaire assez embarrassé; on l'étoit aussi que lui dire. Après dîner, on joua au billard; il bâilloit; je lui dis : « Vous avez envie de dormir; » il me dit qu'oui, et qu'il étoit venu en poste de Paris; qu'il avoit couru toute la nuit. Je ne trouvai pas cela d'un air fort galant. Je lui dis : « Je vous conseille de vous aller coucher. » Il accepta la proposition avec promptitude et joie; il fit la révérence, et s'en alla (2).

Les lettres de Paris vinrent, où quelqu'un (je ne me souviens plus qui) me mandoit : « Vous verrez la séparation de ces deux amants, si elle sera bien tendre. Pour moi, je croyois qu'il n'auroit pas la force de lui dire adieu

---

(1) Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet. Il mourut en 1650, après avoir épousé à soixante et onze ans Françoise de Nargonne; sa veuve mourut en 1715; ainsi elle survécut soixante-cinq ans à son mari et cent quarante et un à son beau-père.

(2) Les anciennes éditions ajoutent : *Se mettre promptement sur un lit, où il demeura jusqu'à sept heures du soir qu'il se montra.* Il n'y a pas un mot de cela dans le manuscrit autographe.

une seconde fois; mais l'amour en donne (1).» Moi qui ne savois point qu'il fût amoureux de ma sœur et qui étois dans une grande ignorance de tout ce qui s'étoit passé, j'étois bien honteuse de ne m'en être pas aperçue (2). J'en parlai à Belloy, à sa femme, à M. de Béziers, qui me dirent qu'ils admiroient que, moi qui étois si clairvoyante, je ne m'en fusse pas aperçue. Je leur avouai ma sottise. M. de Béziers me conta les peines que cela lui avoit données; le peu d'ordre que Madame avoit voulu donner à cela par sa négligence à laisser son neveu et sa fille se parler et se promener ensemble; mais l'absence et le temps feroient passer cette fantaisie à M. de Toscane (3).

Je ne lui en dis rien que le lendemain. Comme tout le monde étoit allé dîner, nous [restâmes], elle et moi, dans une salle à nous promener. Le prince Charles cau-

---

(1) Ce passage, et principalement l'extrait de la lettre adressée à Mademoiselle, a été supprimé ou mutilé dans les anciennes éditions.

(2) L'amour du prince Charles pour mademoiselle d'Orléans étoit parfaitement connu de toute la cour. On écrivoit au surintendant Fouquet, le 28 juin 1661 : « J'appris encore hier une chose assez plaisante de Florence : la jeune duchesse s'y ennuie fort; ce qu'on trouve bien étrange en ce pays-là, ne sachant pas qu'elle est amoureuse en France du jeune prince de Lorraine, qu'on avoit parlé de marier à Mademoiselle... Depuis peu on a intercepté des lettres qui alloient à Florence; l'on a trouvé un poulet du cavalier, et surtout des vers qu'il a faits sur son absence et qu'il lui envoie, qui sont la plus plaisante et la plus risible chose du monde.» (B. I. ms. Baluze.)

(3) On a ajouté dans les anciennes éditions *qui en avoit été instruit*. Ce complément, qui n'est pas inutile pour l'intelligence de la phrase, ne se trouve pas dans le manuscrit.

soit avec ses dames, je lui dis : « Je suis bien fâchée que vous n'ayez pas voulu vous confier à moi de l'envie que vous aviez d'épouser votre cousin. Vous devez bien croire que je n'ai écouté toutes les propositions de M. de Lorraine que pour sortir d'affaire plus promptement avec Madame, et que je ne voulois pas rompre cela avant que d'aller à Forges, afin que Madame ne se mît en colère contre moi qu'en mon absence. Comme je n'en veux point, j'aurois prié M. de Lorraine que toute la bonne volonté qu'il m'a témoignée, il la fît connoître en faisant votre mariage; je crois qu'il l'eût fait. Du côté de la cour, vous y auriez trouvé toute sorte de facilité : car vous l'auriez bien voulu en l'état où il est, et pour moi je ne le voudrois sans bastions. Quand les ducs de Lorraine épousoient des filles de France, Nancy en avoit et il n'en aura bientôt plus (1). Ma sœur, ce qui vous est bon ne me convient pas, et j'aurois été ravie de contribuer à votre satisfaction. » Elle me répondit fort embarrassée : « Il est vrai, ma sœur, que le prince Charles a beaucoup d'amitié pour moi; si j'avois été un parti aussi avantageux que vous, il m'auroit épousée; mais voyant que cela ne se pouvoit, il vous épousera, et je l'ai prié de bien vivre avec vous, et que toute l'amitié qu'il a eue pour moi, il l'ait à l'avenir pour vous, afin de vous rendre heureuse. » Je la remerciai et lui dis que je ne me souciois ni de lui ni de son amitié, et que je ne l'épouserois jamais (2).

---

(1) Toute la première partie de la conversation entre Mademoiselle et sa sœur, depuis *Je suis bien fâchée* jusqu'à *bientôt plus*, a été mise en style indirect dans les anciennes éditions.

(2) Passage omis dans les anciennes éditions depuis *mais voyant*

Dès que nous eûmes dîné nous partîmes pour aller à Cône, où on trouva tout son train. Lors elle commença à pleurer et pleura toute la nuit, à ce que l'on me dit. Le prince Charles s'en retourna à Paris le lendemain. Nous nous séparâmes à l'église; elle partit la première, criant les hauts cris; tout le monde pleuroit.

A l'instant qu'elle fut partie, comme je montois en carrosse, je vis arriver le comte de Furstemberg; il vint à Saint-Fargeau, fort étonné de tout ce que j'avois appris. Il me conta que ma sœur n'avoit témoigné son aversion pour aller en Toscane que lorsque M. de Lorraine avoit voulu mon mariage avec son neveu; qu'elle l'avoit été trouver chez La Haye; qu'elle s'étoit jetée à genoux devant lui; qu'elle lui avoit dit : « Mon oncle, vous ne songez pas à ce que vous faites de vouloir donner vos États à votre neveu pour épouser ma sœur; elle est fière et glorieuse; elle croira vous avoir fait trop d'honneur d'accepter vos États, vous en chassera dès qu'elle y sera, n'aura nulle considération pour vous, ne souffrira jamais que vous épousiez Marianne. Pour moi je le souhaite avec passion; je vivrai avec vous comme la dernière servante de Lorraine, si vous l'aviez fait épouser à votre neveu; j'aimerai et considérerai Marianne. Prenez-moi et rompez l'affaire [de ma sœur], vous en avez assez d'occasions par le mépris que ma sœur fait de votre neveu, par les difficultés qu'elle fait tous les jours, qui marquent combien elle se

---

jusqu'à *je ne l'épouserois jamais.* On y a substitué les lignes suivantes : « Je ne voulus pas pousser cette conversation plus loin, par la peine que je lui faisois et par celle que j'avois de la voir toute décontenancée. »

soucie peu qu'elle se fasse. Elle ne fait que vous amuser.» M. de Lorraine lui répondit : « Vous êtes une folle; je ne voudrois de vous pour rien. Vous êtes trop heureuse que l'on ne vous connoisse pas : personne ne vous voudroit. » Furstemberg me dit qu'elle alloit quasi tous les jours se jeter à genoux devant lui et pleurer, et lui faire de pareils contes; qu'elle avoit été aussi dans la chambre du prince Charles lui dire : « Seriez-vous assez lâche pour m'abandonner et préférer votre fortune à moi? » Qu'il lui avoit dit que oui, et qu'elle s'étoit fort emportée et qu'il ne se soucioit point d'elle.

Je dis à M. de Furstemberg : « Tout ce que vous me dites me fait beaucoup de pitié et point d'envie; j'ai [pitié] de ma sœur de s'être mise une telle chose dans l'esprit; j'en ai du prince Charles d'être capable d'écouter tout cela. Vous savez qu'il ne falloit rien de nouveau pour rompre son affaire; qu'elle ne tenoit qu'aux bastions, et qu'à mesure que l'on les démolit, elle tire à la fin, et que, quand il n'y en aura plus, on n'en parlera plus. » Il s'en retourna à Paris, m'assurant fort que l'on ne démoliroit rien à Nancy; que M. de Lorraine se démettroit de ses États.

La crainte d'entendre parler de cette affaire, qui, j'espérois, finiroit en ne me voyant pas, me fit rester un mois à Saint-Fargeau, où je ne croyois être que cinq ou six jours. Vandy y vint; nous parlâmes de cela. Il me disoit : « Rien ne prouve mieux que les affaires des Lorrains vont mal et qu'elles ne réussiront pas que de savoir que madame votre sœur étoit toujours avec vous et le prince Charles qui la suivoit pas à pas, et que vous ne vous êtes point aperçue qu'ils s'aimoient : quand on se soucie des gens on le voit d'une

lieue. On perce les murailles de son imagination, et il n'y a rien que l'on ne découvre (1). » Cela me faisoit plaisir; je commençois à être honteuse que l'on dît dans le monde que j'eusse souffert seulement que l'on m'eût fait cette proposition. Quant à M. de Lorraine, je lui en avois obligation. Ce n'est pas que par le grand intérêt qu'il y trouvoit, tant en la grandeur de l'alliance [et] de mon bien, que par l'espérance que l'on lui lairroit son État entier et non pas délabré comme on lui a rendu, tout cela paroisse intéressé; [mais] de se vouloir dépouiller pour l'amour de moi (car il n'aimoit ni n'estimoit son neveu); cela avoit un air obligeant, dont je devois avoir de la reconnoissance. Aussi l'ai-je toujours dit, quand il s'est trouvé occasion d'en parler (2). Furstemberg revint encore une fois; mais je ne me

(1) Cette conversation est encore altérée dans les anciennes éditions.

(2) Pour donner une idée de la manière dont on a défiguré toute cette partie des *Mémoires de Mademoiselle*, il suffira de citer ici le texte qu'on a substitué à l'original depuis *cela me faisoit plaisir* jusqu'à *d'en parler*. Le voici : « Cette conversation me fit un grand plaisir; j'étois honteuse que le monde se pût être seulement figuré que j'eusse voulu écouter la proposition que M. de Lorraine m'avoit faite avec des soumissions et respects, qui m'obligeoient à garder quelques mesures d'honnêteté avec lui. Je ne croyois pas pourtant lui avoir de l'obligation de l'affaire, parce qu'elle lui étoit trop grande et trop avantageuse pour qu'il pût croire que je lui dusse sentir d'autre gré que celui de la vénération et de l'humiliation avec laquelle il m'avoit parlé et de l'offre obligeante qu'il me faisoit de vouloir quitter ses États uniquement pour l'amour de moi; je crois n'avoir rien à me reprocher là-dessus; je lui ai toujours conservé une reconnoissance particulière, qui a répondu à l'empressement avec lequel il m'avoit fait l'offre de se dépouiller. »

souviens plus pourquoi, tant l'affaire me tenoit peu au cœur.

Je retournai à Fontainebleau, où je fus quelques jours; puis je pris congé pour m'en aller à Forges; je restai peu à Paris. Madame gronda de ce que je ne voulois point cette affaire; mais elle m'en parla avec beaucoup d'honnêteté, et moi à elle. Le soir que je partis, le prince Charles me dit qu'il étoit au désespoir de voir sa fortune perdue; de ne savoir ce qu'il deviendroit. Je crois que Furstemberg lui avoit fait un fort beau discours à me faire; mais il ne sut le retenir, et ne dit que ce qui le tenoit le plus au cœur : le regret de perdre sa fortune. Je lui répondis fort honnêtement et le trouvai fort sot; je tournai un peu l'affaire en raillerie. Depuis mon retour de Fontainebleau, je disois, quand l'on m'en parloit : « J'aurois peur des loups, si j'allois à Nancy: car à cette heure que c'est une ville ouverte, ils y viendront (1). »

---

(1) Segrais (dans ses *Mémoires*, p. 121, édit. d'Amsterdam, 1723) dit en parlant de Mademoiselle : « La raison qu'elle apporta pour ne pas se marier avec le duc de Lorraine, c'est que les salines n'étoient pas d'un aussi grand revenu qu'elle avoit cru. » Ce passage suffit pour prouver avec quelle discrétion on doit consulter les *Mémoires-Anecdotes* de Segrais.

CHAPITRE V.

(1661—1662.)

Séjour de Mademoiselle à Forges. — Mademoiselle va pour la première fois à Eu depuis qu'elle avoit fait l'acquisition de ce château; elle y tombe malade. —Visites qu'elle reçoit. —Intrigues de cour; amour du roi pour mademoiselle de La Vallière. — La reine d'Angleterre va visiter son fils Charles II. — La belle-mère de Mademoiselle renvoie une partie de ses filles d'honneur. — Mademoiselle de La Vallière se retire dans un couvent, d'où le roi la ramène à la cour. — Mariage du duc de Bouillon avec Marie-Anne Mancini. — Passion du duc de Lorraine pour Marianne Pajot, qu'il veut épouser.—Le roi la fait arrêter.—Le prince Charles quitte Paris et la France. — Plaintes de madame de Nemours. — Indisposition de Mademoiselle. — Brouille entre Monsieur et Madame à l'occasion du comte de Guiche.—Plaintes de la reine mère. — Relations de Mademoiselle avec le maréchal de Turenne.—Il lui propose de la marier avec le roi de Portugal et insiste sur les avantages de cette alliance. — Refus de Mademoiselle. — Persistance de Turenne et réponse énergique de Mademoiselle. — Madame de Navailles parle aussi de ce projet de mariage à Mademoiselle. — Lettre de Mademoiselle au roi; elle la lui fait remettre par le duc de Saint-Aignan. — Amour du roi pour mademoiselle de La Mothe-Houdancourt. — Conduite de madame de Navailles. — Emprisonnement de Lauzun. — Détails sur la princesse de Toscane et son arrivée à Florence. — Mademoiselle prie le roi de charger l'évêque de Béziers de négocier son mariage avec le duc de Savoie. — Réponse sèche du roi. — Lettre de Mademoiselle au chevalier de Charny saisie en Espagne. — Mariage du roi d'Angleterre avec la sœur du roi de Portugal. — Exil de Mademoiselle à Saint-Fargeau.

Je fus fort aise de partir pour Forges, et de n'entendre plus parler de Lorraine; car j'en étois fort étourdie.

Je pris mes eaux fort tranquillement; puis je vins ici (1), où je n'avois pas encore été depuis que je l'avois acheté. Comme les limites du comté (2), qui est d'une assez grande étendue, sont proches de Forges, je trouvai le comte de Lanoy, qui en est gouverneur, avec quantité de gentilhommes qui en relèvent. J'arrivai fort tard; je fus descendre à l'église, qui est proprement la chapelle du château, tant elle en est proche; aussi y allai-je toujours à la messe. A moins de quelque indisposition, je ne me sers guère de celle du château. L'église est fort belle. C'est une abbaye servie par des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de la réforme de Sainte-Geneviève de Paris; elle étoit possédée lors par le cardinal des Ursins, qui mourut l'année passée (3). Le roi la donna à l'abbé Calvo, Catalan, frère de celui qui commande dans Maëstricht. Ce fut dans la conjoncture que les ennemis en avoient levé le siége (4); ce que l'on attribuoit à la vigoureuse et prudente défense de Calvo. Son frère, s'il eût vaqué une meilleure abbaye dans ce temps-là, l'auroit eue; c'est un effet de son malheur : car elle ne vaut à l'abbé que sept à huit mille livres de rente.

Je trouvai le château assez beau; j'y avois passé il y avoit quelques années avec la cour. On peut juger, par les dessins que M. de Guise-le-Balafré avoit, si tout ce qu'il a fait n'avoit pas le [caractère] de grandeur, et

---

(1) A Eu, où l'on a vu que Mademoiselle a écrit la seconde partie de ses Mémoires.

(2) Du comté d'Eu.

(3) 1676.

(4) Ce fut le 27 août 1676 que les Hollandais levèrent le siége de Maëstricht.

c'est lui qui a bâti cette maison. Il n'y a que la moitié de faite; on a laissé le vieux logement des anciens comtes d'Eu, qui étoient de la maison d'Artois. La situation est belle : on voit la mer quasi de tous les appartements; il n'y avoit point de jardins. Comme j'aimois fort à monter à cheval en ce temps-là, je me promenois tous les jours; mais je n'en fus pas un grand nombre en santé : la fièvre tierce me prit, dont j'eus quatorze accès. Madame la marquise de Gamaches (1) me venoit voir souvent; tout le bien de son mari est en Picardie, et Beauchamp, qui est la maison où elle demeure, n'est qu'à deux lieues d'ici; ils ont même deux baronnies, qui relèvent du comté [d'Eu]. M. de Longueville, gouverneur de la province, m'y vint voir; il étoit déjà venu à Forges. M. le duc de Navailles passa ici, qui venoit de Bapaume, dont il quittoit le gouvernement, pour aller prendre possession de celui du Havre. La longueur de ma maladie me rebuta des remèdes; je ne voulois plus prendre de médecines; je les jetois. L'on envoya querir M. Brayer, médecin en très-grande réputation. Il me porta bonheur; car le jour qu'il arriva ma fièvre ne revint point, et comme il avoit laissé beaucoup de malades à Paris, après m'avoir vu prendre une médecine (qui étoit quelque chose de rare par le temps que j'y mettois et tout ce que je disois par la crainte et l'aversion que j'ai pour les remèdes), il partit, et moi huit

(1) Marie-Antoinette de Loménie, mariée le 4 juin 1642 à Nicolas-Joachim Rouaut, marquis de Gamaches. Voy. sur madame de Gamaches les *Mémoires de Saint-Simon* (t. IV, p. 382, édit. Hachette, in-8). Saint-Simon en parle à l'occasion de sa mort, arrivée en 1704 (8 décembre).

jours après, ayant grande impatience de retourner à Paris. Ce n'est pas que je trouve l'air d'ici mauvais; [mais] il en faut changer quand l'on a été malade. La fièvre me reprit : j'en eus encore six accès, tant à Paris que sur les chemins, et je restai longtemps après fort foible.

Il arriva une grande affaire à la cour : le roi alla faire un voyage en Bretagne; il fit arrêter à Nantes M. Fouquet (1). Ç'a été une si grande [et] si longue affaire qui a eu tant de suites et où il y a eu tant de gens mêlés et qui sera si sue et si marquée dans les histoires et tous les mémoires contemporains, que je ne m'aviserai pas d'en dire davantage.

La reine accoucha, le premier de novembre 1661, de M. le Dauphin (2). On peut juger de la joie que ce fut. Je passai la mienne dans mon lit et ne pus aller en remercier Dieu, comme j'aurois fait : car, outre [la joie] générale, j'ai tant d'intérêt particulier à ressentir tout ce qui arrive au roi, que l'on ne peut en avoir plus que j'en eus. Ce fut le duc de Bournonville, chevalier d'honneur de la reine et gouverneur de Paris, qui me

(1) Nicolas Fouquet fut arrêté à Nantes le 5 septembre 1661. On trouvera des détails étendus sur cet événement dans les *Mémoires de Henri-Louis Loménie de Brienne*. J'ai publié un récit officiel de l'arrestation de Fouquet rédigé par Foucault, à la suite du tome II de mon *Histoire de l'administration monarchique en France*.

(2) Louis de France, désigné ordinairement sous le nom de Monseigneur, naquit à Fontainebleau le 1er novembre 1661 et mourut au château de Meudon le 14 avril 1711. Voy. sur ce prince, et particulièrement sur sa mort, les *Mémoires de Saint-Simon*.

le vint dire le premier. Ma santé ne me permettant pas d'aller à Fontainebleau, j'y envoyai. [Elle] se fortifia peu à peu, et quand Leurs Majestés revinrent à Paris, six semaines après les couches de la reine (qui allèrent à Notre-Dame de Chartres avant que de revenir), je fus en état de leur aller rendre mes respects. M. le Dauphin arriva devant; aussi ne le mena-t-on point à Chartres. Je fus ravie de le voir. Madame de Montausier étoit sa gouvernante.

Madame (1) revint malade de Fontainebleau, d'un grand rhume, et comme elle étoit grosse, cela l'obligea de garder le lit ou la chambre, tout l'hiver. Elle étoit dans son lit ajustée, et tout le monde y étoit jusqu'à neuf heures. Elle étoit fort maigre, avoit bien mauvais visage; ne dormoit que par des grains [d'opium]. Quand sa toux lui prenoit, il sembloit qu'elle alloit mourir. Le roi y alloit fort souvent. A Fontainebleau, on avoit été longtemps en doute s'il étoit amoureux d'elle. Le comte de Guiche faisoit semblant de l'être de La Vallière; mais on fut éclairci : car on sut que le roi l'étoit de La Vallière et le comte de Guiche de Madame. Ce sont de ces choses que l'on dit tout bas et que tout le monde sait (2).

La reine d'Angleterre partit comme l'on étoit à Fontainebleau, avant que j'allasse à Forges, pour aller voir le roi, son fils, et donner ordre à ses affaires. Je la fus conduire à Saint-Denis; elle me dit, en me disant adieu : « Je ne vous pardonnerai jamais de n'avoir pas voulu de

(1) Henriette d'Angleterre.

(2) Voy. sur ces intrigues les *Mémoires de madame de Motteville* et l'*Histoire de Henriette d'Angleterre*, par madame de La Fayette.

mon fils; vous auriez été la plus heureuse personne du monde; j'espère que vous vous en repentirez (1). » On dansa un grand ballet où il y avoit des femmes, la reine et force dames; j'en étois aussi. On répétoit tous les jours chez elle.

Ma belle-mère licencia ses filles (cela se peut appeler ainsi) peu de temps après le retour de la cour. Il y en avoit une que je lui avois donnée, qui étoit de la maison de Prie, fille de grande qualité, qui portoit ce nom. Je l'avois connue quand j'étois à Saint-Fargeau. En ce temps-là je n'avois point de filles; quoique l'on m'eût souvent priée d'en prendre, je n'en voulois point. Je la donnai à Madame, à Blois. Elle la renvoya sans m'en rien dire; je la mis dans un couvent; je la voulois donner à ma sœur, quand elle fut mariée; ma belle-mère ne voulut pas. Le roi envoya M. le duc de Créquy à Rome, ambassadeur; cette fille étoit parente de madame la duchesse de Créquy; je la priai de la mener avec elle, à Rome. Une autre fille de ma belle-mère, appelée Montalais, me pria de parler à Monsieur pour être à Madame; je le fis. Monsieur la prit; ce qu'il m'a bien reproché depuis; mais je ne la connoissois pas comme elle étoit : je ne [la] lui aurois pas donnée.

Il y eut tout cet hiver (2) beaucoup de tracasseries : la reine mère étoit dans de grandes inquiétudes de l'amour du roi [pour La Vallière]. Monsieur et Madame

---

(1) Ce passage, depuis *mais on fut éclairci* jusqu'à *vous vous en repentirez*, a été transposé dans le manuscrit et se trouve à la p. 41 du t. II.

(2) L'hiver de 1661 à 1662.

avoient la demoiselle logée chez eux (1); ils en étoient fort aises, quoiqu'il n'y eussent guère de part. Je ne sais quel chagrin il prit un jour à La Vallière : un beau matin, elle s'en alla ; on ne savoit où elle étoit; c'étoit en carême. La reine [mère] étoit si inquiète avant que d'aller au sermon : on avoit peur que la reine s'aperçût de quelque chose. Le roi ne fut pas au sermon. La reine alla après à Chaillot; et le roi alla tout seul, avec un manteau sur le nez, à Saint-Cloud, où l'on sut qu'elle (2) étoit dans un petit couvent. La tourière ne voulut pas parler à lui. Enfin on lui fit parler, et il la ramena. Cela fit de grandes affaires, dont je n'ai que faire de parler. Madame alla loger et Monsieur au Palais-Royal, et la reine d'Angleterre loua le logis de La Bazinière. Je ne me souviens plus si elle étoit aux couches de Madame. Comme tout cela n'a nul rapport à moi et qu'il s'est passé tant de choses qui m'occupent pour moi-même, j'ai fort oublié ce qui regarde les autres (3). Madame accoucha d'une fille. On redansa le ballet. Après Pâques, M. de Bouillon épousa Marianne, la dernière des nièces de M. le cardinal Mazarin (4). La reine soupa ce jour-là chez madame la

(1) On a déjà vu que mademoiselle de La Vallière était fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, qui à cette époque logeait encore aux Tuileries. Les anciennes éditions, en modifiant le texte de Mademoiselle, lui ont fait dire que mademoiselle de La Vallière logeait au Palais-Royal; ce qu'elle ne dit pas et ne devait pas dire.

(2) Mademoiselle de La Vallière.

(3) Passage omis dans les anciennes éditions depuis *je ne me souviens plus* jusqu'à *ce qui regarde les autres*.

(4) Le mariage du duc de Bouillon et de Marie-Anne Mancini eut lieu le 20 avril 1662.

comtesse de Soissons, où il y eut une comédie, et la fièvre m'y prit; j'en eus deux accès.

A mon retour de Forges, je trouvai le prince Charles, qui faisoit l'amant de mademoiselle de Nemours l'aînée (1), et M. de Lorraine qui vouloit son mariage. Il y avoit quelque difficulté du côté de la cour, qui y consentit enfin, parce que l'on ne soucioit guère ni de l'un ni de l'autre; mais je pensai que par des raisons le roi ne voulut pas signer au contrat; et ce fut ce qui fit retarder les choses. Après quoi l'on passa outre. Cette belle passion ne plut pas, à ce que l'on dit, à madame la princesse de Toscane.

M. de Lorraine étoit à Paris avec son badinage ordinaire avec Marianne (2). Un jour ou deux devant le mariage de madame de Bouillon, ma belle-mère, qui ne vouloit pas que son frère épousât Marianne (et elle avoit raison), m'envoya querir et me dit: « J'ai fait parler à Pajot, au mari et à la femme, pour leur témoigner que je trouvois fort mauvais qu'ils laissassent aller mon frère voir leur fille, et qu'ils ne devoient jamais croire que l'on lui laissât épouser. Ils ont répondu que depuis que vous n'avez pas voulu que leur fille fût chez vous, ils n'en répondoient point. Je vous prie de leur ordonner de la reprendre. » A l'instant je leur commandai, et le lendemain matin, comme je me levois, Marianne entra dans ma chambre; c'étoit un samedi. J'allai dans la chambre de Madame, lui dire qu'elle étoit

(1) Marie-Jeanne-Baptiste, née le 11 avril 1644 de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, et d'Élisabeth de Vendôme.

(2) Marianne Pajot, dont il a été question plus haut.

au logis; et ensuite je fus à la messe à Notre-Dame, où je trouvai la reine, qui me dit qu'il devoit y avoir une revue. Je m'en allai dîner avec elle au Louvre. Comme je revins le soir, je demandai Marianne; son père et sa mère me dirent qu'elle n'étoit plus chez eux, et qu'ils avoient de telles obligations à M. de Lorraine, qu'ils dépendoient absolument de lui, et qu'il n'avoit pas voulu qu'elle demeurât à Luxembourg. Je leur dis: « Puisque vous dépendez d'autres que de moi, sortez tout à l'heure de ma maison; » ce qu'ils firent. J'allai le dire à Madame, qui m'en remercia. Entre bourgeois, le frère d'une belle-mère n'épouseroit pas la servante de sa belle-fille, avec le gré de la belle-fille; cela seroit malhonnête. Je fis mon devoir.

Pour revenir au jour des noces de madame de Bouillon, qui m'a ramené cette histoire, c'est que ce jour-là, le roi eut avis par mademoiselle de Guise, qui ne vouloit pas que son souverain (1) épousât la fille d'un apothicaire, que le contrat étoit dressé et qu'il la devoit épouser le lendemain. Le roi l'envoya prendre par Romecourt, lieutenant de ses gardes, et on la mena à la Ville-l'Évêque, pendant le ballet dont j'ai parlé. Le prince Charles en étoit. Une nuit, il s'en alla. On fut longtemps sans savoir où il étoit; ceux qui prenoient intérêt à ma sœur craignoient qu'il n'allât à Florence. Il y fut; mais il ne fit que passer et s'en alla à Vienne. Madame de Nemours vint trouver le roi, lui demanda qu'elle pût lui parler en particulier. Il n'y avoit dans la petite chambre de la reine que madame de Navailles et

(1) On se rappelle que la famille de Guise était issue d'une branche cadette de la maison de Lorraine.

moi avec Leurs Majestés. Le roi me dit de ne pas sortir. Madame de Nemours entra et dit au roi : « J'avois supplié Votre Majesté qu'il n'y eût personne : » Le roi lui dit : « Il n'y a personne. » Aussi elle parla fort du prince Charles et dit au roi qu'il avoit épousé sa fille, en termes exprès, et qu'elle étoit mariée. Je ne me souviens plus ce qu'elle demandoit au roi; mais je me souviens fort bien qu'elle n'en fut pas contente.

On dansa plusieurs fois le ballet; mais comme la fièvre m'avoit repris, je n'y pus aller. La reine me fit l'honneur de me venir voir un des jours que je l'avois; je dis la reine mère; car l'autre n'y osa venir : elle commençoit à être grosse. Elle me conta un grand fracas qu'il y avoit eu entre Monsieur et Madame, à cause du comte de Guiche (1); elle étoit très-mal contente de Madame, et me disoit : « Quelle faute ai-je faite? Si vous aviez été ma belle-fille, vous auriez bien mieux vécu avec moi, et mon fils auroit été trop heureux d'avoir une femme aussi sage que vous. » Elle fut deux

(1) Madame de la Fayette, dans le petit roman qu'elle a intitulé *Histoire de Henriette d'Angleterre*, a présenté sous le jour le plus favorable les relations de cette princesse et du comte de Guiche (Armand de Gramont) : « Le comte de Guiche, dit-elle, ne trouvoit rien de plus beau que de tout hasarder, et Madame et lui, sans avoir de véritable passion l'un pour l'autre, s'exposèrent au plus grand danger où l'on se soit jamais exposé. Madame étoit malade et environnée de toutes ses femmes.... Elle faisoit entrer le comte de Guiche quelquefois en plein jour, déguisé en femme qui dit la bonne aventure, et il la disoit même aux femmes de Madame, qui le voyoient tous les jours et qui ne le reconnoissoient pas; d'autres fois par d'autres inventions, mais toujours avec beaucoup de hasard, et ces entrevues si périlleuses se passoient à se moquer de Monsieur. »

heures au chevet de mon lit à me conter ses doléances. Pour moi j'avois la fièvre, et quand je ne l'aurois pas eue, j'aurois gardé le même silence. Tout cela ne me faisoit pas regretter de n'avoir pas épousé Monsieur. Il ne m'appartient pas de rien dire là-dessus : Monsieur est mon cousin germain; Madame ma cousine germaine, et l'un et l'autre vivent bien avec moi. Ainsi je n'en dirai rien (1).

M. de Turenne, qui étoit mon parent proche du côté de ma mère, avoit toujours vécu honnêtement avec moi. Quand j'étois fort jeune, il ne lui convenoit guère d'avoir un commerce particulier avec moi. Comme je revins de mon exil, qu'il me parut que j'étois plus capable qu'auparavant, je voulus en faire mon ami particulier; il me sembla que cela lui convenoit aussi bien qu'à moi. Il me parut qu'il y correspondoit : il me venoit voir assez souvent; je causois avec lui chez la reine; cela alloit fort bien. Un jour, j'eus envie de savoir si le roi alloit le lendemain à Versailles; je lui écrivis un billet qui ne contenoit autre chose. Il me fit réponse qu'il ne se mêloit de rien, et qu'il me supplioit, quand je voudrois savoir de ces sortes de choses-là, de m'adresser à d'autres. Je fus assez rebutée de lui, et je vis par la suite que c'étoit son intention : car il m'évitoit autant qu'il pouvoit; je ne m'empressai plus pour lui et le laissai là. C'étoit avant que j'eusse conté ce que

(1) Passage omis dans les anciennes éditions depuis *il ne m'appartient pas* jusqu'à *je n'en dirai rien*. C'est surtout dans les *Mémoires de Saint-Simon* que l'on voit ce qu'était Monsieur et de quels courtisans il était entouré.

j'ai dit ailleurs (1), devant la princesse palatine. Je dis tout ceci pour faire voir qu'il n'étoit pas de manière avec moi pour en user comme il fit. Il vint trois jours de suite me chercher. Comme cela me parut extraordinaire, je le trouvai chez la reine et lui demandai s'il avoit quelque chose à me dire. Il me dit que oui et qu'il viendroit le lendemain chez moi.

Je l'attendis jusqu'à quatre heures. Comme je vis qu'il ne venoit pas, l'impatience me prit; je sortis. Comme j'étois sur le degré, je vis son carrosse qui entroit dans la cour; je remontai; nous entrâmes dans mon cabinet. Après être assis au coin du feu il commença : « Comme je vous ai toujours aimée comme ma fille (si je l'ose dire et quoiqu'il y ait une grande différence entre vous et moi), je me flatte que vous avez de l'amitié et de l'estime pour moi, et qu'ayant l'honneur de vous être aussi proche que je vous suis vous avez quelque croyance en moi, et que vous déférerez à mes avis dans les choses les plus importantes. » Je lui répondis à cela tout comme il pouvoit désirer; et comme je suis brusque, je lui dis : « De quoi est-il question ? » Il me répondit : « Je vous veux marier. » Je l'interrompis et lui dis : « Cela n'est pas facile; je suis contente de ma condition. — Je vous veux faire reine; mais écoutez-moi; laissez-moi tout dire, et puis vous parlerez. Je vous veux faire reine de Portugal. — Fi ! me récriai-je, je n'en veux point. » Il reprit : « Les filles de votre qualité n'ont point de volonté; elle doit être celle du roi. » A cela je dis : « Est-ce de la part du

(1) Relativement à la bataille de Rhetel, où Turenne avait été vaincu. Voy. plus haut, p. 378-379.

roi que vous me venez parler? — Non, c'est de moi. Voici le plan de l'affaire : La reine de Portugal (1), qui est une très-habile femme et qui a beaucoup d'ambition (il a paru, puisque c'est elle qui a soulevé son pays et qui a fait son mari roi et qui a maintenu les choses en l'état qu'elles sont), voyant que son fils est en âge de se marier, qu'il pourroit avoir des favoris qui gâteroient en un moment tout ce qu'elle a fait, que les Espagnols ont un grand intérêt à les gagner, ainsi elle le veut marier pour prévenir ces accidents. Elle lui a proposé votre mariage, et à même temps qu'elle se vouloit retirer, voyant que le favori la chasseroit, et pour éprouver par là si le favori aimoit l'État ou ses intérêts. Le favori, soit qu'il aime mieux l'État ou qu'il soit malhabile homme, a témoigné qu'il ne souhaitoit rien tant que votre mariage; que vous lui en auriez l'obligation; qu'étant habile, comme l'on disoit que vous étiez, vous en useriez bien avec lui, et que l'alliance de France étoit la chose du monde que l'on devoit le plus ardemment désirer (2). Pour le roi, c'est

(1) Louise de Guzman, femme de Jean IV, roi de Portugal.

(2) Les *Mémoires de Louis XIV* (t. I, p. 65-66, des *OEuvres de Louis XIV*, Paris, Treuttel et Vürtz, 1806) prouvent que ce prince attachait une grande importance à l'alliance du Portugal. Parlant des Espagnols, il dit : « Je ne pouvois pas douter qu'ils n'eussent violé les premiers et en mille sortes le traité des Pyrénées, et j'aurois cru manquer à ce que je dois à mes États, si en l'observant plus scrupuleusement qu'eux, je leur laissois librement ruiner le Portugal, pour retomber ensuite sur moi avec toutes leurs forces, et me redemander, en troublant la paix de l'Europe, tout ce qu'ils m'avoient cédé par ce même traité. Les clauses par où ils me défendoient d'assister cette couronne encore

un garçon qui n'a jamais eu de volonté que celle de sa mère, accoutumé à faire ce que l'on veut; vous le formerez comme il vous plaira. Car on ne sait s'il a de l'esprit ou s'il n'en a point; c'est comme il faut les maris pour être heureuse. Il est assez beau de visage, blond, point mal fait, hors qu'étant venu au monde paralytique, il a un côté qui est plus foible que l'autre et qui n'a pas pris tant de nourriture; mais cela ne paroît pas quand il est habillé; il traîne seulement un peu une jambe et s'aide malaisément du bras. Il commence à monter à cheval tout seul; il n'a ni bonnes ni mauvaises inclinations (1). Vous serez donc sa maîtresse par tout ce que je vous dis, et voici par où vous la serez encore plus agréablement : vous jouirez de tout votre bien; vous mènerez qui il vous plaira, sans craindre que l'on les chasse. Le roi y entretiendra une grande et forte armée; vous choisirez qui il vous plaira en France pour la commander, tous les officiers généraux de même, telles troupes de celles qui sont sur

---

mal affermie, plus elles étoient extraordinaires, réitérées et accompagnées de précautions, plus elles marquoient qu'on n'avoit pas cru que je m'en dusse abstenir; et tout ce que je croyois leur déférer, étoit de ne le secourir que dans la nécessité, avec modération et retenue. » Il serait inutile d'insister sur cette étrange manière d'expliquer et d'observer les traités; mais le passage prouve (et c'est la seule chose qui nous occupe) que Louis XIV tenait à maintenir l'indépendance du Portugal et à le soutenir contre l'Espagne.

(1) Ce portrait du roi de Portugal Alphonse VI ne se rapporte guère au caractère que lui prêtent les documents officiels. Voy. principalement une lettre de l'ambassadeur de France en Portugal dans le t. II, p. 565 et suiv. des *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, par M. Mignet.

pied qu'il vous plaira. Enfin vous disposerez de tout, metterez et ôterez qui il vous plaira. Le roi le trouvera bon (1). »

Je l'interrompis après cela et lui dis : « Mon cousin, le roi n'en sait-il rien? Disposez-vous ainsi de ses troupes? Je vous trouve en grand crédit; tout cela est beau; mais être la liaison d'une guerre éternelle entre la France et l'Espagne pour maintenir un révolté, me paroît très-laid. Je crois que cela ne dureroit pas; mais cela le seroit beaucoup de voir faire la paix, de voir les François revenir, d'avoir un mari sot et paralytique, que les Espagnols chasseroient, et de venir en France demander l'aumône, quand mon bien seroit mangé, et faire la reine dans quelque petite ville. Il fait bon être Mademoiselle en France avec cinq cent mille livres de rente, faisant honneur à la cour, ne lui rien demander, honorée par ma personne comme par ma qualité. Quand l'on est ainsi, on y demeure. Si l'on s'ennuie à la cour, l'on ira à la campagne, à ses maisons, où l'on a une cour. On y fait bâtir; on s'y divertit. Enfin quand l'on est maîtresse de ses volontés, l'on est heureuse : car l'on fait ce que l'on veut (2). »

Il repartit : « Mais quand l'on est Mademoiselle, avec tout ce que vous avez dit, on est sujette du roi. Il veut ce qu'il veut. Quand on ne le veut pas, il gronde; il donne mille dégoûts à la cour; il passe souvent plus loin : il chasse les gens. Quand ils se plaisent à une maison, il

---

(1) Tout ce discours de Turenne a été mis en style indirect dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle.*

(2) Ce passage depuis *si l'on s'ennuie* jusqu'à *ce que l'on veut* est omis dans les anciennes éditions.

les envoie à une autre. Il fait promener d'un bout du royaume à l'autre. Quelquefois il met en prison dans sa propre maison, envoie dans un couvent, et après tout cela il faut obéir, et l'on fait par force ce que l'on auroit fait de bonne grâce, après avoir beaucoup souffert. Qu'est-ce qu'il y a à répondre à cela ? — Que les gens, comme vous, ne menacent point ceux comme moi ; que je sais ce que j'ai à faire ; que si le roi m'en disoit autant, je verrois ce que j'aurois à lui répondre. » Il se radoucit et me fit encore mille amitiés, à quoi je répondis : « Si vous en avez pour moi, ne me parlez jamais de cette affaire ; et si on vous en parloit, détournez-en les gens, parce que vous connoissez l'aversion que j'y ai. »

A cinq ou six jours de là, il m'en parla encore. M. et madame de Navailles, qui sont de mes amis (j'avois toujours eu grand commerce avec elle, étant fille de la reine mère, comme on aura pu voir dans les commencements de ces mémoires, et depuis qu'elle est à la reine) me parla (1) de ce mariage et me dit : « Si vous voulez, ce sera M. de Navailles qui y commandera : ce seroit la plus belle chose du monde ; » me reprit tous les beaux endroits que M. de Turenne m'avoit fait voir. Je vis bien qu'il les avoit sifflés pour me faire donner dans le panneau, et qu'ils y avoient donné eux-mêmes, trouvant leur intérêt à ce commandement et croyant tout gouverner là, quand j'y serois, parce qu'ils me gouverneroient. M. et madame de Navailles me di-

(1) La phrase est irrégulière, mais comme elle est intelligible, j'ai conservé scrupuleusement le texte.

rent : « Ne croyez pas que ce soit une vision de M. de Turenne que cette affaire-ci. Le roi le sait; mais comme il ne vous en veut pas encore parler, il laisse faire M. de Turenne. »

Je m'avisai d'écrire une lettre au roi, par laquelle je lui mandois que [dans] la crainte qu'il n'eût méchante opinion de moi, s'il croyoit que je ne songeasse qu'à me divertir comme une petite fille, et que je n'eusse nulle vue pour mon établissement, j'étois bien aise, par la confiance que j'avois en sa bonté, de le supplier de s'en souvenir; mais aussi de songer qu'à mon âge tout ne m'étoit pas bon, et de me mettre en des lieux où je pourrois être utile à son service, et où je le pusse faire agréablement; qu'en attendant, pour marquer qu'il me considéroit, s'il me faisoit l'honneur de me donner une pension, il me feroit un grand plaisir. La lettre étoit assez longue; mais en voilà le sens. Je croyois que cela l'obligeroit à parler. Je la donnai à M. le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre en année, et lui contai, en lui donnant la lettre, tout ce que M. de Turenne m'avoit dit; que c'étoit ce qui m'obligeoit d'écrire au roi, pour voir s'il avoit ouï parler de cela. M. de Saint-Aignan me dit que j'avois fort bien fait; qu'il croyoit que M. de Turenne avoit dit cela de lui-même; que le roi n'étoit pas homme à me contraindre. A quelques jours de là il me dit qu'il avoit donné la lettre au roi, et qu'il n'avoit rien dit. Je voulus l'obliger à demander une réponse; il me dit qu'il falloit laisser le roi, sans lui rien dire; qu'il feroit ce qu'il me plairoit; mais que, si je croyois son conseil, j'en userois ainsi; je le suivis.

Le roi se promenoit souvent pendant l'hiver avec la

reine : il avoit été deux ou trois voyages à Saint-Germain, et l'on disoit qu'il avoit regardé La Mothe-Houdancourt, une des filles de la reine (1). Cela alarma les amis de La Vallière, et comme on disoit que c'étoit la comtesse de Soissons qui menoit cette affaire (2), ils ne l'aimoient pas. Cet amour n'empêchoit pas que le roi ne fît à son ordinaire; même ce bruit passa. L'été, comme l'on fut à Saint-Germain que l'on logeoit au château neuf, madame de Navailles voulut faire mettre des grilles à la chambre des filles de la reine, parce qu'elles logeoient en haut et que les gouttières sont larges. On disoit que le roi alloit tous les soirs parler à elle (3) par là. On disoit qu'un jour que le roi lui avoit porté des pendants d'oreilles de diamants, elle [les] lui avoit jetés au nez et lui avoit dit : « Je n'ai que faire ni de vous ni de vos pendants d'oreilles, puisque vous ne voulez pas quitter La Vallière. » Ces grilles étoient donc prêtes à être posées. On les avoit portées dans un passage le soir auprès de la chambre des filles, pour les poser le lendemain. Il est vrai que l'on les trouva le lendemain matin dans la cour. Il avoit fallu quarante ou cinquante Suisses pour les porter en haut. Le roi en rit avec madame de Navailles pendant le dîner et disoit : « Ce sont les esprits; car la porte étoit fermée et mes gardes n'ont vu entrer personne. » Ce fut une plaisanterie qui dura

(1) Comparez sur ces intrigues de cour les Mémoires de madame de Motteville à l'année 1662.

(2) On trouvera la preuve de cette assertion à l'appendice n° 1, où il est question de mademoiselle de Fouilloux et de ses relations avec la comtesse de Soissons.

(3) A mademoiselle de La Mothe-Houdancourt.

tout le jour. La reine savoit cet amour-là et ne savoit point celui de La Vallière (1), de sorte que La Mothe, que le roi n'a aimée qu'en passant, a eu le malheur d'être toujours l'objet de la jalousie de la reine. Cela faisoit pitié de voir tout ce que la reine s'imaginoit sur son sujet; on en rioit avec le roi (2).

M. de Turenne ne me parloit plus de Portugal; M. et madame de Navailles ne faisoient autre chose. Cela me donnoit beaucoup de chagrin, et je voyois que le roi avoit un air tout autre avec moi qu'il n'avoit accoutumé. La reine mère haïssoit fort les Portugais; un jour je lui voulus conter ce que m'avoit dit M. de Turenne, étant persuadée qu'elle y trouveroit bien à redire; elle me répondit: « Si le roi le veut, c'est une terrible pitié; il est le maître; pour moi, je n'ai rien à dire là-dessus. » J'avois une hâte épouvantable que le temps de Forges fût venu, afin de m'en aller.

Il y eut de grandes intrigues entre force femmes,

---

(1) Cette prétendue ignorance de la reine relativement à mademoiselle de La Vallière, est démentie par un passage des *Mémoires de Madame de Motteville*, à l'année 1662 : « Un jour, dit-elle, comme j'avois l'honneur d'être auprès d'elle à la ruelle de son lit, elle me fit signe de l'œil, et m'ayant montré mademoiselle de La Vallière qui passoit par sa chambre pour aller souper chez la comtesse de Soissons, avec qui elle avoit repris quelque liaison, feinte ou véritable, elle me dit en espagnol : *Esta donzella con las arracadas de diamente, es esta que el rei quiere* (cette fille qui a des pendants d'oreille de diamants est celle que le roi aime). Je fus fort surprise de ce discours; car ce secret étoit alors la grande affaire de la cour. »

(2) Ce passage sur l'amour du roi pour mademoiselle de La Mothe-Houdancourt et sur les grilles de madame de Navailles a été modifié et en partie supprimé dans les anciennes éditions.

comme il y en a toujours à la cour, où M. de Péguilin fut mêlé. Le roi l'envoya à la Bastille, où il fut six mois. C'étoit le plus joli garçon de la cour, le plus beau, le mieux fait, et du meilleur air; toutes les femmes lui en vouloient, et il n'étoit pas cruel. Ainsi cela lui faisoit beaucoup d'affaires; mais ce n'étoit rien jusqu'à ce que cela alla à déplaire au roi; il fut blâmé de beaucoup et plaint de peu, comme l'on l'est toujours à la cour, où l'on envie les gens d'un aussi extraordinaire mérite que le sien. J'entendis dire à tout le monde en ce temps-là qu'il en avoit beaucoup; même ses ennemis n'ont jamais su trouver à en dire du mal publiquement : car tout celui que l'on lui a jamais fait est venu de son malheur; mais je ne chercherai point à le justifier sur le chapitre des dames. Ce n'est pas son endroit le plus louable à ma fantaisie (1).

On parla d'envoyer M. de Béziers, ambassadeur à Venise. Il étoit revenu de Toscane, il y avoit très-long-temps; il n'avoit demeuré que très-peu en ce pays-là, après y avoir mené ma sœur. Il me conta toutes les magnificences que l'on avoit faites à son entrée, les ballets, les comédies en musique. Comme rien n'est plus riche que le grand-duc, on n'est pas surpris de la reception qu'il avoit faite à ma sœur. Il me conta que d'abord qu'elle avoit vu son mari, elle ne l'avoit point trouvé mal fait; que ses filles et ses femmes s'étoient voulu moquer de son habillement; qu'elle s'en étoit fâchée, et qu'elle lui avoit dit : « Je suis bien contente

(1) Tout le passage sur Lauzun a été paraphrasé et entièrement changé dans les anciennes éditions

et du prince et de tout ce que je vois ici; » que le grand-duc s'en retourna à Florence (car ils étoient venus au-devant d'elle à une maison à une lieue, toutes les choses nécessaires pour l'entrée n'étant pas prêtes), et la grande-duchesse [s'en retourna aussi] (1); qu'ils avoient remmené leur fils avec eux, et qu'au lieu de le laisser là, ou de le renvoyer dès le lendemain, il avoit été trois jours sans la voir. Ce peu d'empressement la cabra, et depuis elle ne l'a jamais aimé. Belloy et sa femme me contèrent la même chose.

Comme nous parlions souvent ensemble, M. de Béziers et moi, et que nous avions fait une grande connoissance, je connoissois son mérite. En prenant congé du roi pour aller à Forges, je lui dis : « Sire, si Votre Majesté vouloit songer à mon établissement, voilà M. de Béziers qui s'en va à Venise, qui passera à Turin, il pourroit négocier mon mariage avec M. de Savoie. » Il me répondit : « Qui vous a dit qu'il va à Venise et qu'il passera à Turin pour son voyage? — Sire, tout le monde le dit, et il me semble que Turin est le chemin. — Vous vous trompez; on n'y passe pas. Je songerai à vous quand cela me conviendra et je vous marierai où il sera utile pour mon service; » d'un ton sec, qui m'effraya fort.

Sur cela il me salua fort froidement, et je m'en allai; je pris mes eaux. Je reçus, à Forges, une lettre de M. de Saint-Aignan, qui me mandoit : « Le roi m'a commandé de vous envoyer une lettre, que l'on a trouvée

(1) Pour compléter cette phrase, on a ajouté dans les anciennes éditions que, pendant ce temps, la princesse séjourna à une lieue de Florence, jusqu'à ce que l'entrée fût prête.

dans les hardes d'un frère de M. de Belloy, qui est mort en Espagne, que vous aviez écrite au comte de Charny. » Je le remerciai par la réponse, et lui disois que je ne m'en serois pas souciée, quand cette lettre auroit été prise en Portugal, n'ayant rien à ménager en ce pays-là. La lettre n'étoit que des plaisanteries que je faisois au comte de Charny, et entre autres je lui disois que je souhaitois qu'il gagnât une bataille contre lui, quand le roi de Portugal devroit être pendu ; quoiqu'il fût le beau-frère de mon cousin-germain, je ne m'en souciois guère. Le roi d'Angleterre avoit épousé sa sœur (1), il y avoit quelque temps. J'avois oublié à le dire, étant une chose qui ne me rapportoit à rien (2), et que je ne me serois pas avisée de mettre ici si cette lettre ne me l'avoit ramenée. Elle parut, en arrivant en Angleterre, bien différente de ce que l'on avoit cru ici. Lorsque Cominges y alla ambassadeur, il mena un peintre avec lui, qui en fit un portrait le plus beau et le plus agréable du monde, et tous ceux qui l'ont vue disent qu'elle est d'une extraordinaire petitesse ; noire ; deux dents qui lui avancent, qui lui rendent la bouche très-mal agréable ; voilà le rapport qu'en faisoient dès lors ceux qui venoient d'Angleterre. Au surplus, une princesse d'une grande vertu et piété singulière ; le roi, son mari, lui donne occasion de l'exercer. Je ne sais si la réponse que je fis à M. de Saint-Aignan plut ; mais il ne m'importoit pas.

Après mes eaux, je m'en vins ici (3), où je demeurai

(1) Charles II avait épousé, le 31 mai 1662, Catherine, infante de Portugal.

(2) C'est-à-dire *qui n'avoit aucun rapport à moi.*

(3) A Eu.

quelque temps. Trois jours avant celui que j'avois destiné pour partir, il arriva un gentilhomme, qui a été mon page, le matin, comme je m'en allois à la messe, qui me dit: «M. le marquis de Gesvres (qui étoit un capitaine des gardes du corps; je ne sais si je n'en ai point parlé déjà) est parti pour vous venir trouver de la part du roi; on ne sait ce que c'est. » Cela ne me plut pas; mais aux choses où il n'y a point de remède, il faut prendre son parti. A l'instant je dis à ce qu'il y avoit de gens ici, en qui j'avois confiance: « Voici l'affaire de Portugal et l'effet de la menace de M. de Turenne. »

Il arriva fort tard; j'étois dans mon cabinet avec beaucoup de monde, que je fis sortir, dès qu'il fut entré; il me dit: « Le roi m'a commandé de vous venir dire qu'il vous ordonne d'aller à Saint-Fargeau jusqu'à nouvel ordre. Vous croyez bien, Mademoiselle, que j'ai eu beaucoup de déplaisir d'être chargé d'une commission qui ne vous est pas agréable. » Je lui dis: «J'obéirai; quand faut-il partir? — Quand il vous plaira. — Avez-vous ordre de me mener? — Non. — Par quel chemin le roi veut-il que j'aille? — Par où il vous plaira. — Vous direz au roi que je partirai un tel jour, que je lui marquai; que j'irai par le chemin le plus éloigné de Paris; qu'étant proche de la Toussaint, il trouvera bon que je séjourne à Jouare pour y passer les fêtes; que je ne sois pas dans un village. » Il me dit: « Je ne doute pas que le roi ne le trouve très-bon. » Puis je lui fis mes compliments et je lui dis: « Sachant bien que je n'ai rien fait qui me puisse attirer ce traitement, je pourrois être en doute ce que c'est; mais je n'y suis point: car M. de Turenne m'en a menacée cet hiver. Je vous prie de le dire au roi. » Il me répondit: « Je

supplie très-humblement Votre Altesse de ne me charger de rien. » Nous causâmes de force choses indifférentes. Il me vit souper; puis s'en alla coucher à l'hôtellerie; il ne voulut jamais loger ni souper ici. Je donnai ordre à mes affaires et je partis. Je ne jugeai pas à propos ni d'écrire ni d'envoyer au roi que je n'eusse obéi; mais j'envoyai un courrier à quelqu'un (je ne sais point si ce ne fut pas à madame de Brienne) pour parler à la reine mère, pour tâcher à faire changer l'ordre, s'il approuvoit que je ne bougeasse d'ici; j'espérois toujours que cela leur seroit indifférent, et pour en attendre le retour je ne fis que dix lieues en deux jours. Je fus coucher à Foucarmont, puis à Aumale, où j'eus la réponse que l'on étoit si aigri contre moi que la reine mère n'osoit rien dire. Je continuai mon chemin, me promenant à toutes les belles maisons qui étoient sur mon chemin. Je passai à Liancourt. Sur ma route je reçus force courriers et des lettres de tout le monde. M. de Turenne m'envoya un gentilhomme et m'écrivit. Je lui fis réponse : qu'il étoit homme de parole, et que je me fierois à lui; qu'il m'avoit tenu ce qu'il m'avoit promis, et je le dis encore à son gentilhomme en lui donnant la lettre.

Je ne voulus pas taire la cause de mon exil : j'écrivis à tout ce que je connoissois de gens que c'étoit parce que je ne voulois pas épouser le roi de Portugal; que je n'en pouvois douter, puisque M. de Turenne me l'ayant proposé, et moi l'ayant refusé, il m'avoit menacée de me faire exiler. Cela n'étoit peut-être pas plus prudent à moi de le dire, qu'à lui de me l'avoir dit; mais dans les premiers moments d'une chose qui fâche, on ne fait guère de réflexions.

Je passai mes fêtes à Jouarre (1), comme je l'avois mandé au roi, et je m'en allai à Saint-Fargeau. Dès que j'y fus, je renvoyai un gentilhomme à la cour; j'écrivis au roi et à la reine-mère, à Monsieur et à tous ceux de la cour, qui pouvoient montrer mes lettres. Elles étoient sans emportement : j'avois eu le temps de faire réflexion. Je ne reçus point de réponse; mais la reine mère dit : « Je n'ai jamais vu le roi si aigri qu'il est contre ma nièce. » Tout cela ne m'effrayoit point : car je savois bien que directement ou indirectement je n'avois rien fait qui pût déplaire au roi, pour lequel j'ai toujours eu un respect et une amitié [tels], que pour rien au monde je ne voudrois lui avoir déplu en la moindre bagatelle. Cela me donnoit assez de repos. Je demeurai dans ma solitude assez tranquillement, ayant la conscience nette de tout ce que l'on me pouvoit reprocher.

(1) Les fêtes de la Toussaint de l'année 1662. Mademoiselle assista au sermon qui fut prêché par Bossuet, comme nous l'apprend le Journal de l'abbé Le Dieu. (Voy. *Études sur la vie de Bossuet*, par M. Floquet, t. II, p. 217.)

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

(1662—1664.)

Comment Mademoiselle a écrit ses mémoires; elle n'a aucune prétention au titre d'auteur. — Événements qui se passèrent à la cour en 1662 et 1663. — Exil déguisé du comte de Guiche. — Proposition de mariage avec M. le duc d'Enghien faite à Mademoiselle au nom du prince de Condé. — Caractère de M. le Duc. — Carrousel où figure le roi. — Devise adoptée par Lauzun. — Intrigues de cour : disgrâce de Vardes, de la comtesse de Soissons et du comte de Guiche. — Nouvelles instances de Turenne pour le mariage de Portugal. — Moine cordelier qui vient à Saint-Fargeau et donne à Mademoiselle des renseignements sur la cour de Portugal. — Lettre de Turenne à Mademoiselle. — Conversation entre cette princesse et un gentilhomme nommé La Richardière. — Détails qu'il lui donne sur les relations des Français et des Portugais. — Réponse de Mademoiselle à Turenne; elle persiste dans son refus d'épouser le roi de Portugal. — Voyage du fils aîné du roi de Danemark à Paris. — Mademoiselle s'oppose à ce qu'il vienne à Saint-Fargeau. — Détails sur madame de Choisy; conduite de Mademoiselle à son égard. — Mariage du duc de Savoie avec mademoiselle de Valois. — Difficultés d'étiquette. — Lettre du duc de Savoie à mademoiselle de Valois. — Cette princesse passe près de Saint-Fargeau en se rendant à Turin. — Cause qui l'avoit éloignée de Mademoiselle. — Lettre de Mademoiselle au roi pour obtenir de quitter Saint-Fargeau et d'aller habiter le château d'Eu. — Le roi lui en accorde la permission. — Maladie du roi. — Mademoiselle séjourne à Vernon. — Elle va ensuite à Forges, et de là à Eu. — Ses occupations à Eu pendant l'hiver de 1663. — Mariage du duc d'Enghien avec une des filles de la princesse palatine. — Le duc de Lorraine quitte la France. — Mort de Christine de France, duchesse douairière de Savoie. — Mort de Françoise de France, duchesse de Savoie, sœur de Mademoiselle. — Madame de Nemours et ses filles. — Mort de madame de Nemours. — Lettre de Mademoiselle au roi à l'occasion de

la grossesse de la reine. — Elle obtient la permisson de revenir à la cour, et part immédiatement pour Fontainebleau. — Elle s'arrête à Saint-Denis, où elle reçoit en grâce la comtesse de Fiesque; traverse Paris et se dirige vers Fontainebleau. — Toute la cour vient à sa rencontre. — Accueil qu'elle reçoit du roi et des reines. — La reine mère lui fait quitter le deuil du duc de Guise.

Dans cette année-là, il se passa beaucoup de choses. J'ai dit que ce n'est que pour moi que j'écris; je ne me donne point la peine de tâcher à mettre ce qui est arrivé dans les temps ni d'y donner un grand ordre : l'un fatigueroit ma mémoire et l'autre me donneroit de la peine, et je ne prétends pas faire l'auteur, n'ayant pas assez d'habileté pour cela, et il ne me convient en aucune manière. Ainsi tout sera mis comme il pourra (1).

Quelque colère que Monsieur eût contre le comte de Guiche, et quelque bruit que fît cette affaire, pour n'en pas faire encore davantage on ne le chassa pas; mais quelque temps après on l'envoya commander à Nancy les troupes du roi; c'étoit un exil sous un beau titre (2). Monsieur chassa Montalais et Barbezières, toutes deux filles de Madame. Le prétexte fut de leur mauvaise conduite; le public crut que c'étoit à cause du comte de Guiche.

M. le Prince se mit dans la tête de me faire épouser M. le Duc. Mademoiselle de Vertus me le proposa et me dit que madame de Longueville avoit envie de me parler là-dessus. Je lui donnai rendez-vous chez made-

(1) Ce passage a été retranché dans les anciennes éditions.

(2) Ce fut le 29 avril 1662 que le comte de Guiche partit pour aller à Nancy.

Digitized by Google

moiselle de Vertus, où je la vis sans que personne le sût. Elle me témoigna l'entêtement que M. le Prince en avoit; mais je m'excusai sur la différence d'âge qui étoit grande entre nous, avec tous les témoignages d'estime et d'amitié possibles pour M. le Prince. J'avoue que le peu de mérite qu'avoit [M. le Duc] et le peu d'espérance qu'il lui en vînt me faisoit trouver qu'il (1) en avoit encore davantage. Je n'en dis rien à personne et la chose n'a pas été sue. M. le Duc me rendoit de grandes assiduités; mais on ne s'en apercevoit point: car c'est un homme qui s'empresse pour les gens, qui ne les quitte point, et puis tout d'un coup on ne le voit plus. Il est fort inégal, s'ennuie de tout; n'a pas plus tôt proposé un plaisir qu'il ne l'est plus pour lui, avant que d'être exécuté; gai par boutades; mélancolique de même; point bien fait; laid; une mine basse; appliqué à ses affaires; plus intéressé que ne le fut jamais M. le Prince, son grand père; méchant ami; de l'esprit infinement; du savoir; parle bien; quand il veut, agréable. Voilà comme il est fait; brave; le courage d'un homme de sa qualité à la guerre: car à la cour il ploie sous la faveur comme un particulier (2).

On fit un carrousel (3) aux Tuileries dans une place,

---

(1) M. le Prince.

(2) Ce portrait du duc d'Enghien a été supprimé, sans doute par égard pour la maison de Condé, dans les anciennes éditions des *Mémoires de Mademoiselle*. On peut le comparer à ce que dit Saint-Simon du même prince dans le passage, auquel j'ai déjà renvoyé. Voy. plus haut, p. 483, note.

(3) Ce carrousel eut lieu le 5 juin 1662.

où est à cette heure la cour (car elles n'étoient pas encore rebâties, comme elles le sont à cette heure). Comme je n'en avois jamais vu, je trouvai cela la plus belle chose du monde. Le roi y avoit un air distingué; il y paroissoit le maître comme partout où il est : car il est au-dessus des autres par sa mine et son mérite comme par sa qualité. Si on a envie, sur ce que j'en dis, d'en savoir des nouvelles, il y a des livres imprimés de tout ce qui s'y fit, et comme cela étoit (1). Il y a environ un an ou deux le roi envoya chercher ce livre, un jour qu'il prenoit une médecine. J'y étois; je pris grand plaisir à le voir, aimant les images. Les devises y sont. Je remarquai celle de M. de Péguilin, qui étoit en italien ou en espagnol; je ne me souviens pas du mot, mais du corps (2), qui le fait entendre. C'est une fusée qui va dans les nues et qui dit qu'il va tout au plus haut. Elle me plut; je la fis expliquer et dire plus d'une fois. Le roi le vit bien. Dès sa jeunesse, il se sentoit et il voyoit où il pouvoit aller. Je crois que cette devise m'a plus fait souvenir du carrousel que le carrousel même, par le plaisir de marquer tous les endroits où M. de Lauzun a fait connoître l'élévation de son cœur.

On porta à la Molina une lettre pour la reine. Elle reconnut que c'étoit un dessus d'une lettre qu'elle avoit jetée et qu'on avoit recachetée. Comme c'est une fille prudente qui ne vouloit pas avoir d'affaire avec le roi, elle lui porta cette lettre, sur ce soupçon et [le] lui dit.

---

(1) *Description du Carrousel*, publiée en 1670, in-f°, avec figures. Voy. aussi Loret, *Muze historique*, 10 juin 1662.

(2) Le *corps* dans une devise est la figure représentée ; on appelle *âme* les paroles qui l'accompagnent.

Le roi l'ouvrit et trouva que c'étoit un avis que l'on donnoit à la reine pour lui apprendre que le roi étoit amoureux de La Vallière. On a été longtemps sans pouvoir découvrir d'où cela venoit. Enfin on sut que c'étoit Madame, la comtesse de Soissons, Vardes et le comte de Guiche, qui l'avoient [faite]; qu'ils avoient composé tous quatre la lettre (1). Je ne sus cette histoire qu'en gros, et quand j'en saurois le détail je n'en dirois rien; mais ce que j'en sais, c'est que le comte de Guiche fut envoyé en Pologne, Vardes mis dans la citadelle de Montpellier; madame la Comtesse fut chassée, et Madame fort mal avec le roi. Le comte de Guiche avoit vu le roi avant son voyage. Le roi en avoit fait un en Lorraine pour prendre Marsal (2). Le comte de Guiche alla faire la révérence au roi qui le reçut très-bien, et Monsieur ne le regarda pas.

Au mois de janvier (3), dont j'étois arrivée en celui de novembre à Saint-Fargeau, M. d'Entragues qui m'écrivoit souvent, me manda un jour que M. de Turenne l'avoit été voir, et qu'après lui avoir demandé de mes nouvelles et lui avoir fait mille protestations de services pour moi, il l'avoit chargé de me dire qu'il me prioit de lui faire savoir si je n'avois point fait de réflexions sur tout ce qu'il m'avoit dit de Portugal, et si

---

(1) Comparez les Mémoires de madame de Motteville à l'année 1662; l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre* par madame de La Fayette, et Hamilton, *Mémoires de Gramont*. Voy. l'Appendice.

(2) Ce fut seulement en 1663 (4 septembre), que le roi s'empara de Marsal.

(3) C'est-à-dire au mois de janvier 1663. Mademoiselle était arrivée à Saint-Fargeau en novembre 1662.

Digitized by Google

je ne me mettrois point à la raison sur une chose si utile pour le service du roi et si avantageuse pour moi. Je répondis à cette lettre comme j'avois fait à tout ce qu'il m'avoit dit, et que s'il y avoit quelque chose à y ajouter, c'est que l'éloignement de la cour me faisoit mieux connoître ce que c'étoit que de s'en éloigner pour sa vie. Le bonhomme d'Entragues me manda qu'il avoit montré ma lettre à M. de Turenne, qui n'étoit pas rebuté pour cela et qui espéroit toujours que je reviendrois à son avis.

Un jour que je me promenois (ce que je faisois tous les jours), je vis au bout d'une allée un moine tout seul. Comme je n'aime pas les ermites et que j'ai toujours ouï dire qu'il faut qu'ils soient ou des anges ou des diables, que les premiers ne se montreroient pas, on [doit] croire donc que ce soient des derniers; j'envoyai un valet de pied voir ce que c'étoit. Il me vint redire : « C'est un cordelier qui a prêché, à un village ici auprès, l'avent. » Je l'appelai et je lui demandai de quel couvent il étoit. Il me dit : « je suis Observantin de la province de Toulouse. » Je lui demandai des nouvelles d'un père de cet ordre que je connoissois, qui étoit grand astrologue, nommé le père Gaffardy. Il me répondit qu'il le connoissoit, et fort bien à toutes les questions que je lui fis. Je lui demandai pourquoi il étoit seul. Il me répondit, que son compagnon étoit malade; que sans cela il s'en seroit retourné aussitôt après Noël en son couvent, et qu'étant dans le village, où il avoit prêché, très-inutile et tout proche d'ici, il avoit eu curiosité de me voir, venant d'un pays, où il avoit fort entendu parler de moi. La curiosité me le fit questionner. Il me dit qu'il étoit venu depuis trois ou

quatre mois de Portugal, où il avoit été quelque temps; qu'il voyoit souvent la reine, les religieux, quoique étrangers, ayant les entrées libres au palais. Il me dit des biens admirables de la reine [de Portugal], de la reine d'Angleterre (1) et du prince, qu'il convenoit être mieux fait que le roi de France, ayant plus de santé; que la reine lui avoit souvent témoigné le désir qu'elle avoit que j'épousasse son fils; qu'elle se retireroit et me remettroit toutes les affaires; que le pays étoit le plus beau du monde. Je lui demandai ce que c'étoit qu'un homme que le roi de Portugal avoit tué par une fenêtre. Il me dit que c'étoit une méprise. La vérité est qu'il avoit tué un François, qui étoit sur le port de Lisbonne dans un vaisseau qui arrivoit, [en tirant] par une fenêtre, comme s'il eût tiré au blanc. C'étoit avoir une bonne inclination (2). Il fut étonné que je fusse si bien informée; il me dit : « Je vois bien que l'on vous aura dit qu'il court la nuit les rues et qu'il tue tout ce qu'il y trouve; mais cela n'est pas. » Enfin à force de parler et de vouloir, après avoir bien loué, aller au-devant de tout ce que l'on me pourroit avoir dit, il m'apprenoit des choses que je ne savois pas. Il demeura deux jours à Saint-Fargeau et ne bougeoit de chez moi; il m'ennuya; je lui fis dire de s'en aller.

---

(1) Elle étoit fille de la reine de Portugal, comme on l'a vu plus haut.

(2) Ce passage depuis *la vérité est* jusqu'à *une bonne inclination* a été omis dans les anciennes éditions. L'opinion de Mademoiselle est confirmée par la lettre de l'ambassadeur de France, qu'a publiée M. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, p. 565 et suiv.

A quelques jours de là, on me dit : « Voilà un gentilhomme qui s'appelle La Richardière, qui dit avoir l'honneur d'être connu de Votre Altesse, et qui demande à lui faire la révérence. » J'étois dans mon cabinet ; je travaillois ; je dis : « Je ne sais ce que c'est que cet homme-là. » Je songeai un peu pour voir si je ne m'en souviendrois point ; il ne me revint pas. Je dis qu'on le fît entrer. Dès que je le vis, je lui dis : « Quand l'on m'a dit votre nom, je ne me le remettois pas ; mais il y a longtemps que nous nous connoissons. » C'étoit un gentilhomme de Normandie, qui avoit épousé une vieille demoiselle, que j'avois vue toute ma vie à madame la comtesse de Fiesque, avant qu'elle fût ma gouvernante, nommée du Perron. Son frère étoit un très-brave gentilhomme, qui étoit mort au service de M. de Turenne (2). Je lui dis : Eh ! d'où sortez-vous ? Il y a longtemps que l'on ne vous a vu. » Il me répondit avec un air riant : « Je viens de Portugal, où il y a quelques années que je sers. Voilà une lettre que M. de Turenne m'a commandé de vous rendre. » J'ouvris la lettre. Voici ce qu'elle contenoit :

« Mademoiselle,

» Ce gentilhomme qui m'a dit avoir l'honneur d'être connu de Votre Altesse royale, s'en allant la trouver, je n'ai pas voulu manquer de lui renouveler les assu-

(1) Passage omis dans les anciennes éditions depuis *j'étois dans mon cabinet* jusqu'à *ne me revint pas.*

(2) Omis également depuis *nommée du Perron* jusqu'à *M. de Turenne.*

rances de mon service très-humble et de lui dire que je le connois assez pour être très-persuadé qu'il lui fera un récit très-fidèle de toutes choses, si elle lui fait l'honneur de l'entretenir, et qu'elle peut ajouter une entière croyance à ce qu'il lui dira, pour prendre ensuite ses résolutions. Je l'ai trouvé très-bien informé; et comme je l'ai vu dans la pensée de lui aller rendre ses devoirs, j'ai cru que Votre Altesse royale ne trouveroit pas mauvais que je l'assurasse que personne n'est avec plus de soumission et de respect que moi, Mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» TURENNE. »

Ce 18 de mars [1663].

Après avoir lu la lettre de M. de Turenne, je la mis dans ma poche et je travaillai à mon ouvrage. On causa de toute autre chose que de Portugal, dont on ne dit pas un mot. Quand l'heure que j'avois accoutumé de m'aller promener fut venue, je m'y en allai. Je me promenai causant avec tout le monde, et ne parlant point à La Richardière. Tout d'un coup il se détermina; s'approchant de moi il me dit : « Je suis étonné du peu de curiosité de Votre Altesse royale, ou du peu de confiance qu'elle a en moi. » Tout le monde se retira. Je lui dis : « Il y a trop longtemps que je vous connois, pour croire que vous me voulussiez tromper; mais en quoi le pourriez-vous faire, quand vous le voudriez? je ne sais pas non plus ce qui peut attirer ma curiosité et vous donner lieu de croire que j'en doive avoir. — Quoi ! répliqua-t-il, un homme qui vient de Portugal et qui a laissé M. l'ambassadeur en Angleterre? — Je ne sais ce que c'est que tout cela. — M. de Tu-

renne ne m'avoit pas dit que Votre Altesse royale fût si indifférente sur cela. » Je me récriai : « M. de Turenne a tort s'il vous a dit que j'eusse aucun empressement pour le Portugal : car il sait au contraire quelle est mon aversion pour toutes les propositions qu'il m'a faites. — Ce n'est pas ce qu'il croit présentement, Mademoiselle, ni ce qu'il a mandé, puisqu'il y a un ambassadeur en Angleterre, qui croit venir querir Votre Altesse royale (1). » Sur cela je lui dis : « Contez-moi donc tout ce que vous savez. » Et puis il commença : « Si ce n'étoit une chose publique, vous croiriez bien qu'un capitaine de cavalerie, comme moi, ne sauroit pas des nouvelles, et que je n'entre pas au conseil. Voici ce qui se dit : que l'année passée, comme le roi dit à la reine, sa mère, qu'il ne vouloit plus qu'elle se mêlât des affaires, et qu'elle lui feroit plaisir de se retirer, on ne douta pas que ce ne fût le marquis de Castel-Melhor, son favori, qui en fût cause. La reine dit qu'elle le feroit volontiers ; mais qu'avant que de quitter les affaires, elle vouloit donner un conseil au roi qui étoit de se marier, croyant que le favori ne le voudroit pas, et lui nuire par là, qu'il falloit voir les princesses qui lui convenoient ; qu'ayant reçu une très-grande protection de France, il lui sembloit qu'il lui falloit faire toutes choses pour pouvoir parvenir à mademoiselle d'Orléans ; que c'étoit une princesse de grande vertu, de beaucoup d'esprit, capable d'aider au roi à gouverner et à suppléer à son humeur libertine qui l'empêchoit de songer présentement à ses affaires, et qui empêcheroit qu'elles

(1) Tout ce dialogue a été supprimé dans les anciennes éditions.

ne tombassent par sa négligence, et qui y suppléeroit par son habileté avec de grands biens; enfin qu'après avoir mis la couronne sur la tête de son mari, l'avoir conservée avec beaucoup de peine sur celle de son fils, elle verroit avec douleur si elle tomboit, et que le moyen de la défendre non-seulement contre les Espagnols, mais le moyen et quasi le seul de l'affermir pour jamais étoit d'avoir mademoiselle d'Orléans (1).

» Le favori, au lieu de faire les difficultés qu'il auroit pu et que l'on jugeoit qu'il feroit, dit qu'il étoit de cet avis; qu'il en seroit bien aise; qu'elle feroit les affaires, pendant que le roi et lui se divertiroient; qu'il ne s'en vouloit pas mêler; qu'il étoit trop jeune et qu'il ne s'en vouloit pas donner la peine; que sur cela on envoya querir M. de Schomberg, qui dépêcha un courrier à M. de Turenne; qu'après avoir attendu quelque temps la réponse, M. de Turenne avoit mandé que le roi recevoit fort agréablement cette proposition; mais qu'à cause des Espagnols, avec qui on ne vouloit pas rompre, y ayant si peu que la paix étoit faite, il falloit songer à voir les moyens de faire l'affaire sans leur donner sujet de se plaindre; que la chose n'avoit pas été tenue si secrète qu'il n'en fût venu quelque bruit dans les troupes; ce qui avoit donné bien de la joie aux François, qui avoient besoin de cela pour les encourager, étant tous au désespoir; que les Portugais avoient la plus grande aversion du monde pour nous; qu'elle étoit quasi égale à celle qu'ils avoient pour les Espagnols, qui étoit beau-

(1) Une grande partie du discours attribué à la reine de Portugal a été supprimée ou altérée dans les anciennes éditions.

coup dire; que les hivers, quand ils étoient dans leurs quartiers, ils étoient obligés de faire garde contre les paysans de peur d'être assassinés; que quand ils alloient à la cour, ils n'osoient aller seuls par les chemins par la même crainte; qu'il falloit être en garde contre eux comme contre les ennemis; que quand l'on en faisoit des plaintes à M. de Schomberg, il disoit que les ministres étoient bien fâchés; qu'ils en feroient raison; mais que pourtant on n'en avoit pas fait, quand ils avoient assommé de leurs soldats, et même de leurs officiers (1). »

Je n'étois pas fâchée de savoir tout cela, et on peut juger si je remarquois bien toutes les choses qui me pouvoient confirmer dans les sentiments où j'étois. Il reprit son histoire: que la joie étoit publique de ce bruit, non-seulement parmi les François, mais que les Portugais espéroient que cette alliance rallumeroit la guerre avec l'Espagne; ce qu'ils souhaitoient avec passion, ayant eu une mortelle douleur de la paix (2); qu'il étoit venu des nouvelles au mois d'octobre, que le roi avoit envoyé Mademoiselle d'Orléans dans une de ses terres, pour faire croire aux Espagnols qu'elle étoit mal avec lui, et que l'on pourroit faire partir l'ambassadeur au mois de janvier pour venir accomplir le mariage, et que quand il seroit en Angleterre il feroit savoir qu'il étoit arrivé et que l'on lui manderoit ce qu'il avoit à faire; que l'on accommodoit l'appartement de la reine; que l'on faisoit sa maison, lorsqu'il étoit parti; en un

(1) Ce passage depuis *que les hivers* jusqu'à *de leurs officiers* a été entièrement omis dans les anciennes éditions.

(2) De la paix des Pyrénées entre la France et l'Espagne.

mot, que l'on ne doutoit pas de l'affaire; que comme il avoit su le départ de l'ambassadeur, qu'il me nomma et dont j'ai oublié le nom, il avoit prié M. de Schomberg de lui permettre de venir avec lui, ayant l'honneur d'être connu de moi; qu'il osoit espérer que j'aurois quelque considération pour lui, et que je lui ferois donner quelque autre emploi, ou bien quelque charge dans ma maison; qu'il s'étoit attaché à ce pays-là; il étoit trop heureux que j'y allasse; que M. de Schomberg lui avoit ordonné de m'assurer de ses très-humbles respects; qu'il vouloit avoir un attachement particulier à mon service; qu'il me supplioit de l'agréer; qu'il n'avoit encore osé m'écrire; mais qu'au premier jour il enverroit un gentilhomme exprès pour cela.

Je me mis à rire et lui dis : « Je ne sais pas un mot de tout cela; je suis étonnée de tout ce que vous me dites.» Je lui demandai : « qu'est-ce que vous a dit M. de Turenne ?—Arrivant, d'abord que je l'ai salué, je lui ai dit qu'ayant l'honneur d'être connu de Votre Altesse royale, j'avois demandé congé à M. de Schomberg de venir avec M. l'ambassadeur; que j'avois dessein d'aller à Saint-Fargeau; s'il ne le jugeoit pas à propos. Il m'a demandé d'où j'avois l'honneur d'être connu de vous; je [le] lui ai dit. Il m'a répondu : *J'en suis bien aise; je vous servirai auprès d'elle; je lui écrirai. Quand vous la trouverez étonnée de ce que vous lui direz, n'en soyez pas surpris : elle fera semblant de ne rien savoir du tout, ou même d'en être éloignée. Elle a ses raisons pour cela, et ne laissez pas d'aller votre chemin.* » Je lui dis : « Vous voyez que je vous ai dit tout ce que M. de Turenne avoit dit que je dirois; mais je vous en dirai davantage. » Je lui parlai là-dessus, comme j'ai toujours parlé

à tout le monde. Il étoit fort étonné et me disoit : « Que fera donc l'ambassadeur? Quoi! il s'en retournera! — Mais que prétend-il faire? » lui dis-je. Il poursuivit : « Votre Altesse royale ne m'a pas laissé achever. M. l'ambassadeur attend que M. de Turenne lui mande de venir, et voici comme l'on prétend faire la chose : que Votre Altesse royale demandera au roi de retourner à Paris; qu'il lui accordera, et que, lorsqu'elle y sera, elle dira au roi : *Votre Majesté n'a jamais songé à mon établissement; en voici un très-considérable que j'ai ménagé par mes amis, où elle n'a nulle part; aussi elle ne voudroit pas pour les Espagnols ruiner ma fortune;* qu'il me lairroit faire; que je me marierois; reconnoissant le roi de Portugal, il ne pourroit pas ne point reconnoître sa femme; que l'on me rendroit tout l'honneur possible, hors celui de me faire mener jusque hors de France par les officiers du roi; que j'emmenerois qui je voudrois et lèverois des troupes; puis, que les Espagnols en feroient de même et que tout iroit comme M. de Turenne me l'avoit conté. » Je dis à La Richardière : « Voilà un plan fabuleux, dont il ne sera jamais rien, et je sais un fort mauvais gré à M. de Turenne d'avoir trompé ainsi ces pauvres gens, et d'avoir été cause que je suis exilée. »

Je lui demandai ce que c'étoit que le roi de Portugal. Il me le dépeignit tel que j'avois déjà ouï dire, sans y rien augmenter, ni diminuer, quant à sa personne; mais quant à son esprit, ses inclinations, il me le dépeignit d'une autre [façon], mais plus véritable et plus mauvaise : il me dit qu'il avoit de l'esprit, mais un esprit malin, ignorant, et que la reine sa mère voyoit bien présentement, par la façon dont il vivoit avec elle,

le tort qu'elle avoit eu de ne lui rien faire apprendre ; débauché ; cruel, qui prenoit plaisir à tuer ; nulle politesse ; ce qu'ont d'ordinaire les gens de ces pays-là. « Ils n'ont pas beaucoup de jugement, mais ils ont l'esprit vif et poli ; lui l'a rustre et point d'un homme de qualité ; aime le vin, le tabac ; s'ennuie avec les honnêtes gens (1) ; mais comme il n'a que dix-neuf ou vingt ans, il changera. Le favori est un jeune homme, libertin comme lui, qui a pourtant plus de douceur dans l'esprit ; ainsi quand on prendra à tâche de lui mettre d'honnêtes gens auprès de lui, qu'il verra l'appui qu'il a par vous, l'utilité dont vous lui serez, vous le ferez honnête homme. Le pays est beau ; mais il n'est pas cultivé. Il y a de l'argent ; ainsi vous ferez tout ce qu'il vous plaira. Vous y donnerez la liberté aux femmes, qui sont comme des esclaves ; l'on n'ose se promener dans son propre jardin. Si on voit une femme à la fenêtre, on dit qu'elle ne vaut rien. Enfin c'est le plus horrible pays du monde ; mais vous le mettrez sur le pied qu'il vous plaira. » Je l'assurai que je lui ferois plaisir, quand je pourrois ; mais qu'en Portugal il n'auroit nulle protection de moi et que je n'irois jamais. Je lui donnai la réponse pour M. de Turenne, et je le priai de lui dire de sortir de sa tête de m'envoyer en Portugal et que je n'avois pas changé d'avis ni de sentiment depuis la première fois que je l'avois vu.

---

(1) Comparez ce portrait du roi de Portugal à celui que trace l'ambassadeur de France, Saint-Romain, dans les *Négociations pour la succession d'Espagne*, t. II, p. 565 et suiv.

« Monsieur mon cousin,

» J'ai fort entretenu ce gentilhomme; il ne m'a pas plus persuadée que vous; aussi ne seroit-il pas juste que son éloquence prévalût sur la vôtre. Je voudrois bien pouvoir croire que l'intention, qui vous a fait agir dans cette affaire, fût bonne pour moi; mais les voies, dont vous vous êtes servi pour faire consentir, sont telles qu'il me seroit bien difficile de le croire. Enfin je vous dis l'année passée, toutes les fois que vous m'en parlâtes, que je n'y entendrois jamais, et que, si vous aviez de l'amitié pour moi, vous n'y deviez plus songer; et comme j'ai trente-cinq ans, à mon grand regret, vous pouviez croire que j'avois pris ma résolution. Vous savez comme vous avez agi depuis; vous voyez l'état où je suis, et par là vous pouvez juger si j'ai sujet d'être satisfaite de vous, pour qui l'on ne peut avoir que beaucoup d'estime; je suis bien fâchée de ne pouvoir dire d'amitié. Je suis, monsieur mon cousin, votre très-affectionnée cousine,

» ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS (1). »

La Richardière s'en alla. J'écrivis à M. d'Entragues tout ceci et lui dis: « Dites à M. de Turenne que je m'étonne comme un aussi honnête homme que lui s'amuse si longtemps à une chose qu'il sait bien qui ne réussira pas, et que je m'en sens mortellement offensée contre lui. » M. d'Entragues me répondit: « Il ne

(1) Cette lettre n'est pas à sa place dans le manuscrit; elle se trouve à la p. 61 du tome II.

se sauroit ôter cela de la tête. Il dit que c'est vous aimer que de l'y avoir; que vous ne connoissez pas votre bien. »

Le roi de Danemark avoit envoyé son fils aîné voyager; il vint passer le carnaval à Paris; fut très-bien reçu du roi. On dit qu'il étoit très-bien fait; qu'il dansoit bien, parloit françois, alloit en masque avec Monsieur et Madame; on ne parloit d'autre chose que de lui; même on dit qu'il songeoit à moi. Madame de Choisy se donna de grands mouvements pour le marier à ma sœur d'Alençon. Comme elle n'étoit pas bien faite, personne n'en vouloit. Il eut envie de me voir; M. d'Entragues me le manda; que M. de Turenne [le] lui avoit dit et que le roi le trouvoit bon. Je n'en avois nulle envie; comme je ne me voulois point marier en Danemark non plus qu'en Portugal, je ne voulus rien qui fît courre de tels bruits. Ma maison n'étoit pas assez belle, n'étant pas achevée ni assez bien meublée pour y recevoir des étrangers. L'on me mandoit que cela avoit un très-bon air que, moi exilée, les rois qui venoient à la cour et qui ne me voyoient pas, demandoient à m'aller voir, croyant n'avoir rien vu, s'ils ne me voyoient. Je ne tâtois pas de cela; Je priois toujours que l'on l'en détournât; que j'avois bien d'autres beaux endroits à mettre dans ma vie, si quelqu'un la vouloit écrire, que celui-là, et que j'étois fort au-dessus de tout cela. Je ne sais par quel bonheur il n'y vint point; mais j'en fus fort aise.

Il est difficile d'oublier madame de Choisy (1) : car

(1) Il a été souvent question dans les volumes précédents de cette dame, dont le nom de famille était Jeanne-Olympe Hurault

si dans le temps où les choses lui arrivent, on l'oublie, elle se montre assez en toutes occasions, se mêlant de toutes choses, [pour] que l'on la trouve toujours en son chemin. Après la mort de Monsieur elle faisoit sa cour assez assidument à Madame, qui lui avoit laissé son logement à Luxembourg. Son mari étoit mort à Blois peu de jours après ou avant Monsieur; la crainte qu'elle avoit de déloger faisoit qu'elle se mêloit toujours de quelque projet qui pouvoit être agréable à Madame, avec qui on n'étoit pas sûr d'être bien, quoiqu'elle fît bonne mine. Elle avoit voulu, au commencement, marier le prince Charles avec mademoiselle de Mancini; ce qui lui avoit attiré l'aversion de la grande-duchesse (1). Elle craignoit fort que nous ne partageassions le Luxembourg ma belle-mère et moi, de peur que je prisse ma moitié à son logis, ou que je l'eusse tout entier, par la même peur que je le lui eusse ôté. Elle m'écrivit à Saint-Fargeau, me faisoit tout du mieux qu'elle pouvoit. Je lui faisois réponse, mais ce n'étoit pas d'une manière à lui faire croire que je pusse oublier, dans les occasions, la manière dont elle m'avoit traitée. Il y a de certaines choses en ce monde qu'il faut plus faire pour l'exemple pour apprendre, en distinguant les gens, la manière dont l'on doit agir, que par vengeance, quoique l'on l'attribue à cela, quand l'on veut mal ex-

---

de L'Hôpital; son mari avait été chancelier de Gaston d'Orléans. Son fils l'abbé de Choisy a laissé des Mémoires qui font partie de toutes les collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France.

(1) La sœur de Mademoiselle, qui avait été mariée au grand-duc de Toscane, est ordinairement désignée dans la suite des *Mémoires de Mademoiselle* sous le nom de la *grande-duchesse*.

pliquer les choses. J'étois résolue d'en user ainsi avec madame de Choisy; et quoiqu'elle se voulût flatter de ma conduite avec elle pour avoir sujet de s'en mieux plaindre après, j'ai toujours pris garde à ne lui donner aucun lieu d'espérer de moi que comme une personne qui ne vouloit lui faire que justice, n'ayant pas mérité des grâces de moi.

Ma belle-mère fit si bien par ses intrigues en Savoie, que Madame royale se résolut de marier son fils avec ma sœur de Valois. Elle se servit de la maîtresse de M. de Savoie, de cette Treseson, dont j'ai parlé, qui étoit mariée au comte de Cavours, Piémontois, et que l'on avoit chassée après quelques années de son mariage. Je crois que madame de Choisy se mêla aussi de quelque chose; car il n'y avoit rien où elle ne se voulût fourrer. Ma belle-mère m'écrivit pour m'en donner part. Je lui fis réponse. Ce mariage fut assez tôt expédié (1). Le roi ne voulut plus que les choses se passassent comme elles s'étoient passées à Lyon : chacun se remit en sa place, et ma sœur d'Alençon ne donna point la porte chez elle à madame de Savoie. Madame de Carignan s'avisa un jour de faire ôter les siéges de sa ruelle, afin qu'il n'y eût que ceux qui s'assoient devant la reine qui eussent un siége devant madame de Savoie. On se moqua de cela, et madame de Crussol (2), qui étoit alors mademoiselle de Montausier, me dit

(1) Ce fut le 4 mars 1663 qu'eut lieu le mariage de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, avec Françoise de France, fille de Gaston d'Orléans.

(2) Julie de Sainte-Maure, qui fut mariée le 16 mars 1664 à Emmanuel, comte de Crussol, duc d'Uzès.

quelle se mit sur la moitié du siége d'une duchesse et qu'elle dit : « Quand l'on est assis devant mademoiselle de Valois, l'on s'assied bien devant madame la duchesse de Savoie. »

Cet endroit de rang me fait souvenir d'une chose qui se passa à Toulouse, lorsque nous y étions avant le mariage du roi. Comme les États du Languedoc étoient assemblés, ils résolurent de me venir visiter après Monsieur, et ensuite M. le prince de Conti, qui n'en étoit pas gouverneur (mon père vivoit encore); et il y eut quelqu'un du corps des ecclésiastiques qui dit qu'ils ne devoient point venir avec leurs camails et leurs rochets; tous les autres furent d'avis du contraire. Comme tout cela vint à moi, je le trouvai fort mauvais, et je le dis au roi (1). Le roi leur fit dire que l'on n'avoit jamais hésité à rendre à la maison royale un tel respect et qu'il ne leur vouloit point commander, et que l'on ne commandoit point aux gens les choses qui étoient de devoir et dans l'usage. J'appris que c'étoit M. l'évêque de Montauban qui avoit ouvert cet avis, qui

(1) Les anciennes éditions ont ajouté ici un passage qui n'est pas dans le manuscrit de Mademoiselle. Le voici : « J'en parlai au roi et lui dis qu'ils m'étoient déjà venus rendre visite de cette manière à Paris; que je m'étonnois qu'ils voulussent s'aviser alors d'en faire difficulté. M. le prince de Conti dit qu'il n'avoit jamais reçu des visites de cérémonie en Languedoc de MM. les évêques, sans leur voir leurs camails et leurs rochets ; que si cela se faisoit autrement, il aimeroit autant un jour de bataille voir un général d'armée sans pistolets et sans épée. Ainsi le roi leur fit savoir qu'il n'y avoit pas à hésiter, qu'il ne vouloit pas leur commander de le faire, parce que les circonstances du devoir portoient cet ordre par elles-mêmes. »

n'avoit pas été suivi, mais qui avoit retardé leur visite. Il s'appeloit Bertier en son nom. C'étoit un homme que j'avois fort connu à la cour, qui avoit été un grand prédicateur fort attaché à la reine mère, fort ami de M. et de madame de Brienne où je l'avois fort vu, serviteur particulier de M. le prince de Conti, enfin l'homme du monde qui devoit aller le plus au-devant de nous rendre des respects. Il avoit été fort malade l'année de devant; il avoit prêché, il y avoit peu, devant la reine. Quand l'on me dit cela, je me récriai : « Je ne m'étonne pas s'il s'oublie ; car je m'aperçus à son dernier sermon que la maladie l'avoit bien baissé, et en voici une marque.» On [le] lui dit; il le trouva mauvais. Enfin ils y vinrent.

Comme c'est le clergé, comme premier État, qui porte toujours la parole, ce fut M. l'évêque de Comminges (1), de la maison de Choiseul, qui me harangua fort bien. Je lui dis : « Je vous suis bien obligée, messieurs, de l'honneur que vous me rendez; j'en ai beaucoup de reconnoissance; mais j'ai été fachée d'avoir appris que ç'ait été votre [corps], qui ait empêché que l'on ne me l'ait rendu plus tôt, et qu'il ait fallu de l'autorité pour vous apprendre ce qui m'étoit dû.» Ils me firent une grande révérence, et se retirèrent, n'ayant rien répliqué. M. de Comminges fut un peu fâché contre moi disant : « Moi qui suis d'une maison fort attachée à Mademoiselle (son frère, le comte d'Hôtel (2), étoit premier gentilhomme de la

(1) Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges de 1644 à 1670.
(2) Ferry de Choiseul, comte d'Hôtel, gouverneur de Béthune, etc.

chambre de mon père), qu'elle se soit adressée à moi ! » Je répondis : « Je n'ai pas songé à rien dire à sa personne; mais j'ai été bien aise de faire connoître aux autres évêques que je n'étois pas satisfaite.» Cela fut un peu brusque; mais ceux qui avoient manqué n'osèrent s'en plaindre. Ils vinrent me faire des excuses. Pour M. de Comminges, j'allai à lui chez la reine, et lui fis force compliments; car c'est un homme pour qui j'ai beaucoup d'estime. Il fut fort content de moi. Pour tous les autres des États, ils étoient ravis et ils m'avoient quasi tous parlé. Apparemment Monsieur étoit si honoré et si aimé dans cette province, que quand je n'aurois été que la fille d'un gouverneur, qui n'auroit point été fils de France, sa seule considération les auroit obligés à me visiter.

Mais revenons à madame de Savoie; elle partit de Paris, d'où l'on m'envoya la lettre que M. son mari lui avoit écrite avant que son mariage fût fait, qui est une chose digne d'être mise ici pour faire juger si j'avois eu tort de ne vouloir point de lui véritablement, quoiqu'en plusieurs occasions, où je voulois faire parler le roi ou le monde, j'avois témoigné le vouloir.

Lettre de M. le duc de Savoie à mademoiselle de Valois.

« Mademoiselle ma cousine,

» Puisqu'il faut que la plume fasse l'office de la langue et qu'elle vous exprime les sentiments de mon cœur, je ne doute point que je n'y aie beaucoup de désavantage; car elle ne sauroit les exprimer au point qu'ils sont, ni vous persuader à mon gré que m'étant

donné tout à vous, je n'ai plus rien à vous offrir ou bien à désirer [que] de trouver en vous cette agréable correspondance de votre affection, que je vous conjure de ne pas refuser à l'excès de la mienne, et à l'ardente prière que je vous en fais par ces lignes, qui vous portent les premières marques de ce feu, que votre mérite et tant d'autres belles qualités qui sont en vous, ont allumé dans mon âme. Elles me laissent dans une impatience inconcevable de voir de plus près ce que j'admire de loin, et de vous faire connoître, par toutes sortes de preuves, que je suis avec une fidélité et une passion sans pareille, [mademoiselle ma cousine], votre très-humble esclave et serviteur,

» EMMANUEL.

Cette lettre peut faire voir le tour de son esprit et celui de sa cour, la bonne tête de ses ministres d'avoir souffert qu'une telle missive fût exposée aux yeux du public et particulièrement de la cour la plus délicate et la plus polie qui ait jamais été. Le roi donna à madame de Savoie madame d'Armagnac pour la conduire. En passant auprès de Saint-Fargeau, elle envoya un gentilhomme me faire compliment; j'y en envoyai un autre. Quand elle étoit petite, elle étoit fort jolie. On disoit qu'elle me ressembloit, parce quelle étoit la seule qui avoit de l'air de mon père. Elle causoit fort; je l'aimois; elle m'appeloit *sa petite maman*. Je l'avois demandée deux ou trois fois pour l'avoir avec moi, comme je crois l'avoir déjà dit; mais depuis que madame de Langeron étoit auprès d'elle, elle l'avoit prise en une si grande amitié qu'elle l'avoit toute changée. Madame de Langeron n'étoit pas contente de moi,

parce que j'avois blâmé son procédé à l'égard de ma sœur de Toscane. Comme elle étoit fort attachée aux intérêts de mademoiselle de Guise et que j'avois osé plaider contre elle, madame de Langeron trouvoit cela fort mauvais, et même, si elle eût osé, elle auroit mené mes sœurs solliciter contre moi. Cela avoit éloigné l'amitié que j'avois pour cette enfant et qu'elle avoit pour moi, en l'empêchant de me voir (1). Souvent la complaisance qu'elle avoit pour elle avoit fait qu'elle lui laissoit manger toutes sortes de choses. Les enfants n'ayant pas de jugement, quand l'on les met à même, se font du mal : ainsi les pâles couleurs lui étoient venues ; elle étoit verte quand elle partit, et comme elle n'avoit pas la taille belle naturellement, à force de lui faire mille choses pour l'empêcher d'être bossue, elle l'étoit devenue absolument. Ainsi M. de Savoie fut fort surpris, quand il la vit, et ne la trouva pas comme ses portraits. Ce fut des fêtes, des carrousels ; car cette cour, du temps de ma tante, étoit fort magnifique ; mais elle avoit un air romanesque en tout ce que l'on faisoit, selon que j'en ai ouï parler : on y avoit plus d'air des Amadis que des romans de ce temps.

J'étois si occupée de l'affaire de Portugal, qui causoit mon exil, que je m'informois peu de ce qui se passoit à la cour. On m'en envoyoit de grandes relations : j'avois beaucoup de connoissances à Paris et à la cour, qui m'écrivoient avec soin en ce temps. J'aurois dit des amis ; mais j'ai éprouvé depuis que l'on se trompe

(1) Passage omis dans les anciennes éditions depuis *madame de Langeron n'étoit pas contente* jusqu'à *de me voir.*

quand l'on parle ainsi; qu'il faut toujours dire comme j'ai dit, pour parler juste et véritablement (1). Mais je brûlois mes lettres et j'oubliois ce que l'on me mandoit, ne croyant pas en ce temps-là que je reprendrois ces mémoires, et depuis il m'a passé des choses qui m'ont tant occupée et qui m'occupent tant encore, qu'elles ont tout effacé, et je m'étonne seulement que je me puisse souvenir de tout ce que j'ai écrit depuis un mois ou six semaines que je les ai recommencés.

Le moine de Saint-François revint prêcher le carême auprès de Saint-Fargeau, où il avoit prêché l'avent, et me vint voir en arrivant; et après qu'il eut achevé son carême, il y vint encore et me dit qu'il avoit vu M. de Turenne à Paris, qui lui avoit fort parlé de moi; qu'il lui avoit dit que, quelque envie que j'eusse de quitter Saint-Fargeau, l'on ne m'en donneroit pas la permission que je n'eusse donné des paroles favorables pour l'affaire de Portugal. Je m'étonnois que M. de Turenne se confiât à un petit moine de cette sorte. Comme il fut quelques jours à Saint-Fargeau, un matin il me vint dire : « Je m'en vais à deux lieues d'ici voir un homme que M. de Turenne m'envoie.» Dans ce temps-là j'étois fort enrhumée; il (2) m'avoit pris dans le carême et duroit encore au mois de mai. J'écrivis au roi que je mourrois, si je demeurois plus longtemps à Saint-Fargeau; que l'air en étoit mauvais au printemps, et que j'avois fait dessécher un étang, lorsque j'en étois

(1) Ces réflexions depuis *j'aurois dit* jusqu'à *véritablement* ont été omises dans les anciennes éditions.

(2) Le rhume.

partie; que l'hiver les eaux le remplissent à cause qu'il est dans un fond, d'où il est impossible d'empêcher la chute des eaux de tout le pays. Le château est bâti au milieu, et qu'ainsi les eaux venant à se retirer cet étang étoit un marais, et que je ne croyois point avoir rien fait qui méritoit la mort (1), et une telle mort; que je demandois tout de nouveau à Sa Majesté de quoi l'on m'accusoit, sachant bien n'avoir rien fait, et que, s'il ne vouloit pas me le dire et [s'il vouloit] me faire faire une plus longue pénitence des crimes que je n'avois pas commis, je le suppliois de me permettre d'aller à Eu, sachant bien que l'on ne devoit pas souhaiter d'être à la cour, quand on avoit le malheur de lui être désagréable.

Voilà à peu près le sens de ma lettre; ce fut M. d'Entragues qui la porta, le comte de Béthune ne se mêlant plus de mes affaires, il y avoit longtemps; il acheta la charge de chevalier d'honneur de la reine, du duc de Bournonville, à qui l'on la fit vendre, parce qu'il étoit des amis de M. Fouquet. On le fit défaire aussi de celle de gouverneur de Paris entre les mains du maréchal d'Aumont. M. d'Entragues ayant donné ma lettre au roi, après l'avoir lue, le roi lui dit : « Je ne vous saurois rien répondre que je n'aie vu M. de Turenne; car je lui ai promis de ne rien faire à l'égard de ma cousine sans lui; » cela fort honnêtement, comme le roi l'est en toute chose et comme il l'a toujours été pour moi, même dans les temps où il m'a le plus maltraitée. M. d'Entragues alla chercher M. de Turenne; il ne le

(1) Les anciennes éditions, qui ont complétement changé ce passage, donnent *mortification* au lieu de *mort*.

trouva pas. M. de Turenne le vint trouver pour lui dire que le roi ne me vouloit pas écrire, mais qu'il me permettoit d'aller à Eu; que ce n'étoit pas pourtant qu'il ne souhaitât toujours l'affaire de Portugal; mais qu'il croyoit que se radoucissant pour moi en me faisant connoître l'intérêt qu'il prenoit à ma santé, cela me feroit venir dans les sentiments que je devois avoir. [M. d'Entragues] m'envoya son fils, le marquis d'Illiers, me le dire. Le moine avoit été jusqu'à Paris; il revint avant M. d'Illiers, qui m'avoit dit que M. de Turenne lui ayant écrit de l'aller trouver, (et même il me montra la lettre par laquelle M. de Turenne lui marquoit beaucoup de confiance), c'étoit pour lui donner un portrait du roi de Portugal pour me faire voir. Je reconnus l'avoir vu chez la reine mère avant que d'aller à Saint-Jean-de-Luz, fait par un peintre que Comminges avoit mené. Il étoit peint à l'âge de treize à quatorze ans, assez joli; mais par celui que j'avois vu de la reine d'Angleterre, pour lors infante de Portugal, j'avois lieu de croire que c'étoit un portrait fait à plaisir. Je le dis au révérend moine, et de le reporter à son hôtellerie; que j'aurois peur qu'il n'arrivât quelque malheur, si ce portrait demeuroit dans ma maison. Je le fis voir à M. d'Illiers, qui crut comme moi qu'il ne lui ressembloit pas; et cela n'étoit guère prudent à M. de Turenne d'envoyer le portrait d'un enfant de quatorze ans pour se marier avec moi.

Je partis et quittai Saint-Fargeau sans regret dans l'espérance de venir ici (1). Je trouvai à Melun bien

(1) A Eu.

des gens qui m'y vinrent voir. Madame d'Épernon vint à Brie-Comte-Robert. Le lendemain, à ma dînée, entre Lagny et Beaumont (la reine mère avoit eu la fièvre tierce longtemps, et la reine avoit eu la rougeole il n'y avoit que cinq ou six jours à Beaumont, où je trouvai encore bien des gens de la cour), l'on me dit que le roi étoit fort malade. Cela m'y fit séjourner deux jours. La rougeole, que la reine lui avoit donnée, fut deux ou trois jours sans sortir. Il eut la fièvre très-violente; mais, dieu merci, le mal ne dura pas. J'envoyai savoir de ses nouvelles et témoigner aux reines le déplaisir que j'avois de n'y oser aller moi-même. Son mal étant diminué, et l'inquiétude que j'en avois par conséquent, je partis pour venir ici.

A Beauvais, je trouvai un homme que l'on m'envoyoit exprès pour m'avertir qu'il y avoit ici beaucoup de petite vérole. Je fus au désespoir, ne sachant où aller. J'écrivis à M. Le Tellier la peine où j'étois de ne savoir où aller, l'air de Saint-Fargeau ne m'étant pas bon, toutes mes autres terres étant fort éloignées; que l'on étoit au commencement de juin; que je voulois aller au 20 à Forges, dont les eaux m'étoient nécessaires, que je le priois de supplier le roi de me marquer quelque ville sur la rivière de Seine ou d'Oise, où je pusse aller, ayant besoin de me baigner.

Je séjournai à Beauvais pour attendre la réponse. On me manda d'aller à Vernon; c'est une petite ville assez jolie; mais il n'y a nulle promenade qu'à un quart de lieue ou sur le bord de la rivière. Je m'y baignai; je me promenois quand il faisoit beau; ce qui n'arriva pas souvent: car il plut beaucoup cette année-là. Ce qui fut cause que je n'allai à Forges que fort

avant en juillet. Les dames des environs me venoient voir. De Paris il y en vint. J'allois dans les couvents, il y avoit une mission ; je fus à leurs sermons, tant qu'elle dura, tous les soirs ; car elle étoit fort avancée quand j'arrivai.

Dès que le temps me le put permettre, je m'en allai à Forges. D'être logée en maison bourgeoise, dans une petite ville, n'est pas une chose agréable. Je fis à Forges la vie que j'avois faite les autres années. Puis je vins ici, résolue d'y passer mon hiver, sans en avoir aucun chagrin. J'avois fait commencer à changer les dedans d'un pavillon avant que de partir ; j'eus le plaisir d'y voir travailler des menuisiers et des peintres ; et quoique ce pays-ci soit plus froid à cause de la mer, l'hiver y est moins rude ; il fut cette année-là le plus beau du monde. Je n'avois point de jardin et je ne m'avisois pas de chercher à en faire. Je me promenois sur les fossés hors la ville, où il ne fait point crotté. J'allois chez un gentilhomme nommé Matomenis, dont la maison est dans un faubourg, qui a un assez joli jardin et de belles allées ; le grand exercice que je faisois contribua beaucoup à ma santé : car je ne fus point incommodée de mes maux de gorge ; je fus seulement un peu enrhumée. Madame de Rambures, qui étoit chez elle, venoit souvent me voir ; il y avoit quantité de dames du pays, raisonnables ; force gens de qualité ; ma cour étoit grosse. Il vint des comédiens s'offrir ; mais je n'étois plus d'humeur à cela ; je commençois à m'en rebuter. Je lisois ; je travaillois ; les jours d'écrire emportoient du temps ; toutes ces choses le font passer insensiblement. J'allois quasi tous les jours à complies ; je commençai à aller à la grand'messe les fêtes et les diman-

ches. Il y a deux couvents de filles ici : les ursulines et les hospitalières où j'allois. Je n'entrois point dans ce temps-là à l'hôpital ; j'avois peur d'y prendre la fièvre. J'y en fis établir un général pour mettre les pauvres enfants de la ville ; enfin je passai mon hiver tranquillement.

M. le Prince maria M. le Duc (1) à la seconde fille de la princesse palatine, et la reine de Pologne (2) lui donna beaucoup de bien et l'adopta pour sa fille ; de sorte que M. le Prince s'estimoit si heureux de cette alliance, qu'il sembloit qu'il eût été un misérable auprès de sa belle-fille. Tout le monde étoit étonné de voir M. le Prince si entêté de la palatine : car il ne l'avoit pas toujours été ; il avoit rompu avec elle avec un grand mépris, et s'en étoit fort plaint, en avoit dit des choses qui n'étoient pas obligeantes. Pour moi je fus fort étonnée de ce mariage, après tout ce que je lui avois ouï dire ; mais il ne se faut étonner de rien en ce monde, et moins encore de M. le Prince que d'un autre, après la manière dont il en a usé pour moi et celle dont j'en avois usé pour lui, et que l'on verra en son temps, à mon grand regret tant pour l'amour de lui que pour l'amour de moi. Il envoya un gentilhomme pour me donner part du mariage ; il m'écrivit, et M. le Duc. Madame la princesse palatine me fit l'honneur, en cette occasion, de m'avouer pour sa parente dans la lettre qu'elle m'écrivit. Elle marquoit « l'honneur qu'a ma fille, et par M. son père et par moi. » Je lui fis réponse sans commencement et sans fin, et je ne mis point de dessus. J'écrivis

(1) Ce mariage eut lieu le 11 décembre 1663.

(2) La reine de Pologne était Marie de Gonzague, sœur de la princesse palatine.

à la reine mère et je la suppliai de demander au roi comme il falloit la traiter, et qu'elle me fît l'honneur de le faire mettre, ne voulant rien faire qui lui déplût ni qui fâchât la palatine. En en usant de cette manière, je montrois au roi une grande soumission, et je le faisois souvenir de moi ; à la reine un respect pour elle, parce qu'elle aimoit la palatine, à qui j'étois bien aise de témoigner de la considération, entrant dans l'alliance de M. le Prince, qui gardoit de grandes mesures avec moi ; ainsi cette honnêté la-dessus avoit plusieurs fins. Le roi y fit mettre comme aux autres princes étrangers, qui sont habitués dans le royaume, c'est-à-dire comme à tous les officiers de la couronne.

On ne parla, dans toutes les lettres, que de cette noce, des magnificences que l'on avoit faites à l'hôtel de Condé, où le roi, les reines et toute la cour avoient soupé ; qu'il y avoit eu toutes sortes de divertissements ; que la reine de Pologne avoit envoyé des pierreries d'une beauté extrordinaire (enfin c'étoit des merveilles) ; que madame la Duchesse alloit à deux carrosses, comme moi ; ce qui étoit nouveau. Du reste elle faisoit comme avoit fait sa belle-mère, qui étoit au désespoir de ce mariage : elle souhaitoit avec passion ma sœur d'Alençon, et elle n'avoit pas tort, et on s'étonnoit fort que M. le Prince eût préféré l'argent et les pierreries de Pologne au rang d'un petite-fille de France : car, pour la personne, madame la Duchesse n'est pas plus belle que ma sœur, et, pour n'être pas bossue, elle a la taille assez mal agréable pour laisser croire que déshabillée elle ne l'a pas plus belle (1). Madame de Choisy fit un tour

(1) On a remplacé, dans les anciennes éditions, ce que Made-

ridicule sur ce mariage. Elle avoit été toute sa vie attachée à la reine de Pologne, avoit été nourrie avec elle, l'appeloit *sa reine;* elle étoit amie de la palatine, ne juroit que par elle. Un jour elle entre dans le cabinet de M. le Prince, avec une cape, ferme la porte et lui dit : « N'êtes-vous pas enragé de vouloir marier votre fils à la fille de la palatine plutôt qu'à mademoiselle d'Alençon? » Elle lui dit rage contre ce mariage et force choses personnelles contre madame la palatine, et lui fit connoître la différence qu'il y avoit; pour cela, il est vrai; mais il n'en étoit pas question. Ce fut su, et on se moqua fort d'elle; ce fut tout ce qu'il lui en revint.

M. de Lorraine avoit fait le désespéré, lorsque l'on avoit arrêté Marianne (1); il voulut sauter les murailles. On fut obligé de la faire garder quelques jours. Il lui donna pour vingt mille écus de pierreries et six mille pistoles en argent. Puis il devint amoureux de mademoiselle de Saint-Remy; il la voulut épouser à toute force. Madame s'y opposa; elle la fut querir elle-même dans la chambre de son père et la mena dans la sienne, la mit en prison dans la chambre de la maréchale d'Étampes, et la fit garder jusqu'à ce que M. de Lorraine fût parti. On blâma fort Saint-Remy de ne l'avoir pas mariée et de n'avoir pas laissé là Madame. Sa charge ne valoit pas assez pour empêcher de voir sa fille sou-

---

moiselle dit de la taille de madame la Duchesse par ces lignes : *Voilà le sens de tous les raisonnements que je trouvois dans les lettres que l'on m'écrivoit.*

(1) On a vu plus haut que Marianne Pajot avoit été enfermée à la Ville-L'Évêque, dans un prieuré de bénédictines.

veraine; mais je crois que sa belle-mère, qui ne l'aimoit pas, l'en empêcha. Elle se maria peu de temps après à un gentilhomme, nommé Hautefeuille. On dit que cette pauvre fille étoit au désespoir. Dès que M. de Lorraine fut en son pays, il y devint amoureux d'une chanoinesse, une très-belle fille; il la vouloit épouser. M. de Vaudemont et madame de Lislebonne (1) l'en empêchèrent; elle en fut fort malade; elle crut être empoisonnée, et pendant cette maladie, l'amour [de M. de Lorraine] se passa pour elle. Elle vint ensuite en France; le maréchal Du Plessis la donna pour fille d'honneur à Madame.

Madame la grande-duchesse s'accoutuma à Florence, devint grosse et accoucha d'un fils; ce fut une grande joie à cette maison. Je ne sais comme elle prit le mariage de Savoie; ma sœur y étoit fort aimée: Madame royale en étoit fort contente, et son mari aussi. Elle aimoit la maîtresse de son mari autant que lui; elle ne pouvoit vivre sans elle. Elle alloit à la chasse avec M. de Savoie, s'alloit baigner dans les rivières en chassant; enfin elle avoit pris tous les airs du pays. Madame royale tomba malade, traîna quelques mois, puis mourut (2). J'en reçus la nouvelle fort tranquillement; elle ne m'avoit jamais fort aimée : ainsi je n'avois pas sujet de m'en désespérer. Je songeai à me faire faire un habit de

(1) Charles-Henri de Lorraine, comte ou prince de Vaudemont. Il mourut le 14 janvier 1723. Saint-Simon parle souvent de ce comte de Vaudemont et avec une malveillance qu'il ne dissimule pas. Il en est de même de sa sœur, Anne de Lorraine, mariée au comte de Lislebonne. (Voy. spécialement t. XVII, p. 439, édit. Hachette, in-8).

(2) Christine de France mourut le 27 décembre 1663.

deuil ; quinze jours ou trois semaines après, on manda la mort de ma sœur (1) ; j'en fus fâchée. Lors je songeai à avoir un équipage de deuil. Pour ma tante, je ne m'en serois pas avisée. Je n'écrivis point à M. de Savoie ni à sa sœur sur ces morts ; je ne lui avois jamais écrit. Pour sa sœur, depuis que je lui avois donné la porte à Lyon, elle m'écrivit une fois d'égale [à égale] ; je ne fis point de réponse, et j'aimai mieux n'avoir point de commerce par lettre avec elle et même n'en avoir nul en cette cour-là, n'ayant point d'envie que l'on parlât de nouveau de me marier avec M. de Savoie avant qu'il épousât ma sœur.

Madame de Nemours (2), qui avoit deux filles, avoit grande envie de les marier au-dessus de ce qu'elles étoient nées, n'étant que des princesses cadettes de Savoie ; mais elle ajoutoit foi à une prédiction que lui avoit faite une vieille concierge de l'hôtel de Nemours, qui alla à leur naissance voir une devineresse qui lui dit que l'une seroit reine et l'autre souveraine. Elle ne négligeoit rien pour la faire dire vrai : elle alla en Piémont étaler tous leurs charmes. Pour moi je ne leur en ai jamais trouvé : elles avoient toutes les deux des têtes d'une épouvantable grosseur ; l'aînée étoit rousse, et l'autre blonde, un beau teint, mais des yeux et une bouche en bas ; l'autre de petits yeux. Enfin elles

(1) Françoise de France, duchesse de Savoie, mourut le 14 janvier 1664.

(2) Madame de Nemours étoit, comme on l'a déjà vu, Élisabeth de Vendôme. L'aînée de ses filles, Marie-Jeanne Baptiste, épousa le duc de Savoie, le 11 mai 1665 ; la seconde, Marie-Françoise-Élisabeth, fut mariée, le 25 juin 1666, au roi de Portugal, Alphonse VI.

n'étoient pas belles; mais elles étoient fort ajustées, dansoient bien avec de ces airs que je ne saurois trop bien expliquer, mais qui ne me plaisent point. D'abord M. de Savoie leur fit le meilleur air du monde; puis il fit un trou au plancher et vit que l'aînée se fardoit. Quand elles furent parties, il en fit des contes; toute la cour de Savoie ne parla trois mois d'autre chose que du ridicule dont M. de Savoie avoit tourné madame de Nemours et ses filles. Ma tante la traita assez mal; à la fin elles se brouillèrent; elle revint fort mal contente. Je sus tous ces détails à Vernon par un vieux commandeur de Mersé, qui étoit à feu M. de Nemours, qui s'y étoit retiré depuis sa mort, et qui avoit fait le voyage avec elle. En passant à Nancy, elle vit une béate qui lui dit : « Ne vous mettez point en peine : Son Altesse royale épousera mademoiselle votre fille. » Ma sœur fut mariée bientôt, qui n'avoit que quinze ans; il n'y avoit guère d'apparence de voir réussir cette prédiction. Aussi ne la vit-elle pas; car elle mourut (1). Ses filles se mirent à Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, où elles demeurèrent, et ensuite avec madame de Vendôme. Madame de Béthune, m'a dit aussi que l'on leur avoit prédit [ces mariages], en allant à Sédan. Madame de Nemours se mettoit quelquefois dans la tête qu'elles épouseroient le roi et Monsieur.

La reine avoit accouché d'une fille(2), comme j'étois à Saint-Fargeau, tout au commencement; elle devint

(1) Madame de Nemours mourut le 19 mai 1664.

(2) Anne-Élisabeth de France née le 18 novembre 1662 et morte 30 décembre 1663. Mademoiselle était arrivée à Saint-Fargeau au commencement de novembre 1662.

grosse un an et demi après, que j'étois encore ici. Je n'écrivois point à la cour ; je ne voyois nul jour à mon retour; aussi je n'y songeois point. Sur la nouvelle de la grossesse de la reine, je m'avisai d'écrire, et je songeai : « Peut-être le roi veut-il que je le prie : être dix-huit mois ou deux ans (car je ne lui avois pas écrit que pour lui demander de venir ici) sans lui rien dire, cela paroit trop négliger la cour. Il y faut retourner une fois en sa vie ; il faut hasarder. » Je croyois donc pouvoir me réjouir de la grossesse de la reine dans l'espérance que ce seroit un fils; j'exagérai de très-bonne foi l'envie que j'en avois et je témoignai la douleur, où j'étois d'être si longtemps sans avoir l'honneur de le voir. Je dis tout de mon mieux pour l'obliger à me permettre de retourner. Il me manda qu'il le trouvoit bon ; qu'il seroit bien aise de me voir; que je vinsse, quand il me plairoit. Je ne m'y attendois pas; je fus fort aise.

Dans ce temps-là mon oncle le duc de Guise mourut (1). Je demeurai peu ici après ma permission, toutefois dans le dessein d'y revenir me baigner et prendre des eaux. C'étoit un jour ou deux devant la Pentecôte; je passai la fête et ne partis que le lendemain de la Trinité. Madame la maréchale de La Mothe, qui se trouva à sa maison de Beaumont, me donna à dîner.

(1) Le duc de Guise mourut le 2 juin 1664. Olivier d'Ormesson mentionne ce fait dans les termes suivants : « Le lundi 2 juin, à quatre heures du matin, M. de Guise mourut, ayant commencé sa cinquantième année, fort regretté de tout Paris, étant fort honnête et civil, étant le seul qui vécût en prince et fit dépense en chevaux et en suite, ayant trente-six pages fort bien élevés et mieux qu'à l'Académie, douze Mores, et sa maison étant la retraite de tout le monde. »

Je couchai à Saint-Denis, parce que ma sœur d'Alençon avoit la petite vérole à Luxembourg, qu'elle avoit prise de peur de madame de Nemours, qui en étoit morte. J'y séjournai le jour de la Fête-Dieu, où il vint un monde infini me voir. J'y vis la comtesse de Fiesque : madame de Sully s'étoit entremise pour la raccommoder avec moi. Elle se jeta à genoux devant moi ; je la relevai en l'embrassant ; elle pleura de joie. C'est une bonne femme, de ces esprits qui se laissent entraîner également à la méchante compagnie, mais dont le fond est bon ; depuis ce temps-là, elle a toujours été fort bien avec moi, et mieux que devant. En passant à Paris, j'y dînai ; il y vint assez de gens me voir ; et je fus coucher à Petit-Bourg.

Le lendemain je partis de bonne heure, je trouvai tout le chemin (1) de Fontainebleau plein de carrosses, qui venoient au-devant de moi ; tout le monde y vint, hors M. de Turenne qui n'osa par respect, à ce qu'il me dit après, Monsieur, M. le Prince, M. le Duc. Je n'aurois jamais fait si je nommois tout le monde ; même il y en avoit que je ne connoissois pas : car tout ce qui étoit venu de jeunes gens à la cour suivoit les autres. Cela avoit un assez bon air. Je fus droit chez la reine, où étoit le roi, qui s'avança pour me saluer ; il me dit qu'il étoit bien aise de me voir. Je ne sais plus ce que je lui dis. La reine étoit au lit, à laquelle je fis une révérence bien basse : car jusqu'à ce que l'on ait

(1) Les anciennes éditions, dont je n'indique plus les variantes, parce qu'elles sont trop multipliées, donnent ici *tous les champs* au lieu de *tout le chemin*.

voulu qu'elle me baisât, je ne l'ai point saluée (1). La reine mère m'embrassa. Tout le monde me faisoit des mines; car l'on a tant d'amis, quand l'on revient! Il y avoit peu de gens [chez la reine] : car tout venoit avec moi; j'amassai la foule.

La reine mère dit : « Allons donc à cette heure au salut. » Je la suivis. Après elle revint chez la reine, où l'on fit collation. M. de Turenne s'approcha de moi et me dit qu'il n'avoit osé aller au-devant de moi; qu'il me rendroit ses respects, si je l'avois agréable. Je pense que le maréchal de Bellefonds (2) commença à engager cette conversation; M. de Turenne avoit de certains airs embarrassés; j'y répondis honnêtement, mais fièrement. La reine mère me dit : « Le roi fait médianoche (3); mais demain vous dînerez avec nous. » On me fit excuse de ne m'avoir pas donné mon appartement, mais que

(1) C'est-à-dire je ne l'ai saluée que de cette manière, par une profonde révérence.

(2) Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, ne devint maréchal de France qu'en 1668. Il mourut en 1694.

(3) On appelait *médianoche* un repas fait à minuit, en gras, pour marquer le passage d'un jour maigre à un jour gras. Il est souvent question de cet usage au XVIIe siècle. Madame de Sévigné (lettre du 26 avril 1671) : « Le roi alla à Liancourt, où il avoit commandé *médianoche*. » Et dans la lettre du 6 avril 1672 : « Après minuit sonné, on servit le plus grand *médianoche* du monde, en viandes très-exquises. » Ce mot n'était pas toujours bien compris, et donnait lieu quelquefois à de singulières méprises. « Pommars, écrivait de Bretagne madame de Sévigné (26 août 1671), Pommars conte qu'une femme l'autre jour à Rennes, ayant ouï parler des *médianoches*, dit, à quatre heures du soir, qu'elle venoit de faire *médianoche* chez la première présidente. Cela est bien d'une sotte bête qui veut être à la mode. »

sachant que je ne voulois être [à Fontainebleau] que cinq ou six jours, le roi avoit dit à la comtesse de Soissons de ne pas déloger, qui s'y étoit offerte avec beaucoup d'empressement. Elle m'en fit un compliment, que je reçus fort bien.

Le lendemain matin, j'allai chez la reine mère et la suivis à la messe comme j'avois accoutumé. J'avois du crêpe. Elle me dit que le deuil de ma sœur étoit trop avancé pour avoir du crêpe et de la serge. Je lui répondis que c'étoit de M. de Guise. Elle trouva à redire que je l'eusse si grand, et dit : « Cela ne se fait point à des gens si au-dessous de soi. » Je lui répondis que j'en héritois. Elle me dit : « N'importe; » et m'envoya déshabiller, pour me remettre d'une autre manière. Je crois que, si ma belle-mère eût entendu cela, elle n'auroit pas été bien aise, ni toute la maison de Lorraine (1).

---

(1) Pour compléter la partie des *Mémoires de Mademoiselle* qui concerne son exil (1662-1664), on pourra consulter les Mémoires de Bussy-Rabutin, t. II, p. 131 et suiv. (édit. de M. Lud. Lalanne. Paris, Charpentier, 1857). Il s'y trouve plusieurs lettres de Mademoiselle à Bussy-Rabutin. Delort, dans un volume intitulé : *Mes voyages aux environs de Paris* (p. 294 et suiv.), a publié quelques lettres adressées par Mademoiselle à Colbert, dont une pendant son exil. La voici :

« A Eu, ce 23 mars 1664.

» Monsieur Colbert, en envoyant témoigner au roi la joie que j'ai de la grossesse de la reine, j'ose lui demander ses bonnes grâces et la permission de les lui aller demander moi-même. J'espère que vous m'assisterez de vos bons offices pour obtenir un bien si précieux. Je le supplie, si je ne puis y parvenir, de

m'accorder celle d'aller un tour à Paris avant Monsieur*, y ayant trois procès considérables pour arriver en ce temps. J'attends en ce rencontre la continuation de vos bons offices et que vous augmenterez par là le mérite des obligations que je vous ai. Je vous assure que l'on ne peut pas en avoir plus de reconnoissance que j'en ai ni vous estimer plus que je fais, étant très-sincèrement plus que personne du monde,

» Monsieur Colbert,

» Votre affectionnée amie

» ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS. »

* N'ayant pas le texte sous les yeux, je n'ai pu que reproduire la transcription de Delort; mais il y a ici une faute évidente; il faut lire probablement *avant mai*.

Digitized by Google

APPENDICE.

I.

Mademoiselle de Fouilloux (plus tard madame d'Alluye).

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. III, p. 114.)

Mademoiselle ne parle qu'en passant de mademoiselle du Fouilloux. J'ai réuni dans cet appendice les traits principaux de la vie de cette personne, qui a eu son moment d'importance et qui traverse tout le règne de Louis XIV, en laissant derrière elle un renom de beauté, de galanterie et d'intrigue. Avec Loret nous assistons à ses débuts. Des correspondances inédites nous la montrent mêlée à la cour peu édifiante de Fouquet et de la comtesse de Soissons. Enfin le peintre de la décadence du XVIIe siècle, Saint-Simon, retrace à grands traits les dernières années de madame d'Alluye, et ses mémoires sont complétés par ceux du marquis d'Argenson.

Ce fut dans les derniers jours de l'année 1652, que Bénigne de Meaux du Fouilloux fit son apparition à la cour; Loret, dans sa *Muze historique*, en parle en ces termes (Lettre du 28 décembre 1652) :

Une fleur fraiche et printanière,
Un nouvel astre, une lumière,

Savoir l'aimable du Fouilloux,
Dont plusieurs beaux yeux sont jaloux,
D'autant que cette demoiselle
Est charmante, brillante et belle
Ayant pour escorte l'amour,
A fait son entrée à la cour
Et pris le nom, cette semaine,
De fille d'honneur de la reine;
Et le roi, se ramentevant (1),
Que son feu frère ci-devant
Etoit mort lui rendant service
Dans le métier de la milice
Lui donne en rétribution
Deux mille livres de pension.

La réputation de beauté de mademoiselle du Fouilloux est attestée par les couplets, souvent satiriques, de cette époque. Dans des vers sur les filles de la reine, on lit :

Fouilloux, sans songer à plaire,
Plaît pourtant infiniment
Par un air libre et charmant.

Racine écrivant à son ami La Fontaine, du fond de la province où il était relégué (11 novembre 1661), cite comme types de beauté mesdemoiselles de Fouilloux et de Menneville : « Je ne me saurois empêcher de vous dire un mot des beautés de cette province... Il n'y a pas une villageoise, pas une savetière, qui ne disputât de beauté avec les Fouilloux et les Menneville. Toutes les femmes y sont éclatantes, et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde; et pour ce qui est de leur personne,

(1) Se rappelant.

Color verus, corpus solidum et succi plenum. »

Les lettres, adressées au surintendant Fouquet, nous montrent mademoiselle de Fouilloux engagée dans des intrigues honteuses et animée d'un esprit avide et ambitieux. Elle s'occupe de tout, de trafic de places, aussi bien que d'espionnage à la cour; elle appartient à la cabale de madame la Comtesse, Olympe Mancini, qui voudroit supplanter mademoiselle de La Vallière, dont la faveur n'est pas encore solidement établie. C'est dans les lettres d'une entremetteuse d'assez bas étage que se trouvent ces détails. On y voit d'abord la fin d'une intrigue amoureuse entre mademoiselle de Fouilloux et le surintendant. L'entremetteuse écrivait à Fouquet, en 1661 : « Mademoiselle de Fouilloux me dit qu'elle ne pouvoit aller vous parler aujourd'hui, parce qu'elle est obligée d'aller avec Madame (1) à la chasse. » Et plus loin : « Je crois qu'il n'est pas à propos qu'elle (2) aille chez vous avec Fouilloux; assurément elles nuiroient l'une à l'autre. »

Lorsque Fouquet songe à vendre son office de procureur général, mademoiselle de Fouilloux lui propose un successeur : « Mademoiselle de Fouilloux m'envoya querir hier, écrit la même femme (3), pour me prier de vous aller trouver et vous dire qu'elle est un peu fâchée

(1) Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

(2) Mademoiselle de Menneville, autre fille de la reine mère. L'intrigue de mademoiselle de Menneville et de Fouquet commençait alors.

(3) Cette lettre doit être de juillet ou août 1661. Il n'y a pas de dates à la plupart de ces lettres; mais les événements relatés permettent de les fixer approximativement.

contre vous de ce que vous ne lui avez point dit, lorsqu'elle vous a parlé de votre charge pour M. le président Larcher, que vous étiez engagé avec M. Fieubet (1). Car l'on a dit que vous aviez traité avec celui que je vous nomme; que même il a demandé l'agrément à la reine. Elle souhaite fort que vous me disiez ce qui en est et vous prie de le lui mander par moi, et que, si cela est, comme on le dit, elle vous demande la grâce de ne dire à personne que M. le président Larcher y ait songé.

» Ensuite elle se mit à me parler de mademoiselle de La Vallière (2), et, pour vous dire le vrai, je vis fort qu'elle doit enrager de n'être point en cette confidence-là.... Elle déclama fort contre mademoiselle de La Vallière, disant que ce n'étoit pas son coup d'essai et qu'elle en avoit fait bien d'autres; et par tout ce qu'elle me dit, je vis bien qu'elle en veut faire dire quelque méchant discours au roi, afin que cela l'en dégoûte. »

Dans une autre lettre, l'entremetteuse disait à Fouquet : « J'ai vu mademoiselle de Fouilloux qui m'a dit que mardi le roi s'enferma avec Madame, madame la Comtesse, madame de Valentinois et les filles de Madame, et ne voulut qu'aucun homme ni d'autre per-

(1) Les noms sont altérés dans ces lettres; mais, au moyen des autres documents de l'époque, on peut les rétablir. On trouve dans le *tableau du parlement* un conseiller du nom de Fieubet qui est ainsi caractérisé : « Homme gracieux et raisonnable, s'appliquant à sa charge en homme d'honneur; faisant plaisir aux occasions et à l'amitié duquel on se peut assurer; gouverné par son frère, maître des requêtes. »

(2) A cette époque mademoiselle de La Vallière était une des filles d'honneur d'Henriette d'Angleterre.

sonne y fût. Elle me dit qu'ils firent cent folies jusqu'à se jeter du vin les uns aux autres ; que le roi lui parla fort et lui témoigna mille bontés (1) ; qu'assurément ce ne sera rien que La Vallière, et que tout le tendre va à Madame. Elle m'a dit de vous dire que le roi a la dernière confiance en madame la Comtesse et qu'il lui dit toutes les choses les plus particulières, même touchant la reine, et cent autres choses de cette force ; qu'il n'y a que deux jours que l'on parla fort de vous au roi, lui en disant cent biens et de votre générosité, parlant même de votre charge, et elle m'a dit de vous dire qu'elle ne fut pas celle qui en dit le moins. Elle dit que vous devez bien toujours témoigner de l'amitié à madame la Comtesse. »

Cette cabale, qui espérait dominer Louis XIV, fut trompée dans son attente. Mais mademoiselle de Fouilloux se maintint encore quelque temps dans les bonnes grâces du roi : elle est citée dans une lettre de Louis XIV à Colbert (mai 1664) (2), parmi les dames de la cour admises à la loterie royale. En 1667, elle épousa le marquis d'Alluye, et fut compromise, ainsi que son mari, dans l'affaire des empoisonnements, avec la comtesse de Soissons. Il faut laisser madame de Sévigné raconter cette aventure (3) : « Pour madame la comtesse de Soissons, elle n'a pu envisager la pri-

(1) On voit que mademoiselle de Fouilloux cherchait à faire valoir son crédit, sans doute pour vendre plus cher les avis qu'elle faisait donner à Fouquet. Cette honteuse correspondance est remplie de demandes d'argent pour les filles de la reine.

(2) Tome V, p. 182-184, des *OEuvres de Louis XIV*.

(3) Lettre du 26 janvier 1680.

son ; on a bien voulu lui donner le temps de s'enfuir, si elle est coupable. Elle jouoit à la bassette mercredi : M. de Bouillon entra ; il la pria de passer dans son cabinet, et lui dit qu'il falloit sortir de France, ou aller à la Bastille. Elle ne balança point ; elle fit sortir du jeu la marquise d'Alluye ; elles ne parurent plus. L'heure du souper vint ; on dit que madame la Comtesse soupoit en ville. Tout le monde s'en alla, persuadé de quelque chose d'extraordinaire. Cependant on fit beaucoup de paquets : on prit de l'argenterie, des pierreries ; on fit prendre des justaucorps gris aux laquais, aux cochers ; on fit mettre huit chevaux au carrosse. Elle fit placer auprès d'elle, dans le fond, la marquise d'Alluye, qu'on dit qui ne vouloit pas aller, et deux femmes de chambre sur le devant. Elle dit à ses gens qu'ils ne se missent point en peine d'elle ; qu'elle étoit innocente ; mais que ces coquines de femmes (1) avoient pris plaisir à la nommer : elle pleura. Elle passa chez madame de Carignan, et sortit de Paris, à trois heures du matin. On dit qu'elle va à Namur. »

Madame d'Alluye était accusée, dans ce triste procès, d'avoir empoisonné son beau-père. Mais, soit faute de preuves, soit indulgence de la cour qui craignait de trouver trop de coupables, elle ne tarda pas à rentrer en France, où elle continua sa vie d'intrigues jusqu'à la dernière vieillesse. Saint-Simon en a parlé à l'occasion de sa mort, arrivée en 1720.

Il n'est pas sans intérêt de voir dans cet écrivain la fin et pour ainsi dire l'agonie d'une société, qui avoit

(1) La Voisin, La Vigoureux, etc.

eu, dans ses vices comme dans ses vertus, un éclat incomparable. Saint-Simon montre dans leur décrépitude les femmes qui avoient paré la cour de Louis XIV de leur beauté et de leur esprit. Il résume en une page la vie de madame d'Alluye (1) : « Elle s'appeloit de Meaux du Fouilloux ; avoit été fille d'honneur de Madame (2), première femme de Monsieur. Elle épousa, en 1667, n'étant plus jeune, mais belle, le marquis d'Alluye, fils et frère de Charles et de François d'Escoubleau, marquis de Sourdis, chevaliers de l'ordre, l'un en 1633, l'autre en 1688. D'Alluye, qui étoit l'aîné, eut le gouvernement d'Orléanois de son père, fut encore plus mêlé que sa femme dans l'affaire de La Voisin; furent longtemps exilés, et le mari, qui mourut sans enfants en 1690, n'eut jamais permission de voir le roi quoique revenu à Paris. Sa femme, amie intime de la comtesse de Soissons, et des duchesses de Bouillon et de Mazarin, passa sa vie dans les intrigues de galanterie, et, quand son âge l'en exclut pour elle-même, dans celles d'autrui. Le marquis d'Effiat, dont il a été si souvent mention ici, avoit épousé une sœur de son mari, dont il n'avoit point eu d'enfants et qu'il perdit de bonne heure. Il protégea la marquise d'Alluye dans la cour de Monsieur, avec qui elle fut fort bien, et avec Madame, toute sa vie. C'étoit une femme qui n'étoit point méchante, qui n'avoit d'intrigues que de galanterie, mais qui les aimoit tant que jusqu'à sa mort, elle étoit le rendez-vous et la confidente des galanteries de

(1) *Mémoires*, t. XVII, p. 472-473 (édit. Hachette in-8).
(2) Saint-Simon aurait dû dire fille d'honneur de la reine.

Digitized by Google

Paris, dont tous les matins, les intéressés lui rendoient compte. Elle aimoit le monde et le jeu passionnément, avoit peu de bien et le réservoit pour son jeu. Le matin, tout en discourant avec les galants qui lui contoient les nouvelles de la ville, ou les leurs, elle envoyoit chercher une tranche de pâté ou de jambon, quelquefois un peu de salé ou des petits pâtés, et les mangeoit. Le soir, elle alloit souper et jouer où elle pouvoit, rentroit à quatre heures du matin, et a vécu de la sorte, grasse et fraîche, sans nulle infirmité, jusqu'à plus de quatre-vingts ans qu'elle mourut d'une assez courte maladie, après une aussi longue vie sans souci, sans contrainte et uniquement de plaisir. D'estime, elle ne ne s'en étoit jamais mise en peine, sinon d'être sûre et secrète au dernier point; avec cela tout le monde l'aimoit, mais il n'alloit guère de femmes chez elle. »

Ce tableau des dernières années de madame d'Alluye est confirmé par les *Mémoires du marquis d'Argenson;* mais entre cet écrivain et Saint-Simon la différence est profonde : Saint-Simon, auquel on a souvent reproché une liberté excessive dans son langage et dans ses jugements, est loin d'avoir la crudité du marquis d'Argenson, même expurgé, comme je suis obligé de le donner dans le passage suivant. Le premier, quoique écrivant en plein XVIIIe siècle, appartient par ses idées comme par son style à une époque antérieure. Le second est de la nouvelle génération autant par le cynisme de l'expression que par la hardiesse des systèmes. Dans le parallèle qu'il établit entre madame de Fontaine-Martel et madame d'Alluye, il ne peut être question de ses idées systématiques, mais si le morceau était cité textuellement et complétement, on y sentirait toute la

Digitized by Google

licence du temps. Tel que nous le donnons, abrégé et mitigé en plusieurs endroits, il peint encore assez crûment la décrépitude d'une société et d'une femme jadis si brillante :

« Feu la comtesse d'Alluye logeoit au Palais-Royal; elle étoit pauvre, n'ayant pas eu de conduite;

» Madame de Fontaine-Martel vit encore aujourd'hui; elle est de la cour du Palais-Royal; elle a une maison sur ce jardin; mais elle est riche et avare, quoiqu'elle ne laisse pas de dépenser en victuailles;

» Chez la d'Alluye on déjeunoit beaucoup de boudins, saucisses, pâtés de godiveau, vin muscat, marrons;

» Chez la Fontaine-Martel, on dîne peu, on ne déjeune jamais; mais on soupe tous les soirs. Les soupers se piquent d'être mauvais, et force drogues comme chez la d'Alluye;

» Elles ont été fort vieilles toutes deux;

» La Fontaine-Martel a plus d'amis, et la d'Alluye étoit plus aimée; elle étoit si bonne femme qu'on ne cessoit de dire qu'on l'aimoit. La Fontaine-Martel a des sorties qu'elle fait quelquefois qui dégoûtent d'elle, quoiqu'on s'en moque; elle est haïe dans son domestique; ce qui est un grand point.

» Les matins, la bonne compagnie alloit à midi déjeuner chez la d'Alluye. J'appelle la bonne compagnie; car c'étoit des gens gais, des gens qui avoient des affaires, des amants, des ménages; et cela devoit divertir la bonne femme qui y prenoit part, au lieu que la Fontaine-Martel rassemble des beaux esprits, à quoi elle n'entend rien, quoiqu'elle ait composé un conte de *ma mère l'oye*. Elle se pique de ne pas recevoir chez

elle des femmes et des amants, qui aient des affaires; mais je sais qu'on y fait pis selon Dieu; car les aflaires s'y commencent.

» Toutes deux ont toujours entretenu quelque homme nécessiteux jusque dans la plus grande décrépitude : La d'Alluye entretenoit un pauvre Merinville, vieux mousquetaire; elle lui fournissoit de la soupe et lui payoit le fiacre pour arriver, de peur que ses souliers ne crotassent le sopha; mais il s'en retournoit à pied.

» La Fontaine-Martel en entretient un grand nombre avec une semblable et aussi raisonnée économie. »

II.

MADEMOISELLE DE MENNEVILLE ET LE DUC DE DAMVILLE.

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. III, p. 115.)

Mademoiselle de Menneville, fille de la reine, était une des beautés les plus célèbres de la cour de Louis XIV, vers 1660. Nous l'avons vue citée par Racine dans une lettre à La Fontaine, à côté de mademoiselle de Fouilloux (1). Les chansons de l'époque vantent aussi sa supériorité :

Cachez-vous, filles de la reine,
Petites,
Car Menneville est de retour,
M'amour.

---

(1) Voyez plus haut, p. 590.

Elle était de la noble et ancienne maison de Roncherolles-Menneville ou Manneville (1). Ses amours avec le duc de Damville, dont Mademoiselle ne parle qu'en passant, firent beaucoup de bruit. J'ai trouvé dans les manuscrits de la bibliothèque impériale la promesse de mariage qu'ils s'étaient réciproquement signée. La voici :

« Je soussigné François-Christophe de Levy, duc d'Ampville, reconoissant avoir donné la foy à mademoiselle Catherine de Manneville, à présent fille d'honneur de la reyne, de l'espouser dans un an au plus tost, ay voulu pour gage et confirmation de cette foy, escrire et signer de ma main le présent acte fait à Paris le huitième février mil six cens cinquante et sept.

» FRANÇOIS-CHRISTOPHE DE LEVY. »

« Je soussignée Catherine de Manneville, fille d'honneur de la reyne, ayant donné ma foy réciproquement à François-Christophe de Levy, duc d'Ampville, de l'espouser du consentement de mon père et de ma mère soussignés, ay escrit et signé de ma main le présent acte fait à Paris ce mesme jour et an que dessus.

» CATHERINE DE MANNEVILLE,
» LOUIS DE MANNEVILLE,
» SUSANNE DE SÉRICOURT,
» FRANÇOIS-CHRISTOPHE DE LEVY. »

---

(1) Elle signait elle-même *Manneville*, comme on le voit par des lettres autographes conservées à la Bibliothèque impériale.

Quels motifs s'opposèrent à l'exécution de cette promesse de mariage? Voici ce qu'en dit madame de Motteville, à la date de 1661 : « Le duc de Damville, le Brion de jadis, mourut aussi dans le même temps. Par sa mort il échappa des chaînes qu'il s'étoit imposées lui-même, en s'attachant d'une liaison trop grande à mademoiselle de Menneville, fort belle personne, fille d'honneur de la reine mère. Il lui avoit fait une promesse de mariage et ne la vouloit point épouser. Le roi et la reine mère le pressant de le faire, il reculoit toujours, et quand il mourut, sa passion étoit tellement amortie qu'il avoit fait supplier la reine mère de leur défendre à tous deux de se voir. Il offroit de satisfaire à ses obligations par de l'argent; mais elle, qui espéroit d'en avoir par une autre voie, vouloit qu'il l'épousât pour devenir duchesse. La fortune et la mort s'opposèrent à ses désirs et la détrompèrent de ses chimères. Son prétendu mari s'étoit aperçu qu'elle avoit eu quelque commerce avec le surintendant Fouquet, et qu'elle avoit cinquante mille écus de lui en promesses. Elle ne les reçut pas, et perdit honteusement en huit jours tous ses biens, tant ceux qu'elle estimoit solides que ceux où elle aspiroit par sa beauté, par ses soins et par ses engagements. Ils paroissoient honnêtes à l'égard du duc de Damville, et n'étoient pas non plus tout à fait criminels à l'égard du surintendant. On le connut clairement, car il arriva pour son bonheur que l'on trouva de ses lettres dans les cassettes du prisonnier, qui justifièrent sa vertu. »

La *bonne* (1) madame de Motteville a poussé ici l'in-

(1) C'est le nom que lui donne madame de Sévigné et qu'elle paraît avoir mérité.

dulgence trop loin ou n'a pas été bien informée. Les lettres trouvées dans la cassette de Fouquet ne *justifient* pas précisément mademoiselle de Menneville, comme on pourra s'en convaincre. En voici deux qui sont de la main de mademoiselle de Menneville (1). Je les publie avec l'orthographe des originaux. J'ai mis en regard une traduction que rend nécessaire l'orthographe de cette belle personne, de noble famille et fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche :

I.

« Mon impatience n'est pas moins grande que la vôtre. L'on m'a donné aujourd'hui bien de la joie de l'expédient que vous avez trouvé pour nous voir. Je vous assure qu'il ne se présentera point d'occasion de le faire que je ne le fasse de tout mon cœur ; je vous prie de n'en point douter. Je suis bien honteuse de ne vous avoir pu encore remercier de ce que vous avez fait en partant. Adieu, je vous prie que l'absence ne diminue point l'amitié que vous m'avez promise ; vous ne pouvez me l'ôter sans injustice. Quand vous serez en dévotion, je vous en prie, faites-le moi

« Mon im passiances naies pas moient grant que la vostre l'on ma doné au jour d'huie bien de la joye de lespedian que vous avez trouvé pour nous voier. Je vous assure qu'il ne se presantera point do casion de le faire que je ne le fasse de tout mon ceur je vous prie de nan poient douter je suies bien onteuse de ne vous avoier pue encor re mersier de se que vous aves faict en partant. Adieu je vous prie que la pesance ne diminue poient la mitié que vous maves promie vous ne pouves me loter sans injeusties. Quant vous seres en devotion je vous en prie faict le moie savoir, bonjour je

(1) Elles ne sont pas signées ; mais nous connaissons parfaitement son écriture par une lettre antérieure, qu'elle avoit signée et qui se trouve également dans les papiers du surintendant Fouquet.

savoir. Bonjour, je vous prie de croire que je vous aime de tout mon cœur. »

vous prie de croire que je vous esme de tout mon ceur. »

II.

« Rien ne me peut consoler de ne vous avoir point vu, si ce n'est quand je songe que cela vous auroit pu faire mal. Ce seroit la chose du monde qui me seroit la plus sensible. Je trouverai le temps fort long de votre absence. Vous me feriez un fort grand plaisir de me faire savoir de vos nouvelles. J'aurai bien de l'inquiétude de votre santé. Pour mes affaires, elles sont toujours en même état. Il (1) n'a point voulu dire quand, à leurs majestés, disant toujours qu'il le feroit. A moi il me fait tous les jours les plus grands sermens du monde. Je n'ai point pris de résolution de rompre ou d'attendre que je n'aie su votre avis; c'est le seul que je suivrai. Adieu, je suis tout à vous. Je vous prie que l'absence ne diminue point l'amitié que vous m'avez promise. Pour moi, je vous assure que la mienne durera toute ma vie. Adieu, croyez que je vous aime de tout mon cœur et que je n'aimerai jamais que vous. »

« Rien ne me pent consolé de ne vons avoier poient vu, si se net quant je chonge que se la vous auret peu fere malle [ce] se raies la chose du monde qui me se raies la plns sensible Je trouveré le tant fort lon de vostre apesance. Vons me feries nn for gran plesier de me fere savoier de vos nouvelles Joré bien de lin quiestude de vostre santé. pour mes afaiere il sont tousjonrs en maiesme estat il (1) na poient voulu dire quant a leurs majestes disancs tous jours quil le feroict A moie il me faict tous jours les plus grans sermans du monde Je né poient pris de résolution de rompre ou datandre que je ne sue vostre avie. Saies le seulle que je suivré. Adieu je suis tout à vous je vous prie que la pesance ne diminue point la mitié que vous maves promis Pour moie je vous assure que la mienne dura toute ma vie Adieu croles qne je vous esme de tout mon cenr et que je ne me ré jamaies que vous. »

(1) Il s'agit du duc de Damville, qui, comme on l'a vu, avait fait une promesse formelle à mademoiselle de Menneville, mais qui ne voulait pas fixer l'époque du mariage.

Ces lettres adressées au surintendant Fouquet, au moment où il partait pour la Bretagne (septembre 1661), furent saisies après son arrestation et perdirent à tout jamais mademoiselle de Menneville. Elle disparut de la cour et alla traîner en province une existence obscure. Les contemporains, qui eurent une révélation très-incomplète de ces correspondances, n'imitèrent pas l'indulgence de madame de Motteville. Ils inventèrent des lettres d'après quelques vagues souvenirs. Conrart a inséré dans ses volumineux manuscrits (1) un prétendu billet adressé par mademoiselle de Menneville au surintendant. Le voici : « Je compatis à la douleur que vous me témoignez d'être allé au voyage, sans que nous ayons pu nous voir en particulier; mais je m'en console aisément, lorsque je pense qu'une semblable visite eût pu nuire à votre santé, et crains même que, pour vous être emporté avec trop de violence la dernière fois, cela n'ait contribué à votre maladie. » On voit que ceux qui ont fabriqué ce billet n'avaient qu'une connaissance imparfaite de la première phrase de la lettre authentique, et que leur imagination libertine a fait les frais du reste. Louis XIV et les ministres se scandalisèrent de ces inventions, et le chancelier Séguier déclara dans le cours du procès de Fouquet, « que l'on s'étoit plaint avec raison des lettres infâmes qui avoient couru lors de sa capture ; qu'elles étoient supposées et que l'on n'en avoit publié aucune, le roi n'ayant pas voulu commettre la réputation des dames de qualité (2). » Ces paroles n'atteignent que les faussaires,

(1) Biblioth. de l'Arsenal, in-f°, t. XI, f° 151.
(2) *Journal d'Oliv. d'Ormesson* à la date du 14 novembre 1664.

sans nier l'existence des lettres trouvées dans la cassette de Fouquet, et dont plusieurs sont parvenues jusqu'à nous.

III.

FARGUES.

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. III, p. 218-219.)

Mademoiselle parle à peine en passant de la révolte de Fargues. Comme les conséquences de cet événement ont été présentées par Saint-Simon (1), sous un aspect complétement faux et avec une partialité évidente, j'emprunterai à un contemporain des détails circonstanciés et d'une authenticité incontestable. Olivier d'Ormesson écrit, dans son *Journal*, à la date du 29 mars 1665 : « Je reçus des lettres de la condamnation de Fargues, et qu'il avoit été pendu le vendredi à cinq heures du soir, à Abbeville. L'on remarquoit qu'ayant été conduit à Hesdin, il avoit été mis dans la prison avec les mêmes fers et dans le même lieu, où il avoit retenu prisonnier le nommé Philippe-Marie, qui étoit un officier qui avoit voulu soulever la garnison contre lui, lors de sa révolte ; qu'un soldat, qu'il avoit obligé d'être bourreau et de pendre un homme, avoit été le sien et l'avoit pendu. L'on convenoit aussi qu'il avoit entendu la lecture de sa condamnation avec beaucoup de fermeté ; qu'il avoit baisé trois fois la terre, remerciant Dieu ;

---

(1) *Mémoires*, édit. Hachette, in-8, t. V, p. 58 et suiv.

qu'il avoit aussi baisé trois fois sa potence, et qu'il étoit mort avec courage et fort chrétiennement.

» Cette fin extraordinaire m'oblige de dire que Fargues étoit né de petite condition, dans Figeac, en Languedoc (1); qu'ayant épousé la sœur du sieur de La Rivière, neveu de M. de Bellebrune, il avoit été major d'Hesdin, tant que M. de Bellebrune étoit gouverneur, et qu'au mois de janvier 1658 ledit sieur de Bellebrune étant mort, il forma le dessein de se rendre maître de cette place. Étant venu à Paris, il offrit à M. de Palaiseau, gendre de M. de Bellebrune, de le servir pour lui conserver le gouvernement, et lui demanda les noms de ses amis dans la place, lesquels M. de Palaiseau lui donna, et en même temps Fargues offrit à M. le comte de Moret, auquel ce gouvernement étoit donné, de l'argent et son service; mais en ayant été fort peu accueilli, il partit devant, disant que c'étoit pour lui préparer toutes choses, et, étant dans la place, il s'en rendit le maître, ayant chassé tous les amis de M. de Palaiseau et de M. de Moret; et ayant écrit à M. le maréchal d'Hocquincourt pour lui livrer cette place, M. d'Hocquincourt, avec son régiment qui étoit en garnison sur la frontière, s'y retira; et je me sou-

(1) Fargues est appelé *Toulousain* dans la lettre de Gui Patin du dernier mars 1665; mais Gui Patin, qui n'en parle qu'en passant, est loin d'avoir sur Fargues des renseignements aussi précis qu'Olivier d'Ormesson. Il altère même son nom. Voici le passage de cet auteur : « Le nommé de Farques, Toulousain, qui s'étoit, il y a six ans, rendu maître d'Hesdin, a été pendu dans Abbeville, le vendredi 27 mars, pour divers crimes qui n'étoient point compris dans l'amnistie. »

viens qu'étant en Picardie (1), le colonel de ce régiment vint de la cour m'apportant des ordres, et il témoignoit vouloir servir la cour contre le maréchal, et néanmoins, sitôt qu'il eût joint son régiment, il le débaucha et se retira à Hesdin.

» Lorsque, par la paix, la ville d'Hesdin fut rendue au roi, je la reçus et y fis entrer le régiment de Picardie (2).

---

(1) Olivier d'Ormesson était, à cette époque, intendant de Picardie.

(2) Cette reddition de la place d'Hesdin fit assez de bruit pour que Loret en parlât dans sa *Muze historique* (lettre du 13 mars 1660) :

« Les sieurs Fargues et La Rivière,
L'un et l'autre gens de rapière,
Qui commandoient, dedans Hédin,
Le soldat et le citadin,
Dont ils s'étoient rendus les maîtres,
En ont, dit-on, tiré leurs guêtres,
Moyennant abolition,
De crainte de punition;
Et ce magistrat d'importance
Qui du pays a l'intendance,
D'Ormesson, qui, dans maint employ,
A dignement servi le roy
Et fort prizé dans la contrée,
Y fit, samedi, son entrée,
De la part de Sa Majesté,
Avec grande solennité,
Au son des tambours et des bussines *,
Suivi des troupes fantassines,
Braves soldats, bons compagnons,
Où trois douzaines de canons,
De leurs bouches creuses et larges
Y firent chacun deux décharges.
Ensuite le dit d'Ormesson,
De la belle et bonne façon,

* Trompettes.

Je parlai à Fargues de toute sa conduite. Il me dit que, sitôt qu'il étoit entré dans Hesdin, il avoit écrit en quatre endroits pour négocier : 1° à la cour, par l'entremise de Carlier, commis de M. Le Tellier, qui y fit deux voyages, et enfin par sa femme, qui prit cette occasion pour aller à Hesdin et se rendre auprès de son mari; 2° au maréchal d'Hocquincourt, qui ne manqua pas de se venir jeter dans Hesdin; mais Fargues prit si bien ses précautions avec lui, qu'il n'en fut jamais le maître et ne lui permit jamais ni d'y être le plus fort, ni de parler à un homme en particulier; 3° à M. le Prince; 4° aux Espagnols, dont il reçut des troupes qu'il fit camper dans le faubourg de Saint-Leu, sans que jamais il souffrit deux officiers de ces troupes entrer ensemble dans la ville.

» Le roi, en avril 1658, marchant avec son armée pour faire le siége de Dunkerque, fit semblant de vouloir assiéger Hesdin, et le bruit en couroit. Il passa à la vue de cette place croyant que sa présence feroit quelque soulèvement dans la ville. Mais Fargues me dit que, sachant qu'il ne seroit point assiégé, il jugea qu'il n'avoit qu'à se défendre d'une révolte; qu'il avoit assemblé toute sa garnison, et, leur ayant dit que le roi venoit les assiéger, il avoit déclaré que, pour lui, il étoit résolu de se défendre, et qu'il laissoit, à ceux qui voudroient, la liberté de sortir; que tous lui avoient juré de mourir avec lui, et que, profitant de cette disposition,

---

Fit, le jour mesme, en homme habile,
Publier la paix dans la ville,
Où l'on cria, par les quartiers,
Vive le roy, très-volontiers. »

il avoit mis ses troupes dans les dehors et étoit demeuré dans la place, craignant seulement un coup de main et d'être assassiné ; que M. le maréchal d'Hocquincourt escarmoucha avec la cavalerie, et que depuis il n'avoit songé qu'à ses fortifications, et à maintenir l'ordre et la police dans sa place ; que La Rivière et lui étoient dans des chambres séparées, aux deux bouts d'une salle commune, dans laquelle il y avoit un corps de garde de pertuisaniers ; que jamais l'un ne dormoit que l'autre ne fût éveillé ; qu'ils n'alloient jamais en un même lieu ensemble ; et enfin Fargues m'ayant expliqué sa conduite, fait voir ses magasins, me parut homme de tête et de grand ordre, et chacun convient qu'il a soutenu sa révolte avec beaucoup d'habileté, n'ayant ni naissance, ni condition, ni charge, ni considération, qui le distinguât pour se soutenir.

» L'on raconte que, durant son procès, il a dit souvent qu'il n'avoit commis qu'une seule faute, qui étoit de s'être laissé prendre. Il a déclaré, après son jugement, qu'il entretenoit correspondance avec Saint-Aulnais (1), qui le pressoit de se retirer en Espagne. L'on m'a dit aussi que La Rivière, son beau-frère, le lui avoit recommandé en mourant. Cette condamnation porte pour vol, péculat, faussetés et malversations commises au fait du pain de munition (2). »

---

(1) Ces aveux prouvent que Fargues ne vivait pas paisiblement retiré dans ses terres et étranger à toute intrigue politique, comme le prétend Saint-Simon, dans le passage cité plus haut.

(2) Saint-Simon dit que Fargues fut impliqué dans un meurtre commis à Paris au plus fort des troubles. Il raconte qu'il fut jugé et condamné par le premier président de Lamoignon. Ces

IV.

LOUIS XIV ET MARIE MANCINI.

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. III, p. 377.)

Mademoiselle ne dit qu'un mot en passant des amours de Louis XIV et de Marie Mancini. Madame de Motteville est plus explicite; elle insinue que Mazarin aurait vu avec plaisir sa nièce assise sur le trône de France et elle attribue à Anne d'Autriche une fière réponse, qui aurait déconcerté tous les plans du ministre : « Je ne crois pas, monsieur le cardinal, aurait-elle répondu, que le roi soit capable d'une telle lâcheté; mais s'il étoit possible qu'il en eût la pensée, je vous avertis que toute la France seroit contre vous et contre lui; que moi-même je me mettrois à la tête des révoltés et que j'y engagerois mon second fils. » Aux assertions de madame de Motteville, on peut opposer la lettre célèbre de Mazarin à Louis XIV pour le détourner de la passion qu'il nourrissait pour sa nièce (1). Toutefois cette lettre pourrait être consi-

---

erreurs, que Saint-Simon donne pour d'incontestables vérités, s'expliquent par la haine de cet auteur contre les Lamoignon. Elles suffisent pour prouver qu'on ne doit accepter ses assertions qu'après un sérieux examen. Ce fut l'intendant de Picardie, Machault, qui prononça la sentence et la fit exécuter.

(1) Cette lettre a été plusieurs fois publiée et notamment dans le *Bulletin de la société d'histoire de France*, t. I, 2e partie, p. 176.

dérée comme une concession à l'opinion publique plutôt que comme l'expression de la pensée intime du cardinal; mais il existe d'autres lettres adressées par Mazarin à madame de Venel, gouvernante de ses nièces, pendant la négociation de la paix des Pyrénées. Elles ont un caractère de vérité et de sincérité, qu'il est impossible de méconnaître. La première, datée du 31 août 1659, montre l'irritation que causait à Mazarin la passion de sa nièce Marie Mancini pour Louis XIV :

« J'ai reçu toutes vos lettres, dont la dernière est du 27 de ce mois, avec celles de mes nièces; il m'a été impossible de vous faire réponse n'ayant pas un moment à moi dans les grandes occupations qui m'accablent de tous côtés. Je ne sais quelle démangeaison a pris à ma nièce (1) de m'écrire si souvent comme elle fait. Je vous prie de lui dire que je ne prétends pas qu'elle prenne plus cette peine; que je sais fort bien ce qu'elle a dans le cœur et dans l'esprit et l'état que je dois faire de l'amitié qu'elle a pour moi.

» J'ai vu, par sa dernière lettre, qu'elle prend grand soin de se justifier sur ce qui lui est arrivé avec la comtesse de Soissons (2). Elle pouvoit bien s'épargner la peine de m'écrire là-dessus; car je me soucie fort peu de ces démêlés-là, lorsqu'il y a d'autres choses qui m'affligent au dernier point, et je me vois si malheureux que devant attendre du soulagement de ma famille dans l'accablement d'affaires où je suis, je n'en reçois que des sujets de déplaisir et particulièrement de ma nièce Marie.

(1) Marie Mancini.

(2) Olympe Mancini, sœur aînée de Marie.

Digitized by Google

» Je vous avoue que je ne puis pas m'imaginer à quoi elle songe quand le roi est à la veille de se marier, et je ne vois pas quel personnage après cela elle prétendra de jouer. Je sais bien que je ne manquerai pas de faire ce à quoi son honneur et le mien m'obligeront. »

Les menaces du cardinal produisirent l'impression qu'il désirait; et sa nièce se résigna au sacrifice qui lui était imposé. C'est ce qu'atteste une lettre écrite par Mazarin à madame de Venel quelques jours après la première, le 8 septembre 1659 : « Je vous avoue que je n'ai pas eu depuis longtemps un si grand plaisir que celui que j'ai reçu en voyant la lettre que ma nièce m'a écrite, et la nouvelle que vous me donnez de l'assiette où est présentement son esprit, après qu'elle a su que le mariage du roi étoit tout à fait arrêté.

» Je n'avois jamais douté de son esprit, mais je m'étois méfié de son jugement et particulièrement dans un rencontre, dans lequel une forte passion, accompagnée de tant de circonstances qui la rendent furieuse, ne donnoit pas lieu à la raison d'agir.

» Je vous réplique de nouveau que j'ai la plus grande joie du monde d'avoir une telle nièce, voyant que, d'elle-même, elle a pris une si généreuse résolution et si conforme à son honneur et à ma satisfaction. Je mande au roi ce qu'elle et vous m'écrivez qu'elle a fait. Je m'assure que Sa Majesté l'en estimera davantage, et si la France savoit la conduite qu'elle a tenue en ce rencontre, elle lui souhaiteroit toute sorte de bonheur et lui donneroit mille bénédictions; mais je suis assez en état de lui faire ressentir les effets de mon amitié et de l'inclination que j'ai toujours eue pour elle, laquelle a été seulement interrompue, parce qu'il parois-

soit qu'elle n'en avoit aucune pour moi et qu'elle ne faisoit nul cas de mes conseils, quoiqu'ils n'eussent d'autre but que son bien et le repos de son esprit.

» Je vous prie de lui témoigner de ma part que je l'aime de tout mon cœur; que je m'en vais songer sérieusement à la marier et à la rendre heureuse, et qu'elle le sera au dernier point, si elle s'applique tout de bon à profiter de la tendresse que j'ai pour elle et de l'estime que j'en fais par l'action qu'elle vient de faire; car, sans l'exagérer, je vous déclare qu'elle est telle qu'il eût été mal aisé d'en attendre une semblable d'une personne de quarante ans..... Je suis persuadé qu'elle aime trop sa gloire, son avantage et sa réputation pour y apporter le moindre changement, et vous lui direz de ma part que je serois au désespoir, si cela arrivoit, et qu'elle perdroit le mérite de la plus belle action qu'elle puisse faire de sa vie. »

Le contraste de ces deux lettres ne peut laisser aucun doute sur la sincérité de Mazarin : le ton irrité de la première et la joie qui s'épanche dans la seconde montrent le fond de son cœur et prouvent qu'on l'a calomnié en lui prêtant, dans cette circonstance, des vues secrètes et une ambition hypocrite.

V.

INTRIGUES DE COUR : MADAME, LE COMTE DE GUICHE, VARDES, MADAME LA COMTESSE, MADEMOISELLE DE MONTALAIS.

(*Mémoires de Mademoiselle*, t. III, p. 551-552.)

Les Mémoires du temps, auxquels j'ai renvoyé le lecteur (p. 552, note) donnent des détails sur les intrigues de cour, qui firent envoyer en Pologne le comte de Guiche et disgracier la comtesse de Soissons. Quant à mademoiselle de Montalais, qui avait abusé de la confiance de mademoiselle de La Vallière pour la trahir, elle en fut perdue à jamais. Aux documents déjà cités j'ajouterai l'extrait suivant du *Journal d'Olivier d'Ormesson*, à la date du 15 mars 1665. Il résume ces intrigues compliquées :

« M. de Bar nous dit une intrigue découverte à la cour, et, comme je l'ai sue aussi d'autres personnes et qu'elle peut avoir des suites, je la veux écrire tout entière, comme je l'ai apprise : Il y a quelques années que l'intelligence de Madame avec M. le comte de Guiche (1) fit un grand éclat; M. le comte de Guiche fut envoyé en Lorraine, et, après l'accommodement de Lorraine, il fit le voyage de Pologne. M. de Var-

(1) Armand de Gramont, comte de Guiche, né en 1637, mort en 1673.

des (1) fut commis pour retirer les lettres des mains de mademoiselle de Montalais, et étoit le confident entre les deux; mais il ne rendit pas toutes les lettres et en retint deux, qu'il mit ès mains de madame la Comtesse, pour s'en servir contre Madame en cas de besoin (2).

» Dans ce même temps, les amours du roi et de mademoiselle de La Vallière commençoient, et madame la Comtesse, voulant les rompre, prit une enveloppe d'un paquet du roi d'Espagne à la reine et concerta une lettre avec Vardes, comme du roi d'Espagne à la reine, pour lui donner avis des amours de mademoiselle de La Vallière et du roi, et ils la firent traduire en espagnol par le comte de Guiche, la firent écrire par le beau-frère de Gourville (3), et l'envoyèrent à Gourville, en Flandres, afin qu'il l'envoyât par un courrier. Cette lettre fut adressée à la señora Molina, Espagnole, pour la rendre à la reine. Elle la donna au roi, qui jugea que c'étoit une lettre supposée; mais ne put découvrir d'où elle venoit, et l'on prétend qu'il en soupçonna madame de Navailles, et que c'est la véritable cause de sa disgrâce.

» Depuis, M. de Vardes, s'étant brouillé avec Madame, pour avoir dit au fils de M. le comte d'Har-

---

(1) François-René du Bec-Crespin, marquis de Vardes, mort en 1688.

(2) Cette première intrigue se place en 1662, comme on le voit par les *Mémoires de madame de Motteville et de mademoiselle de Montpensier* (voy. plus haut, p. 532).

(3) Olivier d'Ormesson a ajouté à la marge : *Ce fait est incertain.*

court (1), qu'il devoit s'adresser à Madame, sans s'amuser aux suivantes, le roi l'a envoyé, à la prière de Madame, à Aigues-Mortes (2), sans néanmoins lui vouloir de mal, disant qu'il seroit son solliciteur d'affaires. Madame la Comtesse, ennuyée de ce long exil, a fait prier Madame de s'adoucir, et, pour l'y obliger, lui a fait dire qu'elle avoit des lettres et de quoi lui donner de la peine. Madame s'en est irritée, et sachant par le comte de Guiche l'histoire de la lettre, elle l'a dite au roi (3). Ce fut dans la tribune, le jour du ballet, qu'elle en fit sortir madame la Comtesse, et le roi l'ayant pressée de faire quelques civilités à madame la Comtesse et lui disant qu'elle la devoit ménager, ayant des lettres, sur cela Madame lui dit la lettre espagnole. Le comte de Guiche, mandé aussitôt par le roi, après avoir obtenu son pardon, lui a dit toute l'intrigue et a fort chargé Vardes, et le roi a pris par écrit sa déclaration et la lui a fait signer.

» L'on dit que le comte de Guiche a découvert encore d'autres intrigues sur l'affaire de Dunkerque, et qu'il (4) avoit conseillé à Madame de s'y retirer avec Monsieur, et que, soutenue du roi d'Angleterre (5), elle se feroit considérer; et l'on dit que ces lettres ont été rendues au roi, par lesquelles il mandoit à Madame :

---

(1) Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, né en 1648, mort en 1719. Il était fils aîné de François de Lorraine, comte d'Harcourt.

(2) Vardes était gouverneur d'Aigues-Mortes depuis 1660.

(3) Le dénoûment de cette intrigue, qui remontait à l'année 1661, n'eut lieu qu'en mars 1665.

(4) Vardes.

(5) Charles II, roi d'Angleterre, était, comme on l'a vu, frère de Madame, Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

2N8?-10

« Votre timide beau-frère n'est qu'un fanfaron et un avare. Quand une fois vous serez dans Dunkerque, nous lui ferons faire, le bâton haut, tout ce que nous voudrons. » Le roi a envoyé un exempt à Vardes, avec des gardes, pour l'arrêter prisonnier, le conduire dans la citadelle de Montpellier et lui ordonner de se défaire de sa charge. M. le maréchal de Gramont a eu de longues conférences avec le roi, et l'on dit qu'il a obtenu le pardon pour son fils; mais néanmoins que c'est un homme dont la fortune est perdue. »

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

5h8710

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE XXV.

(1657.)

Scène que fait la comtesse de Fiesque à Mademoiselle en annonçant son départ de Saint-Fargeau (1er janvier 1657). — Arrivée de Frontenac à Saint-Fargeau. — Madame de Fiesque prend congé de Mademoiselle. — Mademoiselle reçoit des nouvelles de Blois. — Chagrin que madame de Frontenac éprouve du départ de la comtesse de Fiesque.—Genre de vie de madame de Thianges à Saint-Fargeau. — Correspondance de mademoiselle de Vandy avec la comtesse de Fiesque. — Folie de cette dernière.— Colère de Mademoiselle contre elle. — Troubles dans la petite cour de Mademoiselle. — Le duc de Guise reproche à la comtesse de Fiesque sa conduite envers mademoiselle de Montpensier. —Engagement qu'elle prend. — Voyage de M. et de madame de Frontenac à Paris. — Caractère de M. de Frontenac. — Colère de M. de Vandy à l'occasion d'une plaisanterie faite contre sa sœur. — Conduite de madame de Frontenac pendant son séjour à Paris. — Accusations contre M. de Vandy. — Suite des discussions entre Mademoiselle et Gaston d'Orléans. — Mariage d'Olympe Mancini avec Eugène de Savoie qui prend le titre de comte de Soissons. — Procès soutenu par le duc d'Orléans contre le duc de Richelieu pour la terre de Champigny. — Inquiétude de Mademoiselle. — Le procès est gagné par le duc d'Orléans. — Joie qu'en éprouve Mademoiselle. 1

CHAPITRE XXVI.

(1657.)

Pages

Querelle entre le comte de Montrevel et le duc d'Épernon. — Meurtre du chevalier de Montrevel. — Édits contre les duels. — Exil du comte d'Aubijoux. — Mort de madame de Montbazon. — Mademoiselle se rend à Fontainebleau. — Elle y trouve le comte de Béthune. — Mademoiselle signe une transaction qui termine ses discussions avec son père. — Elle va à Juvisy. — Madame de Frontenac vient la rejoindre. — Le duc de Beaufort et le comte de Béthune préparent la réconciliation de Mademoiselle avec le duc d'Orléans. — Elle se rend à Fontainebleau. — Son entretien avec MM. de Beaufort et de Béthune. — Elle insiste pour le rétablissement de ses gens. — Lettre supposée par Goulas afin d'entrer en relations avec Mademoiselle. — Son imposture est démasquée. — Visites que reçoit Mademoiselle à Fontainebleau. — Querelle de MM. de Vendôme et d'Épernon. — Mademoiselle s'en retourne à Saint-Fargeau. — Sentiments qu'elle y éprouve. — Amour du chevalier de Béthune pour mademoiselle des Marais. — M. de Candale vient à Saint-Fargeau ; Mademoiselle tente vainement de le réconcilier avec les ducs de Beaufort et de Guise. — Le chevalier de Charny part pour l'armée. — Mademoiselle se rend à Blois. — Conduite du duc et de la duchesse d'Orléans avec elle. — Gaston d'Orléans écrit à Mazarin pour préparer la réconciliation de Mademoiselle avec la cour. — Mademoiselle va attendre la réponse à Limours. — Madame de Frontenac vient l'y rejoindre. — Conduite de Frontenac et de sa femme. — Cabale des *endormis* dissipée par Mazarin. — Mademoiselle refuse de s'engager à mener madame de Frontenac à la cour. — Elle va visiter Port-Royal-des-Champs. — Digression sur cette abbaye et sur les jansénistes. — Mademoiselle trouve à Port-Royal-des-Champs Arnauld d'Andilly. — Elle est étonnée de voir dans cette abbaye des images de saints et

Digitized by Google

Pages

de saintes. — Mademoiselle reçoit à Port-Royal des lettres du comte de Béthune et apprend de nouvelles intrigues de la comtesse de Fiesque. — Elle refuse d'emmener avec elle madame de Frontenac. — Départ de Mademoiselle pour Saint-Cloud. 32

CHAPITRE XXVII.

(1657.)

Mademoiselle à Saint-Cloud. — Elle y voit le comte de Béthune qui lui rend compte des dispositions du cardinal et de la cour. — Visites que Mademoiselle reçoit à Saint-Cloud. — La princesse de Carignan y vient avec sa belle-fille la comtesse de Soissons. — Conversation entre Mademoiselle et la princesse de Carignan. — Madame de Frontenac reçoit, sur la demande de son mari, son congé de Mademoiselle. — Gaston d'Orléans laisse Mademoiselle libre sur le choix d'une dame d'honneur, et fait meubler le Luxembourg pour la recevoir. — Aventure de d'Alibert, fils du surintendant de Gaston d'Orléans. — Propos tenus par l'abbé Fouquet contre Préfontaine. — Il est forcé de les démentir. — Mademoiselle reçoit l'abbé Fouquet.—Dépit de la cabale de la comtesse de Fiesque. — L'abbé Fouquet se plaint de la hauteur de Mademoiselle. — Fidélité de Préfontaine envers Mademoiselle.— Entrevue de Mademoiselle avec le duc de Gramont. — Mariage de mademoiselle de Longueville avec Henri de Savoie, duc de Nemours. — Madame de Nemours vient rendre visite à Mademoiselle. — On cherche à éloigner cette princesse du comte de Béthune. — Mademoiselle part de Saint-Cloud (27 juillet) pour se rendre à la cour. — Mademoiselle se rend à Paris par Dammartin, La Ferté-Milon. — Elle trouve à Reims La Salle, chargé de l'accompagner à la cour. — Honneurs qu'on veut rendre à cette princesse. — Séjour de Mademoiselle à Reims. — Elle entretient Colbert, qui paraît entrer dans ses intérêts. — Turenne annonce à Mademoiselle qu'elle peut

Pages

se mettre en marche. — Précautions prises pour sa sûreté. — Mademoiselle se rend de Reims à Sedan.— Arrivée de Mademoiselle dans les faubourgs de Sedan. — Son entrevue avec la reine Anne d'Autriche.—Détails sur la cour, sur les nièces de Mazarin et sur les filles de la reine. 73

CHAPITRE XXVIII.

(1657.)

Séjour de Mademoiselle à Sedan. — Ses entretiens avec la reine Anne d'Autriche. — Prise de Montmédy (7 août 1657). — Arrivée du roi à Sedan. — Conversation entre Mademoiselle et le cardinal Mazarin.—Elle reçoit la visite du roi et celle de Monsieur. — Conversation de Mademoiselle avec la reine. — Mademoiselle diffère de prendre une dame d'honneur; pour quel motif. — Elle va visiter le cardinal Mazarin au château de Sedan. — Elle prend congé du roi et de la reine.— Escorte qui accompagne Mademoiselle. — Honneurs qui lui sont rendus. — Arrivée de Mademoiselle à Reims. — Elle y voit la princesse de Conti.—Détails sur cette princesse et sur son mari. — Suite du voyage de Mademoiselle; elle passe à Fimes, à Soissons, à Beauvais.—Son arrivée à Forges.— Vie qu'elle y mène.—Elle donne à Brays la charge de de la Tour.—Conduite de ce dernier à l'égard de Mademoiselle. — Discussions au sujet de cette charge entre Mademoiselle et le comte de Béthune. — Part qu'y prend madame de Longueville. — Mademoiselle quitte Forges. — Elle s'arrête à Gisors, où elle retrouve madame de Longueville. — Elle couche à Saint-Denis, où elle est visitée par son oncle le duc de Guise. 116

Digitized by Google

CHAPITRE XXIX.

(1657.)

Pages

Arrivée de Mademoiselle à Paris. — Plaintes du comte de Béthune contre elle. — L'affaire de Brays est conclue; il entre au service de Mademoiselle. — Visites que reçoit Mademoiselle.— Discussion avec Matha au sujet des comtesses de Fiesque et de Frontenac. — Acquisition du château d'Eu par Mademoiselle. — Elle voit la reine de Suède qui allait à Fontainebleau. — Elle se rend à Blois et s'efforce d'obtenir le retour de Nauet de Préfontaine. — Résistance qu'elle rencontre de la part de son père. — Elle lui propose de prendre Guilloire. — Mademoiselle quitte Blois pour se rendre à Champigny. — Elle y est reçue avec pompe. — Mademoiselle visite Thouars et Fontevrault. — Elle revient à Champigny et prend Guilloire pour secrétaire. — Elle s'occupe de terminer ses discussions avec le duc de Richelieu pour la terre de Champigny. — Mademoiselle quitte Champigny pour se rendre à Blois. — Elle s'arrête à Tours, où elle loge chez l'archevêque. — Société qu'elle y trouve. — Mademoiselle arrive à Blois. — Sa conversation avec madame des Marais. — Elle renonce à la prendre pour dame d'honneur. — Mademoiselle passe les fêtes de Noël à Saint-Fargeau. — Elle visite la reine de Suède à Fontainebleau. — Aventure de Monaldeschi. — Arrivée de Mademoiselle à Paris. — Accident d'Alphonse Mancini, neveu du cardinal Mazarin. . 155

CHAPITRE XXX.

(1658.)

Visites que reçoit Mademoiselle.—Amour du roi pour mademoiselle de La Motte-Argencourt. — Cette intrigue est

Digitized by Google

Pages

rompue par le cardinal Mazarin.—Conversation de Mazarin avec Mademoiselle. — Divertissements et bals à la cour. — Plaisir qu'y prend Mademoiselle. — Bal qu'elle donne au roi. — Personnes qui s'y trouvent.—Détails sur la maréchale de L'Hôpital. — Mort du duc de Candale.— Mademoiselle se défend d'avoir disputé le pas à la fille de la reine d'Angleterre. — Ballet dansé devant la cour. — La reine de Suède vient pour la dernière fois à Paris, et assiste à un ballet.— Mademoiselle lui rend visite. — Danse ridicule de la reine de Suède. — Querelle de Mademoiselle avec Monsieur, frère du roi, à l'occasion de mademoiselle de Gourdon. — Mascarades. — Scandales qui en résultent. — Conduite étrange de la reine de Suède; elle quitte enfin Paris.—Arrivée de Vérue, gentilhomme piémontais, à la cour, pour négocier le mariage d'une sœur de Mademoiselle avec le duc de Savoie.—La Rivière et Fargues s'emparent de la ville d'Hesdin. — Négociations avec M. le Prince; elles sont rompues. — Querelle entre le roi et Monsieur. — Plaintes du comte de Béthune contre Mademoiselle. — Enlèvement de mademoiselle des Marais par le chevalier de Béthune. — Explication de Mademoiselle avec la duchesse de Nemours sur les plaintes du comte de Béthune. — Anecdotes sur madame de Châtillon et l'abbé Fouquet. — Conversation de Mademoiselle avec Mazarin relativement à Monsieur, frère du roi. — Autre conversation avec le cardinal sur la mission du comte de Vérue à la cour de France.—Gaston ne veut pas conclure immédiatement le mariage proposé par Vérue. 193

CHAPITRE XXXI.

(1658.)

Préfontaine apprécié par le cardinal Mazarin, qui veut le charger d'une mission diplomatique en Suède et en Danemark.— Magnifique souper donné par Mazarin. — Loterie

Pages

tirée deux jours après. — Projet de voyage de la cour.— Le duc de Beaufort reçu à la cour.—Conversation de Mademoiselle avec Mazarin, qui l'engage à ne pas suivre la cour. — Départ de la cour. — Mademoiselle reste à Paris; ses occupations. — Retour du chevalier de Charny.—Mademoiselle visite madame d'Épernon au Val-de-Grâce. — Digression sur cette dame et sur son mari. — Discussions entre Mademoiselle et mademoiselle de Guise pour le partage de la succession de madame de Guise. — Mademoiselle fait faire des propositions d'accommodement à mademoiselle de Guise. — Elle consulte un grand nombre d'avocats et de conseillers du parlement, qui lui répondent du gain du procès. — Obstination de mademoiselle de Guise.—Échec du maréchal d'Aumont devant Ostende. — Siége de Dunkerque. — Mort du maréchal d'Hocquincourt. — Bataille des Dunes. — Conduite de Monsieur.— Alliance avec le Protecteur d'Angleterre.—Maladie du roi. — Inquiétude qu'elle cause. — Il est sauvé. — On accuse les violons de Mademoiselle d'avoir joué sur la place Royale pendant la maladie du roi. — Elle repousse hautement cette calomnie répandue par la comtesse de Fiesque et par M. de Frontenac. — Elle envoie Brays, son écuyer, leur défendre de tenir de pareils propos et de se trouver en même lieu qu'elle. — Mademoiselle part pour Forges.—Séjour de Mademoiselle à Forges; société qu'elle y trouve. — Nouvelles de Paris, d'où plusieurs personnes sont chassées. — Conversation entre Mademoiselle et madame de Choisy sur madame de Fienne. — Madame de Choisy est aussi exilée. — Causes de cette disgrâce. — Querelle de Villequier et du duc d'Elbœuf. — Villequier forcé de quitter pour quelque temps la France. — Conduite de la comtesse de Soissons pendant la maladie du roi. — Retour du roi à Paris. — Mademoiselle revient aussi de Forges à Paris. — Sa colère contre Frontenac. . 232

CHAPITRE XXXII.

(1658.)

Pages

Départ de la cour pour Fontainebleau. — Plaisirs que l'on y prend. — Personnage ridicule qu'y fait Frontenac. — Gaston d'Orléans vient à Fontainebleau. — Il est froidement accueilli par le roi et par la reine. — Discussions entre Mademoiselle et son père. — Mazarin arrive à Fontainebleau après la prise de Gravelines.—Plaintes de Mademoiselle contre Frontenac et contre Gaston d'Orléans. —Mort d'Olivier Cromwell.—Mademoiselle ne prend pas le deuil. — Retour de la cour à Paris. — Elle se rend à Lyon. — Séjour à Dijon. — Amusements de la cour. — Digression sur une contestation entre madame de Carignan et madame de Nemours à l'occasion de l'hôtel de Soissons. — Lit de justice tenu par le roi au parlement de Dijon. — Conduite du parlement de Dijon à l'égard de Mademoiselle. — Elle reçoit des députés du pays de Dombes. — La cour quitte Dijon et se rend à Beaune. — Hôpital fondé par le chancelier Rolin. — Condulte du roi pendant le voyage.—Caractère belliqueux des populations bourguignonnes.— La cour traverse Châlon-sur-Saône, Tournus, Mâcon et le Beaujolais. — Joie que manifestent les sujets de Mademoiselle, habitants du pays de Dombes, en voyant leur souveraine. — Arrivée de la conr à Lyon. — Priviléges des chanoines de Saint-Jean de Lyon. — Logement du roi, des princes et du cardinal Mazarin dans la ville de Lyon. 273

CHAPITRE XXXIII.

(1658.)

Arrivée de la duchesse de Savoie et de ses filles. — La cour va à leur rencontre. — Conversation du roi avec la prin-

Digitized by Google

Pages

cesse Marguerite de Savoie. — Le roi d'Espagne fait offrir à Anne d'Autriche la main de l'infante pour Louis XIV. — Portrait de la duchesse de Savoie et de ses filles. — Cour de la duchesse de Savoie. — Conversation de la duchesse de Savoie avec la reine. — Sa dévotion. — Conduite du roi avec la princesse Marguerite de Savoie. — Moyens employés par Fouquet pour avoir de l'influence à la cour de Savoie. — Arrivée du duc de Savoie à Lyon. — Sa familiarité avec le roi. — Détails sur le duc de Savoie. — Sa conversation avec Mademoiselle. — Cette princesse est forcée de céder la porte chez elle aux filles de la duchesse de Savoie. — Visite que la duchesse de Savoie fait à Mademoiselle. — Bal de la cour. — Départ du duc de Savoie. — Digression sur l'ignorance des princes. — Cause de la froideur du roi pour la princesse Marguerite. — Plaintes de la duchesse de Savoie. — Promesse qu'elle obtient du roi. — Aventure de Particelli à la cour de Savoie. — Présents faits à la duchesse de Savoie. — Changements qu'ils opèrent en elle. — Conduite de la princesse Marguerite. — Départ de la duchesse de Savoie et de ses filles. — Opinion de la cour sur la duchesse de Savoie. — Plaintes du duc de Savoie contre Monsieur. — Bruits sur le duc de Savoie. — Conduite de la cour à l'égard de Gaston d'Orléans. — Amour du roi pour Marie Mancini. — Mademoiselle sollicite et obtient la permission pour son parlement de Dombes de haranguer le roi en robes rouges. — Harangues adressées par le premier président au roi, à la reine, à Monsieur, au cardinal Mazarin et au chancelier. 301

CHAPITRE XXXIV.

(1658—1659.)

Bal donné à Lyon par la maréchale de Villeroy.— Plaisanteries inconvenantes du comte de Guiche. — Scandale qui en résulte. — Le comte de Guiche va à Paris où il s'at-

Pages

tache à madame d'Olonne. —Mademoiselle va visiter sa souveraineté de Dombes. — Sa réception à Trévoux. — Logement qu'elle y occupe.—Personnes qui composent sa cour. — Détails sur la noblesse du pays de Dombes, sur les paysans et paysannes. — Vie douce et oisive du peuple de Dombes. — Charge de chevalier d'honneur au parlement de Dombes. — Le parlement de Dombes harangue Mademoiselle. — Sa réponse. — Mademoiselle retourne à Lyon. — Grâces accordées par Mademoiselle à ses sujets. — Charges qu'elle avait créées au parlement de Dombes.—Discussion entre les chanoines-comtes de Saint-Jean de Lyon et le premier aumônier du roi.—Fête donnée par Monsieur (6 janvier 1659). — Conversation entre Mademoiselle et Monsieur relativement à un projet de mariage de Mademoiselle avec l'empereur. — Détails sur Jean-Baptiste Lulli, d'abord attaché à Mademoiselle et ensuite au roi. — Beauté et caractère de madame de La Baume. — La cour quitte Lyon.—Elle se rend à Moulins. — Détails sur madame de Montmorency, qui s'était retirée dans cette ville. — Elle est visitée par la reine et par Mademoiselle. — Opinion de Mademoiselle sur Louis XIV. — La reine reproche à Monsieur sa faiblesse. — Le cardinal rejoint la cour à Nevers. — Mademoiselle la quitte à Cosne pour aller à Saint-Fargeau. — Elle n'y passe que quelques jours et revient à Paris. — Accueil que lui font la reine, Monsieur et le cardinal Mazarin. — Bagatelles de la cour. — Bal donné par Monsieur. — Costume de Mademoiselle à ce bal.—Intrigues de cour: madame d'Olonne, Marsillac, le comte de Guiche, l'abbé Fouquet. — L'abbé Fouquet cherche à nuire à Marsillac, mais sans succès. — Madame d'Olonne livre successivement les lettres que lui avaient écrites Marsillac et le comte de Guiche. — Mécontentement de Monsieur contre le comte de Guiche. — Mademoiselle est accusée de l'avoir provoqué. — Elle s'en explique avec le maréchal de Gramont et le comte de Guiche. — Don Juan d'Autriche passe par Paris. — Mademoiselle le voit au Val-de-Grâce. — Elle est choquée de sa fierté et de son impolitesse. — Mot de don Juan sur la comtesse de Fiesque. — Folie de don

Digitized by Google

Pages

Juan. — Discussion entre le roi et Anne d'Autriche. — Conduite de l'abbé Fouquet à l'égard de Marsillac ; elle est vivement blâmée. — Madame d'Olonne accusée de vol. — On commence à parler hautement de la paix. — Gaston d'Orléans vient à Paris. — Ennui qu'il éprouve à la cour. 333

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

(1659.)

Mademoiselle recommence à écrire ses mémoires après une interruption de dix-sept ans. — Mécontentement de Gaston d'Orléans qui souhaitoit le mariage d'une de ses filles avec le roi. — Opinion de la reine sur ce mariage et sur Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston d'Orléans. — Madame de Choisy accuse Mademoiselle de s'opposer au mariage de sa sœur avec le roi. — Fête donnée par de Lyonne. — Pimentel y paraît. — Gaston d'Orléans refuse d'y aller. — Beauté de la maison de de Lyonne à Berny.—Foule et confusion dans cette fête. — Conversation de Mademoiselle avec Pimentel; éloge qu'elle fait du roi.— Départ de la cour pour Fontainebleau, d'où elle va à Chambord et à Blois. — Détails sur les sœurs de Mademoiselle. — Empressement avec lequel la cour quitte Blois. — Monsieur recommande à Mademoiselle ses sœurs. — Amour du roi pour Marie Mancini, que Mazarin envoie avec ses sœurs à Brouage. — Voyage de la cour jusqu'à Bordeaux.— Cause de la haine de Turenne contre Mademoiselle. — Séjour de la cour à Bordeaux. — Ma-

Digitized by Google

Pages

dame de Montausier s'y rend ; elle veut réconcilier mademoiselle de Vandy avec la comtesse de Fiesque. — Origine de l'ouvrage intitulé : *Histoire de la princesse de Paphlagonie.* — La cour va de Bordeaux à Toulouse. — Elle s'arrête à Cadillac, château du duc d'Épernon. — Magnificence de ce seigneur. — Château de Nérac. — Arrivée de la cour à Toulouse. — Détails sur la maison de Joyeuse. — Anecdote sur le roi d'Espagne Philippe II et sur les mariages des princes. — Signature du traité des Pyrénées. — Le cardinal Mazarin va rejoindre la cour à Toulouse. — Il propose à Mademoiselle d'épouser le roi d'Angleterre.—Elle refuse.—Difficulté pour Mademoiselle de se décider à un mariage. — Réflexions sur la soumission à la Providence. — Le duc de Lorraine va à Blois. — Négligence de Madame dans l'éducation de ses filles. — On accuse Mademoiselle de s'opposer au mariage de sa sœur avec le duc de Savoie. — Conseils donnés par Mazarin à Mademoiselle. — Lettre que cette princesse écrit à sa tante, la duchesse de Savoie. — La cour quitte Toulouse et va à Montpellier et à Nîmes. — Mademoiselle se rend à Avignon. — Réception solennelle que lui fait le vice-légat, quoiqu'elle eût voulu garder l'incognito. — Dévotion des habitants d'Avignon à saint Pierre de Luxembourg.— Mademoiselle se rend d'Avignon à Arles, où elle rejoint la cour. — La cour arrive à Aix. — Mariage de mademoiselle de Gramont avec le duc de Valentinois. — Troubles en Provence et particulièrement à Marseille. — Châtiment des rebelles. — Puissance du premier président d'Oppède en Provence. 369

CHAPITRE II.

(1660.)

Te Deum chanté à Aix pour la paix. — On proclame solennellement la paix. — Le prince de Condé se rend à Aix et est bien accueilli par le roi. — Bal où Mademoiselle s'entretient avec le prince de Condé. — Brays revient de

Digitized by Google

Pages

Piémont. — Récit de ce qui lui arriva pendant sa mission auprès du duc de Savoie. — Mademoiselle reçoit la nouvelle de la maladie de Gaston d'Orléans. — Inquiétude de Mademoiselle, qui veut partir pour Blois. — Le prince de Conti et le cardinal Mazarin l'en détournent.— Elle apprend la mort de son père. — Lettre qu'elle écrit au cardinal Mazarin. — Chagrin qu'éprouve Mademoiselle. — Elle rappelle Préfontaine. — Compliments de condoléance que reçoit Mademoiselle. — Projets de mariage entre Monsieur et Henriette d'Angleterre. — Mademoiselle fait prendre le deuil à ses gens. — Retour de Mazarin à Aix; sa conversation avec Mademoiselle. — Retour de la cour. — Conduite de Madame à la mort de Gaston d'Orléans. — Digression sur l'abbé de Rancé. — Détails sur la mort et les funérailles de Gaston d'Orléans.— Arrivée de Goulas et de Belloy à Aix.—Nomination d'un tuteur pour les sœurs de Mademoiselle. — Madame ne se conforme pas aux règles de l'étiquette. — Elle veut s'emparer de l'appartement de Mademoiselle au Luxembourg. — La cour se rend d'Aix à Marseille. — Aspect de Marseille et de cette partie de la Provence. — Visite au château d'If. — Départ de la cour. — La reine se rend à Apt, où l'on conservait le corps de sainte Anne. — Détails sur la fontaine de Vaucluse. — Arrivée de la cour à Avignon. — Droits du roi dans cette ville. — La cour se rend à Narbonne, puis à Perpignan. — Détails sur cette dernière ville. — Accident qui y arrive. — Dangers que présente le voyage. — La cour arrive à Toulouse. — Difficultés d'étiquette. — La duchesse d'Orléans promet d'envoyer deux de ses filles au mariage du roi pour porter la queue de la reine avec Mademoiselle. 407

CHAPITRE III.

(1660.)

Préfontaine rejoint Mademoiselle à Toulouse. — Elle reçoit les compliments de condoléance de la province de

Pages

Languedoc à l'occasion de la mort de Monsieur. — La cour passe à Dax. — Effet des boues et des eaux de Dax sur Mademoiselle. — Séjour de la cour à Bayonne. — Arrivée du roi d'Espagne à Saint-Sébastien. — Mademoiselle visite l'île des Faisans, où s'étaient tenues les conférences. — Description de ce lieu. — Aveux de Mademoiselle sur son caractère : elle est jalouse de toute espèce de grandeur et de distinction. — Arrivée de mesdemoiselles d'Alençon et de Valois; madame de Pontac les accompagne.— Mariage de la princesse Marguerite de Savoie avec le prince de Parme. — Correspondance entre Mademoiselle et madame de Motteville. — Mademoiselle obtient la permission d'aller à Fontarabie assister au mariage du roi. — Présent envoyé par le roi à Marie-Thérèse. — Départ de Mademoiselle pour Fontarabie. — Arrivée dans cette ville. — Aspect de l'église. — Arrivée du roi d'Espagne et de l'infante.—Don Louis de Haro épouse l'infante par procuration.—Mademoiselle visite le château de Fontarabie et assiste incognito au dîner du roi d'Espagne.— Usages de ce pays. — Dîner de la jeune reine.— Sa conversation avec Mademoiselle. — Cette princesse en rend compte au roi et à la reine mère, qui en sont très-satisfaits. — Entrevue de la reine mère et de son frère Philippe IV. — Louis XIV y assiste incognito. — Préparatifs pour la cérémonie du mariage; difficultés d'étiquette. — Elles sont terminées par le cardinal Mazarin. — Départ de la cour pour l'entrevue solennelle des deux rois de France et d'Espagne. — Ils jurent d'observer le traité de paix. — La reine Marie-Thérèse quitte son père et vient habiter la France. — Différends pour des questions d'étiquette entre Mademoiselle et la princesse palatine. — Célébration du mariage du roi et de Marie-Thérèse. — Mécontentement de la reine mère contre Mademoiselle et contre les princes et princesses du sang à l'occasion de la princesse palatine.—Éloge de la dernière reine d'Espagne. 451

CHAPITRE IV.

(1660.)

Pages

La cour quitte Saint-Jean-de-Luz pour retourner à Paris.— Défiance du roi à l'égard de la princesse palatine. —Tremblement de terre. — Femme enterrée vive, sans que l'on puisse découvrir les auteurs du crime.—Séjour de la cour à Bordeaux. — Départ de Bordeaux et voyage de la cour jusqu'à Fontainebleau. — Elle s'y arrête. — Nouvelles de la cour. — Discussion entre Mademoiselle et sa belle-mère pour leur logement au Luxembourg. — Retour de Mademoiselle à Paris. — Sa conduite à l'égard de sa belle-mère. — Caractère de celle-ci. — Elle donne madame de Langeron pour gouvernante à ses filles. — Mademoiselle d'Orléans demande à Mademoiselle son amitié et sa protection. — Elle se plaint de madame de Choisy et annonce l'intention d'épouser le grand-duc de Toscane.—Mademoiselle approuve sa résolution, ainsi que le cardinal Mazarin.—Fausse couche de la reine.—Difficultés d'étiquette entre Mademoiselle et la princesse d'Angleterre. — Entrée de la reine à Paris. — Grandeur de ce spectacle. — Plaisir qu'y trouve Mademoiselle, malgré son état de souffrance. — Querelle entre les ducs et les princes étrangers. — Ces derniers l'emportent. — Madame de Motteville propose à Mademoiselle d'épouser le roi d'Angleterre. — Elle le refuse. — Détails sur mademoiselle d'Orléans. — Le prince Charles de Lorraine à Paris. — Service du bout de l'an de Gaston d'Orléans. — Madame s'obstine à faire prononcer l'oraison funèbre par un moine récollet. — Mauvais effet que produit ce discours. — Le cardinal Mazarin parle à Mademoiselle de la marier au duc de Savoie. — Mariage du duc d'York avec la fille du chancelier d'Angleterre. — Fêtes et plaisirs de l'hiver. — Incendie du Louvre. — Maladie du cardinal Mazarin, qui se fait transporter à Vincennes. — On propose à Mademoiselle d'épouser le prince Charles de Lorraine.—Ma-

Pages

demoiselle d'Orléans s'emporte contre lui. — Mort du cardinal Mazarin. — Le roi fait parler à Mademoiselle des propositions du duc de Lorraine. — Négociations pour le mariage de mademoiselle d'Orléans avec le grand-duc de Toscane.— Conduite de cette princesse, qui paraît désespérée de ce mariage. — Elle finit par se calmer. — Promenades et chasses de mademoiselle d'Orléans.— Mariage du frère du roi avec Henriette d'Angleterre. — Mariage de mademoiselle d'Orléans avec le prince de Toscane, représenté par le duc de Guise. — Son départ pour l'Italie. — Mademoiselle l'accompagne jusqu'à Saint-Fargeau. — Elle est instruite des intrigues de sa sœur avec le prince Charles de Lorraine.— Elle lui reproche sa dissimulation. Détails donnés à Mademoiselle sur cette affaire par le prince de Furstemberg. — Elle reste à Saint-Fargeau pour ne plus entendre parler des Lorrains. — Conversation avec M. de Vandy.—Sentiments de Mademoiselle à l'égard du duc de Lorraine. — Le prince Charles vient prendre congé d'elle. — Elle part pour Forges. 481

CHAPITRE V.

(1661—1662.)

Séjour de Mademoiselle à Forges. — Mademoiselle va pour la première fois à Eu depuis qu'elle avoit fait l'acquisition de ce château ; elle y tombe malade. — Visites qu'elle reçoit. — Intrigues de cour ; amour du roi pour mademoiselle de La Vallière.— La reine d'Angleterre va visiter son fils Charles II. — La belle-mère de Mademoiselle renvoie une partie de ses filles d'honneur. — Mademoiselle de La Vallière se retire dans un couvent, d'où le roi la ramène à la cour. — Mariage du duc de Bouillon avec Marie-Anne Mancini. — Passion du duc de Lorraine pour Marianne Pajot, qu'il veut épouser. — Le roi la fait arrêter. — Le prince Charles quitte Paris et la France. — Plaintes de madame de Nemours.— Indisposition de Mademoiselle. —

Pages

Brouille entre Monsieur et Madame à l'occasion du comte de Guiche.—Plaintes de la reine mère. — Relations de Mademoiselle avec le maréchal de Turenne. — Il lui propose de la marier avec le roi de Portugal et insiste sur les avantages de cette alliance. — Refus de Mademoiselle. — Persistance de Turenne et réponse énergique de Mademoiselle. — Madame de Navailles parle aussi de ce projet de mariage à Mademoiselle. — Lettre de Mademoiselle au roi ; elle la lui fait remettre par le duc de Saint-Aignan. — Amour du roi pour mademoiselle de La Mothe-Houdancourt. — Conduite de madame de Navailles. — Emprisonnement de Lauzun. — Détails sur la princesse de Toscane et son arrivée à Florence.— Mademoiselle prie le roi de charger l'évêque de Béziers de négocier son mariage avec le duc de Savoie. — Réponse sèche du roi. — Lettre de Mademoiselle au chevalier de Charny saisie en Espagne. — Mariage du roi d'Angleterre avec la sœur du roi de Portugal. — Exil de Mademoiselle à Saint-Fargeau. . . 523

CHAPITRE VI.

(1662—1664.)

Comment Mademoiselle a écrit ses mémoires ; elle n'a aucune prétention au titre d'auteur. — Événements qui se passèrent à la cour en 1662 et 1663. — Exil déguisé du comte de Guiche. — Proposition de mariage avec M. le duc d'Enghien faite à Mademoiselle au nom du prince de Condé. — Caractère de M. le Duc. — Carrousel où figure le roi.—Devise adoptée par Lauzun. — Intrigues de cour : disgrâce de Vardes, de la comtesse de Soissons et du comte de Guiche. — Nouvelles instances de Turenne pour le mariage de Portugal. — Moine cordelier qui vient à Saint-Fargeau et donne à Mademoiselle des renseignements sur la cour de Portugal.—Lettre de Turenne à Mademoiselle. — Conversation entre cette princesse et un gentilhomme nommé La Richardière. — Détails qu'il lui

Digitized by Google

Pages

donne sur les relations des Français et des Portugais. — Réponse de Mademoiselle à Turenne; elle persiste dans son refus d'épouser le roi de Portugal. —Voyage du fils aîné du roi de Danemark à Paris.— Mademoiselle s'oppose à ce qu'il vienne à Saint-Fargeau. — Détails sur madame de Choisy; conduite de Mademoiselle à son égard. — Mariage du duc de Savoie avec mademoiselle de Valois.— Difficultés d'étiquette. — Lettre du duc de Savoie à mademoiselle de Valois. — Cette princesse passe près de Saint-Fargeau en se rendant à Turin. — Cause qui l'avoit éloignée de Mademoiselle. — Lettre de Mademoiselle au roi pour obtenir de quitter Saint-Fargeau et d'aller habiter le château d'Eu. — Le roi lui en accorde la permission. — Maladie du roi. — Mademoiselle séjourne à Vernon. — Elle va ensuite à Forges, et de là à Eu. — Ses occupations à Eu pendant l'hiver de 1663. — Mariage du duc d'Enghien avec une des filles de la princesse palatine. — Le duc de Lorraine quitte la France.—Mort de Christine de France, duchesse douairière de Savoie. — Mort de Françoise de France, duchesse de Savoie, sœur de Mademoiselle. — Madame de Nemours et ses filles. — Mort de madame de Nemours. — Lettre de Mademoiselle au roi à l'occasion de la grossesse de la reine. — Elle obtient la permission de revenir à la cour, et part immédiatement pour Fontainebleau. — Elle s'arrête à Saint-Denis, où elle reçoit en grâce la comtesse de Fiesque; traverse Paris et se dirige vers Fontainebleau. — Toute la cour vient à sa rencontre. — Accueil qu'elle reçoit du roi et des reines. — La reine mère lui fait quitter le deuil du duc de Guise. 548

Digitized by Google

APPENDICE.

Pages

I. — Mademoiselle de Fouilloux (plus tard madame d'Alluye. 590

II. — Mademoiselle de Menneville et le duc de Damville. 598

III. — Fargues. 604

IV. — Louis XIV et Marie Mancini. 609

V. — Intrigues de cour : Madame, le comte de Guiche, Vardes, madame la Comtesse, mademoiselle de Montalais. 613

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google